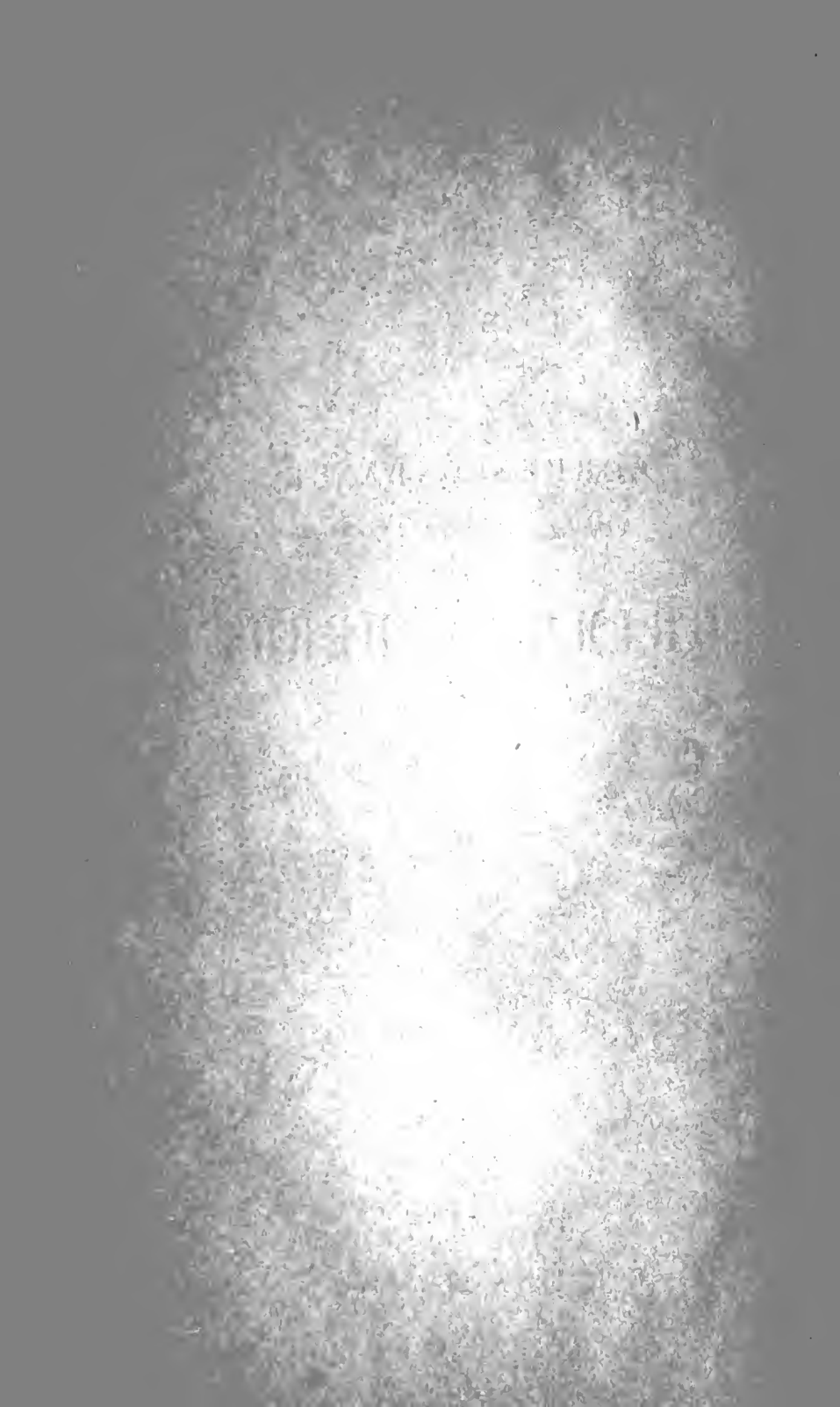


Digitized by the Internet Archive  
in 2007 with funding from  
Microsoft Corporation

For use in  
the Library  
ONLY



**CORRESPONDANCE**

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

**GRIMM, DIDEROT**

RAYNAL, MEISTER, ETC.

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>  
ANCIENNE MAISON J. CLAYE  
RUE SAINT-BENOIT



NOT WANTED IN RBSC Jan 16/86.

# CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

# GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME SIXIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1878

140245  
11/10/16

PQ  
273  
C67  
L.6



CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1747-1793)



# CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

## PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

---

JUIN

1<sup>er</sup> juin 1764.

ARTICLE DE M. DIDEROT.

Il m'est tombé entre les mains un ouvrage intitulé *Représentations des citoyens et bourgeois de Genève au premier syndic de cette république, avec les réponses du conseil à ces représentations, occasionnées par ce qui a précédé et suivi la renonciation volontaire de M. Rousseau au droit de citoyen de Genève*. Pour lire cet ouvrage avec attention, il me suffisait que les questions qu'on y agite touchassent de très-près à la constitution et à la tranquillité d'un peuple entier, quoique peu nombreux, et d'un peuple que je respecte.

Toutes ces questions se réduisent à celle du pouvoir négatif. Ce pouvoir consiste dans la prérogative que les chefs s'arrogent de porter au tribunal du peuple, ou de mettre au néant, les représentations qui leur sont faites par leurs concitoyens. J'ai été bien surpris de voir qu'à mesure que ma lecture s'avancait, le fond de la chose s'obscurcissait, et qu'alternativement je changeais d'opinion, donnant tort à ceux à qui je venais de donner raison, et raison à ceux à qui je venais de donner tort : ce qui m'a fait penser que peut-être ils avaient raison et tort les uns et les autres. En effet, il me semble : 1<sup>o</sup> qu'il fallait absolument qu'il y eût dans une république un pouvoir négatif, sans quoi la tranquillité générale serait abandonnée à des représentations extravagantes, sur lesquelles il serait impossible

que l'autorité souveraine ou populaire pût décider sans que les citoyens ne fussent perpétuellement distraits de leurs propres affaires pour s'occuper sans cesse à s'assembler, à disputer et à se dissoudre, pour s'assembler, disputer et se dissoudre encore, chaque citoyen mettant à ses demandes une importance digne de l'animadversion publique ; 2° que ce pouvoir négatif ne pouvait résider que dans les chefs qui ont mérité, par leur sagesse reconnue, le choix de tous leurs concitoyens ; 3° que si ces chefs pouvaient, en toute circonstance, mettre au néant les représentations de leurs concitoyens, ils disposeraient despotiquement des lois, de la constitution et de la liberté nationales ; ce qui n'était pas sans inconvénient, malgré le peu de vraisemblance que des hommes sages, des magistrats annuels, se portassent à des excès tyranniques, même dans les cas où ils seraient juges et parties ; 4° qu'il y avait donc un tempérament à prendre, et que ce tempérament était si simple qu'il était surprenant qu'avec un peu de bonne foi il ne se fût présenté à aucun des deux partis ; 5° que ce tempérament c'est que, puisque toute représentation ne peut être portée au tribunal du peuple, ni mise au néant par les chefs, sans quelque inconvénient, il conviendrait qu'on en estimât l'importance sur le nombre des représentants qu'on exigerait, tel qu'il y aurait la plus grande probabilité qu'une demande souscrite par tant de citoyens ne serait ni folle, ni ridicule, et qu'un esprit factieux réussirait très-rarement à se concilier la quantité d'adhérents nécessaires pour que les chefs ne pussent pas mettre la représentation au néant. Dans un pays où il n'y a aucune puissance qui puisse statuer définitivement sur la folie ou la sagesse d'une représentation, le seul moyen qui reste c'est de compter les voix, d'autant plus que je ne vois pas un grand inconvénient à s'assembler une fois tous les dix ans pour une sottise, et qu'il n'en est pas de même à s'endormir sur une chose importante ; 6° que ce règlement de porter au conseil souverain du peuple les représentations souscrites par un certain nombre de citoyens n'empêcherait pas les chefs de la république de faire examiner au même conseil les représentations signées par un nombre de citoyens insuffisant et moindre que celui que la loi aurait fixé, supposé que le sujet de ces représentations parût aux chefs digne de l'attention du peuple.

Si les Genevois ont cette loi, que ne s'y conforment-ils? S'ils ne l'ont pas, que ne la font-ils? Cette balance, ou je me trompe fort, tranquilliserait les esprits, sans trop prendre sur l'autorité des chefs. Le parti qui se refuserait à ces arrangements se rendrait à mes yeux très-suspect d'indépendance ou de despotisme, avec cette différence que des vues de despotisme seraient bien plus odieuses dans les chefs que ne le serait le désir de l'indépendance dans un peuple démocratique à qui la toute-puissance appartient de droit. Quelque autorisés que soient les chefs, ce ne sont jamais que des citoyens et des commis du peuple; quelque fort que soit le peuple, il est toujours le maître. C'est la voix qui élève certaines têtes, qui les rabaisse ou qui les coupe.

— La question que M. Diderot vient d'examiner a été discutée dans une brochure intitulée *Lettres écrites de la campagne*. Ces lettres sont de M. Tronchin, cousin du fameux médecin, procureur général de la république, et une des meilleures têtes de Genève. Né en Angleterre, il aurait certainement joué un rôle dans la Chambre des communes <sup>1</sup>. Dans la troisième de ces lettres, si je ne me trompe, ce magistrat prouve la nécessité d'un pouvoir négatif dans une république, et fait des réflexions très-sages tant sur les anciens gouvernements démocratiques que sur le gouvernement de Suède, celui d'Angleterre, et autres gouvernements modernes; mais il n'a pas pensé au tempérament que le philosophe Diderot propose ici, et qui paraît en effet propre à prévenir et à terminer toute dispute sur les lois fondamentales. Celle que M. Rousseau a excitée dans sa patrie, et qui s'était fort animée pendant un moment, n'a pas eu de suite. Après tout, quand un peuple est heureux et qu'il trouve moyen de s'enrichir par son travail et son industrie, il ne perd pas un temps précieux et bien payé à disputer, et il discute ses intérêts publics avec plus de sagesse que de chaleur. Personne ne gagne aux dissensions publiques dans un siècle heureux, et tout le monde a quelque chose à perdre. On peut donc former une présomption bien forte contre la prospérité publique d'un peuple qui s'entretient sans cesse d'impôts, de

1. Grimm a déjà dit cela, à peu près dans les mêmes termes, t. V, page 412.

tailles, de moyens de procurer à l'État un revenu immense sans lui rien payer, et d'autres matières aussi solides et aussi gaies.

— Le 17 du mois dernier a été un jour bien fatal à la gloire de M. de Bastide, auteur du *Jeune Homme*, comédie en vers et en cinq actes. Ce jeune homme, voulant se montrer ce jour-là pour la première fois sur le théâtre de la Comédie-Française, a succombé sous les huées du parterre avant d'avoir atteint son quatrième lustre, c'est-à-dire avant la fin du troisième acte. Il est vrai que le jeune homme ne promettait pas de faire une belle fin ; il avait bien l'allure d'un petit fat, d'un étourdi, d'un mauvais cœur, et nous voyons tant de ces espèces parmi notre brillante jeunesse, on les a tant copiés et recopiés sur nos théâtres, qu'il n'est pas étonnant que nous en soyons las. Celui de M. de Bastide négligeait une maîtresse jeune, riche, charmante, pour une comtesse fort décriée. En s'attachant à cette petite maîtresse fripée il avait encore l'avantage de l'enlever à Damis, son ami intime, dont c'était la maîtresse. Celui-ci, pour se venger de cette perfidie, ne trouva pas de meilleur moyen que de confirmer le jeune homme de toutes ses forces dans tous ses travers, bien persuadé qu'il trouverait enfin dans sa conduite même la punition de ses torts ; d'autant que la jeune maîtresse négligée avait un oncle sexagénaire qui aurait fait la fortune de notre étourdi en lui faisant épouser sa nièce, et qui était très-irrité de ses mauvaises façons pour cette nièce qu'il aimait uniquement. Il y avait donc grande apparence que si le parterre eût voulu attendre jusqu'à la fin, le jeune homme se serait trouvé sans maîtresse, sans établissement, et couvert de honte d'avoir enlevé à son ami le cœur d'une maîtresse peu regrettable, lequel se serait vengé de tous les deux en acceptant à son tour la main de la jeune personne si injustement délaissée. Mais le mauvais ton et la platitude de tous ces gens-là lassèrent la patience du public. Le premier murmure s'éleva au premier acte, où le jeune homme proposait à un vieux valet de chambre de sa maîtresse, très-impertinemment et à propos de bottes, de le jeter par la fenêtre. A cette menace, le bonhomme répondit avec une présence d'esprit admirable :

La fenêtre, monsieur ! Pourquoi m'humilier ?  
Quand on fait son devoir, on sort par l'escalier.



Au second acte, l'oncle, informé de la conduite du jeune prétendu de sa nièce, commence son sermon ainsi :

Marquis, j'ai soixante ans, et je vous aime encore ;  
Mais si je trouve en vous rien qui me déshonore...  
Vous connaissez nos lois.

Le premier vers fit faire un grand éclat de rire au parterre. Le jeune homme, aussi impertinent envers le maître qu'envers les valets, dit :

Le bonhomme a du cœur,

et en se tournant vers lui :

Ah ! que n'ai-je, monsieur, aussi vos soixante ans !  
Nous nous mesurerions appuyés sur nos gens.

Dans la première scène du troisième acte, la comtesse se vantait à son amant, qu'elle trompait, qu'elle était naturellement bonne jusqu'à la sottise. A quoi celui-ci répondit épigrammatiquement :

Vous pourriez dire aussi jusques à la bêtise.

Cette repartie fine et polie fut un arrêt de mort pour le jeune homme. Elle excita une terrible rumeur dans le parterre, et lorsqu'enfin on fut parvenu avec beaucoup de peine à rétablir le calme et le silence dans la salle, il partit du fond d'une loge un éternement si terrible et si à propos que les éclats de rire redoublés ne permirent plus aux acteurs de se faire entendre.

Je ne crois pas qu'il y ait dans les fastes du théâtre l'exemple d'une chute semblable. Ce qui me tranquillise un peu sur le sort de ce pauvre M. de Bastide, c'est qu'on assure qu'il a de lui-même la meilleure opinion du monde ; elle lui fera attribuer sa chute au mauvais goût du public, à son ingratitude envers les grands hommes, et enfin aux efforts d'une cabale effrénée. Ce pauvre M. de Bastide est déjà tombé quelquefois sur le Théâtre-Italien. Il a fait un *Spectateur* et plusieurs volumes de contes moraux que personne n'a pu lire ; il fait bien de n'être pas, sur son mérite, de l'avis du public.

— Un autre poète comique plus heureux, M. Goldoni, a donné, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, une pièce inti-

tulée *Camille, aubergiste* <sup>1</sup>. Cette pièce est imprimée dans ses œuvres sous le titre de *la Locandiera*; l'idée en est jolie. Une jeune aubergiste, d'un caractère et d'une figure très-aimables, reçoit chez elle un étranger farouche et sauvage dont le système est surtout de fuir toutes les femmes comme fausses et dangereuses. L'aubergiste entreprend de le rendre amoureux, en se prêtant à ses préventions, et finit par lui tourner la tête, après quoi elle se moque de lui, et épouse son premier garçon d'auberge, dans la pièce imprimée ou dans la pièce jouée, M. Arlequin, valet de cet étranger. Voilà, au reste, comme la chose se serait passée dans le fait; mais le fait de cette manière n'est pas intéressant pour le théâtre. Il faut, dans les ouvrages de l'art, outre la vérité de l'imitation, aussi le vernis de la poésie et de cette fausseté qui, d'une aventure commune et insipide, fait un événement intéressant et rare. Il fallait donc que la petite aubergiste, tout en voulant séduire par son manège cet ennemi du sexe, prît elle-même une violente passion pour lui; cela aurait jeté dans toute la pièce une vivacité et un intérêt qui n'y sont pas. Quoiqu'elle soit regardée comme une des meilleures pièces de Goldoni, elle n'a point eu de succès au théâtre de Paris; mais cet auteur inépuisable a pris tout de suite sa revanche, en donnant un canevas plein de gaieté et de finesse, intitulé *la Dupe vengée* <sup>2</sup>.

M. Arlequin, nouvellement marié et vivant d'un petit commerce, est d'humeur peu libérale. Un jour il envoie sa femme dîner chez sa mère, disant qu'il est engagé, lui, à dîner chez son perruquier. Ses amis, qui lui avaient demandé à dîner ce jour-là, et qu'il avait refusés, trouvent le secret de se faire régaler chez lui en son absence et à ses dépens. De retour au logis avec sa femme, il voit arriver le traiteur et le limonadier, qui veulent être payés. Il ne conçoit rien à leurs prétentions, et, pour comble de malheur, sa femme s'imagine qu'il ne l'a envoyée dîner dehors que pour faire chez lui un partie fine avec quelque rivale inconnue. Tout cela produit un embrouillement très-comique. Arlequin, après avoir éclairci le fait, non sans beaucoup de peine, trouve le secret, non-seulement de faire

1. Représentée le 1<sup>er</sup> mai 1764.

2. Représentée pour la première fois le 11 mai 1764.

payer à ses amis le dîner qu'ils ont fait chez lui à son insu, mais aussi de leur donner à souper à leurs dépens. Toute l'intrigue roule sur le changement d'une clef qu'on escamote dès le premier acte, et qui sert à la duperie et à la revanche. Cet auteur a une grande fécondité et un art surprenant à tirer parti des incidents qu'il imagine, et qui sont d'un naturel qui charme. C'est dommage que, dans ses pièces imprimées, les discours, pour être trop vrais; soient presque toujours plats. Ce défaut ne se fait pas sentir dans ses canevas, où les discours sont abandonnés à la vivacité et au génie des acteurs qui improvisent; aussi ses pièces font-elles un grand plaisir au théâtre. Il aurait bien mieux fait pour sa réputation de n'en faire imprimer que les canevas; on y aurait mieux remarqué les ressources de génie infinies dont elles sont remplies.

— Une chenille, qui s'appelle Nougaret, et qui est un peu moins connue que M. Palissot, a fait un quatrième chant à *la Dunciade*, qui est intitulé *le Bâton*<sup>1</sup>. Apollon prend dans ce chant la figure d'un grand laquais et le nom de Champagne, arrive chez M. Palissot, et le roue de coups de bâton, en récompense de toutes les infamies qu'il a dites dans sa *Dunciade*. Voilà les inventions pleines de grâce et de gentillesse de nos jeunes poètes. Assurément les Palissot, les Nougaret et les Poinciset promettent un beau siècle à la poésie française. Le premier de ces aimables poètes ayant attaqué, dans sa *Dunciade*, le pédant Crévier, l'Université de Paris a pris de l'humeur, et, s'adressant au Parlement, a voulu faire poursuivre M. Palissot par le procureur général du roi comme faiseur de libelles, et Palissot a été obligé de prier ses protecteurs de le faire exiler, par ordre du roi, pour le dérober à la poursuite ordinaire de la justice. Ce vertueux écrivain aurait dû considérer qu'il n'y a que les philosophes qu'on puisse attaquer sans dangers, parce qu'ils sont *sub gladio*, et que les vengeances ne leur réussiraient en aucune manière. Heureusement il leur doit

1. Pierre-Jean de Nougaret, né en 1742, mort en 1823, a publié une centaine d'ouvrages, tous marqués au coin de la médiocrité. Il fit, en passant à Lyon, une addition critique à *la Dunciade*, qui s'imprimait dans cette ville, addition intitulée *le Bâton, quatrième chant*, qui déplut fort à Palissot, et qu'on retrouve cependant dans l'édition de ce poème, Lyon, 1771. Palissot n'avait d'abord donné qu'en trois chants son poème, que depuis il a porté à huit chants. (T.)

peu coûter de garder le silence; et aussi longtemps qu'ils n'auront pas d'ennemis plus redoutables que M. Palissot et M. Fréron, ils seront peu à plaindre.

— M. Dorat nous a fait présent d'une nouvelle production poétique, intitulée *le Pot-Pourri, épître à qui on voudra* <sup>1</sup>. L'édition en est très-jolie, très-soignée, et ornée de deux estampes, sans compter les vignettes et les fleurons, que je me garderai bien d'appeler *culs-de-lampe*, depuis l'arrêt d'Antoine Vadé contre les culs de toute espèce <sup>2</sup>. Cette épître contient le récit d'un voyage que M. Dorat a fait avec un de ses amis de Paris à Blois, et de Blois dans une terre voisine. Ce n'est point là un voyage comme celui de Chapelle et Bachaumont; mais quoiqu'il n'en ait ni la gaieté, ni la gentillesse, et qu'il manque en général de fond, on y voit pourtant le talent des vers.

Philosophe, dans mon délire,  
Je m'applaudis de soupirer :  
Celui qui ne sait pas pleurer  
N'a pas acquis le droit de rire.

La première aventure est le cabriolet du poète raccroché par un roulier.

Que peut une frêle voiture  
Contre ces gros mondes roulants,  
Trainés par six monstres pesants,  
Aussi mal appris, je te jure,  
Que leurs guides impertinents,  
Toujours ivres, toujours jurants,  
Aveugles, sourds, impitoyables,  
Qu'il faut tuer de temps en temps  
Pour les rendre un peu plus traitables.

Le poète se laisse aller à de fréquentes digressions :

Tout meurt, se dissout et s'écoule,  
Tout renaît sous des traits divers :

1. *Le Pot-Pourri, épître à qui l'on voudra*, par l'auteur de *Barnevelt*, suivi d'une autre *Épître*, par l'auteur de *Zélis au bain* (Pezay), Genève (Paris), 1764, in-8°. Deux figures, deux vignettes et deux culs-de-lampe dessinés par Eisen et gravés par Lemire, Alliamet et Longueil.

2. Dans le *Discours aux Welches*, dont Grimm a déjà parlé, et qui se trouve dans les *Facéties* de Voltaire (T.)

Le torrent des âges qui roule  
 Use et reproduit l'univers.  
 Athènes n'est plus qu'un village,  
 Les arts fleurissent à Berlin,  
 Le Français frivole et volage  
 Peut cesser de l'être demain.  
 Du Midi le Nord est l'école,  
 Le Russe est devenu badin,  
 On dit la messe au Capitole.  
 Prêtant le flanc de toutes parts,  
 Rome, en proie aux esprits crédules,  
 A des croix au lieu d'étendards,  
 Et c'est un vieux pontife en mules  
 Qui règne où régnaient les Césars.

Il y a à la fin une très-jolie comparaison d'un bal rustique avec nos bals ennuyeux et parés.

Cette épître est suivie d'une autre, intitulée *Épître à mon ami*. Celle-ci est de M. Masson de Pezay, capitaine de dragons, et auteur d'un petit poëme de *Zélis au bain* qui parut l'année dernière. C'est un poëte de vingt ans qui a de la grâce, qui manque d'idées, mais qui mérite, à cause de son âge, une indulgence extrême. Son ami est M. Dorat. Il finit ainsi son épître :

Va, nos liens sont affermis,  
 Va, nos chaînes nous sont plus chères :  
 C'est le hasard qui fait les frères,  
 Et la vertu fait les amis.

— M. Dorat a fait, il y a quelques mois, une héroïde de *Zéila*, jeune sauvage trahie et abandonnée par Valcourt, officier français, à qui elle avait sauvé la vie et qu'elle aimait uniquement. Un jeune poëte, que je ne connais point, vient de faire imprimer la *Réponse de Valcourt à Zéila*<sup>1</sup>, dans laquelle Valcourt se repent et revient à sa maîtresse plus amoureux que jamais. Il est vrai qu'il écrit de Paris, et que *Zéila* est dans un sérail de Constantinople ; ce qui ne rendra pas le raccommodement aussi facile que le poëte le croit. Toute cette situation est fautive, et par conséquent sans intérêt. Je n'aimais pas la *Lettre de Zéila*, j'aime encore moins la réponse de Valcourt. L'auteur

1. 1764, in-8°. L'auteur se nommait de Framery.

nous apprend dans la préface qu'il n'a que dix-neuf ans. Qu'il tâche donc d'en avoir vingt-cinq et de faire mieux.

— Il paraît trois contes en prose nouveaux : le premier, *la Tête de mort et le Masque d'argent* ; le second, *la Légitime*, et le troisième, *l'Avocat perroquet*. Ils sont tous les trois détestables et plats, et le premier a encore l'avantage d'être dégoûtant : il n'y a ni sens ni but là dedans.

— On lit avec plus de plaisir *le Naufrage et Retour en Europe de M. de Kearny, capitaine dans le régiment de Lally, servant à Pondichéry*<sup>1</sup>. Quoique cette lettre soit mal écrite, elle contient des détails vrais et intéressants des extrémités auxquelles l'audace de franchir des mers immenses réduit de temps en temps les enfants de la terre. Ce sont des victimes que le sort irrité de notre témérité semble immoler à sa vengeance, mais dont l'exemple ne corrige ni n'éteint notre fatale hardiesse.

— On nous a traduit de l'allemand, de M. Zacharie, un poëme héroï-comique intitulé *les Métamorphoses*<sup>2</sup>. Ce poëme est le coup d'essai d'un poëte qui a acquis par ses ouvrages de la célébrité en Allemagne. *Les Métamorphoses* n'ont pas réussi en France. On y a trouvé peu d'invention et encore moins de goût.

— *Le Code de l'amour, ou Décisions de Cythère : étrennes du mois de mai, à l'usage des amants désœuvrés*, par une société de vieux amoureux. Deux parties. Sous ce titre, on a recueilli plusieurs platitudes en vers et en prose, qui étaient déjà imprimées ailleurs. Que je plains les oisifs et les désœuvrés qui perdent leur temps avec de pareilles rapsodies ! C'est un moyen sûr de gagner de l'ennui.

15 juin 1764.

Cromwell est un des plus célèbres personnages du xvii<sup>e</sup> siècle. Après avoir fait couper la tête au roi Charles Stuart et s'être fait roi à sa place sous le titre de Protecteur, il s'assura de la personne du comte de Lennox, un des plus puis-

1. (Publié par Meusnier de Querlon.) 1764, in-8°.

2. (Traduit par de Muller.) Paris, 1764, in-16.

sants seigneurs d'Écosse, et le tint emprisonné dans la Tour de Londres pendant plus de six ans.

Lennox avait une fille appelée Sophie. Elle était belle. Richard, fils de Cromwell, en tout point dissemblable à son père, fut sensible aux charmes de Sophie. Quoiqu'elle détestât le père, elle ne put s'empêcher de rendre justice aux qualités aimables du fils; mais, en estimant beaucoup Richard, elle ne pouvait l'aimer. Son cœur était à Montrose, jeune, brillant, illustre par sa naissance et plus encore par ses talents et ses qualités héroïques. Cette rivalité n'empêchait pas Montrose et Richard d'être liés de l'amitié la plus sincère, et Sophie cherchait à faire durer une liaison si digne de tous les trois. Montrose avait embrassé depuis peu le parti de Cromwell. Séduit par le génie de cet homme unique dans son genre, sans avoir été complice de ses crimes il était devenu son ami intime.

Cromwell, en s'attachant ainsi ce qu'il y avait de plus grand et de plus illustre dans la nation, travaillait à rendre son usurpation durable, et à faire substituer le titre de roi à celui de Protecteur. La maison de Lennox avait, après celle de Stuart, des droits incontestables à la couronne; Cromwell, en tenant le vieux comte de Lennox en prison, favorisait la passion de son fils Richard pour Sophie, et se flattait de donner par ce mariage un air légitime aux vastes projets qu'il méditait.

Les choses étaient dans cette situation, lorsque Richard, ne pouvant résister aux instances de Sophie, s'engagea de lui ménager une entrevue secrète avec son père. Il croyait avoir gagné l'officier qui était de garde à la Tour; mais Cromwell n'était servi que par des gens sur lesquels il pouvait compter. Instruit des démarches de son fils, il résolut de permettre cette entrevue du comte de Lennox avec sa fille, et ordonna à l'officier de se conformer aux désirs de Richard.

Ce projet s'exécuta donc pendant la nuit. Sophie, après beaucoup de larmes données à la triste situation de son père, l'instruisit de tout ce qui s'était passé durant les six années qui avaient suivi l'exécution du roi Charles et pendant lesquelles Lennox avait languï dans sa prison. Elle lui fit part aussi des espérances qu'elle avait de lui procurer bientôt par l'intercession de Richard une liberté entière.

Dans la matinée même qui suivit cette nuit, Cromwell,

ayant convoqué le Parlement, et voulant effacer des esprits la mémoire de ses forfaits par des actes de clémence et des sentiments de générosité étrangers à son cœur et contraires à ses desseins, accorda aux prières de son fils Richard la liberté du comte de Lennox, et chargea Montrose, son ancien ami, d'aller tirer ce vieillard de sa prison. Cette conduite, si opposée à son caractère, n'en imposa pas longtemps aux personnes intéressées.

Lennox, en s'en retournant dans sa prison de cette entrevue nocturne qu'il avait eue avec sa fille, avait été assailli et assassiné par une troupe de gens armés et masqués. Cromwell avait ordonné ce meurtre en secret; il n'avait même feint d'ignorer l'entretien projeté que pour profiter de cette occasion de se défaire du comte de Lennox sans avoir l'air d'y avoir la moindre part. Montrose ne trouva point Lennox à la Tour, où il s'était transporté pour lui rendre la liberté, et le bruit de sa fin tragique se répandit au même instant. Lennox, disait-on, était tombé par un hasard malheureux entre les mains de gens qui, ayant une vengeance particulière à exercer, l'avaient pris pour leur ennemi aux précautions extraordinaires qu'ils lui voyaient prendre pour éviter toute rencontre, et l'avaient massacré avant de s'apercevoir de leur méprise.

Cette nouvelle catastrophe fit beaucoup d'éclat. Sophie ne put méconnaître la main d'où partait ce coup affreux pour elle; sans en avoir de preuves, elle en accusa hautement Cromwell. Montrose, à qui le Protecteur s'était déjà hasardé de laisser entrevoir ses projets sur le trône d'Angleterre, commença à le soupçonner fortement. Il avait compté seconder les vues du Protecteur de la liberté du peuple, et non celles d'un usurpateur; il le lui déclara librement et sans façon. Cromwell dissimula; mais un moment après, il fit arrêter un homme sur lequel il ne pouvait plus compter, et qui était capable de faire échouer tous ses projets.

Ce nouvel acte de tyrannie mit le comble au désespoir de Sophie. Elle venait de perdre son père par une trahison atroce, son amant était dans les fers; il ne lui restait plus que son bras pour venger tant de crimes. Armée d'un poignard, elle résolut d'éteindre dans le sang du tyran un ressentiment trop légitime; mais ses forces ne répondirent pas à son courage. Cromwell lui



arracha facilement son arme meurtrière, et méprisa la colère ainsi que la douleur d'une femme sans appui et sans défense.

Mais Montrose avait pourvu plus efficacement à la vengeance de tant de crimes, ainsi que de sa propre mort qu'il avait bientôt jugée inévitable. En se défiant de Cromwell pour la première fois, il l'avait pénétré d'un seul coup d'œil, et ce coup d'œil lui avait découvert l'abîme qui était entr'ouvert sous ses pas. Ne voyant aucune possibilité d'échapper aux pièges du Protecteur, il résolut de l'entraîner dans sa perte. En conséquence, ayant dîné avec Cromwell immédiatement avant d'être arrêté, il avait mis du poison dans le vin qui était destiné à ce repas, et avait réussi de cette manière à s'empoisonner, lui et son ennemi en même temps.

L'événement justifia la nécessité et la justesse de ces mesures. Montrose, arrêté et condamné par le Protecteur à perdre la tête, eut la satisfaction de lui mander, avant de monter sur l'échafaud, qu'il allait bientôt périr lui-même par le poison qu'il lui avait fait prendre. Cromwell, avant de recevoir cette lettre funeste, s'était déjà trouvé mal au Parlement et avait été obligé de quitter sa place. Cette attaque s'était passée lorsqu'il en apprit la cause. Sans se déconcerter, sans avoir recours à des remèdes inutiles, il prit le parti de mourir avec la même fermeté qu'il avait montrée dans tous les événements de sa vie. En conséquence, après avoir ordonné à Sophie de se préparer à recevoir la main de son fils, il rentra dans le Parlement, et là, succombant aux atteintes redoublées du poison, il expira avant d'avoir pu consommer ses desseins.

Personne ne sut la cause véritable de cette mort imprévue. Elle fut l'époque du rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre. Charles II était arrivé fort à propos avec quelques troupes dans un des ports d'Angleterre. Son ami Monk, s'étant trouvé justement à la mort du Protecteur, le fit proclamer roi sur-le-champ par le même Parlement qui avait été un moment auparavant l'esclave de Cromwell. Après quoi Monk alla porter toutes ces nouvelles à la triste Sophie.

Actuellement, si vous me demandez raison de cet impertinent tissu d'événements romanesques dénués de tout fondement historique, j'aurai l'honneur de vous assurer que je les ai vus se passer sous mes yeux le 7 de ce mois sur le théâtre de

la Comédie-Française. J'oserai même me vanter d'avoir rendu de l'enchevêtrement de toutes ces aventures un compte beaucoup plus exact que M. Duclairon, auteur de cette étrange tragédie de *Cromwell* que nous venons de voir jouer. On dit que ce poète, qui n'est plus un enfant, et qui ne s'était jamais avisé de faire une tragédie, a trouvé le canevas de celle-ci avec plusieurs morceaux tout faits dans les papiers de feu M. de Morand, son ami, dont nous avons quelques volumes de tragédies qui n'ont jamais été jouées, ou qui sont toutes tombées à la première représentation. Feu M. de Morand se sentit un jour si piqué de cette injustice, qu'il monta sur le théâtre après sa chute, harangua le parterre, y jeta son chapeau, et pria ses juges de députer quelqu'un d'entre eux pour le lui rapporter. Depuis ce jour fatal, il priva le théâtre de ses productions, et se contenta de faire imprimer un recueil de tragédies qu'àme vivante ne peut, je crois, se vanter d'avoir lu. Il serait bien à désirer que M. de Voltaire prit à cœur la réputation de feu M. de Morand comme celle de feu M. Vadé, sans quoi nous risquons de le voir s'effacer entièrement de la mémoire des hommes.

La tragédie de *Cromwell* est une des plus froides et des plus mauvaises que nous ayons vues depuis longtemps. Je ne m'arrêterai pas à relever tous les défauts de ce drame informe; je me contenterai de remarquer que la seule chose qui pouvait faire pardonner l'impertinence de la fable, savoir, la chaleur et la force, y manque absolument. L'auteur a su si peu ordonner son drame, qu'il faut toujours deviner ce qu'il a voulu faire ou dire, et qu'il n'y a proprement ni exposition, ni nœud, ni dénouement, quoique rien ne fût plus aisé que de bâtir avec ces matériaux, tout absurdes qu'ils sont, une tragédie dans toutes les règles requises. Cette pièce pourra aller à cinq représentations<sup>1</sup>; le public a une grande indulgence pour les premiers essais. Il est permis à tout auteur d'ennuyer une fois, mais il n'y faut pas revenir. M. Duclairon est un homme sans ressource. Entre autres talents, il a celui d'écrire avec une platitude peu commune: on peut dire qu'Élie Morand a jeté son manteau tout entier à Élisée Duclairon<sup>2</sup>.

1. Grimm devina juste: la pièce ne put aller jusqu'à la sixième, mais elle obtint les cinq représentations qu'il lui avait prédites. (T.)

2. Maillet-Duclairon, né en 1721, mort en 1809, eut le bon esprit de comprendre

Il n'y a point de rôle dans cette tragédie qui ne soit mauvais; celui de Sophie est détestable. Le poète a voulu conserver au rôle de Cromwell l'enthousiasme et l'hypocrisie qui faisaient en effet partie de son caractère; mais il a oublié de donner au tableau entier la teinte du fatanisme qui caractérisait son siècle. Ainsi, ce qui pouvait être beau devient plat. Cromwell n'était enthousiaste et hypocrite que parce qu'il avait affaire à des fanatiques, et que, dans ce siècle sombre et mélancolique, personne ne fut exempt de quelque folie qui l'attachait à une secte plus ou moins rigide, plus ou moins absurde, suivant la qualité des vapeurs dont son cerveau était offusqué. La philosophie seule dissipe à la longue ces noires vapeurs. Ce n'est pas que le nombre des bons esprits soit plus grand dans un siècle que dans un autre; mais lorsque celui de la raison arrive à son tour, les gens absurdes perdent leur crédit. Ils ont bien leur parti, mais ce parti ne sacrifierait pas une goutte de son sang pour le soutien de sa cause, et les querelles qui étaient sanglantes et terribles ne sont plus que ridicules. Dans la tragédie de *Cromwell*, il ne doit se trouver aucun acteur qui ne soit ou presbytérien, ou puritain, ou royaliste et anglican, ou aplanisseur ou indépendant, et chacun doit parler le langage de sa secte. Si Cromwell s'était mis à la tête de ces derniers, ce n'est que parce qu'il les trouvait les plus propres à seconder ses desseins, et qu'enfin, dans un siècle factieux et barbare, les plus grands hommes, comme les meilleurs esprits, tiennent à quelque une des folies épidémiques qui troublent et agitent les têtes. Je suis persuadé que Mahomet n'était pas bien sûr de n'être pas le grand prophète et l'envoyé de Dieu. Ce que j'ai entendu dire du caractère particulier de Guillaume Pitt, dont le nom sonne si bien dans les oreilles depuis dix ans, et dont le ministère sera l'époque du moment le plus brillant de la puissance anglaise, me fait penser qu'un philosophe, accoutumé à juger les hommes, ferait un parallèle très-ingénieux entre Guillaume Pitt et Oli-

que la gloire ne l'attendait pas à la scène. Depuis son *Cromwell* jusqu'à sa mort, il n'a publié qu'une traduction du *Gustave Wasa*, de l'anglais, de Brooke, 1766, in-8°. Il se distingua bien davantage dans les fonctions de commissaire de la marine et du commerce royal en Hollande. Quant à Pierre de Morand, il n'a pas laissé un nom beaucoup plus connu au théâtre, quoique la chute de *Mégare*, en 1748, ait été assez éclatante. Né en 1701, il était mort en 1757. (T.)

vier Cromwell. Quoique le caractère public et la réputation de ces deux hommes rares ne se ressemblent point, je pense qu'il y aurait de grands moyens de les rapprocher. Dans le siècle de Cromwell, Pitt aurait été général et enthousiaste, et peut-être usurpateur ; dans celui de Pitt, Cromwell eût été ministre prédominant, citoyen et patriote. Le génie du siècle et le concours des circonstances disposent de tout, et donnent à la même trempe d'esprit des formes variées à l'infini.

Feu Crébillon avait déjà essayé de mettre le sujet de Cromwell sur le théâtre ; il renonça à son dessein après avoir lu le premier acte de sa tragédie à l'Académie française, et personne, je pense, n'aura regret à cette perte. De tels sujets ne pourront convenir au théâtre français que lorsqu'on en aura banni l'emphase, les lieux communs, les maximes, et qu'on leur aura substitué la force des mœurs et des discours vrais. Il faut savoir faire parler Philoctète comme Sophocle, quand on veut mettre Cromwell sur la scène ; et, pour tout dire, de tels sujets sont trop graves et trop sérieux pour un peuple qui ne va au spectacle que pour s'amuser. Il peut y avoir telle femme digne d'entendre la tragédie de *Cromwell* telle qu'elle devrait être ; mais lorsque le succès des pièces de théâtre dépendra du suffrage des femmes, celle de *Cromwell* n'aura pas beau jeu.

— Un célèbre avocat au Parlement, M. Élie de Beaumont, vient de traiter dans une cause particulière la question de la légitimité des mariages des protestants de France. Son Mémoire me paraît bien raisonné ; c'est dommage que nos meilleurs avocats gâtent toujours leurs raisonnements par l'enflure du style et par la déclamation. Les mariages des protestants embarrasseront tôt ou tard le gouvernement. Le principe adopté depuis la révocation de l'édit de Nantes, qu'il n'y a point de protestant en France, ne tend pas à moins que de priver de leur état quelques millions de Français qui sont nés de mariages contractés hors du giron de l'Église romaine. Si ce principe subsiste, la France ne sera bientôt peuplée que de bâtards ; du moins tous les protestants nés de mariages bénis par des ministres doivent être censés bâtards, et par conséquent inhabiles à succéder aux biens de leurs pères. La persécution et l'intolérance mènent à de belles extrémités. Le public est très-attentif à la décision du Parlement dans cette question, qui devient tous les jours plus

importante. Il faut dire toutefois, pour l'honneur de la nature humaine, qu'il n'y a rien de plus rare que de tels procès, et qu'on ne connaît que peu d'exemples de collatéraux catholiques qui aient cherché à priver leurs neveux ou cousins de l'héritage de leurs pères, quoique le succès de ces poursuites, autorisées par la loi, ne soit pas douteux. Cela prouve que l'honnêteté publique n'est pas une chimère, et qu'elle est au-dessus de la loi injuste et barbare.

— Le 4 de ce mois, le Conseil d'État a cassé l'arrêt du parlement de Toulouse, en vertu duquel l'infortuné Calas a été roué il y a deux ans. Cette horrible aventure, triste monument de la frénésie du fanatisme le plus outré, est devenue l'affaire de l'Europe entière, et imprimera une tache éternelle à la réputation de ces abominables juges, qui, dans leurs ennuyeuses remontrances, voudraient nous persuader que tout le salut de la France réside en eux, et qui, par un supplice effroyable, ont attenté à la vie et à l'honneur d'un citoyen vivant sous la sauvegarde des lois. Il est sans doute des cas malheureux où l'innocence peut être la victime des apparences; mais ce n'est point là le cas de l'infortuné Calas. J'ai ouï dire à des gens qui ont vu la procédure de Toulouse que toutes les lois divines et humaines y étaient violées, et que ce n'était qu'un tissu de nullités. Lorsqu'une telle procédure mène un vieillard sans reproche au supplice le plus affreux et le plus infâme, il me semble qu'il faudrait autre chose que de la casser, et il est douloureux de penser que de tels juges continueront à disposer, par leurs arrêts, de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens. Un conseiller de ce parlement se trouvant l'hiver dernier dans un cercle, on lui fit des reproches sur cette conduite inouïe. Il crut excuser ses confrères en disant : « Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche. — A la bonne heure, lui répondit une femme d'esprit qui était là; mais, monsieur, toute une écurie! » Si quelque chose pouvait ajouter à l'indignation, ce serait sans doute la bassesse des expressions de cette excuse. De plus de soixante, tant ministres que magistrats, dont le Conseil d'État était composé ce jour-là, vingt étaient d'avis d'ordonner la révision du procès par une sorte de ménagement pour une cour souveraine telle que le parlement de Toulouse; tous les autres ont opiné pour la cassation pure et simple, qui

est la forme la plus désobligeante. Aucun n'a douté un instant que l'arrêt ne fût de toute nullité. C'est aux requêtes de l'hôtel du roi que ce procès va être instruit de nouveau, et la mémoire de l'infortuné Calas rétablie. Sa veuve est devenue l'objet du respect public par ses malheurs, ses vertus et son courage. Elle a éprouvé dans ses infortunes tous les effets de la bienfaisance et de l'humanité des honnêtes gens ; mais elle doit particulièrement au zèle actif de M. de Voltaire, et à ses secours de toute espèce, la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui.

— M<sup>me</sup> Riccoboni a soutenu pendant vingt ans le rôle d'une mauvaise actrice sur le théâtre de la Comédie-Italienne. Son mari y jouait en même temps les rôles d'amoureux avec beaucoup de prétention et bien froidement, et quand on a lu le livre qu'il a fait sur l'art du comédien<sup>1</sup>, on trouve tout simple qu'il ait été mauvais acteur. Depuis que M<sup>me</sup> Riccoboni a quitté le théâtre, elle s'est mise à écrire de petits romans qui l'ont rendue célèbre. L'art de narrer avec beaucoup de concision et de rapidité, celui de semer dans son récit des réflexions fines et justes, beaucoup de finesse et de grâce dans le style, et un ton très-distingué : voilà les principales qualités de la plume de M<sup>me</sup> Riccoboni. Son premier ouvrage, publié il y a cinq ou six ans, était les *Lettres de miss Fanny Butler*<sup>2</sup>. Je me sais bon gré d'avoir deviné dans le temps que ces Lettres étaient véritables ; qu'on en avait seulement changé les circonstances qui pouvaient faire reconnaître les acteurs, et qu'on en avait même supprimé plusieurs d'intermédiaires ; l'auteur ne put disconvenir d'aucun de ces points ; mais notre importunité lui faisant craindre de céder à l'envie que nous avions de voir tout, les lettres intermédiaires furent brûlées. Elle donna ensuite *le Marquis de Cressy*, que je n'aime pas trop, et qui eut beaucoup de succès. *Juliette Catesby* en eut encore davantage ; c'est un petit chef-d'œuvre en son genre<sup>3</sup>. M<sup>me</sup> Riccoboni arrangea et gâta ensuite le roman anglais de Fielding, qui a pour titre *Amélie*<sup>4</sup>. Elle vient de donner, en quatre petites parties, l'*His-*

1. Voir tome I<sup>er</sup>, page 396.

2. Voir la lettre du 1<sup>er</sup> avril 1757, tome III, page 365.

3. Voir tome IV, page 98.

4. Voir tome V, page 130.

*toire de miss Jenny, écrite par elle-même.* Toujours même ton, même finesse, même grâce; mais la fable n'est ni naturelle, ni heureuse: elle se soutient très-péniblement, et l'on n'en voit nulle part le but. Ainsi ce nouveau roman n'ajoutera point à la réputation de M<sup>me</sup> Riccoboni, quoiqu'on ne puisse nier que ce ne soit l'ouvrage d'une femme de beaucoup d'esprit. La première partie est très-supérieure aux autres, de même que la première situation l'est à toutes les autres. Les chefs de deux grandes maisons d'Angleterre conviennent d'un mariage entre l'héritier de l'une et l'héritière de l'autre. Pendant qu'on s'occupe à rédiger les articles du contrat, les deux jeunes époux se promènent dans le parc; leur tendresse mutuelle, l'ivresse de la passion, une faiblesse trop pardonnable leur fait consommer le mariage dont ils devaient recevoir la bénédiction le lendemain. De retour au château, ils apprennent que tout est rompu; une malheureuse dispute entre les deux chefs de famille, amenée fort naturellement, a fait succéder la haine et la colère aux projets d'union. Voilà certainement une situation de roman très-forte et très-féconde, d'autant que c'est cet instant de faiblesse qui donne la vie à l'infortunée miss Jenny, l'héroïne de cette histoire; mais les autres événements ne répondent pas à ce beau début, et le reste du roman n'est guère qu'un tissu laborieux d'aventures sans naturel et sans intérêt. Le prix excessif du livre en diminuera le débit et nuira au succès.

— M. Savérien vient de publier un nouveau volume qui fait le quatrième de son *Histoire des philosophes modernes*, avec leurs portraits gravés dans le goût du crayon d'après les dessins des plus grands peintres, par M. François, graveur du roi. Ce volume contient la vie de Newton, de Leibnitz, de Halley, de Jean Bernouilli et de Wolf. M. Savérien est un écrivain bien plat, et pourtant il faut lui donner le privilège d'écrire l'histoire pour les gens d'esprit seulement, car ceux-ci n'ont besoin que de faits, et ils les trouvent chez M. Savérien; quant aux réflexions, ils savent bien les faire eux-mêmes.

— Il paraît en deux petites parties une *Histoire de Méhémét II, empereur ottoman, enrichie de lettres traduites du grec et de l'arabe*<sup>1</sup>. Méhémét II est à jamais célèbre dans l'histoire

1. (Par Belin de Monterzy.)

par la prise de Constantinople. Son historien, que je ne connais point, nous instruit dans la préface de la manière dont il a eu les lettres prétendues originales qu'on lit dans ce recueil moitié historique, moitié romanesque, et qui n'ont pas fait fortune à Paris.

— Les *Loisir et Amusements de ma solitude*<sup>1</sup> sont un ouvrage moral, ou, pour parler plus précisément, un recueil de maximes et de pensées dont la lecture n'occupera ni ne charmera jamais la mienne. L'auteur, suivant la préface, est un militaire qui ne trouve point de plus doux délassement que de méditer sur la vie humaine. Si j'étais ministre de la guerre, je le prierais de méditer sur son métier au lieu de la vie humaine.

## JUILLET

1<sup>er</sup> juillet 1764.

On comptera, parmi les ouvrages qui ont illustré le siècle de Louis XV, l'*Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi*, entreprise par MM. de Buffon et Daubenton, de l'Académie royale des sciences, et gardes du Jardin du roi et de son Cabinet d'histoire naturelle. Ces deux hommes célèbres, en réunissant leurs talents et leurs connaissances, ont fourni jusqu'à présent une vaste et belle carrière. M. de Buffon, après avoir exposé dans des discours généraux ses idées sur la formation, la constitution de l'univers, sur la nature et les révolutions de notre globe, sur l'homme, sur les animaux, s'est attaché à l'histoire particulière de chaque espèce; M. Daubenton y a ajouté la description anatomique et détaillée de chaque animal. Si le travail de M. de Buffon est plus brillant, s'il est reçu avec plus d'empressement de la part

1. (Par Gain de Montagnac, ancien capitaine au régiment de Riom.) La Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12. Bachaumont et Quérard donnent à ce livre le titre d'*Amusements philosophiques*; le premier en parle à la même date que Grimm (23 juillet 1764), et comme de l'œuvre d'un militaire; une confusion s'est peut-être néanmoins produite sur le titre.



du plus grand nombre, qui ne cherche à avoir que des notions générales, il faut convenir que celui de M. Daubenton sera bien précieux à la postérité : car si jamais la science de la nature peut faire quelque progrès, ce sera par de tels travaux répétés, comparés et transmis de siècle en siècle ; si Aristote ou Plinè avait eu son Daubenton, on sent aisément que nous serions débarrassés de beaucoup d'incertitudes et d'obscurités et que l'histoire naturelle en serait un peu plus avancée. On a reproché à M. de Buffon une trop grande facilité à créer des systèmes et à s'en engouer ; on a dit qu'il voyait moins la nature dans ses opérations que dans sa tête ; de savants naturalistes des pays étrangers, et surtout d'Allemagne, où cette science est particulièrement cultivée, ont relevé un grand nombre de ses erreurs. Malgré tout cela, M. de Buffon aura toujours la réputation d'un philosophe distingué ; l'élévation de ses idées et de son style lui donnera toujours un droit incontestable à l'emploi difficile et glorieux d'historien de la nature. Si des gens d'un goût sévère lui reprochent un peu trop de poésie dans son style, il faut convenir que ce défaut se pardonne bien plus aisément que la sécheresse et la pauvreté qu'on remarque dans d'autres ouvrages philosophiques de notre temps.

L'étude de la nature serait la plus digne d'occuper le premier âge et d'entrer principalement dans le plan de notre éducation. Au lieu de faire perdre aux jeunes gens un temps précieux dans des exercices gothiques, qu'on a compris dans les collèges sous le nom de rhétorique et de philosophie, et qui ne servent qu'à gâter l'esprit, ne serait-il pas beaucoup plus convenable de leur meubler la tête de mille connaissances certaines et utiles pour tout le reste de la vie ? Cette étude, jointe à celle des arts mécaniques, non moins recommandable, rendrait la première éducation moins sédentaire et plus conforme au vœu de la nature, qui exige un mouvement continuel pour l'âge de la croissance ; le maître se promènerait avec ses disciples, de campagne en campagne, d'ateliers en ateliers, au lieu de les renfermer dans de vastes prisons et de les occuper à composer un thème ; à argumenter sur une thèse et à d'autres travaux aussi nuisibles qu'insipides. Cette étude conviendrait particulièrement à la curiosité du premier âge. L'ardeur de s'instruire est plus grande dans l'enfance, et la mémoire toute fraîche

recevrait une nomenclature utile et réelle, au lieu de ce fatras de termes scolastiques, métaphysiques, théologiques, dépourvus de sens et d'idées. Comme l'éducation publique, dans des États immenses tels que les nôtres, ne saurait être que vague et indéterminée, l'étude de la nature et des arts mécaniques aurait encore l'avantage d'être également utile dans toutes les conditions de la vie. Quelque état qu'un jeune homme embrasse au sortir de l'enfance, il lui sera toujours honteux de ne rien connaître aux productions naturelles et d'ignorer la manière dont se fabriquent le linge et le drap qu'il porte. Enfin l'avantage le plus décisif de cette étude sur celle dont on occupe la jeunesse serait d'accoutumer l'esprit, dès les premiers pas qu'il fait, à penser avec justesse, à ne se pas payer de mots, à comprendre de bonne heure les bornes et la pauvreté de nos connaissances, à sentir combien il est difficile d'échapper à l'erreur, à apprendre le grand art de douter, de se défier de ses lumières, d'être modeste et sage ; qualités sans lesquelles on ne peut devenir un bon esprit, et que la véritable science peut seule donner à la jeunesse, naturellement confiante et présomptueuse. Rien, en effet, ne paraît plus propre à tempérer notre orgueil que l'état où se trouve l'histoire de la nature. Malgré les efforts de tant de siècles et les travaux de tant d'excellentes têtes, on n'y saurait faire un pas sans rencontrer des difficultés et des incertitudes. Les faits manquent partout, et partout les philosophes leur ont substitué leurs faux systèmes. Il y a même apparence que la nature restera pour nous éternellement impénétrable, et qu'elle se refusera toujours à notre regard audacieux et faible. L'étude de la nature sera donc moins pour nous un moyen de perfectionner la science qu'un avertissement utile de la faiblesse de nos organes, des bornes de notre esprit et de la vanité de nos travaux.

Deux choses semblent s'opposer à la perfection de cette science : la brièveté de la vie et les barrières insurmontables que la nature a élevées entre les espèces. Je ne parle pas seulement des espèces sauvages et carnassières que leur instinct éloigne de l'homme et rend indomptables ; mais celles que nous avons réduites en servitude ou à l'état de domesticité, depuis l'antiquité la plus reculée, ne se refusent pas moins à notre curiosité et à notre instruction. Nous connaissons sans doute le

chat et le chien un peu mieux que le lion et la panthère ; mais combien de questions importantes et essentielles à éclaircir sur ces animaux qui vivent avec nous depuis tant de siècles ! Nous n'aurons des idées nettes sur leur organisation, sur leurs perceptions, sur leur manière de recevoir et de communiquer leurs idées, que lorsqu'il y aura des Buffons parmi eux comme parmi nous, et que nous pourrons lire l'histoire naturelle qu'ils auront écrite de leur espèce. Ces Buffons, chiens ou chats, tomberont dans d'étranges bévues. Il y a grande apparence que le chat fera une description plus magnifique de la Chartreuse de la rue d'Enfer que du palais de Versailles ; que saint Bruno sera pour lui un plus grand homme que Louis XIV, parce qu'il aura procuré aux chats l'occasion de faire toute l'année, bien à leur aise, excellente chère en maigre tandis qu'il n'y a à Versailles que des viandes et du tumulte. L'historiographe des loups ou des oiseaux de proie ne manquera pas de consacrer, dans ses fastes, l'année 1757 comme une des plus heureuses. Neuf batailles rangées en moins de huit mois de temps ! Quelle abondance de gibier ! Mais il dira que le bonheur du monde a toujours été en diminuant depuis ce moment, et que, vers l'année 1763, une disette générale et affligeante a succédé à tant d'abondance<sup>1</sup>. Au milieu de ces beaux raisonnements, auxquels ceux de nos philosophes ne ressemblent que trop souvent, nous serions bien surpris d'apprendre des vérités sur la nature, sur le caractère, sur les mœurs de ces espèces dont nous ne nous étions jamais doutés, quoiqu'elles nous eussent, pour ainsi dire, crevé les yeux depuis cinq ou six mille ans.

Il est évident que l'histoire de la nature est différente pour chaque espèce, et que chaque être lit dans ce grand livre, comme il peut, avec les yeux qu'il a reçus, c'est-à-dire suivant les organes et les facultés dont il est doué. Tous les objets extérieurs sont modifiés par nos organes, dont la faiblesse et les bornes nous mettent à tout instant dans le cas d'une ignorance invincible et nous empêchent d'assigner un certain degré d'évidence même aux choses que nous croyons le mieux savoir. Le moucheron, presque imperceptible, qui erre sur le front du professeur d'histoire naturelle comme sur un vaste

1. La paix conclue après la guerre de sept ans. (T.)

continent bordé d'un côté d'immenses forêts, et, de l'autre, de gouffres et de précipices, tandis que celui-ci explique gravement à ses écoliers la science de la nature; ce moucheron, s'il pouvait se faire écolier pour un moment, serait bien étonné d'apprendre que ce vaste continent, dont la solitude l'effraye, n'est pas la moitié du visage d'un animal appelé homme, qui fait tant de train dans ce monde sans que les mouchérons s'en doutent seulement, et dont un doigt porté sur le front, sans dessein, peut devenir aussi funeste au voyageur moucheron que l'éroulement d'une montagne au voyageur homme. Il est constant que l'homme n'a, à cet égard, aucune supériorité sur la créature la plus chétive. L'erreur nous environne également avec la différence que le moucheron vraisemblablement ne consume pas l'instant de son existence à faire des systèmes et des raisonnements à perte de vue, et que tous les étonnants efforts du génie de l'homme ne lui ont appris qu'à connaître sa faiblesse, en l'embarrassant d'incertitudes, de doutes, de difficultés inexplicables. La brièveté de la vie paraît opposer des obstacles insurmontables aux progrès de cette science. Même en réunissant nos travaux, en les dirigeant vers un but commun, nous ne pouvons nous flatter de recueillir assez de faits pour constater les principes généraux et les lois constantes de la nature. Tout notre savoir-faire consiste à généraliser nos idées, à imaginer des rapports qui n'existent que dans notre tête, et qui, pour faire honneur à notre imagination ou à notre sagacité, n'en sont pas moins chimériques; à former enfin, d'après quelques faits particuliers, des inductions sur lesquelles nous établissons des lois prétendues éternelles et invariables que la nature n'a jamais connues. Ainsi la source des erreurs est en nous-mêmes, et par conséquent intarissable. Si l'invention de quelques arts utiles paraît nous avoir donné quelques avantages sur les anciens, si la facilité de voyager facilite les moyens de s'instruire, si l'établissement des postes rend la communication des lumières prompte et aisée, si l'imprimerie et l'art de représenter les objets par la gravure paraissent fixer la science en multipliant l'instruction et en portant les connaissances acquises d'une extrémité du globe à l'autre, nous sommes trop continuellement sujets à des révolutions physiques et morales pour tirer de cette circulation des avantages durables : un instant

malheureux, un incendie, un ouragan, un tremblement de terre, un homme puissant et absurde, fléau plus cruel que tous les autres, suffit pour anéantir les fruits de vingt siècles d'effort et de génie.

Les naturalistes nous ont donné de belles méthodes, de beaux systèmes ; ils savent classer les êtres avec plus d'ordre et d'exactitude que nos intendants n'en mettent à classer les matelots dans les provinces maritimes ; mais la nature méprise ces classes et se moque de nos méthodes. Quel philosophe est assez hardi pour oser assurer qu'il n'y a point d'espèces perdues depuis cinq ou six mille ans que nous prétendons savoir quelque chose de l'histoire de notre globe, ou qu'il ne s'en est pas formé de nouvelles pendant cet intervalle, et qu'il ne s'en forme pas journellement ? Pour prononcer sur ce seul point, il faudrait être immortel et remplir à la fois tout l'univers, comme cet être en question que nous connaissons si bien. La rapidité et la brièveté de notre existence nous doivent sans cesse rappeler ce joli mot de Fontenelle : « De mémoire de rose, on n'a vu mourir un jardinier. » Il est évident que, pour les roses, le jardinier est un être immortel. Qu'une rose qui voudrait expliquer à ses sœurs les lois éternelles de la nature nous paraîtrait absurde et ridicule !

En lisant les deux nouveaux volumes que MM. de Buffon et Daubenton viennent de publier et qui font le dixième et le onzième de leur ouvrage, vous aurez occasion de vous confirmer dans toutes ces idées. On trouve dans le dixième l'histoire et la description d'un grand nombre d'animaux du Nord, de l'Afrique et de l'Amérique, dont les noms sont à peine connus. Tels sont l'ondatra et le desman, le pecari ou le tajacu, la roussette et le vampire, le polatouche, le petit-gris, le palmiste, le barbaresque et le suisse ; le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ; le pangolin et le phatagin, les tatous, le paca ; le sari-gue ou l'opossum ; la marmose, le cayopollin. Tout le travail de nos deux académiciens se réduit à la dissection de quelques individus de ces espèces, opération utile sans doute, mais qui ne répand aucune lumière sur leur nature, sur leur espèce, sur leur instinct, sur leurs mœurs, etc. L'histoire que M. de Buffon en a voulu tracer ne consiste que dans une réfutation assez ennuyeuse des erreurs où d'autres naturalistes sont tombés sur

ces espèces, mais sans qu'il ait pu substituer à ces erreurs des notions plus certaines : les faits et les connaissances manquent partout; les conjectures et les inductions les remplacent bien mal. Le onzième volume est plus intéressant. Il traite de l'éléphant, le premier des animaux; du rhinocéros, du chameau et dromadaire; du buffle, bonasus, aurochs, bison et zébu; du mouflon et des autres brebis; de l'axis, ou la biche de Sardaigne, ou le cerf du Gange; enfin du tapir, ou l'anta du Brésil. L'histoire de l'éléphant et celle du chameau sont les deux morceaux distingués; mais on admire dans tous les articles de M. de Buffon ce coup d'œil philosophique, cette tête saine et sage, ce style noble, élevé, majestueux, qui enchante et agrandit pour ainsi dire le lecteur. Je me bornerai à quelques remarques, plus du ressort du goût que de la science. En rendant compte des respects qu'on rend aux éléphants dans les cours indiennes, M. de Buffon observe que l'empereur vivant est le seul devant lequel les éléphants fléchissent les genoux, et que ce salut leur est rendu par le monarque. « Cependant, ajoute l'historien, les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens. » Voilà un plaisant argument; mais il est plus ingénieux et poétique que philosophique. C'est un raisonnement à la Juvénal; il s'emploierait très-bien dans une satire, mais non pas dans un ouvrage sérieux. En parlant de l'art avec lequel les Hottentots savent dresser le bœuf sauvage, M. de Buffon dit : « Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs des bêtes; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même? » Il n'y a point d'enfant qui ne puisse répondre à cette question.

Dans son Discours sur les animaux de l'ancien et du nouveau continent, M. de Buffon a exposé une assez belle et grande vue. Il prétend qu'on ne trouve dans l'Amérique que les animaux qui ont pu passer dans ce nouveau continent par le nord de l'ancien. Tous ceux à qui leur tempérament ne permet pas de subsister dans le nord ne se trouvent pas dans le nouveau monde, parce qu'ils n'ont trouvé aucun passage praticable. Cette conjecture est belle et philosophique; mais il faut bien se

garder de lui assigner un degré de certitude qu'elle ne saurait avoir, à cause de la disette des faits et des observations. Par exemple, M. de Buffon remarque qu'on n'a pas trouvé de bœufs dans l'Amérique méridionale, où il n'y a aujourd'hui que des bœufs sans bosse qu'on y a transportés d'Europe depuis la découverte, au lieu que l'Amérique septentrionale s'est trouvée remplie de bisons ou de bœufs à bosse. « Ces bisons, dit M. de Buffon, y ont passé par le nord de l'Europe. » Cependant il assure lui-même qu'il n'y a dans les parties septentrionales de l'ancien continent que des aurochs ou bœufs sans bosse, et que le bison ou bœuf à bosse est un animal des pays méridionaux. Suivant ces observations, c'est l'aurochs qu'on devrait trouver dans l'Amérique septentrionale, et non le bison.

Finissons par un fait important que M. de Buffon a ignoré sans doute, puisqu'il n'en parle pas, et que je tiens de M. l'abbé Galiani, qui s'en est assuré par lui-même ; c'est que le rhinocéros a deux langues distinctes, placées l'une sur l'autre, de manière que l'inférieure avance jusque sur les bords de la gueule, comme dans les autres animaux, et que la supérieure couvre la moitié de l'autre depuis sa racine. Pour en comprendre le mécanisme, il faut se souvenir que le rhinocéros, ayant le col excessivement court et raide, ne serait guère en état de se procurer sa subsistance sans un museau très-allongé, au bout duquel la lèvre supérieure, avançant de beaucoup sur l'inférieure, lui sert, comme la trompe à l'éléphant, à ramasser sa nourriture et à la porter sur sa première langue. Celle-ci la jette sur la seconde, qui en fait la déglutition. Notre langue suit un mécanisme à peu près pareil. Elle est élevée vers son milieu comme un pont, et c'est ce pont qui porte les aliments, après la trituration, à l'orifice du gosier. Vraisemblablement la première langue du rhinocéros manquerait de ressorts à cause de sa longueur ; pour se former en pont, il a fallu à l'animal une seconde langue pour recevoir les aliments et les porter en arrière. Beau sujet de dissertation pour les sectateurs des causes finales !

— On a agité dans un grand conseil, tenu avant le départ de la cour pour Compiègne, l'importante question de la libre exportation des grains, et la liberté de ce commerce a été accordée sous de certaines restrictions qui ne la gêneront pas si elle

ne rencontre pas d'autres obstacles dans l'exécution. On prétend que M. le Dauphin a dit qu'il était du parti de la libre exportation avec environ douze millions de Français, et que le roi s'est rangé du côté des jeunes : car les vieilles perruques étaient toutes pour les lois de prohibition, et ne voyaient que famine et calamités dans le libre commerce des blés. L'esprit de règlement nous obsède, et nos maîtres des requêtes ne veulent pas comprendre qu'il y a une infinité d'objets dans un grand État dont le gouvernement ne doit jamais s'occuper. Feu M. de Gournay, excellent citoyen, respectable par sa droiture et ses lumières, et qui nous a été enlevé trop tôt, disait quelquefois : « Nous avons en France une maladie qui fait bien du ravage ; cette maladie s'appelle la bureaucratie. » Quelquefois il en faisait une quatrième ou cinquième forme de gouvernement, sous le titre de *bureaucratie*. A quoi bon en effet tant de bureaux, tant de commis, tant de secrétaires, tant de subdélégués, tant de maîtres des requêtes, tant d'intendants, tant de conseillers d'État, si la machine va d'elle-même, et qu'il ne reste point de règlement à faire, pas une pauvre petite formalité à observer ? Vous voyez bien que pour tous ces gens-là la liberté du commerce des grains doit être une hydre abominable. En tous pays la raison ne s'établit qu'à la longue et qu'après avoir terrassé tous les monstres et tous les fantômes du préjugé et de la pédanterie. Voici la première victoire qu'elle remporte en France, à force de brochures, après un combat de douze à quinze ans : car il s'est bien passé quinze ans depuis l'excellent *Essai sur la police des grains*, publié par M. Herbert<sup>1</sup>, qui, quelques années après son ouvrage, s'est défait lui-même pour s'être ruiné par des entreprises malheureuses<sup>2</sup>. Tous ceux qui ont écrit depuis sur ce sujet n'ont fait que répéter les idées de M. Herbert ; mais cette répétition même était nécessaire pour faire réussir enfin un projet si salutaire. Comment se peut-il donc qu'on ait défendu, en dernier lieu, d'écrire les sur affaires d'administration et de finance ? Indépendamment de l'odieux des lois prohibitives, lorsqu'elles ne sont pas d'une néces-

1. Grimm se trompe : l'*Essai sur la police générale des grains* a été publié par Herbert en 1754 et non avant. Voir tome II, page 339.

2. Voir tome III, page 482.



sité absolue, ne sent-on pas que quand sur dix mille sottises qu'on imprime il ne se trouverait qu'une vérité, une vue utile, elle suffirait pour dédommager de l'inutilité des autres ?

Parmi les ouvrages qui ont paru depuis quelques mois sur cette matière, il faut compter celui de M. Dupont, sur l'exportation et l'importation des grains <sup>1</sup>, et une brochure de M. Abeille, intitulée *Réflexions sur la police des grains en France et en Angleterre* <sup>2</sup>. Ce dernier morceau est très-bien fait. Il me reste une inquiétude que je n'ai remarquée à aucun des auteurs qui ont écrit sur cette matière. Si la liberté de ce commerce s'établit en France en vertu des dernières résolutions, je ne doute pas qu'elle ne devienne une source de prospérité intarissable, et que cette seule permission ne soit plus effrayante pour les Anglais que toutes nos forces ensemble ; mais pour en tirer tous les avantages que la France est en droit d'en attendre, ne faudrait-il pas en même temps abolir la taille arbitraire, le plus grand de nos maux ? Car lorsqu'une culture heureuse et libre aura procuré de l'aisance au laboureur français, si indigent, si malheureux aujourd'hui, ne serait-il pas à craindre que monsieur le subdélégué, le voyant mieux vêtu, sa femme et ses enfants mieux entretenus, n'en prenne occasion de l'augmenter à la taille ? Ce serait un moyen sûr de lui faire passer l'envie de s'enrichir par une culture améliorée.

M. l'abbé Morellet a aussi publié un fragment de trente-cinq pages sur la police des grains <sup>3</sup>. Il prétend dans cette lettre que les faits sont inutiles en matière d'administration, et ne doivent rien prouver ; que c'est par des principes qu'il faut se conduire et non par des faits. En honneur, M. l'abbé Morellet se moque un peu de nous. Les principes sont-ils autre chose que ce qui résulte des faits ? Lorsqu'un fait paraît contraire à un bon principe, ou favorable à une absurdité, c'est une preuve qu'il y a quelque chose de caché dans ce fait, et que je n'en ai qu'une connaissance imparfaite : car un fait réel ne saurait être contraire à un bon principe, ou ce principe cesserait de l'être si le

1. *De l'Exportation et de l'Importation des grains*, 1764, in-8°.

2. M. Abeille n'est mort qu'en 1807, âgé de quatre-vingt-huit ans. On a de lui d'autres écrits sur des questions d'économie politique. (B.)

3. *Lettre sur la police des grains*, 1764, in-12.

fait lui était véritablement opposé. Ainsi, quoique notre cher abbé ait hasardé cette assertion d'un ton très-affirmatif, il me permettra de croire qu'il ne sait ce qu'il dit<sup>1</sup>.

15 juillet 1764.

On a donné le 5 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation des *Triumvirs*, tragédie nouvelle. C'est le dernier triumvirat de Rome dont il est question ici, c'est-à-dire celui de Marc-Antoine, de Lépide et d'Octave. Feu Crébillon avait traité le même sujet; ce fut sa dernière pièce que nous vîmes jouer et tomber, il y a dix à douze ans. L'auteur de la tragédie nouvelle est anonyme; on prétend que c'est un ex-jésuite qui s'appelle Marchand, et je ne serais pas éloigné de croire cette pièce l'ouvrage d'un homme de collège<sup>2</sup>. Cette tragédie est tombée, et n'a point reparu. J'en ai vu cependant réussir de plus mauvaises: réussir, c'est-à-dire avoir un succès passager, et je crois que ceux qui ont applaudi *Cromwell* en dernier lieu n'étaient pas en droit de siffler *les Triumvirs*; mais enfin, le parterre n'était pas disposé cette fois-ci à l'indulgence. Julie disait à Octave, au dernier acte, avec emphase, en montrant Pompée :

Nous nous aimons tous deux pour le bonheur du monde.

Ce vers et quelques autres aussi plats firent rire. Les acteurs, en général, jouèrent fort mal. Le rôle du jeune Pompée, en particulier, était aussi mal fait que mal rendu, et le public fit justice de celui à qui Octave avait pardonné trop légèrement.

Il s'en faut bien sans doute que cette tragédie soit un bon ouvrage. Les trois derniers actes surtout sont pitoyables, et toute la fable en est ridicule et absurde. Faire dépendre le sort

1. Morellet, à la suite de ses *Mémoires*, dans des *Observations sur la Correspondance littéraire de Grimm*, a répondu à ces attaques.

2. D'autres attribuèrent le *Triumvirat* à Chabanon, d'autres à M<sup>me</sup> Guibert (*Biographie universelle*, t. XVI, p. 67), mais personne ne songea à Voltaire, qui en était le véritable auteur, et Grimm, dans l'ignorance comme tout le public, jugea la pièce avec plus de sévérité sans doute qu'il n'en eût mis s'il eût su qu'elle était du patriarche. (T.)

du triumvirat et de l'empire du monde de l'intrigue de deux femmes et de l'intérêt de leur passion, voilà une invention peu heureuse. L'intérêt ne pouvait d'ailleurs tomber sur aucun acteur, et le dénouement ne pouvait être satisfaisant. On voit que l'auteur a compté sur l'effet que ferait l'assassinat d'Octave au quatrième acte; mais cet événement n'en pouvait faire aucun, parce que tout le monde savait d'avance que l'auteur serait obligé de ressusciter Octave dans l'acte suivant. Il n'en coûte rien au poète de conduire son petit Pompée jusqu'au lit d'Octave sans que personne s'oppose à leur passage; mais enfin, il faut bien qu'ils le laissent vivre, malgré qu'ils en aient, et de quelque commodité qu'il fût pour eux de s'en débarrasser. Avec tout cela, malgré une intrigue très-informe, malgré beaucoup d'absurdités et de platitudes dans le plan et dans les détails, si l'on m'assurait que l'auteur n'a que dix-huit ans, je n'en désespérerais pas. C'est que le ton en général est bien; c'est que tous ces personnages parlent assez en Romains, et qu'ils ont assez les idées et la tournure de leur siècle, et que ce mérite est fort rare; c'est que le poète exprime ses idées souvent assez heureusement, qu'il les tire du fond de son sujet et des exemples domestiques, et que c'est ainsi que se traitent les grandes affaires, et non par maximes et avec cette fausse emphase si commune dans nos tragédies, et si fastidieuse aux gens de goût; c'est que son style, quoique inégal et souvent faible, m'a pourtant paru le véritable style de la tragédie, aussi longtemps qu'on la fera en vers alexandrins; c'est qu'il serait pardonnable à un enfant, d'ailleurs de beaucoup de talent, de manquer un sujet qui exige le génie de Sophocle, c'est-à-dire les talents de grand poète et de grand homme d'État réunis, pour être traité convenablement. Jugez quel terrible effet aurait produit sur les théâtres des anciens cette scène entre Octave et Marc-Antoine, où ils décident du sort de Rome, où ils auraient marchandé entre eux la vie de tant de grands personnages, de tant d'illustres Romains; où l'un aurait sacrifié son ami, son bienfaiteur, pour obtenir de l'autre la proscription de son frère ou de son allié; où enfin l'intérêt aurait fait taire et la voix du sang, et celle de l'amitié, et celle de la reconnaissance! Voilà un grand et illustre spectacle, digne d'être montré à une nation; mais de tels spectacles ne se verront que lorsque les théâtres redevien-

dront une école publique de mœurs et une des plus importantes institutions du gouvernement. Aussi longtemps qu'on n'ouvrira les théâtres que pour l'amusement et le délassement d'un certain ordre de citoyens, je l'ai déjà dit, il faudra renoncer à voir la tragédie reprendre son ancien et véritable lustre. C'est bien sur un théâtre où l'on ne peut faire de tragédie sans qu'il y ait de rôle de femmes qu'il faut traiter le sujet du triumvirat! Tout poète qui est obligé de mêler aux grands intérêts d'Octave et d'Antoine les petits intérêts de Fulvie et les tendres intérêts de Julie est sûr de faire un mauvais ouvrage; tout poète qui entreprend de faire régler aux triumvirs leurs affaires en vers alexandrins peut se flatter de leur mettre dans la bouche quelques vers heureux, mais n'approchera jamais du naturel et de la force d'une telle discussion, ni de l'effet terrible que produirait une telle conférence.

— M. Algarotti vient de mourir en Italie. Cet homme est célèbre en Europe par ses liaisons et par le séjour qu'il a fait auprès d'un grand roi<sup>1</sup>. Il a écrit dans sa langue un *Newtonianisme pour les dames*, ou des entretiens dans lesquels il explique le système de Newton, comme Fontenelle avait expliqué, dans ses *Mondes*, le système de Descartes. Cet ouvrage, trop vanté par M. de Voltaire, a été traduit en français<sup>2</sup>, et a eu une vogue passagère à Paris; mais il est oublié aujourd'hui. M. Algarotti a fait d'ailleurs plusieurs petits écrits sur la poésie et sur les beaux-arts. Il y en a un dans lequel il désire que l'opéra italien, en conservant sa musique, adopte le plan et la constitution de l'opéra français, en associant les ballets et les chœurs au fond du poème. Cela a été tenté il y a quelques années sans succès, à Parme, par ordre de l'infant. On traduisit l'opéra d'*Armide* de Quinault, que les Français regardent comme le chef-d'œuvre de leur théâtre lyrique; on traduisit encore l'opéra d'*Hippolyte et Aricie*; un des plus célèbres maîtres modernes, Fraetta, les mit en musique; la Gabrieli, la divine Gabrieli, y chantait; la nouveauté du spectacle avait attiré un monde pro-

1. Algarotti mourut à Pise le 3 mars 1764; il était né le 11 décembre 1712. Il jouit de la plus grande faveur auprès de Frédéric II, qui le fit comte. (T.)

2. *Newtonianisme pour les dames, ou Entretiens sur la lumière, les couleurs et l'attraction*, traduit par Duperron de Castéra, 1738, 2 vol. in-12.

digieux de toutes les parties d'Italie, mais, malgré tout ce qu'on a imprimé dans les feuilles publiques pour les vanter, ces opéras n'eurent point de succès. Le comte de Durazzo, intendant des spectacles à la cour de Vienne<sup>1</sup>, a fait faire, en dernier lieu, un pareil essai dans l'opéra d'*Orphée et Eurydice*, mis en musique par le chevalier Gluck. Cet ouvrage, dont j'ai eu occasion de voir la partition, m'a paru à peu près barbare. La musique serait perdue si ce genre pouvait s'établir; mais j'ai trop bonne opinion des Italiens, nos seuls maîtres dans les arts, pour craindre que ce faux genre leur plaise jamais. Je crois avoir démontré dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Poëme lyrique*, que le plan et la constitution de l'opéra français sont aussi vicieux que sa musique est froide et ennuyeuse, et que c'est un reste de barbarie qui nous a fait associer, ou plutôt confondre dans un même drame, deux imitations aussi distinctes que le chant et la danse.

Pour revenir à M. Algarotti, ce que je trouve de plus beau et de plus glorieux, c'est qu'il a pu laisser par son testament une marque de souvenir au roi de Prusse et une autre à M. Guillaume Pitt. C'est annoncer au public qu'il a été honoré de l'amitié de deux grands hommes, et je trouve plus de vanité à cela qu'à son épitaphe, quoi qu'en disent les pédants. Il a ordonné qu'on mit sur sa tombe : *Hic jacet Algarottus, sed non omnis* (Ci-gît Algarotti, mais pas tout entier). Cette épitaphe peut paraître chrétienne ou dévote, si vous voulez; mais pour vaine, je ne le sens pas. Je crois d'ailleurs que ce n'est que la parodie de celle qu'un autre Italien célèbre, dont le nom ne me revient pas, fit mettre sur sa pierre : *Hic jacet... totus* (Ci-gît un tel, tout entier). L'abbé Galvani prétend que l'épitaphe de M. Algarotti appartient de droit à Farinelli, ou à Caffarelli, ou à Salimbeni<sup>2</sup>, à qui il convient de la restituer.

— La mort vient de nous enlever, à un âge peu avancé, M. Le Vayer, ancien maître des requêtes<sup>3</sup>. C'était un homme moins célèbre que savant et aimable. Il possédait toutes les langues anciennes et modernes, et avait, avec un esprit droit,

1. C'est à ce comte Durazzo qu'est adressée la *Correspondance* de Favart. (T.)

2. Chanteurs italiens auxquels on avait procuré des voix de ténor très-élevées. (T.)

3. Jean-François Le Vayer de Marsilly, auteur de plusieurs ouvrages, mourut le 5 juin 1764. (T.)

des connaissances fort variées. Il avait été, dans sa jeunesse, de la cour de M<sup>lle</sup> de Charolais. Plusieurs couplets charmants, où la beauté et les grâces de cette princesse sont célébrées, sont de M. Le Vayer. Il se perd tous les jours de bien jolies choses en ce genre, et c'est dommage. On prétend que ces riens ont nui à la fortune de M. Le Vayer dans la carrière qu'il avait embrassée. Les pédants voudraient bien établir qu'il faut être aussi sot qu'eux pour être capable de places et d'emplois sérieux; ils ont du moins grand intérêt et grand soin de décrier les gens d'esprit. La vie privée, à laquelle M. Le Vayer se vit condamné, ne lui fut pas à charge. Il jouissait d'une fortune considérable avec une femme aimable qu'il aimait beaucoup et dont il était adoré. Il passait une grande partie de l'année dans ses terres, où il faisait du bien, et où sa mémoire sera longtemps en vénération. Il est mort d'une manière bien malheureuse; il avait coutume de se baigner chez lui dans un bain, qu'on lui chauffait au moyen d'un cylindre rempli de charbons allumés. Le domestique, qui avait placé le cylindre à côté de la baignoire lorsque son maître y fut entré, oublia, en s'en allant, de l'emporter avec lui. On sait que la vapeur du charbon, qui ne peut se dissiper dans l'air, est un poison prompt et actif auquel rien ne résiste. On trouva le maître et son chien, qu'on avait enfermé avec lui dans la chambre du bain, sans vie.

— Il vient de paraître un nouveau roman intitulé *Lettres du marquis de Roselle*, en deux parties, par M<sup>me</sup> Élie de Beaumont, femme du célèbre avocat de ce nom. Le marquis de Roselle est un jeune seigneur fort riche, qui, entrant dans le monde avec un cœur tout neuf, un caractère honnête et des passions très-vives, tombe dans les pièges d'une fille de l'Opéra, qui joue la vertu avec lui et lui tourne la tête au point de le déterminer à l'épouser. Il est prêt à consommer cet acte de folie et de honte, lorsqu'on réussit à lui ouvrir les yeux. Cette passion insensée ayant dérangé sa santé, on l'envoie aux eaux, où il devient amoureux d'une fille de condition peu riche, mais d'ailleurs charmante, et l'épouse au grand contentement de tout le monde. Voilà toute la fable, qui est assez plate, comme vous le voyez. Ce M. de Roselle est un sot enfant, dont l'aveuglement pour une courtisane est trop bête pour intéresser. Il fallait un prodigieux génie pour rendre cette situation suscep-

tible d'intérêt, et M<sup>me</sup> de Beaumont n'en a pas l'ombre. Son roman a pourtant eu une sorte de succès : c'est qu'il est rempli de sentiments honnêtes et d'une sorte de morale à la portée de tout le monde ; on y trouve même quelques sermons assez chauds. On ne peut refuser de l'estime à une femme qui a écrit les *Lettres du marquis de Roselle*, mais on l'estimerait encore davantage si, après les avoir écrites, elle les eût jetées au feu parce qu'elle en aurait senti la médiocrité.

— Et pour grossir le fagot, on peut y ajouter plusieurs morceaux de poésie, les uns très-médiocres, les autres détestables, comme une *Ode sur l'imprimerie ; la Population et la Beauté*, deux odes par M. Sabatier ; une imitation allégorique de la dixième églogue de Virgile ; une autre imitation philosophique et morale, et très-froide, d'après Juvénal<sup>1</sup>, sur les passions et la vanité de toutes choses, par M. Rochon de Chabannes, auteur de la petite comédie d'*Heureusement* et d'une autre petite pièce intitulée *la Matinée à la mode*. *Item*, un petit poëme en quatre chants sur l'incendie de la foire Saint-Germain et sa nouvelle reconstruction. *Item*, un poëme en trois chants, très-insipide et très-froid, intitulé *Mes Caprices, ou Spéculation sur l'homme*<sup>2</sup>. Ces trois chants ont pour objet l'imagination, l'esprit et le cœur. Mais les *Quatre Saisons*<sup>3</sup>, poëme par M. Le Bret, méritent la préférence sur tout le reste. Cela est excellent à force d'être mauvais. Excellente lecture pour se délasser et pour rire. Il ne faut pas confondre ce M. Le Bret avec M. Bret, auteur de quelques comédies médiocres, mais qui est un aigle en comparaison du chanfre des quatre saisons.

— *Les Muses françaises, première partie, contenant un tableau universel, par alphabet et numéro, des théâtres de France, avec les noms de leurs auteurs et de toutes les pièces anonymes de ces théâtres depuis les Mystères jusqu'en 1764*<sup>4</sup>. Je crois que ce catalogue très-complet de toutes les pièces dramatiques nous vient du laborieux chevalier de Mouhy, et on peut le

1. *Discours philosophique et moral en vers, à l'imitation de Juvénal*, Paris, 1764, in-12.

2. (Par Mauger, selon une note de Boulard.) Orléans, 1764, in-8°.

3. Paris, 1764, in-8°.

4. Paris, 1764, in-8°. Ce livre de Dudit de Mézières a été également attribué à un sieur Pijon, conseiller au présidial de Provins.

regarder comme son meilleur ouvrage, parce qu'il n'y a pas mis du sien.

— *L'Homme, ou le Tableau de la vie, histoire des passions, des vertus et des événements de tous les âges*, trouvée dans les papiers de feu M. l'abbé Prévost, avec figures, trois volumes in-12, voilà le titre d'une insigne rapsodie qu'on vient de publier sous le nom d'un auteur célèbre<sup>1</sup>, mort sur la fin de l'année dernière. Soit qu'on l'ait effectivement trouvée dans ses papiers, soit qu'un mauvais auteur ait voulu se servir d'un nom célèbre pour donner de la vogue à ses platitudes, on ne peut rien lire de plus détestable. On a publié dans le même temps la suite d'un roman que l'abbé Prévost avait commencé deux ans avant sa mort, et qu'il avait intitulé *le Monde moral, ou Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain*. Ce roman consiste en aventures détachées, et la suite, qui paraît en deux parties, est encore plus mauvaise que les premiers volumes, qui n'eurent aucun succès dans leur temps. Enfin on a ramassé en deux volumes des contes, aventures et faits singuliers recueillis de M. l'abbé Prévost. La plupart de ces rapsodies sont tirées du *Pour et Contre*, journal de ce laborieux écrivain. L'abbé Prévost était né avec beaucoup de talent; une conduite déréglée lui nuisit beaucoup. Il avait un besoin continuel d'argent, et il écrivait toujours. La réputation de ses premiers ouvrages le mit aux gages des libraires. Il aimait le vin et les femmes, et trouvait le secret de dépenser tout ce qu'il gagnait<sup>2</sup>.

— M. Necker, de Genève, chef d'une des plus fortes maisons de banque de Paris<sup>3</sup>, a lu à la dernière assemblée générale de la Compagnie des Indes un Mémoire au nom des députés des actionnaires, du nombre desquels il était. Ce Mémoire, qui a été

1. Cet ouvrage est de Paul Barrett, auteur du *Grelot*.

2. L'abbé Prévost était mort le 23 novembre de l'année précédente. Comme il traversait la forêt de Chantilly, il fut frappé d'une apoplexie soudaine. Des paysans relevèrent son corps privé de mouvement, et le remirent au curé le plus voisin. La justice fut appelée pour constater l'état du prétendu cadavre. L'officier public, descendu sur les lieux, agit avec une précipitation déplorable, et ordonna l'ouverture du corps. L'opérateur avait porté le premier coup, quand un cri se fit entendre; sa main glacée s'arrêta, mais il n'était plus temps. Tiré de sa léthargie par la vivacité de sa douleur, Prévost n'ouvrit les yeux que pour voir l'horreur de son sort, et il expira sur-le-champ. (T.)

3. Le même qui depuis fut ministre.



imprimé, trace le nouveau plan d'administration sur lequel la Compagnie se propose de continuer son commerce. Ce plan paraît très-bien combiné, et il vient d'être adopté par la Compagnie. M. Necker est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. En crayonnant à la fin de son Mémoire le tableau du véritable négociant, il a fait, sans le savoir, son propre portrait. Il serait à désirer que nous en eussions beaucoup qui lui ressemblassent. Le père de M. Necker, né à Custrin, était professeur en droit public à Genève, où il en publia des principes élémentaires, dont il se servait pour ses leçons<sup>1</sup>.

— Le P. Joseph Barre, chanoine régulier de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, vient de mourir dans un âge avancé. Il a fait plusieurs ouvrages de recherches, et surtout une *Histoire d'Allemagne* en plusieurs volumes in-4°, qui n'est point du tout estimée ni en France ni en Allemagne<sup>2</sup>.

— Nous avons deux graveurs qui ont commencé une fort belle entreprise. L'un, nommé Ficquet, gravera en petit format les portraits des hommes célèbres dans les lettres et dans les arts. Il nous a déjà donné ceux de La Fontaine, de M. de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et de plusieurs autres. Il compte donner celui de Pierre Corneille pour le mettre à la tête de l'édition que M. de Voltaire vient de faire au profit de sa petite-nièce. L'autre graveur, qui s'appelle de Marcenay, fera une suite de portraits de héros, de grands rois, de grands capitaines, de grands politiques, de grands hommes d'État. Il a commencé par ceux de Henri IV et du duc de Sully. C'est dommage que le burin de M. de Marcenay ne soit pas des plus estimés.

1. Necker (Charles-Frédéric), mort en 1760. On a de lui quatre *Lettres sur la discipline ecclésiastique*, et une *Description du gouvernement du corps germanique, appelé communément le Saint-Empire romain* (Genève), 1741, in-8°.

L'auteur dit, dans sa préface, qu'il avait séjourné à Ratisbonne, et passé quelques années à la cour de Vienne. Il n'était donc pas simplement maître d'école, comme l'ont annoncé des ennemis du ministre Necker. C'est le père de M<sup>me</sup> Necker qui avait été ministre et maître d'école dans un petit village. (B.)

2. Voir tome I<sup>er</sup>, page 125.

## AOUT

1<sup>er</sup> août 1764.

Il serait à souhaiter qu'on recueillit dans un *Lambertiniana* les mots et les traits particuliers de Benoît XIV<sup>1</sup>, le plus infail-  
 lible de tous les successeurs du prince des apôtres, parce qu'il  
 avait à lui seul plus d'esprit et d'agrément que tous ses prédé-  
 cesseurs ensemble. Ce grand et aimable pontife, voyant un jour  
 entrer chez lui l'ambassadeur de France, M. le cardinal de  
 Rochecouart, avec un air fort triste et un visage fort allongé :  
 « Eh bien ! qu'y a-t-il, monsieur l'ambassadeur ? » lui dit-il.  
 — Je viens de recevoir la nouvelle, répond celui-ci en soupi-  
 rant, que M. l'archevêque de Paris est de nouveau exilé. — Et  
 toujours pour cette bulle ? demande le pape. — Hélas ! oui,  
 saint-père. — Cela me rappelle, reprend le pontife, une aven-  
 ture du temps de ma légation de Bologne. Deux sénateurs pri-  
 rent querelle sur la prééminence du Tasse sur l'Arioste ; celui  
 qui tenait pour l'Arioste reçut un bon coup d'épée dont il mou-  
 rut. J'allai le voir dans ses derniers moments : « Est-il possible,  
 « me dit-il, qu'il faille périr dans la force de l'âge, pour l'Arioste  
 « que je n'ai jamais lu ! Et quand je l'aurais lu, je n'y aurais rien  
 « compris ; car je ne suis qu'un sot. » Quand on lit de ces traits,  
 tout hérétique qu'on est, on a envie de s'écrier : « *Sancte Bene-*  
*dicte, ora pro nobis,* et ne remets l'anneau du Pêcheur qu'à  
 ceux qui te ressemblent. » Le comte de Bissy nous dit un jour,  
 en parlant de ce pape et du bon Mahmoud, en son vivant Grand  
 Seigneur des Musulmans : « Ils sont si bons l'un et l'autre que  
 si on les changeait de place, qu'on fit l'un Grand Seigneur et  
 l'autre pape, personne ne s'en apercevrait. » Mais supposé que  
 ce troc n'eût pas produit de changement dans le monde, je  
 crois que le sérail, en revanche, s'en serait bien aperçu.

Cette dispute de la supériorité du Tasse ou de l'Arioste ne  
 dure en Italie que depuis quelque cent ans, et il faut espérer,  
 pour la consolation des oisifs, qu'elle subsistera encore plusieurs  
 siècles. Tous les gens d'esprit sont partagés sur la question,

1. Son nom était *Prosper Lambertini*.

lequel de ces deux poètes a le plus de mérite, et tous les sots prennent fait et cause pour l'un ou pour l'autre sans savoir pourquoi. A tout prendre, cela vaut encore mieux que de disputer sur la grâce efficace et sur d'autres questions aussi gaies et aussi intelligibles. L'argument qui m'a toujours paru le plus fort en faveur du Tasse, c'est que c'est le poète du peuple. Les gondoliers de Venise, les paysans de Toscane, ne chantent point les octaves de l'Arioste, mais celles du Tasse ; ils savent le Tasse par cœur. Mais si cet argument est concluant, il s'ensuit que les couplets d'*Annette et Lubin* sont préférables à la plus belle sonate de Lolli<sup>1</sup> : car on chante les premiers sur les théâtres, dans les rues, dans les ateliers, dans les boutiques, et tandis qu'un petit nombre de connaisseurs s'extasie au jeu du divin Lolli, la multitude reste insensible. On peut dire que c'est là le sort de l'Arioste en Italie. Il a sans doute, quant au nombre, moins de partisans que le Tasse ; mais ses partisans sont bien plus pétulants, plus enthousiastes, plus ivres que les autres. C'est l'élite des esprits délicats qu'un beau vers, qu'un trait de génie et de verve transporte hors d'eux-mêmes et affecte plus violemment et plus profondément en un clin d'œil que la beauté noble, soutenue et un peu froide du Tasse ne saurait faire en un an. C'est donc toujours un procès qui reste à juger entre le grand nombre et, s'il est permis de se servir de cette expression, ces gourmets en littérature, qui préfèrent ce qui est exquis et rare, et dont il n'appartient pas à tout le monde de sentir le charme, à une beauté plus commune et plus généralement sentie. Cette dispute occupa un jour les gens d'esprit qui étaient en usage de s'assembler à Rome, une fois la semaine, chez monsignor Forteguerra. Ce prélat, célèbre en Italie par l'étendue de son génie et de ses connaissances, se déclara pour le

1. Lolli est un virtuose attaché au duc de Wurtemberg, qui se trouve à Paris depuis quelques mois. C'est l'homme le plus éloquent que j'aie jamais entendu sur le violon ; il ravit, il trouble, il enchante ; son jeu est plein de hardiesse, mais la grâce ne l'abandonne jamais : ainsi, ce qu'on admire chez les autres comme difficulté vaincue prend chez lui un caractère aimable et touchant. Il est venu ici avec un autre virtuose nommé Rodolphe, qui appartient au même prince, et qui joue des concertos de cor de chasse comme d'autres en jouent sur la flûte. Il ne lui en coûte rien de jouer l'adagio en *fa ut fa*, tierce mineure. En fourrant la main droite dans le pavillon de son cor, il monte ou descend chromatiquement de demi-ton en demi-ton. Ce Rodolphe est un homme unique, et Lolli est divin. (GRAMM.)

Tasse. Il prétendit qu'il n'était pas bien difficile de réussir, lorsque, à l'exemple de l'Arioste, on pouvait tout se permettre, et, pour prouver ce qu'il avançait, il s'engagea de faire lui-même un poëme dans le goût de *Roland furieux*, et d'en apporter des essais à la prochaine assemblée. En effet, huit jours après cette espèce de défi, il lut les dix premiers chants du *Ricciardetto*, dont le reste fut achevé avec la même rapidité. Ce poëme eut une vogue étonnante, et sa réputation n'a point diminué depuis. On y trouve à peu près les mêmes personnages que l'Arioste a rendus célèbres; mais surtout on y trouve le génie et la verve qui ont immortalisé les productions de ce grand poëte. On peut dire que le *Ricciardetto* a fait plus de tort à l'Arioste que le Tasse ne lui en fera jamais, parce qu'il a partagé ses lauriers, au lieu que le Tasse jouissait d'un autre genre de gloire. Il faut dire aussi que monsieur Forteguerra soutint une mauvaise cause, peut-être, d'une manière victorieuse, et que le *Ricciardetto* ne prouve point du tout qu'il soit aisé de faire un poëme dans le goût du *Roland furieux*; mais qu'il prouve seulement que monsieur Forteguerra était un homme d'un grand génie et d'une fécondité incroyable, vu le peu de temps qu'il mit à la composition de son poëme. Ce prélat a laissé, entre autres productions précieuses, des *Sermones* en vers latins, dans le goût de ceux d'Horace, mais que sa famille n'a pas encore jugé à propos de publier, à cause de plusieurs traits répandus sur les plus illustres personnages d'Italie. C'est un ouvrage dont jouiront nos neveux, lorsque la génération renouvelée aura rendu ces traits indifférents.

Les cendres des grands hommes ne sont pas toujours respectées. Un rimailleur qui ne s'est point nommé vient de publier une imitation libre du *Ricciardetto* en vers français. Il n'en paraît que la moitié; l'auteur nous promet l'autre, au cas que celle-ci soit bien accueillie. En ce cas, nous pouvons être sûrs de ne la jamais voir<sup>1</sup>, car personne n'a pu soutenir la lecture

1. Grimm fut trompé, comme on le verra, car dans sa lettre de juin 1766 il annonce lui-même la publication de la traduction entière : *Richardet*, poëme par M. Dumouriez, 1766, 2 vol. in-8° et petit in-12. Il avait publié, en 1764, in-8°, les six premiers chants, c'est-à-dire la moitié de l'ouvrage, car il réduisit à douze les trente chants de l'original. Ce traducteur, auteur de plusieurs autres ouvrages, était le père du général qui depuis rendit ce nom si célèbre. Grimm annonce sa mort dans sa lettre du 15 avril 1769. Il était né en 1707. (T.)

d'une imitation aussi barbare et aussi plate. Ce poète ne mérite d'éloges que parce qu'il ne trompe pas un instant sur son talent. Voici son début :

Je ne sais d'où me peut être venue  
 Certaine humeur logée en mon cerveau  
 D'écrire en vers un ouvrage nouveau,  
 Dont la matière est assez inconnue.  
 Ma muse aussi l'est même d'Apollon <sup>1</sup>.  
 Fort peu lui chaut de lyre et d'harmonie;  
 A travers *champ*, loin du sacré vallon  
 Son *chant* s'égaré ainsi que son génie.

Quand un poète débute ainsi, on voit tout d'un coup ce qu'il sait faire, et on lui souhaite le bonsoir sans aucun regret. Il serait à désirer, pour ceux qui ne peuvent lire le *Ricciardetto* dans l'original, qu'on en publiât une traduction en prose qui pût faire connaître ce charmant poème; car de le traduire en vers français avec quelque fidélité, c'est une entreprise folle, et une simple imitation ne mérite point d'attention parce qu'elle ne donne aucune idée ni du génie, ni du goût, ni des qualités, ni des défauts de l'ouvrage original.

La dispute sur la préférence des auteurs est ordinairement une marque de la frivolité des esprits; elle ressemble à ces tracasseries d'étiquette qui s'élèvent dans les fêtes publiques, où chacun dispute le pas; mais quand il est question d'affaires sérieuses et importantes, ces futilités disparaissent. On a longtemps disputé en France sur la prééminence des anciens ou des modernes, et il n'en est pas resté un bon ouvrage. Il y a douze ans que l'arrivée de deux mauvais bouffons d'Italie fit disputer tout Paris avec acharnement sur la musique italienne et sur la musique française. La dispute de la préférence de Pierre Corneille sur Racine ressemble à celle qui partage l'Italie entre l'Arioste et le Tasse. On sait, par les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, et par d'autres monuments de ce temps, avec quel mépris les partisans de Corneille parlaient de Racine, et c'était alors le grand nombre; mais plus une nation cultive les lettres, plus le goût s'épure; l'élégance et l'harmonie, d'abord à peine sen-

1. On le croit sans peine, et ce beau vers le prouve. (GRIMM.)

ties, deviennent bientôt des qualités sans prix, et voilà la raison pourquoi Corneille perd tous les jours de ses partisans, et pourquoi Racine en acquiert tous les jours de nouveaux ; mais dans le fond, la dispute est frivole : parce que César est un grand homme, il ne s'ensuit pas que Pompée soit un polisson.

On a assez parlé des maux de la guerre ; les philosophes, les poètes, les âmes sensibles et tendres se sont efforcés à l'envi d'en faire un tableau effrayant ; mais la paix n'a-t-elle pas ses maux comme la guerre, et celle-ci n'est-elle pas aussi nécessaire que les ouragans le sont dans la nature pour ébrancher les arbres, purifier l'air, et donner du ressort à toute la machine engourdie par une température trop égale ? Je crois qu'on ferait un ouvrage neuf et intéressant sur les maux de la paix. Le repos et l'oisiveté qu'elle entraîne émoussent à la longue les esprits et leur ôtent la vigueur ; tout s'affaiblit et s'endort, et l'on ne s'occupe plus que de choses futiles et de niaiseries. De là la multiplicité des académies, le goût des disputes frivoles et du bavardage. L'esprit militaire se perd dans un long repos, et l'on n'est pas en droit de dire qu'il n'y a point de mal qu'une nation qui n'est plus dans le cas de se défendre perde l'esprit militaire. Il ne faut pas croire que cet esprit soit seulement utile à ceux qui combattent pour l'État : il se répand sur toutes les conditions d'une nation guerrière, il influe jusque sur les arts qu'on a appelés les arts de la paix par excellence ; la poésie, la peinture, la musique, tout en a besoin, tout en reçoit un caractère de vigueur, seul capable de rendre les productions d'un siècle dignes de l'admiration des siècles suivants ; tandis que la paix ne produit à la longue que des dissertations, des sonnets, des madrigaux, des fadeurs et des fadaïses. Lorsqu'on veut se former une juste idée de l'estime que mérite la nation italienne, il faut la considérer produisant tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres, après avoir absolument perdu l'esprit militaire au milieu de ses États divisés, et lorsque l'Italie était depuis longtemps le théâtre des querelles étrangères, sans que la nation y prit aucune part directe. Son génie a longtemps résisté aux effets inévitables de l'oisiveté ; mais, à la longue, il arrivera pourtant qu'il n'y aura plus en Italie que des arcadiens, des faiseurs de sonnets et des *cicisbei*, parce que la plus grande partie de la noblesse n'a d'état que celui de la robe ou de la

prélature. Heureusement pour les arts, il n'est pas à craindre que cette maladie de la paix gagne toute l'Europe, et il restera toujours assez de sujets de guerre pour nous conserver l'esprit militaire avec tous ses avantages.

— M. l'abbé de Mably vient de donner une nouvelle édition de son *Droit public de l'Europe depuis le traité de Westphalie*<sup>1</sup>. C'est un ouvrage utile, mais qui pourrait l'être davantage. On lit à la tête de chaque traité une espèce de discours sur les guerres et les négociations qui l'ont précédé. Vous trouverez dans ces morceaux une politique assez sensée, mais rarement lumineuse. Ils sont quelquefois accompagnés de petites dissertations sur des questions du droit politique importantes et curieuses. A la suite de ces discours, on trouve les articles de chaque traité; mais il fallait ou les rapporter tous, ou ne rapporter que ceux qui sont en vigueur. Le troisième volume, que l'auteur vient d'ajouter aux deux premiers qui étaient déjà connus, renferme les trois derniers traités et me paraît fort inférieur aux volumes précédents. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'une copie des traités et de quelques pièces qui y ont rapport, soit que l'auteur n'ait pas donné à cette addition les mêmes soins, soit qu'il ait manqué de courage en parlant d'événements trop récents. Cette dernière opinion me paraît d'autant plus vraisemblable, que M. l'abbé de Mably a déjà pensé se faire des affaires avec son livre sur les négociations<sup>2</sup>, où le traité de Versailles avec la cour de Vienne était attaqué avec beaucoup de hardiesse. Après tout, il vaut mieux dormir tranquillement et se taire, et le raisonnement le plus profond et le plus lumineux ne vaut pas une nuit passée à la Bastille. Le morceau de droit politique le plus curieux est l'article séparé qui réunit tous les traités de commerce. Le discours qui précède ces traités est dans les bons principes, et prouve que l'auteur a des connaissances.

— Les continuateurs d'ouvrages commencés par d'autres ont ordinairement la plus mauvaise réputation du monde, et ne la méritent que trop souvent. M. Villaret est peut-être le seul

1. La première édition était de 1748, 2 vol. in-12; la seconde, celle que Grimm annonce, 1764, 3 vol. in-12. (T.)

2. *Principes des négociations*, 1757, in-12.

qui fasse exception de cette règle. Depuis la mort de l'abbé Velly, il s'est mis à continuer l'*Histoire de France* commencée par celui-ci, et, de l'aveu de tout le monde, son travail est très-supérieur à celui de son prédécesseur. Cela n'était pas fort difficile. L'ouvrage de l'abbé Velly avait été fort prôné; toute l'Académie des inscriptions s'intéressait à lui faire une réputation : les gens médiocres sont toujours sûrs de trouver des prôneurs et des partisans, tandis que les hommes supérieurs sont obligés d'arracher les suffrages. Le plan sur lequel l'abbé Velly prétendait avoir travaillé était excellent. L'*Histoire de France*, sous sa plume, ne devait pas être un ramassis de récits de batailles, comme dans le P. Daniel, mais un tableau des mœurs de la nation avec les époques des lois et des révolutions. Toute histoire doit sans doute être écrite sur ce plan; mais, après ce bel exposé de l'abbé Velly, on est tout étonné de lire une histoire guère moins ennuyeuse que celle du pauvre jésuite Daniel, et surtout écrite dans un ton bourgeois qui dégoûte. C'est que, quoi qu'en disent nos pédants, l'histoire ne peut être écrite que par un philosophe; et cette sorte de critique, qui est nécessaire à un historien de siècles barbares et de temps obscurs, est encore une qualité bien rare. Depuis que la qualité d'homme de lettres est séparée de celle d'homme d'État, les historiens ont disparu, et le talent de l'histoire est devenu de tous les talents le plus rare. M. Villaret vient de donner le treizième et le quatorzième volume de son ouvrage.

— Il faut conserver ici un sonnet de Crudeli, poète célèbre en Italie par ses talents et par ses malheurs <sup>1</sup>. Crudeli doit être compté au nombre des meilleurs poètes de cette patrie du génie, et c'est la dernière victime de l'Inquisition : des mœurs plus douces ayant triomphé enfin dans cette belle contrée de l'Europe, malgré les prêtres, de la cruauté de ce tribunal abominable. Je ne sais pourquoi on a oublié ce sonnet dans le recueil des poésies de Crudeli. On ne peut rien lire de plus beau, de plus noble et de plus poétique. C'est la Virginité qui parle à l'Épousée.

1. Thomas Crudeli, né en 1703, mort en 1745, détenu, puis persécuté par l'Inquisition. Son recueil est intitulé *Rime e prose del dottor Crudeli*, Paris, 1805, in-12. (T.) — La traduction de ce sonnet par Diderot a été publiée tome IX, page 70 de l'édition Garnier frères.



## PER LE NOZZE D'UNA DAMA MILANESE.

Del letto marital questa è la sponda,  
 Più non lice seguirti : io parto; addio.  
 Ti fui custode dall' età più bionda,  
 E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda -  
 L'Insubra speme ed il comun desio.  
 Già vezzeggiando ti carpisce e sfronda  
 I gigli amor che di sua mano ordio.

Disse, e disparve in un balen la Dea,  
 E in van tre volte la chiamò la bella  
 Vergine che di lei pur anche ardea.  
 Mascese intanto sfolgorando in viso  
 Fecondità, per man la prese, e diella  
 Al caro sposo, e 'l duol cangiossi in riso.

ÉPITAPHE DE M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE POMPADOUR,

MORTE LE 15 AVRIL 1764<sup>1</sup>.

Ci-gît d'Étiolle et Pompadour,  
 Qui charma la ville et la cour;  
 Femme infidèle et maîtresse accomplie :  
 L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,  
 Le premier, de pleurer sa vie,  
 Le second, de pleurer sa mort<sup>2</sup>.

— M. Dorat, ou son ami M. de Pezay, vient de faire imprimer dans la même brochure une *Lettre d'Alcibiade à Glycère*, bouquetière d'Athènes, suivie d'une *Lettre de Vénus à Paris*, et d'une *Épître à la maîtresse que j'aurai*; le tout orné d'estampes et de vignettes<sup>3</sup>. Voilà encore trois morceaux de

1. La *Biographie universelle* dit le 14; mais Bachaumont et Collé sont d'accord avec Grimm. (T.)

2. Les *Mémoires secrets* rapportent aussi cette autre épitaphe :

Ci-gît qui fut vingt ans pucelle.  
 Quinze ans catin, et sept ans maquerelle.

3. Cette brochure est de Pezay, et a été souvent attribuée à Dorat; elle est ornée d'une figure, de trois vignettes et de deux culs-de-lampe gravés par Alliamet, Longueil et Lemire.

poésie dont aucun n'est bon ; le dernier seul est passable, et encore faut-il être excessivement indulgent. Messieurs, vous vous faites trop imprimer. Si vous ne finissez, nous dirons incessamment que vous nous vendez les jolies images de M. Eisen pour faire passer vos vers, qui ne le sont point du tout.

— M. Duclairon vient de faire imprimer sa tragédie de *Cromwell*, et en même temps il en a paru une autre aussi en vers et en cinq actes. On prétend qu'elle est d'un ci-devant soi-disant le P. Marion, jésuite <sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, elle est encore un peu plus mauvaise que celle de M. Duclairon. Celui-ci a pris pour sujet de sa tragédie le moment de la mort de Cromwell ; l'autre, au contraire, le moment du supplice du roi Charles I<sup>er</sup>. Ce poète est froid et plat, et l'expression est chez lui toujours à côté de l'idée, ce qui est une marque certaine de l'absence du talent. Tout le rôle de Charles consiste à dire des injures à ses ennemis. Le poète, en revanche, peint ce roi infortuné comme un Titus ou un Trajan. On sait assez que Stuart n'était pas cela, et qu'il ne ressemblait ni à un bon ni à un grand roi. Il assure cependant que

La vertu d'un grand roi, c'est d'être débonnaire.

Cette vertu n'a réussi qu'au roi des Juifs, dont le royaume n'était pas de ce monde et dont le but était de se faire crucifier pour notre salut. Mais depuis le sort de Louis le Débonnaire, qui perdit une grande monarchie formée par son père, les rois de la terre devraient être dégoûtés de cette épithète. Cromwell, de son côté, dit dans un monologue :

Il n'est pas temps encor de nous faire connaître ;  
Je veux être tyran, mais non pas le paraître.

Quel est l'homme qui se soit jamais proposé d'être tyran ? On est dur et cruel de caractère, on fait des injustices et des abominations pour parvenir à ses fins ; mais nos poètes font prendre à leurs acteurs le métier de tyran, comme nos grands marchands de la rue Saint-Denis achètent à leur fils un office de conseiller au Parlement.

<sup>1</sup> *La Mort de Cromwell*, tragédie du P. Marion, fut représentée à Marseille, et imprimée à Paris en 1764. (T.)

15 août 1764.

Le 1<sup>er</sup> de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Française la première représentation de *Timoléon*, tragédie nouvelle par M. de La Harpe. C'est le second essai de ce jeune poète dans la carrière dramatique ; mais le succès de *Timoléon* est fort différent de celui du comte de *Warwick*. On peut lire dans Diodore de Sicile, dans Cornélius Népos, et surtout dans Plutarque, l'histoire de l'illustre Corinthien que M. de La Harpe a choisi pour le héros de sa nouvelle tragédie. On sait que, plein de ce fanatisme de la liberté et de la patrie qui a produit dans tous les temps des actions si grandes et si mémorables, il se mit à la tête de ces généreux citoyens qui défendirent la république contre la tyrannie de son frère Timophane, et que, n'ayant point réussi à lui inspirer des sentiments plus modérés, il consentit enfin à sa perte, non sans un regret extrême. Timophane fut assassiné en présence de Timoléon. Cette action héroïque, à laquelle Corinthe dut la conservation de sa liberté, fut admirée par les uns et blâmée par les autres. Sa propre mère ne put lui pardonner la perte d'un fils coupable, et Timoléon en conçut un si violent chagrin qu'il renonça aux affaires pour vivre dans la retraite à la campagne ; mais lorsque les Corinthiens eurent résolu d'envoyer des troupes en Sicile pour secourir la ville de Syracuse, qu'ils avaient fondée, contre les usurpations de ses tyrans et des Carthaginois, Timoléon fut nommé pour être à la tête de ces troupes. Il alla donc faire la guerre en Sicile, et, après dix ans d'exploits et de succès incroyables, il parvint à délivrer cette île de l'esclavage, et à rendre la liberté et des lois à Syracuse. Il y jouit longtemps de ses travaux et de sa gloire, et mourut sans avoir revu sa patrie. Voilà le précis de la vie de Timoléon.

Cette pièce n'a point réussi. Elle aurait eu cependant quelques représentations sans un accident arrivé à un des principaux acteurs. Timophane Le Kain s'est donné une entorse qui l'a mis hors d'état de jouer. Je doute que cette pièce reprenne après le rétablissement de l'acteur ; elle n'a que trop confirmé les craintes de la plus saine partie du public sur le talent de M. de La Harpe, et il me paraît maintenant décidé que ce jeune poète

n'aura jamais de succès solides dans la carrière dramatique. Quoique le plan de *Timoléon* soit très-informe, comme vous pouvez voir, il était aisé cependant de montrer du talent dans l'exécution de ce plan. Timoléon pouvait être grand et touchant, la situation de cette mère pouvait être pathétique ; l'amour même de Timophane et d'Éronime, tout absurde qu'il est, pouvait n'être pas sans quelque intérêt ; mais malheureusement M. de La Harpe n'a point de sentiment ; il est toujours froid, il manque partout de chaleur et de force tragique. La tragédie de *Timoléon* a le plus grand de tous les défauts, celui auquel rien ne peut remédier, le défaut d'intérêt. Le talent de M. de La Harpe se borne à écrire purement et correctement, et c'est un mérite sans doute, dans cette foule d'ouvrages d'un style barbare qu'on voit successivement paraître et disparaître sur nos théâtres. Vous trouverez dans la tragédie de *Timoléon* plusieurs tirades bien faites, quoique déplacées quant au fond et quant au ton ; comme morceaux détachés, on pourra les lire avec plaisir. M. de La Harpe pourra réussir dans des genres de poésie plus froide, pour ainsi dire, comme dans les épîtres, dans l'héroïde, etc. ; mais s'il fait jamais une tragédie, je serai bien trompé. On dit souvent que nous approchons de notre hiver, et il faut bien que cette saison vienne après les autres. Si cela est, on peut dire que M. de La Harpe est notre soleil du mois de novembre. C'est bien toujours le soleil, mais sans chaleur, sans force, sans action ; il ne sait ni atteindre, ni pénétrer, ni répandre cette influence puissante et douce qui porte à toute la nature l'existence et la vie.

— M. Drouais le fils, peintre de l'Académie, vient d'exposer, dans une salle du palais des Tuileries, le portrait de M<sup>me</sup> de Pompadour, de grandeur naturelle, travaillant au métier dans un cabinet où l'on voit d'un côté une large draperie formée par des rideaux, de l'autre des livres, des instruments de peinture et de musique, etc. Devant le métier est un petit épagneul regardant sa maîtresse qui a suspendu son travail et qui paraît méditer. Ce tableau, qui est un chef-d'œuvre, a été achevé depuis la mort de cette femme célèbre. La tête était finie dès le mois d'avril de 1763. On ne peut rien ajouter à la grâce de la figure, quoique dans une situation peu favorable à la peinture, à la richesse et au fini des habits, au goût qui règne dans l'en-

semble : le petit chien m'a paru ce qu'il y a de moins bien. Tous les maîtres de notre Académie ont peint M<sup>me</sup> de Pompadour ; mais, à mon gré, Drouais les a tous surpassés. C'est le seul homme qui sache peindre les femmes, parce qu'il sait les faire ressembler sans nuire à cette délicatesse et à cette grâce qui font le charme de leur physionomie. Aussi, je suis persuadé que toutes nos femmes voudront désormais être peintes par Drouais.

A côté de ce grand et beau tableau, qui est à vendre, à ce qu'on prétend, il a exposé le portrait d'un petit Anglais de huit ou dix ans, fils de milord Holland. Cet enfant est habillé à l'anglaise, avec une petite fraise autour du cou, les cheveux châtain, bien peignés, plats et sans poudre. Ce petit morceau est à tourner la tête.

— Feu M<sup>me</sup> la princesse de Galitzin, femme du ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Vienne, éprise du talent de M<sup>lle</sup> Clairon, avait fait peindre cette célèbre actrice en Médée traversant les airs dans son char magique, et montrant à son perfide époux ses enfants égorgés à ses pieds. Ce tableau, exécuté par Carle Van Loo, le premier de nos peintres, et de même grandeur que celui du *Sacrifice d'Iphigénie*, que ce maître a fait pour le roi de Prusse, a été exposé en son temps au Salon, non sans essuyer beaucoup de critiques. La figure du Jason, entre autres, fut généralement condamnée, et l'on dit que le peintre l'a retouchée depuis ; celle de l'actrice était très-ressemblante. Depuis que M<sup>lle</sup> Clairon est en possession de ce grand et magnifique tableau, le roi a ordonné qu'il fût gravé à ses dépens, et a fait présent à l'actrice de la planche. Cette estampe paraîtra dans le courant du mois prochain ; on dit qu'elle sera parfaitement bien exécutée, et que l'exemplaire coûtera un louis. Ceux qui seront curieux d'avoir une belle épreuve feront bien de se dépêcher<sup>1</sup>.

— Lorsque j'étais à Genève, il y a quelques années, M. de Voltaire avait fait acquisition d'un étalon danois bien vieux, avec lequel il se proposait d'établir un haras dans sa terre. Il avait une demi-douzaine de vieilles juments qui le traînaient, lui et sa nièce. Un beau matin, l'oncle se mit, lui et sa nièce, à

1. Grimm modifie un peu cette annonce dans la lettre du 1<sup>er</sup> du mois suivant. (T.)

piéd, pour abandonner les six demoiselles aux plaisirs de l'éta-  
lon ; il espérait être dédommagé de cette petite gêne par une  
belle race de chevaux danois nés aux Délices, près Genève. Ses  
essais ne furent point heureux ; les efforts du vieux danois ne  
fructifièrent point ; cependant son maître nous en donnait tous  
les jours le spectacle dans son jardin au sortir du dîner. Il  
voulait surtout le montrer aux femmes qui venaient dîner chez  
lui. « Venez, mesdames, s'écriait-il, voir le spectacle le plus  
auguste ; vous y verrez la nature dans toute sa majesté. » Cette  
folie, qui nous amusa longtemps, a donné à M. Huber l'idée  
d'une découpeure très-plaisante qu'il vient d'envoyer à Paris à  
son commissionnaire, qui veut la vendre dix ou douze louis. On  
voit au milieu du tableau la jument saillie par l'éta-  
lon. A côté, sur une butte un peu élevée, on voit Voltaire, son habit bou-  
tonné, sa grande perruque, et par-dessus un petit bonnet : c'est  
son accoutrement ordinaire. Il est parlant ; il est plein d'en-  
thousiasme. Il a saisi une jeune fille par la main pour lui  
montrer l'auguste spectacle. Elle recule, et fait les plus grands  
efforts pour se dégager. A côté d'elle, sa compagne se met à  
courir de toutes ses forces, de peur d'être aussi saisie par  
Voltaire. Derrière ce groupe, on voit deux hommes qui se tien-  
nent les côtes de rire. Dans le fond on voit un château, et sur un  
balcon de ce château une femme que les mauvais plaisants di-  
sent ressembler à M<sup>me</sup> Denis : cette femme regarde le spectacle  
auguste avec une lunette d'approche. De l'autre côté de la  
jument, on voit une paysanne avec son mari, ayant un petit  
enfant dans ses bras et regardant paisiblement l'auguste spec-  
tacle. Cette dernière idée, pleine d'esprit et de délicatesse,  
achève de rendre ce morceau précieux ; elle tempère ce que le  
reste pourrait avoir de trop libre. C'est une idée que notre  
Greuze n'aurait pas dédaignée. Ce Huber est un homme plein  
de génie et d'un talent unique. Il peut dire hardiment à Voltaire et  
à Greuze, et à tous les peintres du monde : *Anch'io son pittore.*

— On dit que la Faculté de médecine vient enfin de se dé-  
cider en faveur de la tolérance de l'inoculation. Si cela est, il  
ne lui a fallu que quatorze mois pour prendre un parti sensé ;  
ce n'est pas trop. Depuis le petit livre de M. Gatti<sup>1</sup>, qui est le

1. Voir la lettre du 15 mars précédent, tome V, page 472.

seul qui restera sur cette question, il a paru une *Dissertation neutre sur l'inoculation*<sup>1</sup>, qui lui est très-opposée; une autre brochure qui a pour titre *l'Inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres*, par M. Le Hoc<sup>2</sup>, qui s'appelle aussi *Candide*, et qui n'est que bête; M. le comte de Lauraguais, enfin, a publié des *Observations critiques*<sup>3</sup> sur une lettre que M. Gatti a fait imprimer l'année dernière<sup>4</sup>, et qu'il aurait aussi bien fait de garder dans son portefeuille. Quant à la brochure de M. de Lauraguais, c'est, comme de coutume, un bavardage obscur et sans but; la lettre qui se trouve à la fin, adressée à l'auteur de *Candide*, pour savoir si celui qui a écrit contre l'inoculation est le véritable *Candide*, pouvait être très-plaisante, et ne l'est point du tout. M. de Lauraguais cherche toujours à occuper le public de lui, mais malheureusement ce n'est pas toujours à son avantage. Il vient de faire annoncer dans les journaux qu'il a découvert une porcelaine supérieure à toutes les autres. Cela pourrait bien être vrai; mais l'intérêt de la vérité oblige de dire que cette découverte est due à M. de Montamy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, qui a donné son secret à M. de Lauraguais, il y a plusieurs années, dans l'espérance qu'il ferait la dépense nécessaire pour le porter à sa perfection. Jusqu'à présent, M. de Lauraguais n'a fait que déranger les essais de MM. Roux et d'Arcet, deux chimistes habiles qu'il a employés et qui sont très-propres à conduire une entreprise bien commencée. Au reste, le but de M. de Montamy était de vendre une assiette de porcelaine huit ou dix sous au plus; il prétend que ce n'est pas la peine de se tourmenter pour faire une porcelaine d'un prix exorbitant. La sienne a tous les caractères de la vieille porcelaine du Japon; mais aussi longtemps que M. de Lauraguais s'en mêlera, je crains bien que, malgré ses annonces, elle ne devienne jamais commercable.

— On a annoncé aussi avec beaucoup d'emphase, dans nos

1. *Dissertation neutre sur l'inoculation de la petite vérole*, Amsterdam et Paris, 1764, in-12.

2. 1764, in-4°.

3. *Mémoire sur l'inoculation*, lu à l'Académie des sciences, Paris, 1763, in-12.

4. *Lettre de M. Gatti à M. Roux sur l'inoculation de la petite vérole*, 1763, in-12. Gatti a encore publié, en 1767, *Nouvelles Réflexions sur la pratique de l'inoculation*, in-12.

papiers publics, l'importante découverte de M. Poissonnier, médecin, qui prétend faire époque dans le *Discours d'Antoine Vadé aux Welches*, pour avoir inventé le secret de dessaler l'eau de la mer. Il y a dix ou douze ans qu'un Anglais, nommé Apelby, trouva ce secret, et reçut une récompense du parlement d'Angleterre. Cette découverte fut cependant négligée à Londres, comme il arrive volontiers lorsque les choses ne sont pas d'une nécessité immédiate. M. de Masones, alors ambassadeur d'Espagne en France, eut la curiosité de faire répéter le procédé d'Apelby par M. Rouelle, le premier de nos chimistes. Il fit venir plusieurs tonneaux d'eau de la mer, et M. Rouelle la dessala parfaitement en suivant les procédés d'Apelby, qu'il approuva. Cette opération se fait par l'alcali fixe combiné avec de la chaux vive; la chaux même toute seule suffit pour produire cet effet. Elle décompose et précipite la partie bitumineuse de la mer; quant à la partie saline, on sait bien que les sels ne montent point dans la distillation. Voilà le secret d'Apelby et celui de M. Poissonnier. Ce dernier, pour donner à son secret un air de nouveauté, prétend que l'eau de la mer ne contient point de bitume; mais nos chimistes disent qu'il se moque du public. Il se peut que M. Poissonnier ait trouvé le moyen de rendre la machine qui distille plus simple, moins embarrassante pour les vaisseaux, ou d'économiser le charbon nécessaire à l'opération, etc., et Antoine Vadé, qui est l'ennemi juré des charlatans, sera charmé de lui rendre justice à cet égard, lorsque la machine dessalatoire sera devenue aussi commune sur nos vaisseaux qu'elle est prônée dans nos gazettes.

— Le nombre des bons esprits est toujours excessivement petit; le sort des autres, c'est d'être absurde, soit qu'ils s'attachent aux premiers, soit qu'ils cherchent à les combattre. Aristote était un grand philosophe; voyez ce que les scolastiques en ont fait. Le même sort attend les Newton, les Montesquieu, tous les philosophes modernes qui ont bien mérité de l'humanité par leurs ouvrages. Dans la foule des esprits absurdes, les uns les attaqueront à outrance, les autres embrasseront leurs idées sans en connaître l'étendue et les bornes; on poussera tout à l'extrême; on oubliera que de la vérité et du bon sens à l'absurdité il n'y a qu'un pas, et, à force de bavarder, on introduira un jargon barbare et inintelligible. J'ai bien de la peine à croire



que l'invention de l'imprimerie puisse prévenir ou reculer cette chute, quand je vois combien la raison a peu de défenseurs dont elle puisse se glorifier. Un Genevois, M. Roustan, qui prêche actuellement la loi de Dieu dans une chapelle de Londres, qui a autant de chaleur que de sottise, au demeurant singe de J.-J. Rousseau, a publié en Hollande une *Offrande aux autels et à la patrie*<sup>1</sup>, dans laquelle il défend le christianisme contre les attaques de son ami Rousseau. Le résultat de son bavardage, c'est qu'il faut être calviniste pour être bien gouverné. Ensuite il prouve, contre *le Siècle de Louis XIV* par M. de Voltaire, que les quatre beaux siècles de littérature ont produit beaucoup de malheurs et de crimes; *item*, que Louis XIV a commis beaucoup de fautes et d'injustices; ce qui empêche, comme vous voyez, que Molière et La Fontaine ne soient de grands poètes, le Poussin et Le Sueur de grands peintres. Le dernier morceau, sur les moyens de tirer un peuple de sa corruption, est également pitoyable.

Un Roustan français, que je ne connais point, vient de nous envoyer d'Abbeville en Picardie une brochure de quarante pages, tout aussi lumineuse et bien raisonnée; elle a pour titre *le Fanatisme des philosophes*. On attribue cette brochure à M. Gresset; mais j'ai de la peine à le croire si plat<sup>2</sup>. Cet auteur éclairé, quel qu'il soit, prétend que les philosophes portent la pourriture partout, et que les princes qui ont été élevés par eux n'ont été que des monstres, témoin Néron et Alexandre le Grand, qu'il associe ensemble; et il nous assure que si ce dernier n'était mort au milieu de sa carrière, nous en aurions vu des forfaits exécrables. Il dit aussi que si l'on avait rendu justice à Leibnitz, il serait mort aux Petites-Maisons. Quant à l'éducation, je ne sais si c'est la crainte d'avoir des Nérons ou des Alexandres qui a fait ôter aux philosophes le dangereux emploi

1. *Offrande aux autels et à la patrie, ou Défense du christianisme*, 1764, in-8°. Le même Roustan (né en 1734, mort en 1808) a publié plusieurs autres écrits dans les mêmes idées. Ses *Lettres sur l'état présent du christianisme*, 1768, in-12, lui valurent des *Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan*, à Ant.-Jacq. Roustan, pasteur suisse à Londres, dans les *OEuvres* de Voltaire.

2. Cette brochure (1764, in-8°) n'était pas de Gresset, mais de l'avocat Linguet. (T.)

d'élever les princes; mais, grâce au ciel, du moins dans les États catholiques les prêtres ont bien garanti les peuples de cet affreux malheur, et je ne connais aujourd'hui, de tous les princes de la communion romaine, que le fils de l'infant don Philippe, élevé par le philosophe Condillac, qui coure risque d'être un monstre abominable. Si une grande princesse de nos jours <sup>1</sup> a voulu confier l'héritier de son trône à un philosophe <sup>2</sup>, j'espère qu'elle frémissa du danger qu'elle a couru, en lisant l'auteur du *Fanaticisme des philosophes*, et qu'elle le mandera lui-même d'Abbeville en Picardie pour former le successeur de ses vertus et de sa gloire par ses maximes pleines de raison et de lumière.

Les philosophes, qui sont la source de tous nos maux, et qui, entre autres, nous ont fait perdre tant de batailles pendant la dernière guerre, sont aussi cause de la chute de l'opéra français, ainsi que de l'ancien opéra-comique en vaudevilles, et de la fureur avec laquelle on court au nouvel opéra-comique en musique. On a déploré cet aveuglement dans une feuille intitulée *les Baladins, ou Melpomène vengée*, où l'on prouve que le dégoût du siècle pour l'opéra français est une suite de la corruption des mœurs et de l'extinction du patriotisme. Un baladin a voulu répondre à cet auteur chagrin <sup>3</sup>, qui lui a opposé tout de suite son dernier mot en réplique.

— M. Bouchaud, docteur agrégé de la Faculté de droit, et qui nous a donné sur la fin de l'année dernière un essai fort ennuyeux sur la poésie rythmique des anciens, vient de traduire de l'anglais deux volumes in-12, *l'Histoire de Julie Mandeville, en lettres* <sup>4</sup>. Dieu pardonne aux auteurs de la *Gazette littéraire* de nous avoir annoncé l'original de cet ouvrage comme le meilleur roman qui ait paru en Angleterre depuis ceux de Richardson, car on ne peut rien lire de plus médiocre et de plus insipide; je crois, Dieu me pardonne, que j'aimerais encore mieux avoir fait le roman de M<sup>me</sup> de Beaumont. On dit que la catastrophe de ce roman anglais, dont on ne connaît point l'auteur, est fort pathétique; il est vrai que l'auteur tue ses héros à la fin du roman,

1. Catherine.

2. D'Alembert.

3. *Réponse aux Baladins*, Bachaumont ne nomme pas non plus les auteurs de ces écrits. (T.)

4. Traduit de mistress Fr. Brooke.

sans aucune raison, sans aucune nécessité, sans aucune vraisemblance, et qu'il n'est pas gai de voir mourir à la fleur de son âge cette pauvre Julie que l'auteur nous assure être charmante, et ce pauvre Henri Mandeville, son amant, qu'il nous donne pour un garçon accompli. Quant à cette égrillarde de milady Anne Wilmot, qui, malgré sa coquetterie et son air étourdi, est une fort honnête femme et la meilleure enfant du monde, elle a un bien mauvais ton en français. Reste à savoir si c'est la faute de l'auteur anglais ou de son traducteur. Dans le temps de la dispute sur la musique, M. Bouchaud fréquentait le coin de la Reine et tenait pour la musique italienne, ce qui lui attira des injures de la part du parti opposé, et on l'appela dans quelques brochures le *lourd agrégé du coin*. Si, par hasard, cette épithète était bien placée, il serait tout simple que le style de milady Anne eût perdu sa grâce et sa gentillesse dans la traduction.

— *Le Citoyen du monde, ou Lettres d'un philosophe chinois, voyageant en Angleterre, à ses amis dans l'Orient*, composent un recueil de trois volumes in-12 qu'on a aussi traduit de l'anglais<sup>1</sup>. Depuis que M. de Montesquieu a fait voyager un Persan en France, ce qui nous a valu le charmant et sublime recueil des *Lettres persanes*, plusieurs écrivains ont pris cette tournure pour faire la satire de nos mœurs et pour nous prêcher la morale ; mais de tous les voyageurs orientaux, vous n'en trouverez pas de plus détestable que le philosophe chinois qui vient de paraître en français.

— *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connaissances relatives à l'économie domestique et rurale, où l'on détaille les différentes branches de l'agriculture, la manière de soigner les chevaux, celle de nourrir et de conserver toutes sortes de bestiaux, celle d'élever les abeilles, les vers à soie, et dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la chasse, la pêche, les arts, le commerce, la procédure, l'office, la cuisine, etc.*, par une société de gens de lettres. Je ne connais pas de meilleure plaisanterie que ce titre d'une nouvelle compilation qui vient

1. (Traduit d'Olivier Goldsmith par P. Poivre.) Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12. Alphonse Esquiros a traduit les lettres qui concernent l'Angleterre sous le titre de *Voyage d'un Chinois en Angleterre*, Leipzig, 1860, in-16.

de paraître en trois volumes. J'espère qu'incessamment une société de métayers, de laboureurs, de pêcheurs, de jardiniers, de cuisiniers, nous donnera un dictionnaire de poésie, de philosophie, de métaphysique et de morale.

— Aux ouvrages sans nombre qui ont paru sur l'éducation depuis deux ou trois ans, on peut ajouter un *Plan d'études et d'éducation*<sup>1</sup> qui vient de paraître. C'est du bavardage, ainsi que tout ce qui a été écrit dans ces derniers temps sur cet objet important. Il n'y a qu'un philosophe homme d'État qui puisse entreprendre une tâche pareille avec succès ; mais cette espèce d'hommes est bien rare. Le petit Essai de M. de La Chalotais, procureur général du roi au parlement de Bretagne, qui a paru l'année dernière, est le seul écrit sur cette matière qui mérite d'être conservé.

— Un vieux chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, appelé l'abbé Clément, vient de nous donner son recueil d'odes, d'épîtres, d'épithalames, de cantatilles, de bouquets, de rondeaux, de fables, d'étrennes, d'épithaphes, d'impromptus et autres inepties rimées<sup>2</sup> ; mais le vieux bonhomme parle dans sa préface avec tant d'ingénuité de ses enfants qu'on n'a pas le courage d'en dire du mal. Ces vers sont diablement plats et d'idées et d'expressions ; mais le chanoine est si vieux et si bonhomme ! Il y avait autrefois à Paris un Clément, de Genève, assez mauvais sujet, qui avait fait une tragédie de *Mérope*, et que M. de Voltaire appelait Clément Maraud pour le distinguer de Clément Marot ; il faudra une troisième épithète à notre chanoine. Voici une de ses strophes, qui me tombe sous les yeux :

Virgile, Cicéron, Phèdre, Salluste, Horace,  
De leurs doctes écrits formèrent mes plaisirs.  
Descartes m'éclaira. Thomas, qui prit sa place,  
Occupa quatre ans mes loisirs.

Si nous ne sommes pas frappés de l'absurdité de cette succession, c'est qu'on se fait à tout ; mais relever Cicéron par saint Thomas dans l'institution de la jeunesse, c'est une des plus fortes

1. (Par l'abbé Sutaïne, chanoine régulier de Saint-Antoine.) Paris, 1764, in-12.

2. *OEuvres diverses*, Paris, 1764, in-12.

impertinences qui soient entrées dans l'esprit humain. Vous en trouverez dans ce recueil beaucoup du propre cru du bon chanoine.

— *Les Amours champêtres de Zézoroïde et Alcidon, et de Noëlmin et Agathe*, sont deux contes en vers insipides et plats, d'un poëte anonyme. Jamais il n'a paru une si grande quantité de mauvais vers que depuis le rétablissement de la paix en Europe. C'est aux politiques à chercher la liaison qu'il y a entre ces deux effets moraux.

— Il paraît encore un autre recueil, en vers, de *Pièces choisies pour la toilette des dames, à la grecque*<sup>1</sup>. C'est une rapsodie détestable.

— *La Vie du R. P. de Condren, second général de la congrégation de l'Oratoire en France*<sup>2</sup>, est, de compte fait, le douzième ouvrage publié par M. le marquis de Caraccioli, colonel au service du feu roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce colonel est, avec ses écrits, un des grands fléaux du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si le proverbe « tels colonels, telles troupes » est vrai, on ne doit pas s'étonner de la gloire des troupes saxonnes pendant la dernière guerre.

## SEPTEMBRE

1<sup>er</sup> septembre 1764.

Lorsque des mœurs douces et une âme sensible et tendre sont accompagnées de ces qualités fortes qui, dans l'occasion, font faire de grandes choses, il en résulte un caractère d'héroïsme tout à fait précieux, soit pour l'histoire, soit pour la poésie. Tel était celui de Timoléon; il ne se borne pas à captiver l'admiration, il inspire encore le plus tendre

1. Toussaint Masson a publié en 1757 un volume de *Poésies badines et galantes*, où se trouvent des épigrammes à la grecque. Serait-ce celui dont parle Grimm et auquel on aurait mis un titre nouveau?

2. Paris, 1764, in-12.

intérêt, et ce sentiment d'amitié mêlé de respect qu'il est si doux, si délicieux d'éprouver. Bon fils, bon frère, bon ami, à n'examiner que son caractère privé, on le prendrait pour un de ces hommes aimables et utiles, ornés de mille bonnes qualités, capables de remplir avec honneur des places même distinguées dans l'État, mais qui ne paraissent pas appelés aux premiers rôles, toujours aussi épineux et difficiles que glorieux et brillants. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de patrie et de liberté que Timoléon devient un héros. Alors son grand cœur se déploie sans perdre ce caractère de douceur qui lui est naturel. Sans connaître cette effervescence de sang et cette impétuosité qui paraissent nécessaires au développement des qualités héroïques, il exécute les plus grandes choses avec autant de nerf que de réflexion. Montaigne disait que les héros vont assaillant le sort pour le dompter, tandis que Timoléon ne sait lui opposer qu'une contenance tranquille, mais inébranlable. Les premiers vont ordinairement à la gloire par une route prompte et brillante ; mais si la réputation des héros de l'espèce de Timoléon est un peu plus lente, elle est en revanche bien plus solide et bien plus touchante. Plus un homme réunit de qualités en apparence opposées, plus son caractère est précieux et rare. Son frère Timophane était un de ces hommes brillants et téméraires dont il n'y a que le succès qui puisse justifier les entreprises ; il avait sur Timoléon tous les avantages que donnent l'âge et le crédit, avec une présomption et une confiance sans bornes ; mais le généreux Timoléon avait repris sur son frère, au risque de sa vie, un avantage infiniment plus grand. N'étant encore que simple soldat, il avait eu le bonheur de sauver la vie à Timophane, dans un combat que celui-ci, commandant déjà en chef des troupes de Corinthe, avait engagé avec autant de précipitation que de témérité. Avoir sauvé la vie d'un frère que votre devoir vous condamne ensuite à immoler au salut de la patrie, voilà un de ces hasards singuliers qui paraissent plus tenir de l'arrangement d'un roman que de la vérité historique. Quoi qu'il en soit, Timophane s'étant attaché par ses manières brillantes et populaires, non-seulement les troupes de la république, mais même une partie du peuple, et voulant se servir de son crédit pour changer la constitution de l'État et s'en rendre maître, Timoléon commença tout aussitôt

son rôle de citoyen vertueux et invinciblement attaché à la patrie. Son âge ne lui donnait encore que peu de poids dans la république, et peu de crédit sur l'esprit de son frère. Il essaya longtemps inutilement de le ramener, à force de prières et d'instances, à une conduite plus modérée ; mais ne voyant point d'espérance de réussir, il ne balança plus à le sacrifier au salut public. Plutarque dit que, s'étant rendu chez Timophane avec le propre frère de sa femme et un devin, et l'ayant conjuré de nouveau de se rendre à son devoir, et Timophane ayant répondu à ses remontrances, d'abord par des plaisanteries, ensuite avec colère, Timoléon, voyant tout succès désespéré, se retira à l'écart, se couvrit le visage et se mit à pleurer, tandis que les autres tuèrent son malheureux frère sur la place.

Je suis si éloigné du sentiment de ceux qui, pour approuver cette action de Timoléon, voudraient qu'il eût immolé son frère lui-même dans un transport d'enthousiasme pour la liberté et pour la patrie, et qui ont de la peine à lui pardonner son sang-froid dans cette occasion, qu'ils me paraissent vouloir faire une action ordinaire et peut-être blâmable d'une des plus belles actions dont l'histoire nous ait conservé la mémoire. Nos critiques ne veulent ou ne peuvent se départir de leurs idées modernes et nationales, en jugeant les grands tableaux de l'histoire et de la poésie. Ils décident de tout d'après les préjugés que les mœurs de la chevalerie ont répandus dans l'Europe moderne. Ces mœurs ont aussi leur intérêt et leur caractère ; elles sont belles et poétiques, pourvu qu'on ne cherche pas à ériger les préjugés sur lesquels elles sont fondées en principes indubitables, et d'après lesquels il faille juger tous les peuples de la terre. Si dans nos idées il n'y a qu'un homme vil qui puisse assaillir son ennemi avant qu'il se soit mis en défense, il faut aussi se souvenir que parmi tous les peuples de l'antiquité, si célèbres par leurs vertus et par des siècles d'actions héroïques et généreuses, il ne s'en trouve pas un seul qui ait connu cette loi de générosité romanesque, et que l'honneur et la gloire d'une nation dépendent de la religion qu'elle a pour ses préjugés, et non pour les nôtres. L'assassinat a toujours été le remède des grands maux dans tous les États libres ; il n'est dangereux que parce que les hommes, dont les principes sont si versatiles et la vertu si précaire, en peuvent trop aisément abuser. Un être

supérieur et souverainement juste qui assassinerait toujours à propos et préviendrait ainsi les crimes et les malheurs publics serait le plus grand bienfaiteur du genre humain. Cette théorie est nécessaire aux jeunes poètes afin qu'ils apprennent à conserver à leurs personnages les mœurs de leur siècle et de leur nation, sans quoi ils ne feront jamais d'ouvrage d'une réputation durable ; elle est nécessaire encore à tout homme qui veut se former le goût, étendre sa tête, et se préserver de cette pédanterie qui résulte du rétrécissement des idées.

Je ne sais par quelle fatalité M. de La Harpe, ayant à parcourir un si beau champ que l'histoire lui offrait, s'en est écarté dans tous les points. Il en est résulté, pour sa tragédie, le plus grand, le plus irrémédiable de tous les vices : c'est que le meurtre de Timophane n'étant plus nécessaire au salut de la république devint **une** action indifférente ; je dis indifférente, à cause de la faiblesse du **coloris** : car elle serait exécrable si M. de La Harpe avait assez de force pour donner du caractère à quelque chose. Il a donc, contre les intérêts de son sujet, et même en dépit du bon sens, changé tous les éléments nécessaires pour faire de l'assassinat de Timophane **une** action vertueuse et héroïque. Timoléon était frère cadet de Timophane ; M. de La Harpe lui donne les droits et l'autorité de l'aînesse. Timoléon n'avait encore rien fait pour mériter la considération publique, lorsqu'il se crut dans la nécessité d'immoler son frère, et qu'il se résolut à ce sacrifice ; M. de La Harpe place au contraire cet événement après ses grands succès en Sicile, qui, certainement, l'auraient dispensé d'avoir recours à un moyen si terrible. Suivant l'histoire, Timophane offrit à son frère de partager avec lui le pouvoir souverain. Cette circonstance rend l'action de Timoléon encore plus grande et plus belle, et fournit une des plus belles scènes de la tragédie ; mais elle est perdue pour M. de La Harpe, parce que, dans sa pièce, c'est Timoléon qui peut tout, et Timophane ne peut rien. Cet arrangement, ôtant la nécessité du meurtre, fait qu'il ne peut plus y avoir de tragédie.

Avec un peu de jugement, M. de La Harpe aurait senti qu'il faut que Timoléon soit un jeune homme sans réputation, sans crédit dans l'État, sans autorité sur l'esprit de son frère, sans influence, sans poids, pour être forcé à exécuter un projet dont



la seule idée le fait frémir. Ce ne peut être que le début d'un héros encore ignoré; mais de combien de combats cet affreux sacrifice ne devait-il pas être précédé! Combien de fois Timoléon ne devait-il pas prendre les intérêts de son frère contre sa patrie, et se plaindre, dans son désespoir, de la rigueur de ceux qui ne voyaient le salut public que dans la perte de son frère! Passer par tous ces cruels combats, et cependant persister, inébranlable dans le plus généreux dessein, puisqu'il est seul capable de sauver l'État; le consommer avec un désespoir à nul autre pareil, mais le consommer: voilà le plan de la tragédie de *Timoléon*. Dans celle de M. de La Harpe, Timoléon est un personnage si considérable, il a tant d'expérience, tant de poids, qu'il suffit certainement d'un mot de sa part pour ranger et retenir son frère dans son devoir. Dans la mienne, au contraire, c'est Timophane qui est l'homme considérable, et Timoléon n'a d'autre ressource, après l'inutilité de ses instances, que son grand caractère, combattu par sa douceur naturelle, mais soutenu par sa passion pour la patrie, et par un petit nombre de bons citoyens. C'est encore une grande maladresse d'avoir changé le caractère que l'histoire donne aux deux frères, et qui est la source de tout l'intérêt de ce sujet. M. de La Harpe a fait de son Timophane le meilleur enfant du monde: c'est un mouton; il voudrait complaire à tous; le dernier qui lui parle a toujours raison avec lui. Timoléon, au contraire, est emporté et sévère, et perd ainsi ce contraste précieux d'une âme douce et forte. Il est aussi peu heureux d'avoir placé dans le cours de la pièce ce combat où Timoléon sauve la vie à son frère: car on n'assassine pas le soir celui qu'on a sauvé le matin, et ce jour-là Timophane n'aurait rien refusé à un frère à qui il devait la vie. S'il est permis au poète de rapprocher les événements, il ne doit pas oublier que le défaut de génie le plus évident, c'est de les trop entasser et de vouloir soutenir l'intérêt ou produire des effets à force de mouvement et d'événements successifs. Comme le coloris de la tragédie de *Timoléon* est excessivement faible, vous ne serez point étonné qu'il n'y ait ni mœurs ni caractères. Je n'insiste point sur cet amour insipide et froid dont M. de La Harpe a fait le pivot de sa pièce; tout le monde a senti qu'il fallait une autre chaleur, une autre force de passion pour faire oublier ou négliger à un homme les liens les plus sacrés pour l'amour

d'une maîtresse. Le comble de l'absurdité, c'est de traiter l'amour à la française en plaçant la scène à Corinthe. M. de La Harpe devait savoir que les Grecs ayant une autre forme de gouvernement, d'autres idées de religion, de pudeur, de convenance, leur amour ne pouvait ressembler au nôtre. Ce qui irrite nos désirs, ce qui produit parmi nous les malheurs de l'amour, c'est ce contraste et ce choc de l'intérêt du cœur et des mœurs de chevalerie avec les préjugés religieux, qui attachent je ne sais quelle idée de crime aux sentiments les plus doux et les plus naturels ; c'est, en autorisant le commerce des deux sexes, d'avoir assujéti l'union des cœurs à tant de conditions, d'intérêt, de fortune et de convenance, qu'un mariage heureux en est devenu presque impossible. Les Grecs ne connaissaient rien de tout cela. Les passions sont de tous les siècles ; mais les mœurs de chaque âge et de chaque peuple leur donnent un ton, un tour d'idées et d'expressions, un langage propre qu'il n'est pas permis au poète d'ignorer et de confondre.

— On a remis sur le théâtre de la Comédie-Française *le Malade imaginaire* de Molière, avec des divertissements et la réception du malade dans la Faculté de médecine : cette pièce a fait grand plaisir à cette reprise. Ce n'est qu'une farce ; mais quelle verve ! quel naturel ! quelle excellente plaisanterie ! Les médecins entendent mieux la plaisanterie que les prêtres, leurs confrères en fait de charlatanisme, car ceux-ci auraient empoisonné Molière s'il avait osé les dévoiler et les plaisanter comme les premiers. Le docteur Malouin, vrai médecin de la tête aux pieds, et dont M<sup>me</sup> de Graffigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie, ce bon docteur Malouin nous remontra un jour, pour nous guérir de notre incrédulité, que les véritablement grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. « Témoin Molière, s'écria l'un de nous. — Voyez aussi, reprit le docteur, comme il est mort. »

On a remis sur le même théâtre *Deucalion et Pyrrha, l'Île sauvage* et *les Grâces*, trois pièces en un acte chacune, par M. de Saint-Foix. Ce genre n'est insupportable par sa fausseté ; il ne peut être tolérable que dans les fêtes théâtrales, et encore y faudrait-il de la musique, et la déclamation ordinaire le rend

trop froid et trop insipide. Au reste, indépendamment du genre, les deux premières de ces pièces sont bien mauvaises; la troisième a fait plaisir, et M<sup>lle</sup> Luzy a été fort applaudie dans le rôle de l'Amour, qu'elle a joué avec beaucoup de vivacité et de gentillesse.

— La Comédie-Italienne vient de donner une nouvelle pièce de M. Goldoni, intitulée *le Portrait d'Arlequin* <sup>1</sup>. Ce portrait passe de mains en mains, et cause une confusion dont il résulte des *quiproquo* sans fin. Les Italiens, et M. Goldoni en particulier, entendent supérieurement ce qu'ils appellent l'*imbroglia*; leurs pièces sont des chefs-d'œuvre en ce genre, pour lequel il faut beaucoup d'esprit, de finesse et d'invention. Ce n'est pas là la bonne comédie; elle n'a ni caractères ni mœurs; mais lorsqu'on a donné toute la journée aux occupations et aux affaires, elle est bien propre à amuser et à délasser le soir.

— Il existe un *Dictionnaire philosophique portatif*, volume de plus de trois cents pages, publié par le zèle infatigable du patriarche des Délices; mais cela n'est vrai que pour les vrais fidèles, car pour les malveillants, il est démontré que ce grand apôtre n'y a aucune part. Au reste, l'édition entière de cet évangile précieux se réduit peut-être à vingt ou vingt-cinq exemplaires <sup>2</sup>. Heureux ceux qui en peuvent avoir! Si nous ne sommes pas au nombre de ces élus, il faudra bien chercher à obtenir communication et copie de quelques-uns des principaux articles, jusqu'à ce qu'une heureuse témérité ait déterminé quelque libraire, digne des honneurs du martyr, à multiplier ce grain au profit des âmes et de son commerce.

— L'estampe de M<sup>lle</sup> Clairon représentant *Médée* est publique depuis quelques jours. A mon gré, cela n'est rien moins que beau. Ce n'est pas le tableau que Carle Van Loo a exposé au Salon; c'est une nouvelle composition qu'il a faite pour les graveurs, et qui me paraît bien moins bonne que la première. Ce Jason est tout aussi mauvais que celui que nous avons vu; il nous tournait le dos, il nous montre la poitrine sans nous faire

1. Canevas italien en trois actes, représenté pour la première fois le 7 août 1764. (T.)

2. *Dictionnaire philosophique portatif*, Londres, 1764, in-8°. C'est la première édition du *Dictionnaire philosophique*, qui fut bientôt réimprimé et augmenté considérablement. (T.)

voir ses yeux : voilà toute la différence. Ces enfants égorgés, qui étaient beaux et bien jetés dans le tableau, sont bien maussagement arrangés dans l'estampe : ce dragon, avec son œil farouche, qui est peut-être ce que Van Loo a jamais fait de plus beau, n'existe plus. La figure de l'actrice est ce qu'il y a de mieux ; mais comme cette draperie est lourde ! comme toutes ces masses font un vilain effet ! La composition ressemble à une composition de plafond qu'il faut regarder de bas en haut. D'ailleurs, c'est Beauvarlet qui a gravé la figure de M<sup>lle</sup> Clairon, et Cars le reste du tableau ; et la différence de ces deux burins jette dans toute l'exécution une discordance qui fait mal aux yeux. Partant, nous condamnons cette estampe à parer la thèse d'un bachelier.

#### L'ABBÉ ET LE RABBIN

PAR M. LE BARON D'HOLBACH.

Un abbé vénitien, disputant avec un rabbin de Ferrare, prétendit lui prouver la vérité de la religion chrétienne et la certitude de la venue du Messie. Il se fondait, suivant l'usage, sur l'accomplissement des prophéties qui annonçaient la dispersion des Juifs et les malheurs dont cette nation est accablée. Le rabbin lui répondit d'abord que le Messie annoncé par les Écritures n'était ni un dieu, ni un libérateur, ni un monarque, comme on l'avait cru vulgairement ; mais que c'était une période fortunée qui était arrivée, et dont les Hébreux jouissaient déjà depuis un grand nombre de siècles. Il alla même jusqu'à prouver à l'abbé que le peuple juif était incomparablement plus heureux que les chrétiens et qu'aucun des peuples qui sont actuellement sur la terre. Voici sur quoi il fondait ce paradoxe : « 1°. De votre aveu même, dit-il, nous adorons le vrai Dieu ; mais il ne nous en coûte rien aujourd'hui pour son entretien. Nous n'avons plus ni temples, ni autels, ni sacrifices ; nous n'avons ni pape, ni évêques, ni prêtres à payer chèrement ; nous ne sommes point obligés de pensionner une foule de moines qui dévorent la substance des nations sans leur être d'aucune utilité. 2°. L'Éternel n'exige point de nous que nous nous fassions du mal. Les Juifs ne se condamnent point à un célibat volontaire ; les filles de Sion ne pensent point que la Divinité soit flattée de

les voir gémir dans des prisons perpétuelles, où elles meurent inutiles après avoir été malheureuses toute leur vie. Elles ne se reprochent point de donner des descendants à Abraham, et de multiplier sa race comme les étoiles du ciel. 3° Nous n'avons point de monarque à maintenir, de courtisans à rassasier, de troupes à soudoyer, de patrie à défendre; nous ne sommes les sujets de vos princes qu'autant et aussi longtemps que cela nous convient. Dès qu'un pays nous déplaît, nous passons dans un autre; et, à l'aide des lettres de change, dont nous sommes les inventeurs, notre fortune nous suit. Privés du droit d'acquérir des biens-fonds, nous sommes, Dieu merci, étrangers dans tous les pays de la terre. 4° Descendus également d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, on ne connaît point parmi nous la distinction fâcheuse du noble et du roturier. La naissance de tout Juif est illustre, et nous ne méprisons aucun de nos frères. 5° Si les autres nations nous méprisent, nous le leur rendons bien; il n'est point de Juif qui n'ait pour les autres peuples le plus profond mépris. Nul homme, parmi nous, n'est ni esclave, comme les nègres, ni serf, comme les chrétiens; on ne nous condamne point aux mines ni aux travaux publics. Jamais nous ne servons ni comme soldats, ni comme matelots; on ne nous fit jamais tirer à la milice. Les chrétiens se battent entre eux pour que notre commerce fleurisse. 6° Les récompenses qui nous sont promises par le Dieu d'Abraham sont purement temporelles, et nous en jouissons depuis longtemps. On nous a fait espérer que nous aurions la graisse de la terre; cette graisse, c'est l'argent. Nous avons le bénéfice, et d'autres ont les charges. N'avons-nous pas dans nos mains une grande partie des richesses du monde? On nous a promis que nous prêterions à usure; ne sommes-nous pas les plus grands usuriers de la terre? On nous a promis aussi que les autres n'exerceraient point l'usure contre nous; est-il un chrétien qui puisse se vanter d'avoir prêté à un Juif à usure? 7° On nous accuse de friponnerie et de mauvaise foi envers les étrangers; mais ces étrangers ne sont-ils pas nos ennemis? Nous sommes doux, humains, compatissants envers nos frères. Nous observons entre nous la plus exacte justice; nous sommes très-fidèles à nos engagements. Notre Dieu nous a dispensés de ces devoirs envers les autres; et pour le bien qu'ils nous veulent ou qu'ils nous font,

vous conviendrez que nous ne leur devons pas grand'chose. S<sup>o</sup> Nous ne nous mêlons point avec les femmes des chrétiens et de tous les peuples modernes; nous sommes les moins infectés du mal que les pieux Espagnols ont apporté des extrémités de la terre. S'il arrive quelque accident de ce genre, il ne retombe guère que sur quelque Juif portugais, qui transgresse sa loi en portant son hommage à la fille d'un incirconcis.

« Pesez, dit le rabbin, ces avantages, et voyez si les Juifs sont aussi malheureux qu'on le pense. Doutez-vous que notre nation ne soit aujourd'hui plus nombreuse que lorsqu'elle était confinée dans l'aride Judée? Ne la croyez-vous pas plus riche que sous David et Salomon? Par sa dispersion même, l'univers entier n'est-il pas devenu son héritage? Ne recueillons-nous pas où d'autres ont semé? Les chrétiens ne vont-ils pas au bout du monde amasser des richesses et s'égorger pour nous? »

L'abbé demeura interdit. Il fut obligé de convenir que les Hébreux, tout réprouvés qu'ils sont, ne sont pas les hommes les moins favorisés en ce monde.

#### VERS DE M. DIDEROT.

##### LE PÉRIL DU MOMENT.

Mon âme s'élançait vers sa bouche ingénue;  
 Je sentais ses beaux bras doucement me presser :  
 Moment terrible et doux! je tremble d'y penser.  
 Ses yeux cherchaient mes yeux; sa gorge toute nue  
 Tressaillait sous ma main; que j'y trouvais d'appas!  
 Quel trouble j'éprouvai! Que ne devins-je pas!  
 Je t'en atteste, Amour. Telle fut mon ivresse,  
 Qu'un seul instant de plus... Ah! j'irai chez les morts  
 Sans connaître le crime et sentir le remords;  
 Car j'ai pu demeurer fidèle à ma maîtresse.

15 septembre 1764.

On a donné ces jours passés <sup>1</sup>, sur le théâtre de la Comédie-Française, une petite pièce épisodique en un acte et en prose, intitulée *le Cercle, ou la Soirée à la mode*. C'est un tableau

1. Le 7 septembre.

assez vrai du désœuvrement, de l'ennui, de la frivolité des gens du monde et de la plupart des cercles de Paris. Ce *Cercle* a beaucoup réussi. Ce n'est point là une comédie : il n'a point d'intrigue, point de scènes, et surtout point de dialogue ; mais, comme je l'ai déjà dit, c'est un tableau assez frappant des sociétés de Paris. Le ton de tous ces gens-là n'est pas trop mauvais, et c'est là le principal mérite des pièces de ce genre. Vous trouverez dans celle-ci de la vivacité et un grand nombre de traits. Il aura été aisé à l'auteur de supprimer des longueurs qu'on a remarquées à la première représentation, et, en serrant sa pièce, de conserver la vivacité, non pas du dialogue, car il n'y en a point, mais des propos, d'un bout à l'autre. Parmi les traits que vous remarquerez à la lecture, il y en a un qui a fait grande fortune. Le médecin dit, après une visite fort longue et fort inutile : « Mesdames, je me sauve ; je n'ai pas un moment à moi. Il y a tant de malades en ce temps-ci qu'en vérité mes pauvres chevaux me font pitié. » On a trouvé très-naturel et très-plaisant que le médecin n'eût de la pitié que pour ses chevaux. Un autre trait plus heureux encore, et qui plaît davantage, c'est lorsque le baron parle à Araminte, des satisfactions délicieuses qu'il sait se procurer dans sa terre en soulageant le pauvre laboureur, en payant pour lui une partie des impôts, etc. « Ces gens-là, dit-il, ne me louent point, mais ils me bénissent. » D'ailleurs, on parle dans cette pièce de toutes les affaires du temps, excepté peut-être l'inoculation et les remontrances des parlements, et cela plaît toujours. Les traits contre l'opéra-comique ont beaucoup réussi. La passion que le public montre pour ce spectacle depuis qu'on a supprimé les vaudevilles, aussi licencieux que déplacés, et qu'on leur a substitué les airs en musique, déplaît à beaucoup de pédants. L'auteur du *Cercle* a fait sa cour à ceux-ci, sans faire de la peine aux partisans de l'opéra-comique.

Pour tout dire enfin, le nom de l'auteur a aussi beaucoup contribué au succès de la pièce. On en attendait si peu, qu'il n'y avait personne à la première représentation, et l'on a été d'autant plus émerveillé, qu'on était moins préparé à voir quelque chose de supportable. M. Poinset, auteur de cette petite pièce, n'était connu jusqu'à présent que pour une espèce d'imbécile, faiseur de mauvaises parades et autres drogues détestables. Il

y a cinq ou six ans que son cousin Poincinet de Sivry et Palissot de Montenoy lui persuadèrent que le roi de Prusse avait résolu de lui confier l'éducation du prince de Prusse s'il voulait renoncer à sa religion. En conséquence, ils lui firent faire abjuration de la religion catholique entre les mains d'un prétendu chapelain protestant que ce monarque était supposé avoir envoyé clandestinement pour enlever à la France un homme si précieux. Cette comédie dura plusieurs mois et eut plusieurs actes, sans que Poincinet doutât un instant de la réalité de tous ces faits. Ses amis appelaient cela mystifier un homme, et lui donnèrent le surnom de *mystifié*, terme qui n'est pas français, qui n'a point de sens, et qui, inventé et employé par certaines gens, ne mériterait pas d'être remarqué, si M. d'Éon ne l'avait employé en dernier lieu dans sa fameuse et étrange apologie <sup>1</sup>. Supposé que, suivant les désirs de M. Poincinet, sa petite comédie aille à la postérité, qu'elle soit en état de l'entendre parfaitement, ce qui n'est pas aisé lorsque le sel et la finesse consistent dans le ton, on peut croire qu'elle s'enquerra avec quelque curiosité si ces mœurs ont été réellement les mœurs d'une grande et illustre nation, puisque enfin toutes les comédies du temps l'ont ainsi représentée; si les femmes, en général, aux intrigues et à la galanterie près, passaient leur vie dans ce désœuvrement, dans cet abandon de tout sentiment quelconque, comme Araminte, Cidalise et Ismène; si enfin la jeunesse distinguée par la naissance et par les autres avantages de la fortune ressemblait, par son oisiveté, son ignorance et sa dégradation, à ce jeune marquis, ou à ce Lisidor empesé et pédant dont l'auteur a compté faire l'homme estimable de sa pièce, ou enfin à cet abbé mignon de M. Poincinet. Il faut espérer que les curieux d'alors pourront se répondre que ces mœurs ont été en effet celles d'une génération aussi courte que frivole, dont les travers ont été réparés par des siècles de vertu: car, si de telles mœurs eussent duré plusieurs générations de suite, l'histoire apprendrait sans doute en même temps aux curieux des siècles à venir les funestes influences que leur durée aurait eues sur la gloire et la splendeur d'une telle nation.

1. *Mémoires de M. d'Éon de Beaumont*. Cet auteur est le même qui, plus tard, acquit une si grande célébrité par ses missions et ses intrigues mystérieuses, le chevalier d'Éon, que son travestissement fit appeler aussi M<sup>lle</sup> d'Éon. (T.)



— On a donné, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un opéra-comique en deux actes, intitulé *l'Anneau perdu et retrouvé*<sup>1</sup>, dont le poëme est de M. Sedaine, et la musique d'un amateur, M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Cette pièce, que je n'ai pu voir, n'a point réussi, et il faut que ce soit la faute ou de la musique ou des acteurs : car on reconnoît dans le poëme la touche ferme, délicate et naïve de M. Sedaine. Ce poëte, qui exerce à Paris la profession de maître maçon, avait déjà un peu de réputation avant de travailler pour le théâtre. Il publia un recueil de vers qui eut du succès<sup>2</sup> : la pièce intitulée *Épître à mon habit* en eut beaucoup. Depuis, M. Sedaine a créé cette comédie en musique qui a pris la place de l'ancien opéra-comique français. Ce genre détestable n'était pas moins odieux aux gens de goût qu'à ceux qui comptent l'honnêteté publique pour quelque chose. Si ceux-ci étaient indignés d'y entendre toujours des sottises, des allusions obscènes ou satiriques, de sales équivoques, les autres n'étaient pas moins choqués d'y entendre dialoguer en vaudevilles et en couplets sans aucun accompagnement de musique. Cet ancien opéra-comique, que la jeunesse suivait avec fureur il n'y a encore que dix ans, est tombé, ou plutôt il a passé de mode, sans que ses partisans s'en soient aperçus. M. Sedaine n'avait pas sans doute formé le projet de le renverser ; en travaillant dans ce genre, il comptait vraisemblablement suivre la route tracée par ses prédécesseurs ; mais son talent lui en ouvrit une nouvelle sans qu'il s'en aperçût peut-être lui-même. Nous avons de lui une demi-douzaine d'opéras-comiques charmants, pleins de naïveté, de caractère, d'originalité et de force comique ; *le Jardinier et son Seigneur*, *On ne s'avise jamais de tout*, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, sont quatre pièces charmantes. J'aimerais mieux avoir fait la moindre de ces pièces que toutes les tragédies et comédies qui ont paru depuis dix ans, sans en excepter, Dieu me pardonne, ni *Tancredé* ni *Olympie*. On ne peut juger des pièces de M. Sedaine d'après la lecture ; c'est au

1. Jouée pour la première fois le 20 août, cette pièce n'eut que cinq représentations. (T.)

2. Grimm veut parler des *Pièces fugitives* de Sedaine, 1752, in-12. L'auteur en donna en 1760 une seconde édition même format, très-augmentée, sous le titre de *Recueil de poésies de M. Sedaine*, Voir tome IV, page 269.

théâtre qu'il faut les voir ; elles enchantent. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles n'ont pas réussi d'abord comme dans la suite. *Le Roi et le Fermier* et *Rose et Colas* sont même tombés à la première représentation, et aujourd'hui qu'on les a joués cent fois, la foule est si grande quand on les donne que la moitié des spectateurs ne peut approcher de la salle. C'est que ce genre exige une grande finesse et tant de perfection et d'accord dans le jeu que ce n'est qu'à la troisième ou quatrième représentation que les acteurs commencent à être ensemble, et les spectateurs à voir et à saisir ; il y a des riens qui échappent d'abord, et qui sont d'un prix infini.

Ce qui manque à M. Sedaine, c'est la facilité dans les vers, qu'un de ses rivaux, M. Anseaume, a montrée dans ses pièces ; ceux de M. Sedaine sont souvent durs et mauvais. Quant à la musique de ces pièces, on ne peut s'en accommoder sans une excessive indulgence, surtout quand on se souvient des opéras-comiques de Pergolèse, de Buranello et de Piccini. Nos commencements sont bien faibles. Je voudrais bien que les pièces de M. Sedaine fussent, non pas précisément traduites, mais imitées par les Italiens, et mises ensuite en musique par les grands maîtres. Les opéras-comiques d'Italie ne pèchent ni par le défaut de verve, ni par celui de situations plaisantes et originales ; mais il y règne un décousu et une plate bouffonnerie qui dégoûtent. Je voudrais bien que l'Italie dût à notre maître maçon plus de régularité dans le plan, et cette vérité naïve et comique qui se trouve dans les mœurs de ses comédies en musique.

— Le concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française a été très-brillant cette année. Le plus redoutable concurrent, M. Thomas, dont l'Académie a si souvent couronné les pièces en vers et en prose, s'est reposé cette fois-ci et a abandonné le champ à ses rivaux. Ce poète s'occupe sérieusement d'un poëme épique dont le héros sera Pierre le Grand, fondateur de l'empire de Russie. Il y a déjà trois ou quatre chants de finis, et j'ai très-bonne opinion de cette entreprise. L'Académie a couronné M. de Chamfort, jeune, fier, pauvre, né avec tous les signes de vocation pour la poésie. Sa petite pièce *la Jeune Indienne* a été jouée avec succès il y a quelques mois. La pièce de vers qui a remporté le prix est une

*Épître d'un père à son fils, sur la naissance d'un petit-fils.*  
 Vous ne serez pas peut-être content de la totalité de ce morceau ; vous n'y trouverez point ce langage touchant et grave qui convient à un père dans la circonstance où le poëte l'a placé ; mais si l'Académie n'a voulu que couronner le talent des vers, il faut convenir que M. de Chamfort est de tous les concurrents celui qui en a montré le plus.

L'Académie, en décernant le prix à M. de Chamfort, a accordé l'*accessit* à plusieurs autres pièces. Le poëme qui a pour titre : *la Nécessité d'aimer*, est de M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, connu par une *Histoire de Marie de Bourgogne* qui eut quelque succès il y a dix ans. Son poëme est faible et vague, car il chante tantôt l'amour, tantôt l'amitié, tantôt la tendresse filiale ou maternelle ; mais il y a par-ci par-là quelques vers doux. M. Le Prieur, avocat au Parlement, a eu un *accessit* pour une *Épître à un commerçant*, qu'on suppose vouloir quitter sa profession, et acheter des lettres de noblesse. Il y a de la chaleur et de la force dans cette épître. Le troisième *accessit* a été accordé à M. de Chabanon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de cette malheureuse *Éponine*, tragédie tant prônée et ensuite tant sifflée lorsqu'elle parut sur le théâtre, il y a deux ans. Son poëme, qui a concouru, est intitulé *Sur le Sort de la poésie en ce siècle philosophe*. Quoiqu'on n'y trouve rien de bien lumineux, il y a des vers bien faits, et on le lit avec plaisir. Il faut dire un mot du sujet.

Parmi les torts innombrables que la philosophie a faits à la France en ces derniers temps, on compte aussi celui de nous avoir ôté le goût des vers. C'est une vérité reçue que le public n'aime plus les vers aujourd'hui, et l'on a prouvé par de très-beaux raisonnements que le goût et le talent de la poésie disparaissent dès qu'on commence à cultiver la raison et la philosophie. Nous sommes bien plats. Il est arrivé par hasard en France que la disette des poëtes et les faibles progrès de la philosophie ont commencé en même temps, et, parce qu'on n'a plus voulu écouter les rimailleurs, ils ont dit que le public n'aimait plus les vers, et d'autres sots l'ont répété, et d'autres ont ajouté que c'était la faute de la philosophie, et d'autres l'ont cru, et personne n'a vu que c'était la faute des poëtes et

non des philosophes. Il se peut que les poètes médiocres n'aient plus les mêmes facilités pour se faire une réputation, mais, en revanche, les grands poètes ont infiniment gagné à la sévérité du public; et ceux qui prétendent que nous n'aimons plus les vers n'ont qu'à voir avec quelle avidité nous avons attendu et reçu tour à tour les *Contes de Guillaume Vadé*, que M. de Voltaire nous a envoyés successivement dans le cours de l'hiver dernier. Le fait est que les progrès de la philosophie, bien loin de nuire à la poésie, ne servent qu'à l'embellir et à l'encourager; et si la disette des poètes arrive par hasard en même temps que les progrès de la raison, c'est ailleurs qu'il en faut chercher la cause. En Grèce, ces deux filles du ciel parurent en même temps sur la terre, et le même siècle vit naître et se renouveler cette foule de sages, de législateurs, de grands poètes, de grands hommes dans tous les genres, dont tous les noms ne sont jamais prononcés sans un mouvement de respect. Chez les Romains, la philosophie naquit longtemps avant la poésie, et le siècle d'Auguste n'eût peut-être jamais existé sans le siècle de Cicéron et d'Atticus. Je ne vois pas que les Newton, les Shaftesbury, les Locke, aient empêché les Anglais d'avoir de grands poètes, et si l'étoile de la France avait permis à Henri IV de la rendre protestante, la lumière y serait descendue du ciel longtemps avant la poésie, et les grands poètes du siècle de Louis XIV en auraient encore mieux valu. Que les bavards cessent donc d'insulter à la philosophie, et, s'ils ont des yeux, qu'ils cherchent à découvrir les véritables causes de la décadence de la poésie.

M. de Chabanon a imprimé, à la suite de son épître en vers, une *Dissertation sur Homère, considéré comme poète tragique*. Il y a dans ce morceau beaucoup de bavardage et peu d'idées. Après la Dissertation, on lit *Priam au camp d'Achille*, tragédie en vers et en un acte. M. de Chabanon a choisi le moment où ce père infortuné vient demander le corps de son fils Hector; mais que la touche de M. de Chabanon est différente de celle d'Homère! Et si Sophocle et Euripide ont mis à contribution le génie du père de la poésie, il faut convenir qu'ils ont su en tirer un autre parti que notre poète français.

On a lu à la séance publique de l'Académie plusieurs morceaux détachés d'autres pièces qui ont été envoyées au concours,

mais qui n'ont pas été imprimées. Il y en a eu une où le poète réfute le sentiment de M. Helvétius, qui prétend que c'est l'ennui qui fait notre supériorité sur les animaux, et que si les singes ou les castors s'ennuyaient, nous n'aurions aucun avantage sur eux. Cette idée est en effet plus ingénieuse que philosophique; elle peut fournir le sujet d'une épître en vers, mais non pas celui d'un ouvrage sérieux. Notre poète soutient, au contraire, que l'ennui n'a produit aucun des grands hommes de l'antiquité, et finit par conclure

Que ce n'est pas, dans le siècle où nous sommes,  
Faute d'ennui qu'on manque de grands hommes.

Ces vers firent beaucoup rire<sup>1</sup>.

— Il y a à la Sainte-Chapelle un sacristain qui se nomme M. l'abbé Le Monnier, et qui fait des vers d'une manière bien originale. On m'a promis de lui plusieurs fables qui rappellent la manière de La Fontaine<sup>2</sup>. L'autre jour, il était attendu à dîner dans une maison, et il envoya les vers suivants à sa place :

Il ne pourra jamais entrer,  
Non, non, la chose est impossible;  
Rien ne sert de pester, jurer;  
Il est d'une grosseur terrible.  
Ah! ah! chien! ah! que c'est sensible!  
Il vaudrait mieux y renoncer...  
Y renoncer! quoi, sans secousse  
Ne pourrait-on point l'enfoncer  
Par une violence douce?  
Allons, occupe-toi, mon cœur,  
De la volupté vive et pure  
Qui bientôt suivra la douleur,  
Et tu souffriras sans murmure.  
Essayons encore une fois,  
Et armons-nous de patience;  
Mais plus j'essaye et plus je vois  
Que la douleur sur ma constance  
L'emporte et me met aux abois.

1. Cette pièce, dont les *Mémoires secrets* (24 août 1764) ne nomment pas non plus l'auteur, était intitulée *Épître sur l'effet des passions*. (T.)

2. Le recueil des *Fables, Contes et Épîtres* de l'abbé Le Monnier ne fut publié qu'en 1773, in-8°. Cette petite pièce n'y figure pas.

Cher compatriote, cher hôte,  
 Voyez, voyez si c'est ma faute,  
 Voyez si j'ai rien négligé  
 Pour vaincre le mal et l'enflure  
 D'un pied de la goutte affligé,  
 Pour qui je n'ai point de chaussure.

— Nous venons de perdre un de nos plus fameux graveurs. Baléchou est mort depuis peu à Avignon <sup>1</sup>, où le dérangement de sa conduite l'avait fixé depuis quelques années. Cet artiste ne dessinait pas bien correctement, mais il avait une force et une chaleur de burin bien singulières. Quelques morceaux qu'il a gravés d'après Vernet ont la plus grande réputation <sup>2</sup>, et se vendaient déjà fort cher de son vivant; sa mort ne les fera pas diminuer de prix. Le seul graveur supérieur qui reste actuellement à la France, c'est un Hessois qui s'appelle M. Wille. Les morceaux qu'il a gravés d'après Gérard Dow et d'autres Flamands sont bien précieux.

— Il a paru sur la fin de l'année dernière un ouvrage en huit volumes in-12, intitulé *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques des reines, régentes et maîtresses de France*. Cette compilation peut être commode pour ceux qui ne demandent qu'un recueil de faits, et qui se réservent le droit d'en former le tableau historique eux-mêmes. Le compilateur est un avocat nommé du Radier, homme d'un très-médiocre mérite. Il a attaqué l'*Abrégé chronologique* de M. le président Hénault en plusieurs endroits, et presque toujours mal à propos. M. l'abbé Boudot s'est cru obligé de défendre M. le président Hénault par une petite brochure de cinquante pages<sup>3</sup>, mais il n'y a dans cette dispute rien d'assez important pour mériter l'attention du public.

— M. Blin de Sainmore a défendu aussi les commentaires de M. de Voltaire sur Corneille, contre les reproches du public, dans une lettre de vingt-deux pages. Cela est assez faiblement et assez sensément raisonné. Le culte de Pierre Corneille est devenu une religion. M. de Voltaire a osé déchirer quelques

1. Le 18 août 1764; il était né à Arles le 19 juillet 1713.

2. *La Tempête et les Baigneuses*. Voir tome V, page 310.

3. *Examen de quelques objections faites à l'auteur du Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France dans l'ouvrage intitulé Mémoires, etc*, Paris, 1764, in-8°.

guenilles dorées dont l'idole était affublée, et on l'a soupçonné d'en vouloir abattre la statue.

— *Santoliana. Ouvrage qui contient la vie de Santeul, ses bons mots, son démêlé avec les jésuites au sujet de l'épithaphe qu'il avait faite pour célébrer M. Arnaud; ses lettres, ses inscriptions, et l'analyse de ses ouvrages, etc.*, par M. Dinouart, chanoine de Saint-Benoît, de l'Académie des Arcades. Insignifiant recueil de trois cent quatre-vingt-quatre pages où un prêtre à cheveux plats et à l'esprit de même, à ce que prétend M. de Voltaire, rend compte des saillies d'un autre prêtre; Santeuil est célèbre par ses hymnes d'église qu'il écrivit en latin. Il mourut en 1697.

— *L'homme éclairé sur ses besoins*<sup>1</sup> est un moraliste de trois cent cinquante pages qui s'est fait afficher au coin de toutes les rues de Paris, ce qui est un signe certain de réprobation. C'est bien l'homme le moins éclairé et le plus ennuyeux qu'on puisse lire après M. le marquis de Caraccioli. Il serait très-difficile de juger laquelle entre la platitude des idées et celle du style mérite la préférence.

— Jetez au feu *Ardasire ou les Amants fidèles*<sup>2</sup>, histoire aussi incroyable que véritable, et *Aventure du bal, ou la Malice punie*, deux historiettes en prose; *item, le Jeune homme instruit en amour*, conte en vers, et une autre rapsodie détestable intitulée *Amusements à la grecque, ou les Soirées de la halle*, par un ami de feu Vadé.

— M. Duchesne, fils d'un prévôt des bâtiments du roi et âgé de seize ans, vient de publier un *Manuel de botanique contenant les propriétés des plantes utiles pour la nourriture, d'usage en médecine, employées dans les arts d'ornement pour les jardins, et que l'on trouve à la campagne aux environs de Paris*, volume in-12.

— L'Académie de peinture et de sculpture de Saint-Luc a fait une exposition publique de ses tableaux, sculptures et gravures, le jour de la fête du roi. Cette Académie, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui porte à Rome le même nom, est ici le réceptacle de tous ceux qui n'ont pas assez de talent pour être agréés par l'Académie royale de peinture. Aussi, dans cette

1. (Par Jean Blanchet.) Paris, 1764 et 1775, in-12.

2. S. l., 1764, in-8°.

nombreuse exposition de tableaux, on n'en trouve pas un seul qui vaille la peine d'être regardé. Il y a quelques portraits passables en pastel, entre autres celui de M. le président Hénault, qui a été gravé depuis <sup>1</sup>.

— *Manuel du labourcur, ou Détail de tous les soins qu'il doit se donner pour le gouvernement de sa terre et de ses fonds pendant les douze mois de l'année.* Volume in-12 de près de trois cents pages, traduit de l'anglais. Je crois que cet ouvrage a déjà été traduit, il y a plusieurs années, sous le titre de *Calendrier des fermiers* <sup>2</sup>. Je crois aussi que si votre fermier avait besoin de consulter de pareils livres, vous feriez bien de vous en défaire.

— M. Geoffroy, docteur en médecine, vient de publier une *Histoire abrégée des insectes*, en deux volumes in-4°, avec un grand nombre de planches. On dit cette collection plus complète et mieux ordonnée que la plupart de celles que nous connaissons en France.

— Un célèbre membre de l'Académie royale de chirurgie, M. Louis, a fait imprimer un *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, dans lequel on concilie les lois civiles avec celles de l'économie animale* <sup>3</sup>. Ce mémoire a été occasionné par un procès qui pend au parlement de Bretagne, où des collatéraux ont attaqué la veuve d'un homme considérable accouchée onze mois après la mort de son mari. Ces collatéraux contestent à l'enfant sa légitimité, et le mémoire de M. Louis a été fait en faveur de leurs prétentions. Ces questions sont dans le fond indifférentes à la législation; mais il faudrait que la loi fût bien claire et bien précise afin qu'il ne pût jamais y avoir de disputes ni de procès sur l'état d'un citoyen; car il importe peu à l'État qu'un bâtard recueille une riche succession qui ne lui appartient pas, il lui importe en revanche infiniment de diminuer la fureur des procès et la passion de plaider autant qu'il est possible.

1. L'indication de ce portrait et de son auteur manque dans le livret réimprimé, ainsi que celui des six autres expositions de cette Académie, par M. J.-J. Guiffrey, Baur, 1872, in-12.

2. Le catalogue Huzard n'indique point le subterfuge littéraire soupçonné par Grimm.

3. Paris, 1764, in-8°, plus un supplément publié la même année.



— M. Bordeu, célèbre médecin de la Faculté de Paris, fameux encore par les démêlés qu'il a eus avec elle, vient de publier des *Recherches sur quelques points de l'histoire de la médecine qui peuvent avoir rapport à l'arrêt de la grand'-chambre du Parlement de Paris concernant l'inoculation, et qui paraissent favorables à la tolérance de cette opération*. Deux volumes in-12. Ce livre, quoique fort mal imprimé, est amusant, surtout pour ceux qui savent où portent les différents traits lancés à chaque page. La Faculté n'en a pas été plus contente que de raison ; mais l'auteur n'a rien à ménager avec elle. M. Bordeu a beaucoup d'esprit et beaucoup de connaissances. On dit toujours que les anti-inoculateurs ont été battus à plate couture dans la dernière assemblée de la Faculté.

---

## OCTOBRE

1<sup>er</sup> octobre 1764.

On nous a envoyé de province une brochure de cent pages, intitulée *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles en France*<sup>1</sup>. Je ne crois pas que l'auteur soit tenté de se nommer, car vouloir réformer les abus de notre jurisprudence, c'est, suivant la doctrine modérée des parlementaires, bien pis que de porter une main sacrilège à l'encensoir, et si nos pères conscrits ont un goût décidé pour les remontrances, c'est pour en faire et non pour en recevoir. Il est vrai que quelques esprits sages pensent avec l'illustre Antoine Vadé<sup>2</sup> que ceux qui veulent réformer tout le monde feraient bien de commencer par se réformer eux-mêmes, et qu'un bon roi, excédé de remontrances, pourrait très-bien leur dire : « Messieurs, avec quarante ou cinquante mille francs, vous

1. Par Linguet, 1764, in-8°.

2. *Discours aux Welches* (par Voltaire), dont il a été plus d'une fois question précédemment. (T).

avez acheté le droit de juger les procès de mes sujets, car c'est ainsi que cela a été sagement établi par nos ancêtres; mais je vois que la passion du bien public vous tourmente au point de vous faire sans cesse négliger vos fonctions ordinaires. Ce qui m'étonne le plus, c'est que vous me parlez sans cesse de finances et d'autres matières dont vous ne connaissez pas les premiers éléments; et tandis que tout mon peuple souffre des abus sans nombre qui se sont glissés dans l'administration de la justice, il ne vous est jamais venu dans l'idée de me proposer un plan de réforme que le bien de mes sujets rend indispensable. Je vous ordonne de vous occuper sans délai de cet objet important, et de m'apporter le plan d'un code qu'Antoine Vadé soit obligé d'appeler français, et non *welche*. Lorsque vous m'aurez satisfait sur une matière dont vous avez payé le droit de vous occuper, je pourrai peut-être vous écouter sur d'autres. » Il est certain que le titre de la brochure dont nous parlons convient à toutes les parties de l'administration, et qu'on peut hardiment mettre à la tête de chaque partie : *Nécessité d'une réforme*; mais quelque pressants que soient nos autres maux, le désordre et les abus ne paraissent nulle part plus grands que dans la partie de la législation et de l'administration de la justice.

Ce malheur n'est pas particulier à la France, et peu s'en faut qu'en y réfléchissant on ne se persuade qu'il est inséparable de la condition humaine. Tous les grands peuples et la plupart des petits l'ont constamment éprouvé, et en tout temps, en tout lieu, il a été plus aisé de rassembler les hommes et de leur donner des mœurs que de leur donner de bonnes lois. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus sages législateurs ont presque tous commencé leur ouvrage par une démarche qui paraît contraire au bon sens. Au lieu d'étudier le caractère, les mœurs, la position, les besoins du peuple auquel ils avaient des lois à prescrire, et de régler leur code en conséquence des différents résultats de toutes ces considérations, ils allèrent chercher chez des peuples éloignés un recueil de lois qu'ils adaptaient ensuite aux mœurs de leurs sujets ou de leurs concitoyens le moins mal qu'il était possible. C'est ainsi qu'en usaient ces sages si fameux qui, les premiers, ont policé la Grèce. Ils voyageaient dans diverses contrées, en Asie, en Égypte, et ils apportaient dans leur patrie les lois et les coutumes qu'ils avaient

trouvées chez les étrangers. Cette pratique dépose du moins de la haute antiquité du monde, et qu'il y avait des peuples très-anciennement policés, puisqu'ils en avaient la réputation jusque dans le fond de cette Grèce encore barbare et grossière. A Rome, lorsque la tyrannie des patriciens, pire que celle des rois, eut poussé la patience du peuple à bout, et qu'il fallut lui accorder des lois pour prévenir la dissolution entière de l'État, loin de se consulter d'un commun accord et de convenir des lois nécessaires et utiles, on envoya en Grèce chercher des lois quelconques. La jurisprudence devint ensuite à Rome un ressort de la plus fine politique. La science des formules, si obscure en même temps et si essentielle, ne pouvait être étudiée par un plébéien; c'était un dépôt sacré, confié au patriciat, qui ne cherchait qu'à le dérober à la connaissance du peuple. Ainsi, ce qui paraissait n'avoir été établi qu'en sa faveur devint le lien le plus fort de sa dépendance. Il en résulta le rapport du client au patron, et ce lien fut bientôt aussi sacré que celui qui soumet le fils à l'autorité du père. Le client plébéien ne pouvait se passer de son patron, toujours patricien, dans aucun acte de la vie civile. Tout était embarrassé de formules, de l'exactitude desquelles dépendaient la validité et la sûreté de tous les actes; un seul mot déplacé dans une formule entraînait une nullité et la perte d'un procès. Lorsque enfin un plébéien réussit à ravir et à divulguer le secret des formules, ce fut un grand coup porté à la magistrature, qui causa une révolution dans la constitution de l'État.

Je ne me souviens pas d'avoir vu remarquer ce lien, ces influences et cette révolution par aucun de nos historiens ou de nos auteurs politiques. Le président de Montesquieu, qui a écrit, sur les causes de la grandeur et de la décadence de Rome, un livre que je n'aime point, n'en fait nulle mention. Il est cependant certain qu'on ne comprend rien ni à l'esprit des lois romaines, ni à l'histoire d'une période de temps considérable de la république, lorsqu'on n'a point l'intelligence et la clef de faits en apparence si étrangers.

Quand les maximes et les coutumes féodales ne nous ont plus suffi, à nous autres barbares, et que l'affranchissement et l'ingénuité de cet état mitoyen entre la noblesse et le paysan, qu'on nomme la *bourgeoisie*, ont exigé d'autres règlements,

nous avons eu recours aux lois romaines, c'est-à-dire à ce qu'il y avait à peu près de plus opposé à nos institutions et à nos mœurs; et, confondant ces lois avec nos coutumes, on est parvenu dans toute l'Europe à construire un labyrinthe où la justice s'égaré à chaque pas et se perd, où les fortunes des citoyens deviennent la proie de la chicane : labyrinthe dont personne ne connaît l'issue, et dont les plus habiles connaissent à peine quelques détours tortueux. Mais notre culte, nos mœurs, nos institutions, ce choc et cette contradiction perpétuelle de principes et de conduite, tout dépose si fort de notre origine gothique qu'il ne faut point s'étonner du désordre et de l'absurdité de notre législation civile.

On a, suivant les différentes constitutions des États de l'Europe, employé des moyens différents pour apporter quelque remède à une confusion interminable. En France, par exemple, un arrêt de cour souveraine explique la loi, et l'applique au cas qui fait l'objet de la contestation. Cet arrêt devient ensuite loi lui-même; il est cité, et il fait autorité dans d'autres cas à peu près pareils; et dans cette multiplicité innombrable de lois de toute espèce, il n'existe plus aucun objet dont les deux propositions contradictoires ne puissent être établies chacune sur un arrêt, comme dans la décadence de l'empire romain il n'y en avait plus aucune qui ne pût alléguer en sa faveur la décision de quelque jurisconsulte. Les Anglais ont cru devoir tenir une route différente. Ils ne permettent point qu'on explique la loi. Tout citoyen est jugé par un jury composé de ses pareils, qui déclare que tel cas est ou n'est pas selon la loi. Lorsque la loi n'a point pourvu au cas dont il s'agit, il n'y a point de jugement; la législation pourvoit à ce cas par une nouvelle loi, mais qui ne peut avoir un effet rétroactif. Si un Anglais est autorisé à regarder cette manière de procéder comme la sauvegarde de sa liberté, il est vrai aussi qu'il en résulte la nécessité de créer presque autant de lois qu'il se présente de cas particuliers, et de là la même confusion à laquelle on est arrivé en France par une route opposée. Il paraît donc qu'il n'y a rien de plus difficile que de donner des lois à un peuple, et que les hommes ont réussi à perfectionner tout, excepté la législation; mais les coutumes et les mœurs, plus fortes que la loi, en tiennent presque partout lieu. Le monde va de lui-même; il ne

faut pas beaucoup d'ordonnances pour ranger un bercail, et il semble que le soin le plus pressant du législateur se réduise aujourd'hui à abréger les formalités, à contenir la chicane, à dégoûter les citoyens de la fureur de plaider. C'est ce qui a été exécuté de nos jours par un grand prince, et le code Frédéric ne sera point regardé par les sages des siècles à venir comme le dernier des travaux d'Alcide le Prussien.

Pour remédier au fond de cette maladie devenue incurable, il faudrait concilier trop de choses contradictoires. Pour que les lois soient connues, respectées, suivies, il faut qu'elles soient claires, précises et en petit nombre; et l'activité du génie de l'homme a produit dans les sociétés policées une si grande variété d'affaires de toute espèce et de toute couleur qu'elles paraissent exiger un nombre immense d'ordonnances et de réglemens, dès qu'elles deviennent un objet de législation. Peut-être faudrait-il que les affaires des particuliers ne fussent point regardées comme un objet de législation, et que leurs contestations fussent jugées suivant le bon sens et la droite raison par une assemblée d'hommes vertueux et intègres : car il n'y a point de cas, quelque compliqué qu'il soit, qu'un homme de bien et de bon sens ne décide et ne démêle avec plus d'équité que le plus habile jurisconsulte. Le droit public, gravé dans le cœur de l'homme, est au-dessus de tous les codes de la jurisprudence humaine.

Pendant le dernier séjour des troupes françaises dans l'île de Corse, sous le commandement du marquis de Castries, un capitaine d'infanterie, cantonné avec sa troupe dans un village, s'avisa de s'ériger en juge de tout le pays. Une fois par semaine, il se décorait de son manteau bleu, s'asseyait sous un chêne antique sur une grosse pierre, et rendait la justice à ceux qui venaient se présenter à son tribunal. Il n'avait pour cela ni vocation, ni autorité, ni droit de coutume, ni droit écrit; cependant les habitants de ce canton portaient leurs différends devant lui, et se soumettaient librement et religieusement à ses décisions. Voilà les mœurs primitives de l'homme simple et encore à moitié sauvage; voici leur couleur et leur énergie. Un jour deux Corses se présentèrent devant ce tribunal aussi respecté que précaire. Ils avaient tous les deux des prétentions sur une belle femme qu'ils amenèrent. Chacun se promettait d'as-

sassiner son rival au cas qu'elle lui donnerait la préférence. Le fait exposé, le capitaine se mit à juger d'autres procès qui perdaient à son siège. Au bout d'un quart d'heure, les deux Corses, qui s'étaient retirés à l'écart, revinrent, remercièrent le juge et lui annoncèrent qu'ils n'avaient plus besoin de décision, parce qu'ils venaient de convenir amicalement entre eux de leurs faits. Leur accommodement consistait à assassiner la femme, afin qu'elle ne pût être à aucun des deux. Tel est l'homme dans son état primitif : un mélange de bonté, de justice, de préjugés et d'atrocités, compose et modifie son naturel. Le capitaine-juge parvint pourtant à persuader aux deux prétendants que, quelque équitable que fût leur accord, il y en avait un plus juste encore, celui de laisser à la femme le droit de choisir librement entre eux.

Si cette méthode de juger suivant le bon sens et la bonne foi pouvait avoir lieu dans les sociétés policées, le genre humain serait trop heureux : car l'exercice de cette justice supposerait une intégrité et une pureté de mœurs dont les petites sociétés ont seules fourni quelques exemples, mais que les grands peuples n'ont jamais pu conserver longtemps. Il est évident que le législateur qui saurait le secret de conserver à un peuple policé et guerrier ses mœurs aurait trouvé le gouvernement le plus parfait, et aurait le mieux pourvu à tous les inconvénients de nos institutions ; mais cette perfection durable serait toujours une chimère.

L'auteur de la *Nécessité d'une réforme* trouve deux défauts principaux dans l'administration de la justice en France : le premier, la multiplicité des tribunaux subalternes, qui cependant ne peuvent rien décider définitivement. De là l'appel continué aux cours souveraines, le déplacement des plaideurs, des frais immenses, et ordinairement la ruine de la fortune des citoyens. Le riche seul est en état de se faire rendre justice à ses frais et dommages ; le pauvre n'a nul moyen de l'obtenir. Il vaut mieux pour lui souffrir l'injustice la plus criante que de risquer un procès. Ceux qui disent que la loi a été faite pour protéger le pauvre et le faible contre les entreprises de l'homme puissant et riche font un abus de mots bien étrange. La loi n'est parmi nous qu'un moyen d'opprimer le faible dans les formes et avec une apparence de justice. L'auteur descend, dans cette première partie, dans beaucoup de détails bas, et de-

vient bas comme eux ; mais le philosophe, digne de parler des maux publics, sait présenter même les détails bas avec noblesse et convenance. Le second défaut, suivant notre auteur, c'est de toujours créer des lois, et de n'en jamais supprimer : de là ce chaos monstrueux qu'il n'est plus possible de démêler. Nous avons vu, sur cette science d'abroger les lois, une brochure, il y a dix ou douze ans, attribuée à un grand roi, où cette matière est traitée avec plus de lumière et de philosophie que dans la *Nécessité d'une réforme*<sup>1</sup>.

Il est étonnant que notre auteur n'ait rien dit de la vénalité des charges. Quand cet usage barbare n'aurait eu d'autres inconvénients que de réduire les gens de lettres au titre de simples académiciens, et de leur fermer tous les accès aux emplois, il aurait produit un très-grand mal : car il ne faut pas croire que des philosophes, qui n'ont jamais pris part à l'administration et aux affaires, puissent soutenir le parallèle de ceux dont le génie a été secondé par l'expérience acquise dans différentes charges de l'État. C'est ce mélange d'activité dans les emplois et de repos littéraire qui a formé les grands hommes de l'antiquité.

L'auteur de la *Nécessité d'une réforme* réfute, chemin faisant, plusieurs passages de *l'Esprit des lois* ; mais ses observations portent au fond sur des misères. J'aime mieux ce qu'il dit sur le sort des hommes de génie : « Le public, en général, persécute d'abord tous les hommes extraordinaires, sans examiner s'ils enseignent la vérité ou l'erreur. Quand ensuite il s'est laissé subjugué par eux, son opiniâtreté à les défendre est aussi aveugle que l'était son acharnement à les attaquer. Les grands génies, quand une fois ils ont fait des enthousiastes, ressemblent à ces rois qui recrutent leurs troupes dans le pays de leurs ennemis : une première victoire les fait paraître invincibles, et leur donne réellement le moyen de le devenir. Il faut qu'il se présente un homme de leur force pour entreprendre de leur enlever ce beau titre, en s'exposant aux mêmes contradictions. » Voilà l'histoire de tous les hommes de génie : bien entendu que leurs compatriotes ne passent de la persécution à l'admiration

1. *Dissertation sur les raisons d'établir ou d'abroger les lois*, par Frédéric II, réimprimée pages 311-345 du tome IV de ses *OEuvres primitives*, Amsterdam, 1790. (T.)

aveugle que le plus tard qu'ils peuvent, et ordinairement lorsqu'ils ne sont plus. Le président de Montesquieu a été occupé, les dernières années de sa vie, à empêcher la Sorbonne de censurer son livre ; s'il eût été simple homme de lettres relégué à un quatrième étage, il aurait été enfermé à la Bastille pour l'avoir publié, ce qui ne nous aurait pas empêchés de passer ensuite à une admiration qui n'eût plus permis à personne d'y trouver la moindre imperfection. Les morts doivent être bien contents de la justice des vivans. Si l'abondance des matières nous le permet, nous verrons une autre fois si les griefs de l'auteur de la *Nécessité d'une réforme contre l'Esprit des lois* sont fondés, car il est juste d'écouter tout le monde.

— M. le marquis de Sancé ayant cherché M. le baron de Besenval à son ancien logement, il apprit qu'il venait de louer la maison que feu M. l'évêque de Rennes s'était fait bâtir près la barrière de Grenelle, et il se mit à écrire dans la loge du suisse les vers suivans :

Près la barrière de Grenelle,  
 Un prélat, par dévotion,  
 D'une manière agréable et nouvelle  
 Avait embelli sa maison ;  
 Mais, las ! sur quoi fonder la vanité mondaine !  
 L'ouvrage finissait à peine,  
 Quand un sort barbare et cruel  
 Appelle le prélat au sein de l'Éternel.  
 L'Amour, le voyant mort, dit : « Bon,  
 Ceci faisait un endroit de délice  
 A mes mystères tout propice ;  
 J'y veux loger un baron suisse,  
 Il y célébrera mon nom.  
 Holà, les Ris, les Grâces et les Jeux,  
 Amenez Besenval, et, sans plus de remise,  
 Installez-le de votre mieux  
 Au lit d'un père de l'Église. »

Il faut se souvenir que feu l'évêque de Rennes, Vauréal, était fort galant. J'ai vu de lui des lettres écrites à des femmes, pleines de chaleur et de passion. M. de Sancé a une si grande facilité à faire des vers, qu'il improvise quand il lui plaît. C'est d'ailleurs un homme de beaucoup de mérite. Après avoir servi



avec distinction pendant la dernière guerre dans l'état-major de l'armée, il s'est mis en dernier lieu à la tête des affaires de la Compagnie des Indes, et il est un des principaux moteurs de la nouvelle forme qu'on vient de lui donner.

— Jean-Philippe Rameau, célèbre dans les annales de la musique française, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans <sup>1</sup>. On a de lui plusieurs ouvrages théoriques sur la musique, un grand nombre d'opéras, un recueil de pièces de clavecin et d'autres productions musicales. Rameau a eu en France le sort de tous les grands hommes : il a été longtemps persécuté avec acharnement. Parce qu'un nommé Lulli avait platement psalmodié les poèmes lyriques de Quinault sous le règne de Louis XIV, on accusait Rameau de détruire le bon goût du chant, et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Tous ses ouvrages tombèrent d'abord, et s'ils se relevèrent ensuite ses partisans ne furent pas moins regardés comme hérétiques et presque comme mauvais citoyens. Lorsque ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violents de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus aveugle, et, ne pouvant soutenir Lulli, ils opposèrent le nom et la célébrité de Rameau aux partisans de la musique italienne. Ceci fut encore traité en affaire nationale, et c'était un outrage fait à la nation que de préférer une musique ultramontaine à celle d'un Français et d'un vieillard. Depuis cette époque, tous les journalistes, et surtout ceux qui avaient le plus déchiré le pauvre Rameau, imprimèrent une fois par mois que c'était le premier musicien de l'Europe. Cependant l'Europe connaissait à peine le nom de son premier musicien ; elle ne connaissait aucun de ses opéras, elle n'en aurait jamais pu supporter aucun sur ses théâtres : tout ce qu'elle connaissait enfin de son premier musicien se réduisait à quelques airs de danse, que des danseurs français portaient de temps en temps dans les pays étrangers, où la plupart du temps quelque violon d'orchestre prenait la peine de les corriger pour leur donner un peu de style, de goût et de grâce. Il faut convenir que nos papiers publics font un aussi grand abus d'éloges que d'injures ; nos gens les plus médiocres se trouvent plus prônés, plus exaltés en trois mois de temps que les plus

1. Rameau, né en 1683, mourut le 12 septembre 1764.

grands hommes des autres pays pendant toute leur vie ; et, comme l'ignorance se joint à cette admiration stupide, on se persuade qu'il n'y a ailleurs ni génie ni talents, parce que *le Mercure de France* et *l'Avant-Coureur* n'en parlent pas. La *Gazette de France*, en annonçant la mort de Rameau, dit que son nom et ses ouvrages feront époque dans la musique ; il fallait dire dans la musique française, car je veux mourir si Rameau et toutes ses notes sont jamais comptés pour quelque chose dans le reste de l'Europe. Si elle a perdu son premier musicien, elle se trouve précisément, à son égard, dans le cas des Juifs à l'égard de leur Messie, qu'ils n'ont jamais pu reconnaître depuis dix-huit cents ans qu'ils l'ont mis à mort, quelque torture qu'ils se donnassent pour lui appliquer le sens de leurs prophéties.

Rameau a laissé plusieurs ouvrages théoriques et fort obscurs sur le principe de l'harmonie. Les journalistes disent qu'il a fait les plus importantes découvertes sur cet objet. C'est encore un bienfait qu'il a rendu à l'art de la musique, à l'insu de tous les conservatoires d'Italie et de toutes les écoles d'Allemagne. Je sens que l'inventeur du contre-point était un homme d'un aussi grand génie que Pythagore ; mais je ne vois pas à quoi les prétendues découvertes de M. Rameau pourront jamais servir. Dans ses opéras, cet homme célèbre a écrasé tous ses prédécesseurs à force d'harmonie et de notes. Il y a de lui des chœurs qui sont fort beaux. Lulli ne savait que soutenir par la basse une voix qui psalmodiait ; Rameau ajouta presque partout à ces récits des accompagnements d'orchestre. Il est vrai qu'ils sont d'assez mauvais goût ; qu'ils servent presque toujours à étouffer la voix plutôt qu'à la seconder, et que c'est là ce qui a forcé les acteurs de l'Opéra de pousser ces cris et ces hurlements qui font le supplice des oreilles délicates. On sort d'un opéra de Rameau ivre d'harmonie, et assommé par le bruit des voix et des instruments : son goût est toujours gothique, son style toujours lourd dans les choses gracieuses comme dans les choses de force. Il ne manquait point d'idées, mais il ne savait qu'en faire ; son récitatif est, comme celui de Lulli, un mélange de contre-sens continuels et de quelques déclamations heureuses. A l'égard de ses airs, comme le poète ne lui a jamais imposé d'autre tâche que de jouer autour d'un *lance, vole, triomphe, enchaîne*, etc., ou d'imiter le chant des rossignols par des flageolets et d'autres

puérités de cette espèce, il n'y a rien à en dire. S'il avait pu se former dans quelque école d'Italie, et apprendre ce que c'est que style et pensée en musique, ce que c'est que composer, il n'aurait jamais dit que tout poëme lui était égal, et qu'il mettrait en musique la *Gazette de France*; il aurait pu créer la musique dans sa patrie, mais il ne savait qu'imiter Lulli et l'écraser.

Rameau était d'un naturel dur et sauvage; il était étranger à tout sentiment d'humanité. J'étais présent un jour qu'il ne put jamais concevoir qu'on désirât que M. le duc de Bourgogne montrât des qualités dignes du trône. « Qu'est-ce que cela me fait? disait-il naïvement; je n'y serai plus quand il régnera. — Mais vos enfants? » Il ne comprenait point qu'on pût s'intéresser à ses enfants au delà du terme de la vie. Sa passion dominante était l'avarice. Il était insensible à la réputation, aux distinctions, à la gloire; il voulait de l'argent, et il est mort riche<sup>1</sup>. Il était aussi remarquable par sa figure que célèbre par ses ouvrages. Beaucoup plus grand que M. de Voltaire, il était aussi hâve et sec que lui. Comme on le voyait sans cesse dans les promenades publiques, M. de Carmontelle le dessina de mémoire, il y a quelques années; cette petite gravure est faite spirituellement et très-ressemblante.

— M. Poinset, non content du succès brillant que sa petite comédie du *Cercle* a eu, a voulu jouir aussi des honneurs de la presse; mais celle-ci a bien mal secondé ses vues. On a trouvé à l'impression sa pièce froide, ennuyeuse, mal écrite, d'un ton détestable; il n'y a pas jusqu'à ces traits que la vivacité du jeu des acteurs fait réussir au théâtre, que personne n'a voulu sentir à la lecture. Avec un peu d'adresse, l'acteur escamote les mauvais propos qui pourraient blesser les oreilles; mais ils offensent les yeux, qui ne pardonnent point. On voit à chaque ligne que M. Poinset n'a pas vécu dans la meilleure compagnie du royaume, et nous l'aurions bien cru sans tant de preuves. Les

1. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse pour le mettre en état d'être reçu chevalier de Saint-Michel; mais il ne voulut pas les faire enregistrer, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus au cœur que la noblesse.

Plusieurs prêtres vinrent inutilement à son lit de mort lui offrir les secours de la religion. Le curé de Saint-Eustache, espérant être plus heureux, s'y présenta également, et pérora longtemps; le malade s'écria en colère : *Que diable venez-vous me chanter là, monsieur le curé? vous avez la voix fausse.* (T.)

dames de son *Cercle* se tutoient. Cela est en usage parmi les filles, dont Cidalise et Ismène ont bien le ton et les manières; mais M. Poinciset devait s'informer de l'usage à cet égard, et il aurait appris que les hommes se permettent à peine ces familiarités en présence des autres, et qu'elles sont absolument inconnues aux femmes du monde. Ce sont dans le fond des misères; mais elles font plus de tort à un auteur, et sont plus choquantes pour la délicatesse parisienne que des fautes plus considérables. L'exemple d'un poète beaucoup plus illustre aurait dû corriger M. Poinciset de l'envie d'imprimer. La comédie de *Dupuis et Desronais*, par M. Collé, eut le plus grand succès au théâtre, et tomba ensuite entièrement à la lecture; les malheurs des grands devraient servir à l'instruction des petits.

Un polisson qui s'appelle Nougaret a voulu aussi empoisonner le triomphe du pauvre Poinciset par une lettre de quinze pages qu'il lui a adressée <sup>1</sup>. Cette lettre est plus bête que tout ce que Poinciset fera de sa vie.

— Nous avons eu encore deux traîneurs du concours pour le prix de poésie de l'Académie française. Un M. Desfontaines a fait imprimer une *Épître à Quintus*, où il combat l'insensibilité des stoïciens. Malgré les vers faibles et mous de M. Desfontaines, je crois, avec M. de Montesquieu, que la religion chrétienne a fait une grande plaie au genre humain en détruisant la secte du Portique. Vous serez un peu moins mécontent de l'*Épître aux grands et aux riches*, par un certain M. Vallier, colonel d'infanterie, et grand rimailleur. En supprimant les deux tiers de cette épître, on pourrait supporter la lecture du reste <sup>2</sup>.

— M. de La Grange a fait jouer sur le théâtre de la Comédie-Italienne une pièce française en trois actes et en vers, intitulée *le Bon Tuteur*, imitée d'une pièce imprimée dans le théâtre du célèbre Goldoni. Ce bon tuteur français est tombée.

La troupe italienne de ce théâtre a donné *les Rendez-vous nocturnes* et *l'Inimitié d'Arlequin et de Scapin*, deux petites

1. *Lettre à M. Poinciset sur la comédie du Cercle*, 1764, in-8°.

2 Les *Mémoires secrets* (24 août 1764) disent que l'*Épître à Quintus* obtint un accessit : c'est une erreur. On lut à la séance des fragments de l'*Épître aux grands*, que l'Académie avait remarqués. (T.)

farces où l'on reconnaît les ressources de l'ingénieur et inépuisable Goldoni. La dernière est surtout très-plaisante.

— Les anti-inoculateurs se voyant écrasés à la dernière séance de la Faculté de médecine ne se sont pas tenus pour battus. Ils sont revenus à la charge, et quoique le décret de la Faculté de médecine ait été arrêté en faveur de l'inoculation à une très-grande pluralité de voix, ils ont dit qu'ils avaient de nouvelles observations à présenter contre cette pratique. C'eût été la première fois qu'un corps assemblé eût pris un parti sage. Il y a lieu de se flatter que les fripons et les sots, réunis de droit dans cette illustre compagnie, y mettront bon ordre.

— Il a paru sur la fin de l'année dernière un petit livret de cent quarante trois pages, intitulé *Examen de la religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, attribué à M. de Saint-Évremond, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet. Ce livre a aussi paru sous le titre de *la Vraie Religion, traduite de l'Écriture sainte, par permission de Jean, Luc, Marc et Matthieu*<sup>1</sup>. Il n'y en a eu que très-peu d'exemplaires. Cela est très-mal imprimé et défiguré par un nombre prodigieux de fautes d'impression. On dit que nous allons en avoir une édition plus correcte et plus jolie. M. de Voltaire prétend que cet ouvrage est du célèbre Dumarsais; et comme c'est un chef-d'œuvre de raisonnement simple et lumineux, on n'a point de peine à le croire<sup>2</sup>. Le but de l'auteur est de prouver l'absurdité d'une révélation quelconque. C'est dommage que le dernier chapitre, où il traite de la conduite qu'un honnête homme doit garder dans la vie, ne soit pas de la force du reste. Dumarsais, outre qu'il était le premier grammairien du siècle, était un excellent esprit; il avait une force de logique et de raison irrésistible, avec une simplicité peu

1. Cet ouvrage avait paru dès 1745 (Trévoux, aux dépens des Pères de la Société de Jésus, in-12). Il fut réimprimé sous le titre de *la Vraie Religion démontrée par l'Écriture sainte*, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet, Londres, G. Cock, 1745, et sous celui de *Examen de la religion, dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi*, attribué à M. de Saint-Évremond, traduit de l'anglais de Gilbert Burnet, Londres, G. Cock, 1761, in-12. Ce sont deux autres réimpressions dont Grimm parle ici. Ce livre fut condamné à être brûlé par le Parlement de Paris. (T.)

2. Cet ouvrage est de La Serre, lieutenant de la compagnie franche du chevalier Vial, qui déclara par écrit qu'il en était l'auteur. Il fit cet aveu la veille de sa mort. On assure qu'elle ne fut pas naturelle, et que La Serre fut pendu comme espion à Maestricht, le 11 avril 1748. (T.)

commune<sup>1</sup>. Il nous disait un jour qu'il avait découvert vingt-cinq nullités dans la résurrection de Lazare ; il alléguait pour la première que les morts ne ressuscitaient point. Nous l'assurâmes qu'il en avait découvert vingt-quatre de trop. Un enfant de son voisinage, qu'il aimait beaucoup, fut blessé par un accident, et mourut. Dumarsais, profondément affligé, se mit à faire une philippique si pathétique et si originale contre les anges gardiens, que nous ne pûmes nous empêcher de rire et de pleurer en même temps. Il allait souvent causer dans son quartier chez un libraire dévot et janséniste qui l'aimait beaucoup, malgré son incrédulité. Un jour, pendant un orage, le libraire lui dit : « Monsieur, vous avez pris Dieu en grippe. Quand il fera beau, vous viendrez chez moi tant que vous voudrez ; mais quand il tonne, je vous prie de rester chez vous. » Quand on demandait à Boindin quelle différence il y avait entre Dumarsais et lui, il répondait : « Dumarsais est athée janséniste, et moi je suis athée moliniste. » Ils sont morts tous les deux fort vieux et comme ils avaient vécu, avec une simplicité de mœurs qui faisait un contraste piquant avec l'étendue et la justesse de leur tête, et dans une pauvreté qui ne les empêchait pas d'être contents.

15 octobre 1764.

Le roi étant venu à Paris au commencement du mois dernier pour poser la première pierre du maître-autel de l'église de Sainte-Geneviève, qui s'élève sous la direction et sur les dessins de M. Soufflot, on a figuré à cette occasion, sur une toile en grand, la colonnade du portail, telle qu'elle sera un jour, afin d'en donner une idée à Sa Majesté, et le public a joui de ce spectacle plusieurs jours de suite.

M. Soufflot n'a pas manqué de censeurs. Il a, avec le public de Paris, le tort d'avoir mal réussi dans cette salle du palais des Tuileries, où l'on joue l'opéra en attendant la reconstruction de la salle du Palais-Royal ; il passe pour n'être pas fort modeste ; il faudra qu'il fasse mieux qu'un autre à Sainte-Geneviève pour obtenir justice. Il faut sans doute être bien pressé de juger

1. D'Alembert l'avait surnommé le *La Fontaine des philosophes*. (T.)

pour censurer un édifice qui sort à peine de sous terre, et dont il n'est pas possible de sentir d'avance l'impression et les effets. Je passe sous silence tous les jugements téméraires et précipités ; autant en emporte le vent, et quand une fois huit cent mille hommes s'assemblent quelque part sous un tas de pierres, et qu'ils aiment à parler, il faut qu'ils disent bien des sottises et bien des mensonges, car il n'existe pas assez de vérités ni assez de propos sensés pour fournir au babillage continuel de huit cent mille hommes pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Voilà pourquoi on ment et on déraisonne bien plus souvent dans le tas de pierres appelé Paris que dans d'autres tas moins considérables. Je me contenterai de relever deux reproches qu'on a faits à M. Soufflot.

On a généralement attaqué son église souterraine, qu'on trouve ressembler plutôt à une prison qu'à un souterrain sacré. M. Soufflot aurait sans doute de bonnes raisons à dire pour nous convaincre de la nécessité de cette forêt de colonnes qui soutient la voûte et qui rend cet édifice si étroit et si écrasé, mais le génie consiste précisément à vaincre, par des combinaisons heureuses, des obstacles qui paraissent insurmontables. On a dit que l'escalier par lequel on descend dans l'église souterraine ne ressemble pas mal à un puits, et il faut convenir que cette observation paraît assez fondée. Cela sera d'autant plus choquant que cet escalier se trouvera au beau milieu de l'église. On a reproché à la porte du milieu de la façade, et par conséquent à la principale entrée dans l'église, d'être beaucoup trop étroite. M. Soufflot, pour répondre à cette critique, a fait graver toutes les portes d'entrée des anciens temples grecs et romains, qui sont tout aussi étroites que la sienne. Cette réponse est en effet excellente, non que l'exemple des anciens soit d'une autorité à laquelle il faille céder sans réplique ; mais parce que les critiques n'ont pas réfléchi qu'ils demandaient à l'architecte une chose absurde : car, en déferant à leur censure, il aurait fait la porte plus large que les entre-colonnes du péristyle, ce qui eût été barbare. Ou bien voulaient-ils qu'il écartât aussi les deux colonnes du milieu du péristyle, et qu'il laissât là un entre-colonne immense qui n'eût plus de proportion avec les autres entre-colonnes de la façade afin de pouvoir ensuite percer une porte aussi large que cet entre-colonne, et de gêner le devant

et le fond du péristyle en même temps? Il est certain qu'il faudrait réfléchir au moins quelques moments avant de condamner les longues et pénibles études d'un artiste.

Cette attention du public sur l'édifice de Sainte-Geneviève a donné occasion à M. Le Roy, historiographe de l'Académie royale d'architecture, et membre de l'Institut de Bologne, de publier en quatre-vingt dix pages in-8° une *Histoire de la disposition et des formes que les chrétiens ont données à leurs temples depuis le règne de Constantin le Grand jusqu'à nous*. Nous devons déjà à cet académicien le livre magnifique des *Ruines de l'ancienne Grèce*, où ces ruines ont été dessinées, gravées et expliquées, à l'imitation du superbe recueil que les Anglais ont publié des *Ruines de Palmyre*. C'est le fruit des voyages que M. Le Roy a faits dans ces régions, consacrées par tant de monuments précieux.

Le but de M. Le Roy, dans l'ouvrage qu'il vient de donner sur les temples chrétiens, est de montrer la suite des idées qui se sont succédé dans la construction des églises depuis que la religion chrétienne est devenue le culte dominant des peuples de l'Europe. C'est proprement l'histoire des pensées de tous les grands architectes qui ont entrepris de tels édifices, et la marque caractéristique et différentielle qui distingue ces monuments l'un de l'autre. On y voit comment les idées des premiers artistes ont été successivement employées, complétées, perfectionnées, corrigées, par les artistes suivants.

M. Le Roy commence par examiner la forme des basiliques anciennes, ou palais royaux, qui ont d'abord servi de temples aux chrétiens, et dont ils ont même transporté le nom aux lieux de leurs exercices religieux. La première basilique chrétienne, selon lui, ne diffère d'une basilique ou d'une cour de justice que par la forme de la croix, que les chrétiens ont dès lors donnée à des temples qui devaient sans cesse retentir du miracle de la croix. M. Le Roy montre comment cette première basilique a servi de modèle à Sainte-Sophie de Constantinople, où les musulmans adorent aujourd'hui le dieu de Mahomet. De là il passe à l'histoire de l'église de Saint-Marc de Venise, à celle de Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence, ensuite à une petite église des Augustins, près de la place Navone à Rome. Il prétend que, sans ces trois édifices, l'église de Saint-Pierre de



Rome n'aurait jamais existé. Après avoir examiné ce superbe et magnifique monument, il passe à l'église de Saint-Paul de Londres, de là à la chapelle des Invalides à Paris, et à la chapelle du roi à Versailles, et enfin aux églises de Sainte-Geneviève et de la Madeleine que l'on construit actuellement. Cette dernière est de l'invention de M. Contant, dont on ne connaît encore point de chef-d'œuvre, quoiqu'il ait couvert Paris de ses bâtimens. Dans cette liste de temples, vous voyez qu'il n'est point question des églises gothiques dont toute l'Europe s'est cependant trouvée remplie. M. Le Roy n'en parle qu'en passant et très-légerement.

En général, ce qui manque à son ouvrage, c'est la netteté des vues et la lumière. Il n'y a que deux manières d'écrire sur les arts : l'une, de détailler avec précision et clarté les ouvrages existans, les comparer, les apprécier, etc. ; l'autre, d'ajouter à ces détails des vues lumineuses et profondes, si vous en êtes capable. Le projet de montrer la succession des pensées des grands artistes dans la construction des temples chrétiens était beau ; mais l'exécution ne satisfait que faiblement.

On ferait un ouvrage savant et curieux sur l'état et les progrès de l'architecture depuis la renaissance du goût et des arts en Europe ; mais un seul grand architecte vaudrait encore mieux que cinquante savans qui écriraient avec succès sur l'architecture. Il en est de cet art comme de la poésie ; un seul grand modèle vaut mieux que vingt traités, tout comme *l'Iliade* est préférable à toutes les poétiques faites et à faire.

Nous avons eu raison sans doute de quitter notre goût gothique pour cette belle architecture grecque que les grands hommes d'Italie ont rétablie en Europe depuis environ trois cents ans ; mais imiter les anciens, ce n'est pas copier leurs ouvrages, c'est créer à leur exemple avec ce génie qui sait trouver à chaque chose ses propriétés et ses convenances. Un poëte qui copierait les sublimes tragédies du théâtre d'Athènes n'obtiendrait pas pour cela une place à côté de Sophocle et d'Euripide. Imiter ces grands hommes consiste à inventer des situations, des scènes, des discours assez pathétiques, assez vrais, assez sublimes, assez forts pour pouvoir soutenir la comparaison de leurs pièces ; mais les théâtres modernes n'ayant plus le même but que les théâtres anciens, et ne servant qu'à

l'amusement de l'élite d'une nation, tandis qu'ils étaient consacrés anciennement à l'instruction publique du peuple, il est évident que l'ordonnance de nos spectacles ne devrait avoir rien de commun avec celle des spectacles d'Athènes et de Rome.

Il en est de même de l'architecture, où il me semble que nous avons encore plus servilement copié les anciens que dans les autres arts. Pour construire des églises chrétiennes, nous avons porté nos études sur les temples anciens ; mais quelle ressemblance y a-t-il entre un temple de Jupiter ou de Diane et un temple de Jésus-Christ ? Aucune. Je trouve dans les anciens un lieu propre à une boucherie, parce qu'ils étaient destinés aux sacrifices. Nous ne faisons dans nos temples rien de ce que les anciens faisaient dans les leurs, et nous les avons choisis pour modèles. Quelle absurdité ! En général, l'architecture me paraîtra au berceau aussi longtemps qu'il ne suffira pas de la simple inspection de l'extérieur d'un édifice pour faire juger l'homme le plus ignorant de l'usage auquel il est destiné. Il faut qu'un arsenal ait l'air arsenal, avant d'être rempli d'instruments et d'attirails de guerre ; il faut que dans une église catholique tout serve à la pompe du sacrifice de la messe ; il faut que dans une église protestante tout indique que la prédication et l'instruction du peuple sont le principal exercice de ce lieu ; il faut qu'au premier coup d'œil je puisse discerner une place royale d'une place marchande, et celle-ci d'une place militaire, un hôtel de ville d'une salle de spectacle, etc. Tout est encore à inventer ; et l'esprit, la convenance, l'usage, ont été trop négligés dans nos ouvrages d'architecture.

M. Le Roy parle en plusieurs endroits du péristyle du Louvre comme d'un superbe monument, et il a raison sans doute. C'est d'ailleurs la mode, depuis quinze ans, de l'élever au-dessus de tous les monuments qui existent en Europe, et je ne conseillerais à personne de hasarder la plus légère critique sur ce chef-d'œuvre de Perrault. Remarquons toutefois qu'il se pourrait que ce monument superbe ne fût beau qu'autant que le Louvre ne serait point achevé, et que plus il ressemblera à une ruine, plus il trouvera d'admirateurs, parce que rien n'empêche alors mon imagination de supposer toutes les convenances qui lui manquent. Mais si jamais le Louvre s'achève, je serai

obligé de faire taire mon imagination, de n'en croire que mes yeux, et de n'écouter que la raison. Je demanderai alors comment cette superbe colonnade se trouve au premier étage, au-dessus de la principale porte d'entrée, sans être soutenue par aucun ordre d'architecture? Car être élevé sur un mur percé de portes ou de croisées et de fenêtres dans toute sa longueur, ce n'est pas là une chose bien satisfaisante pour l'œil; ce mur a l'air très-bourgeois, et ne donne aucune idée d'un palais royal. Je demanderai ensuite par où l'on arrive à cette galerie formée par une colonnade si superbe? Car je ne vois aucun escalier qui y conduise, puisque ces escaliers sont dans l'intérieur de l'édifice, et que les hommes que je verrai mouvoir dans cette galerie auront l'air d'y être entrés par quelque trappe ou quelque porte dérobée. Si je voyais de magnifiques escaliers s'élever depuis la place jusqu'à cette galerie, je dirais que je reconnais là l'abord du palais d'un grand roi. Mais, me dirait-on, cette galerie n'est point destinée à servir d'entrée au palais; elle servira dans les jours de solennité au monarque pour s'y montrer à son peuple au milieu de toute sa cour. Soit; mais outre que le roi et son cortège seront soupçonnés d'avoir passé par une trappe pour entrer dans cette galerie, puisqu'on n'aperçoit point d'abord qui réponde à la magnificence et à la grandeur de la colonnade, ne voyez-vous pas que le monarque et sa cour auront dans cette immense galerie l'air du roi et de la cour de Lilliput transplantés dans le palais royal des Brobdingnacs. A quoi se réduit donc le mérite de Perrault? A avoir dessiné avec beaucoup de goût et de connaissance l'ordre le plus riche de l'architecture grecque, suivant les plus belles proportions connues, à l'avoir embelli de tout ce que l'ordre corinthien peut supporter d'ornemens dans ses colonnades, dans ses niches, dans ses plafonds, etc., et à avoir placé à la principale façade du palais du Louvre un superbe monument d'architecture, sans but et sans jugement. *Non erat his locus.*

Cette imitation servile des ordres anciens est encore plus choquante dans les palais particuliers. La distribution intérieure de nos édifices ne ressemble en rien à celle des Grecs et des Romains, et nous voulons conserver l'extérieur de leur architecture! En France surtout, où le goût et la recherche dans les ameublements, dans les distributions d'appartements, et la

science des formes agréables et commodes, sont poussés au plus haut degré de perfection, l'ordre extérieur est sacrifié à tout instant, et exposé à mille outrages pour donner à l'intérieur tous les agréments dont il peut être susceptible. Un architecte français vous coupera sans miséricorde une corniche, un pilastre par le beau milieu ; il partagera une croisée en deux étages pour faire des entresols, si cela lui convient, ou bien il la fera passer tout à travers une corniche. Il est vrai qu'il aura arrangé dans l'intérieur un appartement à tourner la tête. Il y aura des dégagements, des escaliers dérobés, des aisances, des recherches et des agréments à l'infini ; ce goût est même poussé si loin que le plus simple particulier se trouve logé, à Paris, avec plus de commodité que les plus grands personnages ailleurs. Mais ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir, quant à l'extérieur, à une simple architecture bourgeoise, et renoncer à tout ornement, que de les défigurer avec si peu de scrupule ?

Celui-là serait un grand architecte qui saurait combiner la beauté extérieure des palais d'Italie avec les agréments de l'intérieur des maisons de Paris. Celui-là serait un homme d'un grand génie qui, dans la construction d'une église, saurait joindre la légèreté et la hardiesse gothiques à la beauté et à la majesté de l'architecture grecque.

— Je ne connais point l'auteur d'un *Poème sur la mort de Zéline*, en trois chants<sup>1</sup>. Zéline, c'est M<sup>me</sup> de Pompadour, et son poète paraît un pauvre diable. Il faut prier pour le repos de l'âme de l'une, et pour le repos de la plume de l'autre.

— Il est des sujets sur lesquels il faut être sublime ou se taire. Un bavard qui fait un ouvrage médiocre sur les passions ou sur l'amitié ne peut être regardé que comme un marchand de papillotes. Nous en avons un qui a publié, il y a quelques années, un froid traité *De l'Amitié*, et qui vient d'en imprimer un autre sur les *Passions*. Ces deux ouvrages ont été attribués à une femme de beaucoup d'esprit, M<sup>me</sup> la comtesse de Boufflers ; mais ils ne sont pas d'elle<sup>2</sup>. L'auteur a gardé l'anonyme,

1. 1764, in-4<sup>o</sup>.

2. En effet, ce n'est pas M<sup>me</sup> de Boufflers qui est auteur des traités *De l'Amitié* (Amsterdam et Paris, Desaint, 1761, in-8<sup>o</sup>) et *Des Passions* (1764, in-8<sup>o</sup>) ; mais ces ouvrages ne sont pas non plus d'un homme. Ils sont de M<sup>me</sup> la présidente d'Arconville, morte à Paris en 1805, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. (T.)

et le public n'a voulu ni connaître son nom, ni lire son ouvrage. Il y a à la tête du traité *Des Passions* un éloge de l'amitié en vingt lignes. On ne peut rien lire de plus sec en fait de sentiments, et de plus dur et heurté en fait de style. Cet homme a voulu nous prouver que M. de Voltaire a raison de nous reprocher, dans le *Portatif*, à l'article *Amitié*, que nous sommes un peu secs en tout. Cet article n'a que vingt lignes au plus ; mais quelles lignes ! Voilà comme il faut traiter ces sujets, ou bien se taire.

— Un compilateur anonyme vient de publier, en deux volumes in-8°, un *Spectacle historique, ou Mémoiral des principaux événements tirés de l'histoire universelle*<sup>1</sup>. Ce mémoiral commence avec la monarchie assyrienne, et finit avec la mort de Valentinien III. Vraisemblablement l'auteur ne s'en tiendra pas là. Sa compilation n'est ni un abrégé, ni une histoire ; c'est un tableau des principaux événements rédigés par articles, pour l'instruction de la jeunesse. A la fin de chaque article, on trouve un trait de morale tiré de quelque poète français, et, pour cet effet, l'auteur a mis à contribution nos poètes les plus illustres et les plus détestables. D'ailleurs, le trait va le plus souvent si mal au sujet que cette méthode me paraît merveilleuse pour gêner l'esprit de la jeunesse. Un autre tort plus grand encore, c'est d'avoir exposé et répété toutes les erreurs populaires, tous les préjugés reçus dans les faits historiques, quoique l'auteur assure, dans son discours préliminaire, que l'histoire ne doit être qu'un cours de philosophie. Ce n'est pas son mémoiral qui est ce cours-là. Si vous voulez rétrécir la tête de vos enfants, et en faire des sots et des pédants, donnez-leur de tels livres pour leur instruction ; mais si vous voulez en faire des hommes, il faudra leur choisir d'autres maîtres.

— M. de Chenevières est un premier commis au bureau de la guerre. Il est fort ennuyeux, à ce que prétendent ses amis ; mais, à cela près, le plus galant homme du monde. Ce galant homme a un tic fort malheureux, il ne peut souhaiter le bonjour à personne sans rimailleur, et, par un autre tic encore plus malheureux, il garde copie de tout ce qu'il écrit en vers et en prose ;

1. Paris, Valeyre, 1764, 2 vol. in-12. L'auteur est un libraire compilateur nommé Charles-Antoine Cailleau.

ainsi, tous ceux qu'il a jamais rencontrés sont sûrs d'être dans son portefeuille. Or il vient de s'aviser de vider ce portefeuille, et de faire imprimer ses chiffons en deux volumes de plus de quatre cents pages chacun. Cela fait un tas énorme de platitudes et d'ordures parmi lesquelles vous auriez de la peine à trouver une ligne supportable. M. de Voltaire même, dont on trouve par-ci par-là des réponses aux agaceries sans nombre de M. de Chenevières, n'y est point reconnaissable, et paraît anéanti dans ce vaste océan de platitudes. Le second volume est terminé par un recueil de lettres galantes. M. de Chenevières dit, en parlant de deux de ses amis : « Chacun a pris des allures selon son goût : l'un aime le lard frais, et l'autre le lard rance ; » et pour expliquer ce passage fin et ragoûtant, il ajoute en note : « L'un voyait souvent une jeune demoiselle, et l'autre une veuve déjà sur l'âge. » Ceci peut vous faire juger du ton de ces lettres galantes. Cette rhapsodie est intitulée *les Loisirs de M. de C\*\*\**<sup>1</sup>. Plaise à Dieu et à M. le duc de Choiseul de ne plus jamais accorder de loisir à M. de Chenevières!

— M. Dorat a fait imprimer une *Épître à l'auteur des Grâces* (M. de Saint-Foix), où l'on trouve l'éloge de l'auteur, de la pièce et des actrices qui l'ont jouée. La représentation de cette pièce a été interrompue par un accident qui a pensé devenir fatal aux actrices louées par M. Dorat. Tandis que les trois Grâces et l'Amour étaient dans la coulisse pour commencer, une poutre s'est détachée du cintre pour les écraser. Heureusement il n'y a eu que l'Amour (M<sup>lle</sup> Luzy) de légèrement blessé : cet accident a troublé le spectacle. L'Épître de M. Dorat est fort médiocre. Ce poète ne fait peut-être pas trop de vers, mais il se fait certainement trop imprimer.

— Si l'on ne connaissait pas notre passion pour les privilèges exclusifs, on aurait de la peine à croire que les trois spectacles de Paris, l'Opéra, la Comédie-Française et la Comédie-Italienne, se soient réunis contre un misérable joueur de farces du boulevard, appelé Nicolet, pour lui faire défendre de représenter des pièces où l'on parle, et le réduire à la pantomime. La police, toujours attentive à maintenir le bon ordre, a judicieusement déféré à la requête des trois spectacles. Je crois

1. La Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12.

qu'on a rendu un grand service à M. Nicolet en lui défendant de jouer les pièces de Molière, que ses acteurs défigureraient à faire bâiller et fuir tous les partisans du boulevard. Il a profité de cette défense pour faire une plaisanterie intitulée *Placet présenté aux dames*. Il signe ses lettres *Nicolet, Pantomime indigne*, comme les capucins signent *Capucin indigne*; c'est à peu près la seule bonne plaisanterie de cette feuille. Je suis bien fâché que quelque bon esprit ne se soit pas emparé de la cause de M. Nicolet; on en aurait fait une excellente plaisanterie sur les privilèges exclusifs.

— L'ordonnance renouvelée contre la mendicité a éveillé le zèle de nos écrivains citoyens. L'un a publié un *Mémoire sur les vagabonds et sur les mendiants*; ce mémoire avait été communiqué l'année dernière au ministère. L'autre, M. Séguier de Saint-Brisson, a pris le parti des mendiants dans une brochure intitulée *Philopéménès, ou du Régime des pauvres*. Il a paru aussi une *Lettre d'un mendiant au public*. C'est une plaisanterie bonne pour les corps de garde.

— Un libraire de Paris ayant fait l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, qui consistent actuellement, à ce que je crois, en trente volumes in-4°, il se trouve en état de donner la collection complète pour 200 livres l'exemplaire, ce qui fait presque la différence de la moitié du prix courant; mais il se contente de proposer ce bénéfice à ses connaissances, et il ne fera pas d'annonce dans les papiers publics.

---

## NOVEMBRE

1<sup>er</sup> novembre 1764.

Après avoir entendu parler M. Le Roy de colonnes, de corniches, d'architraves, de pendentifs, employés à tort et à travers dans la construction des temples chrétiens par les architectes modernes, je vais essayer à mon tour de tracer l'esquisse d'une histoire des temples chrétiens.

Nous connaissons six ordres d'architecture : l'égyptien, le grec, le romain, le gothique, l'arabesque, le moderne. Le premier de ces ordres fut imité, embelli, perfectionné par le second, qui devint à son tour le modèle du troisième. L'idée primitive de ces trois ordres, celle qui sert de base à leurs proportions, était la cabane, c'est-à-dire une charpente faite de bonnes poutres, bien équarries et surmontées d'un toit angulaire. Les Goths choisirent pour leur modèle d'architecture leur habitation ordinaire, les forêts dont les arbres s'entrelacent et se terminent en berceaux. Les Arabes eurent pour première idée des cintres immédiatement posés sur des piliers. Les modernes, n'ayant d'autre projet que d'imiter servilement les anciens, ont tout gâté, tout perdu. Nous avons fait presque toujours, mais surtout en architecture, comme les enfants qui, voyant faire des évolutions sur une place d'armes, se mettent à contrefaire l'exercice : ce qui fait admirer une troupe guerrière devient risible dans ces singes. A la renaissance des arts, notre goût s'est formé, nous nous sommes aperçus de la perfection et de la beauté de l'architecture grecque, et nous avons dit : Les Grecs faisaient des colonnes, faisons donc des colonnes. Il fallait voir, avant tout, que les Grecs ne faisaient rien en architecture qui ne fût profondément raisonné, et il fallait dire : Tâchons de raisonner nos ouvrages aussi profondément qu'eux.

J'ai déjà remarqué combien cette maxime, essentielle à tout peuple qui veut exceller dans les arts, a été négligée par Perrault, dans ce péristyle tant vanté du Louvre. En lisant l'ouvrage de M. Le Roy, vous verrez comment cette colonnade du Louvre a été spirituellement transportée dans l'intérieur de la chapelle du château de Versailles. Ce double emploi, dans deux édifices si différents, suffit pour faire la critique des architectes ; mais lorsque vous examinerez un peu mieux cette chapelle de Versailles, aussi fort vantée, vous trouverez que Mansart, avec tous ses efforts, n'a su lui ôter en bas l'air gothique, et que ces voûtes gothiques de la nef ont été surmontées, on ne sait pourquoi, d'un superbe ordre corinthien qui s'élève à la hauteur de la tribune du roi :

.....Ut turpiter atrum

Desinat in piscem mulier formosa superne...

O imitatores, servum pecus!



Mais pour faire sentir toute notre absurdité dans la construction des temples, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le but des peuples anciens, qui les premiers ont élevé des temples, était de loger leurs dieux. Nous nous sommes mis à couvert avec nos femmes et nos enfants, laisserons-nous nos dieux sans habitation? Leur puissance doit rendre leurs demeures respectables et sacrées; nos dieux valent infiniment mieux que nous, il faut que leurs maisons soient plus grandes et plus magnifiques que les nôtres. Voilà le raisonnement de ces peuples simples et grossiers, voilà l'origine et le but de l'architecture des temples, née en Égypte, portée par les Grecs au plus haut degré de perfection, imitée ensuite par les Romains. Un temple était le logement d'un dieu, comme la cabane l'était d'un chef de famille et des siens. La statue du dieu était placée au milieu de sa demeure; mais remarquez que les sacrifices, les cérémonies religieuses, se célébraient au dehors. La foule du peuple n'entrait donc jamais dans les temples pendant les solennités; ce privilège était réservé aux prêtres comme attachés au service du maître de la maison, ou à quelques âmes dévotes qui avaient la statue du dieu à orner, un vœu à remplir, une offrande à faire, un oracle à consulter; mais le peuple n'y avait que faire. Tout ce qui se passait dans l'intérieur était particulier et mystérieux. Voilà pourquoi les temples étaient obscurs et peu spacieux, n'avaient qu'une seule porte, point de fenêtres, peu de jour; ils avaient été imités d'après le premier refuge de l'homme, ils en avaient conservé l'image. Il a fallu une infinité de siècles au genre humain pour lui persuader qu'un homme ait besoin de plus d'un réduit; ce n'est même que depuis trois cents ans qu'on sait ce que c'est qu'un appartement: les recherches et les commodités de toute espèce n'ont été connues que de nos derniers temps. Si les Égyptiens avaient eu une idée d'appartement dans leurs palais, je suis convaincu que leurs temples auraient été partagés en plusieurs compartiments, dont la distribution aurait répondu à celle de l'intérieur du palais du roi, car ce peuple superstitieux n'aurait pas voulu que ses dieux fussent plus mal logés que ses souverains.

Quelle est donc la raison qui ait pu engager nos architectes

à prendre les temples anciens pour modèles dans la construction de nos églises ? Avons-nous des dieux à loger ? Notre culte a-t-il les mêmes cérémonies que celui des Grecs et des Romains, ou plutôt nos églises ne sont-elles pas destinées à des usages tout à fait différents ? Un critique sévère qui serait persuadé que le jugement est le premier attribut du génie tiendrait peut-être à l'architecte de Sainte-Geneviève le discours suivant : « Je croirai sans peine, monsieur Soufflot, que la plupart de vos censeurs n'ont guère réfléchi aux objections qu'ils vous ont faites. Ceux qui ont trouvé votre principale porte trop étroite, ignoraient vraisemblablement à quel point ils avaient raison. Pour leur répondre, vous avez fait graver le portail des temples anciens les plus fameux par leur belle architecture, et ils se sont peut-être crus battus ; mais il se pourrait que ces temples fussent très-beaux, et que le vôtre n'en fût pas moins absurde. Il n'y a point d'exemple, dans l'histoire, que les Athéniens se soient plaints des portes trop étroites de leurs temples, et je ne voudrais pas garantir qu'on ne s'étoufât à l'entrée de votre église le jour qu'on y dira la première messe. Savez-vous la raison de cette différence ? C'est que, dans aucune solennité, le peuple n'avait affaire dans le temple de Minerve, et que, dans toute solennité, il faudra qu'il entre dans l'église de Sainte-Geneviève. Toutes les cérémonies religieuses se passaient à Athènes sous le péristyle et sur la place du temple ; toutes les cérémonies chrétiennes se font dans l'intérieur de l'église, et le peuple est obligé d'y être. Vous dites qu'il vous était impossible de faire votre porte plus large que l'entre-colonne du péristyle, et rien n'est plus certain ; mais montrez-moi donc la nécessité de ce péristyle ; ou bien voulez-vous qu'une colonnade inutile serve d'excuse à une porte incommode ? Monsieur Soufflot, je vous loue d'avoir étudié l'architecture grecque et romaine, c'est l'école du génie ; mais il ne fallait pas vous laisser entraîner par l'exemple des architectes modernes, qui ont partout montré plus de science que de jugement. Lorsque vous fûtes chargé de la construction de Sainte-Geneviève, au lieu d'avoir recours à vos études et à vos portefeuilles, il fallait vous demander ce que c'est qu'un temple chrétien ; et si votre génie vous eût fait rencontrer et remplir la véritable définition d'un tel édifice, votre église de Sainte-Geneviève, au lieu d'être la copie d'un temple de Junon

ou de Diane, serait devenue elle-même un grand et illustre modèle. Ce modèle est encore à trouver ; et les modernes, avec leurs colonnades et leurs richesses d'architecture presque toujours prodiguées à contre-sens, n'ont réussi qu'à nous faire regretter la beauté agreste, mais raisonnée, des églises gothiques. »

Pour savoir ce que c'est qu'un temple chrétien, il faut saisir l'esprit du christianisme, et suivre ses traces dans toutes les révolutions qu'il a éprouvées et dans toutes les variétés qui en ont résulté.

Le christianisme, à proprement parler, n'était point une religion. Jésus-Christ n'était qu'un réformateur parmi les Juifs, et il eut le sort des gens de son métier. Il n'établit rien de nouveau ; son système, purement négatif, tendait à réformer des abus. Les apôtres et Paul, le plus entreprenant de tous, partant de ce principe, cherchèrent moins à établir un nouveau culte qu'une secte policée sur des idées particulières dont ils seraient l'âme et les chefs. L'Église n'était donc, dans son origine, qu'une coterie, un ordre qui s'était fait une police et des statuts particuliers, et qui les suivait, coterie juive, mais qui, renonçant à l'esprit exclusif de ses compatriotes, était prête à adopter tous ceux qui voudraient se faire recevoir. Les premiers chrétiens étaient les *Herrnhuter* de Jérusalem<sup>1</sup>, ou, si vous aimez mieux la comparaison de l'abbé Galiani, un ordre de francs-maçons qui cherchaient à s'étendre et à faire des prosélytes.

En s'agrégeant à cette société, tout citoyen ou sujet de l'empire romain cessait de l'être ; en adoptant les principes de la charité chrétienne, de l'égalité de tous les membres, de la communauté des biens, tout nouveau chrétien renonçait dans le fait à son état civil ; il se soumettait, comme chez nous les moines, à l'autorité de l'ordre et de ses ministres et à une nouvelle jurisprudence contraire à celle de l'empire. Il est vrai que les apôtres recommandaient à leurs sectateurs la soumission aux magistrats séculiers ; mais en cela ils ne faisaient que masquer l'esprit de leur institut, destructeur de toute autre autorité, par des maximes générales arrachées par la crainte et dictées par la nécessité. La preuve qu'on n'avait ces maximes que pour ne

1. C'est le nom donné en Allemagne aux frères Moraves, qui vinrent, en 1722, sous la conduite du comte de Zinzendorf, résider au village d'Herrnhut (Lusace). Cette secte y subsiste encore.

pas les suivre se trouve, si je ne me trompe, dans une Épître de saint Paul aux Corinthiens ; vous pouvez voir avec quelle âpreté le bon apôtre les gourmande pour avoir osé porter quelques-uns de leurs différends devant le magistrat séculier, au lieu de les soumettre à la décision de l'assemblée.

Il s'éleva donc avec le christianisme une nouvelle police, un nouvel ordre d'idées et de mœurs. S'il n'avait été question que d'un nouveau culte en l'honneur de quelque dieu, les Romains auraient volontiers souffert le temple de Jésus-Christ à côté de tant d'autres temples de dieux étrangers reçus à Rome ; mais la secte chrétienne songeait moins à s'élever des temples qu'à détruire ceux des autres. Elle y réussit par le seul esprit de son instinct. Vous pouvez juger d'un seul coup d'œil si ses principes d'égalité et de communauté de biens devaient être agréables à la populace et indifférents au gouvernement, et si sa police intérieure n'attaquait pas la police de l'empire dans sa source. Si cette secte n'éprouva pas toutes les persécutions dont ses écrivains nous ont laissé des tableaux si terribles, ce n'est que parce que ses principes furent longtemps inconnus et obscurs ; il aurait fallu les déraciner entièrement de la tête des hommes pour préserver l'empire romain de sa ruine.

Il serait aisé de montrer comment le christianisme devint la véritable cause de la chute de cet empire, faussement attribuée à l'irruption des barbares et autres causes imaginaires ; mais revenons à l'observation de sa marche et de son caractère dans ses premiers progrès.

Son gouvernement, fondé sur une association volontaire, sur des conquêtes opérées par la parole et par la persuasion, fut d'abord démocratique ; tout s'y régla d'un commun accord ; mais les apôtres conservant une grande influence sur une coterie formée par leurs soins, la démocratie chrétienne devint bientôt théocratico-aristocratique. Jésus-Christ était le chef invisible de l'église ou de la coterie. Chaque église était gouvernée par ses anciens (*presbyteri*). Le peuple ou la société des fidèles avait le droit d'élire ces anciens ou ces prêtres ; mais une fois élus, il ne pouvait plus les déposséder de leur charge. Voilà l'origine de la prêtrise et de son caractère réputé ineffaçable au point que, dans les siècles scolastiques, lorsque les docteurs *séraphiques*, *subtils* et autres agitèrent avec tant de

succès tant de belles questions, il fut convenu que si par aventure il prenait fantaisie à un prêtre mort de ressusciter, il ressusciterait prêtre, sans avoir besoin de prendre les ordres de nouveau.

Ces prêtres ne ressemblaient point aux prêtres des dieux du paganisme ; ils étaient les gouverneurs, les juges, les magistrats de l'Église ; à l'imitation du gouvernement romain, ils se partagèrent ces différentes classes et assignèrent à chacune son rang et ses fonctions. Un surintendant ou inspecteur général (*episcopus*) présidait à tout ; il exerçait sur la société le pouvoir que le préteur exerçait à Rome, que les propréteurs ou les proconsuls avaient dans les provinces de l'empire. Ces préteurs et ces proconsuls avaient leur conseil, et leurs assesseurs, et leurs ministres subalternes ; le surintendant ou évêque d'une église eut pour conseil le corps des prêtres, il eut des chanoines ou assesseurs légistes, des diacres enfin ou ministres pour l'exécution des ordres. Ce gouvernement produisit avec le temps un code de jurisprudence particulier, un droit canon, des décrétales, etc., toutes choses inouïes dans toutes les autres religions.

De quoi était-il question dans les assemblées chrétiennes ? Non de mystères ni de cérémonies religieuses, il n'y en avait point encore ; mais du gouvernement et de la police de l'Église. On instruisait et on examinait les fidèles. On écoutait et on recevait les catéchumènes ou postulants. On commandait des pratiques préparatoires. On accordait le baptême. On faisait de nouveaux réglemens suivant l'exigence des cas. On imposait la pénitence. On statuait des peines. On chassait. On réhabilitait. On ordonnait de l'emploi de l'argent. On traitait les affaires d'église à église. On finissait par un repas pour resserrer entre tous les membres les nœuds d'amitié et de bonne intelligence.

A quoi auraient servi des temples à une telle secte ? Elle n'avait ni sacrements, ni mystères, ni culte, ni cérémonies religieuses ; elle était ennemie des temples. Le Christ avait dit que ce n'est ni à Jérusalem, ni sur la montagne, ni ici, ni là, mais en tout lieu, par toute la terre, qu'on adorera Dieu en esprit et en vérité. Aussi ; lorsqu'au commencement du iv<sup>e</sup> siècle cette secte fut reçue dans l'État, les chrétiens, maîtres de choisir des lieux publics pour leurs exercices, ne s'emparèrent point des

temples des divinités païennes, ne les choisirent point pour modèles dans la construction des leurs. Ils avaient besoin d'un tribunal, d'un lieu de police ou de jugement pour rendre la justice aux fidèles, et ils choisirent les basiliques où la justice se rendait au peuple. Dans ces cours royales, le prêteur était assis dans le fond sur une chaise élevée pour écouter et pour juger. Il avait à droite et à gauche ses assesseurs sur des sièges plus bas que le sien, rangés en demi-cercle. Devant lui, une balustrade séparait l'enceinte du tribunal de l'assemblée du peuple. Près de cette balustrade se rangeaient ceux qui y étaient appelés par leurs affaires, le reste du peuple était dispersé dans la salle. Derrière le tribunal des corridors tournaient autour pour que les juges pussent s'en aller sans être obligés de percer la foule; ces corridors régnaient quelquefois autour de tout l'édifice qui avait cinq portes au moins pour faciliter l'entrée et la sortie du peuple. Voilà le véritable modèle d'un peuple chrétien, voilà sa véritable origine. vous y voyez le chœur et la nef et même les bas côtés. Un raisonnement simple, fondé sur les usages chrétiens et sur la nature de leurs pratiques, avait dicté ces formes. A mesure que le clergé devint plus nombreux, il fallut agrandir le chœur sans prendre sur le terrain de la nef; on l'enfonça davantage. La multiplicité des affaires augmentant tous les jours avec la secte, et exigeant une expédition redoublée, on pratiqua à droite et à gauche deux tribunaux pareils à celui de l'hémicycle. L'abbé de Galiani prétend que c'est là la vraie origine de la vraie croix, soit grecque, soit latine, que nous disons avoir été employée dans les premiers temples chrétiens en commémoration du signe de la rédemption; suivant lui, cette forme, l'ouvrage du hasard et de la nécessité, n'a jamais été symbolique.

Un surintendant ou premier juge à placer à l'hémicycle, des assesseurs autour de lui, un endroit pour les catéchumènes, différents endroits pour les différents ordres de pécheurs, voilà les principales idées qui devaient occuper un architecte dans la construction d'un temple chrétien. Demandez à présent à l'abbé de Galiani comment on s'est éloigné de ces premières idées, et il vous montrera comment l'architecte de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople, jouant à peu près le rôle de M. Soufflot, voulant donner un air de magnificence à son église,

et surtout éviter qu'elle ne ressemblât à un temple païen, imagina de copier les thermes de Dioclétien, qui passaient alors pour un chef-d'œuvre d'architecture. Il fit donc quatre péristyles, sur le centre desquels il plaça un dôme thermal, et, ne sachant que faire des quatre places vides aux quatre angles, il en fit quatre chapelles sur lesquelles il éleva quatre petites coupoles comme pour servir d'acolytes à la grande et pour donner plus de grâce à tout l'édifice. Voilà l'origine des dômes et des coupoles, très-mal à propos transférés par l'architecte de Sainte-Sophie, des bains chauds des anciens, où ils étaient à leur place, sur les temples chrétiens, où ils étaient absolument inutiles, et plus mal à propos imités par les modernes d'après le Soufflot de Sainte-Sophie.

Les Goths connurent et conservèrent mieux les premières idées de construction d'un temple chrétien. Si leur goût était barbare, on voyait du moins, outre la hardiesse et la légèreté de leur architecture, leurs églises raisonnées suivant l'usage auquel l'esprit du christianisme les avait consacrées.

Il est vrai qu'à mesure que la religion changea, il fallut aussi changer et dénaturer les temples. La condescendance pour les nouveaux convertis y plaça les images et y rétablit les autels. Le repas d'amitié et de confraternité où l'on célébrait l'eucharistie devint un sacrifice. L'invention de la messe obligea aux premiers changements ; celle des moines en occasionna d'autres. Le chœur fut fermé ; le clergé s'arrogea exclusivement le droit de prier efficacement pour l'église en général et pour chaque fidèle en particulier ; il n'y eut d'abord longtemps qu'une seule et unique messe solennelle célébrée par tout le clergé ; on les multiplia. Les moines ayant fait vœu de pauvreté, et s'apercevant trop tard qu'il faut être deux pour remplir ce vœu, et que celui qui s'engage de vivre d'aumône suppose quelqu'un qui la lui fera, les moines, dis-je, pour remédier aux inconvénients de cette erreur de calcul, inventèrent la messe basse ; les indulgences, les trafics de toute espèce, suivirent de près. De là les autels qu'il fallut ériger le long des bas côtés pour les dévotions particulières. On inventa encore la terre sainte, et l'on vendit aux fidèles, qui se faisaient auparavant enterrer à la porte de l'église, le droit de se faire enterrer dans l'église même.

De là l'origine des chapelles fermées destinées à la sépulture de ceux qui avaient de quoi payer : petits édifices ajoutés après coup, qu'il fallut pousser dans la rue pour ne point gêner et défigurer l'intérieur du temple. L'invention de la confession auriculaire exigea des confessionnaux où le pénitent pût être en particulier avec le prêtre sans cesser d'être en vue du public. Les fonts baptismaux avaient été longtemps auparavant transférés dans les églises. C'est ainsi que par le laps du temps les temples chrétiens étant devenus des boutiques de toutes sortes de meubles, il serait peut-être impossible aujourd'hui à l'homme qui aurait le plus de génie de donner à une église catholique un ordre d'architecture raisonné, de bon goût et particulièrement propre à toutes les cérémonies de l'Église romaine. Les protestants, en revanche, ayant remonté dans leur réforme jusqu'au siècle de Constantin et cherché à rétablir l'esprit du christianisme de cet âge, semblent n'avoir rien de mieux à faire que de suivre aussi dans la construction de leurs temples le mode des basiliques anciennes.

Règle générale et essentielle dans l'étude des arts et de la philosophie : les hommes ont été les mêmes dans tous les temps ; ils agissent souvent en dépit de la raison et du bon sens, mais jamais sans principes. Quelque étrange ou absurde que nous paraisse un usage, un monument, soyez sûr qu'il n'a point existé sans quelque idée à qui il doit son origine, et ne soyez content que lorsqu'à force de sagacité et à l'aide de l'histoire, vous aurez découvert cette idée première. Si vous avez rencontré la véritable, elle vous donnera tout d'un coup la clef des mœurs, des arts et du tour des esprits, de la nation ou du siècle que vous voulez connaître.

— Pendant le séjour que le nouveau roi de Pologne fit à Paris, il y a dix ans, il voyait souvent M<sup>me</sup> Geoffrin, femme célèbre par son esprit, par ses goûts et par ses liaisons. Il l'appelait sa mère, parce qu'elle se mêlait de ses affaires et de sa conduite, et qu'elle le grondait lorsqu'elle n'en était pas contente. Je l'ai vu quelquefois demander et obtenir pardon de ce que la sévérité maternelle appelait conduite de mauvaise tête ; et le lendemain, nouveau sujet de gronderie, nouveau besoin de pardon. Ce prince a conservé en bon fils de l'amitié et de la reconnaissance pour sa mère. Il lui a écrit le surlendemain de son



élection une lettre qui commence ainsi <sup>1</sup> : « Ma chère maman, il me semble qu'il m'est bien plus doux de vous appeler de ce nom depuis avant-hier. » Il lui rend compte avec une modestie noble de ce qui s'est passé à son élection dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire de Pologne. La tranquillité a été si grande que les dames sont venues se promener en carrosse dans le champ électoral. Le primat, en passant auprès d'elles pour recueillir les suffrages, a eu la galanterie de leur demander qui elles voulaient pour roi, et elles ont nommé le comte Poniatowski. « Que n'étiez-vous là, ajoute-t-il, vous eussiez nommé votre fils. » Toute cette lettre est charmante. Elle finit par ces regrets d'être pour toujours séparé d'elle. « Ne vous reverrai-je donc plus ? Faudra-t-il me passer de vos leçons ? car d'où vous êtes, vous pouvez m'écrire des maximes, mais vos conseils, vos avis sont perdus pour moi. »

— On nous a envoyé de Hollande une *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède, composée de tout ce qui a paru de plus curieux et sur un grand nombre de manuscrits, principalement sur ceux de M. Arkenholz*, par M. D. M., professeur.<sup>2</sup> Quatre volumes in-12. On dit ici beaucoup de mal de ces sortes de compilations, et assurément le grand homme qu'on a choisi pour le héros de cet ouvrage méritait un autre historien; mais ceux qui savent voir et penser n'ont pas besoin d'autre secours que des faits pour apprendre à connaître le caractère de ce héros et à démêler la vérité dans les événements historiques. Il n'en serait pas de même de celui qui voudrait traiter ce sujet d'une manière digne de lui; pour cela il faut avoir puisé dans les sources.

M<sup>me</sup> du Bocage vient de faire faire une nouvelle édition de ses œuvres en trois volumes in-12, d'une élégante impression, mais si fine et si pâle qu'on a peine à la lire. Heureusement personne n'est tenté ni obligé de sacrifier ses yeux au *Paradis* de M<sup>me</sup> du Bocage, qui n'est pas celui de Milton, ni à ses *Amazones*, ni à sa *Colombiade*. On est justement étonné de la patience et du courage d'une femme qui, née sans aucun talent,

1. Cette lettre, datée de Varsovie, 9 septembre 1764, ouvre la *Correspondance inédite de Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne, et de M<sup>me</sup> Geoffrin*, publiée par M. Charles de Mouy. Plon, 1875, in-8°.

2. Éléazar Mauvillon.

se résout à faire des vers par milliers, avec une peine incroyable, car même dans ses pièces fugitives il n'y a pas l'ombre de facilité; on ne voit partout qu'un travail opiniâtre produire des vers durs et plats. Elle chante M. Clairaut, géomètre célèbre de l'Académie, sur ce qu'il a prédit une comète il y a quelques années. Cette comète ne s'est pas trop rendue aux ordres du géomètre, si je m'en souviens bien. M<sup>me</sup> du Bocage veut dire que cette comète portera le nom de celui qui l'a annoncée, et voici l'étrange couplet qu'elle a fabriqué à ce sujet :

Déjà la Clairaut on la nomme ;  
 Que tes calculs, vus à Torno <sup>1</sup>  
 Et qu'un jour saura le Congo,  
 Vont étonner Pékin et Rome!

Cela s'appelle savoir voyager. C'est dommage, M<sup>me</sup> du Bocage n'avait pas besoin de cette manie pour se faire un état agréable à Paris. Elle était d'une figure aimable; elle est bonne femme; elle est riche; elle pouvait fixer chez elle les gens d'esprit et de bonne compagnie, sans les mettre dans l'embarras de lui parler avec peu de sincérité de sa *Colombiade* ou de ses *Amazones*. Je me souviens toujours, lorsque cette terrible *Colombiade* parut pour la première fois, qu'un de ses amis et des nôtres, M. le marquis de Croismare, homme de beaucoup d'esprit et de finesse, et une des plus aimables créatures que j'aie jamais vues, ne pouvant nous faire admirer les beautés de cet ouvrage, voulut nous persuader que la patience qu'il avait fallu pour le composer était aussi rare et aussi admirable que la *Henriade* peut l'être par ses beautés. Il disait là-dessus des choses très-plaisantes.

Le troisième volume contient des lettres sur le voyage de M<sup>me</sup> du Bocage en Angleterre, en Hollande et en Italie, qui paraissent ici pour la première fois. Il ne faut pas se souvenir des lettres de milady Wortley Montague sur ses voyages, ni du talent de cette célèbre Anglaise, quand on veut lire celles de M<sup>me</sup> du Bocage; mais quoiqu'on n'y trouve pas l'ombre du

1. Pour Tornéo. (GRIMM.) — Il avait déjà cité cet étrange couplet dans sa lettre de 15 juillet 1759, tome III, page 126. (T.)

talent, ni même beaucoup d'esprit, on les parcourt cependant avec plaisir. Un certain sens droit s'y fait apercevoir, et l'intérêt du sujet, celui aussi d'entendre parler de beaucoup de gens connus, entraîne. Un peu plus de naturel, un style plus simple, moins de prétention et moins de réflexions amenées bon gré, mal gré, auraient rendu ces lettres plus agréables. Je n'aime pas qu'on nomme la cathédrale de Sienna un vaste bijou; qu'on dise que les yeux en sont éblouis et non fatigués. Il vaut mieux dire tout simplement « la plage où le Pô se jette dans la mer », que « la plage où le Pô vomit ses eaux dans la mer ». Ce mot *vomir* est souvent employé par nos écrivains médiocres, et presque jamais heureusement. M<sup>me</sup> du Bocage, en faisant la description d'une fontaine, parle de deux chevaux marins qui en font la décoration, dont l'un est le symbole des tempêtes; « l'autre, l'image du calme, vomit, dit-elle, paisiblement la source qui l'abreuve ». On ne vomit pas paisiblement, on ne vomit jamais sans effort, et l'image de cette action est désagréable et dégoûtante. La relation de ces voyages est terminée par le récit de la réception que M. de Voltaire fit à M<sup>me</sup> du Bocage aux Délices, et du souper où il lui mit une couronne de laurier sur la tête. Je me trouvai à cette fête, et je pourrais en donner des détails que l'héroïne du jour a elle-même ignorés. M. de Voltaire se tourmenta toute la journée à faire un quatrain pour elle, et n'en put jamais venir à bout; le dieu des vers, prévoyant l'usage qu'il voulait faire de ses talents, s'était retiré de lui. Le souper arrive, point de vers. Le chantre de Henri IV, dans son désespoir, se fait apporter du laurier, en fait une couronne qu'il pose sur la tête de la pauvre Colombiade, en lui faisant les cornes de l'autre main et tirant sa langue d'une aune aux yeux de vingt personnes qui étaient à table. Et moi, qui crois religieusement à l'hospitalité, et qui la soutiens d'institution divine, j'étais assez fâché de voir le premier poète de France la violer envers une bonne femme qui prenait toutes ses pantalonades au pied de la lettre.

— On dit que Pascal Paoli, chef des Corses, vient d'écrire à J.-J. Rousseau pour lui demander des lois pour sa nation. Voilà une démarche qui flattera singulièrement le ci-devant soi-disant citoyen de Genève, et qui, si elle ne procure pas aux Corses les lois qu'ils désirent, nous vaudra peut-être un ou-

vrage de Jean-Jacques d'un caractère neuf et piquant <sup>1</sup>. On prétend que d'autres Corses se sont aussi adressés à d'autres personnes pour le même objet. Ce serait bien le mieux, que de prendre l'avis des hommes les plus éclairés de l'Europe, de les comparer et de choisir ou d'en composer le meilleur. La belle tâche que Paoli propose aux philosophes à remplir ! Il ne s'agit pas ici de belles phrases ; il s'agit de déployer le génie de Solon et de Lycurgue dans une occasion unique. Policer un peuple plein d'esprit, de valeur et d'autres grandes qualités, tel que les Corses, c'est sans doute tenter la plus belle entreprise du siècle. On peut compter d'avoir dans ce projet tous les vœux de l'Europe favorables : car il n'y a point d'homme d'honneur qui ne s'intéresse au sort de ces braves gens, et contre ce détestable gouvernement des Génois oppresseurs.

— Un bon prêtre janséniste de Rouen, appelé l'abbé Saas, vient de publier en un volume de cent quatre vingt-dix pages in-8° des *Lettres sur l'Encyclopédie, pour servir de supplément aux sept volumes de ce Dictionnaire* <sup>2</sup>. La meilleure réponse qu'on puisse faire à cette critique, c'est de corriger les fautes que l'auteur relève, dont les unes regardent la géographie, les autres la mythologie, d'autres enfin la philologie, que le bonhomme appelle assez bizarrement *bibliographie*. Quand on pense que l'*Encyclopédie* a été entreprise par quelques hommes de lettres sans protection, sans secours, sans encouragement, qu'elle a été continuée sous les plus cruelles persécutions, on sera étonné, non qu'il y ait des fautes, mais de voir que l'abbé Saas, avec toute son érudition, n'a pu trouver dans un immense recueil de sept volumes in-folio que de quoi remplir cent quatre vingt-dix pages in-8° de ses ordures ; encore, dans ces cent quatre vingt-dix pages, n'a-t-il raison que dans les choses d'érudition qui tiennent le moins de place dans son livre : car aussi souvent qu'il raisonne ou discute, ou qu'il veut parler de choses de goût, il fait pitié. Il relève,

1. Dans son *Contrat social* (liv. II, chap. x) Rousseau avait fait l'éloge des Corses, et souhaitait que *quelque homme sage* leur apprit à conserver leur liberté. Ce passage donna l'idée à M. Butta-Foco, capitaine au service de France, d'inviter Rousseau à se charger de cette noble tâche. Ces démarches furent faites de concert avec Paoli. De là les *Lettres à M. Butta-Foco sur la législation de la Corse*. (T.)

2. Amsterdam (Rouen), 1764, in-8°. Né en 1703, l'abbé Saas, auteur d'un assez grand nombre d'écrits dont la *Biographie universelle* donne la liste, mourut en 1774. (T.)

par exemple, dans l'article *Fraicheur*, qu'on a écrit *Licori* par un *i*, au lieu de *Lycori* par un *y*; et puis il ajoute : « L'article *Fraicheur*, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, vaut beaucoup mieux. » Cela vous plaît à dire, mon cher abbé; j'ai lu cet article, qui est plat et mauvais, et je me souviens de celui de l'*Encyclopédie*, qui est de M. Diderot. Il y a là une douzaine de lignes qui, ainsi que les douze lignes de l'article *Délicieux*, sont une des choses les plus précieuses qu'on ait écrites en français. Je vous prie de m'en croire, monsieur l'abbé, tout comme je vous crois quand vous me dites qu'on a fait de Crossen et Grossen deux villes dans ce *Dictionnaire*, tandis que c'est la même. Je conviens qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'il n'y eût point de fautes du tout dans l'*Encyclopédie*. Je voudrais encore qu'il n'y eût point de fripons, ni de sots dans ce monde; mais on dit que ceux qui ont de tels désirs forment des vœux impies. La loi éternelle veut qu'il n'y ait rien de parfait sous le soleil; et s'il n'y avait plus de fautes à faire, que deviendrait la grâce efficace? M. Diderot prétend que si vous connaissiez l'*Encyclopédie* comme lui, vous y auriez bien vu d'autres sottises; ce qui ne l'empêchera pas, je crois, de devenir un des plus beaux monuments de ce siècle, si les sots et les fripons n'y mettent ordre.

15 novembre 1764.

Ce que j'ai dit sur l'origine de la forme des temples chrétiens me fait désirer qu'un philosophe entreprenne enfin d'écrire l'histoire du christianisme, et de développer son véritable esprit. On nous avait assuré que M. Hume comptait écrire une histoire ecclésiastique; mais depuis que nous le possédons en France, je lui ai ouï dire qu'il a renoncé à ce projet; et c'est dommage. M. de Voltaire travaille actuellement à un morceau d'histoire qui doit servir d'introduction à son *Essai sur l'Histoire générale*, et remplacer le *Discours* éloquent et peu philosophique de Bossuet sur l'*histoire universelle*. Cet ouvrage sera en grande partie l'histoire de l'Église; il est seulement à désirer que cet illustre philosophe s'aperçoive de bonne heure que ce n'est pas l'histoire d'une religion, mais celle d'un gouvernement,

qu'il compose; cette découverte lui donnera tout d'un coup la clef de tous les faits qu'il a si bien vus d'ailleurs. L'homme le plus propre à faire la véritable histoire de l'Église serait M. l'abbé Galiani. Ce petit être, né au pied du mont Vésuve, est un vrai phénomène. Il joint à un coup d'œil lumineux et profond une vaste et solide érudition, aux vues d'un homme de génie l'enjouement et les agréments d'un homme qui ne cherche qu'à amuser et à plaire. C'est Platon avec la verve et les gestes d'Arlequin; c'est le seul homme que j'aie vu être diffus, et cependant toujours agréable. Quel dommage que tant d'idées rares, fécondes, originales, ne soient confiées qu'à un petit nombre de philosophes, ou s'évaporent avec les entretiens d'un cercle frivole, et que notre petit Napolitain soit assez paresseux ou assez sage pour préférer la tranquillité à la réputation, et pour croire que le repos vaut mieux que la gloire! Malgré l'amitié qu'on se sent pour lui, il faut encore être vertueux pour ne point désirer qu'il renonce à sa paresse, qu'il s'abandonne à son génie, et qu'il en laisse les monuments et les avantages au public, au risque d'être malheureux et persécuté comme tous ceux qui ont osé éclairer leur siècle. Si j'ai quelque vanité à me reprocher, c'est celle que je tire malgré moi de la conformité de mes idées avec les idées des deux hommes les plus rares que j'aie eu le bonheur de connaître, lui et le philosophe Denis Diderot.

Nous étions ces jours passés tous trois à nous entretenir, au coin du feu, de l'église de Sainte-Geneviève, que nous avons été voir ensemble; cet entretien nous conduisit à la forme primitive des temples chrétiens, et de là à l'esprit du christianisme. J'avais dit que les Herrnhuters seuls avaient cherché de nos jours à rétablir et à reproduire le véritable gouvernement de l'Église. L'abbé en prit occasion de démontrer que l'esprit de l'Église avait été dans tous les temps celui d'un gouvernement, et non d'une religion; le philosophe se borna à nous faire des objections qui nous obligèrent d'approfondir notre système, ce qui servit, comme il arrive toujours quand on a rencontré la vérité, à le rendre évident et inébranlable. Si dans ce que j'ai dit sur ce sujet et ce que je vais en dire ici, il y a quelques idées dignes de votre suffrage, c'est à ces deux hommes rares qu'il en faut attribuer la gloire; je n'ai que le mérite de les avoir fait naître et rédigées.

Le président de Montesquieu, voulant pénétrer les causes de la chute de l'empire romain dans son livre *de la Grandeur et de la Décadence de Rome*, s'épuise en conjectures plus ingénieuses que philosophiques. J'y trouve beaucoup d'esprit, mais je n'y ai jamais pu voir une liaison nécessaire et réelle entre les résultats qui sont les faits historiques et les causes auxquelles il les attribue. Voulez-vous une preuve certaine que ces causes ne sont pas les véritables? Choisissez un excellent esprit qui ignore, s'il se peut, parfaitement l'histoire romaine; proposez-lui le problème, toutes les causes de M. de Montesquieu données, de trouver les faits qui en ont résulté, et vous verrez qu'en raisonnant avec la plus grande justesse, il aura trouvé des résultats absolument différents. Le chapitre de *l'Esprit des lois* sur le gouvernement d'Angleterre est, pour le dire ici en passant, dans le même cas. Il ne faut pas être Anglais pour trouver belle la constitution de cet État; mais il faut une imagination peu réglée pour en regarder comme une suite les effets que notre illustre président lui attribue. Qu'on me permette de bâtir une chaussée de cinq ou six lieues de large depuis Calais jusqu'à Douvres, et, sans avoir altéré un seul principe de la constitution anglaise, sans avoir déplacé une ligne dans ce chapitre de *l'Esprit des lois*, je l'aurai renversé tout entier. Une imagination brillante séduit trop aisément; elle crée des choses imaginaires, et ne pénètre point dans les ressorts cachés d'un événement; surtout elle ne sait point embrasser ce concours de causes et de circonstances, en apparence étrangères et fortuites, et dont aucune ne pourrait être supprimée ou changée sans influencer sur le résultat. Celui qui regarderait le temps qu'il fit le jour de l'assassinat de César comme une circonstance indifférente à l'événement ne connaîtrait pas la marche de la nature. Je ne crains point qu'on me fasse le reproche que j'ose faire ici à un des plus célèbres philosophes du siècle. Au contraire, plus vous approfondirez les causes que je vais indiquer de la chute de l'empire romain, plus vous en trouverez les résultats inévitables; plus vous pénétrerez l'esprit de cette société qui se forma sous le nom de chrétiens, moins vous serez étonnés de la voir à la longue ruiner la police de l'empire, la remplacer par la sienne, et produire ensuite une anarchie universelle. Je ne dis point que tel ait été le projet des chrétiens. Il ne faut point regarder

comme la suite d'un système réfléchi ce qui est l'ouvrage de cette force aveugle et souvent ignorée de ses propres auteurs, qu'on nomme l'esprit d'un institut. Cet esprit, quand il est agissant, est un esprit de conquête qui ne s'arrête jamais. S'il rencontre des obstacles, il faut ou qu'il les surmonte, ou qu'il en soit vaincu; mais lorsqu'il les surmonte, il en acquiert de nouvelles forces, il s'étend, et peu à peu il faut que tout plie à son génie. Tout dépend du moment de paraître à propos.

Le christianisme eut cet avantage. Ses principes d'égalité, de communauté, de confraternité, si propres à séduire en tous temps la multitude, se glissent dans Rome au moment où tous les liens qui unissent les hommes sont prêts à se rompre, où tous les préjugés qui conservent et perpétuent les ressorts de la société sont détruits. D'un côté, la communication avec les Grecs, le progrès des lettres et de la raison, le désœuvrement, suite nécessaire de la perte de liberté, avaient multiplié les sectes de philosophie à l'infini; de l'autre, le dérèglement des mœurs était à son comble; toutes les passions poussées à l'excès avaient fait naître ce système d'indifférence, fruit du libertinage. Les uns ne voulaient plus des dieux, parce qu'ils les trouvaient absurdes, les autres parce qu'ils les trouvaient incommodes. Les hommes se lassent de tout, même de leur religion. Il faut à de certaines périodes un renouvellement d'opinions et d'idées, sans autre raison que parce que les anciennes ennuient. Au temps dont je parle, le paganisme était précisément arrivé à ce point de maturité. Cette mythologie, fille du génie et de la poésie, ces opinions si favorables aux beaux-arts, ces cérémonies qui nous paraissent si intéressantes et si belles, avaient fait, comme on dit, leur temps; personne ne se souciait plus de la cause des dieux. C'est dans ce moment que le christianisme s'annonce comme une secte de théistes, ne reconnaissant qu'un seul Dieu, éternel, universel, qui n'habite point dans les temples, qui ne peut être représenté par des images, ni honoré par des cérémonies; c'est avec ce nouvel ordre d'idées qu'après avoir éprouvé les contradictions inséparables de toute nouveauté, il renverse les autels et les idoles. Ses principes d'égalité, comme nous l'avons déjà remarqué, lui attirent toute la populace, tous les esclaves, la plus grande moitié des sujets de l'empire; les hommes éclairés, les philosophes, les hommes



d'État, regardent ce changement avec indifférence, et trouvent assez égal que le peuple adore plusieurs dieux ou un seul, qu'il le nomme le Père éternel ou Jupiter. Un système adopté en tous lieux par le peuple ne piqua pas d'abord assez la curiosité des philosophes et des honnêtes gens : ils ne s'aperçurent point de cet esprit de police et de discipline qui tendait à former dans l'État un gouvernement particulier et indépendant de la puissance civile, qui ne pouvait s'étendre qu'à ses dépens, et s'établir que sur sa ruine. Il est vrai qu'à mesure que le christianisme gagne, la prudence des chefs fait un secret de sa police, et ce secret augmente avec la curiosité du public. De faux frères, qui se glissent dans les coteries chrétiennes, obligent à un redoublement de précautions. Les nouveaux convertis ne sont plus au fait du gouvernement de la société ; ce n'est que peu à peu qu'on est initié, ce n'est qu'après avoir donné des preuves de fidélité multipliées qu'on parvient enfin à connaître les véritables ressorts de la machine. Ce sont là les seuls mystères de l'Église primitive, et c'est aussi l'origine de l'autorité du clergé, qui s'en fait le dépositaire.

Cette police s'arroge dès le commencement un pouvoir absolu et exclusif sur tous ses membres. Si elle ne peut encore les soustraire à l'autorité des lois civiles, elle n'en usurpe pas moins toutes les fonctions de la législation. Non-seulement elle prétend donner aux lois de l'empire une nouvelle sanction, en les prescrivant à ses membres sous des peines particulières, mais elle en réforme et abroge plusieurs, et dispense de leur observation tous ceux de sa secte qui pourront y manquer sans se compromettre : ainsi elle condamne et casse l'esclavage, quoiqu'elle n'ait pas encore l'autorité d'affranchir les esclaves. Elle crée aussi de nouvelles lois pour tous les cas auxquels les lois romaines n'avaient pas pourvu selon ses principes. Trois cas ignorés ou négligés par la législation de l'empire deviennent particulièrement l'objet de sa sévérité : celui de l'apostasie, le plus grand des forfaits, puisqu'il attaque la sûreté et l'autorité de l'Église ; le crime de l'adultère, que la licence des mœurs de Rome avait porté à un tel excès dans ces siècles de débauche qu'il n'y eut plus aucune différence entre une femme honnête et une prostituée ; l'homicide enfin, qui n'était pas puni par les lois romaines, car le crime capital était de tuer un citoyen, mais

ce n'en était pas un de tuer un homme. On tuait ses esclaves sans crime, on tuait ceux des autres pour de l'argent. Les meurtres se commettaient dans les provinces de l'empire sans aucune animadversion des lois ; chaque Romain, ayant quelque autorité, exerçait impunément les plus horribles tyrannies. Les chrétiens observent ainsi, au milieu des désordres publics, une législation particulière qui, en ramenant les hommes aux premiers principes du droit naturel, leur rend leur institut précieux et cher. La jurisprudence de l'Église se forme insensiblement. A mesure qu'il se présente des cas nouveaux, de nouveaux canons pénitentiaux sont promulgués ; la pénitence ecclésiastique s'établit avec ses différents degrés. Un crime capital est puni par l'anathème, le coupable est retranché de la communion des fidèles ; l'exclusion des assemblées pour un temps plus ou moins long est la punition des péchés moins graves. Cette pénitence est un véritable procès criminel que l'Église intente aux pécheurs, c'est-à-dire à ceux de ses membres qu'elle juge coupables ; la sentence dont ce procès est suivi prononce le châtiement que le pécheur a encouru. Voilà la procédure que l'Église romaine a convertie avec le temps en un sacrement : elle était si peu un sacrement dans son origine qu'elle ne supposait ni n'exigeait le repentir, et qu'elle était également imposée et aux pécheurs qui se confessaient de leurs fautes, *confidentibus*, et à ceux qui, sans les avouer, en étaient convaincus d'ailleurs, *convictis*. Mais c'est lorsque le christianisme, déjà prodigieusement étendu, est enfin avoué et reçu dans l'empire, que son esprit se déploie dans toute sa force. Dès ce moment, il envahit et tend à détruire toute autre puissance que la sienne ; les prêtres, accoutumés à la fonction de juge, cherchent à en dépouiller les juges civils, et y réussissent avec le temps. Si l'Église accorde encore aux lois civiles le droit de punir, elle regarde ces punitions comme non avenues, et impose de son côté des châtimens et des pénitences conformes à son code. Ainsi, le citoyen devient responsable à l'Église de ses actions civiles. Cependant on sent que la pénitence ecclésiastique ne peut manquer de tomber dans le mépris si elle n'a d'autre effet que celui d'exclure des assemblées chrétiennes ; on sent l'importance de lui donner une influence plus immédiate sur l'état du citoyen, et l'on y réussit encore : c'est le plus grand pas

vers le despotisme de l'Église. Dès qu'un citoyen est sous la pénitence, il est suspendu de ses fonctions, il perd le *cingulum militare*, c'est-à-dire qu'il est inhabile à servir dans l'armée ; et comme, dans un gouvernement tout militaire, il n'y avait aucune charge de l'État qui ne donnât à celui qui l'exerçait un rang et un titre militaires, tout homme déclaré pénitent devient, dans le fait, incapable d'exercer aucun emploi dans l'empire. A cette époque, on voit la puissance civile entièrement succomber sous la puissance de l'Église, et les lois de l'État, sans autorité et sans force, remplacées par les statuts de la pénitence ecclésiastique. De toutes les sciences de l'art de gouverner, celle d'abroger les lois, de changer de principes et de conduite à propos, est la plus difficile. Si le clergé eût connu à temps sa nouvelle situation, et qu'il eût arrangé ses principes sur elle, c'en était fait de la puissance civile : elle ne se serait jamais relevée de sa ruine. Un seul principe de l'Église, conservé mal à propos, empêcha le gouvernement des prêtres de devenir durable, causa la chute de l'empire, et cette anarchie universelle qui s'introduisit partout avec le christianisme, et dont après plusieurs siècles de désordres le droit du plus fort et le sort des armes redevinrent à leur tour le terme et le remède.

La faiblesse de l'Église dans ses commencements, ses idées d'égalité et de confraternité, avaient fait passer en maxime fondamentale que l'Église a horreur du sang : *Ecclesia abhorret a sanguine*. Ce principe se glisse dans l'empire avec les autres idées chrétiennes, détruit les jeux des gladiateurs, énerve les courages et éteint l'esprit militaire. Ce torrent de barbares, que deux ou trois cents ans auparavant quelques légions romaines auraient arrêté et fait rentrer dans ses forêts, ne trouve plus personne en état de lui résister. Un saint Ambroise sait bien faire respecter une cathédrale de Milan à un chef crédule et barbare ; mais il aurait fallu des cohortes disciplinées pour l'empêcher de saccager Rome, et il n'y avait plus d'autre discipline que celle de l'Église : l'empire devient la proie des barbares. Mais enfin cet essaim de barbares, après avoir envahi tout l'empire, pouvait être subjugué à son tour par l'esprit de l'Église ; on aurait dit d'elle ce qu'Horace dit de la Grèce soumise par les Romains : *capta ferum victorem cepit*. Ce même principe de l'horreur du sang empêche cette conquête, et finit

par anéantir entièrement la police. Les censures ecclésiastiques sont un frein trop faible pour les crimes; la ferveur des temps apostoliques est passée; on s'accoutume à la pénitence; on cesse de la redouter; on s'y soumet, et dès qu'elle est finie on recommence à la mériter. Les progrès de la superstition et l'avidité du clergé portent bientôt le dérèglement à un tel excès qu'on laisse le choix au criminel, ou de subir la pénitence imposée par les canons, ou de payer une amende qui a été jugée l'équivalent de cette pénitence. On met un taux à tous les crimes, et le coupable paye suivant le tarif. Ce sont les criminels qui couvrent l'Europe de temples chrétiens. Un assassinat est expié par la fondation d'un monastère; un adultère achève une église commencée par un sodomiste. La formule de nos arrêts criminels, qui condamne le coupable à une amende pécuniaire, dépose encore de cet usage. Autrefois le crime était expié par cette amende; aujourd'hui la puissance civile, rentrée dans ses droits, fait encore pendre ou rouer l'amendé par-dessus le marché. La corruption parvint à son comble lorsqu'on put s'abonner pour les crimes à commettre, et payer d'avance l'amende des forfaits qu'on méditait, et qu'on exécutait ensuite en sûreté de conscience. Cette indulgence et ce trafic infâmes éteignent à la fin jusqu'à l'ombre de police, et alors le genre humain se rapproche de son état primitif; le droit naturel reprend sa force; chacun cherche à se procurer la satisfaction des torts qu'il reçoit. On se fait la guerre de particulier à particulier; le duel est autorisé comme un moyen légitime de se faire justice; l'Europe reste plongée, pendant le cours de plusieurs siècles, dans cet état déplorable d'abrutissement et de barbarie qui lui fait perdre toute idée d'art, de police et de morale. Il n'y a pas encore trois cents ans que nous sommes sortis de cet état funeste. Maximilien I<sup>er</sup>, en rétablissant la paix publique, en défendant la guerre aux particuliers, en les obligeant de se soumettre à l'autorité des tribunaux nouvellement créés pour rendre la justice, fit rentrer dans ses droits cette police conservatrice des empires, si mal remplacée par celle de l'Église; la constitution criminelle de Charles-Quint rétablit la sévérité des lois pénales. Depuis cet instant, la puissance civile a recouvré successivement tous ses droits, et le christianisme s'est acheminé à sa ruine, que la renaissance des lois, des arts et des lettres,

celle aussi de la discipline militaire et du système politique de l'Europe, n'ont fait que hâter et rendre inévitable.

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Française quelques représentations de *l'Homme singulier*, comédie en vers et en cinq actes, qu'on lit dans les *Œuvres* de Néricault Des-touches, mais qui n'avait jamais été jouée à Paris <sup>1</sup>. C'est une bien mauvaise pièce, froide à glacer, dénuée de naturel et de vérité. La singularité de *l'Homme singulier* consiste à se vêtir comme on l'était il y a cent ans, à se familiariser avec ses valets de la manière du monde la plus choquante, et en d'autres bêtises de cette espèce. La contexture de la pièce n'est guère moins mauvaise que les caractères et les incidents, et les discours sont froids, comme le sont ordinairement ceux de Des-touches. On a supprimé à la représentation une partie des pasquinades de M. Pasquin et le rôle entier du baron de La Garouffière; ces retranchements nous ont épargné quelques mauvaises scènes. Quoique cette pièce soit assez bien jouée, elle ne restera pas au théâtre.

— La Comédie-Italienne, pour nous amuser pendant le voyage de ses meilleurs acteurs à Fontainebleau, a donné *Ulysse dans l'île de Circé*, ballet héroïque de la composition de Pitrot <sup>2</sup>. Il ne faut pas avoir vu les superbes ballets du duc de Wurtemberg ou de la cour de Manheim pour trouver celui-ci supportable; il a cependant beaucoup réussi. C'est un mauvais maître de ballets que M. Pitrot; comme danseur, il a le buste assez bien, mais la jambe grosse, beaucoup de force, des aplombs singuliers, point de grâce, rien de doux ni de moelleux dans ses mouvements, qui sont brusques et durs: il n'arrivera jamais à la perfection de Vestris. En revanche, je crois qu'il n'y a point de danseur en Europe qui fasse une pirouette aussi vigoureusement que lui. Sa femme, que nous avons vue danser à l'Opéra il y a une dizaine d'années, sous le nom de la petite Rey, a dansé dans ce ballet avec la légèreté qu'elle a toujours eue.

— On a imprimé le réquisitoire de M. de La Chalotais, procureur général du roi au parlement de Bretagne, pour l'enregistrement de l'édit concernant le libre commerce des grains.

1. La première représentation est du 29 octobre; la pièce n'en eut que six. (T.)

2. Représenté pour la première fois le 24 octobre 1764.

Ce magistrat est le seul du royaume qui ait les idées et le ton d'un homme d'État. Il faut prier le génie de la France de répandre son esprit sur tous les parlements, ou pour parler correctement, suivant le nouveau style, sur toutes les classes du Parlement ; leurs remontrances seront moins ennuyeuses et plus dignes d'un corps qui veut parler au nom de la nation. La sagesse du Parlement de Paris a balancé plusieurs années avant de se déclarer pour la liberté du commerce des grains, et ne s'est décidée qu'avec beaucoup de restrictions. M. de La Chalotais, au contraire, exhorte le parlement de Bretagne à supplier le roi d'ôter à ce commerce toute entrave, toute restriction, toute formalité, et de le permettre dans tous les ports indistinctement ; il en prouve la nécessité ; il démontre le danger des ordres contraires. M. de La Chalotais mériterait d'être le premier magistrat du royaume, ou plutôt la France mériterait d'avoir un tel homme à la tête de la magistrature. Je ne l'ai jamais vu ; je n'en juge que d'après sa conduite publique.

M. Abeille, qui a écrit sur cette matière, se trouva, il n'y a pas longtemps, chez l'intendant de Paris, qui pérorait avec beaucoup d'emphase sur les dangers de cette liberté. « On a été bien vite, dit-il. Quand il y aura des émeutes dans Paris, quand on viendra casser les vitres chez moi et chez le lieutenant de police, il sera trop tard de remédier aux maux de ce libre et et dangereux commerce. — Rassurez-vous, lui dit M. Abeille ; voilà précisément ce qui n'arrivera pas. — Dès que vous niez les faits, lui répliqua l'intendant, il n'y a plus moyen de disputer. »

— Il paraît une feuille intitulée *Rameau aux champs Élysées*. On dit qu'elle est d'un certain M. Duransot, et les mauvais plaisants prétendent que ce M. Duransot a deux syllabes de trop dans son nom. Rameau, à son arrivée dans l'Élysée, est reçu par tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, qui sont curieux de savoir des nouvelles de leur patrie. Le tableau que Rameau en fait n'est pas flatté. M. Duransot a beaucoup d'humeur ; il n'accorde à M. de Voltaire que le titre de bel esprit, et encore avec bien de la peine. Je crois que M. Duransot fera bien de se défaire de ses deux syllabes. Il a écrit, il y a quelque temps, une *Melpomène vengée* <sup>1</sup>. Monsieur Duransot,

1. *Les Baladins, ou Melpomène vengée*, voir précédemment page 56.

votre nom est bien long. Je crois qu'il a porté malheur à ce pauvre Leclair, célèbre violon qu'il désigne comme le successeur de Rameau, et qui vient d'être assassiné dans une petite maison du faubourg du Temple, où il aimait à se retirer quelquefois<sup>1</sup>.

— On a joué à Fontainebleau devant le roi un opéra-comique nouveau, intitulé *le Dormeur éveillé*, en deux actes, dont les paroles sont, à ce qu'on prétend, de M. le chevalier de Ménéglaise, officier aux gardes-françaises, et la musique de M. de La Borde, premier valet de chambre du roi. Ce sujet est tiré des *Mille et une Nuits*. C'est le bourgeois de Bagdad qui prie tous les jours un inconnu à dîner, mais qui ne régale jamais deux fois la même personne. Le calife se déguise un jour pour faire connaissance avec cet original. Pendant le repas il lui fait avaler une boisson soporifique qui l'endort. Alors il le fait transporter dans son palais, et à son réveil on lui fait accroire qu'il est le calife. A la fin, on le désabuse, on lui fait connaître le véritable calife dans l'homme qu'il a traité, et on le récompense des embarras qu'on lui a suscités.

Quoique cette situation peu naturelle, à force d'être traitée sur nos théâtres, soit devenue triviale, je pense qu'avec beaucoup de gaieté et de verve on l'aurait encore fait réussir. Molière en aurait fait une pièce originale et plaisante, mais M. de Ménéglaise n'est pas un Molière. Sa pièce est triste, plate et froide. On dit que le mérite de la musique répond parfaitement au mérite du poëme, qu'elle est pillée de tous les airs connus, et qu'il en est résulté un si mauvais spectacle que la présence du roi et de la famille royale n'a pu empêcher le public de marquer son mécontentement.

— Un provincial dont j'ignore le nom vient de faire imprimer une tragédie en vers et en cinq actes intitulée *Socrate*<sup>2</sup>; elle n'a pas été jouée. L'auteur parle dans la préface assez sensément de l'art dramatique, et l'on est étonné de lire à la suite de plusieurs bons principes une pièce détestablement écrite qui n'a pas le sens commun. Criton, élève de Socrate, qui joue un rôle si touchant dans les dialogues de Platon, est ici fils du grand

1. Leclair était né en 1697; il avait le titre de symphoniste du roi. Il a laissé des sonates pour le violon, et a fait en outre la musique de l'opéra de *Scylla et Glaucus*. (T.)

2. (Par Linguet.) Amsterdam, 1764, in-8°.

prêtre Anitus, l'ennemi de Socrate et l'auteur de sa mort. Ce Criton est amoureux d'Aglaé, fille de Socrate, lequel, après avoir bu la ciguë, n'a plus d'autre souci que de marier ces deux jeunes gens; c'est à quoi se réduisent tous ses discours philosophiques. Je crois que c'est M. de Sauvigny qui a fait faire cette tragédie à ses dépens, afin de nous rendre la sienne plus précieuse; elle est un chef-d'œuvre auprès de celle-ci.

— On dit qu'il existe des *Lettres écrites de la montagne* par Jean-Jacques Rousseau, dans lesquelles il prend à partie les protestants qui ont condamné son *Émile*, car sa folie est d'être bon chrétien. Mais ce livre n'est pas encore connu, et les personnes qui sont en relation avec l'auteur disent qu'il n'a rien publié depuis sa lettre à l'archevêque de Paris.

— On prétend aussi qu'il existe un ouvrage contre les parlements, fait par les jésuites et partagé en quatre sections sous les quatre rubriques suivantes : *Le Parlement, anglais sous Charles VII, ligueur sous Henri III, frondeur sous Louis XIV, janséniste sous Louis XV.*

— M. Ballière, vient de publier une *Théorie de la musique*, in-4° avec des figures. Il n'y a point de pays où on n'ait plus écrit sur la musique et où l'on y ait moins compris qu'en France. Avec cette foule d'ouvrages théoriques, on est resté absolument Welch là-dessus, et l'on ne sait pas encore ce que c'est que le chant et la composition ni comment il faut arranger une partition. L'auteur du nouvel ouvrage sur la musique n'est pas toujours d'accord avec la théorie de Rameau; heureusement leur dissension n'influera point sur les compositeurs d'Italie et d'Allemagne, qui feront des chefs-d'œuvre sans savoir un seul mot de cette dispute. La folie de Rameau, dans les derniers temps de sa vie, était de prouver évidemment l'existence de la très-sainte Trinité par le moyen de son principe d'harmonie. Une corde en résonnant fait entendre sa tierce et sa quinte, et voilà pourquoi ces deux sons avec la tonique forment un accord parfait qui est composé de trois cordes. Vous sentez avec quel avantage cela s'applique à la Trinité. Rameau prétendait avec sa démonstration convaincre tous les philosophes. Il est rentré dans le sein du principe de l'harmonie universelle sans avoir exécuté ce grand et beau dessein.

---



## DÉCEMBRE

1<sup>er</sup> décembre 1764.

Je me suis occupé avec plaisir de développer l'esprit du christianisme, ses entreprises, ses succès et ses fautes. C'est l'histoire du genre humain, ou du moins celle de notre Europe depuis dix-huit cents ans ; c'est le tableau le plus grand et le plus intéressant qu'on puisse offrir à la contemplation d'un philosophe. J'avoue qu'on est plus satisfait, en étudiant l'histoire de Grèce et de Rome, de voir les préjugés des hommes, les vrais moteurs des grandes actions, fondés sur l'élevation des âmes ; le spectacle d'un généreux amour de la patrie, d'un noble et héroïque sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt public, me touche, me console, m'élève, et me rend mon existence précieuse. Je n'ai point cet avantage en étudiant le système chrétien et ses effets sur l'esprit des hommes ; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait aussi sa force et sa beauté. Un système qui a pu durer tant de siècles, qui a pu changer toutes les idées et toutes les têtes, qui a porté un nouvel ordre de principes, un nouveau tour de pensées, dans la religion, dans les mœurs, dans les lois, dans la police, dans les études, dans les arts de toute l'Europe, quel que soit enfin son sort, ne saurait manquer d'exciter un juste étonnement.

Ce système ne devient une religion véritable et positive, un culte ayant des dogmes et des cérémonies, que lorsque l'irruption générale des barbares, la perte entière de la police et de la science, ont répandu des ténèbres universelles. Alors un reste d'idées judaïques amalgamées avec la philosophie de Platon, dont on avait perdu la clef et l'intelligence, produit un système de religion, de cérémonies et de mystères. Si je m'en rapporte aux idées de l'abbé Galiani, le christianisme ne pouvait manquer de prendre ce nouveau pli à cette époque. Les barbares viennent des extrémités de la terre envahir l'empire. Il n'est plus ici question de combattre des augures, des prêtres, des

oracles, des philosophes, mais les préjugés d'un peuple belliqueux et agreste. Le théisme fondé sur des idées d'ordre et d'optimisme, le paganisme fondé sur l'enthousiasme et sur les beaux-arts, sont également inconnus à ces barbares : l'esprit des tempêtes, l'esprit de la montagne, le génie de la guerre, le conquérant Odin, voilà les êtres avec qui il faut que le christianisme compose. Alors il se plie *ad duritiam cordis*. On commence à honorer les esprits, à invoquer les anges, à conjurer les démons; l'origine des cérémonies est l'époque de la perte absolue de la science et d'une superstition aussi épaisse que générale. Vers le xi<sup>e</sup> siècle, on veut sortir de ces ténèbres; on commence à étudier le latin, et l'on introduit ses termes dans la religion, au lieu que, dans la marche ordinaire de l'esprit humain, ce sont les idées et les choses qui obligent à créer les expressions et les termes. C'est ici tout le contraire; ce sont les mots qui font inventer les choses. On adopte, par exemple, le terme *sacrifice* de la langue latine, et, pour pouvoir s'en servir, on change le repas de l'eucharistie en un sacrifice non sanglant. Ce sacrifice devient la messe, et une nomenclature latine devient l'origine d'une religion absolument différente du christianisme des premiers siècles. C'est cette religion, résultat de l'invasion des barbares, de la perte de la science et des lettres, de l'ambition du clergé et de la superstition générale, que les historiens de l'Église ont seule connue jusqu'à présent, et qui leur a caché l'esprit primitif du christianisme. S'ils s'étaient bornés à étudier les constitutions apostoliques et le code théodosien, ils auraient connu les véritables sources de leur histoire; ils auraient pu s'apercevoir que c'était un gouvernement et non pas une religion qu'il avait à décrire; ils auraient compris son esprit, ses effets et ses révolutions; ils auraient senti que ce n'est pas l'ouvrage du hasard que toutes les dignités de l'Église, ses lieux d'assemblée, ses institutions, aient généralement des noms de police, qu'il ne soit question que de basiliques, de cathédrales, de sièges, de canons, de décrétales, de surintendants et de ministres. On suit avec étonnement l'histoire de cette lutte longue et terrible du sacerdoce et de l'empire, dont on ne voit rien d'approchant dans l'histoire d'aucun peuple de la terre; mais on cesse de s'en étonner quand on a saisi l'esprit du christianisme. Il tendait, depuis l'instant

où il fut reçu dans l'État, à réduire les empereurs à la simple dignité de chef de l'armée, et cette armée à être la puissance exécutrice des ordres de l'Église.

Les temps sont bien changés. La puissance civile est rentrée dans ses droits; la raison a eu son tour comme l'aveuglement et la superstition; le prince le plus faible et le plus bigot ne souffrirait pas aujourd'hui la moindre des insultes que le puissant et éclairé Frédéric II fut obligé de souffrir sans murmure. Convenons cependant que, malgré ses pertes, le christianisme et ses ministres ont encore conservé dans toute l'Europe de beaux restes de leur ancienne puissance. Les trois actes les plus importants de la vie civile sont restés subordonnés à la police ecclésiastique : l'extrait baptistaire, la bénédiction nuptiale, l'extrait mortuaire, sont les débris de sa législation. C'est l'autorité et le témoignage d'un prêtre qui décident en tout pays chrétien de l'existence et de l'état des citoyens. Quand on pense que la plus belle prérogative de la magistrature de Rome, que le droit de haranguer le peuple, réservé aux premiers magistrats de l'État, appartient aujourd'hui au clergé exclusivement, on commence à se former une juste idée de l'étendue de ses usurpations. Des légions de prêtres sont en droit de monter tous les matins, à onze heures, en chaire, et de prêcher le peuple. Quel terrible instrument entre des mains qui sauraient s'en servir ! Heureusement pour le repos des empires, en le confiant à tant d'imbéciles, l'Église a contribué elle-même à l'avilir. L'abus continuel qu'elle fait de la parole lui a enfin ôté sa vertu, et l'éloquence de la chaire est devenue aussi méprisable par ses effets que par sa forme, et par le fond d'une morale rétrécie, incompatible avec les devoirs de la vie civile, et toujours menaçante.

Il est évident que l'auteur sanguinaire du Saint-Office est venu trop tard au secours de l'autorité ecclésiastique. Cet affreux saint Dominique, à qui l'Église a élevé des autels, avait, avec une âme atroce, beaucoup de génie, et savait bien ce qu'il faisait en établissant le tribunal horrible de l'Inquisition; mais c'était trop tard, et tout était déjà perdu. Si le clergé eût su associer à temps le glaive des peines capitales à son crédit et à sa puissance; si, au lieu de continuer à dire « l'Église abhorre le sang », on eût eu le courage de dire à propos « l'Église veut

du sang » ; si, à côté du signe de la rédemption, on eût élevé alors des roues et des potences, le gouvernement de l'Église aurait pu devenir éternel : les prêtres auraient régné ; nous serions tous sous un gouvernement théocratique, et les princes auraient été réduits à la condition de chef militaire, ministre et exécuteur des ordres du clergé, ce qui leur avait déjà valu les titres de fils aînés de l'Église, de défenseurs de la foi, et d'autres belles prérogatives de cette espèce dont la cour de Rome payait leur attachement et leur obéissance. Il fallait sentir que ce qui convenait au régime d'une coterie ne pouvait servir à la législation d'un empire, ni au maintien de sa police. Pour n'avoir pas connu et changé les défauts de son institut à propos, c'est le clergé qui est réduit aujourd'hui à persuader à la crédulité des princes que l'autorité souveraine reçoit son principal appui de l'autorité de l'Église, que la soumission des peuples ne peut être assurée que par un attachement aveugle pour leur culte et leurs superstitions : assertion fautive, dangereuse pour le repos des gouvernements et le bonheur des peuples, et d'autant plus impudente dans la bouche des prêtres que l'Église a été de tout temps, par son esprit et par ses principes, l'ennemie capitale de toute autre puissance.

Le grand Julien remarque dans un de ses ouvrages que pendant deux cents ans, à compter depuis Auguste, on ne trouve pas un seul homme au-dessus de la lie du peuple qui se soit fait chrétien ; mais les principes chrétiens devaient se répandre parmi la canaille avec une extrême rapidité, et ce fut de la part du gouvernement une faute énorme, qui devint bientôt irréparable, que de n'en avoir pas prévu les suites. Le christianisme détruisit l'état d'esclavage et de servitude : a-t-il fait en cela un grand bien ou un grand mal ? C'est une question qu'il ne faut pas résoudre légèrement. Nous sommes des êtres bien étranges ! Nous nous laissons égorger pour le maintien de certaines opinions qui ne concernent en rien ni le bonheur public, ni le bonheur particulier du genre humain ; cette frénésie dure plusieurs siècles de suite ; et lorsqu'au prix du sang des hommes et des plus grands maux on a enfin réussi à établir ces opinions, et qu'il n'y a plus de contradicteurs, l'ennui en gagne aussitôt ; alors les mêmes préjugés qui ont résisté à toutes les attaques de la raison, ou d'autres préjugés opposés, tombent d'eux-mêmes

en poussière, et disparaissent sans que personne s'en mette en peine. Malheureusement, dans le cours ordinaire des choses, une absurdité est remplacée par une autre, et toutes ces révolutions se succèdent sans aucun profit pour la raison. Pourquoi le théisme, annoncé par les chrétiens et par les mahométans, parvint-il à détruire l'ancienne religion de presque toute la terre, et pourquoi ce même système, professé par les Juifs de toute antiquité, n'eut-il aucune influence sur la religion des peuples? c'est que l'esprit du judaïsme était exclusif. Les Juifs regardaient leur culte comme un privilège dont les autres nations ne devaient point jouir; ils ne cherchaient point à faire des prosélytes; quand ils étaient les maîtres, ils exterminaient, mais ils ne convertissaient pas. La religion des musulmans et celle des chrétiens sont au contraire fondées sur la conquête; l'une s'établit les armes à la main, l'autre par la seule force de l'esprit convertisseur secondé par la politique la plus adroite: toutes les deux ont dû périr ou subjuguier les hommes. Mais ce qui est fondé sur la conquête a ses périodes d'accroissement et de décroissement, et ne peut perdre de son activité sans risquer de se dissoudre. Les Juifs se sont conservés, par leur esprit exclusif, au milieu de leur dispersion. Les chrétiens, ayant employé à leur établissement l'art d'argumenter, ont risqué de faire usage d'un instrument qui pourra leur devenir funeste: car lorsque les hommes se sont épuisés pendant des siècles en sophismes et en argumentations sur de faux principes, la vérité a enfin son tour aussi, et il vient un moment où ils emploient le raisonnement contre leurs erreurs et leurs préjugés. Quel que soit le dieu que vous vouliez faire révéler aux hommes, vous voudrez sans doute qu'ils le regardent comme un être souverainement juste et miséricordieux. Or daignez examiner si l'idée d'un Dieu juste ne doit pas jeter de l'effroi et du trouble dans toutes les âmes, d'autant plus vertueuses qu'elles sont plus disposées à s'exagérer leurs fautes et leurs faiblesses, et si cette autre idée d'un Dieu miséricordieux n'ouvre pas la barrière des forfaits à tous les cœurs nés pour le crime.

— Il passe pour certain qu'on a publié en Hollande un recueil considérable de lettres particulières de M. de Voltaire avec plusieurs pièces de littérature <sup>1</sup>. Ce recueil a été fait par un

1. Voir dans la lettre suivante des détails sur ce recueil.

homme qui, pour son amusement particulier, ramassait tout ce qu'il pouvait attraper de M. de Voltaire et d'autres personnes célèbres : cet homme est mort à Paris il y a quatre mois, et ses portefeuilles sont tombés entre des mains qui ont voulu les troquer contre du papier au porteur. La police a empêché un libraire de Paris de faire ce troc à son profit ; mais il aura été aisé au possesseur de faire son affaire avec quelque libraire de Hollande. On prétend qu'il y a dans ces lettres beaucoup de particularités qui pourront compromettre M. de Voltaire ; aussi est-ce étrangement manquer à tous les devoirs de la société que de publier un tel recueil. Au reste, si ce livre est réellement public, il n'y en a pas du moins un seul exemplaire à Paris ; et grâce aux sages précautions du gouvernement prises contre le *Traité de la Tolérance*, le *Portatif*, et d'autres ouvrages pernicieux, les nouveaux livres de philosophie seront bientôt aussi difficiles à trouver à Paris qu'à Constantinople.

— On dit toujours qu'il existe des *Lettres de la montagne* par J.-J. Rousseau, volume de plus de trois cents pages ; mais on ne les connaît ni à Paris, ni à Genève. En attendant, un libraire a fait ici une compilation de cinq ou six lettres de M. Rousseau, mais qui sont toutes connues depuis longtemps, comme la lettre par laquelle il renonce à son droit de bourgeoisie de Genève, celle qu'il a écrite au commencement de cette année pour désavouer la réponse qu'un janséniste a faite sous son nom au mandement de l'archevêque d'Auch, etc. La plus considérable de ces lettres est celle qu'il écrivit à M. de Voltaire, il y a huit ans, à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne, où il défend les principes de l'optimisme contre le poëme que M. de Voltaire publia à cette occasion <sup>1</sup>. Ces deux hommes célèbres me paraissent avoir fait revivre les personnages de Démocrite et d'Héraclite : tant les hommes se ressemblent en tous les temps. L'un gémit et pleure toujours, l'autre rit et se moque de tout.

1. Grimm a parlé, tome V, page 292, de la lettre de Rousseau au syndic de la république de Genève, et, page 482, de sa réponse supposée à M. de Montillet. La lettre fort curieuse adressée par Rousseau à Voltaire, le 18 août 1756 (voir la *Correspondance* de Rousseau), à l'occasion de l'envoi que celui-ci lui avait fait de son *Poëme sur le désastre de Lisbonne*, avait été imprimée, contre le gré de Jean-Jacques, en 1759, à Berlin. Il écrivit alors à Voltaire, le 17 juin 1760, pour lui dire que cette publication indiscrète ne pouvait provenir que du fait de Grimm ou de celui de Voltaire lui-même. Elle fut, malgré cela, plus d'une fois réimprimée. (T.)

Si M. Rousseau avait été en guerre avec M. de Pompignan, et qu'un parent de ce dernier, officier dans les troupes du roi, lui eût écrit une lettre menaçante, il aurait crié à l'assassin ; l'état militaire et le genre humain en général auraient remboursé cent mille injures de cette aventure ; M. de Voltaire reçoit cette lettre, s'en moque, et écrit à M. le duc de Choiseul : « Monseigneur, voilà une cruelle famille pour moi ; ce n'est pas assez que l'un m'ait écorché les oreilles toute sa vie avec ses vers, en voilà un autre qui me les veut couper <sup>1</sup>. »

Ce qui n'est pas moins plaisant, c'est qu'Héraclite Rousseau défend la cause consolante du meilleur des mondes avec une tristesse qui vous remplit de douleur et de désespoir, et Démocrite Voltaire vous prouve dans son *Candide* que tout est assez mal dans ce monde, en vous faisant mourir de rire. Ma foi, dans le meilleur ou dans le plus méchant des mondes, j'aime mieux rire parfois que de pleurer toujours inutilement.

— Les jeunes gens et les femmes aiment les romans qui représentent l'amour malheureux, et qui leur font répandre des larmes. Les *Mémoires du comte de Comminge* sont en possession de faire pleurer. On y voit un jeune homme accompli et favorisé de tous les dons de la nature et de la fortune, conduit de malheurs en malheurs par une passion que tout justifie, excepté l'inimitié de son père pour la famille de l'objet qui l'a captivé. Le désespoir conduit enfin le comte de Comminge à la Trappe, où il fait ses vœux et s'enterre tout vivant parce qu'il croit Adélaïde morte. Quel est son état lorsque, après plusieurs années d'une vie consacrée à la pénitence la plus austère, il est appelé, suivant l'usage, pour assister à la mort d'un des religieux de ce fameux et lugubre couvent, et qu'il reconnaît dans le mourant cette Adélaïde, l'objet de tant de regrets et de larmes ! Si cette situation n'est pas vraisemblable, elle est touchante, et le roman du comte de Comminge a toujours conservé beaucoup de réputation. Il est de feu M<sup>me</sup> de Tencin, sœur du cardinal de ce nom, et femme célèbre de plus d'une manière.

1. La citation n'est pas exacte ; voici le fragment de la lettre de Voltaire (mars 1762) : « J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux Pompignan. L'un me les fatigue par ses mandements, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de me les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin ; je me charge des deux écrivains. »

Je ne sais pourquoi M. Dorat veut que ce roman soit de M<sup>me</sup> de Murat, à qui il n'a jamais été attribué par personne. Ce poëte vient d'en faire le sujet d'une héroïde, ornée d'une estampe suivant l'usage, et imprimée avec beaucoup d'élégance <sup>1</sup>; mais cette fois-ci le dessinateur et le graveur ont été plus froids que le poëte, qui ne l'est pourtant pas mal. M. Dorat suppose que le comte de Comminge écrit à sa mère, après avoir vu expirer Adélaïde sous le cilice et l'habit d'un religieux de la Trappe; il l'a retrouvée encore une fois, mais c'est pour la perdre à jamais. L'effet que cette lecture m'a fait, c'est de me faire estimer le talent du poëte, sans faire aucun cas de son ouvrage: car quelle estime peut mériter cette héroïde, si elle ne fait pas fondre en larmes depuis le commencement jusqu'à la fin? Malgré cela, on ne peut nier que M. Dorat n'ait beaucoup de talent; il a l'élégance et la tournure du vers. Je crois qu'il a bien choisi son genre, car l'héroïde comporte, plus qu'aucune autre espèce de poésie, ce je ne sais quoi de froid et de faux qu'on sent dans les ouvrages de M. Dorat, et qui s'associe volontiers au vers français alexandrin. On lit à la suite de la *Lettre du comte de Comminge* une lettre de *Philomèle à Progné*, sa sœur, où elle lui rend compte des outrages reçus de son barbare et perfide époux, Térée. Ce morceau, qui est bien plus faible que le premier, avait déjà été imprimé <sup>2</sup>, car M. Dorat se fait souvent imprimer.

Pendant qu'il s'occupait du sujet du comte de Comminge, un autre poëte y travaillait de son côté pour en faire un drame, et ce drame a presque paru en même temps que l'héroïde <sup>3</sup>. Il est de M. Baculard d'Arnaud, ancien conseiller d'ambassade du roi de Pologne, électeur de Saxe. On ne peut guère rien lire de plus mauvais. Cela est d'un froid à glacer, malgré les efforts du poëte pour être chaud; M. Dorat est un volcan en comparaison de lui. Ce pauvre d'Arnaud s'imagine que, pour être pathétique et chaud, on n'a qu'à faire tenir à ses acteurs des discours interrompus et entrecoupés; aussi vous ne trou-

1. *Lettre du comte de Comminge à sa mère*, 1764, in-8°. Deux figures, deux vignettes et deux culs-de-lampe d'Eisen, gravés par Alliamet et Longueil.

2. *Philomèle à Progné*, 1759, in-8°. Voir tome IV, page 120.

3. *Les Amants malheureux, ou le Comte de Comminge*, drame en trois actes et en vers, 1764, in-8°. Une figure de Restout, gravée par A. de Saint-Aubin.



vez dans son drame que des propos commencés et des....., et, quoiqu'il n'ait que trois actes, je suis persuadé qu'il ne restait plus de points à l'imprimerie. Au lieu de ce sombre terrible qui règne à la Trappe vous ne trouvez qu'un froid mortel qui règne, dans tout le drame, et auquel le pauvre diable de poète cherche en vain à remédier par de grands mots, par des vers gigantesques et pleins d'enflure, par une pantomime laborieusement et puérilement décrite.

Sous le poids du malheur je viens vous appuyer...  
 Déjà votre douleur dans mon sein a gémi...  
 Je vois mourir les fleurs qui naissent sur ma route...  
 Oui, j'approfondissais mes profondes blessures...

Quels vers ! quel langage ! Il faut convenir que Racine et Voltaire ne savent pas écrire comme M. d'Arnaud. L'arrangement de ce drame n'est guère moins mauvais que la manière dont il est exécuté. Dans le roman, Comminge ne se fait religieux de la Trappe que parce qu'il ne doute point de la mort d'Adélaïde, que toutes les circonstances le forcent de regarder comme certaine ; dans le drame, au contraire, Comminge sait très-bien que sa maîtresse n'est pas morte, c'est-à-dire que l'unique motif qui l'a conduit à la Trappe n'existe plus. Mais c'est trop s'arrêter sur ce mauvais ouvrage. Le lieu de la scène représente un souterrain où sont les tombeaux des religieux de la Trappe, avec des crucifix, des têtes de morts et des inscriptions de la façon de M. d'Arnaud. Une femme de beaucoup d'esprit, et dont l'humeur est un peu portée à la mélancolie, disait, ces jours passés : « Ces inscriptions sont si plates qu'elle dégoutent du caveau. » Le libraire de M. d'Arnaud, en homme avisé, a fait imprimer le roman du comte de Comminge à la suite du drame.

— Sortons de la Trappe, et allons faire visite aux révérends pères capucins. La discorde a secoué son flambeau sur les capucinières de Paris ; une guerre sanglante s'est allumée entre les pères gardiens et définites d'un côté, et les frères quêteurs de l'autre. Trois ou quatre batailles, données à coups de poings et de clefs, n'ont pu assoupir ces querelles. Il s'est répandu dans le public un mémoire des frères quêteurs, rempli de détails scandaleux de la conduite des pères supérieurs ; la

rapine, la lubricité, la dureté, sont les compagnes de leur administration. On est justement surpris de voir, parmi des coquins qui vivent des aumônes du public, une dissipation incroyable; c'est à qui volera le mieux. L'institut de ces fainéants n'est pas moins singulier : on croirait que le quêteur rend au couvent ce qu'il reçoit de la charité des bonnes âmes. Point du tout. Il s'engage de livrer au couvent tant de pain par semaine, de payer telles et telles charges du couvent, etc. C'est à lui de voir comment il satisfera à ses engagements : c'est comme le receveur ou le collecteur de la taille répond au roi, en son nom, du produit, avec la différence que ce collecteur peut employer les moyens de contrainte envers les taillables, et que le quêteur ne peut employer que la persuasion pour obtenir l'aumône. La levée de l'un est fixée, celle de l'autre dépend de son savoir-faire, et tourne ou à son profit ou à son dommage. Quel abus !

— Il s'est élevé une autre dispute. M. l'abbé de Mably, dans la nouvelle édition de son *Droit public de l'Europe*, a attaqué la mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il reproche tous les malheurs de la guerre de Bohême et de Bavière de 1741; et en même temps qu'il déprime cet homme célèbre, il exalte tant qu'il peut M. le maréchal de Broglie. M. l'abbé Rome, qui a été attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, a cru devoir défendre sa mémoire dans une lettre imprimée, et adressée à M. l'abbé de Mably; celui-ci y a fait une réponse où il est bien éloigné de se rétracter. M. l'abbé Rome vient d'y faire une réplique, où il insiste sur la réparation due à la mémoire de M. le maréchal de Belle-Isle : voilà où en est ce procès jusqu'à présent. M. l'abbé de Mably a certainement tort. On ne s'attend pas à voir discuter dans un livre du *Droit public* la conduite d'un général, dont l'auteur convient lui-même de n'avoir vu ni le plan, ni les dépêches : cela est excessivement téméraire, surtout quand on paraît confondre encore exprès toutes les époques. Ceux qui sont un peu au fait de ces événements, et de leur enchaînement, savent bien que ce n'est pas au maréchal de Belle-Isle qu'il en faut attribuer les fautes et les malheurs. Malgré cela, M. l'abbé Rome n'a pas beau jeu ; c'est que la mémoire du maréchal de Belle-Isle n'est pas chère à la nation. Le moyen de se faire écouter avec son apologie ? On

haïssait le maréchal de Belle-Isle, on ne rendait pas même à sa capacité toute la justice qu'il méritait ; une foule de mauvais sujets, dont il était entouré et qu'il protégeait, ne contribuèrent pas peu à le rendre odieux au public. Lorsqu'il perdit son fils, le comte de Gisors, à la bataille de Crevelt, on fit le couplet suivant, qui eut beaucoup de succès :

J'ai perdu ma femme et mon fils,  
Après le chevalier mon frère ;  
Je suis sans parents, sans amis,  
Hors l'État dont je suis le père ;  
Hélas ! je vais le perdre encor  
Sans dire mon *Confiteor*.

Lors de la fameuse retraite de Prague, on chanta celui-ci :

Quand Belle-Isle partit  
De Prague à petit bruit,  
Il disait à la lune :  
Lumière de mes jours,  
Astre de ma fortune,  
Conduisez-moi toujours.

Les couplets qu'on a faits dans l'intervalle de ces deux événements ne lui ont pas été plus favorables.

— Enfin, après quatre mois de repos, *Timoléon* a reparu sur le théâtre, mais sans succès<sup>1</sup>. M. de La Harpe l'a recommandé le mieux qu'il lui a été possible : il a fait aux quatrième et cinquième actes beaucoup de changements heureux ; mais il n'a pu remédier aux défauts d'un mauvais plan, et la pièce est tombée. On dit que ce plan lui a été donné par un autre ; en ce cas, je lui donne rendez-vous à sa troisième tragédie. S'il fait imprimer sa pièce, je crois que vous y trouverez par-ci par-là d'assez beaux vers. Ses amis et ses ennemis sont également charmés de sa chute ; ceux-ci sont bien aises de le voir puni de sa fatuité, les autres espèrent que le malheur pourra l'en corriger. Il vient de se marier à la fille d'un limonadier qui fait des vers.

1. Cette reprise, qui eut lieu le 10 décembre, ne fut suivie que de deux autres représentations. (T.)

Une mauvaise tragédie et un mariage, c'est faire deux sottises coup sur coup.

— Je veux bien croire, par amitié pour M. de Pezay, que ce n'est pas lui qui a fait une héroïde qui vient de paraître sous le format et avec les ornements favoris de MM. de Pezay et Dorat. Elle est intitulée *Lettre de Caïn, après son crime, à Méhala, son épouse*<sup>1</sup>. Voilà assurément une belle extravagance de faire écrire à Caïn des lettres en vers français. Ce Caïn connaît l'honneur ; il parle en mousquetaire qui, après avoir reçu une bonne éducation, a eu le malheur de faire un mauvais coup. Quelle absurdité ! c'est l'ouvrage d'un enfant séduit par le succès que le poëme allemand de *la Mort d'Abel* a eu en France.

— M. de Chabanon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, après avoir publié cet automne un poëme *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, poëme qui n'est ni d'un poëte ni d'un philosophe, vient de mettre au jour un *Éloge de M. Rameau* en soixante pages<sup>2</sup>. M. de Chabanon est un enthousiaste bien froid ; il raisonne d'ailleurs sur la musique à peu près comme une huître. Il a pourtant entrevu qu'on ne pourra se flatter d'avoir une musique en France aussi longtemps que l'on ne changera pas le caractère du récitatif, et c'est avoir bien vu. Il faut toujours en passant prendre un peu garde au style, surtout d'un académicien des belles-lettres. M. de Chabanon, en parlant de la figure de M. Rameau, dit que, « maigre et décharné, il avait plus l'air d'un fantôme que d'un homme ». On dit d'un homme pâle et défait qu'il ressemble à un fantôme, c'est-à-dire à l'idée que notre imagination s'est faite de cet être chimérique. Cette manière de parler peut être soufferte dans le style familier, comme d'autres expressions populaires ; mais dire qu'un tel homme ressemble plutôt à un fantôme qu'à un homme, c'est supposer tacitement le fantôme un être aussi réel que l'homme, et voilà comme une expression, d'abord irrépréhensible, devient insensiblement fausse. On croirait que

1. 1764, in-8°. Comme le présumait Grimm, cette lettre n'était pas de Pezay, mais d'un libraire nommé Costard. (T.) — Une figure d'Eisen gravée par Lemire.

2. 1764, in-8°. Il parut un autre *Éloge historique de M. Rameau*, par Maret, 1766, in-8°.

cette observation porte sur une misère; c'est pourtant par ces nuances imperceptibles que la corruption du goût commence. Qu'on dise maintenant, en renchérissant sur M. de Chabanon, que les traits hideux et décharnés d'un fantôme peindraient mieux M. Rameau que la couleur vermeille et animée d'un homme, et l'on se sera encore plus rapproché du mauvais goût. Vous ne trouverez jamais de ces expressions dans les ouvrages de M. de Voltaire; aussi resteront-ils un modèle de style aussi longtems qu'il y aura du goût en France.

— Les *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, qu'on vient d'imprimer en Hollande <sup>1</sup>, sont une correspondance particulière, comme celle que vous lisez à la suite de ces feuilles, et que je serais bien fâché de voir jamais imprimée. Ces lettres ont été écrites, il y a une trentaine d'années, pendant le séjour de Cirey. On s'aperçoit aisément que l'éditeur n'a pas eu les véritables dates de ces lettres. Au reste, leur publicité ne peut faire aucun tort à M. de Voltaire; au contraire, elles ne peuvent que lui faire honneur. Il n'avait pas tout à fait encore ce ton philosophique qu'il a pris depuis; mais il a conservé aujourd'hui la même grâce, le même charme dans tout ce qu'il écrit, la même politesse, la même modestie sur ses ouvrages qu'il avait alors. Ce qu'il a acquis depuis, c'est ce beau zèle contre l'infâme dont il est trop absorbé, et qui faisait dire à frère Berthier, ci-devant soi-disant jésuite, avec de profonds gémissements, que cet homme avait lui seul plus d'ardeur à détruire la religion que Jésus-Christ et ses douze apôtres n'en avaient montré à l'établir. Ces *Lettres secrètes* font un volume de deux cents pages qui ne se trouve pas à Paris.

— Le poëte Roy, dont je croyais la France débarrassée depuis un an, ne fait que mourir. Il était depuis plus de dix ans imbécile et dévot, après avoir été toute sa vie lâche et méchant : cela s'arrange très-bien ensemble. Il est tombé dans la caducité à force de coups de bâton.

1. Les *Lettres secrètes* de Voltaire ont été publiées en Hollande par M. Robinet, qui s'est caché sous les lettres L. B., apparemment pour faire attribuer cette publication à La Beaumelle. (B.) — Bien qu'imprimées en 1764, d'après cette annonce, elles portent le millésime de 1765, in-8°. Voltaire parut contrarié de cette indiscretion : « Ce Robinet, écrivait-il à Damilaville le 8 septembre 1766, est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui. » (T.)

Roy ne se reprochait pas trop ses méchancetés ; ce qu'il se reprochait le plus, c'est d'avoir fait des opéras dont la morale voluptueuse s'accorde si mal avec la morale chrétienne ; et quand son confesseur, pour le tranquilliser, l'assurait que tout cela était oublié, le pénitent s'écriait avec componction : « Ah ! monsieur, ils sont trop beaux pour que la France les oublie jamais. » Il aurait pu mourir tranquille depuis longtemps, s'il n'avait eu d'autres péchés à se reprocher.

— Une perte plus réelle et véritablement déplorable est celle de M. le marquis de Montmirail, neveu de M. le maréchal d'Estrées, jeune homme d'une grande espérance, qu'une fièvre maligne vient d'emporter à la fleur de son âge. Il était de l'Académie des sciences et colonel d'un régiment de cavalerie. Il avait servi avec distinction et cultivait les lettres avec succès. Un esprit solide et plein d'agrémens, ainsi que sa figure, mille qualités aimables, mille vertus, relevées encore par la modestie, le rendaient cher à ceux qui le connaissaient. Quelle perte dans un moment où la jeunesse de la cour offre si peu de sujets d'une espérance même médiocre ! M. de Montmirail se communiquait peu ; il savait employer son temps, et ne connaissait pas ce désœuvrement qui rend à nos jeunes gens le temps d'un poids si lourd. Je l'avais vu à l'armée en 1757, assez souvent pour démêler tout ce qu'il valait. Comme il était ardent à s'instruire, nous nous rencontrions volontiers, sans nous connaître, à chaque mouvement de l'armée, dans les mêmes endroits, pour questionner les gens du pays. Il était partout bien, à l'armée, à l'Académie, à la cour, dans le monde. Le philosophe Diderot le comparait, comme courtisan, à un cygne obligé de se plonger dans un borbier. « Il est, disait-il, si bien huilé de probité et d'honnêteté qu'il en sort blanc comme il était, et sans donner prise sur lui ni au plus petit vice, ni au plus petit ridicule. »

— Il paraît une traduction des *Fables* de M. Lessing, poète de Berlin<sup>1</sup>. Ces fables renferment ordinairement en peu de lignes un sens moral neuf et profond. M. Lessing a beaucoup

1. *Fables de Lessing*, traduites de l'allemand, 1764, in-12. Le traducteur était Pierre-Thomas Antelmi, qui fit également passer en 1767 dans notre langue la *Messiaide*, de Klopstock. Il mourut en 1783. (T.)

d'esprit, de génie et d'invention ; les dissertations dont ses fables sont suivies prouvent encore qu'il est excellent critique. On ne lui a reproché ici que de s'être un peu trop étendu à réfuter M. l'abbé Batteux, qui n'est pas un écrivain assez estimé pour qu'on s'y arrête longtemps ; moi, je reproche encore à M. Lessing, en certains endroits de ses dissertations, un langage trop métaphysique ou plutôt scolastique : car le jargon d'école que Wolf a substitué en Allemagne au jargon de la philosophie d'Aristote n'est pas moins barbare que celui-ci, et M. Lessing a assez de netteté et d'agrémens dans l'esprit, et assez de goût pour se passer de cette forfanterie pédantesque. Ses fables et ses dissertations, quoique médiocrement traduites, ont eu beaucoup de succès. Ce poète a de la réputation en France depuis plusieurs années ; l'idée qu'on a donnée, dans le *Journal étranger*, de sa tragédie de *Miss Sara Sampson*, l'a fait regarder comme un homme de génie. M. Trudaine de Montigny <sup>1</sup>, intendant des finances, a traduit cette pièce, qui a eu un grand succès à Paris, quoique le traducteur ne l'ait communiquée qu'en manuscrit, et n'ait pas voulu qu'elle fût imprimée. Elle vient d'être jouée à Saint-Germain-en-Laye, sur le théâtre particulier de M. le duc d'Ayen, par une troupe choisie. On dit que Mme la comtesse de Tessé, fille de M. le duc d'Ayen, a joué le rôle de miss Sara d'une manière ravissante, et c'est bien aisé à croire. Son frère, M. le comte d'Ayen, joint à des qualités plus essentielles et plus distinguées le talent d'un excellent comédien ; il a joué le rôle de l'amant de Sara. Cette pièce, représentée devant la plus grande compagnie de France, a reçu de grands applaudissemens, et produit les plus fortes impressions. Elle a déjà été jouée trois fois.

— On a traduit presque en même temps de l'anglais un recueil de *Fables pour les dames, suivi de quelques fables pour les jeunes gens* <sup>2</sup>, mais ces fables anglaises n'ont eu aucun succès. Je n'en connais ni l'auteur ni le traducteur. Le fabuliste allemand est un philosophe éclairé et profond ; le fabuliste anglais est un bavard sans goût et sans génie. C'est quelque

1. Né en 1733, il mourut en 1777. Il était membre honoraire de l'Académie des sciences. (T.).

2. (Traduites de Edw. Moore.) Amsterdam, 1764, in-8°.

Poinsinet de Londres qui a fait ces fables, et quelque Poinsinet de Hollande qui les a traduites.

— M. l'abbé Batteux, de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, a fait réimprimer son *Cours de belles-lettres*, ses *Beaux-Arts réduits à un même principe*, et ses *Lettres sur la construction oratoire*, fondus ensemble et considérablement augmentés, sous le titre de *Principes de la littérature*, cinq volumes in-12<sup>1</sup>. M. l'abbé Batteux est un bon littérateur, comme M. de Foncemagne, sans goût, sans critique et sans philosophie; à ces bagatelles près, le plus joli garçon du monde.

— Un bon janséniste dont j'ignore le nom a trouvé le secret de faire imprimer le *Catéchisme de l'honnête homme*, autrement dit *le Caloyer*, à Paris, en cette année de grâce 1764, avec approbation et privilège<sup>2</sup>; c'est qu'il a pris la peine de le réfuter pas à pas, et, par conséquent, de l'insérer tout entier dans sa pieuse réfutation. Mon Dieu, bénissez ce bon janséniste!

— Le succès des *Contes moraux* de M. Marmontel a mis ce genre en vogue, et plusieurs mauvais auteurs ont voulu y réussir comme lui. Cela nous a déjà valu les *Contes moraux* de M. de Bastide, et voici maintenant deux volumes de *Contes philosophiques et moraux*, par M. de La Dixmerie, qui en a déjà successivement embelli le *Mercure de France*. Quels philosophes, et quels moralistes que M. de Bastide et M. de La Dixmerie! Il faut rendre justice à la bonté de leur cœur, à la pureté de leurs intentions, mais leurs contes, froids et plats, seraient bien capables de rendre la vertu insipide et méprisable. Au reste, on prépare une nouvelle édition des *Contes* de M. Marmontel; elle sera embellie par des estampes et par d'autres ornements typographiques, et se trouvera augmentée de cinq ou six contes nouveaux. Je n'aime point ce genre, du moins de la manière dont M. Marmontel l'a traité; je n'y trouve ni assez de naturel ni assez de philosophie; il faut d'ailleurs une si grande délicatesse dans le goût, tant de grâce dans le style,

1. Le titre porte le millésime de 1765.

2. Grimm veut probablement parler de l'*Examen du Catéchisme de l'honnête homme, ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien* (par l'abbé François), Bruxelles et Paris, 1764, in-12. (B.) — Le *Dialogue entre un caloyer et un honnête homme* est de Voltaire, 1763.



qu'à parler franchement il n'y a que Hamilton et Voltaire qui puissent me séduire et me plaire.

— Dans la foule des almanachs nouveaux qui paraissent dans cette saison, il faut remarquer celui que M. Dauplain, teneur de livres, a publié sous le titre d'*Étrennes encyclopédiques, ou les Philosophes en querelle*, dans lequel on trouve un précis de toutes les querelles littéraires depuis Homère jusqu'en 1764 <sup>1</sup>. M. Dauplain est apparemment teneur de livres des sottises humaines ; il doit avoir de gros registres.

— Je ne puis montrer de l'indulgence pour un *Essai de traduction des batailles de César*, par M. de S\*\*\*, officier au régiment de Condé, infanterie, qui paraît depuis quelques jours <sup>2</sup>. Si cet *Essai* réussit, l'auteur promet une traduction de toutes les batailles de César, et, pour en montrer la supériorité sur celle d'Abblancourt et sur une autre plus moderne que nous avons des *Commentaires de César*, il les a fait imprimer à côté de la sienne. Je n'en suis guère plus content que des autres ; M. de S\*\*\* écrit fort mal, et je ne puis souffrir les officiers d'infanterie ou de cavalerie auteurs. Si j'étais ministre de la guerre, je ne manquerais pas de réformer tous les officiers qui ont la manie d'écrire sur leur métier ou sur d'autres matières, afin de leur procurer tout le loisir dont un écrivain a besoin, et qu'un officier ne doit pas avoir. N'est-il pas étrange que nous ayons, depuis douze ou quinze ans, dans nos armées de France, des Césars à foison, qui écrivent des traités sur la guerre, et que dans cette armée de César qui a subjugué les Gaules et triomphé du génie de Rome, il ne se soit pas trouvé un seul sous-lieutenant qui ait écrit sur son métier ?

— On a traduit depuis quelque temps la *Théorie des sentiments moraux*, ouvrage de M. Adam Smith, professeur de philosophie morale dans l'université de Glasgow, deux volumes in-8°. Le traducteur ou le libraire, pour lui donner un titre plus piquant, l'a nommé spirituellement *Métaphysique de*

1. L'abbé de La Porte s'est caché sous le nom de M. Dauplain, teneur de livres, pour publier le petit volume intitulé *Étrennes encyclopédiques, ou les Philosophes en querelle*, in-18. C'est une espèce d'abrégé des *Querelles littéraires*, par l'abbé Irailh. (T.)

2. Bouillon, 1764, une feuille in-8°.

*l'âme* <sup>1</sup>. Cet ouvrage a beaucoup de réputation en Angleterre, et n'a eu aucun succès à Paris ; cela ne décide rien contre son mérite. Après la poésie, les ouvrages métaphysiques sont ce qu'il y a de plus difficile à traduire ; peut-être même réussirait-on plutôt à rendre les images d'un poète que les idées précises d'un métaphysicien. Il faudrait, pour réussir dans ce dernier travail, qu'on trouvât toujours dans les deux langues des termes exactement équivalents pour exprimer en autant de mots français l'idée que l'auteur original aurait dite en tant de mots anglais. Or, chaque peuple arrange ses idées abstraites et scientifiques à sa manière, et leur assigne à sa fantaisie des mots dont il est impossible de trouver des termes toujours exactement équivalents dans une autre langue. Pour une expression où cette conformité entre deux langues se rencontre, il y en a cent, il y en a mille où elle n'existe pas. Or ôtez à un livre métaphysique sa précision, et il ne reste plus qu'un jargon obscur et vague, qui est celui du traducteur de la *Théorie des sentiments moraux*.

— Malgré tous les efforts que M. d'Alembert a faits pour nous persuader que rien n'est au-dessus de la traduction nouvelle que M. Bitaubé vient de publier de *l'Iliade* <sup>2</sup>, nous n'avons pu lui faire le plaisir d'être de son avis, et nous sommes au contraire obligé de convenir que la traduction de M<sup>me</sup> Dacier, toute froide qu'elle est, nous a paru encore préférable à celle de M. Bitaubé, à qui aucun de nous ne conseillera jamais de traduire un poète, parce qu'il a un secret merveilleux pour tuer tout ce qui est poésie et image. Quand nous faisons de ces remontrances à M. d'Alembert, il se fâche, il nous accuse de superstition. Il ne sent pas le génie d'Homère. Eh ! que faire à cela ? M. Bitaubé ne le lui fera jamais sentir, et la poésie n'est pas une affaire de calcul. Le géomètre veut absolument que l'homme qu'il protège ait bien fait, et nous, nous le voudrions. Voilà, sur ce point, la différence entre M. d'Alembert et quel-

1. 1764, 2 vol. in-12. Le traducteur était Eidous, qui a fait passer tant d'ouvrages anglais dans notre langue. (T.)

2. Bitaubé avait publié dès 1760 un *Essai d'une nouvelle traduction d'Homère*, in-12. Il fit paraître en 1762, in-12, une *Traduction libre de l'Iliade*, qui n'était qu'un abrégé de *l'Iliade* d'Homère ; ce ne fut qu'en 1764 qu'il donna en 2 vol. in-8° sa traduction complète de ce poëme. (T.)

ques autres philosophes, et le sujet d'un schisme dans l'église de Dieu. M. Bitaubé, ministre du saint Évangile à Berlin, est venu en ce pays-ci avec M. d'Alembert, il y a dix-huit mois, et, quoique sa traduction n'ait point eu de succès, il compte s'y arrêter encore quelque temps.

M. de Rochefort a fait paraître presque en même temps un *Essai d'une traduction en vers de l'Illiade d'Homère* <sup>1</sup>. C'est le neuvième, le dix-huitième et le vingt-deuxième chant du divin poète, qui ont eu le malheur d'être choisis par M. de Rochefort, qui paraît n'avoir imprimé son Essai que pour prouver qu'on pouvait plus mal faire que M. Bitaubé. Messieurs de l'Académie royale des inscriptions et des belles-lettres, qui ont permis à M. de Rochefort de leur dédier cet Essai, ont voulu lui faire une réputation; mais on s'est moqué des protecteurs et du protégé.

— Dans *l'Éclipse moderne, ou la Folie du jour*, petite brochure de soixante-dix pages, il est question de notre goût pour les bijoux à la grecque, du bon ton, des femmes, des petits-mâtres, de la musique italienne et de la musique française, le tout le plus pauvrement et le plus insipidement possible, à l'occasion de la dernière éclipse du soleil, qui a si mal répondu aux annonces de nos curieux.

COPIE DE LA LETTRE DE M. DE L'AVERDY,

CONTROLEUR GÉNÉRAL,

A M. LE DUC D'AIGUILLON,

DU 4 DÉCEMBRE 1764.

« En vérité, monsieur le duc, la folie des états devient incurable; il ne reste d'autre parti qu'à faire régler au conseil les affaires du 12 octobre; après cette discussion solennelle, il n'y aura plus de remède. 1° L'intention de la noblesse et de M. de Kergnesec est-elle donc que toutes les impositions cessent dans la province de Bretagne, et que les autres sujets du roi payent pour les Bretons? 2° Veut-il forcer le gouvernement à se monter sur le ton de rigueur, et à quitter le ton de douceur qu'il

1. *Précédé d'un discours sur Homère*, Londres et Paris, 1765, in-8°.

avait pris? Lorsque la raison et l'honnêteté conduisent les hommes, l'autorité peut céder quand il n'y a pas d'inconvénient; mais lorsque la déraison et la révolte s'emparent des esprits, il ne reste d'autre parti que celui de la sévérité, et il y aurait du danger à en user autrement. Croient-ils que le roi laisse à ce point avilir son autorité? 3<sup>e</sup> Croient-ils par là hâter le retour des mandés? Si la conduite de la noblesse avait été telle qu'elle devait être, le roi eût accordé à votre instance les mandés; mais le roi s'irrite; il m'a parlé encore hier d'une manière à me faire sentir son mécontentement, et si, avant huit jours, l'ordre de la noblesse n'a pris le parti convenable, le roi est prêt à partir. On croira que ce que je vous mande ici est un conte; mais cependant, monsieur le duc, c'est la vérité toute pure. Vous connaissez l'attachement et tous les autres sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur le duc, etc. *Signé*: DE L'AVERDY. »

« Je vous prie de lire ma lettre à la noblesse. »

Les anciens oracles se rendaient toujours en vers, afin qu'on les retint avec plus de facilité, et par la même raison on les mettait souvent en chant. On a cru devoir les mêmes honneurs aux sacrées paroles de M. le contrôleur L'Averdy, en donnant une traduction en vers français de sa lettre du 4 décembre au duc d'Aiguillon. Les lois scrupuleuses de la traduction n'ont pas laissé beaucoup d'essor à l'enthousiasme poétique. Pour la commodité, on a encore mis cet hymne nouvel sur l'air noble et célèbre : *Accompagné de plusieurs autres*, etc.

En vérité, monsieur le duc,  
 Vos états ont le mal caduc,  
 Et leurs accès sont effroyables;  
 Sur mon honneur, ils sont si fous  
 Qu'il nous faudra les loger tous  
 En peu de jours aux Incurables.

Je vais faire dans le conseil,  
 Avec le plus grand appareil,  
 Juger l'affaire des trois ordres;  
 Et puis après ce règlement,  
 Pas pour un diable assurément  
 On ne pourra plus en démordre.

Je vous dirai premièrement  
Que les Bretons certainement  
Doivent être contribuables,  
Et tous ceux qui refuseront  
Aux yeux du conseil paraîtront  
Révoltés et déraisonnables.

Votre monsieur de Kergnec,  
Qu'on donne pour un si grand grec,  
Et tout l'ordre de la noblesse  
Peuvent-ils nous faire la loi,  
Et que tous les sujets du roi  
Paieront pour les tirer de presse?

Je vous dirai secondement  
Qu'ils forcent le gouvernement  
A prendre un ton des plus sévères,  
A se monter à la rigueur  
Et quitter le ton de douceur,  
Qu'on avait pris pour leurs affaires.

On voit souvent sans nul danger  
Le maître à ses sujets céder,  
Même dans le temps où nous sommes,  
Quand la raison, l'honnêteté,  
Vis-à-vis de l'autorité,  
Conduisent les esprits des hommes.

Mais aussi lorsque le démon  
De révolte et de déraison  
S'emparera de la noblesse,  
Pense-t-on que Sa Majesté  
Laisse avilir l'autorité  
En reculant avec faiblesse?

Je vous dirai troisièmement  
Que les mandés du Parlement  
Sont quittes de reconnaissance  
Vers les gentilshommes bretons,  
Qui, se conduisant comme ils font,  
Ont retardé leur audience.

Si l'ordre s'était comporté  
Comme il devait en vérité,  
Et n'avait pas fait résistances,  
Le retour de tous les mandés

Dès longtemps était accordé,  
Monsieur le duc, à vos instances.

Mais je ne dois pas vous céler,  
Ni vous, leur laisser ignorer  
Que tous les jours le roi s'irrite.  
Hier il disait hautement  
A quel point il est mécontent  
Des états et de leur conduite.

Pour les en faire revenir  
Et les faire tous consentir,  
Mettez donc toute votre peine;  
Je vois le roi prêt à partir  
Si vous ne pouvez réussir,  
Monsieur le duc, avant huitaine.

Ceci de l'un à l'autre bout  
Semble un conte à dormir debout;  
Mais cependant je vous assure  
Que les trois articles présents,  
Et le dernier très-nommément,  
Sont la vérité toute pure.

Vous connaissez l'attachement  
Et tous les sentiments  
Avec lesquels j'ai l'honneur d'être  
Votre très-humble serviteur,  
De L'Averdy, le contrôleur.  
Publiez, s'il vous plaît, ma lettre.

15 décembre 1764.

Une nouvelle édition qu'on vient de faire du *Testament politique du cardinal de Richelieu* a renouvelé la dispute sur l'authenticité de cet ouvrage. Il y a quinze ans que M. de Voltaire, dans son écrit des *Mensonges imprimés*, prétendit prouver que ce livre ne pouvait être l'ouvrage du cardinal. M. de Foncemagne, de l'Académie française, sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, écrivit alors en faveur du testament dont chaque ligne lui paraissait déceler son illustre auteur. La dissertation de M. de Foncemagne, en forme de lettre, vient d'être considérablement augmentée et réimprimée à la suite de la nouvelle

édition du *Testament politique*; mais M. de Voltaire ne s'est pas tenu pour battu. Il nous a envoyé des *Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu*, qu'on a imprimés ici, et qui font une brochure de soixante dix pages. Il vient de nous en envoyer une nouvelle, qui paraîtra sous peu de jours, intitulée *Arbitrage entre M. de Foncemagne et M. de Voltaire*. Si cette dispute n'est pas dans le fond moins frivole que la plupart des disputes littéraires, elle peut du moins servir comme un modèle de politesse et d'égards, qu'on devrait imiter dans toutes les querelles; du reste il est arrivé dans cette dispute ce qui arrive toujours, elles dégèrent ordinairement en escrimes et combats d'esprit où il ne s'agit plus de la vérité, mais d'avoir raison. Je crois que tout bon critique qui, après avoir lu le *Testament*, voudra examiner avec impartialité les pièces du procès, faire abstraction de la platitude qui règne dans la lettre de M. de Foncemagne et du prestige avec lequel M. de Voltaire sait présenter ses idées, avoir enfin égard au caractère personnel du cardinal et à l'esprit de son siècle, ne s'écartera guère des résultats que je vais indiquer ici.

Le cardinal de Richelieu, grâce à la fondation de l'Académie française, a été tant loué depuis un siècle, que le problème de littérature française le plus difficile à résoudre aujourd'hui est de trouver, pour un discours de réception, une tournure neuve de cet éloge indispensable. Non-seulement ceux qui entrent dans la troupe immortelle sont obligés de faire une belle page en faveur du cardinal, mais il y a apparence que tous ceux qui y aspirent ont leurs phrases toutes prêtes pour l'éloge de ce fameux ministre. Or, jugez en combien de portefeuilles cet éloge est multiplié et périt ignoré, indépendamment des occasions où le renouvellement des Quarante lui permet de paraître. Il est à croire, par exemple, que l'abbé Le Blanc le porte sur lui tout fait depuis plus de quinze ans, et vraisemblablement c'est un éloge perdu qui ne verra jamais le jour. L'archidiacre Trublet a sollicité pendant vingt ans une place à l'Académie, et y est enfin entré en tapinois, lorsque personne ne pensait plus à lui. On prétend que dans ce long intervalle où il s'est trouvé à la tête des postulants, il avait préparé un éloge funèbre de chacun des Quarante, afin d'être toujours prêt à tout événement, et un de ses compétiteurs n'était pas sitôt élu par l'Académie que l'ar-

chidiacre se renfermait dans son cabinet pour composer son éloge, dans l'espérance de lui succéder un jour. Il faut donc que nous ayons perdu au moins quarante ou soixante discours de réception, seulement de la plume de l'archidiacre Trublet, et si l'éloge du cardinal s'est trouvé varié dans chacun de ces discours, jugez de l'immensité de cette perte.

Pour parler plus sérieusement, il faut convenir que le cardinal de Richelieu a été trop loué. C'était sans doute un grand ministre, mais était-ce un grand homme d'État? Il ne devrait pas y avoir de différence entre ces deux qualifications; elle est cependant immense. Le nom du premier peut en imposer pendant un certain temps; la gloire du dernier est seule durable. Remarquons en général que tout homme en place qui aura de la fermeté ne pourra manquer de faire un grand effet dans son siècle; mais le caractère de sa réputation dépendra de l'étendue de ses idées et de l'élévation de son âme : suivant le degré et la mesure de ces qualités, il sera ou l'épouvantail ou l'idole du genre humain. Le cardinal de Richelieu avait une grande fermeté dans le caractère; mais il avait peu d'esprit, et encore moins de lumières. Placé au timon des affaires malgré un roi faible, irrésolu et timide, il ne pouvait manquer de devenir le despote de son maître; gouvernant l'État au sortir des guerres civiles, son caractère devait ou rétablir l'autorité royale en forçant, par la rigueur des supplices, les esprits les plus indociles au joug de la soumission, ou bien il pouvait encore une fois bouleverser le royaume : cela dépendait de ceux qu'il devait trouver rebelles à ses vues. Supposons pour un moment à Monsieur, frère de Louis XIII, un génie supérieur, un grand courage, de grandes ressources dans l'esprit, et Richelieu était perdu. Quarante ou cinquante ans plus tôt, il aurait cent fois couru le risque d'être assassiné en sortant du cabinet du roi; mais de son temps le goût de ces expédients était déjà passé en France. Malgré ses succès, Richelieu n'intéresse point; sa réputation et sa mémoire ne seront jamais chères à personne. Si son courage était inflexible, son esprit était aussi rétréci qu'altier; ce grand ministre était sot, vain et dur.

Si l'on avait jugé à propos d'établir ce préliminaire dans la dispute qui s'est élevée sur l'authenticité de son *Testament*, on l'aurait, je crois, beaucoup abrégée. M. de Voltaire a beau jeu de



prouver que ce *Testament* est un mauvais ouvrage; mais s'il en infère qu'il ne peut être du cardinal, je ne puis lui accorder cette conséquence. Il y a sans doute beaucoup de sottises dans ce livre; mais lorsque je repasse dans ma tête toutes les idées que l'étude de l'histoire m'a laissées, je trouve qu'il ne renferme rien qui ne soit d'accord avec les lumières du cardinal et de son siècle, avec son caractère et ses passions, et leur langage tantôt faux et apprêté, tantôt vrai et naïf malgré lui.

M. de Voltaire y trouve de très-mauvaises maximes, et moi aussi; mais elles décèlent presque toujours le caractère dur et violent du cardinal, et sont pour moi une forte preuve de l'authenticité de l'ouvrage: car un auteur de profession qui n'écrit que pour débiter ces lieux communs ne se fait pas une morale aussi dure. Il y trouve des bévues, l'auteur confond les noms et les faits historiques; mais peut-on exiger d'un ministre aussi occupé que le cardinal l'exactitude d'un écrivain de profession? L'un écrit de mémoire, l'autre compose avec soin. Ces bévues sont donc pour moi encore une preuve en faveur de l'authenticité. Je conviens, du reste, que ce *Testament* s'est trouvé imparfait à la mort du cardinal, et que l'éditeur y a pu insérer des sottises qui n'y étaient pas. M. de Voltaire demande comment le cardinal aurait pu donner au roi des conseils tout à fait contraires à ses propres intérêts; et moi, je lui demande depuis quand il a trouvé les discours des hommes d'accord avec leurs actions? Lorsque le cardinal conseillait au roi de restreindre l'autorité des ministres sur certains points, ce n'est point de la sienne qu'il comptait parler, c'est de celle de ses successeurs; celui qui propose la loi se regarde toujours au-dessus d'elle, et s'en excepte tacitement: c'est une chose connue de tout le monde. L'abbé de Galiani, qui aime à parler en paraboles comme Jésus-Christ, dit que le législateur ressemble à ce peintre que la police fit venir pour empêcher les saloperies que les Welches font dans les culs-de-sac de leur capitale, appelés impasses en français. Elle lui ordonna de peindre en gros caractères sur les murs du cul-de-sac: *Défenses sont faites de faire ici aucune ordure sous peine d'amende ou de punition corporelle*; c'est l'inscription élégante qu'on lit dans tous les endroits écartés de Paris. Le peintre se met à la besogne. Au milieu de son ouvrage il lui prend un besoin; il descend de l'échelle, met bas ses culottes, et tout en se soula-

geant contre l'esprit de la loi, il contemple et admire la beauté de son ouvrage. Dans cette parabole, la noblesse de l'image n'est pas moins digne d'attention que le sens profond de la morale.

M. de Voltaire demande enfin si un grand ministre comme le cardinal aurait fait, dans son chapitre *des Qualités d'un conseiller d'État*, un assemblage insipide de lieux communs, au lieu de traiter des intérêts les plus importants de la monarchie; M. de Voltaire oublie à quel point le cardinal avait la manie de bel esprit et la prétention d'auteur. Je parierais que ce chapitre lui paraissait un chef-d'œuvre. Je défie encore le plus grand génie de faire d'un tel chapitre autre chose qu'un amas de lieux communs plus ou moins beaux, suivant le talent de l'auteur. La morale du *Télémaque* de l'aimable archevêque de Cambrai est très-différente de celle du dur et superbe cardinal de Richelieu. Celle-ci peut gâter l'esprit et le cœur d'un jeune homme, l'autre peut le former à mille vertus; mais ni l'une ni l'autre ne lui apprendra le secret d'être homme d'État, cela s'apprend dans une autre école. M. de Voltaire est de mauvaise foi quand il fait répondre par le maréchal de Villars une partie des lieux communs du cardinal à Louis XIV, lorsque celui-ci l'envoie tenter la défense de la monarchie réduite aux abois. Sans doute cette manière de répondre eût été fort ridicule, lorsqu'il s'agissait de concerter un plan, d'arranger ses parties, d'écarter ou de vaincre des obstacles, etc.; mais si le maréchal de Villars, la guerre finie, avait voulu faire un livre en forme de testament militaire, c'eût été un recueil de lieux communs, illustrés et appuyés par des exemples historiques. Le roi de Prusse, qui donne à son frère l'instruction d'une campagne en Saxe, et le philosophe de Sans-Souci, qui compose pour son neveu un poëme sur l'art de la guerre, sont deux personnages très-différents.

Il me semble que, si j'en avais le loisir et l'envie, je défendrais avec avantage l'authenticité du *Testament*, sans avoir peur ni de l'autorité, ni des armes d'un aussi grand et redoutable adversaire que notre illustre patriarche; il est vrai que je ne ferais guère du livre le cas qu'en fait M. de Foncemagne, ni de l'auteur l'estime qu'en paraît faire M. de Voltaire. Je conviendrais encore facilement qu'il s'en faut bien que le cardinal ait tout fait, tout écrit; au contraire, suivant l'usage, ses valets beaux esprits travaillaient sur ses idées, et lui donnaient les

leurs, qu'il trouvait fort belles, ainsi que les siennes. M. de Voltaire et M. de Foncemagne disputent beaucoup sur le temps où le cardinal a fait cet ouvrage, et en tirent tour à tour des inductions favorables à leur opinion ; mais je pense que ce temps ne peut s'indiquer au juste. Le cardinal travaillait à ce livre dans ses moments de loisir, pendant plusieurs années ; c'était son délassement, lorsque la manie de faire des tragédies lui avait passé. Il mourut avant d'y mettre la dernière main ; il comptait certainement s'immortaliser par cet ouvrage, autant que par les événements de son ministère : toutes ces prétentions entraient dans sa tête. Son silence sur la naissance du dauphin ne prouve autre chose sinon que ce chapitre, ou n'était pas fait, ou s'est égaré. Sans doute que le cardinal comptait bien faire sur l'éducation d'un dauphin un chapitre rempli des plus beaux lieux communs, tout aussi admirable et tout aussi utile que celui *des Qualités d'un conseiller d'État*.

Résumé général. Je ne dis pas que le cardinal ait écrit son *Testament* d'un bout à l'autre<sup>1</sup> ; je ne dis pas qu'il ne puisse être l'ouvrage de plusieurs mains ; je ne dis pas qu'il soit complet et tel que le cardinal l'aurait avoué ; je ne dis pas qu'il n'ait pu être falsifié en certains endroits, et qu'il ne soit venu au monde sans aveu ; mais je dis que les idées et les connaissances que ce livre contient me paraissent en général s'accorder avec celles du cardinal et de son siècle ; que son goût ainsi que son style leur conviennent encore merveilleusement bien, quoique l'un et l'autre n'en vaillent pas mieux ; je dis que, supposé que ce soit un ouvrage fabriqué par un imposteur, le cardinal, quoique grand ministre, n'en aurait pas fait un meilleur, ni pour le style, ni pour les idées, ni quant au fond, ni quant à la forme.

On peut dire que M. de Voltaire a supérieurement défendu une mauvaise cause. Quand on a lu le *Testament*, il reste une conviction intime sur l'authenticité de cet ouvrage ; quand on lit les *Doutes* de M. de Voltaire, on est presque ébranlé ; mais ce n'est pas par la solidité de ses raisons, c'est par l'habileté du raisonneur. M. de Foncemagne, en revanche, a défendu une bonne

1. On ne doute plus aujourd'hui que le cardinal en soit l'auteur. Voyez, *Causeries du Lundi*, t. VII, un article de Sainte-Beuve sur le *Cardinal de Richelieu, ses lettres, instructions et papiers d'État*.

cause on ne peut pas plus mal. Beaucoup d'érudition gauloise; nulle critique, nul discernement, nulle philosophie; un style plat et trivial. Il cite parmi les plus belles maximes politiques de ce *Testament* celle-ci : « Si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir. La raison ne permet pas de les exempter de toutes charges : parce qu'en perdant la marque de leur sujétion, ils perdraient aussi la mémoire de leur condition; et que s'ils étaient libres de tributs, ils penseraient l'être de l'obéissance, etc. »

Ce passage serait en effet très-beau dans un code visigoth.

— Il existe une *Lettre d'un chevalier de Malte* à un évêque de France remplie du fanatisme le plus atroce en faveur des jésuites. On la dit du ci-devant soi-disant P. Griffet, retiré à Mons depuis l'arrêt de proscription<sup>1</sup>. Cet écrit séditieux et violent peut avoir hâté l'édit que le roi vient de donner et qui abolit la société des jésuites dans toute l'étendue du royaume. On prétend que l'archevêque de Paris lui-même, consulté sur cet écrit, l'a trouvé *un peu* trop fort. L'auteur demande dans un endroit à l'évêque à qui il adresse le discours si un honnête musulman, un honnête athée aurait traité les jésuites avec l'inhumanité qu'ils ont éprouvée de la part des parlements de France? Les athées auront toujours gagné à cette querelle d'avoir été déclarés honnêtes gens dans un moment d'effusion de cœur.

— Nous avons perdu<sup>2</sup> depuis peu M. Slotz, sculpteur de l'Académie, dont le nom tient une place distinguée parmi les artistes du second rang; il y en a deux ou trois de ce nom. Celui qui vient de mourir a fait, je crois, le monument érigé au célèbre curé de Saint-Sulpice dans sa paroisse.

— M. de La Live, introducteur des ambassadeurs, s'occupe depuis douze ans environ à faire une collection de tableaux et de sculptures de l'école française; il vient de publier un catalogue raisonné des richesses qu'il possède, où l'on trouve aussi une courte notice de la vie des principaux artistes que la France a produits<sup>3</sup>; on n'a point parlé des vivants. L'idée de faire une

1. Elle est du P. Patouillet, jésuite; elle a eu deux éditions, s. l., 1764, in-12, 62 pages, et s. l. n. d., in-12, 72 pages; un arrêt du parlement de Rouen, en date du 7 février 1765, la condamna au feu.

2. Le 26 novembre 1764.

3. *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture françaises de*

collection française fait honneur au patriotisme de M. de La Live, et mériterait d'être imitée et exécutée plus en grand par le roi lui-même, car les facultés d'un particulier sont trop bornées pour une entreprise de cette nature. Le roi, avec une médiocre dépense, parviendrait à avoir un ou deux des meilleurs tableaux de chaque maître français. Cette collection, exposée en tout temps dans une galerie publique, ferait plaisir à nos artistes, exciterait leur émulation, et ne serait pas peu propre à perpétuer et à étendre le goût des arts. Peut-être n'en faudrait-il pas davantage pour relever l'école française de cette espèce de mépris où elle est en Europe : car ce qu'il y a de plus décrié après la musique de France, ce sont ses tableaux.

— L'apôtre de l'inoculation en France, on pourrait presque dire en Europe, M. de La Condamine, vient d'adresser à M. le docteur Maty, à Londres, cinq nouvelles lettres sur cette matière. C'est l'histoire de l'inoculation depuis trois ou quatre ans. Le succès de l'inoculation du prince héréditaire de Parme vient de ranimer le zèle de ses partisans et la haine de ses antagonistes.

— Il vient de paraître une nouvelle compilation, intitulée *le Portefeuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs poètes*<sup>1</sup>. Deux volumes in-12. Voilà la cinquième ou sixième compilation de ce genre où l'on ramasse des morceaux de poésie qui sont épars dans nos poètes. L'éditeur de ce portefeuille les a tous mis à contribution depuis Marot jusqu'à M. Dorat inclusivement. Il prétend que tout ce qui est digne d'être conservé en fait de poésie s'imprime, et que ce qui ne reste que manuscrit ne vaut pas la peine d'être recueilli. Il ne sait ce qu'il dit. Il s'est perdu, surtout en pièces fugitives, des choses charmantes que les circonstances ne permettent pas d'abord de confier à la presse et qui s'égarèrent ensuite dans les portefeuilles. Combien de jolies chansons de perdues ! Mais je mets ma confiance en M. Monet, qui nous promet un recueil des plus belles chansons faites depuis deux cents ans.

M. de La Live, Paris, 1764, petit in-4°. Un portrait par Cochin et une figure de Lefèvre gravés par M. de La Live, ou tout au moins signés de lui, car il passe pour avoir mis son nom à des planches que pouvaient revendiquer les artistes dont il était le Mécène.

1. (Par l'abbé de La Porte.) Amsterdam et Paris, 1765, 2 vol. in-12, et 1770, 3 vol. in-12.

— Ajoutez à la Bibliothèque rurale qui devient tous les jours plus volumineuse *l'Agriculture complète, ou l'Art d'améliorer les terres, traduit de l'anglais de Mortimer sur la sixième édition, augmentée de plusieurs traités qui manquaient à cet ouvrage*. Quatre volumes in-12 avec des figures. Cette traduction a été augmentée d'un traité sur la vigne et sur l'olivier dont la culture est inconnue en Angleterre.

— Il vient de paraître une rapsodie sous le titre de *Variétés sérieuses et amusantes*, en quatre parties in-12<sup>1</sup>. C'est une compilation dans le goût des recueils A, B, C, etc., qui ont été si mal faits par quelque ostrogoth de libraire; les *Variétés* ne paraissent pas faites avec plus de soin ni de choix. On y trouve des réflexions sur le pape, sur l'Alcoran, sur ce qui s'est passé avant la création de l'homme, sur Constantin, sur Albert le Grand, sur l'excellence de la langue française, sur Auguste considéré sous deux faces, sur saint François de Sales, sur les domaines de la couronne, sur le café, sur le fanatisme. On ne finirait pas si l'on voulait parler de toutes les choses insipides que le triste compilateur de ces *Variétés* a amassées sans choix et sans goût. Le fléau du ciel ne tombera-t-il jamais sur les guêpes des régions littéraires?

— *Le Triomphe de l'amour de Mirelis et Zinzénie* est un insipide conte de fée qui moisit depuis dix ans dans quelque boutique de libraire, et à qui l'on a mis un titre avec l'année 1765 pour tâcher de s'en défaire dans cette foule de nouvelles brochures qui paraissent depuis quinze jours.

— Jetez au feu, avec le conte de *Mirelis, la Comtesse*, comiparade en un acte et en prose, remplie de sottises et de platitudes<sup>2</sup>.

— M<sup>me</sup> la marquise de Mauconseil envoya au commencement de cette année à M. le comte d'Argenson, ancien ministre de la guerre, une espèce d'optique représentant, outre quelques tableaux allégoriques, tous les monuments publics commencés ou achevés sous son ministère. Ces tableaux paraissaient successivement l'un après l'autre; chacun était accompagné de couplets de la composition de M. Favart. Vous ne serez peut-être pas fâché de les connaître.

1. Par Sablier. Deuxième édition augmentée, 1769.

2. Londres (Paris), 1765, in-8°. Collé ne parle pas dans son *Journal* de cette pièce, qu'il arrangea pour le théâtre particulier du duc d'Orléans, d'après un canevase de Ségonzac ou de Sallé.

## ÉTRENNES OPTICO-LYRIQUES

ENVOYÉES A M. LE COMTE D'ARGENSON, A SA TERRE DES ORMES,  
PAR M<sup>me</sup> LA MARQUISE DE MAUCONSEIL

## PREMIER TABLEAU.

LE TEMPLE DE L'AMITIÉ<sup>1</sup>.

Sur l'air du *Cap de Bonne-Espérance*, etc.

The musical score is written on a single treble clef staff in a 3/4 time signature with a key signature of one flat (B-flat). The melody is simple and lyrical, with notes often beamed together. The lyrics are printed below the staff, with hyphens indicating syllables that span across multiple notes. The text is as follows:

Vous voy - ez dans cet op -  
- ti -- que, Un pe - tit ré - - - duit char -  
-- mant. Les lois que l'on y pra - ti - que,  
Sont cel - les du sen - ti - - - - ment.  
De l'A - mi - tié c'est le tem - ple !!  
L'en - cein--te n'en est pas am -- ple,  
Mais i - - - ci ne sont ad - - mis  
Que francs et loy - - - - aux a - - - - mis.

1. Le tableau du Temple de l'Amitié représentait le boudoir de la dame qui a envoyé les étrennes. (GRIMM.)

Ceux qui n'en ont que le masque  
Sont bannis de ce séjour;  
La plus légère bourrasque  
Les fait connaître en un jour :  
Tels amis sont en grand nombre,  
Mais semblables à notre ombre :  
Quand on avance elle suit,  
Quand on recule, elle fuit.

Ce temple par la Constance  
En tout temps est habité,  
Sans que la plus longue absence  
Nuise à la fidélité.  
On y lit cette devise :  
*Près ou loin rien ne divise.*  
Un autel est au milieu,  
Cet autel attend son dieu.

Le dieu que l'on y désire  
Est l'objet de tous nos vœux :  
Loin de lui chacun soupire,  
Sans lui peut-on être heureux ?  
Après une longue attente  
Nous aurions l'âme contente,  
Et le dieu serait présent,  
Si vous n'étiez pas absent.

## DEUXIÈME TABLEAU

## LA PLACE DE LOUIS QUINZE.

The musical score consists of three staves of music in G major (one sharp) and 3/8 time. The lyrics are written below the notes.

De Louis Quin -- ze c'est  
la pla -- ce. A vous est  
dû ce grand pro --- jet, Ce mo - nu -



- ment que rien n'ef - fa - - - ce  
 De votre zè - - - le é - - - tait l'ob -  
 -- jet. Tout bon Fran - - - çais, tout bon su -  
 - jet Vous en rend grâ - - - - -  
 - ce. De vo - tre temps Lou - - is  
 fut nom -- mé Le Bien -- Ai - - - - - mé.

TROISIÈME TABLEAU.

LES INVALIDES.

PREMIER COUPLET.

Sur l'air : *Tout le long de la rivière.*

Le bord de la Sei - ne  
 Offre à vos re - - gards Le no - - - ble  
 do - - - mai - ne Des su - jets de Mars.



Tous ces bra - ves ca - ma - ra - des  
Se ras - - sem - blent tous Dans ces bel -  
- les pro - me - na - des Qu'on ne doit qu'à vous.

## SECOND COUPLET.

Sur l'air : *On ne s'avise jamais de tout.*



Vous re - - gar - dez a - vec un œil de  
pè - - - re Cet a - - - si - le, tem - ple d'hon -  
- neur, Où nos sol - - dats ont droit par la va -  
- leur, Le cou - rage et l'ar - - - deur mi - li - tai -  
- re. Cha - cun pour vous for - mant des sou -  
- haits Se rap - - - pel - - - le Vo - - - tre  
zè - - - le Pour leurs in - - - té - - - rêts; Con - tent  
dans cet - - te re - - - trai - - - te, On ne re -

- gret - te Que vos bien - faits, On n'en - ré -  
 - pè - - - te Que les ef - - - - fets.

QUATRIÈME TABLEAU.

NEUILLY.

(Maison de campagne de M. d'Argenson.)

PREMIER COUplet.

Sur l'air : *Un inconnu pour vos charmes soupire.*

Om - bra -- ges frais, bois é -  
 - pais et tran - quilles, Pa - - - lais su - - - per -  
 - bes, ob - jets dé - - - li - - - - ci - eux;  
 Jar - - dins fer - - ti - - - les, char - - mes des  
 yeux, Ah! vous se - - - ri - - - ez le vrai sé - jour des  
 Dieux, si vo - - - tre maître ha - - - bi -  
 - tait ces a - - - si - - - - - les.

## CINQUIÈME TABLEAU.

SYMBOLE D'AMITIÉ : UN ORME ENTOURÉ D'UNE VIGNE.

## PREMIER COUPLET.

Cou - ron - né d'un é - - pais feuil -  
 - la --- ge, Un orme é --- ten - - dait  
 ses ra - - meaux, Aux ber - - gers il of -  
 -- frait l'om - bra - - ge, Il don - nait asile aux  
 oi - - - - - seaux; Ser - - vait d'a - - bri pen -  
 - dant l'o - - - ra - - ge, De l'é - - té  
 cal - - mait les ar - - deurs Et des  
 vents ré - - - pri - - - - mait la rage,  
 Pro - - - té - geait les fruits et les fleurs.

## DEUXIÈME COUPLET.

Sur l'air : *Tout roule aujourd'hui dans le monde.*

A l'en - tour on ne voit  
 que - fè - - tes, Les a - - - qui - lons en  
 sont ja - - - lous; La gran - deur ex - pose  
 aux tem - - - pè - - tes Et l'orme en é - - prou -  
 - ve les coups; Mais son sort n'a rien  
 de fu - - nes - - - te; N'est - il pas as - - - sez  
 ri - - - - che encor? Vrais a - - - mis  
 sont ce qui lui res - - - te, Vrais  
 a - - - mis sont plus qu'un tré - - - sor.



- dè - - - le aux cœurs cons - - - tants. Tout est mu -  
 - - able et pas - - sa - - - - ger Dans la na -  
 - tu - - re; Mais la for - - - tune a beau chan -  
 - ger, L'a - mi - tié tou - jours du - - - - - ro

SIXIÈME TABLEAU.

LES ORMES.

(Terre de M. d'Argenson.)

PREMIER COUPLET.

Sur l'air : *Jardinier, ne vois-tu pas.*

Doux plai - sirs, où cou - - rez -  
 - vous Sous tant d'ai - - ma - - bles for - - - - mes ?  
 Dans un sé - - jour fait pour nous; Nous al -  
 - lons en ren - - dez - - - - vous Aux or - -  
 - mes, aux or - - - mes, aux or - - - - - mes.

## DEUXIÈME COUPLET.

Fuyant de la gravité  
 Les règles uniformes,  
 La franchise, la gaieté  
 Sont avec la liberté  
 Aux ormes, aux ormes, aux ormes.

## TROISIÈME COUPLET.

Dans cet a - - si - - - le  
 ai - - ma - - - - ble, Tout char - - me les loi -  
 - sirs. C'est un bon - - heur du - - - ra - - ble Qui  
 rem - - - - plit les dé - - - - sirs. Un  
 phi - - - lo - - - sophe, un sa - - - ge, Qui du  
 temps sait jou - - - - ir, Cueil -  
 - le sur son pas - - - - sa - - - - ge Les  
 ro - - - - ses du plai - - - - sir.

## QUATRIÈME COUPLET.

Jamais le triste usage  
 D'un sourire apprêté



N'y fait sur un visage  
Grimacer la gaieté.  
Le plaisir s'y partage,  
Et l'on rit de concert,  
L'esprit est sans nuage,  
Le cœur à découvert.

## CINQUIÈME COUPLET.

Une gaieté légère  
Se joint au sentiment,  
La raison y sait plaire  
Sous un air d'enjoument;  
Par une Muse fine <sup>1</sup>  
Le plaisir est chanté,  
La sagesse badine  
Avec la volupté.

## SIXIÈME COUPLET.

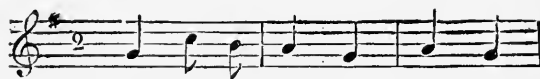
Par une étroite chaîne,  
Les cœurs y sont unis;  
Les froids égards, la gêne  
En sont toujours bannis,  
Sans que jamais on craigne  
Un retour dangereux;  
C'est là qu'amitié règne,  
C'est là qu'on est heureux.

## SEPTIÈME TABLEAU.

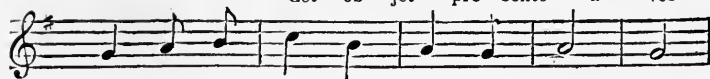
## LA BIBLIOTHÈQUE.

## PREMIER COUPLET.

Sur l'air : *Mettez votre nez dans mon cul,*  
*Dit la perdrix à table.*



Cet ob - jet pré - sente à vos



yeux Le ré --- duit d'un phi - lo --- so --- phe,

1. M. de Moncrif. (GRIMM.)



Non d'un mi - - - san - thrope en - - - nuy - - - eux  
 Dont l'humeur nous a - - - pos - - - tro - - - phe.  
 Il a sur la so - - - ci - - - é - - - té, Tou -  
 - jours son hy - - - po - - - thè - - - que, Les lois  
 de l'hu - - - ma - - - ni - - - té For - ment  
 sa bi - - - bli - - - o - - - thè - - - que.

## DEUXIÈME COUPLET.

C'est là que d'employer son temps  
 Il conserve l'habitude,  
 C'est là qu'il juge les savants,  
 Qu'il se livre à leur étude :  
 Il connaît de ce qu'ils ont fait  
 La valeur intrinsèque ;  
 On pourrait de ce qu'il sait  
 Faire une bibliothèque.

## TROISIÈME COUPLET.

Sur l'air : *Dans le fond d'une écurie.*



Sa - - - vez - - vous quel est le  
 maî - - - tre De ce sé - - - jour en - chan -

-- té? A plus d'u --- ne qua -- li --- té  
 Vous pour -- rez le re --- con --- nal --- tre;  
 Je n'en di -- rai pas le nom,  
 Je lui dé --- plai -- rais peut --- è --- tre;  
 Je n'en di --- rai pas le nom,  
 Mais é --- cou --- tez ma chan --- son.

## QUATRIÈME COUPLET.

A --- do --- ré du sol -  
 - dat, Du ci -- toy -- en, du ma --- gis --  
 - trat, Sur tous ses de --- voirs dé --- li -  
 - cat, Il ser -- vit son prince et l'É -  
 - tat. A maint in --- grat Il a fait du

bien sans é - - - - clat, Et quand le des -  
 - tin le com - - - - bat, Son es - - prit est  
 ferme et rien ne l'a - - - bat. En ci - - tant les ver -  
 - tus Dont les sa - - - ges sont re - - - vè -  
 - tus, Sans qu'il soit be - - - soïn de son  
 nom, On con - naît d'a - - - bord le pa - - - - trou.

1765

JANVIER

*Réflexions sur la tragédie.*1<sup>er</sup> janvier 1765.

La tragédie était chez les anciens une institution politique, un acte de religion ; chez nous, c'est une affaire d'amusement pour faire passer quelques heures de la journée aux désœuvrés dont les capitales et les grandes villes sont remplies. En Grèce et à Rome, le peuple assistait aux spectacles en corps ; en se rendant au théâtre, il satisfaisait à un devoir. Dans les gouvernements modernes et chrétiens, une partie des docteurs de la science absurde regarde la fréquentation des théâtres comme

un crime, et il faut convenir qu'en cela ils sont au moins conséquents dans leurs idées. Au reste, ce n'est point le peuple qui fréquente chez nous les spectacles : c'est une coterie particulière de gens du monde, de gens d'arts et de lettres, de personnes des deux sexes à qui leur rang ou leur fortune a permis de cultiver leur esprit ; c'est l'élite de la nation à laquelle se joint un très-petit nombre de gens qui tiennent au peuple par leur état ou par leur profession. Il résulte d'un but si divers une différence qui a dû nécessairement influencer sur le caractère de la tragédie moderne. Il ne faut pas croire qu'étant devenue un passe-temps et un jeu elle ait pu conserver la dignité et l'importance d'une institution publique et religieuse. Si le peuple d'Athènes ou de Rome pouvait voir représenter nos tragédies les plus pathétiques, celles que nous nommons des chefs-d'œuvre, il les jugerait, à coup sûr, destinées à l'amusement d'une assemblée d'enfants ; encore, le fils d'un citoyen romain qui aurait reçu une éducation libérale ne ferait que se moquer de nos petits ressorts, de nos petites maximes, de notre petite emphase, de toutes ces pompeuses misères qui entrent dans la composition d'une tragédie moderne, et qu'il trouverait peu dignes d'amuser son enfance ; car ces enfants ayant reçu une éducation conforme aux principes de l'État, convenable à un peuple maître et arbitre du monde, avaient la tête plus mûre et plus formée en prenant la robe virile que ne l'ont souvent nos hommes faits après une longue et pénible expérience. La seule disproportion de profession des faiseurs de tragédies à Athènes et à Paris peut faire concevoir l'intervalle immense qui doit se trouver entre leurs ouvrages. Chez les Grecs, le poète était un homme d'État qui, après avoir vieilli dans les emplois les plus importants de la république, consacrait les restes d'une vie glorieuse à l'instruction du peuple en composant des tragédies. Comparez à un tel personnage nos poètes les plus célèbres, le grand Corneille, le divin Racine, l'illustre Voltaire, et croyez que le respect public, l'importance de la profession, influenceront puissamment sur le caractère des productions, et ne permettront jamais à nos modernes de lutter contre les anciens avec avantage. La tragédie grecque restera éternellement une école de morale et de philosophie digne d'être fréquentée par des hommes ; la nôtre sera toujours un répertoire de lieux communs et de maximes futiles.

Ce n'est pas le génie qui aura manqué à nos poètes ; mais l'esprit de religion et de gouvernement aura en tout lieu dégradé l'art dramatique. Nous avons donc fait un insigne paralogisme contre le goût, lorsqu'à la renaissance des arts nous avons introduit la tragédie ancienne sur nos théâtres. Il fallait sentir qu'elle ne convenait ni au but de nos spectacles, ni au temps, ni aux lieux de leur représentation ; il fallait voir que la tragédie ainsi dénaturée deviendrait bientôt un jeu d'enfant. C'est ce qui est arrivé. Notre tragédie a un code particulier de lois ; les événements s'y passent et s'y enchaînent autrement que dans le monde moral. Les personnages agissent par d'autres motifs que ceux qui déterminent les actions des hommes ; leurs discours ne ressemblent point à ceux que l'intérêt, la passion, la vérité de la situation inspirent : tout le système de la tragédie moderne est un système de convention et de fantaisie qui n'a point de modèle dans la nature. Si un homme sensé vous raconterait sérieusement qu'il s'est passé en tel lieu de l'Europe un événement important de la manière dont ils se passent dans nos tragédies les mieux intriguées, cet homme vous ferait pitié avec son conte. Si un ministre, un homme d'État discutait une grande affaire dans le goût de la fameuse scène de *Sertorius*, qu'on entend citer sans cesse comme un chef-d'œuvre de politique, vous le croiriez menacé de tomber en enfance ; si les discours d'un homme en détresse, ou en proie à une passion terrible, ressemblaient le moins du monde à une tirade tragique, au lieu de vous intéresser ils vous feraient rire.

Tout est devenu faux dans notre tragédie. La fausseté des événements a été étayée par des discours emphatiques et sententieux ; le naturel, la vérité, la simplicité, ont absolument disparu ; l'instrument même dont on s'est servi pour le langage dramatique répugne aux premiers résultats du goût, qui ont le bon sens pour base. Si un poète s'était avisé à Athènes d'écrire une tragédie en vers héroïques ou alexandrins, on lui aurait reproché d'ignorer les éléments de son art, et on l'aurait sifflé. Les Grecs avaient le goût trop délicat et trop perfectionné pour ne point sentir qu'il faut à la poésie dramatique un genre de vers qui l'éloigne le moins qu'il soit possible du discours ordinaire, qui lui en conserve le naturel, la concision, la flexibilité. L'iambe avait tous ces avantages ; sans cesser d'être mesuré, il conser-

vait tous les caractères du discours ordinaire : il réunissait la vérité de la nature et le mensonge de l'imitation.

Les vers alexandrins et rimés des tragiques français ont fait disparaître ces avantages. Le vers alexandrin est trop long, trop nombreux, trop harmonieux, trop fait, trop arrondi pour convenir à la simplicité et à l'énergie du discours dramatique. Dans les moments tranquilles, ce vers a trop de pompe, il est toujours fastueux ; dans les moments passionnés, il empêche le discours de se briser avec la souplesse et la rapidité qu'exigent les diverses agitations de l'âme ; il force, pour ainsi dire, la passion à une marche uniforme et cadencée. Son excessive longueur a introduit sur le théâtre la poésie des épithètes, si opposée à la vérité du dialogue ; presque toujours le premier vers n'est fait que pour le second. Le sens finit, et de cette manière de défiler deux à deux résulte la monotonie la plus fatigante. Qu'on lise les plus beaux vers de Racine ; comme ils remplissent et charment l'oreille ! Mais c'est un ramage ; ce ne sont pas les vrais accents de la nature ; elle a je ne sais quoi de moins beau, de moins arrangé, de plus sauvage, de plus sublime que j'aperçois dans les beaux morceaux de Shakespeare, et que je cherche en vain dans nos poètes tragiques. Un fameux artiste, Allemand d'origine, mais qui a vécu et qui vient de mourir à Londres, le célèbre Hogarth, connu par le génie et l'esprit de ses compositions, a écrit un ouvrage sur le beau, rempli d'idées extraordinaires<sup>1</sup>. On y voit, entre autres, une estampe où un maître de danse français est vis-à-vis la belle statue d'Antinoüs ; il s'occupe à lui relever la tête, à lui effacer les épaules, à lui placer le bras et les jambes, à le transformer, en un mot, en petit-maître élégant et agréable : cette satire est aussi fine qu'originale. Je doute cependant que notre célèbre Marcel eût touché à la contenance d'Antinoüs ; mais mettez à la place d'Antinoüs la statue de Melpomène l'Athénienne, et nommez les maîtres de danse Corneille et Racine, et le symbole ne s'écartera pas trop de la vérité.

Je suis convaincu que la tragédie française restera dépourvue de naturel aussi longtemps qu'elle emploiera le vers

1. Né en 1697, mort en 1764. Son *Analyse de la beauté*, Londres, 1793, a été traduite en français par Jansen, an XIII (1804), 2 vol. in-8. (T.)

alexandrin. Sa monotonie et sa fausseté influenceront jusque sur la déclamation et le jeu des acteurs. L'une deviendra un chant insipide et uniforme, l'autre une affaire d'apprêt et de ressort, de symétrie et d'élégance, et tout répondra parfaitement à la fausseté du ton : il est impossible que le geste ne soit pas maniéré lorsque le discours l'est toujours. Le véritable discours théâtral est un mélange de gestes et de paroles. C'est là le caractère du langage de la nature ; le visage, la contenance, l'action, parlent toujours autant et plus que la bouche. A mesure que la passion s'accroît et se développe, elle n'emploie plus que quelques mots énergiques et rares ; mais elle a une infinité de gestes plus éloquents et plus terribles que les plus sublimes discours. Dans les beaux morceaux de Shakespeare, vous trouverez ces intervalles d'un mot à un autre qu'un acteur de génie peut seul remplir ; mais dans les beaux morceaux de Racine, il ne reste rien à faire à l'acteur ; le poëte a tout dit : il est parfait ; mais il est froid en comparaison de celui qui, sachant imiter la marche de la nature, sait aussi produire comme elle des impressions profondes et durables.

Voilà des réflexions que j'offrirais à la méditation de M. de La Harpe, si j'avais l'honneur de le connaître. Elles peuvent servir à un jeune poëte dramatique ; elles pourraient du moins lui en faire naître de meilleures. M. de La Harpe vient de faire imprimer son *Timoléon* ; vous y trouverez tout plein de beaux vers qui me paraissent contraires à l'effet de la tragédie. Je voudrais qu'il réfléchît sur son instrument, et qu'il eût assez de génie et de courage pour s'ouvrir une carrière nouvelle. On lit, à la suite de sa tragédie, des réflexions [utiles où il ne défend pas sa pièce, mais sa personne. Je suis très-disposé à croire que ses ennemis ne lui rendent pas justice, car il n'est que trop vrai qu'on n'a qu'à montrer le moindre talent pour être en butte à la méchanceté et à la calomnie. Ces réflexions sont bien écrites. Je ne sais si M. de La Harpe fera jamais des tragédies ; mais il aura du style, et ce n'est certainement pas un homme sans talent. Il vient de publier aussi un recueil de poésies fugitives dont la plupart étaient déjà connues <sup>1</sup>.

1. *Mélanges littéraires, ou Épîtres et pièces philosophiques*, par M. de La Harpe, 1765, in-12. (T.)



— Il y a deux ans que deux femmes arrivées d'Allemagne et de Hollande firent par leur beauté beaucoup de bruit à Paris ; on ne parlait que de leurs figures pendant tout le carnaval, c'était l'entretien de tous les cercles, c'était la discussion du jour la seule importante. Chacune de ces beautés avait ses partisans, et cela devint bientôt une affaire de dispute et de parti, tant il est vrai qu'en tout genre il faut qu'on se partage en moliéristes et en jansénistes. L'une de ces dames était M<sup>me</sup> la baronne de Warsberg, et son nom de famille comtesse de Nesselrode ; l'autre se nommait M<sup>me</sup> Pater, femme d'un riche négociant de Hollande. On appelait les partisans de la première des *Anti-paters*, car nous aimons les pointes. M<sup>me</sup> Pater vient de revenir à Paris, après s'être séparée de son mari par un accord réciproque et volontaire. Elle a repris ici son nom de famille et laissé celui de son mari en Hollande.

— On vient de donner, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, un opéra-comique nouveau, intitulé le *Serrurier*<sup>1</sup>. Si la police n'y met ordre, toutes les professions passeront en revue sur ce théâtre. Cependant, dans la pièce du *Serrurier*, il n'est pas tant question de sa profession que de sa jalousie. Il voit un jeune homme venir dans sa maison faire l'amour à sa nièce, et il croit que c'est à sa femme qu'il en veut. Dans cette idée, il forge un ressort qu'il place sous la porte d'une cabane qu'il croit destinée à leurs rendez-vous. Ce ressort doit faire sonner une petite cloche, et l'avertir par ce moyen de l'instant du tête-à-tête. Lorsque la clochette a sonné, il fait assembler tout le village pour avoir des témoins de son affront et de l'infidélité de sa femme. On ouvre la porte de la cabane, et l'on y trouve la femme du serrurier avec sa nièce, travestie en homme. Tout le monde se moque du jaloux, et il est obligé de donner sa nièce au jeune homme qu'il a injustement soupçonné. Cette pièce, assez plate et mauvaise, n'a fait fortune que par un rôle épisodique. Le serrurier a un garçon ou un compagnon qui est son confident, et qui, pendant que son maître se tourmente, n'a jamais qu'une affaire, celle de manger. Il arrive avec une grosse tranche de pain qu'il ne perd pas un instant de vue. Ce rôle est bien moral, et Laruelle l'a joué

1. Représenté pour la première fois le 20 décembre 1764.

très-plaisamment. Le sujet de cette bagatelle est d'un M. de La Ribardière, fort mauvais auteur. M. Quétant l'a corrigé et arrangé pour le théâtre. Je parie que ce qu'il y a de supportable, et entre autres le rôle du compagnon, est de lui : c'est lui qui a fait les paroles du *Maréchal*, qui a eu un si grand succès. La musique du *Serrurier* est faible et sans génie ; il y a cependant quelques jolis morceaux. L'auteur est M. Kohaut, Allemand, de la musique de M. le prince de Conti. Il a eu le plus grand succès ; je doute cependant qu'il réussisse dans cette carrière ; il me semble qu'il n'a point d'idées. J'aime mieux le plus faible morceau de la pièce de M. Rodolphe, qui a été sifflée, que le plus fort morceau de la pièce de M. Kohaut, qui a eu tant de succès. Ce M. Kohaut a un frère aîné qui est venu en France avec M. le comte de Kaunitz, et qui est un homme sublime quand il touche le luth. Celui qui nous est resté joue aussi de cet instrument, mais froidement et sans enthousiasme : l'homme de génie est à Vienne.

— On vient de publier, en un volume de plus de quatre cents pages, les *Œuvres de théâtre* de M. de La Noue<sup>1</sup>. Jean-Baptiste Sauvé de La Noue, célèbre acteur de la Comédie-Française, mourut en 1761 ; il avait quitté le théâtre quelques années auparavant<sup>2</sup>. C'était un homme d'esprit, mais comédien sans talent ; son jeu était naturel et sensé, mais figure, voix, il avait tout contre lui. Il a fait quelques pièces médiocres, parmi lesquelles sa tragédie de *Mahomet II* et sa comédie de *la Coquette corrigée* eurent un succès passager ; c'est ce qu'il y a de mieux dans ce recueil.

15 janvier 1765.

Nous avons ici quelques exemplaires des *Lettres écrites de la montagne* par J.-J. Rousseau. Cet étrange écrit doit servir de réponse aux *Lettres écrites de la campagne*, que M. Tronchin, procureur général de la république de Genève, publia, non comme magistrat, mais comme particulier, il y a environ

1. Paris, Duchesne, 1765, in-12.

2. Il mourut le 15 novembre 1761. Il s'était retiré au mois de mars 1757.

quinze mois <sup>1</sup>, pour prouver que tout ce que le conseil avait fait en condamnant le livre d'*Émile* était conforme aux lois. Cet écrit d'un citoyen éclairé et sage déconcerta alors les manœuvres de quelques esprits remuants. J.-J. Rousseau y était traité avec les plus grands égards; mais il n'est pas homme à imiter ses adversaires en quoi que ce soit. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'éloquence, de sarcasme, de fiel, d'emportement, de déraison, de mauvaise foi, de folie et d'atrocité; on n'a jamais fait de ses talents un tel abus. Dans ses premières lettres, il veut prouver qu'il est chrétien, et il fait les plus étranges raisonnements sur la religion chrétienne, qui tous en démontrent l'absurdité. Il fait une dissertation sur les miracles, qui n'a pas le sens commun, et qu'on peut comparer à celle de David Hume pour sentir la distance d'un sophiste à un philosophe. Il dit qu'il croit en Jésus-Christ, malgré ses miracles. Il dit, à l'imitation du P. Berruyer, que Jésus-Christ était un homme fort aimable et de bonne compagnie. Il dit que l'*Évangile* est un livre divin, et il fait un réquisitoire contre l'*Évangile*, où il extrait toutes les propositions absurdes et scandaleuses qu'il renferme. Il soutient que la religion chrétienne convient en général au genre humain, mais qu'elle ne convient en particulier à aucun État, et que cette opinion suffit pour prouver qu'il est bon chrétien. Il prétend qu'il n'a écrit la *Profession de foi du vicaire savoyard* que pour empêcher la religion chrétienne de succomber sous les coups que les philosophes lui portent de toutes parts. Il compte que le Parlement de Paris se repentira d'avoir méconnu son but, et d'avoir flétri un livre avec lequel il espère effacer un jour les fautes de sa vie entière, en le présentant à Dieu au grand jugement, et en lui disant : « J'ai péché, mais j'ai publié cet écrit. » Assurément, si Jésus-Christ se trouve à la droite de son père au moment où Jean-Jacques les honorera de sa présence, il lui devra un mot de remerciement pour tous les services qu'il lui a rendus. Il est donc enfin chrétien indubitablement, mais d'une manière si nouvelle qu'il n'y a point de déiste, point de sceptique qui ne puisse se dire chrétien comme lui.

Vous trouverez en passant un éloge fort entortillé du roi de Prusse, une apostrophe touchante à George Keith, c'est-à-dire

1. Voir tom. V, p. 412 et plus haut, p. 5.

à milord Maréchal, mais surtout une naïveté bien grande sur son propre mérite, et sur le respect et sur la reconnaissance que lui doit le genre humain. Il dit aussi que Cicéron n'est qu'un rhéteur, que Voltaire est un Aristophane, et lui, Rousseau, un Socrate. Tout cela serait bien fou si cela n'était pas si atroce. Je ne suis pas sévère ; je ne reproche pas à M. Rousseau le mépris avec lequel il traite le conseil de Genève ; je ne lui reproche pas son ton satirique, violent, emporté, qui ne respecte rien, et qui tombe maladroitement sur le corps des ministres qu'il fallait ménager : un acte d'hypocrisie de plus ne devait pas coûter à l'auteur. On peut comparer les *Lettres de la montagne* avec l'*Épître dédicatoire* qu'il adressa à la république, il y a précisément dix ans <sup>1</sup>, et l'on verra le plus plaisant contraste. Ce que je reproche à M. Rousseau, et ce qui me paraît criminel, c'est d'avoir traité la constitution fondamentale de sa patrie de la même manière que la religion chrétienne, c'est-à-dire qu'il prétend qu'il faut maintenir cette constitution, et puis, immédiatement après, il se met à la démolir de fond en comble. Or, ici il n'est plus question d'opinions absurdes et religieuses qui n'ont aucune influence immédiate sur le bonheur public ; il ne s'agit pas de moins que d'armer le citoyen contre le citoyen. L'auteur déclare franchement, à la fin de son ouvrage, qu'il croit la bourgeoisie en droit et dans le cas de prendre les armes contre le conseil, le tout pour avoir brûlé *Émile*. Cet ouvrage vient d'exciter à Genève une fermentation effroyable, dont il serait difficile de prévoir les suites. Voici ce qu'en écrit un homme d'esprit ; mais depuis sa lettre, les troubles n'ont fait qu'augmenter, et les têtes ne sont pas prêtes à se calmer :

« Je crois que je n'ai pas le courage de vous parler du malheureux Jean-Jacques. Je l'aimais, je me plaisais à l'admirer, et je croyais, en lisant ses ouvrages, lui devoir de la reconnaissance ; mais aujourd'hui, il me force de prendre des sentiments bien différents. Il vient de publier le livre le plus ingénieusement atroce dont on ait jamais ouï parler. Je conviens qu'il y rend justice à nos ministres, et peut-être aux miracles : il n'y a rien à dire ; mais tout le reste est un tissu de mali-

1. En lui adressant le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*.

gnité et de noirceurs. Quelques principes vrais, des faits altérés, exposés artificieusement, des réticences criminelles, des conséquences affreuses, tendant à détruire notre constitution, à nous occasionner peut-être une guerre civile, à compromettre l'indépendance de notre État, qui fait tout notre bien ; enfin ce livre me tourne la tête. Il échauffe en sa faveur celles de quatre cents personnes ; il met le gouvernement, trop faible, dans le plus grand embarras, et peut-être la république dans quelque danger. Il y a plus de huit jours que je ne puis lire autre chose, penser à autre chose, ni parler d'autre chose. Il est écrit à merveille, ce livre ; il est adroit, séduisant au dernier point. Le ton de la vertu la plus pure, que l'auteur sait prendre, le rend d'autant plus dangereux ; cependant, la passion perce tellement à travers le sang-froid qu'il affecte, que je me flatte qu'à la longue il désenthousiasmera les gens qui aiment un peu la patrie. Le cœur me saigne quand je vois l'usage que l'on peut faire des plus rares talents ; je suis effrayé, saisi d'horreur quand je vois que l'hypocrisie, l'orgueil et la vengeance, sont les premiers sentiments d'un homme justement célèbre, que l'Europe admire, et que, faute de le connaître mieux, elle honore peut-être du nom de philosophe. Dites-moi, au nom de Dieu, et de vous à moi, si ce livre est lu dans Paris, et ce qu'on en pense. Notre gouvernement sera obligé, suivant toute apparence, de publier un manifeste pour les cours étrangères : car enfin il n'y a aucun étranger qui soit obligé de croire que Rousseau est fourbe et méchant. *Vitam impendere vero!* Quelles vérités, bon Dieu ! Vous pouvez m'en croire, je ne suis point du tout amoureux de notre conseil ; mais, en honneur, ce livre est l'ouvrage d'un perturbateur du repos public. Pardonnez-moi cet énorme rabâchage. Écrivez-moi, consolez-moi ; nous avons tous grand besoin par ici qu'on nous fasse du bien. Avec cela cependant nous mangeons encore quelques truites en rognonnant, et nous rions encore du bout des lèvres. Lisez ces *Lettres de la montagne* ; vous connaissez trop bien Genève, vous êtes trop bon patriote pour ne les pas bien juger, et ce jugement sera mon excuse. »

L'art du sophiste le plus ordinaire consiste à faire valoir le côté favorable d'un raisonnement, et à en déguiser et faire oublier le côté faible ; c'est la méthode favorite de Jean-Jacques :

il donne au conseil de Genève, qu'il appelle une assemblée de vingt-cinq tyrans, la conduite atroce et souple d'un homme de beaucoup d'esprit. Il est certain qu'un homme d'un esprit profond et subtil, d'une tête assez froide pour ne jamais prendre une fausse mesure, qu'un tel homme, s'il était immortel, finirait par être le maître du monde; mais un corps, quel qu'il soit, s'il a l'avantage d'être immortel, ne peut jamais avoir cette unité de concert et de volonté qui est nécessaire au succès constant des entreprises. Pour ne point sortir de Genève, la moitié du conseil est toujours dans les intérêts du peuple, parce que la faveur populaire lui est indispensable pour parvenir au syndicat et pour s'y conserver. Jugez de l'unanimité et du secret qu'il pourrait y avoir dans les projets d'ambition contre les droits du peuple. Il faudrait encore que ces projets eussent un motif et un but; mais, dans tout ce que Jean-Jacques suppose au conseil de Genève de vues odieuses, on ne voit d'autre intérêt, d'autre profit pour ce corps que celui de faire le mal gratuitement, de s'établir une réputation de tyrannie et de violence, sans rien gagner du côté du pouvoir et de l'ambition. En revanche, la conduite du peuple est toujours représentée par l'auteur comme la conduite du plus parfaitement honnête homme et du plus sage, qui ne sait ce que c'est que de faire un pas de trop et d'empiéter sur les droits des autres. En effet c'est, comme on sait, une chose dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, que des boute-feu aient entraîné la multitude loin de ses devoirs et de ses intérêts, et s'en soient fait un instrument de leurs passions et de leurs vues pernicieuses. Lorsque cette mauvaise foi est employée dans la discussion de quelque question oiseuse, on peut séduire le vulgaire, et déplaire, malgré la magie de son style, aux esprits sages peu touchés d'une éloquence qui ne sert qu'à établir des paradoxes : tout cela est assez indifférent; mais lorsque cette mauvaise foi et ces talents sont employés à troubler le repos même du plus petit État, ils deviennent affreux et horribles. S'il y a un crime de lèse-majesté sur la terre, c'est certainement celui d'attaquer la constitution fondamentale d'un État avec les armes que M. Rousseau a employées pour renverser celle de sa patrie.

Ces *Lettres écrites de la montagne* ne sont pas encore assez connues à Paris pour qu'on puisse parler de leur succès; mais,

en général, tous ceux qui les ont lues les ont trouvées ennuyeuses. Il faut connaître la constitution de Genève, et même les anecdotes de la république, pour sentir tout le venin de ces sophismes ; ceux qui ne savent pas où les différents coups portent ont regardé cette lecture comme insipide. L'auteur ménage beaucoup les Français et les parlements ; pas un mot désobligeant contre le beau réquisitoire de maître Omer Joly de Fleury ; on voit que M. Rousseau n'a pas renoncé à l'espérance de revenir en France ; mais il se trompe, les *Lettres de la montagne* ne hâteront pas l'abolition du décret de prise de corps. La conduite de cet homme célèbre est bien étrange : il s'est fait catholique dans sa jeunesse, et à quarante-cinq ans il s'est refait protestant, et il prétend avoir fait en cela un acte très-courageux. Il a cultivé les lettres toute sa vie, et ensuite il les a déferées comme la source de toute corruption. Il a fait beaucoup de comédies, mauvaises à la vérité, et qu'il faisait corriger par Marivaux, et il a écrit ensuite contre la comédie. A son retour de Venise, il était si peu touché de la musique italienne qu'il chantait les opéras de Lulli avec délices ; il fit lui-même un opéra entièrement dans le goût français, intitulé *les Muses galantes*, mais qui ne fut point trouvé assez bon pour être joué ; et quelques années après, il imprima que les Français n'avaient point de musique, et que, s'ils en avaient jamais, ce serait tant pis pour eux. Il donna, il y a dix ans, la constitution de sa patrie pour le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et aujourd'hui il la traite comme le chef-d'œuvre de l'iniquité et de l'oppression. Il écrit aujourd'hui contre les miracles, et par un hasard unique il a attesté autrefois juridiquement un miracle fait par l'évêque d'Annecy en Savoie. Mon cher ami Jean-Jacques, c'est trop se moquer du genre humain ; vous avez raison de nous traiter d'imbéciles ; mais si vous nous dites sans cesse qu'il fait nuit en plein midi, il se trouvera à la fin un homme d'esprit qui dira qu'il fait jour, et vous perdrez votre crédit.

Un homme de bien<sup>1</sup> qui n'avait pas lu les *Lettres de la montagne*, mais qui entendait parler des troubles que cet écrit excitait à Genève, dit ces jours passés qu'il fallait adresser à

1. Diderot. Ce projet de discours se retrouve presque textuellement dans une sorte de lettre adressée à Naigeon, que l'on peut lire t. XIX, p. 466 de l'édition Garnier frères.

J.-J. Rousseau le discours suivant : « Vous avez sans doute bien mérité d'une patrie que vous illustrez par vos talents, et il se peut que vos concitoyens ne vous aient pas rendu tous les égards qu'ils vous devaient; mais Cimon, Thémistocle, Aristide, Miltiade, ont été traités plus indignement que vous par les Athéniens, et ne se sont pas plaints. Thémistocle était presque le fondateur d'Athènes, et vous n'avez point fondé Genève; vous n'avez pas encore, comme Miltiade, battu sur mer et sur terre le grand monarque de l'Asie : si vous n'avez ni les vertus guerrières, ni les vertus civiles de Cimon, vous voudrez être pour le moins aussi vertueux et aussi juste qu'Aristide. Lorsque ces braves et glorieux citoyens ont été ignominieusement bannis de leur ville, chassés de leurs maisons, arrachés du sein de leur femme et des bras de leurs enfants, ils s'en sont allés en souhaitant à leur ingrate patrie des hommes qui l'aimassent autant qu'eux, et qui la servissent mieux. Aucun d'eux s'est-il avisé de s'en venger, d'armer citoyen contre citoyen, d'ensanglanter les rues, les places publiques, les temples? Et s'il arrivait qu'il y eût une seule goutte de sang de versée, un seul citoyen d'égorgé dans Genève, l'injure faite à votre *Émile* mériterait-elle une si horrible réparation? Je sais que vous ne manquerez point d'éloquence pour me montrer que Thémistocle, Aristide, Miltiade, ont fait ce qu'ils devaient, et vous aussi, et je sens qu'il faudrait avoir tout votre art pour vous répondre; mais ce que je sens encore mieux, c'est qu'il en faut beaucoup pour faire votre apologie, et qu'il n'en faut point pour faire celle de Thémistocle et de Miltiade : il me faut les plus grands efforts de raisonnement pour vous trouver innocent, et je trouve les autres innocents, justes, vertueux, sans y réfléchir. » J.-J. Rousseau ne serait pas d'accord sur les moindres services. Qu'est-ce que les victoires de Thémistocle et de Miltiade en comparaison de ses écrits? Il a honoré, dit-il, sa patrie dans toute l'Europe. Avant lui, le nom genevois était presque un opprobre; Genève n'est devenue illustre et respectable que depuis qu'elle a vu naître J.-J. Rousseau : sa modestie égale ses services. Un assez plaisant contraste encore, c'est de voir M. Rousseau mettre le feu dans sa patrie, au moment où il s'est fait législateur de la Corse. Il passe aujourd'hui pour constant que cette lettre de Paoli qu'il a reçue est l'ouvrage d'un mauvais plaisant qui a voulu s'amuser à ses dépens.



— Anne Grandjean, née à Grenoble, est baptisée, et élevée en fille jusqu'à l'âge de quatorze ans. Elle éprouve alors un changement et des révolutions qui lui donnent, ainsi qu'à ses parents, des doutes sur son sexe. Le confesseur est consulté, et décide qu'il faut habiller Anne Grandjean en garçon. La voilà donc métamorphosée en Jean-Baptiste Grandjean. Son goût pour les femmes, son aversion pour les hommes, paraissent autoriser ce changement. Jean-Baptiste Grandjean, après avoir fait quelque temps l'amour à M<sup>lle</sup> Toinette Legrand, épouse de bonne foi, et sous le consentement de ses parents, M<sup>lle</sup> Fanchon Lambert. Ce mariage dure deux ou trois ans. Les époux s'établissent à Lyon. Le sort y conduit aussi M<sup>lle</sup> Toinette Legrand, première maîtresse de Jean-Baptiste Grandjean. Celle-ci, plus expérimentée que M<sup>me</sup> Fanchon Grandjean, lui apprend que son mari n'est pas un véritable homme. Cette insinuation donne des scrupules aux deux époux. Ils s'adressent de nouveau à l'Église. Tandis que le directeur examine, balance, consulte les canons et les décrétales, l'affaire fait du bruit à Lyon. Le substitut du procureur général s'en empare; il est assez bête pour intenter procès d'office contre Jean-Baptiste Grandjean, et les juges de Lyon sont assez Welches pour condamner un pauvre diable qui ne sait s'il est fille ou garçon, au carcan, au fouet et au bannissement, en qualité de profanateur du sacrement de mariage. Apparemment que l'auguste tribunal de Lyon a jugé de la nécessité la plus urgente d'effrayer, par une punition sévère, les filles qui pourraient être tentées d'épouser des filles, ou plutôt, en confirmant les conclusions de leur procureur général, les juges de Lyon ont voulu prouver qu'on pouvait être plus bête que lui, ce qui n'était pas aisé. Quoi qu'il en soit, Jean-Baptiste Grandjean a appelé de ce jugement au Parlement de Paris, qui vient de le casser, renvoie le dit Jean-Baptiste absous de l'accusation, déclare son mariage nul, et, pour montrer à son tour un petit bout d'oreille, lui ordonne de reprendre l'habit de femme. Cette dernière clause est assez étrange : car, suivant la description qu'on nous donne des organes de génération dudit Jean-Baptiste, s'il n'est pas homme, il n'est certainement pas femme non plus ; c'est un parfait hermaphrodite, et comme son goût pour les femmes prédomine, et qu'il n'en a jamais eu pour les hommes, il est évident que l'habit de femme lui donnera toutes sortes

de facilités de se satisfaire. Certains chanteurs d'Italie ont la réputation d'être agréables aux femmes, indépendamment de leur voix; Jean-Baptiste, redevenu Anne Grandjean, sans savoir chanter, pourra avoir les mêmes agréments et les mêmes avantages.

M. Vermeil, jeune avocat, a défendu la cause de Grandjean dans un Mémoire imprimé. Ce Mémoire est plat et mal fait : il n'a pas même la clarté et la précision qu'on est en droit d'attendre d'un avocat. La description du sexe de Grandjean est faite en latin, que M. Vermeil n'écrit pas tout à fait aussi purement que son ancien confrère, un nommé Cicéron, de Rome<sup>1</sup>. Cette affaire n'aurait jamais dû faire un sujet de procès public dans un siècle éclairé. Je me souviens qu'un pâtre fut accusé, il y a quelques années, de crime de bestialité devant le conseil de Berne. Nos sages ancêtres, conduits par le flambeau du droit canon, ont établi dans toute l'Europe le supplice du feu en réparation de ce crime. Le conseil de Berne ne jugea pas à propos de se conformer à cette antique sagesse. Il fit chasser le pâtre, et imposa dix écus d'amende à toute personne qui oserait parler de son crime. Les juges des Welches devraient bien voyager quelquefois chez leurs voisins.

— On vient de graver le profil de M. Hume, d'après le dessin fait par M. Cochin.

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne<sup>2</sup> deux ou trois représentations d'une mauvaise pièce en trois actes et en vers intitulée *la Matrone chinoise*. Le conte de *la Matrone d'Éphèse*, qu'on prétend être connu aussi à la Chine, a servi de sujet. Le mari de la matrone chinoise fait semblant

1. Ce Mémoire est fort rare et Quérard ne le mentionne pas dans les œuvres de l'auteur, mais Collé (*Journal*, t. III, p. 6) nous a conservé le texte de cette description :

*Intra pudendi labra, supra meatum urinarium, carnosa quedam moles inspicitur, speciem membri virilis præ se ferens, sese arrigens cum delectatione in conspectu sæminæ, et firma stans in coitu. Crassitudine digiti, cum arrecta est et extensa longitudine quinque transversorum digitorum quantitate, in summitate mentulæ vel membri virilis, apparet glans cum preputio, sed non est glans perforata, ideoque nullum semen per hanc emitti potest. Intra mentulam et in orificio vulvæ ambo apparent globuli testicularum ad instar; exiguum autem est vulvæ orificium, pene digitum admittens, nec per hanc menstrua fluunt nec ulla sensatione jucunda commovetur, nec semine feminino irrigatur.*

2. Le 2 janvier 1765.

de mourir, se fait enterrer, et reparaît ensuite sous une autre figure pour faire l'amant de la veuve. On ne peut rien voir de plus plat et de plus bête. Le poëte est M. Lemonnier, auteur des paroles du *Cadi dupé*.

— On a donné sur le même théâtre <sup>1</sup> *Arlequin et Camille, esclaves en Barbarie*, comédie italienne en trois actes, par M. Goldoni. On dit que c'est la dernière que ce célèbre auteur fera pour Paris, et que nous allons le perdre. Cela fâchera quelques personnes qui aiment la langue et la littérature italiennes, et qui se plaisaient à voir les pièces de Goldoni; mais ce goût n'est pas assez général à Paris pour qu'on s'aperçoive de la perte que l'on va faire.

— Nous sommes accablés d'un grand nombre de mauvais romans qui ont paru coup sur coup depuis un mois. Jetez au feu :

*Fanny, ou l'Heureux repentir*, histoire anglaise.

*Rose, ou les Effets de la haine, de l'amour et de l'amitié*, en deux parties <sup>2</sup>.

*Zélaskim, histoire américaine, ou les Aventures de la conquise de P\*\*\**, avec un discours pour la défense des romans, par M. B., quatre parties.

*La Capucinade, histoire sans vraisemblance*, par frère Discret <sup>3</sup>, est un recueil d'aventures obscènes écrit pour l'amusement d'une vile populace. Il faut être plus vil qu'elle pour écrire de si infâmes platitudes. L'auteur a pris occasion du procès des frères contre les pères capucins, pour peindre les dérèglements de ces coquins en faisant l'histoire d'un prétendu frère quêteur.

— Il ne paraît encore que deux volumes des *Voyages de milord Céton dans les sept planètes, ou le Nouveau Mentor*, traduit par M<sup>me</sup> R. R., mais on nous promet encore cinq autres volumes de cette rapsodie, où l'on peint allégoriquement les mœurs et les travers de Paris. C'est, comme vous voyez, une tournure toute neuve; elle n'a été copiée d'après Swift que par quatre, cinq ou

1. Le 13 janvier.

2. Par Desboulmiers.

3. P. J. B. Nougaret. Réimpr. avec corrections sous le titre de : *Aventures galantes du frère Jérôme, capucin*. Paris, an V, in-8°. Nougaret fut mis à la Bastille pour ce roman.

six cents mauvais auteurs, parmi lesquels le nôtre mérite une des premières places.

Ce qu'il y a de passable dans cette foule de romans, ce sont les *Mémoires en forme de lettres de deux jeunes personnes de qualité*, en quatre parties, par l'auteur du *Danger des liaisons* qui s'appelle M<sup>me</sup> de Saint-Aubin. Ce roman a eu une espèce de succès parmi les femmes. Elles y ont trouvé de l'intérêt; mais il est bien faiblement et bien mal écrit.

On a rassemblé dans la *Bibliothèque des génies et des fées*, en deux volumes, plusieurs contes et historiettes de féerie qui se trouvaient dispersés dans les *Mercur* ou dans d'autres brochures, et qui heureusement étaient oubliés. Bonne lecture pour ceux qui ne cherchent qu'à tuer le temps.

On a fait une nouvelle édition revue et augmentée (c'est la sixième) des *Pensées* de Cicéron, traduites pour servir à l'éducation de la jeunesse, par M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française. Cet académicien a augmenté sa nouvelle édition d'un écrit relatif à l'éducation, qu'il soupçonne être du célèbre Bossuet ou de quelqu'un de ceux que Louis XIV employa à l'éducation de son fils unique. Cet écrit, inconnu jusqu'à présent, se trouve placé à la tête du recueil.

— M. de Voltaire a illustré la mémoire de feu M. Vadé en se servant de son nom pour la publication des *Contes* charmants de l'hiver dernier. Cela a donné occasion de recueillir les contes et pièces fugitives et posthumes du véritable Vadé, qui s'appelait Jean-Joseph, et qui est bien loin de valoir ses frères cadets Guillaume et Antoine. On vient de publier sous le nom de Guillaume deux nouveaux contes en vers, *le Bijou trop peu payé* et *la Brunette anglaise*<sup>1</sup>. Cela est écrit assez facilement, mais cela n'a rien de piquant. Il n'est pas plus aisé d'usurper avec succès le nom de Guillaume Vadé que celui de M. de Voltaire.

— Il y a une nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif*, qui est augmentée entre autres de huit articles nouveaux dont voici les titres: *Catéchisme du jardinier*, *Enthousiasme*, *Liberté de penser*, *Nécessité*, *Persécution*, *Philosophe*, *Sens commun*, *Tolérance*, seconde partie. Dans tous ces morceaux, on reconnaît la même touche.

1. *La Brunette anglaise* est de Cazotte.

## FÉVRIER

1<sup>er</sup> février 1765.

La tragédie bourgeoise de *Barnevelt, ou le Marchand de Londres*, a eu du succès en Angleterre et de la réputation en France. Un jeune homme, neveu d'un honnête négociant, est entraîné au crime par une malheureuse passion ; de précipice en précipice, il se laisse conduire à sa perte, et se détermine enfin à assassiner et à voler son oncle et son bienfaiteur pour secourir une infâme et perfide maîtresse. Il reçoit la peine due à son crime, et subit son supplice au milieu des plus cruels remords. Voilà sans doute un horrible sujet, et nos gens délicats s'écrient qu'il faut envoyer à la Grève ceux qui désirent de tels spectacles. Malgré leur aversion pour un genre qui transformerait nos théâtres en lieux de supplice, en prisons et autres endroits où la nature humaine se montre dans l'état le plus affreux et le plus abject, *le Marchand de Londres* a toujours conservé de la réputation : c'est qu'il est rempli de traits de génie, et cela me confirme dans l'idée que j'ai depuis longtemps que tous les sujets sont égaux, pourvu que l'auteur ait du génie. M. Anseaume, souffleur de la Comédie-Italienne, a entrepris de traiter ce sujet sur le théâtre de Paris, et d'en faire une comédie en musique, dans le genre de l'opéra-comique, qui s'est établi en France depuis quelques années, où l'on chante des airs, et où l'on déclame les scènes. M. Anseaume s'était déjà essayé avec succès dans ce genre. Il est l'auteur du *Peintre amoureux de son modèle*, de *Mazet*, des *Deux Chasseurs et la Laitière*, qui ont tous eu beaucoup de succès ; mais ici il a pris un vol plus haut, et il a voulu s'élever jusqu'à la véritable comédie. Son essai a été couronné par le plus grand succès. Sa pièce, intitulée *l'École de la jeunesse, ou le Barnevelt français*, vient d'être jouée, avec les plus grands applaudissements, sur le théâtre de la Comédie-Italienne<sup>1</sup>. Elle est en trois actes. M. Anseaume, en voulant lui conserver le titre de co-

1. Le 24 janvier 1765.

médie et la musique de ce genre, a été obligé d'oublier absolument la pièce anglaise. Il n'en a proprement conservé que l'esprit des principaux personnages.

Il y a dans cette pièce le fond d'un grand et bel ouvrage, du même genre que *le Père de famille* de M. Diderot ; c'est dommage que le rôle de Cléon ne soit pas fait. Il est trop petit-maître dans les deux premiers actes pour mériter quelque intérêt ; il n'est pas assez ivre, assez passionné, il n'a pas la tête assez tournée, assez perdue pour rendre la bassesse à laquelle il se résout excusable et digne de compassion. C'est tout ce qu'on pourrait supporter, si on le voyait comme ensorcelé par cette malheureuse Hortense, et que l'oncle eût réussi dans ses projets contre elle, en obtenant un ordre pour la faire enlever ; alors le danger pressant de l'objet d'une passion insurmontable aurait rendu l'action de Cléon pardonnable et intéressante au théâtre. Mais jugez de l'intérêt que le poëte aurait pu jeter sur son dernier acte s'il avait eu assez de force pour nous montrer son jeune homme, dès le premier moment de son apparition, digne de pitié, luttant contre une passion que son cœur lui reproche, et ne pouvant la surmonter ; si, au lieu de faire le petit-maître avec Sophie, au premier acte, on l'eût vu implorant sa pitié et lui confiant les combats qu'il se livre sans succès, à tout instant, pour une si digne et si aimable maîtresse, contre une rivale si puissante et si peu digne de l'être. Toute passion est une maladie de l'âme ; elle ne doit exciter de la compassion qu'autant que le malade succombe malgré lui sous les efforts du mal après une opiniâtre résistance. De cette manière, nous aurions vu Cléon, au second acte, au milieu des fêtes et de cette gaieté bruyante qui règnent chez Hortense, triste, morne, accablé. Quel contraste de la joie et du tumulte de cette maison avec l'état de l'âme de cet infortuné esclave d'une passion aveugle ! Il aurait erré au milieu des compagnons de ses plaisirs. Il ne se serait pas mis paisiblement à une table de jeu ; il aurait pu être également ruiné au jeu en s'y intéressant sans jouer, ou en jouant comme de distraction un ou deux coups seulement ; il aurait enfin vu arriver Damis, avec qui il doit se battre, comme son libérateur, qui allait le délivrer du fardeau importun de la vie. Il aurait fait pitié au premier et au second acte, et il aurait déchiré tous les cœurs sensibles au der-

nier. Quand M. Anseaume voudra, il fera de *l'École de la jeunesse* une des plus belles et des plus touchantes pièces que nous ayons.

On a aussi critiqué avec raison ce changement subit d'un oncle si sévère, au commencement de la pièce, et si touché, si prompt à pardonner après le crime, parce qu'on lui fait une peinture touchante des remords de Cléon. Ce défaut se corrigerait encore facilement; l'expérience et un jugement sain pourraient avoir appris au vieillard, qui doit être un homme de sens, que le malheur où son neveu est tombé ne peut manquer de produire sa guérison, c'est sur cette réflexion qu'il pourrait fonder son pardon. Tout cœur bien né, qu'un égarement a conduit jusqu'au crime, si le crime n'est pas consommé, est sauvé. Cette crise terrible n'est jamais équivoque : elle produit ou la mort ou le salut. Malgré ces défauts, la pièce a eu le plus grand succès. M. Lejeune, qui a joué le rôle de Cléon, y a beaucoup contribué. Cet acteur déplaisait au public, jusqu'à ce moment, à juste titre; je ne sais comment il a mis dans son jeu tant de chaleur et d'intérêt, qu'il a partagé avec les auteurs la gloire du succès. Quant au style, M. Anseaume n'a pas une grande correction, ni beaucoup de force et d'élégance; mais il a de la vérité, du naturel, une grande facilité : de tous les poètes qui travaillent pour le nouveau genre de l'opéra-comique, c'est le plus lyrique.

La musique de *l'École de la jeunesse* est de M. Duni. Ce maître a eu, dans sa jeunesse, des succès et de la réputation en Italie. Par quelle fatalité a-t-il pu quitter une langue enchantresse, pleine d'harmonie, de grâce et d'expression, propre à tous les accents, secondant toujours le pouvoir de la musique, pour chanter une langue sourde, traînante, monotone, dépourvue d'harmonie, d'accent et d'inflexion? Comment, quand on a su mettre en musique les opéras de Metastasio, se résout-on à mettre en musique les poèmes de M. Anseaume? Cette énigme est inexplicable. Il est vrai que le goût a changé en Italie; que M. Duni, sorti de la même école à qui nous devons les Vinc, les Hasse, les Pergolèse, est trop simple, que son goût a un peu vieilli, qu'il n'a pas ce nerf ni ce style vigoureux par lequel les compositeurs modernes ont cherché à remplacer le génie des grands hommes que je viens de nommer. Vraisemblablement

M. Duni, ne pouvant lutter davantage avec succès contre ce coloris plein de force et de magie de l'école d'aujourd'hui, a vu une gloire plus aisée et plus sûre à créer la musique en France. Il y a réussi, mais sans en recueillir les fruits. On ne se doute guère de l'obligation qu'on lui a, parce qu'on n'entend pas encore le langage de la musique. Il est inconcevable qu'une nation si policée, et qui donne sur tant de choses le ton aux autres, soit restée sur ce point si fort en arrière, et même dans une si grande barbarie. En France, toute l'expression du chant musical est estimée sur les cris et les efforts des poumons dans les passions fortes, ou par l'adoucissement de la voix dans les passions tendres; mais demander si tel chant, telle idée, tel motif a l'accent de la passion qu'il doit exprimer, c'est parler grec aux oreilles françaises. Si l'on mettait sur les fureurs d'Oreste, sur les cris d'Andromaque désespérée, des paroles fades et tendres, et que Jélyotte les chantât avec sa mignardise et sa voix moitié étouffée et affaiblie, on croirait avoir entendu un air plein de volupté, on se pâmerait de plaisir.

M. Duni a le premier véritablement chanté la langue française dans son *Peintre amoureux*, il y a huit ans. Cette pièce eut un grand succès, sans que le public en sentît le vrai mérite. On ne s'aperçut ni de la vérité de la déclamation et du chant, ni de la justesse des inflexions, ni de l'exactitude des ponctuations; toutes choses observées pour la première fois dans une composition française. Ce sont encore aujourd'hui autant d'énigmes pour le plus grand nombre des auditeurs; à côté de la musique, quelquefois faible et négligée, mais toujours vraie, toujours pleine de sentiment et de finesse de M. Duni, on écouterait et l'on applaudirait une musique dont la composition est un tissu de faussetés d'un bout à l'autre. Nos commencements, dans cet art divin, sont lents et faibles; je ne sais si nos progrès deviendront avec le temps plus rapides. Ce qui retardera longtemps les progrès de la musique en France, c'est l'usage barbare adopté, dans ce nouveau genre de l'opéra-comique, de passer alternativement du dialogue et de la déclamation ordinaires au chant, et du chant au dialogue. Le bon goût veut qu'il y ait une déclamation intermédiaire entre le chant et le discours ordinaire, propre à la marche inégale de la scène, et d'où le passage au chant de l'air ne soit pas choquant: c'est



ce qu'on appelle récitatif. Si un homme de génie le crée jamais en France, il ne ressemblera pas sûrement à ce plain-chant lourd et traînant qu'on braille à l'opéra français. Aussi longtemps qu'on n'aura point ce récitatif, il ne se formera point de compositeurs en France. C'est en l'écrivant avec soin et avec génie qu'un musicien trouve souvent les plus belles et les plus rares idées de ses airs. Il y a eu des maîtres qui, comme Porpora, ont supérieurement écrit le récitatif, sans exceller dans les airs; mais tous ceux qui, comme Pergolèse et Hasse, ont fait des airs sublimes, ont aussi écrit le récitatif avec la même supériorité.

Vous trouverez dans *l'École de la jeunesse* quelques morceaux négligés, mais il y en a aussi d'une grande beauté; je parle toujours relativement à une langue ingrate. L'air de la soubrette : *Je veux parler ou me taire*, qui commence la pièce, est un chef-d'œuvre pour la finesse et pour la grâce de la déclamation; on n'ira jamais plus loin avec des paroles françaises. L'air de l'oncle : *Au tourbillon qui l'entraîne*, est d'un beau caractère. L'air de Sophie : *Cher objet de ma tendresse*, est un morceau délicieux; c'est celui que je préfère à tout. L'air de l'oncle au troisième acte : *Taisez-vous, ma tendresse*, est aussi fort beau. On va graver la partition de cet ouvrage.

M. Duni a tenté le genre de l'opéra bouffon dans *le Peintre amoureux*, dans *Mazet*, dans *l'Île des fous*, dans *les Deux Chasseurs*; dans *l'École de la jeunesse*, il a essayé le genre de la comédie noble et intéressante : il lui reste encore un pas à faire, c'est de créer en France la musique tragique dont, Dieu merci, nous n'avons aucune idée; l'air : *Au tourbillon qui l'entraîne* est bien près de la tragédie.

Je voudrais que *l'École de la jeunesse*, après avoir reçu les corrections dont elle a besoin, fût traduite en italien pour être ensuite mise en musique par cinq ou six des premiers compositeurs d'Italie et d'Allemagne. Si l'illustre Metastasio daignait prêter son coloris et son génie à cette pièce, en la traduisant avec la liberté qu'un grand poète est en droit de prendre, il enrichirait sa patrie d'un genre qu'elle ne connaît point. Il n'y a point de milieu en Italie entre la tragédie et l'opéra bouffon; l'esprit de la bonne comédie se trouve bien dans quelques morceaux de musique de l'un et de l'autre genre, mais quant aux

pièces, à leur ton, à leur intrigue, à leurs scènes, tout ce qui n'est pas tragédie est farce ; le public d'Italie changera difficilement son goût à cet égard : un grand prince, amateur éclairé et passionné des beaux-arts, pourrait seul opérer cette révolution.

— M. l'abbé de Boufflers s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et de talent, et infiniment de folie. Plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, le conte de *la Reine de Golconde*, fait au séminaire de Saint-Sulpice, où il était apprenti évêque, et un examen scrupuleux de conscience lui ont sans doute fait sentir que sa vocation pour l'épiscopat n'était pas des plus décidées ; mais comme il était question de se conserver quarante mille livres de rente en bénéfices que le roi Stanislas, par une suite de son amitié pour la mère de notre petit prélat, lui avait données en Lorraine dès son enfance, il a troqué le petit collet contre la croix de Malte, qui n'empêche pas de posséder des bénéfices : et M. l'abbé de Boufflers est devenu M. le chevalier de Boufflers. C'est en cette qualité qu'il a fait son début dans les armes en Hesse, pendant la campagne de 1762. M. le chevalier de Boufflers n'avait rien perdu des agréments ni de la folie de M. l'abbé de Boufflers ; il ne leur avait ôté que le piquant du scandale. Il adressa alors sur ce changement d'état une lettre à son ancien gouverneur, qui est bien écrite, et que vous lirez à la suite de cet article. M. le chevalier de Boufflers ne serait point du tout un homme ordinaire si sa tête pouvait se mûrir ; mais jusqu'à présent on n'en voit pas d'espérance prochaine. M. de Saint-Lambert l'appela un jour *Voisenon le grand* ; ce mot est sublime. Il était à l'armée, comme dans les cercles de Paris, plein de folie et de gaieté. Il avait nommé un de ses chevaux le prince Ferdinand, et un autre le Prince-Héréditaire. Quand on venait le voir le matin, il appelait un de ses palefreniers, et lui demandait, d'un grand sérieux, si le prince Ferdinand et le Prince-Héréditaire étaient étrillés ? « Oui, monsieur le chevalier. — Je les fais étriller tous les matins, disait-il froidement à la compagnie ; vous voyez que j'en sais plus long que nos maréchaux. »... Il vient de faire un voyage en Suisse, et comme, entre autres talents, il possède celui de peindre joliment, il s'est avisé de se donner pour peintre ; et dans toutes les villes où il a passé, il

a fait le portrait des principaux habitants, et surtout des plus jolies femmes. Les séances sûrement n'étaient pas ennuyeuses ; des chansons, des vers, cent contes pour rire, égayaient les visages que le peintre devait crayonner sur la toile ; et pour achever de se faire la réputation d'un homme unique, il ne prenait qu'un petit écu par portrait. Mais, lorsqu'arrivé à Genève il a voulu reprendre son véritable nom, peu s'en est fallu qu'on ne l'ait regardé comme un aventurier.

*Lettre de M. l'abbé de Boufflers à M. l'abbé Porquet,  
écrite au commencement de l'année 1762 <sup>1</sup>.*

« Enfin, mon cher abbé, me voici sur le point d'exécuter un projet que mon esprit a toujours chéri, et que votre raison a toujours blâmé : celui de changer d'état. Ce n'est point une petite affaire que de commencer, pour ainsi dire, une nouvelle vie à l'âge de vingt-quatre ans ; vous me direz peut-être qu'il faudrait mettre à cela plus de réflexion que mon âge et surtout ma vivacité ne me le permettent ; mais ne me condamnez pas sans m'avoir entendu une dernière fois ; et comme, en matière de bonheur, il n'y a de véritables juges que les parties, laissez-moi, s'il vous plaît, plaider et décider dans ma propre cause.

« J'étais dans la route de la fortune ; les premiers pas que j'y avais faits suffisaient pour m'en assurer. Les circonstances les plus favorables semblaient rassemblées pour présenter à mon imagination l'avenir le plus brillant. Sans aucun mérite, j'aurais pu, comme bien d'autres, obtenir encore quelques bénéfices ; avec un peu d'hypocrisie, je serais probablement devenu évêque, peut-être avec un peu plus de friponnerie, cardinal : qui sait si quelques ruses et quelques intrigues de plus ne m'auraient point mis à la tête du clergé ? Mais j'ai mieux aimé être aide de camp dans l'armée de Soubise : *Trahit sua quemque voluptas*. La première règle de conduite n'est point de devenir riche et puissant, c'est de connaître ses véritables désirs et de les suivre. Alexandre, avec l'or de l'Asie dans ses coffres, et le sceptre de l'univers dans ses mains, cherchait le bonheur dans Babylone,

1. Réimprimée dans les *OEuvres posthumes du chevalier de Boufflers*, Louis, 1816, in-18, p. 83 et suiv. (T.)

et un petit pâtre de dix-huit ans le trouvera dans son hameau s'il obtient en mariage la petite paysanne qu'il aime.

« Mais quittons Alexandre, et revenons à moi, qui ressemble beaucoup plus au petit pâtre qu'à lui. Vous savez qu'un sang bouillant, un esprit inconsidéré, une humeur indépendante, sont les trois premiers traits qui me caractérisent ; comparez ce caractère-là avec tous les devoirs de l'état que j'avais embrassé, et vous me direz si j'y étais propre. Vous n'ignorez pas de quelle impossibilité il est pour moi, et de quelle nécessité il est pour un ecclésiastique de cacher tout ce qu'il désire, de déguiser tout ce qu'il pense, de prendre garde à tout ce qu'il dit, et surtout d'empêcher qu'on ne prenne garde à tout ce qu'il fait.

« Pensez de plus aux haines atroces, aux noires jalousies, aux perfidies indignes qui habitent encore plus dans les cœurs des prêtres que dans les autres, et à toute la prise que ma simplicité, mon indiscrétion, ma licence même, auraient donnée sur moi : vous conviendrez que je n'étais pas fait pour vivre avec ces gens-là. Comptez-vous pour rien le cri général qui s'était élevé contre la liberté de ma conduite ? Ce sont les sots qui crient, me direz-vous : tant pis, vraiment, il vaudrait bien mieux que ce fussent les gens d'esprit ; cela ferait moins de bruit. Les sots ont l'avantage du nombre, et c'est celui-là qui décide. Nous aurons beau leur faire la guerre, nous ne les affaiblirons pas : ils seront toujours nos maîtres ; ils resteront toujours les rois de l'univers ; ils continueront toujours à dicter les lois, à assigner tous les rangs de la société ; il ne s'introduira pas une pratique, pas un usage, pas un devoir, dont ils ne soient les auteurs ; enfin ils forceront toujours les gens d'esprit à parler et presque à penser comme eux, parce qu'il est dans l'ordre que les vaincus parlent la langue des vainqueurs. D'après l'extrême vénération dont vous me voyez pénétré pour la toute-puissance des sots, ai-je tort de chercher à rentrer en grâce avec eux, et ne dois-je pas regarder comme le plus beau moment de ma vie celui de ma réconciliation avec les premiers souverains du monde ?

« Pardonnez-moi de m'égayer un peu dans le cours de mes raisonnements ; c'est pour m'aider, et vous aussi, à en supporter l'ennui. D'ailleurs Horace, votre ami et votre modèle, permet

de rire en disant la vérité <sup>1</sup>, et le premier philosophe de l'antiquité n'était sûrement pas Héraclite. J'aurais pu, me direz-vous, d'après mon respect pour l'avis des sots, quitter mon état sans en prendre un autre ; mais les sots m'ont dit qu'il fallait avoir un état dans la société. Je leur ai proposé d'avoir celui d'homme de lettres ; ils m'ont dit de m'en bien garder, parce que j'avais trop d'esprit pour cela. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient que je fisse, et voici ce qu'ils m'ont répondu : « Il y a quelques siècles que nous avons voulu que tu fusses gentilhomme ; nous voulons à présent que tout gentilhomme aille à la guerre. » Là-dessus je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la croix de Malte, et je pars.

« Il doit vous rester à présent bien des objections à me faire sur la manière dont j'ai pris mon parti. Je me les suis déjà toutes faites à moi-même. Je vais vous les détailler avec toute la sincérité que vous me connaissez, et y répondre avec un sérieux que vous ne me connaissez pas.

« 1<sup>o</sup> Vous pourrez me dire que je n'ai point assez consulté mes parents sur le parti que j'allais prendre, et que pourtant je devais assez compter sur leur tendresse et sur leurs lumières pour écouter leurs conseils. Il est vrai que je me suis contenté de faire part à ma mère et à mon frère de mon projet, sans les consulter ; mais je crois qu'il était inutile de le faire : ma résolution était formée ; je les aurais trompés si je leur avais demandé leur avis avec l'air d'être disposé à le suivre. S'ils avaient pensé comme moi, les choses auraient été comme elles vont ; s'ils avaient été contraires à mes idées, j'aurais souffert de ne point leur céder : j'ai mieux aimé manquer à une petite formalité que de les tromper ou de leur résister en face. De deux maux inégaux, vous savez lequel il faut choisir. Mais il ne fallait peut-être pas former une résolution aussi forte que celle-là ? Est-on maître de sa volonté ? Peut-on l'affaiblir ou la fortifier à son gré ? Et l'homme, esclave né de ses plus folles fantaisies, peut-il commander aux désirs que sa raison approuve ? Mais ne doit-on pas toujours obéir à ses parents ? Le respect dû aux parents n'a point de terme ; l'obéissance en a un marqué par la

(1)

....., Ridento dicere verum  
Quid vetat ?

nature : c'est celui de l'entier développement des organes de notre corps et des facultés de notre esprit. A ce moment nous entrons, pour ainsi dire, en possession de nous-mêmes; le gouvernail de nos actions est remis entre nos mains, et après avoir appris des autres à vivre, nous commençons à vivre pour nous. Mais ne doit-on pas toujours une entière confiance à sa mère? C'est cette confiance que j'ai écoutée en lui parlant même en votre présence de mon projet. La peine qu'il me parut lui faire m'empêcha de lui en reparler, mais non pas de le suivre; il y allait du bonheur de ma vie, dont sans doute elle n'aurait jamais accepté le sacrifice.

« 2<sup>o</sup> Vous me demandez si le roi est averti de mon changement d'état. Le roi m'a souvent questionné sur le plan de vie que je voulais choisir, et j'ai toujours eu le courage de lui répondre, depuis environ dix-huit mois, que je ne me souciais pas d'avancer dans mon état; que le bien qu'il m'avait fait jusqu'à présent me suffisait; que l'ambition était un sentiment étranger à mon cœur, et que je me sentais plus fait pour être heureux que pour être grand. Là-dessus le roi voulut bien me parler des projets qu'il avait conçus à mon sujet : il y aurait eu de quoi éblouir quelqu'un qui n'aurait point puisé la plus saine philosophie dans les leçons et dans les exemples de mon bienfaiteur même. Je répondis que le roi pouvait ajouter aux grâces dont il m'avait comblé, mais qu'il n'ajouterait ni à ma reconnaissance ni à mon contentement, et que je gagnerais plus à imiter sa modération dans ma sphère qu'à accumuler ses bienfaits. Le roi, surpris de ce que je posais, pour ainsi dire, des limites à sa bienfaisance, daigna agréer ma réponse, et depuis ce temps ne me proposa point de me rétracter.

« En voilà assez pour ce qui concerne l'état que je quitte; voyons à présent ce qui regarde celui que j'embrasse. C'est ici que commencent mes torts, et je vais les avouer. Vous connaissez trop bien, mon cher ami, ma malheureuse étourderie, et je ne suis point obligé de vous rappeler toutes mes folies. Pour vous en donner une idée, il suffit simplement de vous faire ressouvenir des affaires que m'ont suscitées mes chansons de l'Isle-Adam; combien à Versailles et à Paris il fut trouvé affreux qu'avec l'habit ecclésiastique j'eusse fait des couplets

d'une indécence qu'on aurait eu peine à pardonner à un homme d'un autre état<sup>1</sup>. Les gens qui m'accusèrent à la cour eurent grand soin de ne pas dire qu'un peu de vin de Champagne s'était joint à ma folie ordinaire, et que je n'avais compris que le lendemain le sens des vers que j'avais faits la veille. Je fus condamné avec unanimité, et par malheur avec justice. J'essayai pourtant de revenir dans l'esprit de M. le dauphin, dans lequel je savais qu'on m'avait perdu. Il dit, à la personne qui lui parla pour moi et lui lut une lettre que j'avais écrite à ce sujet, qu'il voulait s'intéresser à moi, et qu'il serait bien aise de me voir dans un état plus conforme à mon caractère et à la tournure de mon esprit. Voilà la raison principale qui m'a porté à entrer dans le service ; raison que je n'ai jamais osé confier au roi, tant par la honte de lui avouer ma faute, que par la crainte de l'affliger en lui apprenant combien je m'étais rendu indigne de ses bontés.

« Je n'entreprendrai point de répondre aux gens qui m'accuseront de manquer de reconnaissance envers mon bienfaiteur ; je crains peu le reproche sur cet article : mon cœur parlera toujours plus haut que mes calomnieurs, et je puis d'avance assurer que tous les moments où l'on pourra dire ces horreurs-là de moi auront été marqués dans ma pensée par un tendre souvenir des bienfaits du roi, et par le désir vif de lui en rendre un jour le prix en les méritant. Vous connaissez le fond de mon âme ; vous savez qu'un enfant qui aimerait son père et sa mère comme j'aime le roi passerait les bornes de son devoir si un tel devoir pouvait avoir des bornes. Je puis dire, plutôt à l'honneur de ma sensibilité qu'à celui de mon talent, qu'il m'est arrivé deux fois de parler du roi dans des discours académiques, et que deux fois j'ai tiré des larmes d'attendrissement de toute l'assemblée ; plusieurs personnes ont pleuré en écoutant une chanson pour la Saint-Stanislas, qui n'était que l'ouvrage du sentiment, parce qu'elle avait coûté trop peu pour être celui de la réflexion<sup>2</sup>. Enfin, toutes les fois que l'occasion de rendre

1. Boufflers veut peut-être parler de sa chanson : *Mon plus beau surplis, etc.*, que sa licence n'a pas permis de comprendre dans les éditions nouvelles, mais qui se trouve p. 149 des *Contes théologiques*, 1783, in-8°. (T.)

2. Cette chanson se trouve dans diverses éditions de Boufflers. Ceux qui pleurèrent en l'écoutant étaient nés bien sensibles. (T.)

hommage à tout ce que j'admire dans le roi, et de le faire connaître aux gens qui n'ont pas le bonheur de l'approcher comme moi, se présente dans la société, on m'a dit que j'acquerrais une éloquence particulière, et je suis bien consolé de ne la point conserver en d'autres temps, si elle est un indice de mon amour pour lui. Concluez de ma longue lettre, mon cher abbé, et surtout du long temps que nous avons vécu ensemble, que je pourrai, comme il m'arrive souvent, être emporté loin de mes devoirs par la légèreté de mon esprit, par la vivacité de mon âge, par la force de mes passions, mais que je mourrai avant de cesser d'être honnête :

Ante, pudor, quam te violo, aut tua jura resolvo <sup>1</sup>. »

— M. Charles Bonnet, citoyen de Genève, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *Contemplation de la nature*, en deux volumes grand in-8°. L'auteur nous avait annoncé cet ouvrage dans ses *Considérations sur les corps organisés*, publiées en 1762. M. Bonnet est un excellent esprit, observateur plein de sagacité et infatigable. Ses différents ouvrages lui ont fait beaucoup de réputation. Je pense qu'il aurait même eu celle d'un grand écrivain s'il avait vécu à Paris ; il ne manque à ses écrits que cet atticisme qu'on ne prend qu'à Athènes, que M. de Voltaire seul a su conserver hors de sa patrie, et que les autres perdent quand ils en sont longtemps absents. Ce grand ouvrage de M. Bonnet est précédé d'une introduction qui traite de la cause première de la création, de la bonté de l'univers, etc. De la bonté de l'univers ! Quel philosophe y a jamais rien compris ? « Le pignon d'une machine se plaindra-t-il, dit M. Bonnet, de n'en être pas la maîtresse roue ? » Mais moi, je plaindrais beaucoup un pignon qui jouerait le rôle de pignon malgré lui : cela est fort ennuyeux, et dans le fond très-injuste. Nos optimistes, avec leur « Tout est au mieux », ne sont pas dans le fait moins ridicules que les partisans des causes finales. Ceux-ci sont du moins consolants, et j'aime surtout ce capucin qui, en prêchant sur la nécessité de la pénitence, disait : « Mes frères, admirez et bénissez la divine Providence, qui a placé la mort à la fin

1. Virgile, *Énéide*, IV.



de la vie, afin que nous eussions le temps de nous y préparer. » La plupart de nos métaphysiciens raisonnent dans ce goût-là.

— Il a paru une feuille intitulée *Sentiments des citoyens sur les lettres écrites de la montagne*<sup>1</sup>. Dans cette feuille, on reproche à M. Rousseau d'avoir passé sa vie dans la débauche avec sa gouvernante, et d'en avoir fait exposer les enfants à la porte de l'hôpital. Quelle horreur ! On dit que ce papier est de M. Vernes, ministre du saint Évangile, qui est traité dans les *Lettres de la montagne* comme un polisson, et qui, pour s'en venger, traite M. Rousseau comme un infâme. M. de Voltaire dira à coup sûr qu'il n'y a qu'un prêtre qui puisse se permettre une pareille vengeance. M. Rousseau a jugé à propos de faire réimprimer ce petit libelle à Paris, en y ajoutant quelques notes où il nie simplement les faits. Ceux qui ne se payent pas de mots diront que nier n'est pas répondre ; et l'on ne voit pas le but qu'il a eu en divulguant à Paris un libelle dégoûtant, qui n'y aurait jamais été connu, et dont le mépris public l'avait déjà vengé à Genève.

— Il a paru un autre plat libelle contre J.-J. Rousseau, intitulé *le Sauvage en contradiction*, conte moral, suivi du *Sauvage hors de condition*, tragédie allégorico-barbaresque<sup>2</sup>. Cela vient aussi du pays étranger. Il y a dans la tragédie quelques traits plaisants qui sont noyés dans un tas de platitudes. Les acteurs sont Pancrace, philosophe anthropophage, l'ombre de Julia, sa fille, Émilius, son fils, et Helveticos, sénateur de Neuchâtel. Le conte, dont la pièce est précédée, est encore plus insipide.

— Je ne sais si M. Séguier de Saint-Brisson est un descendant du célèbre chancelier Séguier, qui joue un si grand rôle dans les éloges qu'on prononce à l'Académie française ; je ne le crois pas, car M. Séguier de Saint-Brisson paraît un honnête et pauvre écrivain, qui fait de belles phrases sur la vertu et sur

1. *Sentiments des Citoyens*, s. d., 8 pages in-8°. Réimprimés la même année sous le titre de *Réponse aux Lettres écrites de la montagne*, Genève et Paris, 1765. in-8°. J.-J. Rousseau avait d'abord attribué ce morceau à son ami Vernes, qui a protesté n'en être pas l'auteur. D'ailleurs M. Dupeyro, ami de J.-J. Rousseau, et Wagnière, secrétaire de Voltaire, ont certifié que Voltaire était le véritable auteur des *Sentiments des Citoyens*. (B.) — Ils se trouvent dans ses *OEuvres*. Voir la note du n° 264 de la *Bibliographie Voltairienne*.

2. Londres, Nourse, 1764, in-8°.

l'honnêteté pour avoir de quoi vivre. Il a fait un livre, il y a environ six mois, sur le régime des pauvres ; il vient d'en faire un intitulé *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*<sup>1</sup>. C'est une espèce de roman moral ou l'histoire d'un homme vertueux retiré à la campagne, et trouvant son bonheur dans sa vertu. Je crois de tout mon cœur à celle de M. Séguier de Saint-Brisson ; mais pour faire des livres, il ne suffit pas d'être vertueux, il faut encore avoir du génie et des talents. Si tous les honnêtes gens se mettaient à écrire, il faudrait se sauver du monde. Nos jeunes écrivains surtout devraient bien se mettre dans la tête que le métier de moraliste ne peut être celui d'un jeune homme. Il faut avoir acquis une longue expérience, soutenue par une étude consommée des hommes et des affaires, par un jugement mûr et exquis, quand on veut se permettre d'écrire sur les devoirs de l'homme et du citoyen : car publier un tas de lieux communs sur la vertu, tels qu'on nous les débite au collège, ce peut être l'occupation d'un honnête garçon, à la bonne heure ; mais ces livres médiocres tendent dans le fait à ôter à la morale sa dignité et son importance, et à la rendre ennuyeuse et insipide.

— La déclaration du roi contre les mendiants, donnée il y a environ six mois, a occasionné plusieurs écrits, parmi lesquels il faut distinguer les *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, en deux parties. Je crois ces idées du même citoyen qui nous a déjà donné ses *Idées sur l'administration des finances du roi, et sur le commerce des Indes* : ce citoyen s'appelle M. de Forbonnais, auteur de plusieurs grands et petits ouvrages sur le commerce et sur les finances<sup>2</sup>. Ce citoyen est un homme de beaucoup de mérite ; il est vrai que personne n'en est plus convaincu que lui-même. Personne, au reste, ne détaille mieux une idée que lui ; personne aussi ne revient plus difficilement des préjugés qu'il a une fois adoptés. S'il était ministre, il serait, je crois, capable de mettre une grande fermeté, pour ne rien dire de plus, dans

1. 1764, in-12. Séguier de Saint-Brisson, qui n'était point de la famille du chancelier, a encore donné *Philopèmenès, ou le Régime des pauvres*, 1764, in-12, et *Lettres à Philopèmenès, ou Réflexions sur le Régime des pauvres*, 1764, in-12. (T.)

2. Ainsi que nous l'avons dit t. V, p. 455, l'auteur de ces différentes *Idées* n'était pas Forbonnais, mais bien l'abbé Baudeau.

l'exécution de ses vues. Pendant le peu de temps que M. de Silhouette a été contrôleur général, temps dont on se souviendra en France, M. de Forbonnais fut son principal conseiller ; M. le duc d'Ayen, les voyant un jour ensemble dans la galerie de Versailles, dit, en montrant le dernier : « Voilà le valet du bourreau. » Il en sera de ses *Idées* sur les pauvres comme de celles sur les finances, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas exécutées. M. de Forbonnais manque quelquefois de netteté dans ses vues et de clarté dans son style ; il est souvent embarrassé et louche.

15 février 1765.

On a donné, le 13 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation du *Siège de Calais*, tragédie nouvelle par M. de Belloy. Le roi d'Angleterre Édouard III, ayant vaincu le roi de France Philippe de Valois, à Crécy, mit le siège devant Calais, et le prit en 1347, après une résistance de plus de onze mois. L'histoire dit que le roi Édouard, irrité contre les habitants à cause de leur défense opiniâtre, se fit livrer six des principaux citoyens, et les condamna à être pendus. Ces six victimes se présentèrent au vainqueur la corde au cou, et ce fut la reine d'Angleterre qui obtint leur grâce. M. de Voltaire prétend que jamais le généreux Édouard ne se serait déshonoré par le supplice de six citoyens fidèles à leur roi, et que, s'ils furent obligés de se présenter la corde au cou, ils furent reçus avec beaucoup d'humanité, et renvoyés chacun avec six écus d'or. Quoi qu'il en soit, voilà le trait historique que M. de Belloy a entrepris de mettre sur la scène. Le sujet est beau et national. Cette tragédie a obtenu les plus grands applaudissements ; elle renferme beaucoup de scènes inutiles, dont il est inutile de parler ici. Heureusement l'auteur pourra retrancher la moitié de sa pièce : elle sera encore assez longue. Jamais je n'en ai vu de cette longueur ; elle dura une heure de plus qu'une tragédie ordinaire. Des conversations sans fin, des descriptions épiques pleines d'enflure et de faiblesse, un bavardage continuel, les mêmes idées à tout instant fastidieusement répétées sous d'autres tournures, nulle véritable

chaleur, nul pathétique, nulle trace des mœurs du siècle, pas un moment de terreur sur le sort de ces généreux citoyens : ah ! monsieur de Belloy ! je crains que, malgré votre succès, malgré quelques beaux vers et quelques détails heureux, vous ne soyez un homme sans ressource. Les sots disent que cette tragédie est l'ouvrage de la nation ; il est vrai qu'il est plein de déclamations héroïques et de maximes élevées ; mais ils ne savent pas combien ce ton est déplacé et puéril, et éloigné de la véritable grandeur ; ils ne savent pas combien toutes ces dissertations sur la différence du génie des deux nations et de leur gouvernement sont ridicules, tandis que les Français et les Anglais vivaient alors également sous le gouvernement féodal, qui était absolument le même ; ils ne sentent pas combien il est absurde d'avoir fait de Philippe de Valois un roi à peu près aussi despotique que Louis XIV, et de lui avoir prodigué, dans tout le cours de la pièce, des déclarations d'amour qu'un Henri IV peut seul mériter ; ils ne voient pas que c'est avilir la nation, et en faire un troupeau d'imbéciles que de la représenter comme enthousiaste d'un aussi pauvre roi que Philippe de Valois. Dans un siècle et sous un règne aussi malheureux que le sien, dans ces temps de désastres et d'humiliations, les véritables citoyens se taisent et pleurent en silence les malheurs de la patrie.

Le tableau que l'histoire nous a laissé de cet enchaînement de disgrâces est un peu différent de celui que M. de Belloy en a tracé. On ne trouve nul vestige de cet amour et de cet enthousiasme des Français pour Philippe de Valois, qui ne s'en était pas rendu digne. Il fut souvent trahi, et presque toujours mal servi, et ne méritait pas de l'être mieux. Il s'en fallait bien que la nation tout entière eût reconnu la validité de la loi salique : rien n'était alors plus problématique. Le cas de la ville de Calais en particulier était bien différent. Elle fut mal secourue par Philippe de Valois, et c'est ce qui hâta sa perte. Il ne fut pas question de capituler. Édouard la reçut à discrétion ; et pour empêcher les habitants d'être passés au fil de l'épée, suivant les principes de ces temps barbares, il se choisit six victimes. Qu'un poète altère ces faits pour la commodité de sa fable, on peut lui pardonner ; mais qu'il déguise l'esprit public et les grands traits d'histoire pour avilir la nation par un enthousiasme imbécile, c'est se rendre coupable de félonie, comme disent les

Anglais, envers ses compatriotes : une nation enthousiasmée pour Philippe de Valois n'aurait pas été digne d'honorer de ses regrets le bon et grand Henri. Le rôle d'Édouard, si grand et si brillant dans l'histoire, est plat et misérable dans la tragédie. Celui d'Aliénor ne vaut guère mieux. Eustache de Saint-Pierre est le véritable héros de la pièce ; mais la chaleur et le pathétique manquent partout. Il fallait, avant tout, trouver le motif, ou politique ou moral, qui rendit la sévérité d'Édouard et le supplice des six citoyens inévitables ; sans quoi, comment tremblerai-je pour eux, si leur sort dépend du simple caprice d'un monarque qui n'est rien moins que méchant ? Aussi n'y a-t-il pas un moment de terreur dans toute la tragédie.

M. de Belloy a été comédien en Russie. On prétend que sa vie est un tissu d'événements romanesques. Depuis qu'il est de retour en France, il a fait une tragédie de *Titus*, qui est tombée, et qui méritait peut-être plus de succès que ses autres ouvrages<sup>1</sup>. Je n'aime point du tout sa tragédie de *Zelmire*, qui en eut beaucoup<sup>2</sup>. On dit que M. de Belloy est fort honnête et fort modeste : il mérite sans doute d'être encouragé ; mais je voudrais qu'il eût plus de génie, plus de talent et un meilleur goût.

— Nous avons un petit roman intitulé le *Siège de Calais*, qui est de M<sup>me</sup> de Tencin, sœur du cardinal de ce nom, fameuse par sa figure, son esprit, ses liaisons, ses aventures, ses intrigues et ses vices. Lorsqu'elle mourut, il y a environ seize ans, on fit son épithaphe que voici, et dont il n'est point possible de supprimer quelques mots trop énergiques :

Elle est enfin gisant dans le tombeau,  
 Cette Tencin dont l'âme vérolée  
 Accumulait les vices en monceau ;  
 Fripons, putains, la troupe est désolée.  
 Consolez-vous, novices en noirceurs :  
 Le grand Astruc<sup>3</sup> vous apprendra l'usure ;  
 I a Grosley<sup>4</sup>, l'art de vendre vos faveurs ;  
 Le cardinal, l'inceste et le parjure.

1. Voir tome IV, p. 18.

2. Voir tome V, p. 86.

3. Médecin célèbre par son savoir, son avarice et son caractère hypocrite et violent. (GRIMM.)

4. Autre sœur du cardinal. (*Id.*)

— Quelques jours avant la représentation du *Siège de Calais*, M. Durozoy publia une tragédie sur le même sujet, intitulée *les Décius français*<sup>1</sup>. Il nous apprend, dans la préface, qu'il présenta sa tragédie en 1762 aux comédiens, qui ne voulurent pas s'en charger, et qui firent bien : c'est le plus détestable amphigouri qu'on puisse lire. M. Durozoy n'est point de cet avis-là. Il trouve sa pièce fort belle, et il fait entendre que M. de Belloy pourrait bien l'avoir pillée dans les plus beaux endroits. Il y a aussi loin de M. Durozoy à M. de Belloy que de M. de Belloy à Sophocle.

— Nous avons depuis quelque temps un second volume du livre de *la Nature*, par M. Robinet<sup>2</sup>. Lorsque ce livre, publié en Hollande, fut connu à Paris, on affecta de l'attribuer à M. Diderot ou à M. Helvétius, dans l'espérance de leur susciter quelque petite persécution à l'occasion de quelques opinions hardies qu'on y trouvait répandues. L'auteur a mis son nom sur ce second volume, pour ne plus laisser de doute à cet égard. M. Robinet est un Français réfugié, établi à Amsterdam. On dit qu'il a été jésuite. Ce n'est pas, à beaucoup près, un homme sans mérite. Il a du style et la tête philosophique. Il a un défaut assez ordinaire, même aux meilleures têtes, le goût des systèmes. S'il avait fait de son livre un poëme à l'imitation de celui de Lucrèce, il aurait eu justement le degré de vérité suffisant pour cela : car remarquez que le poëte conserve toujours ses privilèges, et que lorsqu'il se met à philosopher, on n'exige pas de lui de raisonner aussi rigoureusement que le philosophe de profession ; ainsi, les gens à systèmes et à hypothèses devraient toujours écrire en vers. Le second volume de cet ouvrage a été jugé supérieur au premier. Son résultat se réduit à

1. *Les Décius français, ou le Siège de Calais*, tragédie, 1765, in-8°. On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 18 février 1765 : « M. Durozoy vient de se ressentir de sa hardiesse d'avoir attaqué M. de Belloy dans sa préface ; il est mis au For-l'Évêque pour les anecdotes qu'il y a débitées, et malgré le pair de France (le duc de Grammont) auquel elle est dédiée. » (T.)

2. *De la Nature*, par M. Robinet, 1761-68, 4 vol. in-8°. Robinet, que nous avons déjà vu précédemment (p. 139, note) se rendre éditeur des lettres de Voltaire, fut depuis censeur. Il est mort en 1820 à Rennes, âgé de quatre-vingt-cinq ans. L'idée qu'il semblait le plus affectionner dans son livre de *la Nature*, c'est que l'univers est animé, et que tous les êtres, même les planètes et les étoiles, ont reçu la faculté de se reproduire comme les animaux. (T.)

prouver que les hommes ne peuvent se former aucune idée nette d'un Être suprême, et que tout ce qu'ils en disent n'a point de sens. C'est ce que le grand apôtre a voulu montrer avec moins d'ambiguïté et en moins d'espace, en quelques articles de son *Portatif*. Aussi, pour concevoir une haute idée de la sagesse du genre humain, il faut le voir s'occuper depuis son existence d'idées incompréhensibles, et qui, bien analysées, se réduisent à rien. L'abbé Terrasson, excellent géomètre, qui ne sentait pas les choses de goût, parce qu'elles ne lui prouvaient rien, disait avec bonhomie : « Il leur faut un être à ces messieurs ; pour moi, je m'en passe. » Je crains que tous les laborieux efforts de M. Robinet, dans ce volume de près de quatre cent cinquante pages, grand in-8°, ne se réduisent à inviter ses lecteurs à s'en passer aussi. Le principe de Leibnitz, renouvelé par Maupertuis, de faire opérer la nature avec le moins de dépense possible, nous gagne de toutes parts.

— M<sup>lle</sup> Doligny a été reçue à la Comédie-Française, il y a deux ans, pour jouer les rôles tendres et ingénus. Cette jeune actrice est devenue l'idole du public. Je ne voudrais pas parier que cet enthousiasme durât longtemps : je crains que son teint ne se flétrisse promptement, et alors adieu les applaudissements, malgré le talent ; il me semble aussi qu'elle est un peu monotone, et qu'elle chante un peu ; mais sans être jolie, elle a cet air de jeunesse, une figure si intéressante, un son de voix si touchant, je ne sais quoi de noble dans sa manière de prononcer et de parler, qu'elle séduit et enchante. Il n'y a que ses compagnes et ses rivales au théâtre qui n'en soient pas enchantées. Comme elles jouissent du droit d'ancienneté, si bien imaginé dans les compagnies de gens à talent, elles l'empêchent tant qu'elles peuvent de jouer les rôles qui pourraient lui être favorables, et elles aiment mieux s'exposer à être huées que souffrir qu'elle soit applaudie. M<sup>lle</sup> Doligny a encore avec elles le tort d'être sage, et de n'avoir voulu écouter jusqu'à présent aucune proposition de fortune, au prix de son innocence. On dit que le vertueux M. Fréron, connu par son amour pour la vérité et son fanatisme pour les bonnes mœurs, en s'extasiant sur la sagesse de M<sup>lle</sup> Doligny, dans son journal immortel, s'est laissé emporter un peu trop loin par sa ferveur pour la chasteté, et que le public a cru reconnaître dans sa philippique contre les actrices

qui vivent dans le désordre les erreurs célèbres de la première jeunesse de M<sup>lle</sup> Clairon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette fameuse actrice s'est plainte du vertueux M. Fréron, et que ce digne panégyriste de la chasteté des actrices a été mis au For-l'Évêque pour avoir insulté M<sup>lle</sup> Clairon<sup>1</sup>. Qu'on se fasse, après cela, l'apôtre de la vertu ! L'expérience et la connaissance du siècle auraient dû apprendre depuis longtemps au pauvre Wasp qu'il est plus sûr d'insulter M. de Voltaire, M. Diderot, M. d'Alembert, M. Helvétius, que de s'attaquer à une comédienne.

A mesure que M<sup>lle</sup> Clairon cherche à se donner de la considération, elle perd l'amour du public, qui est choqué de ses prétentions et de cette hauteur tranquille avec laquelle elle reçoit les hommages de ses adorateurs. M. le comte de Valbelle, son ami en titre et son dévot admirateur, de concert avec M. de Villepinte, vient de faire frapper une médaille où l'on voit d'un côté le buste de l'héroïne, et de l'autre cette inscription, qui n'est pas sublime : *Melpomène et l'Amitié ont fait graver cette médaille*. Cela n'a pas réussi dans le public. On était flatté du tableau que feu M<sup>me</sup> la princesse de Galitzin avait fait faire par Carle Van Loo pour éterniser les talents de M<sup>lle</sup> Clairon ; on trouve tout simple qu'elle soit comblée des bienfaits de la cour, de préférence à ses camarades, qui ont aussi du talent ; mais on se lasse un peu de la multiplication des hommages, et surtout des menaces sans cesse répétées de quitter le théâtre, si le public diminue de respect et d'admiration, ou s'il s'avise d'applaudir davantage M<sup>lle</sup> Dumesnil. Tout cela a réellement refroidi le public, qui prétend que M<sup>lle</sup> Clairon perdrait plus que lui à sa retraite : ceux qui disent que tout est art dans cette actrice, que tout est raisonné et apprêté dans son jeu, qu'on n'y aperçoit jamais le naturel, le pathétique, les entrailles, le sublime de sa rivale ; qu'à force de vouloir tout exprimer, elle ôte l'effet général des scènes en les ralentissant ; ceux qui pensent ainsi commencent à se faire écouter.

M<sup>lle</sup> Clairon vient d'avoir une querelle assez comique avec M. de Saint-Foix, auteur des *Grâces* et de *l'Oracle*. Qui croi-

1. Grimm dit, dans la lettre suivante, que Fréron sut se dispenser d'aller en prison. (T.)



rait que l'auteur de deux pièces si mielleuses, si galantes, fût un bourru et un brutal? Cela est pourtant ainsi; jamais auteur n'a contrasté davantage avec le caractère de ses écrits. On jouait à la cour la tragédie d'*Olympie et les Grâces*, petite pièce de M. de Saint-Foix. Celui-ci voulut que le roi vît sa pièce, et le roi très-chrétien n'aime pas le spectacle tout à fait autant que M. de Saint-Foix ses ouvrages. Le poète fit assurer Sa Majesté que tout le spectacle ne durerait pas au delà de deux heures, et exigea de M<sup>lle</sup> Doligny, qui jouait le rôle de compagne d'Olympie, personnage muet, de quitter, pendant le cinquième acte, et d'aller s'habiller pour pouvoit commencer la petite pièce immédiatement après la grande. Olympie-Clairon, informée de ces arrangements, et offensée qu'on eût osé les prendre sans son aveu, dit à M. de Saint-Foix qu'elle le trouvait bien hardi d'oser fixer le temps de la tragédie; que suivant qu'elle jugerait à propos de déclamer, il ne tenait qu'à elle de la faire durer un gros quart d'heure de plus; elle ajouta que si M<sup>lle</sup> Doligny s'avisait de la quitter avant le dernier vers de la tragédie, elle ne l'achèverait pas. M<sup>lle</sup> Doligny n'eut garde de désobéir à sa princesse; l'entr'acte fut long, et le roi sortit avant l'apparition des *Grâces*.

Le poète, furieux, se vengea d'Olympie par l'épigramme suivante. Il voulut cependant jouir des douceurs de l'*incognito*, et il pria un de ses amis de la lire à un nombreux souper où ils se trouvèrent tous les deux, comme une pièce qui courait. Il eut le sort qu'il méritait; son épigramme, dépecée vers par vers, fut trouvée telle qu'elle est, détestable; et, pour la première fois de sa vie, Saint-Foix fut obligé de filer doux, et d'être de l'avis des autres contre son ouvrage. Pour entendre cette vilénie, il faut se souvenir que *Frétillon* était le premier nom de M<sup>lle</sup> Clairon, célèbre par les désordres de sa jeunesse<sup>1</sup>:

1. Il faut se souvenir qu'il parut à Rouen, vers 1740, un infâme libelle contre M<sup>lle</sup> Clairon, sous le titre de *Histoire de M<sup>lle</sup> Cronel, dite Frétillon*. Ce libelle a eu plusieurs éditions. M<sup>lle</sup> Clairon elle-même, dans ses *Mémoires*, le donne à M. Gaillard de La Bataille, trésorier de France à Rouen. On doit donc être étonné de voir ce libelle attribué au comte de Caylus par l'écrivain qui a rédigé pour la *Biographie* des frères Michaud l'article de cet habile antiquaire, qui, à la vérité, composa dans sa jeunesse plusieurs ouvrages futiles, mais jamais offensants pour personne. (B.)

Pour la fameuse Frétilton  
 On a frappé, dit-on, un médaillon ;  
 Mais, à quelque prix qu'on le donne,  
 Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,  
 Il ne sera jamais aussi commun  
 Que le fût jadis sa personne.

Il faut tirer parti de tout : un admirateur de M<sup>lle</sup> Clairon a parodié cette vilaine épigramme de la manière suivante :

Sur l'inimitable Clairon  
 On a frappé, dit-on, un médaillon ;  
 Mais quelque éclat qui l'environne,  
 Si beau qu'il soit, si précieux,  
 Il ne sera jamais aussi cher à mes yeux  
 Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un autre admirateur compte publier dans peu un recueil qui renfermera tout ce qui a été dit et fait à la louange de M<sup>lle</sup> Clairon<sup>1</sup>. Ce recueil trouvera encore des censeurs, et je crains qu'il n'augmente le nombre de ceux qui disent que M<sup>lle</sup> Dumesnil, avec un talent beaucoup plus vrai et plus grand, est aussi beaucoup plus simple et plus modeste. On trouvera dans ce recueil, entre autres monuments, le dessin que le fameux Garrick, que nous possédons ici depuis trois mois, a fait faire, et qui représente M<sup>lle</sup> Clairon couronnée par Melpomène, avec ces quatre vers :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,  
 Et mon espoir n'a point été déçu ;  
 Elle a couronné Melpomène,  
 Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers ont déjà été insérés dans les papiers publics. M. Garrick trouve qu'on leur fait bien de l'honneur. Il m'a avoué qu'il les avait faits avec son teinturier, tout en arrivant à Paris, dans un souper chez M<sup>lle</sup> Clairon, et il soutient n'avoir été que galant en répondant aux prévenances de cette célèbre actrice.

— M. l'abbé Garnier, de l'Académie des inscriptions et belles-

1. Voir pour cette *Couronne poétique* la lettre du 15 mai suivant.

lettres, nous a donné depuis peu deux petits traités : l'un, de *l'Origine du gouvernement français*, où l'on examine ce qui est resté en France, sous la première race de nos rois, de la forme du gouvernement qui subsistait dans les Gaules sous la domination romaine. Ce morceau a remporté le prix de l'Académie avant que l'auteur en ait été membre; son second traité a pour titre *De l'Éducation civile*. On dit qu'il y a dans ce petit ouvrage de bonnes vues, mais si l'on voulait lire tous les auteurs à bonnes vues, on y perdrait la sienne.

— Le célèbre Pope a fait une satire, sous le titre de *la Dunciade*, que les Anglais ne regardent pas comme son meilleur ouvrage. Le vertueux Palissot a fait l'année dernière, sous ce titre, une satire qu'on n'a pu lire sans être saisi de mortels bâillements. Un poète anonyme vient de publier une pareille satire aussi ennuyeuse, mais plus innocente, puisqu'elle n'attaque personne, sous le titre de *la Bardinade, ou les Nocés de la stupidité*, poème en dix chants<sup>1</sup>. Cela n'est pas lisible.

— On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne *Arlequin joueur*, pièce en deux actes, par M. Goldoni, qui n'a point réussi et qui n'était pas bonne<sup>2</sup>. Ce célèbre poète s'en retournera en Italie dans trois mois.

— Quant à la Comédie-Française, elle est en léthargie. L'hiver est presque passé sans qu'on ait vu de pièce nouvelle sur ce théâtre; on prétend cependant que les comédiens en préparent une actuellement. Ils servent le public avec beaucoup de négligence; ils ne montrent ni zèle ni envie de l'attirer, et ils se plaignent que leur salle est déserte! Ils ont employé l'hiver à faire débiter de mauvais acteurs qui ont été sifflés. En dernier lieu, le fils d'un des plus détestables de leurs acteurs, appelé Blainville, a débuté dans les rôles tragiques. Il a à peine seize ans, et on lui fait jouer les rôles de Zamor dans *Alzire*, d'Achille dans *Iphigénie*, d'Orosmane dans *Zaire*. Quelle extravagance!

— M. le chevalier d'Origny, après avoir servi le roi en brave homme à la tête des grenadiers du régiment de Champagne, pendant toute la guerre de 1741, a consacré sa retraite et sa

1. *La Bardinade* (1765, in-8°) est un des premiers ouvrages, peut-être même le premier, sorti de la plume de M. Delisle de Sales, devenue depuis si fertile. (B.)

2. Desboulmiers ne fait point connaître la date de représentation.

vieillesse à l'étude. Il a déjà publié un ouvrage sur l'Égypte, il y a quelques années; il vient d'en publier un nouveau intitulé *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, deux volumes in-12, chacun de près de quatre cents pages. M. d'Origny a un goût décidé pour cette science ténébreuse où il s'agit de débrouiller un chaos indébrouillable. Lorsqu'un citoyen s'oblige de regarder les livres de Moïse comme un guide infail- lible dans ses recherches, il vous apprend lui-même le cas qu'il faut faire de leur solidité. Pourquoi s'obstiner d'ailleurs à éclaircir ce qui ne peut l'être, faute de monuments? Mais ne condamnons point les amusements de M. d'Origny. Lorsqu'un homme d'hon- neur a bien servi l'État par son épée, il a acquis le droit d'em- ployer le loisir de sa vieillesse comme bon lui semble; et si je ne puis souffrir les ouvrages des officiers actuellement au ser- vice, j'aime en revanche beaucoup les livres d'un ancien capi- taine de grenadiers du régiment de Champagne.

— On a publié à Londres un *Espion chinois* en six vo- lumes. Cet espion, qui voyage en France, en Espagne, en Italie, en Brabant, en Hollande, rend compte à la cour de Pékin de ses découvertes et de ses réflexions. C'est encore une de ces tournures neuves qui sont d'une si grande ressource à ceux qui écrivent pour se garantir de la faim. L'auteur est un Français réfugié à Londres. Il s'appelle Goudar, et il a joué un rôle dans la vilaine affaire de d'Éon. Son *Espion chinois* est rempli d'infâmes et insipides satires; c'est le plus dégoûtant libelle qu'on puisse lire. M. Goudar est un de ces honnêtes écrivains de la trempe de La Beaumelle ou de M. Treyssac de Vergy, qui mériteraient d'être attachés au carcan et exposés à l'admiration publique.

— *Diogène conteur* qui, au moyen d'une paire de lunettes de vérité dont il est possesseur, est toujours le maître de voir le fond et le vrai des choses, nous a fait part de ses découvertes en un volume de plus de deux cents pages. C'est un des plus plats et des plus impertinents moralistes de nos jours. Il a ajouté à la fin de sa rapsodie quelques fables en vers dignes de sa prose.

— *Le Goût du siècle*<sup>1</sup> est une brochure de quatre-vingts

1. (Par Fr. Riccoboni.) Genève, 1765, in-8°. La première édition est de Londres (Paris), 1762, in-8°.

pages, dans laquelle on fait la satire de nos mœurs. Si l'on jugeait du goût du siècle d'après l'insipidité de nos faiseurs de brochures, et surtout de l'auteur de celle-ci, on le trouverait bien digne de mépris.

— *Précis sur le globe terrestre, ou Explication de la mappemonde*, par M. Maclot. C'est encore une pitoyable rapsodie de près de quatre cents pages, qui n'a pas seulement la précision et la clarté d'un livre élémentaire.

— Didier d'Arclais de Montamy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, vient de mourir âgé de soixante et un ans. Il avait de grandes connaissances en chimie et dans les mécaniques. Il est l'inventeur de cette porcelaine que M. le comte de Lauraguais nous promet depuis plusieurs années. Il laisse un manuscrit sur les couleurs de la peinture en émail, dans lequel on prétend qu'il y a plusieurs découvertes nouvelles. Cet ouvrage va être imprimé; il l'a remis lui-même en mourant à M. Diderot. M. de Montamy n'avait pas l'esprit créateur ni inventif, mais c'était un observateur exact, infatigable, d'une patience à toute épreuve, et ces qualités ont aussi leur prix. M. le duc d'Orléans perd un bon et fidèle serviteur; il avait été auprès de ce prince depuis son enfance. Ses amis regrettent un grand homme de bien. Il se piquait d'être bon catholique; mais cela ne l'empêchait pas d'aimer tendrement ses amis qui ne l'étaient guère. Il est mort avec la tranquillité et la simplicité qu'il avait montrées dans tous les événements de sa vie. On en fit l'éloge la veille de sa mort, et il dit: « C'est l'instant où il ne faut pas calomnier sa vie..... Embrassez-moi, dit-il au philosophe Diderot; nous nous reverrons: si vous vous affligez, c'est que vous n'en croyez rien. »

— L'Académie royale de peinture vient de faire une grande perte dans la personne de M. Deshayes, mort ces jours derniers par le même accident qui a coûté la vie à M. le comte de Brionne, grand-écuyer de France. Il s'est blessé en montant à cheval; il a d'abord négligé sa blessure; on a été obligé ensuite de lui faire une amputation fort douloureuse, et il est mort des suites de cette opération. C'est une perte irréparable pour l'école française. Deshayes n'avait pas trente-trois ans, et il s'était déjà annoncé comme le rival et le successeur de Carle Van Loto

Il ne cédait pas à ce maître du côté de la couleur, et ses compositions étaient bien autrement grandes et vigoureuses. Cette perte fera un vide considérable dans le salon de cette année.

— M. Le Prince, peintre, a été reçu, à son retour de Russie, avec une approbation générale à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Cet artiste a beaucoup de talent ; il a aussi beaucoup d'esprit, ce qui ne nuit à rien, quoi qu'en disent les sots. Il a eu occasion de voyager dans l'intérieur de l'Empire, et d'y observer les différentes mœurs ainsi que les différents habillements des habitants de ce vaste empire. La plupart de ses dessins sont très-intéressants, et il se propose de les rendre publics par la gravure. Il en paraît déjà cinq suites qui ont été très-bien accueillies. Le comte Rotari, Vénitien que j'avais vu à Dresde il y a douze ans et qui est mort depuis à Pétersbourg, avait eu la même idée que M. Le Prince. Il avait peint une suite de tableaux représentant tous les différents habillements des peuples qu'il avait eu occasion de remarquer dans ses voyages. Il avait aussi le talent d'exprimer dans ses têtes les différentes passions et leurs plus petites nuances avec beaucoup d'esprit et de finesse. Une douzaine de ses tableaux, apportés alors à Paris, ont fait faire toutes ces mauvaises copies qu'on voit encore aujourd'hui exposées dans toutes les boutiques des brocanteurs. M. Boucher fut le premier à les copier ; mais il mit déjà la charge à la place de la véritable passion qu'on remarquait dans les tableaux du comte Rotari ; les autres barbouilleurs qui s'en sont mêlés depuis n'ont fait que renchérir sur ce défaut.

---

## MARS

1<sup>er</sup> mars 1765.

Quoique depuis trois siècles les meilleurs esprits se soient exercés à développer et à éclaircir les principes et la théorie des gouvernements, il faut convenir que sur ce sujet, comme sur bien d'autres, nous n'avons fait que balbutier jus-

qu'à présent. Les philosophes se permettent trop légèrement d'abuser des mots; et comment cela n'arriverait-il pas, puisque la multitude s'en paye toujours? De cette facilité de parler sans idées et de la certitude d'être écouté est résulté le bavardage, fléau cruel et encore trop peu décrié de la littérature moderne, que la communication des lumières par la presse a traîné à sa suite, et qui opérera avec le temps la ruine des lettres et de la philosophie: car qu'importe de quels termes on se serve pour parler un jargon qui ne signifie rien? Et la philosophie du grand génie à qui Alexandre le Grand dut sa première éducation méritait-elle mieux que la nôtre d'être défigurée par les docteurs de l'école? En fait de gouvernement, *liberté* et *despotisme* sont deux termes avec lesquels on est sûr de produire une impression uniforme, l'une agréable, l'autre déplaisante sur tous les esprits. Rien n'est plus aisé que d'exposer dans de beaux écrits, avec une grande éloquence, tous les avantages de la liberté; mais où existe-t-elle, dans quel coin de la terre habite-t-elle, peut-elle avoir lieu quelque part parmi les hommes, de la manière dont elle est représentée dans les livres? Voilà des questions auxquelles il ne faut pas répondre légèrement. Le fantôme du despotisme n'est pas peut-être mieux connu que la chimère de la liberté.

Le président de Montesquieu a mis de nos jours trois autres termes à la mode; il a prétendu expliquer les ressorts de toute espèce de gouvernement par les mots *vertu*, *honneur*,  *crainte*; il a fait de la vertu le principe des républiques; de l'honneur celui des monarchies, et de la crainte celui des États despotiques. Cette manière d'envisager les différents gouvernements est sans doute celle d'un homme de génie; mais en l'examinant de plus près, je crains qu'on ne la trouve plus ingénieuse que solide. M. de Voltaire a déjà fait sentir quelque part qu'il n'y a point de distinction réelle entre la vertu républicaine et l'honneur monarchique; mais sans entrer en discussion, il me semble que j'ai vu, dans les États dont le gouvernement est monarchique, un corps de noblesse n'ayant nulle idée de ce qu'on appelle honneur en France, et à qui ce préjugé était absolument étranger. Il appartient peut-être à la noblesse de France et d'Espagne exclusivement; et quand il serait aussi général dans toutes les monarchies et aussi fort de

leur essence qu'il me le paraît peu à moi, il existe du moins beaucoup d'autres éléments encore tout aussi nécessaires à l'essence de la constitution monarchique. L'honneur y est même souvent contraire au bien de l'État : car si les principes d'honneur d'un particulier peuvent tourner à l'avantage de l'État, ceux des corps lui sont souvent nuisibles : l'honneur des corps consiste presque toujours à soutenir quelque sottise ancienne ou nouvelle, indifférente au bonheur public, indifférente même à la plupart des membres qui composent ce corps, mais que chacun cependant est obligé de défendre avec un tel acharnement, que celui qui voudrait se montrer raisonnable et se détacher de l'opinion de son corps serait perdu de réputation dans l'esprit même du souverain qui lui sait ordinairement mauvais gré de sa résistance. Quelque diverse que soit la forme des gouvernements, ils tendent tous à deux fins opposées, la liberté et le despotisme. Ces deux forces se contre-balancent sans cesse dans les gouvernements mixtes ; dans les gouvernements décidés, au contraire, c'est l'une des deux forces qui l'emporte sur l'autre. Mais qu'est-ce que la liberté ? qu'est-ce que le despotisme ? Voilà deux questions qui, malgré tous les efforts de nos philosophes, ne sont pas bien éclaircies, et je crains bien qu'il n'en soit de la liberté comme de la vérité, c'est-à-dire que l'homme ne soit fait pour la désirer avec ardeur sans en être digne. L'abbé Galiani prétend que les hommes naissent tous avec un besoin extrême de se mêler d'affaires qui ne les regardent pas, et il fait consister l'essence de la liberté dans le droit de se mêler des affaires d'autrui. Cette définition, qui ne paraît d'abord qu'un tour de plaisanterie, devient philosophique et profonde à mesure qu'on l'examine plus sérieusement. L'essence du despotisme consiste donc dans la défense de se mêler des affaires des autres, et c'est cette défense qui produit l'engourdissement et tous les autres maux des gouvernements despotiques, au lieu que le droit de se mêler des affaires des autres produit, dans les États libres et dans les gouvernements mixtes, une action et réaction continuelles des membres du corps politique les uns sur les autres, et c'est de ce mouvement que résulte la vigueur de la constitution d'un État, comme la santé du corps animal dépend de la circulation libre et aisée de toutes les humeurs. Dans les



gouvernements despotiques, le sultan commande à son vizir, celui-ci au pacha, le pacha au cadî, tout est isolé, rien ne se tient; il y a action, mais il n'y a point de réaction. Dans les gouvernements libres ou mixtes, le souverain a un conseil ou a un sénat; chaque membre de ce conseil tient à des parents, à des amis, à des familles considérables; ce conseil transmet ordinairement les volontés du souverain à des états, à des parlements, à des corps. Ces corps ont le droit de faire leurs réflexions. Tout s'entrelace, tout devient négociation, chaque citoyen a le droit de se mêler de quelque chose qui ne le regarde pas personnellement. Il y a action et réaction continuelle. Il est si constant que le bonheur public dépend de ce droit et de ce besoin de se mêler de quelque chose, qu'en se formant un tableau fidèle de la situation du sujet d'un empire despotique et de celle d'un citoyen d'un État libre, on trouve tous les avantages en apparence du côté du premier. Un officier anglais, en garnison à Gibraltar, alla un jour faire un tour sur les côtes d'Afrique qu'il avait vues de sa fenêtre depuis son séjour dans cette forteresse. Il s'arrêta d'abord à Tétuan, où il lia commerce avec un bourgeois de la ville. Celui-ci lui dit : « Je vous plains bien d'être obligé de vivre dans ce nid où vous êtes perché avec vos compatriotes et où vous devez vous ennuyer à la mort. » L'Anglais, étonné d'être un objet de pitié pour un bourgeois de Tétuan, se mit à le questionner sur la vie, sur les lois, sur la police de Tétuan. Il apprit que ce bourgeois ne payait rien à l'État, que personne ne se mêlait de ses affaires; qu'en s'abstenant du vol et du meurtre, personne ne lui demandait compte de ses actions, et que, dans le fait, il y avait peu d'hommes aussi libres qu'un bourgeois de Tétuan. Pendant la conversation, mon Anglais pria son ami de le mener au palais du gouverneur. « Nenni, répond le bourgeois, c'est un homme de mauvaise humeur, qui fait couper les têtes comme des choux. — Vous êtes donc dans des transes perpétuelles, lui dit l'Anglais. — Point du tout, reprend le bourgeois, je n'aurai de ma vie rien à démêler avec ce gouverneur; qu'il soit de bonne ou de mauvaise humeur, peu m'importe; si vous voulez venir souper avec moi dans ma maison de campagne, vous trouverez ma femme et mes deux filles, et vous verrez que je ne m'inquiète guère de notre gouverneur; toute ma prudence se borne

à éviter de passer dans son quartier, et le seul chagrin que j'éprouve, c'est de voir de mes fenêtres ce nid taillé dans le roc, et de penser combien vous devez vous y ennuyer... » Ce bourgeois, en peignant vivement sa situation, a fait le portrait de tout sujet d'un empire despotique. Comparez ce portrait à celui d'un citoyen de Londres et de Hollande; voyez cette foule d'impôts qui l'accablent, cette multitude de lois et de formalités qu'il faut qu'il observe : il ne peut faire un pas sans payer et sans obéir, et sans sentir des entraves et la gêne. Il n'est pas libre à un citoyen de Londres de brûler du café chez lui. Demandez à un noble vénitien l'énumération de ses prérogatives, et vous verrez une suite de privilèges que vous prendrez pour autant de liens d'esclavage. Voilà cependant les êtres qui se disent libérés dans le monde, par le seul droit qu'ils se sont ménagé d'avoir quelque part quelque influence dans l'imposition de toutes ces gênes, et d'avoir d'autres affaires que les leurs.

On ne peut douter que dans cette action et réaction de tous les citoyens les uns sur les autres ne consiste le grand et véritable avantage de la liberté, celui qui donne et conserve la vie à tout le corps politique, tandis que le défaut de réaction et cette action isolée et pour ainsi dire perpendiculaire des gouvernements despotiques y produit partout la stagnation et les maux qui en résultent, malgré l'apparence de situation douce de chaque individu. Le besoin, le but et le sort de ceux qui font publiquement, par choix ou par le hasard, le métier de se mêler d'affaires d'autrui, sont fort divers, ainsi que leur rôle. Le Parlement de Paris s'étant mêlé de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, conservée par J.-J. Rousseau, et ayant obligé le conservateur de quitter la France, celui-ci s'est trouvé tout à coup un violent besoin de se mêler du bonheur de sa patrie, où il n'a jamais vécu, au point de remplir tout Genève de divisions et de troubles. Le consistoire de Neuchâtel se sent de son côté le besoin de se mêler des *Lettres de la montagne*, et d'inquiéter J.-J. Rousseau dans sa retraite. L'histoire du genre humain est remplie d'exemples de gens qui se mêlent des affaires des autres, et s'en font un titre pour les tourmenter.

M. le marquis d'Argenson, qui, de son vivant, a été chargé pendant quelques années du ministère des affaires étrangères,

vient de prouver par son exemple une vérité qui n'a plus besoin de preuves : c'est qu'il est bien plus aisé de se mêler des affaires des autres en qualité d'auteur qu'en qualité d'homme d'État et de cabinet. On ne mettra pas le marquis d'Argenson dans la liste des grands et des bons ministres qu'ait eus la France, et il a pourtant laissé un bon ouvrage. Son livre sur le *Gouvernement ancien et présent de la France*<sup>1</sup> était connu, en manuscrit, du vivant de l'auteur; il vient d'être imprimé en Hollande, en un volume grand in-8° de trois cent vingt-huit pages, mais cette édition a été faite sur un manuscrit si fautif que le sens en souffre à chaque page. L'auteur commence par tracer la marche du gouvernement ancien et moderne de la France. Il expose assez bien les inconvénients du gouvernement féodal; il parle aussi assez sensément des autres gouvernements de l'Europe, quoiqu'il se trompe de temps en temps, faute d'instruction ou de lumières : le coup d'œil de l'homme de génie manque partout ; mais il est remplacé par une bonhomie qui porte naturellement à l'indulgence : on passe toujours son temps sans regret avec un homme qui a du bon sens et un bon cœur. Le projet du marquis d'Argenson, dans l'administration du royaume, consiste à établir un gouvernement démocratique et municipal dans le cœur de la monarchie, et à anéantir l'aristocratie noble et parlementaire. De petits cantons se gouvernant eux-mêmes, sous l'autorité d'un monarque, auraient des mœurs, du patriotisme, de l'économie, et ne pourraient causer aucun ombrage au gouvernement. A moins d'une révolution de cette espèce, la France sera vraisemblablement longtemps exposée au fléau de la finance ; et ceux qui regretteraient, dans ce changement, les avantages imaginaires du boulevard parlementaire entre le roi et le peuple seraient sans doute de bonnes gens, mais à coup sûr gens à courte vue et dupes de mots.

On peut former des objections sans fin contre les détails d'un ouvrage de la nature de celui-ci, et contre leur développement; mais les détails sont indifférents. Tout dépend, en fait de théorie, d'avoir de bons principes, et, dans l'exécution, d'avoir de la fermeté. Ce livre n'est pas bien écrit; mais il est clair, et, comme je l'ai déjà dit, il attache par le patriotisme et la

1. *Considérations sur le gouvernement, etc.*; réimprimées en 1784, puis en 1787. L'auteur, né le 18 octobre 1694, mourut le 26 janvier 1757. (T.)

bonhomie de l'auteur. Cette bonhomie faisait le fond du caractère du marquis d'Argenson, mais il n'avait point de dignité. Ce défaut, moins tolérable dans le ministère des affaires étrangères que dans toute autre place, ne pouvait trouver grâce chez une nation qui pardonne tout, hors la platitude. Une manière de s'exprimer triviale et basse fit plus de tort à ce ministre que n'auraient fait des fautes plus graves. Le comte d'Argenson, son frère, fut le premier à le sentir, et le fit renvoyer. Cette disgrâce n'influa pas sur le bonheur du marquis d'Argenson ; il vécut paisiblement, tantôt à Paris, tantôt à la campagne, partageant son loisir entre ses amis et le commerce de gens de lettres, qu'il chérissait, et qui étaient reçus chez lui avec de grandes marques de considération : car sous le règne des d'Argenson, ce n'était pas encore la mode de haïr la philosophie. Le marquis de Paulmy, son fils, a été secrétaire d'État de la guerre sous son oncle, et, après la disgrâce de celui-ci, ministre de la guerre pendant quelques mois, et depuis peu ambassadeur du roi en Pologne.

— M. Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier l'*Éloge de M. le comte d'Argenson*<sup>1</sup>, lu à la rentrée précédente de l'Académie. Cet Éloge, à quelques lieux communs près, n'est qu'une liste des charges et places par lesquelles le comte d'Argenson a passé pour arriver au ministère. On a distribué en même temps son portrait assez mal gravé, qui rappelle bien à peu près ses traits, mais qui ne rappelle pas les grâces et les agréments de sa figure. Le comte d'Argenson avait aussi beaucoup d'agrémens dans l'esprit, et c'était un des hommes les plus aimables de son temps, comme il était un des plus fins et des plus déliés à la cour. C'est de tous les ministres celui pour qui le roi a marqué le plus de goût et d'amitié.

— Le 27 du mois dernier, on a donné, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Tom Jones*, comédie en musique et en trois actes, les paroles de M. Poinset, et la musique de M. Philidor. Jamais pièce n'avait été annoncée plus magnifiquement, et jamais chute n'a été plus éclatante ; la platitude du poëte a fait assommer le musicien à grands coups de sifflets. M. Philidor a été justement puni de son obstination à

1. 1765, in-8°.

travailler avec cet indigne Poincinet, qui est le prototype de la platitude. Il s'était vanté que *Tom Jones* ferait lever le *Siège de Calais* ; mais, à moins de quelque autre révolution, *Calais* sera pris. Cependant, le lendemain de la chute, on a donné une seconde représentation de *Tom Jones*, et le poëme et la musique ont été applaudis avec autant de vivacité qu'ils avaient été sifflés la veille ; on a même fait venir à la fin le musicien et le poëte sur le théâtre ; mais le coup était porté, et ce pauvre *Tom Jones* n'a jamais pu se relever de son premier malheur. Il y a dans la musique de très-belles choses, et c'est peut-être, à tout prendre, le meilleur ouvrage de Philidor ; mais je ne serai pas fâché de cette chute, si elle le peut détacher de ce plat et maussade Poincinet. Je ne pardonnerai jamais à ce dernier d'avoir gâté le plus joli sujet du monde ; *Tom Jones*, traité par M. Sedaine, aurait fait une pièce exprès pour la musique, et d'ailleurs pleine d'intérêt et d'un excellent comique. Vous connaissez le roman charmant de Fielding, dont ce sujet est tiré. La chute de Poincinet a fait faire et dire vingt mauvaises plaisanteries. On a, par exemple, appelé l'auteur sur le théâtre de la Foire. Un âne s'est montré ; Gilles s'est mis à le caresser et à dire : « Ah ! comme il est propre. comme il est net ! » Dans le moment l'âne a fait ses ordures, et tous les acteurs se sont écriés : *Point si net ! Point si net !*

— La vérité de l'histoire oblige de remarquer ici que le vertueux M. Fréron n'a pas été au For-l'Évêque pour avoir insulté l'illustre Clairon. L'exempt qui devait mener le vertueux M. Fréron en prison l'a trouvé affligé de la goutte ; on lui a accordé quelques jours pour se rétablir, et le vertueux folliculaire a utilement employé ce répit pour faire agir ses protections. Il a intéressé jusqu'à la compassion de la reine, qui a demandé qu'on lui fit grâce en faveur de sa piété et de son zèle contre les philosophes, qui, comme on sait, sont les seuls ennemis dangereux du genre humain. La reine Cléopâtre-Clairon, voyant sa vengeance trompée par la clémence de la reine Leczinska, de France, a d'abord menacé de quitter le théâtre, et s'est ensuite apaisée, parce qu'enfin, plus on est grand, moins il sied d'être implacable. On prétend que le plus aimable de nos ministres lui a tenu le discours suivant, qui a sans doute fait son effet sur l'esprit de cette grande actrice : « Mademoiselle, nous représentons tous les deux sur un grand théâtre ; mais il y a cette différence entre

nous que, vous, vous choisissez vos rôles, et dès que vous vous montrez, vous êtes applaudie; moi, au contraire, je ne suis pas le maître de mes rôles, et dès que je me montre, je suis sifflé: cependant je reste, et si vous m'en croyez, vous en ferez autant.» Ce discours a fait grande fortune dans le public. L'illustre Clairon n'est pas bien conseillée; elle aurait dû mépriser l'insulte de maître Aliboron-Fréron; ses adorateurs lui feront tourner la tête, et finiront par la brouiller avec le public.

— Le roman intitulé *Lettres du marquis de Roselle*<sup>1</sup>, et publié, l'été dernier, par M<sup>me</sup> Élie de Beaumont, femme du célèbre avocat de ce nom, a eu un succès presque universel. J'avoue, à ma honte, mais avec la bonne foi qui m'est naturelle, que je n'en ai fait aucun cas, et que ces éditions multipliées ne m'ont pas encore fait changer d'avis; j'y trouve tout ce qu'on voudra, excepté du talent. Je crois M<sup>me</sup> de Beaumont très-aimable, très-estimable; mais sans talent, point de miséricorde, point de salut dans notre église, parce qu'enfin le métier d'écrire est libre, et qu'on n'a qu'à se taire quand on n'a pas ce diable au corps dont tout auteur doit être tourmenté avant de prendre la plume. Or, voici encore une autre opinion que j'ai, et à laquelle il me sera impossible de renoncer: c'est qu'il a paru depuis quelque temps un autre roman, intitulé *Lettres de Sophie et du chevalier de \*\*\**, pour servir de supplément aux *Lettres du marquis de Roselle*, par M. de \*\*\*, deux volumes<sup>2</sup>. Tout le monde a d'abord regardé ce roman comme une nouvelle production de M<sup>me</sup> de Beaumont; ensuite comme il n'a point réussi, et qu'il a été trouvé plein de détails dégoûtants et même indécents, quoique rapportés à bonne fin et dans la vue d'éloigner la jeunesse du libertinage, les amis de l'auteur du *Marquis de Roselle* ont assuré qu'elle n'y avait aucune part; on a même dit que ce nouveau roman est d'un nommé M. Charpentier. Quant à moi, je conviens que le ton et le style en sont aussi mauvais que le ton et le style du *Marquis de Roselle*; je conviens encore que les détails de la grande écurie, c'est-à-dire de la salle où s'habillent dans

1. Voir précédemment, page 36.

2. Paris, 1765, 2 vol. in-8°. L'auteur était Desfontaines, connu seulement alors par son *Épître à Quintus* (voir p. 90), et plus tard auteur, en collaboration avec Pils, Radet et Barré, de plus de cinquante pièces de circonstance.

nos théâtres les filles des chœurs, et les détails de leurs vilaines conversations, sont peu dignes de la plume d'une femme honnête : aussi je ne dis pas que M<sup>me</sup> de Beaumont ait fait les *Lettres de Sophie et du chevalier de \*\*\** ; je ne dis pas non plus qu'elle ait fait les *Lettres du marquis de Roselle* ; mais je jure et j'atteste sur ma conscience, et en vertu d'une conviction intime, que ces deux ouvrages sont absolument de la même main ; et j'aimerais mieux croire au mystère de la transsubstantiation que d'imaginer que ces deux romans ne soient pas du même auteur individuel. Voilà, sur cet important article, une profession de foi dans laquelle j'espère que Dieu me fera la grâce de vivre et de mourir<sup>1</sup>.

— J'avoue et je confesse en revanche que je crois fermement que *Camédris* est un conte de M<sup>lle</sup> Mazarelli, ainsi que le porte le titre ; que je crois M<sup>lle</sup> Mazarelli, demoiselle de son métier, fort aimable ; que je lui trouve plus de talent pour écrire qu'à l'auteur du *Marquis de Roselle*, mais que je n'ai jamais pu deviner la fin et le but du conte de *Camédris*.

— Il a paru une autre féerie intitulée *Téraddin et Rozéide*, conte moral, politique et militaire en trois parties, que je crois la production d'un jeune homme nouvellement échappé du collège et enrôlé au service du roi. Cela n'est pas lisible. On y retrouve ce sultan bête du *Sopha* de M. de Crébillon fils, qui a fait faire tant de mauvaises copies.

15 mars 1765.

*Avis à un jeune poëte qui se proposait de faire une tragédie de RÉGULUS<sup>2</sup>.*

Si je me proposais de faire un *Régulus*, je commencerais par travailler sur moi. Je me remplirais de l'histoire et de l'esprit des premiers temps de la république ; et avant que d'entamer mon sujet, je me serais si bien planté à Rome, au milieu du sénat, que je ne serais pas tenté de me retrouver sur les

1. Tout ceci ne reposait sur aucun fondement. On a vu par la note précédente que les *Lettres de Sophie* n'étaient pas de M<sup>me</sup> de Beaumont ; les *Lettres du marquis de Roselle* sont au contraire incontestablement son ouvrage. (T.)

2. Cet article est de Diderot.

planches ou dans les coulisses d'un théâtre. Régulus serait arrivé dans sa patrie, libre sur sa parole, et résolu de garder le silence sur son projet. Il serait triste, sombre et muet au milieu de sa famille et de ses amis, soupirant par intervalles, détournant ses regards attendris de sa femme, et les arrêtant quelquefois sur ses enfants. C'est ainsi que je le vois, et que le poëte me l'a montré.

Fertur pudicæ conjugis osculum,  
 Parvosque natos, ut capitis minor,  
 Ab se removisse, et virilem  
 Torvus humi posuisse vultum :  
 Donec labantes consilio patres  
 Firmaret auctor<sup>1</sup>...

Martia, sa femme, surprise et affligée, attribuerait la tristesse de son époux à la honte de reparaitre dans Rome après une défaite, au sortir de l'esclavage. Elle chercherait à le consoler. Elle baiserait ses mains aux endroits qui ont porté les chaînes. Elle lui rappellerait ses premiers triomphes, la considération dont il jouit encore, la joie de tout le peuple à son arrivée, les honneurs qu'il reçoit. Elle l'inviterait tendrement à se livrer à la douceur de revoir sa femme et ses enfants, après une si longue et si cruelle absence. La tristesse et le silence de Régulus dureraient ; mais tantôt il se plongerait dans le sein de cette femme chérie, tantôt il la repousserait durement comme un objet dont la présence le déchire.

Martia, frappée de ces mouvements, et se rappelant le premier caractère de son époux, alarmée des entretiens particuliers de Régulus et de son père, et surtout des mots obscurs et mystérieux qu'ils se jettent en sa présence, soupçonnerait Régulus de rouler dans sa tête quelque projet qu'on lui dérobe. Elle ne pourrait supporter cette idée. Elle aurait avec son époux à peu près la scène de la femme de Brutus avec le sien... « C'est le premier secret qu'il ait eu pour moi... Ne m'aimerait-il plus?... Me mépriserait-il?... Quelques discours calomnieux, portés de Rome à Carthage, m'auraient-ils avilie dans son esprit? Aurait-

1. HORACE.



il pu les croire?... » Elle viendrait se plaindre avec amertume. L'indignation succéderait à la douleur... « Si tu m'aimes toujours, si tu m'estimes, si je suis toujours ta femme ; parle donc... » Mais l'inébranlable et sombre Régulus se tairait toujours... Ce rôle de Régulus est difficile : un homme, et un homme tel que Régulus, qui ne dit que des mots!...

Je ne pourrais, je crois, me passer du père de Martia. J'en ferais un des plus féroces Romains de l'histoire. Je le vois, car il faut toujours avoir vu son personnage avant de le faire parler. Il est vieux. Une barbe touffue couvre son menton. Il a le sourcil épais, l'œil couvert, ardent et farouche, le dos courbé. C'est un homme qui nourrit depuis quarante ans dans son âme le fanatisme républicain, la liberté indomptable, et le mépris de la vie et de la mort. Ce serait, si je pouvais, le pendant du vieil Horace de notre Corneille. C'est dans cette âme que Régulus irait déposer son projet, l'objet de son retour à Rome, et le sort qui l'attend à Carthage si l'échange des prisonniers ne se fait pas.

Atqui sciebat quæ sibi barbarus  
Tortor pararet.

Le vieux père de Martia attendrait en silence la fin de son récit ; mais, au moment où Régulus lui annoncerait sa terrible résolution, il jetterait ses bras autour de son cou, et il s'écrierait : « Je reconnais mon gendre. Voilà Régulus, voilà celui que je devais pour époux à ma fille. Je ne me suis point trompé. Embrasse-moi. » Régulus et le père de Martia pressentiraient l'obstacle que la générosité des Romains apportera à son dessein, à une résolution *cui nisi ipse auctor*, certes, dit Cicéron, *captivi Panis rediissent*. Éloge des citoyens. Moyens concertés pour les détacher de l'intérêt de Régulus, et tourner leurs vûes sur celui de la patrie. Conspiration. Et quelle conspiration ! celle d'un homme pour assurer sa propre mort. Et cet homme, secondé par qui ? Par le père de sa femme... C'est alors que la tendresse de Régulus pour sa femme se réveillerait... « Je souffre à lui cacher mon dessein ; cependant qu'elle l'ignore, du moins jusqu'à mon départ ; que sa douleur, ses cris, ses larmes, me soient épargnés. » Voilà ce qu'il est impossible à ce

cœur de braver. « Et mes enfants !... » Le vieux père de Martia et Régulus conspireraient donc à faire échouer au sénat la proposition de l'échange des captifs, et résoudre le retour et la mort de Régulus.

Quel monologue que celui de Régulus, lorsque, seul, il médite son terrible projet, qu'il a pris son parti, et qu'il est sur le point de s'en ouvrir à son beau-père !... La répugnance généreuse à abandonner un brave citoyen, tel que Régulus, à la barbarie carthaginoise, voilà donc le grand obstacle à surmonter. Pour cet effet, il faut avoir la pluralité des voix dans le sénat ; et l'on peut se le promettre en s'assurant du suffrage des sénateurs des familles Attilia et Martia. Régulus est résolu de les assembler secrètement. Pour le consul Manlius, ce serait l'insulter que de le pressentir... « Tu as raison, dit le père de Martia à son gendre ; ce que tu fais, Manlius et moi, nous le ferions à ta place. »

On appelle les sénateurs des deux familles. Ils viennent, sans savoir ce qu'on attend d'eux. Les voilà assemblés. C'est Régulus qui leur parle, et qui leur demande si la patrie leur est chère ? Ils répondent... S'ils se sentiraient le courage de s'immoler pour elle ? Ils répondent... Et s'il y avait un citoyen sollicité par son sort de s'immoler lui-même, aimeriez-vous assez la patrie et ce citoyen pour envier son sort et seconder son dessein ?... Ils répondent... Mais cela ne suffit pas. Jurez-le... Ils jurent. Serment court et grand... C'est alors que Régulus dit : « Eh bien, mes amis, ce citoyen, c'est moi ! » C'est alors qu'il expose les suites funestes de l'échange des prisonniers, l'importance de laisser périr sans pitié des lâches, indignes de vivre.

Si non periret immiserabilis  
Captiva pubes.

« Des lâches qui se sont laissé dépouiller de leurs armes sans qu'une goutte de sang les eût teintes ! je les ai vus, oui, je les ai vus offrir leurs mains aux liens. J'ai vu des hommes nés libres, des Romains, marcher les bras liés sur le dos. J'ai vu nos drapeaux suspendus dans les temples de Carthage, les portes des villes ouvertes, et les champs ennemis cultivés par nos

soldats. Et vous croyez que ce soldat, racheté à prix d'argent, retournera plus brave au combat ? »

Flagitio additis

Damnum.

« Qu'espérez-vous de gens armés qui n'ont pas su comment on échappait à l'esclavage ? » Enfin, tout ce qu'Horace dit :

O pudor

O magna Carthago, probrosis

Altior Italiæ ruinis!

Le vieux père de Martia appuie le sentiment de Régulus. Les sénateurs restent étonnés ; quelques-uns rejettent ce dessein, et, se déchainant contre les Carthaginois, disent : « Eh ! quelle foi doit-on à des hommes sans foi?... » Régulus oppose sa parole donnée, mais sans violence, simplement : « J'ai promis... » En effet, ce n'est pas là le merveilleux de l'action de Régulus : *laus est temporum, non hominis...*

Le consul Manlius parle le dernier. Il ne peut refuser son éloge et son admiration à la fermeté de Régulus ; mais il opine à refuser l'échange des captifs et à sacrifier Régulus... Il est donc arrêté qu'ils n'envieront point à un citoyen, à leur ami, à leur parent, l'honneur de périr volontairement pour la patrie ; qu'ils seront fidèles au serment qu'ils en ont fait, et qu'ils réuniront leurs voix au sénat pour que l'échange soit rejeté. Régulus les conjure seulement de lui garder le secret, et de ne pas élever contre lui sa femme, ses enfants, et tout ce peuple dont il est chéri.

Vous pensez bien qu'avant cette assemblée domestique des deux familles, il y aurait eu une scène entre Régulus et Martia. « Quel est donc l'objet de cette assemblée ? Pourquoi m'en éloigner?... Depuis quand suis-je de trop au milieu de mes parents et de mes amis?... » L'assemblée des deux familles tenue, Martia apprendrait, par l'infidélité d'un des membres qui la composaient, la résolution de son mari... Voilà donc la raison de cette tristesse profonde, de ces larmes échappées, de ce silence cruel ; la voilà donc ! le malheureux, oubliant sa femme et ses enfants,

veut périr!... Imaginez Clytemnestre à qui l'on apprend le destin de sa fille, c'est la même situation, les mêmes plaintes, les mêmes transports, la même fureur... « Mais tu crois peut-être que ton barbare projet s'accomplira; tu te trompes. Va, cours à ton sénat; cours y poursuivre l'arrêt de ta mort et de la mienne; moi, j'irai dans les temples, j'irai sur les places publiques; on m'entendra. Mes cris appelleront les pères et les mères qui ont des enfants à Carthage, que tu condamnes à périr avec toi! Bientôt tu me verras à l'entrée de la caverne où tu vas retrouver les bêtes féroces, tes semblables, et que tu appelles un sénat. Si tu m'abandonnes, si tu abandonnes tes enfants, je ne m'abandonnerai point, je saurai les secourir. » Elle laisse Régulus inflexible et accablé.

Le sénat se serait assemblé dans l'entr'acte, et Martia aurait tenu parole à Régulus. Les sénateurs sortiraient du sénat au commencement de l'acte, embrassant et félicitant Régulus. C'est dans cet instant que Martia surviendrait, accompagnée d'une foule d'hommes et de femmes, à qui elle dirait: « Tenez, les voilà ceux qui ont condamné mon époux à périr, et avec lui, femmes, vos pères, vos enfants, vos époux; hommes, vos frères et vos amis; et vous le souffrirez! » Le consul Manlius, d'un regard et d'un mot, contiendrait tout ce peuple... « Rebelles, éloignez-vous! Quelle est votre audace? A quoi tient-il qu'à l'instant la hache de ces licteurs... » A ces mots, les peuples contenus, Martia les chargerait d'imprécations, leur reprocherait leur lâcheté; sa fureur se tournerait ensuite sur les sénateurs, sur son époux, sur son père. Celui-ci tirerait son poignard, et le lui présenterait à la gorge: « Frappe, lui crierait-elle, frappe, père impitoyable! La coupe où tu dois boire mon sang, et le présenter à boire aux animaux farouches qui t'entourent, est-elle prête? Appelle mes enfants, mêle leur sang au mien, et fais-le boire à leur père. Ah! Régulus! » Elle tombe évanouie entre les bras de son père, tendant ses bras à son époux. Celui-ci s'approche, l'embrasse en silence, et s'en va périr à Carthage.

Voilà les images que je laisserais errer longtemps autour de moi, les situations que je méditerais, les idées principales dont je m'occuperais, et je les aurais bien couvées lorsque je me déterminerais à écrire le premier mot de mon poëme.

Cet avis fut donné, il y a quelque temps, par M. Diderot à M. Dorat, qui lui avait apporté une tragédie de *Régulus*, en trois actes, dans laquelle il n'y avait pas un mot, pas un vers qui ressemblât à cette esquisse. C'est que le jeune poëte avait négligé le premier conseil du philosophe, de travailler sur lui-même. Il l'a si peu suivi depuis, qu'il vient de faire imprimer son *Régulus*, n'ayant pas osé le risquer au théâtre<sup>1</sup>. J'ouvre ce *Régulus* ; je trouve d'abord une préface en forme de lettre, où M. Dorat dit que Metastasio n'a rien inventé, et où il recherche les raisons pourquoi ce poëte est froid. Cette recherche peut servir de pendant à celle que l'archidiacre Trublet fit, il y a quelques années, pour savoir pourquoi *la Henriade* était ennuyeuse ; et, quant au défaut d'invention qu'il reproche à Metastasio, on pourrait demander à M. Dorat à qui ce grand poëte doit le sujet d'*Atilius Régulus*, qu'il n'a pas traité trop malheureusement, à ce que prétendent beaucoup de gens de goût ? Passons. Qu'un faiseur de feuilles comme moi juge à tort et à travers, c'est son métier, c'est un malheur inévitable ; encore ne faut-il pas qu'il se fasse imprimer ; mais qu'un jeune homme juge, en quelques vers *fanfreluchés*, l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, sans miséricorde et sans nécessité, quand personne ne lui demande son avis, cela est bien jeune. Je conseille à M. Dorat, à tout événement, de donner tout ce qu'il a inventé de sa vie contre les deux dernières scènes du *Régulus* de ce Metastasio, qui n'a jamais rien inventé. Lisons donc le *Régulus* de M. Dorat, à la tête duquel M. Eisen a placé un génie de Rome campé en petit-maître de Paris : c'est en vérité la meilleure et la plus juste critique qu'on puisse faire de la tragédie de M. Dorat. Je trouve dans la première scène la femme de Régulus, à qui sa confidente, tout étonnée, dit :

...Quoi ! seule et sans escorte,  
Une dame romaine !...

En effet, dans un siècle où les dames romaines s'occupaient à peu près à bêcher la terre, il est fort étonnant d'en voir une

1. 1765, in-8°. Huit ans après, Dorat changea d'avis, et sa pièce, reçue par les Comédiens Français, fut jouée le 31 juillet 1773. Voir au mois d'août 1773 de cette *Correspondance*. (T.)

sans pages et sans satellites ; on voit bien que le poëte n'a pas oublié les coulisses du théâtre.

Régulus débute par rendre grâce au destin,

Qui l'amène aujourd'hui dans le sénat romain.

J'y porte, dit-il :

Sans rougir ces marques d'esclavage ;  
Elles n'ont pu changer ni flétrir mon courage.

Il dit, dans un autre endroit :

Ces chaînes font ma gloire, et la rendent plus pure.

Le Régulus de Rome regardait ses chaînes comme son opprobre, comme son désespoir, comme une marque de honte qu'il ne pouvait plus perdre qu'avec la vie ; le Régulus de M. Dorat ne se doute pas seulement de son véritable malheur, tant les goûts sont divers.

— M. Barthe, connu par plusieurs poésies médiocres et par *l'Amateur*, petite comédie qui a eu un succès passager, vient aussi de faire imprimer une héroïde intitulée *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami en Italie, écrite de la Trappe*<sup>1</sup>. Ce fondateur de la Trappe y rend compte de sa conversion. Tout le monde sait que M. de Rancé, voulant se trouver au rendez-vous donné par sa maîtresse, et entrant dans son appartement par un escalier dérobé, la trouva morte des suites de la petite vérole, et même, par un accident singulier, sa tête séparée de son corps<sup>2</sup>. L'ima-

1. 1765, in-8°. Vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil.

2. On a reproduit souvent l'anecdote à laquelle Grimm fait ici allusion. On a dit que M. de Rancé, qui venait de passer quelque temps à sa terre de Véretz, s'empressa à son retour de se rendre chez la duchesse de Montbazou, dont il était l'amant ; que les domestiques, qui connaissaient sa passion, n'eurent pas le courage de lui apprendre que sa maîtresse était morte de la veille ; qu'il monta à l'appartement de la duchesse, et que les premiers objets qui frappèrent sa vue furent un cercueil et la tête de celle qu'il avait tant aimée, qu'on avait détachée du tronc pour pouvoir placer ses restes dans un cercueil de plomb, dont les mesures avaient

gination frappée et troublée par cet affreux spectacle, il renonça au monde et fonda l'abbaye de la Trappe. Son poëte, M. Barthe, n'a ni grâce ni onction, c'est-à-dire qu'il ne sait faire ni l'amant ni le pénitent. Le meilleur vers de son épître est celui-ci :

Je n'avais plus d'amante, il me fallut un Dieu.

— Le mardi 12 mars, on a représenté la tragédie du *Siège de Calais*, gratis, pour le peuple. Mesdames les poissardes de la Halle ont occupé les premières loges. Messieurs les charbonniers sont arrivés tambour battant, et ont été reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Dans les entr'actes, M<sup>lle</sup> Clairon a présenté à boire à cette illustre compagnie, qui a applaudi tous les acteurs et toutes les tirades de la tragédie. On a crié, à la fin : « Vive le roi et monseigneur de Belloy ! » et l'auteur a été obligé de se montrer. On a aussi demandé à grands cris l'auteur de la petite pièce ; mais M<sup>lle</sup> Hus a annoncé qu'il est mort, il y a cinquante ans ; sur quoi on a crié : « Vive M<sup>lle</sup> Hus et les princesses du sang ! » M. le duc de Duras, M. le duc de Fronsac, M. le maréchal duc de Biron, et plusieurs autres personnes de la première distinction, ont assisté à cette représentation. Tout ce qui se passe au sujet de cette tragédie a un peu l'air d'un rêve.

— Le roi de Prusse ayant désiré de connaître M. Helvétius personnellement, ce philosophe est parti aujourd'hui pour aller faire sa cour à Sa Majesté.

— Le 9 de ce mois, il a été rendu, aux requêtes de l'hôtel, au souverain dans cette cause, un arrêt définitif qui réhabilite la mémoire du malheureux Calas, décharge sa veuve, un de ses fils, le jeune Lavaysse et la servante, de l'accusation intentée contre eux, ordonne que l'amende et les dépens soient rendus, et l'arrêt affiché partout où besoin sera, à la diligence du procureur général du roi. Il a été arrêté de demander au roi de défendre, par une déclaration expresse, la procession qui se fait tous les ans à

été mal prises. On a depuis démontré la fausseté de ce récit, et il est prouvé que M. de Rancé reçut le dernier soupir de M<sup>me</sup> de Montbazou. Mais le poëte a eu raison d'adopter la version romanesque. La Harpe fit en 1766, à Ferney, une *Réponse d'un solitaire de la Trappe à la Lettre de l'abbé de Rancé*, qui parut peu après précédée d'une préface de Voltaire. (T.)

Toulouse en haine des calvinistes, et qui entretient cette animosité barbare, si contraire aux principes de la religion et de la charité chrétiennes. Il a aussi été arrêté qu'il sera écrit au roi au nom de la compagnie, pour recommander la famille Calas aux bontés de Sa Majesté, et la supplier d'abroger l'usage des briefs intendits. Cet usage, conservé au parlement de Toulouse contre la disposition expresse de l'ordonnance criminelle de 1670, consiste à faire des questions aux témoins, au lieu d'écouter et de recevoir leur déposition. Rien n'est plus propre que cette méthode à faire dire ou taire à un témoin tout ce qu'on juge à propos.

Cette famille infortunée s'est rendue en prison, avec le jeune Lavaysse et la servante, huit jours avant le jugement. Elle y a reçu les visites d'un grand nombre de personnes de la première distinction et d'autres honnêtes gens. Le public a regardé cette cause comme la sienne, et il a eu bien raison. Ceux à qui leur fortune permet de secourir efficacement cette veuve respectable par ses malheurs sont bien heureux ; ils ne sentiront jamais si bien combien on est heureux d'être riche. Le plus heureux de tous les hommes, c'est M. de Voltaire : c'est à ses soins infatigables, à ses secours de toute espèce, que cette famille infortunée est redevable de la justice tardive qu'elle obtient aujourd'hui. J'aimerais mieux avoir fait cette action que la plus belle de ses tragédies.

On frémit quand on pense qu'il a fallu trois années d'efforts constants et multipliés, et pour ainsi dire la réclamation de toute l'Europe, pour obtenir justice ; on frémit encore davantage quand on pense que les hommes atroces qui ont condamné Jean Calas continueront à disposer de la vie des citoyens. Puisqu'on recommande la veuve et sa famille aux bontés du roi, il est clair qu'on ne leur permettra pas d'attaquer leurs juges en justice. Tout Paris a le nom du capitoul David en horreur ; on a appris avec transport que cet homme de sang vient d'être destitué par le roi, de sa place de capitoul, non pour son horrible conduite envers Jean Calas, mais pour avoir voulu rançonner des Anglais pour l'enterrement d'un de leurs parents mort à Toulouse ; mais enfin, ce n'est pas ce frénétique qui est coupable de la mort de Calas, ce sont les conseillers au parlement qui ont prononcé son arrêt de mort, contre toutes les formes : c'est à eux à répondre



du sang de l'innocent. L'arrêt des requêtes de l'hôtel, au souverain, a été rendu le même jour et à la même heure où Calas est mort dans les tourments du supplice, il y a trois ans. Rien ne m'a fait autant de peine que cette puérité solennelle dans une cause de cette espèce; elle m'a fait éprouver une horreur dont il me serait difficile de rendre compte: il me semble voir des enfants qui jouent avec les poignards et les instruments du bourreau. Il a paru, quelques jours avant l'arrêt, plusieurs Mémoires qu'on ne peut lire sans verser des larmes. M. Mariette en a publié un; M. Élie de Beaumont en a fait un autre plus étendu. Il y a un peu de déclamation dans ce dernier, mais pas assez pour ôter au sujet sa force. On a aussi imprimé une Lettre très-touchante de M. de Voltaire<sup>1</sup>, par laquelle on apprend qu'une autre famille protestante du Languedoc a éprouvé presque en même temps une pareille injustice de la part du parlement de Toulouse. O fatale impunité! Cette famille, qui porte le nom de Sirven, s'est encore réfugiée chez M. de Voltaire.

— Il paraît un Mémoire assez bien fait de M. Loyseau de Mauléon, avocat au Parlement, pour M. de Valdahon, mousquetaire de la première compagnie, contre M. de Monnier, premier président de la chambre des comptes de Franche-Comté<sup>2</sup>. M. de Valdahon, Franc-Comtois, devient amoureux, pendant son séjour à Dôle, de la fille de M. de Monnier, qui répond parfaitement à son amour. Leur naissance, leur condition, leur fortune, leur âge, tout est parfaitement assorti. Après plusieurs intrigues, la mère de M<sup>lle</sup> de Monnier surprend son amant, au milieu de la nuit, dans son propre appartement et presque dans le lit de sa fille, qui couchait près d'elle. Le père, au lieu de dérober cette aventure à la connaissance du public, et de prendre au mot le jeune homme, qui s'offrait de réparer l'injure par le mariage, fait enfermer sa fille dans un couvent, et intente à son amant un procès de séduction, dans l'espérance de le faire pendre. S'il y a des enfants bien étourdis, il faut convenir qu'il y a aussi des pères bien sots et bien cruels dans le monde. M. de Valdahon se défend contre celui de sa maîtresse avec beaucoup

1. *Lettre à M. Damilaville sur les Calas et les Sirven*, datée du 1<sup>er</sup> mars 1765.

2. Il a déjà été question de cette affaire, t. V, p. 462. Ce M. de Monnier, président, est le même qui épousa en secondes noces Sophie Ruffey, la maîtresse de Mirabeau. (T.)

d'honnêteté et de réserve ; il ne cesse de le conjurer de consentir à leur mariage. Ce jeune homme s'était retiré en Suisse l'année dernière, pour se soustraire aux premières poursuites de M. de Monnier; il avait de là envoyé un Mémoire qui exposait simplement et succinctement le fait.

Un plaisant s'était avisé de dire que M. de Valdahon avait été trouver J.-J. Rousseau pour le prier de se charger de sa défense, et que ce Mémoire était son ouvrage. Voilà tout d'un coup une demi-douzaine de nos folles de Paris qui s'extasient sur le Mémoire, et qui trouvent que Rousseau n'a jamais rien écrit de si touchant et de si pathétique. Cet enthousiasme nous divertit beaucoup. Le pauvre mousquetaire fugitif n'avait guère compté de jouir des honneurs dus à Jean-Jacques; il avait écrit son Mémoire comme il avait pu, avec la simplicité et la bonne foi d'un pauvre diable qui se trouve un procès criminel sur le corps, à l'âge de vingt et un ans, pour avoir plu à une fille de dix-sept. M. Loyseau vient de le mieux défendre que le prétendu avocat J.-J. Rousseau, qui, à l'heure qu'il est, ignore peut-être encore qu'il y a un M. de Valdahon au monde. Vous lirez le Mémoire de M. Loyseau avec plaisir.

*Fragment d'une lettre de M. de Voltaire*

A M. LE MARQUIS DE FRAIGNE<sup>1</sup>

De Ferney, le 25 janvier 1765.

« Nous avons dans ce moment-ci une petite esquisse à Genève de ce qu'on nomme liberté, qui me fait aimer passionnément mes chaînes. La république est dans une combustion violente. Le peuple, qui se croit le souverain, veut culbuter le pauvre petit gouvernement, qui assurément mérite à peine ce nom. Cela fait de Ferney un spectacle assez agréable. Ce qui le rend plus piquant, c'est de comparer la différente façon de penser des hommes et les motifs qui les font agir : souvent ces motifs ne font pas honneur à l'humanité. Le peuple veut une démocratie décidée ; le parti qui s'oppose n'est pas uni, parce que l'envie est le vice

1. M. Georges Avenel, en reproduisant cette lettre, y a joint quelques lignes complémentaires dont il n'indique pas la source, et ajoute que, selon d'autres éditeurs qu'il ne cite pas non plus, elle serait adressée au duc de Choiseul.

dominant de cette petite ruche où l'on distille du fiel au lieu de miel. Cette querelle n'est pas prête à finir, la démocratie ne pouvant subsister quand les fortunes sont trop inégales. Ainsi je prédis que la ruche bourdonnera jusqu'à ce qu'on vienne manger le miel..... C'est Rousseau qui a fait tout ce tapage. Il trouve plaisant, du haut de sa montagne, de bouleverser une ville, comme la trompette du Seigneur qui renversa les murs de Jéricho. »

Je ne garantis point l'authenticité de cette lettre, qui a couru depuis quelques jours. Au reste, M. de Voltaire vient de se fixer pour toujours à Ferney. Il a rendu les Délices à M. Tronchin, fermier général, dont il tenait cette maison à vie. Les troubles de Genève peuvent l'avoir dégoûté d'avoir une maison sur le territoire de la république ; le dérangement de ses affaires peut y avoir contribué. M. de Voltaire ne connaît plus de bornes à sa bienfaisance depuis qu'il est à Genève, et sa nièce ne connaît ni l'ordre ni l'économie dans la conduite d'une maison. Lorsque cet homme célèbre alla s'établir près de Genève, il avait plus de cent mille livres de rente et dans une seule maison de commerce de Lyon un capital de huit cent mille livres. Ce capital est aujourd'hui presque mangé.

Je crois que M. de Voltaire ne se doute guère que je sois si bien au fait de l'état de ses finances. Le duc de Wurtemberg lui doit près de trente mille livres de rente viagère tous les ans, et cette rente n'est pas payée depuis quelque temps, quoique M. de Voltaire ait prêté de nouveau finement, et sans consulter personne, une somme de cinquante mille écus ; il prétend que quand il demande de l'argent à ce prince, il lui renvoie en réponse le programme de ses fêtes, avec de pompeux éloges de sa magnificence et de son bon goût. Toutes ces raisons peuvent avoir engagé M. de Voltaire à s'en tenir à sa maison de Ferney, où il vient de faire abattre le joli théâtre qu'il y avait fait construire. Ainsi, plus de spectacles non plus, au moins jusqu'à nouvel ordre. Toute cette réforme me ferait peur pour le patriarche, si je ne remarquais dans ses lettres particulières toujours le même fonds de gaieté.

— On a distribué ces jours passés, et envoyé à toutes les portes, un mémoire intitulé *Réfutation des faits imputés au sieur*

*Godeheu par le sieur Duplex*, volume in-4° de près de cinq cents pages avec les pièces justificatives. Quand on voit beaucoup d'écrits sur une province ou sur une partie d'administration, on en peut conclure à coup sûr qu'elle est en mauvais état. De tous les mémoires que nous avons vus depuis douze ans sur nos affaires dans l'Inde, il résulte que nous n'avons plus d'affaires dans l'Inde. Le mémoire de M. Godeheu n'a pas infiniment pris dans le public. On dit qu'il aurait dû se défendre du vivant de son adversaire ; il n'a rien répondu aux accusations de M. Duplex pendant sa vie, il vient s'en laver actuellement que l'autre ne peut plus répondre : cela est assez étrange, quoique fort commode. Ces mémoires contiennent ordinairement des détails curieux sur l'intérieur de ces pays, sur les mœurs, sur les peuples de ces climats éloignés. M. de Bussy, qui y a servi longtemps, en a publié un l'année dernière qui est très-intéressant à cet égard.

— *Histoire des guerres de l'Inde ou des événements militaires arrivés dans l'Indostan depuis l'année 1745*, traduite de l'anglais. Deux volumes in-12. Les Français et les Anglais se sont fait une guerre très-vive dans les Indes orientales depuis 1745 jusqu'à la fin de 1748. Les succès y ont été peu variés ; les Français ont eu presque toujours des avantages, et de très-grands avantages ; leurs opérations étaient bien combinées, et leurs chefs ne manquaient pas de capacité : si l'union avait été égale au talent, on aurait chassé les Anglais de toute l'Asie. Ces événements ont été développés par un écrivain anglais dans l'ouvrage dont j'ai rapporté le titre, et qui vient d'être traduit en français par M. Targe, à qui nous devons déjà la traduction de l'*Histoire* de Smolett. Le gouvernement, la politique, les mœurs, le commerce de l'Indostan, sont assez bien détaillés dans cet ouvrage, dans lequel il y a d'ailleurs peu de partialité. L'auteur a servi lui-même dans la guerre qu'il décrit, ce qui fait qu'il s'appesantit quelquefois un peu trop sur le détail militaire ; il est bien difficile, quand on a été acteur dans quelque scène que ce soit, de ne pas donner aux choses plus d'importance et plus d'étendue qu'elles n'en méritent.

On promet la suite de cette histoire, dans laquelle les Anglais auront leur tour. Avec des forces beaucoup inférieures à celles des Français, ils ont réussi à les chasser de l'Inde, mais il faut

convenir que les Français ne les ont pas mal secondés. Les Anglais savent aussi, mieux que leurs rivaux, le secret de tourner leurs conquêtes à l'avantage de leur commerce.

— *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre, en 1764*, par M. Carlet de La Rozière, volume in-8°. Je ne comprends pas M. de La Rozière dans la réforme que je ferais de tous les militaires faiseurs de livres, le jour que je serais ministre de la guerre. Je sens que les principaux faits d'une campagne célèbre, rendus avec clarté et précision par un homme du métier, sont très-dignes d'être un objet d'étude pour le militaire, et j'ai ouï dire à des officiers généraux de distinction que M. de La Rozière a tout ce qu'il faut pour bien remplir la tâche qu'il s'est imposée.

— On vient de traduire un mauvais roman anglais sous le titre de *Maria, ou les Véritables Mémoires d'une dame illustre par son mérite, son rang et sa fortune*. Deux volumes. Il a paru presque en même temps en Hollande une autre traduction de ce roman sous le titre de *Marianne, ou la Nouvelle Pamela, histoire véritable*, enrichie de figures en taille-douce, aussi en deux volumes <sup>1</sup>.

— *Soliman et Almèna*, traduit de l'anglais par M. D. L. F. <sup>2</sup>, et *les Amours de Laïs, histoire grecque*, par M. de \*\*\* <sup>3</sup>, sont deux autres romans nouveaux que personne n'a regardés.

— Je suis bien fâché que l'idée d'un autre roman qui vient de paraître n'ait pas été supérieurement exécutée. L'auteur de ce roman est M. de Sauvigny, qui a fait une *Mort de Socrate*, tragédie en trois actes, où il y a quelques vers simples. Sa nouvelle production est intitulée *Histoire amoureuse de Pierre Lelong et de sa très-honorée dame Blanche Bazu; écrite par iceluy* <sup>4</sup>. Le projet était d'écrire ce roman en vieux langage gaulois tel qu'Amyot l'a employé dans sa traduction de *Daphnis et Chloé*; mais pour cela il fallait en savoir plus long que l'orthographe

1. Les noms de l'auteur et du traducteur sont inconnus. Ce traducteur serait, selon l'abbé de La Porte, une demoiselle de haute naissance qui n'aurait confié son secret qu'à quelques amis. Elle serait également l'auteur des *Lettres de Mlle de Jussy* dont il a été question, t. V, p. 177.

2. (Traduit de Langhorne, par de La Flotte.) Paris, 1765, in-12.

3. L'auteur nous est inconnu.

4. A Londres (Paris), 1765, in-12. Titre, frontispice et vignettes anonymes.

et quelques expressions gauloises ; il fallait de l'imagination, de la chaleur, de la simplicité, de la naïveté, en un mot tout ce que M. de Sauvigny n'a point. Son roman n'a pas fait de sensation. La musique des romances qui y sont insérées est de Philidor ; elle m'a paru jolie. Si l'idée de faire un petit roman gaulois était venue au président de Montesquieu, je suis persuadé qu'il l'aurait exécutée supérieurement, car ce grand homme était aussi bel esprit.

— M. Marin, censeur royal et de la police, et secrétaire général de la librairie de France, vient de publier un recueil de pièces de théâtre dédié à l'Académie française <sup>1</sup>. Volume grand in-8°. De toutes ces pièces, une seule a été jouée et sifflée sur le théâtre de la Comédie-Française, ce qui a empêché les autres de paraître sur la scène. M. Marin aurait bien dû nous en épargner l'impression.

— Le P. Pingré, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, de l'Académie des sciences, et M. Delisle, géographe, doyen de la même académie, viennent de publier en un volume in-4° une *Description de la ville de Pékin pour servir à l'intelligence du plan de cette ville*, gravé par M. Delisle ; je crois que le respectable corps des fiacres de Pékin trouverait dans ce plan bien des erreurs à relever.

— On a traduit depuis quelque temps la *Théorie des sentiments moraux*, ouvrage de M. Adam Smith, professeur de philosophie morale dans l'université de Glasgow. Deux volumes in-8° <sup>2</sup>. Le traducteur ou le libraire, pour lui donner un titre plus piquant, l'a nommée spirituellement *Métaphysique de l'âme*. Cet ouvrage a beaucoup de réputation en Angleterre, et n'a eu aucun succès à Paris. Cela ne décide rien contre son mérite. Après la poésie, les ouvrages métaphysiques sont ce qu'il y a de plus difficile à traduire ; peut-être même réussirait-on plutôt à rendre les images d'un poète que les idées précises d'un métaphysicien : il faudrait pour réussir dans ce dernier travail qu'on trouvât toujours dans les deux langues des termes équivalents pour exprimer en autant de mots français l'idée que l'auteur original aurait dite en autant de mots anglais ; or

1. *Œuvres diverses*, tome I, Paris, 1765, in-8°. Le second n'a pas paru.

2. Traduite par Eidous.

chaque peuple arrange ses idées abstraites et scientifiques à sa manière, et leur assigne à sa fantaisie des mots dont il est impossible de trouver des termes toujours exactement équivalents dans une autre langue; pour une expression où cette conformité entre deux langues se rencontre, il y en a cent, il y en a mille où elle n'existe pas. Or, ôtez à un livre de métaphysique sa précision, et il ne reste plus qu'un jargon obscur et vague qui est celui du traducteur de la *Théorie des sentiments moraux*.

— On en peut dire tout autant d'un autre ouvrage de métaphysique que M. l'abbé Desfrancois vient de traduire sous le titre de *Recherches philosophiques sur l'origine des idées que nous avons du beau et du sublime, précédées d'une dissertation sur le goût*, traduites de l'anglais de M. Burke. Deux volumes in-8°. On s'aperçoit à chaque page que le traducteur n'a pas bien saisi l'esprit de son original, ou du moins qu'il n'a pas eu le talent de le rendre avec la netteté et la précision nécessaires. L'ouvrage de M. Burke est estimé en Angleterre, et l'on y trouve, en effet, des vues fines et neuves, quelquefois aussi des paradoxes qu'on ne saurait adopter.

— Il vient de paraître un *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie d'après une suite d'opérations topographiques*, volume de deux cents soixante pages. Bavardage de charlatan. Nous n'avons jamais eu plus de nouvelles méthodes, plus de livres élémentaires, plus d'abrégés, plus de dictionnaires, plus de prétendus moyens pour devenir savant, et jamais la jeunesse n'a été moins instruite et plus ignorante qu'aujourd'hui. Il n'y a point d'université en Angleterre et en Écosse, dans la partie protestante de l'Allemagne, et même en Italie, où l'on ne fasse de meilleures études qu'à Paris.

— Un bon janséniste a adressé une *Lettre à M. de \*\*\**, docteur de Sorbonne, sur la pièce de poésie qui a remporté le prix de l'Académie française<sup>1</sup>. Le bon janséniste trouve dans cette épître d'un père à son fils, sur la naissance d'un petit-fils, plusieurs impiétés insignes, malsonnantes et contraires au catéchisme de Montpellier; il est très-scandalisé que l'Académie ait osé couronner un tel ouvrage : ainsi voilà M. de Chamfort hérésiarque à l'âge de vingt-quatre ans, ce qui ne laisse pas d'être

1. (Par l'abbé Guidi.) 1765, in-12.

agréable. Cette lettre a été supprimée, et c'est dommage, car cela est excellent à force d'être bête.

— On vient de mettre en vente une collection de planches d'histoire naturelle enluminées, ouvrage entrepris par M. Daubenton le jeune, sous la direction de M. de Buffon. Le premier cahier de vingt-quatre feuilles in-folio paraît et coûte quinze livres, ou en très-grand papier, un louis. On se propose de donner un pareil cahier tous les trois mois, et l'on se vante d'avoir surpassé les ouvrages de Hollande et de Nuremberg en ce genre.

— M. Renaudot a fait graver un *Arbre chronologique de l'histoire universelle, ou Tableau des principaux États souverains du monde*, et il a en même temps publié un volume in-12 de quatre cents pages pour servir à l'explication de son arbre. Cet ouvrage est destiné à l'institution de la jeunesse, et se perdra dans la foule des livres inutiles qu'on publie tous les ans dans ce dessein.

— M. de Beauvain fils, géographe, vient de publier une carte d'Allemagne pour servir à l'intelligence de l'histoire de la guerre entre les rois de France et d'Angleterre, entre le roi de Prusse et l'impératrice-reine, l'électeur de Saxe, l'Empire, la Suède et la Russie. Il a marqué dans cette carte tous les combats, batailles, sièges et camps, en un mot les événements les plus mémorables de la guerre; elle se trouve entourée de soixante-quatorze plans très-détaillés. On dit du bien de cet ouvrage, et l'on m'a assuré par exemple que M. de Gribenval a été étonné de l'exactitude du plan du siège de Schweidnitz. Cette carte se vend 18 livres en feuilles, et 36 livres toute montée sur des baguettes dorées. L'auteur a aussi publié une carte de l'électorat de Saxe, qui coûte quarante sols.

— Parmi les almanachs innombrables qui paraissent tous les ans, il faut remarquer cette année l'*Almanach des muses*, contenant un choix des meilleures pièces de poésie fugitives qui ont paru en 1764, et l'*Almanach du whisk*, contenant les règles de ce jeu qui est devenu, depuis la paix, la passion à la mode de Paris et de Versailles.

— *Catalogue des livres de feu M<sup>me</sup> la marquise de Pompadour*, gros volume in-8°. Ces livres doivent être vendus avec le reste de l'immense mobilier de cette femme si célèbre



pendant sa vie, si oubliée depuis sa mort. *O vanitas vanitatum, et omnia vanitas!*

— M. Luneau de Boisjermain propose au public une souscription pour les œuvres de Jean Racine, du même format que l'édition de Corneille donnée par M. de Voltaire, et enrichie également d'estampes et de remarques historiques et critiques. L'exemplaire coûtera aux souscripteurs trente livres, dont la moitié payable d'avance. Je crois bien que M. Gravelot fera d'aussi mauvais dessins pour Racine qu'il en a faits pour les œuvres de Corneille; mais les remarques sur Racine ne seront pas de M. de Voltaire, et cela fera bien, malgré l'uniformité du format, une petite différence.

— J'aime mieux le projet de souscription proposé par M. Monet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, qui compte publier un recueil de chansons de tous les genres et de tous les âges, en trois volumes in-8°, sous le titre d'*Anthologie française*. Les richesses de la nation en ce genre sont immenses, et il se perd tous les jours des chansons charmantes qui mériteraient bien mieux d'aller à la postérité que beaucoup de grands poèmes qui se conservent à la faveur de leur volume. M. Monet prétend avoir confié le choix des chansons à présenter au public à des hommes de goût et capables de bien choisir. La souscription est de 30 livres, mais on ne paye rien d'avance. La musique sera imprimée avec les caractères de M. Fournier le jeune, à l'imitation de ceux que M. Breitkopf, de Leipsick, a inventés il y a environ douze ans.

— M. Requier vient de traduire de l'italien de Benedetto Varchi l'*Histoire des révolutions de Florence* en trois volumes. Cet ouvrage n'a été longtemps connu qu'en manuscrit dans le cabinet des curieux en Italie; la maison de Farnèse avait toujours employé son crédit à l'empêcher de devenir public. Ce fut, je crois, au commencement de ce siècle qu'il parut pour la première fois imprimé à Cologne; on en avait retranché plusieurs morceaux les plus forts, qu'on eut soin d'imprimer à part, afin de les rendre plus remarquables. Grævius les mit ensuite dans sa collection, et M. Requier, qui a déjà fait plusieurs traductions italiennes, entreprend aujourd'hui celle de l'ouvrage de Varchi. Cet historien, décédé en 1556, a le défaut assez ordinaire aux écrivains florentins, d'être minutieux dans

ses récits, d'entrer dans les plus longs détails, et de ne vous faire grâce d'aucune circonstance; mais on y trouve quelques morceaux très-curieux; le dernier, quoique fort scandaleux, est de ce nombre.

— *Cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon et de la marine*, par M. Bezout, de l'Académie royale des sciences, examinateur des gardes du pavillon et de la marine, et censeur royal. Il ne paraît de cet ouvrage que le premier volume de deux cent quarante-quatre pages in-8°, qui contient les éléments d'arithmétique.

— M. Dorat vient aussi de faire imprimer son conte des *Trois frères, ou les Dévirgineurs*, et un autre intitulé *Combabus*, qui m'a paru si long et si mauvais lorsqu'il courait en manuscrit, que je n'ai jamais osé le faire copier<sup>1</sup>. Ces deux morceaux sont précédés par des réflexions sur le conte, qui ne sont pas bien profondes, et suivis de *Floricourt, histoire française* en prose, où il y a quelques jolis détails, mais le fond est pitoyable.

Il paraît un autre conte long et plat, intitulé *l'Escarpolette*, et une héroïde en forme de lettre, de *Zamon à Zélie*. Rien n'est plus triste et plus bête que *Zamon*, si ce n'est son auteur, qui prouve qu'on peut être tragique sans émuouvoir, et l'auteur de *l'Escarpolette* nous démontre qu'on peut être libertin sans amuser.

— Gardez-vous bien de lire les *Œuvres mêlées* de M. de La Fargue en deux volumes. On y trouve tous les genres réunis en vers et en prose. M. de La Fargue s'est exercé dans tous; il n'a cependant réussi que dans un seul, et c'est le genre ennuyeux.

— On peut jeter au feu les *Aventures d'un jeune homme pour servir de supplément à l'Histoire de l'amour*<sup>2</sup>. Deux parties; idem, *l'Amant auteur et malheureux*<sup>3</sup>, et une féerie intitulée *les Bonnets, ou Talémik et Zinéra, histoire moderne traduite de l'arabe*<sup>4</sup>. Ceci est un peu plus passable que les deux autres, mais il faut avoir bien du temps à perdre pour lire ces misères.

1. *Les Dévirgineurs et Combabus, contes en vers suivis de Floricourt, histoire française*, Amsterdam (Paris) 1765, in-8°; deux très-belles figures d'Eisen gravées par Longueil.

2. Inconnues aux bibliographes.

3. Amsterdam (Paris), 1764, in-12.

4. Londres, 1765, in-8°.

## AVRIL

1<sup>er</sup> avril 1765.*Remarques de M. Diderot sur la tragédie du Siège de Calais.*

Un des principaux défauts de cette pièce, c'est que les personnages, au lieu de dire ce qu'ils doivent dire, disent presque toujours ce que leurs discours et leurs actions devraient me faire penser et sentir, et ce sont deux choses bien différentes. Un brave homme ne dit point : « Messieurs, écoutez-moi, regardez - moi faire, prenez garde à moi, car je suis brave et je le suis beaucoup. » Mais il parle, il agit, et moi je dis : Voilà un brave homme. Voilà la différence de la bravoure et de la fanfaronnade, de l'homme qui en impose par sa grandeur et son élévation réelle aux autres hommes, ou de celui qui fait peur aux petits enfants. Exemple tiré d'un endroit de la pièce, et du seul endroit pathétique : c'est le moment où les six habitants se dévouent; Eustache de Saint-Pierre leur dit :

Arrêtez, mes amis; à ce concours jaloux  
On dirait qu'au triomphe on vous appelle tous.

Voici comment j'aurais fait cet endroit. Eustache de Saint-Pierre aurait vu Édouard. Édouard, qui avait projeté le massacre de tous les habitants, se serait contenté de six têtes. Eustache de Saint-Pierre, dont le retour aurait été attendu des citoyens, leur aurait dit : « Mes amis, consolons-nous. Nous ne sommes pas aussi malheureux que nous l'avons craint. L'inflexible Édouard n'a pas oublié les longues fatigues du siège, le sang qu'il a coûté à ses plus braves soldats, ni la mort de son fils expirant au pied de nos murailles. Ce sang crie vengeance au fond de son cœur : il fait grâce cependant aux habitants de cette ville et il borne sa vengeance à six victimes. Qui est-ce qui veut se dévouer au salut de ses concitoyens et à la colère d'Édouard? Qui est-ce qui veut mourir? » Il se serait élevé, du milieu des citoyens

rassemblés autour d'Eustache de Saint-Pierre, une foule de voix qui auraient crié :

C'est moi, c'est moi, c'est nous tous.

Et Eustache aurait dit : « Je vous reconnais, mes amis. Voilà, les voilà, ceux qui ont cherché la mort sur la brèche à côté de moi. Ah ! si Calais avait pu être sauvé, il l'aurait été par ces hommes-là ; le ciel ne l'a point voulu. » Et tandis qu'il aurait parlé sur ce ton, et même avant, aux cris de ces citoyens qui auraient répondu à sa proposition : « Qui est-ce qui veut mourir pour les siens ? » c'est moi, spectateur, qui aurais dit :

A ce concours jaloux,  
On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

Ces vers étaient ceux que je devais penser dans le parterre ; mais c'en étaient d'autres qu'il fallait dire sur la scène ; ce discours est le mien, et celui que le discours d'Eustache de Saint-Pierre aurait dû me faire tenir, c'est moi qui aurais dû m'écrier :

On dirait qu'au triomphe on les appelle tous.

On passe une fois cette espèce de fausseté à un poète ; mais on ne saurait la lui passer d'un bout de son poème à l'autre.

Cette critique de M. Diderot est très-juste, et vous remarquerez, en lisant *le Siège de Calais*, que M. de Belloy est tombé dans ce défaut plus d'une fois. Mais je ne suis pas de l'avis du philosophe sur les motifs qu'il prête à Édouard pour exercer cet acte de rigueur. On ne peut faire périr son fils au siège de Calais ; le prince Noir est un trop grand personnage dans l'histoire pour que le poète le tue à son gré, et il lui restait encore la bataille de Poitiers à gagner et le roi Jean à prendre prisonnier. Rien n'était plus aisé que de donner au roi d'Angleterre un motif puissant de sa sévérité, en lui conservant le caractère de générosité que l'histoire lui a donné. Les habi-

tants de Calais étaient dans le cas de se rendre à discrétion; or, suivant la jurisprudence de ces temps barbares, Édouard avait le droit de les passer tous au fil de l'épée. Ce droit subsiste encore, car se rendre à discrétion veut dire : remettre sa vie et son bien à la merci du vainqueur; et ce ne sont pas les principes, c'est la douceur des mœurs dont nous avons vu la révolution progressive depuis trois siècles qui empêche aujourd'hui le vainqueur d'exercer des cruautés inutiles. Édouard faisait donc un acte de clémence en assurant la vie aux habitants de Calais; mais la politique pouvait rendre le supplice des six dévoués nécessaire au soutien de sa cause. « Il faut que je les immole, dirait Édouard, non à ma vengeance, mais à mes intérêts. Je n'ai que trop essayé les voies de douceur et de générosité; il faut que j'effraye par l'acte d'une juste rigueur ceux qui seraient tentés de m'opposer une semblable résistance. » Édouard se serait porté à regret à cette terrible extrémité; mais enfin elle lui aurait paru indispensable. Puisqu'il se regardait comme roi de France, la conduite des bourgeois de Calais devait lui paraître répréhensible. Je dis des bourgeois, parce qu'on jugeait les chevaliers sur d'autres principes. Pour me faire trembler sur le sort de ces six généreux citoyens, il fallait donner du sens et de la fermeté à Édouard, et non en faire un imbécile qui se fâche et se défâche à volonté.

Le succès de la tragédie du *Siège de Calais* est un de ces phénomènes imprévus et singuliers qu'il serait, je crois, impossible de voir ailleurs qu'à Paris. Cette pièce a fait réellement un événement dans l'État, et depuis *Ramponneau* et la comédie des *Philosophes*, je n'ai rien vu dont le public se soit occupé avec autant de chaleur et d'enthousiasme. Ceux qui ont osé, je ne dis pas la critiquer, mais en parler froidement et sans admiration, ont été regardés comme mauvais citoyens, ou, ce qui pis est, comme philosophes : car les philosophes ont passé pour n'être pas convaincus de la sublimité de la pièce. Elle a eu dix-neuf représentations, si nombreuses que, deux heures avant le commencement de la pièce, il n'y avait pas moyen de trouver une seule place : tout était loué et retenu d'avance. L'auteur a été obligé de paraître cinq ou six fois, et, à la clôture du théâtre, ce furent les dames des premières loges qui l'appelèrent. Outre ces dix-neuf représentations, on a jugé à propos

de la jouer *gratis* pour le peuple, et elle a été représentée trois fois à Versailles devant le roi et la famille royale. Sa Majesté en a agréé la dédicace. Elle a accordé à l'auteur une gratification de mille écus, outre une médaille d'or, représentant d'un côté le buste du roi, et de l'autre le Génie de la poésie dramatique, tenant un rouleau, avec les mots : *Corneille, Racine, Molière, et qui nascentur ab illis*. On a recommandé en même temps à M. de Belloy de ne traiter désormais que des sujets nationaux. C'est un conseil qu'il ne sera pas seul à suivre, et Dieu sait combien nous allons voir tomber de pièces nationales ! Le duc de Brissac, qui a conservé, au milieu de la confusion des rangs et des langues, le ton et les mœurs de l'ancienne chevalerie, a dit à M. de Belloy : « Monsieur, vous m'avez fait sentir le plaisir d'être Français ; s'il vous manque un acteur, vous pouvez compter sur moi. » Enfin, la pièce a été redemandée avec instance ; on la reprendra, immédiatement après Pâques, à l'ouverture des théâtres, et l'on assure que toutes les loges sont louées pour dix représentations. Les dix-neuf qu'elle a eues ont valu soixante mille livres à la Comédie. Au milieu de cet enthousiasme, cette tragédie a enfin paru au grand jour de l'impression, quelques jours avant la clôture, et n'a pas soutenu cette redoutable épreuve avec autant de succès que celle du théâtre. On reprochait à un étranger, au service de la France, de n'être pas bon Français, parce qu'il n'avait pas trouvé la pièce admirable à la première représentation. « Bon Français ! reprit cet étranger ; je voudrais que les vers de M. de Belloy le fussent autant que moi<sup>1</sup>. » Cette réponse fit fortune et courut tout Paris, au milieu du plus grand engouement. L'impression de la pièce a mieux fait sentir la nécessité de ce vœu patriotique. On n'a jamais rien vu d'aussi étrangement mal écrit, d'aussi dépourvu de style et d'harmonie que cette tragédie. Elle est assurément déchirante : si elle ne déchire pas le cœur, elle déchire certainement les oreilles. Les vers de M. de Belloy ressemblent à un ramage d'oiseaux de nuit : c'est l'opposé du chant et de la mélodie. On y trouve une association de termes et des accouplements de mots qui ne se sont jamais

1. Ce n'est pas à un étranger, mais au duc d'Ayen, que ce reproche était adressé, par Louis XV lui-même. (T.)

trouvés ensemble. La faiblesse du style empêche l'auteur de se servir de l'expression propre dans les choses les plus simples. Au lieu de se rendre à la tête de son camp, Édouard veut se rendre *aux bornes de son camp*. Ce monarque veut employer sur le maire de Calais *son heureuse industrie*. Vous croiriez qu'il veut le filouter; mais l'industrie d'Édouard doit se borner à attirer Saint-Pierre dans son parti. Ce bon maire peint ainsi la misère des assiégés :

Le plus vil aliment, rebut de la misère,  
 Mais aux derniers abois ressource horrible et chère,  
 De la fidélité respectable soutien,  
 Manque à l'or prodigué du riche citoyen.

Cela doit vouloir dire qu'il ne restait plus dans Calais de chien à manger, et qu'on n'en trouvait plus même pour de l'argent. Si Eustache est bon Français dans son cœur, il faut convenir que ses discours ne le sont guère; il parle ce jargon louche et barbare d'un bout de la pièce à l'autre.

Je me suis bien trompé dans mes conjectures. Je m'étais flatté que si jamais on traitait des sujets français sur nos théâtres, on verrait disparaître ce langage faux et emphatique qui dépare la scène française, et qui en a banni la nature. Supposons, me disais-je, qu'un poète veuille faire la tragédie de Henri IV, qu'il donne à son héros des pressentiments du malheur dont il est menacé, cela sera à la fois historique et théâtral; car ce grand prince disait souvent : « Ils me tueront si je ne sors d'ici. » Supposons que Henri, l'esprit obsédé de ces idées, et ne pouvant dormir, se lève avant le jour et aille frapper à la porte de l'appartement de Sully; que celui-ci accoure à la hâte, et qu'étonné de voir le roi de si grand matin il lui dise en prenant une attitude tragique :

Seigneur, quel important besoin  
 Vous a fait devancer l'aurore de si loin?

Incontinent, disais-je, tout le parterre se mettra à rire. Je ne sais pourquoi ce discours emphatique, adressé à Agamemnon, cesse d'être ridicule; mais je sais que M. de Belloy, ou plutôt

le public, en applaudissant avec transport des vers pleins d'enflure et de dureté dans la bouche d'un bourgeois de Calais, a fait évanouir toutes mes espérances. Il faudrait une révolution pour nous rapprocher de la nature, et cette révolution n'est pas aisée à prévoir, au moment où les talents médiocres reçoivent les honneurs qui n'appartiennent qu'au génie. Puisqu'il faut si peu de chose pour tourner la tête des Français, les Français n'auront incessamment que de pauvres poètes. Il est vrai que, cette première impulsion du public passée, la tragédie du *Siège de Calais* sera mise à sa place, et que la seconde pièce nationale de M. de Belloy, si elle ne vaut pas mieux que celle-ci, court risque de tomber. O Athéniens, vous êtes des enfants!

M. de Belloy s'étend beaucoup dans sa préface et dans ses notes sur le fait historique qui fait le sujet de sa pièce. Il est vrai que le philosophe David Hume nie ce fait, que M. de Voltaire n'y ajoute pas une foi bien grande, et que M. le président Hénault l'a absolument oublié dans son *Abrégé chronologique*. Cela prouve seulement que ce fait, très-intéressant pour Calais, ne l'était point assez ni pour la France ni pour l'Angleterre pour être consacré d'une manière à ne laisser aucun doute. Froissart seul, auteur presque contemporain, en a fait mention dans sa *Chronique*, et le silence des autres a fait douter aux esprits sages de la vérité du fait; mais le témoignage de Froissart est plus que suffisant pour la vérité théâtrale; je voudrais seulement que M. de Belloy en eût mieux profité. Alors nous aurions vu un Saint-Pierre, simple bourgeois de Calais, et les mœurs d'un bourgeois héros en contraste avec les mœurs de la chevalerie. Eustache n'aurait pas parlé d'exploits militaires qui ne le regardaient pas; les six dévoués n'auraient pas parlé le langage des chevaliers de la pièce. Avec les mœurs et le langage de leur médiocrité, ils auraient montré un héroïsme d'autant plus touchant qu'il aurait paru plus rare dans leur condition; mais, pour crayonner un tel tableau, il faut du génie, et, malgré le succès de M. de Belloy, la tragédie du *Siège de Calais* est encore à faire. On a annoncé M. de Belloy comme un homme fort modeste; le ton de sa préface n'a pas soutenu cette réputation. Il y prend le ton de maître. Il y promet une poétique, fruit de douze années d'études, et qui doit, dit-il, raffermir les principes fondamentaux qu'on ébranle à force de discussions. Il



y compare modestement sa pièce à la tragédie de *Phèdre*, du grand Racine. « Ce chef-d'œuvre du génie, dit-il, fut sifflé par le duc de Nevers et M<sup>me</sup> Deshoulières ; pour moi, trop faible disciple de Racine, je me tiendrai fort honoré si je parviens à mériter des censeurs aussi illustres que les siens. » Tout le monde a appliqué ce dernier trait à M. le duc d'Ayen, M. le comte d'Ayen, son fils, et M<sup>me</sup> la comtesse de Tessé, sa fille, qui n'ont pas paru enthousiasmés de la pièce. Il est en vérité bien pardonnable à M. de Belloy d'avoir la tête un peu tournée ; une meilleure que la sienne n'y aurait pas tenu. Il dit aussi quelque part que, dès le commencement, il défendit à son imagination de travailler au plan de sa pièce ; il peut se vanter d'avoir l'imagination du monde la plus docile. Parmi les honneurs rendus à M. de Belloy, il faut compter la délibération de la ville de Calais. On avait aussi projeté d'envoyer l'École militaire en corps à une représentation de cette tragédie ; mais on prétend que le gouverneur s'y est opposé, disant que les élèves de cette fondation royale n'avaient pas besoin de puiser dans une pièce de théâtre les sentiments qu'ils doivent au roi et à la patrie <sup>1</sup>. Enfin, tout ce qui s'est passé depuis deux mois au sujet de cette tragédie est très-curieux pour ceux qui aiment à étudier les mœurs publiques et à jeter un coup d'œil philosophique sur le caractère de la nation. Un barbouilleur obscur et anonyme a profité de la circonstance pour publier, sous le titre d'*Histoire d'Eustache de Saint-Pierre* <sup>2</sup>, un roman plat et insipide des amours du fils de Saint-Pierre avec une prétendue M<sup>lle</sup> de Guines.

M. de Belloy ignore son origine et ses parents. Un avocat eut soin de sa première jeunesse, et le destina au barreau. Cet avocat eut alors l'ordre d'employer mille écus par an à son éducation ; mais M. de Belloy, au lieu de suivre le barreau, se

1. *Le Siège de Calais* fut joué dans toutes les garnisons de France, représenté et imprimé à Saint-Dominique, avec cette inscription : *Première pièce de théâtre imprimée dans l'Amérique française*. Il fut compté à l'auteur pour deux succès, et lui valut, avec *Zelmire*, la médaille promise par le roi aux auteurs qui réussiraient trois fois au théâtre, médaille qui ne fut donnée qu'en cette seule occasion. La ville de Calais envoya au poète des lettres de citoyen avec une boîte portant cette inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.* (BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.)

2. *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre au siège de Calais*, Paris, Vente, 1765, in-12. C'est le dernier ouvrage de M<sup>me</sup> de Gomez. (T.)

fit comédien. Alors il reçut une lettre de cachet qui lui ordonnait de sortir du royaume sans lui donner aucun motif de cet exil. Il s'en alla donc en Russie, où il joua la comédie sous le nom de *Desormes* ou *Desormoy* <sup>1</sup>. Il en revint au bout de quelques années. Il trouva son avocat mort. Plus de pension, plus de lettre de cachet. Il n'a jamais pu découvrir par qui cette lettre de cachet avait été obtenue, ni pour quelle raison elle avait été donnée. Depuis son retour, il s'est mis à travailler pour le théâtre, et c'est en 1765 qu'il a eu le bonheur de faire époque dans les fastes du Théâtre-Français.

— Sur le théâtre de la Comédie-Italienne, après *le Serrurier* est venu *le Tonnelier* <sup>2</sup>, et l'on nous promet incessamment *le Porteur d'eau* <sup>3</sup>. *Le Tonnelier*, qui était déjà tombé anciennement sur le théâtre de la Foire, méritait bien d'avoir cet honneur de nouveau ; il a cependant soutenu quatre à cinq représentations, et heureusement la clôture des théâtres est venue à son secours. M. Audinot, acteur de la Comédie-Italienne, est l'auteur des paroles et de la musique <sup>4</sup>. C'est une rapsodie détestable de quolibets et de doubles croches.

— Les six commissaires de la Faculté de médecine, moitié fripons et moitié imbéciles, qui se sont déclarés contre l'inoculation, ont publié leur rapport, dont le résultat est qu'on ne doit pas même tolérer l'inoculation en France <sup>5</sup>. Ces six commissaires sont L'Épine, Astruc, Bouvart, Baron, Verdelhan et Macquart.

Leurs noms méritent d'être conservés, parce qu'il serait difficile de trouver des imposteurs plus impudents ; ils ont répété cent mauvais contes cent fois réfutés, et altéré tous les faits avec une effronterie incroyable. Il y en a plu-

1. Grimm avait dit, tome IV, p. 91, que c'était sous le nom de *Dormond*. (T.)

2. Représenté le 16 mars 1765. Cette pièce est tirée du conte du *Cuvier* de La Fontaine. (T.)

3. C'est un faux bruit, ou plus probablement une plaisanterie de Grimm ; la Comédie-Italienne n'a pas représenté de pièce de ce titre. (T.)

4. Audinot était auteur du *Tonnelier* tel qu'on le représentait à la Foire ; mais cette pièce n'ayant eu que peu ou point de succès fut retouchée par M. Quétant, qui la mit dans l'état où on la représente aujourd'hui. (B.)

5. *Rapport de six des douze commissaires nommés par la Faculté de médecine à Paris, pour examiner, discuter les avantages et les inconvénients de l'inoculation de la petite vérole, etc., etc.*, in-4° de cent vingt-cinq pages.

sieurs, de ma connaissance, artificieusement rapportés et défigurés par un tas de mensonges; plusieurs personnes de distinction, qu'ils ont citées avec une audace inouïe, comme témoins de leurs assertions, ont réclamé dans les papiers publics contre cette calomnie. Cette méthode est sûre pour ceux qui, comme Astruc et Bouvart, n'ont plus rien à perdre du côté de la réputation; car les réclamations disparaissent avec les feuilles périodiques, et le gros recueil de mensonges reste à la satisfaction des sots, qui espèrent se donner un air de supériorité et de finesse en disant, d'un ton capable, que tout cela rend l'inoculation fort problématique. On peut se flatter que la Faculté donnera incessamment un décret contre cette pratique, et que l'auguste sénat de nosseigneurs de Parlement, sur les conclusions de maître Omer Joly de Fleury, la proscriera absolument. C'est alors que tout le monde se fera inoculer en France.

L'apôtre de l'inoculation, M. de La Condamine, n'a pas cru devoir se taire sur le mémoire des six fripons. Il a retracé en vers l'histoire de la querelle sur le pain mollet, qui partagea tous les esprits, il y a cent ans. Le pain mollet ne fit fortune dans Paris qu'après avoir été défendu par arrêt du Parlement. Fontenelle avait bien raison de dire que les sottises des pères sont perdues pour les enfants. M. de La Condamine a pris le bon parti, c'est de nous divertir aux dépens de notre propre imbécillité : la plaisanterie est toujours sûre de son effet en France, et la pièce de M. de La Condamine a fait grande fortune.

*Mémoire pour servir à l'histoire des révolutions  
du pain mollet <sup>1</sup>.*

On connaissait le pain mollet  
Un siècle avant l'abbé Nollet ;  
On l'appelait pain à la reine.  
Médicis, notre souveraine,  
L'ayant trouvé fort de son goût  
En faisait son premier ragoût,

1. Imprimé sous le titre de : *le Pain Mollet, poëme*, 1768, in-12. (T.)

Ainsi fit la cour et la ville ;  
 Chacun pensait faire un bon chyle,  
 Et le tout se passa sans bruit  
 Jusqu'en six cent soixante-huit,  
 Que les boulangers de Gonesse,  
 Ennemis nés du pain mollet,  
 En vertu de leur droit d'ainesse,  
 Voyant que ce goût prévalait,  
 Par une mauvaise finesse  
 Le dénoncent au Parlement  
 Comme un dangereux aliment.  
 Lors les pères de la patrie,  
 Réfléchissant sur leur santé,  
 Somment la docte Faculté  
 De déclarer sans flatterie  
 Ce qu'on doit penser de la mie  
 Que mâchent depuis soixante ans  
 Ceux même qui n'ont point de dents :  
 Ne peut-elle pas s'être aigrie,  
 Et par de secrets accidents  
 Avoir troublé l'économie  
 De leurs bénins tempéraments?  
 Vous connaissez les poisons lents  
 Qui minent sourdement la vie :  
 Chacun pour ou contre parie.  
 La Faculté de tous les temps  
 Eut des Astrucs et des tyrans ;  
 Guy Patin en était despote.  
 Je tiens de bon lieu l'anecdote ;  
 Il soutint que la mort volait  
 Sur les ailes du pain mollet.  
 Mais Perrault, son antagoniste,  
 Dit tout haut : « Je suis painmölliste,  
 Messieurs, et je vous soutiendrai  
 Que vous l'avez bien digéré. »  
 Patin reprend : « Mais la levure,  
 Et celle de Flandre surtout,  
 Ce ferment d'une bière impure,  
 Est un germe de pourriture  
 Contraire à l'humaine nature.  
 Quel démon a soufflé le goût  
 De cette invention moderne ?  
 — Moderne ! interrompit Perrault,  
 Votre mémoire est en défaut ;  
 Apprenez qu'au canton de Berne  
 On en fit du temps d'Holopherne.  
 Mais ne recherchons pas si haut

De la levure l'origine ;  
 Je vous la montrerai dans Pline ;  
 Je vois bien que maître Patin  
 Sait mieux le grec que le latin. »  
 Patin fait un saut en arrière,  
 Et pour la levure de bière  
 Chacun des deux docteurs est prêt  
 De prendre l'autre à la crinière.  
 La cour à leur ardeur guerrière  
 Met le holà par son arrêt :  
 « Défendons d'acheter ni vendre  
 Levain ni levure de Flandre ;  
 Condamnons les contrevenants  
 En l'amende de cinq cents francs. »  
 Depuis ce temps, en conséquence,  
 C'est-à-dire depuis cent ans,  
 Dans la capitale de France  
 Il entre levains défendus  
 Chacun an pour vingt mille écus,  
 Et de janvier jusqu'en décembre,  
 Licenciés et bacheliers,  
 Et présidents et conseillers  
 Des enquêtes de la grand'chambre,  
 En prenant du café au lait,  
 Rendent hommage au pain mollet<sup>1</sup>.

Ce qu'il y a de vraiment plaisant, c'est que tout cela s'est à peu près passé ainsi, et qu'on disputait il y a cent ans avec autant de chaleur contre le pain mollet qu'on en montre aujourd'hui contre l'inoculation. Au reste, M. de La Condamine est un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. Son style, toujours facile, noble, naïf et intéressant, lui assure une place parmi les meilleurs écrivains de notre temps. Il a voyagé et étudié toute sa vie en philosophe. Un caractère gai, curieux outre mesure, vrai en tout, infatigable dans la recherche de la vérité, sans acception de personne ni de cause, le rend précieux à ceux qui aiment à voir des originaux. Sa curiosité insatiable sur tous les objets, jointe à une grande surdité, le rend souvent fatigant

1. On trouve dans le *Traité de la police* du commissaire de La Mare, livre IV, tous les détails de cette fameuse dispute contre le pain mollet. Grosley (voir ses *OEuvres posthumes*, 1813, in-8°, tome III, p. 173) prétend que quelques-unes des pièces rapportées par le commissaire ont été composées par Molière. (B.) — Cette assertion de Grosley n'a pas la moindre apparence de fondement. (T.)

aux autres ; quant à moi, il m'en a toujours paru plus piquant. Cette curiosité le porta, il y a quelques années, à assister au supplice du malheureux Damiens. Il perça jusqu'au bourreau, et là, tablettes et crayon à la main, à chaque tenaillement ou coup de barre, il demandait à grands cris : « Qu'est-ce qu'il dit ? » Les satellites de maître Charlot voulurent l'écartier comme un importun ; mais le bourreau leur dit : « Laissez, monsieur est un amateur. » Rien ne prouve mieux le pouvoir des passions, puisque la simple curiosité a pu porter un homme, d'ailleurs plein de sensibilité et d'humanité, à se raidir contre le spectacle le plus horrible dont on puisse se former l'idée <sup>1</sup>. Pendant son séjour à Londres, M. de La Condamine se promenait dans les rues muni d'un parapluie, d'un cornet à mettre dans l'oreille, d'un télescope, d'un compas et d'un plan de Londres toujours déployé. Ses questions étaient d'autant plus multipliées qu'il n'entendait pas la langue du pays. Il lui arriva une aventure fort plaisante qui lui fit faire un appel à toutes les nations, et l'on prétend que, dans les théâtres de Londres qui servent à l'amusement de la populace, on le représenta dans l'accoutrement et avec tout l'attirail qu'il traînait après lui dans les rues de Londres.

— On s'est enfin déterminé à brûler, par arrêt de la cour du Parlement, le *Dictionnaire philosophique portatif*, et le même fagot, ainsi que le même arrêt, a servi à la brûlure des *Lettres de la montagne*. Les auteurs respectifs de ces deux ouvrages ne seront pas contents de cette association imprévue, qui les fait jouir des honneurs du même bûcher. Le feuillant ou capucin qui a l'honneur de fournir à M. Omer Joly de Fleury ses réquisitoires s'est surpassé dans celui que ce grand magistrat a prononcé à cette occasion contre les progrès condamnables de la raison.

— M<sup>me</sup> Belot vient de publier la traduction de l'*Histoire d'Angleterre*, par M. David Hume, contenant celle des Planta-

1. Un jour, passant dans l'appartement de M<sup>me</sup> de Choiseul, il ne put résister à la tentation de s'approcher derrière elle pour lire ce qu'elle écrivait. M<sup>me</sup> de Choiseul, qui s'en aperçut, continua d'écrire, en ajoutant : « Je vous en dirais bien davantage si M. de La Condamine n'était pas derrière moi, lisant ce que je vous écris. — Ah ! madame, s'écria La Condamine, rien n'est plus injuste, je vous assure que je ne lis pas. » (T.)

genets, deux volumes in-4°. On sait que le philosophe David Hume a d'abord composé l'Histoire de la maison de Stuart, ensuite celle des Tudors; enfin, en remontant toujours, celle des Plantagenets, ce qui forme un corps complet de l'*Histoire d'Angleterre*.

M<sup>me</sup> Belot avait déjà donné la traduction de l'histoire des Tudors <sup>1</sup>; elle vient de la compléter de celle des Plantagenets, et comme feu l'abbé Prévost nous a régalarés d'une traduction des Stuarts, nous pouvons nous flatter d'avoir une traduction entière et bien mauvaise de tout l'ouvrage de M. Hume. Je dis bien mauvaise, parce que l'abbé Prévost a traduit à la toise et avec la dernière négligence, et que M<sup>me</sup> Belot n'est pas en état de faire même aussi bien que lui. Cette pauvre femme n'a ni le talent, ni le style, ni les connaissances qu'il faut pour une telle entreprise. Son style plat et bourgeois rend cette lecture pénible et dégoûtante. M. Hume dit quelque part : « Ce gouvernement ne ressemblait pas mal à l'aristocratie polonaise; » et M<sup>me</sup> Belot traduit : « Ce gouvernement ressemblait assez à une aristocratie polié. » C'est qu'il n'y a dans le mot anglais qu'une seule lettre qui fait la différence entre *polonais* et *poli* <sup>2</sup>. Ma foi, quand on n'en sait pas plus long, il faut traduire des romans, si l'on a besoin de traduire; mais il faut respecter des ouvrages aussi importants qu'un corps d'histoire écrite par un philosophe. On a dit que M. Hume avait revu lui-même les épreuves de cette traduction; et son séjour à Paris pouvait rendre la chose vraisemblable; mais cela n'est pas vrai. Au reste, les Anglais reprochent à M. Hume d'être un peu jacobite, et d'avoir écrit son histoire avec cet esprit et dans ces principes. On vient de l'attaquer vivement là-dessus, dans une brochure imprimée à Londres.

— M. l'abbé de Mably vient de publier des *Observations sur l'histoire de France*, deux volumes in-12 de plus de quatre cents pages chacun. Vous trouverez dans cet ouvrage peu de vues neuves, peu d'idées profondes, mais des choses bien développées et des morceaux bien raisonnés. M. l'abbé de Mably est un écrivain un peu ennuyeux; il est bon et exact raison-

1. Voir tome V, p. 245.

2. *Polisch*, Polonais; *polished*, poli.

neur ; mais lorsque les raisonneurs ne sont pas lumineux, ils m'ennuient presque toujours. M. l'abbé de Mably a d'ailleurs de bons principes, et ne manque pas de hardiesse. On prévoit que ses principes de droit public français paraîtront très-hardis et très-déplacés au Parlement, dont les prétentions actuelles se trouvent contrariées par les faits historiques.

— On a imprimé à Genève une brochure d'environ cent pages *Sur la destruction des Jésuites en France, par un auteur désintéressé* <sup>1</sup>. En effet, on ne soupçonnera pas cet auteur de partialité ; car, si les jésuites sont traités suivant leur mérite, les jansénistes ne sont pas épargnés ; et, en rendant hommage à la vérité, l'auteur peut se flatter à coup sûr d'être odieux aux deux partis. Il prétend que c'est l'esprit philosophique qui a détruit les jésuites en France ; je ne puis accorder tant d'honneur à la philosophie. C'est l'esprit de parti, c'est le jansénisme qui, trouvant jour à user de représailles avec succès, a exterminé ses ennemis et ses persécuteurs. Il est bien vrai que les progrès de l'esprit philosophique ont laissé les spectateurs de cette lutte mémorable dans la plus belle indifférence, au lieu qu'ils auraient été assez imbéciles, il y a cinquante ans, pour prendre fait et cause pour l'un des partis, et pour faire de cette triste querelle le sujet d'une guerre civile. Au reste, cette brochure est écrite sèchement et lâchement, et ce n'est pas là un morceau à mettre à côté des *Lettres provinciales*, ou de ce chapitre de M. de Voltaire sur le jansénisme, qui est un chef-d'œuvre de style et de plaisanterie <sup>2</sup>. Beaucoup de contes et de traits sont amenés sans art et sans goût dans la brochure dont je parle ; et, quoique écrite avec gaieté et avec un esprit philosophique, elle n'est ni fort amusante, ni bien intéressante à lire. On ne la connaît pas encore à Paris ; mais elle fera grand bruit. Elle est généralement attribuée à M. d'Alembert, et moi, dont le métier est de se connaître en manière et en faire, je dis aussi qu'elle est de ce philosophe. C'est ce qu'il a écrit de plus hardi.

— La *Gazette de France* s'occupe, depuis quelques mois, à consacrer dans ses fastes des exploits d'une nouvelle espèce.

1. 1765, in-12. Cet écrit se trouve tome II, p. 11 et suiv. des *OEuvres complètes de d'Alembert*, Paris, Belin, 1821, in-8°. (T.)

2. Chap. xxxvii du *Siècle de Louis XIV : Du Jansénisme*.



A chaque ordinaire, on trouve un récit pathétique des ravages de la bête féroce dans le Gévaudan, et des actions héroïques et mémorables que les entreprises de cet animal furieux occasionnent. Aujourd'hui, c'est une mère qui défend avec un courage incroyable trois de ses enfants ; d'autrefois, c'est une troupe de cinq enfants qui met la bête féroce en fuite. Le plus âgé d'entre eux, l'illustre Portefaix, n'ayant pas tout à fait onze ans, fait des prodiges de valeur, et fournit à la *Gazette de France* le sujet d'un article plein d'héroïsme. Comme les auteurs de la *Gazette* ne sont que des historiens, on pourrait leur demander sur la foi de qui ils rapportent tant de merveilles : car, remarquez que tous les exploits du jeune Portefaix cessent d'avoir lieu, s'il s'y trouve un témoin digne de foi. Ce témoin apparemment l'aurait dispensé, par ses secours, de donner tant de preuves d'une intrépidité au-dessus de son âge. C'est donc sur le témoignage de cinq enfants qu'on raconte ces hauts faits ! Ajoutez à ces cinq enfants les enfants qui rédigent la *Gazette de France* et les enfants qui ajoutent foi à ces pauvretés, et vous aurez bien des enfants. Quoi qu'il en soit, un poète inconnu vient de publier un poëme épique en deux chants, intitulé *Portefaix*<sup>1</sup>. Ce qu'il y a de plus recommandable dans ce chef-d'œuvre, c'est son étendue : elle se réduit à une feuille de cinq pages et demie. M. de Buffon, qui n'a pas tout à fait autant de goût pour le merveilleux que les auteurs de la *Gazette de France*, prétend que l'histoire de la bête féroce du Gévaudan est celle de plusieurs gros loups qui disparaîtront au retour de la belle saison : c'est ainsi que l'antiquité fabuleuse attribue à un seul Hercule les travaux de plusieurs héros. Le peuple, victime de ces ravages, prétend au contraire que la bête féroce n'est autre chose qu'un sorcier déguisé qu'il est inutile de chasser. Un paysan, honnête homme et digne de foi, a même déposé juridiquement que cet animal, en faisant un saut prodigieux à côté de lui, lui a dit en passant, à l'oreille : « Convenez que, pour un vieillard de quatre-vingt-dix ans, ce n'est pas mal sauter. »

1. *Portefaix*, poëme héroïque, Amsterdam et Paris, 1765, in-8°.

15 avril 1765.

La Providence, dont les desseins sont impénétrables, a choisi, de toute éternité, la tragédie du *Siège de Calais* pour marquer l'époque des plus grands événements : celui qui s'est passé aujourd'hui à la Comédie-Française sera compté par la postérité au nombre de ces révolutions étonnantes qu'aucun effort de sagacité humaine n'aurait pu ni prévoir ni prévenir. Nous étions tranquilles dans nos foyers, et pleins d'assurance que *le Siège de Calais* serait repris avec autant de succès que de courage dans le jeu de paume, connu sous le nom de l'hôtel des Comédiens ordinaires du roi. Les affiches avaient annoncé l'ouverture des différents théâtres de cette capitale; après une interruption de trois semaines accordée à l'intrépide Aliénor, au généreux Eustache, au victorieux Édouard, et à l'infatigable parterre, pour faire leurs pâques et reprendre haleine, on s'attendait à les voir poursuivre les travaux de ce *Siège* avec une nouvelle ardeur, soutenue par l'inépuisable patience de la nation à s'entendre louer; mais, ô fatale sécurité! un orage imprévu éclate presque aussitôt qu'il se forme; une catastrophe subite porte la combustion dans le parterre, dans les loges, dans la salle entière; et, après avoir fait lever brusquement *le Siège de Calais*, ce feu se répand en dehors de proche en proche avec la même rapidité, se glisse dans tous les cercles, gagne tous les soupers, et communique à tous les esprits une chaleur qui produit un incendie universel : tel, au dire des poètes auvergnats et limousins, le nocher, trompé par un calme profond, se trouve assailli par la tempête sans même en avoir soupçonné les approches. Mais, pour rendre raison de ce qui est arrivé ce soir à la Comédie-Française, il faut développer ici les ressorts de ce grand et étrange événement.

Le sieur Dubois, honoré depuis vingt-neuf ans de la confiance de tous les héros tragiques, confident né des Agamemnon, des Hippolyte, des Mahomet, chargé de l'emploi honorable de faire au parterre tous ces beaux récits qui rendent nos tragédies si vraisemblables, s'exerçant aussi avec succès dans les rôles de simple valet, lorsqu'il daignait quitter le cothurne de

Melpomène pour le brodequin de Thalie ; le sieur Dubois, dis-je, jouait dans *le Siège de Calais* le personnage de ce généreux Mauny, si attendri sur le sort des six dévoués, si délicat d'ailleurs sur le point d'honneur. L'histoire dit que la conduite privée de cet illustre acteur ne s'accordait pas parfaitement avec les principes sévères du général anglais ; ce n'est pas la première fois que l'homme public et l'homme privé ne se ressemblent point ; les grands acteurs en sont souvent logés là : le noble Dubois, si pathétique dans ses récits, souvent si compatissant, si patriotique sur le théâtre, passait, quand il en était descendu, pour escroc et tant soit peu fripon. Affligé d'une maladie qui ne respecte ni le héros, ni le confident, et qu'on peut gagner dans les fatigues de la guerre comme dans l'oisiveté de la paix, l'illustre Dubois s'était adressé, pour se faire guérir, à un petit chirurgien du coin, reçu à Saint-Côme. Les soins du petit chirurgien avaient répondu aux vœux du public ; mais le sieur Dubois ne répondit pas aux vœux du petit chirurgien : sa mémoire, surchargée de rôles de théâtre, ne lui permit point de songer à ses affaires particulières ; il oublia d'abord de payer son chirurgien, malgré de fréquents monitoires, et il finit enfin par oublier qu'il ne l'avait pas payé. Le chirurgien, avec une mémoire plus heureuse, ne réussissant pas à persuader l'homme qu'il avait eu le bonheur de guérir, le fit citer en justice. O Jean-Jacques Rousseau, toi qui, dans un de tes écrits, as si bien développé les dangers du métier de comédien ; toi qui es chrétien à peu près comme Jésus-Christ était juif ; toi quiournes, comme lui, autour des honneurs du martyr, dont le ciel veuille te préserver mieux que lui, que ton triomphe est grand dans la personne du noble Dubois, et que son exemple nous prouve bien la vérité de tes principes ! Cet acteur joue, entre autres, le rôle de M. Frélon ou Wasp dans la comédie de *l'Écossaise* ; M. Frélon est, comme vous savez, un homme qui, pour ne rien risquer, aime mieux jurer que parier, quand il n'est pas sûr de son fait : le sieur Dubois, trop plein de son rôle, crut pouvoir le jouer en justice ; et ne pouvant parier d'avoir payé le petit chirurgien, il s'offrit de l'affirmer par serment. Blainville, son camarade, sous-confident de son métier, et aussi mauvais sujet dans sa conduite qu'au théâtre, voulut bien se porter pour témoin d'un payement qui n'avait pas été

fait. Le procureur du chirurgien ne perdit pas la tête. Voyant que son adversaire n'était pas à un faux serment près, il fit imprimer un mémoire en faveur de son client, dans lequel il soutint que ni le serment du sieur Dubois, ni celui du sieur Blainville n'étaient recevables en justice, attendu qu'ils exerçaient tous les deux un métier infâme. Cette affaire fit du bruit. La Comédie voulut prendre fait et cause pour ses acteurs, et se procurer satisfaction de l'insulte publique faite à l'état de comédien. Jamais occasion ne parut plus propre à faire abolir enfin un préjugé honteux et humiliant pour une nation éclairée; mais lorsqu'on en vint à l'éclaircissement des faits, il se trouva que les sieurs Dubois et Blainville étaient des fripons. Cette découverte obligea à changer de conduite; la troupe paya le chirurgien, et, après avoir pris l'agrément de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi, dont elle pouvait se passer, elle raya les deux fripons du tableau des comédiens ordinaires du roi. La retraite forcée du sieur Dubois ne devait faire aucun tort à la reprise du *Siège de Calais*; le sieur Bellecour s'était chargé du rôle de Mauny, et l'on espérait de pousser le siège avec autant de bonheur qu'avant la clôture. Déjà les affiches de la Comédie l'annoncent au public; mais le destin en avait ordonné autrement, et la levée du *Siège de Calais* était écrite dans son livre d'airain pour le lendemain de la Quasimodo.

Le malheur du sieur Dubois avait touché le cœur de sa fille, actrice de la Comédie-Française, et, après M<sup>lle</sup> Clairon, frêle, mais unique espérance du public. L'aimable Dubois, animée de cette piété filiale qui mène droit à l'héroïsme, entreprend de sauver son père, à quelque prix que ce soit; le pouvoir de ses charmes, que l'intérêt et le malheur rendent encore plus touchants, lui assure un triomphe facile : elle part, et se résigne à son sort. Dût-elle sacrifier jusqu'au repos de ses nuits, dût-elle donner pour rien ce qu'on lui paye chaque jour au poids de l'or, son parti est pris, et il ne sera pas dit qu'elle ait mis des bornes à sa tendresse filiale. L'histoire prétend que la beauté, selon l'usage, trouva les dieux propices; qu'un des premiers gentilshommes de la chambre, se rappelant les anciennes bontés de la belle Dubois, ne put la voir dans cet état de désespoir sans lui en demander de nouvelles, et sans lui pro-

mettre de finir ses malheurs. Quoi qu'il en soit, tout est changé en un instant. Les premiers gentilshommes avaient agréé, et même ordonné le renvoi du sieur Dubois, et ce matin, vers le midi, ils envoient ordre à la Comédie de jouer *le Siège de Calais* avec le sieur Dubois. A cette révolution inattendue, les comédiens, pétrifiés, se regardent et se consultent : aucun ne veut jouer avec un fripon exclu de la troupe par déclaration unanime ; Aliénor-Clairon se trouve incommodée, et se met dans son lit ; Le Kain et Molé disparaissent ; plus d'Édouard, plus de Harcourt ; Eustache-Brizard, le courageux Eustache, déclare que rien ne le pourra déterminer à se trouver dans les murs de Calais à côté d'un fripon.

Cependant l'heure de la représentation approche. Le public est assemblé. Les partisans de la belle Dubois font plaider sa cause dans le parterre et dans les corridors ; elle-même, ses beaux cheveux épars, se promène en suppliante de loge en loge, et tâche d'émuouvoir les cœurs en faveur d'un père infortuné contre la délicatesse excessive de ses camarades. La toile se lève. Le timide et maussade Bouret, ses gants blancs à la main, s'avance pour faire le compliment d'entrée. « Messieurs, dit-il, nous sommes au désespoir de ne pouvoir donner *le Siège...* — Point de désespoir, s'écrie le parterre, le *Siège de Calais*, et Dubois ! » Ce bruit terrible se communique en un instant du parterre à l'orchestre, aux loges, à la salle entière. La garde fait mine de vouloir rétablir la tranquillité ; elle est obligée de se tenir elle-même tranquille, de peur de plus grands malheurs. Prévile, le charmant Prévile, paraît pour commencer la comédie du *Joueur* qu'on avait substituée au *Siège de Calais* ; il est sifflé à deux reprises, et obligé de se retirer. Le tumulte s'accroît, on n'entend plus que des cris forcenés : « Les comédiens sont des insolents ! Au cachot, les insolents ! A l'Hôpital, la Clairon ! Au cachot, tous ces coquins ! » Cette frénésie dure jusqu'à sept heures, sans qu'on veuille rien écouter. Enfin, on baisse la toile, on rend l'argent ; la combustion de la salle se répand, dans l'instant, dans tout Paris, qui condamne les comédiens sans miséricorde, et sans savoir de quoi il est question. Charmant public, que tu es aimable dans tes jugements ! Qu'on est heureux de te servir, toi qui sais si bien oublier en un moment tous les services passés, et qui aimes à outrager ce que tu as applaudi vingt ans de suite ! Sans doute qu'il y a à gagner

pour toi d'avilir les talents qui contribuent à ton amusement et à ta gloire, puisque tu sais t'y livrer de si grand cœur. Avec cette noble reconnaissance, tu ne saurais manquer d'avoir de grands génies, de grands artistes, de grands talents. Charmant public, que tu es aimable dans tes jugements !

Le digne et honnête Eustache-Brizard, et le comte de Melun, vulgairement dit Dauberval, qui a pareillement refusé de jouer avec Dubois, ont été arrêtés et mis au For-l'Évêque. Le lendemain 16, le théâtre est resté fermé, et M<sup>lle</sup> Clairon, quoique malade, a été conduite au For-l'Évêque. Le surlendemain 17, on a affiché, à deux heures après midi, la comédie du *Chevalier à la mode*. Avant de commencer la pièce, Bellecour a paru et a demandé humblement pardon au public, au nom de la troupe, de lui avoir manqué. On dit que ce compliment, qui est un chef-d'œuvre de bassesse et de platitude, a été dicté et prononcé par un ordre supérieur. Le parterre l'a généreusement applaudi. On avait pris les plus grandes précautions pour assurer la tranquillité du spectacle ; toute la salle était farcie d'exempts de police et de sergents des gardes ; le lieutenant général de police s'y était transporté en personne : tout s'est passé paisiblement. Le même jour, Le Kain et Molé se sont rendus en prison. Tous persistent dans la résolution de ne point jouer avec un fripon. Le noble Dubois n'a plus paru dans le public, et Paris attend avec la dernière impatience la décision d'un procès qui tient tous les esprits en suspens.

*Compliment prononcé par Bellecour.*

« Messieurs, c'est avec la plus vive douleur que nous nous présentons devant vous. Nous ressentons avec la plus grande amertume le malheur de vous avoir manqué. Notre âme ne peut être plus affectée qu'elle l'est du tort réel que nous avons. Il n'est aucune satisfaction que l'on ne vous doive. Nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui ont été déjà imposées à plusieurs de nos camarades. Notre repentir est sincère, et ce qui ajoute encore à nos regrets, c'est d'être forcés de renfermer au fond de nos cœurs les sentiments de zèle, d'attachement et de respect que nous vous devons, et qui doivent vous paraître suspects dans ce moment-ci. Le temps

seul en peut prouver la réalité. C'est par nos soins et les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusements que nous espérons vous ôter jusqu'au moindre souvenir de notre faute ; et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés que nous attendons la grâce que nous vous demandons, et que nous osons vous supplier de nous accorder. »

M. de Belloy, très-honnêtement, a retiré sa tragédie le lendemain de la bagarre, pour qu'elle ne puisse pas servir de prétexte à quelque violence envers les Comédiens. Les prisonniers, et surtout M<sup>lle</sup> Clairon, ont reçu des visites sans fin ; tout le quai du For-l'Évêque était garni de carrosses du matin au soir. La maladie de M<sup>lle</sup> Clairon augmentant toujours, elle a eu la permission de retourner chez elle, le 21 de ce mois, à neuf heures du soir, avec défense de recevoir la visite de ses camarades, et de voir plus de six ou sept de ses intimes amis.

— Depuis le jugement souverain des requêtes de l'hôtel, nos jeunes poètes ont recommencé à s'exercer sur la tragédie de Toulouse. M. Blin de Sainmore a fait une héroïde de *Jean Calas à sa femme et ses enfants*<sup>1</sup> ; un autre a fait parler l'infortuné *Calas sur l'échafaud*<sup>2</sup> ; un troisième a fait parler *l'Ombre de Calas le suicide à sa famille*<sup>3</sup>. Il n'est que trop vrai que le parlement de Toulouse s'est assemblé pour se consulter sur ce qui serait de sa dignité dans cette occasion. Le procureur général, dans un discours public adressé à ces pères de la patrie, leur a dit : « Messieurs, si l'un de vos arrêts vient d'être cassé par un tribunal peu versé en matières criminelles, et notoirement incompetent, vous en êtes assez vengés par la justice que vous rend la nation... » Si le sort des pères de la patrie qui ont assassiné Jean Calas dépendait de la justice de la nation, ils iraient aux galères expier le plus horrible des forfaits. On ne voit pas sans horreur les efforts que font ces hommes de sang pour se conserver le droit de rouer les innocents ; l'on voit avec plus de douleur encore les ménagements dont on en use envers

1. Paris, Jorry, 1765, in-8°.

2. *Calas sur l'échafaud à ses juges*, Bayonne et Paris, veuve Pierres, 1765, in-12.

3. *L'Ombre de Calas le suicide à sa famille et à son ami*, Amsterdam et Paris, Caillau, 1765, in-8°.

ces juges coupables, et qui se manifestent jusque dans le ton et la tournure du jugement des requêtes de l'hôtel. On y affecte d'attribuer toute la faute de cette procédure inouïe aux capitouls de Toulouse, comme si le parlement n'avait pas confirmé et exécuté tout ce qui avait été fait en première instance. On permet bien à cette malheureuse famille de prendre ses juges à partie ; mais je ne vois pour elle dans cette permission que des dépenses effrayantes, et peut-être sa ruine entière. C'était au ministère public à poursuivre les assassins de Jean Calas : la cause de cet infortuné est celle de tous les citoyens. Si la vengeance publique se tait en faveur de ces hommes abominables, s'ils sont devenus inattaquables pour avoir acheté un office de conseiller au parlement, comment une famille infortunée, épuisée de moyens et de courage, réussirait-elle à se procurer, à force de poursuites et de dépenses, une satisfaction qu'il serait de la plus étroite obligation du gouvernement de lui faire donner de la manière la plus éclatante ? Après l'assassinat juridique de ce père de famille, le domaine s'est emparé de son bien, comme confisqué au profit du roi, et a dissipé le patrimoine de la veuve et de l'orphelin. Rien n'est plus douloureux que les détails de cette tragédie. Jean Calas était un honnête marchand ; sa fortune, y compris le fonds de son magasin, se montait à plus de cent mille livres ; la plus grande partie de ce bien a été absorbée par les frais, ou, pour mieux dire, par les rapines de la justice, qui fait aux créanciers de cet infortuné une banqueroute de quarante à cinquante mille livres. La veuve reste, avec cinq enfants et la vieille servante, âgée de soixante-dix ans, si respectable par sa simplicité et par sa fermeté, sans autre secours que celui de la générosité publique, et une somme de vingt-quatre mille livres que le domaine, dit-on, sera obligé de lui restituer par forme de douaire ; mais il est bien à craindre que les sources des bienfaits publics ne tarissent à la longue : plus elles ont été abondantes, plus il faut craindre de les voir diminuer. Les frais du procès seul, jusqu'au jour du jugement souverain, ont monté à plus de cinquante mille livres, fournies par la bienfaisance publique. Il en coûtera un argent immense à cette famille déplorable pour faire signifier ce jugement à tous les greffes ; il lui en coûtera surtout pour le faire signifier au parlement de Toulouse : l'huissier qui



se chargera de cette commission épineuse se fera payer à proportion des risques qu'il court. Le procureur général des requêtes de l'hôtel ne s'est chargé que du soin de faire afficher le jugement souverain dans Paris.

Toute cette malheureuse famille a été présentée au roi et à la famille royale. Le roi lui a accordé une gratification de trente-six mille livres une fois payée, savoir : dix-huit mille livres à la veuve, six mille livres à chacune des deux filles, trois mille au fils Pierre Calas, et trois mille à la servante. M. le contrôleur général a annoncé à M<sup>me</sup> Calas qu'il lui payera cette somme en trois ans, à raison de douze mille livres par an. Cet arrangement rendra le bienfait du roi peu efficace. Dans la détresse qui est à redouter pour ces infortunés, nous apprenons qu'on a ouvert en Angleterre une souscription en leur faveur, et nous voudrions imiter de loin ce généreux exemple, bien fâchés que nos moyens répondent si peu à nos intentions. M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, sans être un académicien profond, dessine avec beaucoup d'agrément et de facilité ; il sait surtout saisir avec la ressemblance l'esprit et le caractère d'une figure, et c'est ce qui suffit à notre projet. Il a fait le tableau de toute la famille de Calas. La veuve est assise dans un fauteuil ; on voit dans l'altération de ses traits et de son visage les traces de son infortune. Sa fille aînée, d'une aimable figure, est assise à côté d'elle, la tête appuyée sur son bras. La fille cadette est debout derrière sa mère, et appuyée sur son fauteuil ; cette fille cadette est de la figure la plus agréable et la plus intéressante ; elle ressemble à une Vierge du Guide ; l'impression du malheur donne à ces grâces naturelles je ne sais quoi de touchant et d'attendrissant. Ces trois figures, dont la ressemblance est parfaite, ont les yeux fixés sur le jeune Lavaysse, qui est debout vis-à-vis d'elles et qui leur lit le Mémoire d'Élie de Beaumont ; derrière lui, Pierre Calas fils lit par-dessus ses épaules avec lui. Entre ce groupe et celui de la mère et des filles, on voit la vieille servante, toute droite, écoutant cette lecture. Pierre Calas est celui de la famille que le malheur paraît avoir le plus aigri ; son âme a de la peine à reprendre de la sérénité. Le compagnon de son malheur, Lavaysse, est d'une figure aimable et douce. L'ensemble de ce tableau sera donc intéressant de toutes manières. Notre

projet est de le faire graver et d'en offrir la planche à M<sup>me</sup> Calas. Nous ne pouvons partager avec personne le bonheur de contribuer aux frais de la gravure ; il est juste que le petit nombre d'amis à qui cette idée est venue en conserve le privilège exclusif ; mais nous comptons faire ouvrir une souscription pour l'estampe au profit de cette famille si digne de l'intérêt de toute l'Europe<sup>1</sup>. Chacun pourra y prendre part suivant ses facultés, et je voudrais bien avoir le bonheur d'être chargé de beaucoup d'ordres et de commissions pour cette souscription ; rien au monde ne serait plus satisfaisant pour moi que d'obtenir cet avantage sur mes rivaux. Nous n'offrirons pas au public un chef-d'œuvre de gravure, mais nous lui offrirons les traits de la vertu et de l'innocence barbaquement outragées et faiblement vengées : ce tableau est sans prix, s'il peut servir aux cœurs sensibles de prétexte pour remplir les vues de leur bienfaisance.

Tout est affreux dans l'histoire de cette déplorable aventure. A peine la mère est-elle cachée un mois après l'assassinat juridique de son mari, que la maréchaussée vient pénétrer dans cet asile de douleur, pour lui arracher ses deux filles en vertu d'une lettre de cachet. On sépare les deux sœurs, on les met dans deux couvents différents, pour les convertir à la religion romaine. L'aînée éprouve dans son couvent beaucoup de duretés ; la cadette, par une douceur angélique, met tout le sien dans son parti ; ce n'est que lorsque leur cause est devenue un sujet de scandale et de douleur pour toute l'Europe que le cri public force enfin le gouvernement de rendre à la mère ses enfants.

Si nous osions jamais nous vanter à la postérité des lumières de notre siècle et des progrès de l'esprit philosophique, elle nous montrerait sans doute la tragédie de Toulouse comme un sujet d'éternelle confusion. Que pourrions-nous opposer à cette marque d'opprobre ? L'homme qui, après s'être fait admirer de toute l'Europe par son génie et par ses talents divers, fut assez courageux pour plaider la cause de l'innocence contre le fanatisme, et assez heureux pour procurer à la vertu opprimée

1. On publia alors un *Projet de souscription pour une estampe tragique et morale*, in-8° de 11 pages, rédigé très-certainement par Grimm et que l'on trouva dans les appendices avec la liste de souscription insérée par M. P. Bonnassieux dans le *Cabinet historique*.

une justice et des dédommagements tardifs. Il est beau d'avoir fait *la Henriade*, mais qu'il est doux d'avoir servi de protecteur à la veuve et à l'orphelin !

Le jeune Lavaysse n'a point eu de part aux grâces du roi ; son père, célèbre avocat au parlement de Toulouse, jouit, outre une grande réputation, d'une fortune honnête. Quoique ce procès lui ait coûté une somme considérable, il est fort content d'avoir été oublié. Je ne sais si ceux qui l'ont oublié doivent être aussi contents que lui.

— On ne saurait dire que ce siècle philosophique ait été favorable à la fortune des philosophes ; la génération suivante pourra être plus équitable : de tout temps la reconnaissance a été un enfant posthume. Le philosophe Diderot, après trente années de travaux littéraires, se trouvait dans la nécessité de se défaire de sa bibliothèque, afin de pourvoir à l'éducation d'une fille unique. Il avait cherché inutilement un acquéreur depuis quatre à cinq ans, lorsque je m'avisai de faire proposer cette bibliothèque à l'impératrice de Russie par M. le général Betzky, que j'avais eu l'honneur de connaître pendant son séjour en France. La réponse qu'il vient de me faire est conçue en ces termes :

« La protection généreuse, monsieur, que notre auguste souveraine ne cesse d'accorder à tout ce qui a rapport aux sciences, et son estime particulière pour les savants, m'ont déterminé à lui faire un fidèle rapport des motifs qui, suivant votre lettre du 10 février dernier, engagent M. Diderot à se défaire de sa bibliothèque. Son cœur compatissant n'a pu voir sans émotion que ce philosophe, si célèbre dans la république des lettres, se trouve dans le cas de sacrifier à la tendresse paternelle l'objet de ses délices, la source de ses travaux et les compagnons de ses loisirs. Aussi S. M. Impériale, pour lui donner une marque de sa bienveillance et l'encourager à suivre sa carrière, m'a chargé de ne faire pour elle l'acquisition de cette bibliothèque au prix de quinze mille livres que vous proposez, qu'à cette seule condition que M. Diderot, pour son usage, en sera le dépositaire, jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. de la faire demander. Les ordres pour le payement des seize mille livres sont déjà expédiés au prince Galitzin, son ministre à Paris. L'excédant du prix, et toutes les années autant, est encore une nouvelle preuve des bontés de ma souveraine pour les

soins et les peines qu'il se donnera à former cette bibliothèque. Ainsi c'est une affaire terminée. Témoignez, je vous prie, à M. Diderot combien je suis flatté de l'occasion d'avoir pu lui être bon à quelque chose.

« J'ai l'honneur d'être, etc. *Signé J. BETZKY.* »

Cette lettre est du 16 mars. Jamais bienfait n'a été mieux placé ni accordé avec plus de grâce. La tournure en est neuve, S. M. Impériale achète la bibliothèque du philosophe pour qu'il puisse la garder, et elle lui donne cent pistoles tous les ans pour le dédommager du malheur d'avoir conservé ses livres.

— *Mélanges de diverses médailles pour servir de supplément aux recueils des médailles des rois et des villes, qui ont été imprimés en 1762 et 1763*, par M. Pellerin. Deux volumes in-4° avec figures. M. Pellerin possède un cabinet de médailles fort considérable pour un particulier, surtout en France où ce goût n'est pas répandu.

— M. Guyton de Morveau, avocat général du roi au parlement de Bourgogne, a publié, à l'imitation de M. de La Chalotais, un *Mémoire sur l'éducation publique* avec le prospectus d'un collège suivant les principes de cet ouvrage; volume in-12. Ce mémoire n'a fait aucune sensation à Paris; mais ce qui en a fait beaucoup, ce sont les remontrances du parlement de Bourgogne sur la déclaration du roi qui défend d'écrire sur les matières de finance et d'administration. Ce parlement démontre l'injustice et l'absurdité d'une telle défense.

— L'auteur très-ignoré des *Traité de l'Amitié et des Passions* vient de nous faire présent d'un petit recueil de *Pensées et Réflexions morales sur divers sujets*<sup>1</sup>. Cet homme est un menuisier en morale qui ne veut rien perdre; il nous donne ici les copeaux de ses deux traités.

— On distribue une *Introduction générale aux sciences, avec des conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse mais choisie*, par M. Formey<sup>2</sup>. Quand vous aurez parcouru cette brochure, vous ne voudrez pas de M. Formey pour votre bibliothécaire. Le bonhomme Falconet ne voulait pour sa bibliothèque

1. (Par M<sup>me</sup> Thiroux d'Arconville.) La Haye et Paris, 1766, in-12. La première édition est de 1760.

2. C'était la cinquième édition de ce livre, fréquemment réimprimé au siècle dernier.

que maître François, maître Benoît et maître Michel, c'est-à-dire Rabelais, Spinoza et Montaigne; il me faut à moi encore quelques autres maîtres.

— Je défère à l'animadversion de M. le colonel Rudbeck, maréchal de la noblesse de Suède assemblée en diète, deux gentilshommes suédois qui viennent de publier en trois volumes in-12 de nouveaux *Mémoires et Observations sur l'Italie et sur les Italiens*, traduits du suédois. J'espère que sur le réquisitoire de M. le maréchal de la diète, Sa Majesté suédoise défendra à ces deux gentilshommes de voyager davantage, ou si cela leur arrive, qu'ils n'aient plus du moins la liberté de faire imprimer leur journal. A parler sérieusement, c'est un assez plaisant radeotage que celui d'un avocat de Troyes en Champagne appelé M. Grosley, associé régnicole de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'avoir publié son voyage d'Italie sous le nom de deux gentilshommes suédois. Son ton n'est celui d'un gentilhomme d'aucun pays, car il est d'un plat et d'un bourgeois magnifiques; son style est ennuyeux et diffus, sa manière de conter d'un lourd et d'une maussaderie insupportables. Ce livre est farci de contes dont plusieurs de ma connaissance sont ou faux ou falsifiés dans les principales circonstances. Quand on veut faire le gentilhomme suédois, il faut du moins savoir que M. le comte de Bielke, sénateur de Rome, est d'une des principales familles de Suède, et non pas, comme M. Grosley l'appelle, un gentilhomme allemand.

Cet avocat champenois est connu par quelques mauvaises plaisanteries. Il vient de faire un voyage en Angleterre, et je crains que les deux gentilshommes suédois ne soient tentés de publier des mémoires sur cette course.

— M. de La Roche du Maine<sup>1</sup> a publié une brochure intitulée *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*. Cet auteur prouve en cent cinquante pages d'un ton très-énergique et très-sentencieux que la reine Élisabeth d'Angleterre était de la plus belle indifférence en fait de religion, et qu'elle a introduit la réforme dans son royaume par des motifs purement humains.

1. J.-P.-L. de La Roche du Maine, marquis de Luchet; tous ses autres ouvrages ont été publiés sous ce dernier nom.

Voilà assurément une belle découverte, et je crois qu'on est bien content d'avoir trouvé cela ! Il appelle aussi l'illustre Élisabeth « une reine si grande aux yeux de la politique et si petite aux yeux de la raison » ; je crains que la raison de M. de La Roche du Maine ne soit un microscope très-propre à observer des puces, et peu fait pour regarder des lions. Ce M. de La Roche du Maine va publier une histoire de tout ce qui porte le nom d'Orléans, c'est-à-dire de la ville, de la généralité et de la branche de la famille royale qui porte ce nom. Cet ouvrage doit être dédié à M. le duc d'Orléans, premier prince du sang.

---

MAI.

1<sup>er</sup> mai 1765.

J'ai eu occasion de parcourir rapidement un ouvrage dont il n'y a pas peut-être encore trois exemplaires à Paris, et qui vraisemblablement exercera la vigilance de la police, toujours attentive à nous préserver du venin de la philosophie. Cet ouvrage porte pour titre *la Philosophie de l'histoire*, par feu l'abbé Bazin, volume in-8° de trois cent trente-six pages<sup>1</sup>. On lit après le frontispice la dédicace suivante : « A très-haute et très-auguste princesse Catherine II, impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations, comme elle est digne par son génie de gouverner la sienne. Offert très-humblement par le neveu de l'auteur. » Cette manière de dédier est simple et noble, et devrait être substituée à ces épîtres fastidieuses qui sont d'usage.

Je plains de tout mon cœur les critiques qui vivront dans deux mille ans. Comment feront-ils pour percer jusqu'à la vérité à travers toutes ces fictions qui l'entourent, qui ne donnent pas le change aux contemporains, mais qui causeront à la postérité des embarras sans fin ? Depuis que l'invention de l'impri-

1. Imprimée depuis comme introduction, en tête de *l'Essai sur les Mœurs*. (T.)

merie a fait des livres un effet public et commercable, l'injustice, l'intolérance, la persécution, ont rendu ces fictions indispensables, et réduisent tout philosophe à la nécessité de mentir pour sa sûreté. Les livres imprimés à Paris portent sur le titre Amsterdam, Londres, Berlin, Genève; dans d'autres pays, on se permet d'autres mensonges; aucun auteur un peu hardi ne veut avoir écrit dans le lieu de son séjour. Tantôt il emprunte des noms connus, tantôt il en invente pour mettre ses ouvrages sur leur compte; et lorsque nous serons parvenus aux honneurs de l'antiquité, comment le pauvre critique fera-t-il pour démêler la vérité au milieu de toutes ces supercheries?

Je vois d'ici combien feu M. l'abbé Bazin donnera de fil à retordre aux savants commentateurs de l'année 3765, qui probablement aura pour ère vulgaire quelque autre époque de sottise différente de la nôtre; ils se donneront au diable, supposé qu'il y en ait alors, pour savoir qui était cet abbé Bazin. Les uns diront que c'est un nom historique, et feront de savantes recherches sur la vie et sur les ouvrages de M. l'abbé Bazin, qui n'aurait pu prendre, diront-ils, la qualité de feu s'il n'avait jamais vécu, attendu qu'il faut vivre pour pouvoir décéder; les autres soutiendront que ce nom est supposé, allégorique, hiéroglyphique. Parmi ces derniers, ceux qui ont un peu d'imagination diront que *Bazin* était une espèce d'étoffe de toile très-fine et très-blanche, quoique de contrebande en France, et que ces trois qualités lui étant communes avec la candeur et la vérité dont un historien doit faire profession, l'auteur de *la Philosophie de l'histoire* avait pris le nom de Bazin par allusion. Sur quoi les premiers prouveront l'existence réelle de l'abbé Bazin; ils soutiendront que ce grand homme a eu de tout temps le dessein d'écrire une histoire depuis ce qu'on savait au xviii<sup>e</sup> siècle de l'origine du monde jusqu'au temps où Charlemagne a donné, après l'invasion des barbares, une nouvelle forme à notre Europe. « Cela est si vrai, diront-ils, que la mort l'ayant empêché de mettre la dernière main à son ouvrage, son neveu et son héritier le présenta tel qu'il était à l'illustre Catherine, qui en effet gouvernait alors la Russie avec autant de génie que de gloire, comme tant de monuments subsistants de son règne le prouvent encore aujourd'hui. Bien plus, il est évident qu'un autre écrivain célèbre de ce siècle, appelé *Voltaire*,

a pris l'ouvrage de l'abbé Bazin à l'époque où il finit, et l'a continué à peu près sur le même plan dans un *Essai sur l'histoire générale*, qui nous a été heureusement conservé. » Ma foi, ceux-ci, sans s'en douter, approcheront un peu de la vérité; mais s'il se trouve parmi eux un abbé Galiani, il leur dira : « Messieurs, vous êtes des imbéciles. Ne voyez-vous pas que dans ce XVIII<sup>e</sup> siècle il était très-dangereux d'écrire la vérité, et que les philosophes étaient obligés de se servir de toutes sortes de ruses pour faire deviner leurs pensées, ou pour se soustraire à la persécution en les publiant? Pourquoi auraient-ils tant vanté les principes de tolérance qui régnaient dans les cours du Nord, et la protection dont les souverains des contrées septentrionales honoraient les lettres et la philosophie, s'ils avaient trouvé chez eux la même protection et la même tolérance? Sachez donc que cet abbé Bazin n'est autre que Voltaire lui-même; reconnaissez dans son ouvrage les mêmes principes, le même style, la même manière que dans l'*Essai de l'histoire générale*, et comprenez qu'après avoir composé cet *Essai*, qui commence par le siècle de Charlemagne, ce grand homme a voulu lui donner une introduction différente du *Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet. » O Galiani de l'année 1765 ! si tu raisones ainsi, tu auras deviné juste et tu ressembleras par la profondeur de ton génie au Galiani de l'année 1765 ; mais que ta conduite ne soit pas semblable à la sienne, et si le sort t'a placé, comme lui, au milieu des joyeux et paisibles partisans des lettres, des arts et de la raison, ne les afflige pas en les quittant ; car il est écrit dans le livre du destin que celui qui, après six ans de séjour dans la nouvelle Athènes, voudra reprendre la route de Naples, s'il ne revient promptement calmer les regrets de l'amitié, si l'ambition peut le retenir et le fixer dans sa patrie, regrettera à son tour éternellement et douloureusement la perte de ses amis et les charmes de la douce et consolante philosophie. C'est donc un fait qui n'est faux que pour les persécuteurs et les malveillants que feu M. l'abbé Bazin est, Dieu merci, en pleine vie au château de Ferney, où il vient de composer la *Philosophie de l'histoire* pour l'édification des fidèles. Nous n'en avons encore, à la vérité, qu'une première partie, et le neveu éditeur avertit à la fin de l'ouvrage que le reste du manuscrit manque ; mais il promet, s'il se retrouve,



d'en faire honneur à Dieu et à son oncle, en le mettant fidèlement au jour, et j'ai confiance qu'il nous tiendra parole, pour peu qu'on lui accorde sept ou huit mois pour cette recherche.

*La Philosophie de l'histoire !* Le beau titre, et que ce sujet était bien digne de la plume du premier écrivain du siècle ! Mais, malgré le tendre respect que j'aurai toute ma vie pour feu M. l'abbé Bazin, l'austère vérité, dont les lois inflexibles et augustes ne souffrent aucune infraction, me force de convenir que cet ouvrage m'a paru en quelques endroits un peu aride, un peu croqué, un peu superficiel et trop peu approfondi. Il ne s'agissait pas ici de relever en passant les pauvretés de Rollin, de parler superficiellement de toutes ces nations anciennes, si puissantes et si nombreuses, qui ne tiennent plus qu'un point dans notre mémoire après avoir rempli de leurs exploits et de leurs travaux la surface de la terre pendant tant de siècles ; il fallait jeter un coup d'œil lumineux et profond sur toutes ces nations, sur leur religion, sur leurs arts, sur leurs monuments, sur leurs mœurs, sur leurs préjugés, sur leurs traditions, sur leurs fables, et tâcher de suivre les traces de l'esprit humain dans tous ses replis. Quel champ à parcourir pour un philosophe ! car, en vérité, il n'a été encore rien dit de satisfaisant sur tous ces objets.

Feu M. l'abbé Bazin n'est profond que sur le peuple juif. Il examine à fond son histoire ; il en extrait toutes les absurdités, toutes les inepties, toutes les infamies, toutes les horreurs, toujours avec le plus profond respect pour les livres sacrés et pour l'inspiration du Saint-Esprit ; il résulte simplement de ses recherches que le peuple choisi par Dieu, dans sa miséricorde, était le plus stupide, le plus dégoûtant et le plus abominable peuple de la terre. M. Bazin ne nous épargne aucun des aimables détails dont l'Ancien Testament est rempli, et vous pourrez juger à quel point il se pique d'exactitude, par le relevé très-précis qu'il fait de tous les Juifs exterminés par ordre de Dieu, depuis l'adoration du veau d'or, qui mit Moïse de si mauvaise humeur, jusqu'au retour de l'arche de chez les Philistins ; notre savant Bazin ne trouve, par un calcul très-clair, qu'un total de deux cent trente-neuf mille vingt Juifs loyalement massacrés. Si un raisonneur de mauvaise foi s'avisait de remarquer qu'en ces beaux temps on tuait plus de Juifs que de cochons, nous observerons, pour

l'affermissement de la foi, que ce parallèle ne prouve rien dans un pays où la chair de cochon était défendue par la loi.

Après tout, j'aurais voulu que l'auteur de *la Philosophie de l'histoire* eût un peu perdu de vue le projet favori de l'auteur du *Caloyer* et du célèbre *Portatif*.

Nunc non erat his locus.

Il fallait s'élever au-dessus de nos préjugés religieux, et ne s'occuper, dans un ouvrage tel que celui-ci, qu'à tracer un grand et sublime tableau, digne de tous les lieux et de tous les âges. M. de Voltaire a quelquefois reproché aux Juifs cet impertinent et ridicule orgueil de se regarder comme le premier peuple de la terre, tandis qu'ils occupaient le plus mince et le plus méchant coin de l'Asie, et que leur nom seul était un signal de mépris. Que faudra-t-il donc dire de feu M. Bazin, qui accorde aux Assyriens, aux Égyptiens, aux Perses, aux Grecs, aux Romains, à peine quelques pages de son ouvrage, et qui donne tout le reste de l'espace aux Juifs? Il est vrai que ce n'est pas précisément dans le dessein de nous inspirer une grande vénération pour cette belle nation.

M. Bazin fonde sa *Philosophie de l'histoire* sur deux grands principes, auxquels il ramène toutes ses observations et tous ses raisonnements. Le premier de ces principes, c'est l'insuffisance de nos connaissances, l'absurdité de nos chronologies, d'où résulte l'idée d'une haute antiquité du monde, que nos monuments et nos calculs ne pourront jamais atteindre : les premières réflexions physiques et historiques mènent droit à l'idée de l'éternité de l'univers et aux conjectures qui en résultent sur notre globe. Le second principe de M. Bazin me paraît moins démontré ; il prétend qu'il n'y a pas eu de peuples idolâtres, et que la connaissance d'un seul Dieu suprême a été de tout temps commune à toutes les nations. Il croit en particulier que le secret des initiés dans les mystères de Cérès Éleusine et d'autres semblables consistaient dans l'adoration d'un seul Dieu suprême, auteur de la nature ; que le peuple, accoutumé aux pratiques d'un culte plus grossier, mettait pourtant de la différence entre le maître du ciel et de la terre, et les autres divinités qu'on lui avait appris à honorer, tout comme un bon catholique romain

ne prétend pas accorder les mêmes honneurs à Dieu le Père et aux saints qu'il invoque. Cette idée est philosophique, et peut-être vraie ; mais il fallait la porter à un plus haut degré d'évidence.

— Les *Contes moraux* de M. Marmontel ont eu un succès universel. Il faut que j'avoue encore, à ma confusion et à l'honneur de ma franchise, que je ne fais pas de ces Contes le cas que le public a paru en faire. Si vous me demandez de quel droit je suis si difficile, je répondrai que c'est du droit qui me fait lire avec transport certains morceaux de l'Arioste et de Voltaire, certains morceaux du divin Metastasio, etc. Séduit par le pinceau gracieux et flexible de ces grands maîtres, comment pourrais-je m'accommoder du raide de M. Marmontel ? Il faut, dans ce genre, outre le plus heureux naturel, tant de grâce, tant de délicatesse, tant de finesse, tant de naïveté ! M. Marmontel a beaucoup d'esprit, assurément, et n'a rien de tout cela ; ou, quand il veut montrer quelques-unes de ces qualités, elles prennent un air si factice et si pointu que j'en ai l'âme froissée. Enfin j'aimerais mieux avoir fait trois lignes de la cantate de Metastasio, qui s'appelle *l'Orage*, et qui commence par ces mots : *No, non turbarti, o Nice, io non ritorno a parlarti d'amor*, que les trois volumes de Contes de M. Marmontel : voilà ma profession de foi. Une chose essentielle encore pour un conteur, c'est qu'il ne prenne pas un ton trop sérieux, et qu'il ait l'air de s'être amusé lui-même en écrivant son conte, ou de s'en moquer tout le premier. Cela manque encore à M. Marmontel, qui est d'ailleurs presque toujours trop long et trop bavard. Lorsque M. l'abbé, depuis chevalier de Boufflers, se mit au séminaire de Saint-Sulpice, il y a quatre ou cinq ans, il composa, pour son édification et celle des séminaristes, le conte de *la Reine de Golconde*, ouvrage un peu libre, mais charmant, où il y a tout ce qui manque aux contes de M. Marmontel.

Le prix excessif de la nouvelle édition de ces *Contes moraux*<sup>1</sup> a fait beaucoup crier ; on aurait dû, du moins, imprimer séparément les cinq nouveaux Contes qui y sont répandus. Ces nouveaux Contes sont *le Mari Sylphe*, qui a été jugé généralement mauvais. S'il y avait une femme comme celle du *Mari*

1. 1765, 3 vol. in-8° et in-12. Portrait par Cochin, gravé par A. de Saint-Aubin, titre et vingt-trois figures dessinés par Gravelot.

*Sylphe*, il faudrait la mettre aux petites-maisons, et le mari avec elle, s'il était assez imbécile et assez extravagant pour jouer le rôle de sylphe. *La Femme comme il y en a peu* vaut mieux ; mais il n'y a guère de naturel ; et puis c'est bien ainsi que va le train du monde ! *Le Misanthrope corrigé* m'a paru encore bien mauvais. M. Marmontel le prend où Molière l'a laissé, et le ramène par degrés à des sentiments plus modérés envers le genre humain. Ce projet était beau, mais il fallait une autre exécution. Il n'y a ni génie, ni naturel, ni jugement, ni expérience des choses de la vie, ni connaissance du cœur humain dans ce conte ; le ton en est d'ailleurs si mauvais qu'il a choqué tout le monde : c'est de quoi on juge supérieurement à Paris, et les gens du monde les moins merveilleux ont l'oreille très-délicate et très-difficile sur ce point. Il y a des choses heureuses dans *l'Amitié à l'épreuve*, et des choses charmantes dans *Laurette*. Ce dernier conte me paraît le chef-d'œuvre de M. Marmontel ; mais je n'aurais pas voulu que le père de Laurette eût servi ; j'en aurais fait un bon et honnête laboureur ou vigneron. Faut-il avoir porté le mousquet pour avoir de l'honneur et de l'élévation ? Le discours de ce père, à la fin du conte, est aussi trop long ; il fallait le faire plus court et plus touchant.

Le vrai chef-d'œuvre de M. Marmontel est un poème intitulé *la Neuvaine de Cythère*, qui vraisemblablement ne verra pas le jour de son vivant<sup>1</sup>. Si ce poème manque de volupté et de délicatesse, il est en revanche plein de vigueur, de poésie et de coloris, et ne peut être que l'ouvrage d'un homme de beaucoup de talent. Vénus, amourachée d'un Faune, en reçoit en vingt-quatre heures et en neuf chants neuf preuves d'amour. Les détails de ce poème ne sauraient être moins propres à conserver les mœurs de la jeunesse, et à la dégouter des plaisirs des sens.

— M. Bret vient aussi de publier un *Essai de Contes moraux et dramatiques*<sup>2</sup>, c'est-à-dire dialogués, au nombre de trois,

1. *La Neuvaine de Cythère* n'a été publiée qu'en 1819, Paris, Verdière, in-8°. On assure que la famille de Marmontel, redoutant les poursuites du ministère public contre cette œuvre posthume, imagina de présenter le manuscrit au roi (Louis XVIII). Ce prince, qui n'avait pas eu le temps d'y jeter les yeux, le lui fit rendre, en lui faisant exprimer, dans une lettre très-flatteuse, la satisfaction que la lecture de ce poème lui avait causée. Muni de cette pièce, on fit imprimer hardiment. (T.)

2. 1765, in-12.

intitulés *le Bonheur, le Préjugé bourgeois* et *l'Exemple*. L'auteur a mis sur le frontispice pour épigraphe :

La mère en prescrira la lecture à sa fille ,

vers de Piron. Lisez *la Commère*, car je compte que la mère éclairée s'en gardera bien, parce qu'elle ne voudra pas faire de ses filles de sottes créatures. Pour être lu des filles, ce n'est pas tout d'être honnête, chaste et sévère, il faut encore n'être pas plat, commun, trivial, bourgeois, n'avoir, en un mot, aucun des défauts de M. Bret, très-honnête et galant homme d'ailleurs. Ce pauvre M. Bret a aussi fait imprimer ses *Œuvres de théâtre*, volume in-12 de quatre cents pages. J'ai vu tomber la plupart des pièces qui composent ce recueil, mais je n'ai jamais vu jouer celles que l'auteur prétend être restées au théâtre ; il indique d'ailleurs, dans les avertissements qu'il a mis devant chaque pièce, les raisons qui l'ont empêché de réussir, et ces raisons sont presque toujours concluantes : elles devraient bien faire renoncer M. Bret au théâtre.

— Il paraît un petit volume de trois cents pages, intitulé *Recueil de pièces détachées*<sup>1</sup>, par M<sup>me</sup> Riccoboni. Les deux principaux morceaux de ce recueil sont une suite de *Marianne*, qui commence où celle de M. de Marivaux est restée, et *l'Histoire d'Ernestine*. Cette Histoire est un petit roman plein d'intérêt et d'agrément ; il n'a d'autre défaut que d'être trop dépêché vers la fin ; on voit que l'auteur avait les imprimeurs à ses trousses, et c'est dommage : avec un peu plus de temps et de soin, *Ernestine* aurait pu devenir le pendant de *Juliette Catesby*, qui me paraît toujours le chef-d'œuvre de M<sup>me</sup> Riccoboni. Quant à la suite de *Marianne*, c'est une imitation parfaite de la manière de Marivaux, mais d'un beaucoup meilleur goût. Si vous avez jamais vu Arlequin courir la poste dans je ne sais quelle farce, vous avez une idée très-exacte de cette manière, qui consiste à se donner un mouvement prodigieux sans avancer d'un pas. M<sup>me</sup> Riccoboni court la poste à la Marivaux pendant cent douze pages, et à la fin de sa course le roman de *Marianne* est tout aussi avancé qu'auparavant ; mais, en vérité, sa manière d'écrire,

1. 1765, in-12.

même en se réglant sur un mauvais modèle, est très-supérieure à celle de Marivaux. Cette femme a beaucoup de talent. Un ton distingué, un style élégant, léger et rapide, la mettront toujours au-dessus de toutes les femmes qui ont jugé à propos de se faire imprimer en ces derniers temps.

15 mai 1765.

Ce n'est pas tout d'avoir accusé feu M. l'abbé Bazin d'être superficiel et peu réfléchi dans quelques endroits de sa *Philosophie de l'histoire* : quand on s'attaque à un écrivain de ce poids, qui d'ailleurs sait se former un parti dans votre propre cœur, et rendre votre esprit complice de ses idées malgré la conviction contraire, il faut prouver son dire, sans quoi le neveu éditeur et tous ses partisans, qui, sans composer un corps dans l'État, ne laissent pas d'être en grand nombre, pourraient m'accuser à mon tour de témérité et d'une étourderie peu pardonnable. Je représenterai donc au neveu éditeur et à tous ses partisans, dont j'ai l'honneur d'être un des plus zélés, que je n'ai pu être content de l'endroit du chapitre des Romains où l'auteur fait leur parallèle avec les Grecs ; il ne m'a pas paru juste de comparer les Romains, encore grossiers et non policés, à ces Grecs perfectionnés dans tous les arts de la paix et de la guerre. Pour faire ce parallèle avec quelque justesse, il fallait comparer les Romains des premiers temps de la république avec les Grecs de l'âge du siège de Troie, et opposer au siècle de Périclès celui de Cicéron et d'Auguste. Je n'aime pas voir feu l'abbé Bazin nier le supplice de Régulus, parce que Polybe n'en parle pas. Rien ne me paraît plus naturel et plus aisé à expliquer que le silence de Polybe ; rien ne me paraît de plus de poids que le témoignage des plus graves et des plus grands personnages de Rome, comme Cicéron et d'autres. La catastrophe de Régulus n'est pas d'ailleurs un événement de l'âge fabuleux de Rome, et les raisonnements tirés de l'excès de barbarie et d'atrocité de ce supplice ne sont malheureusement pas plus concluants que si, dans deux mille ans, un Bazin s'avisait de nier le supplice de Jean Calas, à cause du peu de vraisemblance qu'il y a que, dans le siècle de la *Henriade* et de *l'Esprit des lois*, il se soit trouvé des juges assez fanatiques et assez barbares pour assas-

siner de sang-froid un père de famille. Ce Bazin, avec un peu de talent, démontrerait presque l'impossibilité morale d'un fait malheureusement trop certain, et aurait bien plus beau jeu que feu notre Bazin, qui ne peut pas dire que les Carthaginois aient eu des Voltaire et des Montesquieu parmi eux lorsqu'ils ont fait périr Régulus ; et, dans le droit, le supplice de ce grand homme était moins cruel que celui de Jean Hus, et cent autres faits trop bien attestés de l'histoire de notre belle et aimable race, dans des siècles beaucoup moins barbares que celui de Carthage. Les partisans de l'ancienne alliance voudraient bien, je crois, avoir aussi bon marché de feu l'abbé Bazin ; mais malheureusement il est inattaquable quand il se met sur la friperie de ces pauvres Juifs, et je ne vois pas qu'on puisse jamais répondre au chapitre sur l'historien Flavius Josèphe autrement que par le fagot allumé au bas de l'escalier du Mai.

Remarquons en général que la plus mauvaise manière de raisonner en histoire serait de nier les faits qui ne sont pas conformes à la droite raison ; l'on se tromperait moins souvent en partant du principe contraire et en admettant pour vrai tout ce qui paraît opposé à la raison. Dans toutes les affaires de religion, de mœurs et même de législation, le parti le plus absurde a presque toujours prévalu, et, consacré par la sottise des uns et la friponnerie des autres, le temps l'a bientôt rendu inattaquable. Feu M. Bazin paraît souvent oublier ce principe. Il dit, par exemple : « Je m'étonne qu'Hérodote ait dit devant toute la Grèce, dans son premier livre, que toutes les Babylo-niennes étaient obligées par la loi de se prostituer, au moins une fois dans leur vie, aux étrangers dans le temple de Milita ou Vénus. Je m'étonne encore plus que, dans toutes les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse, on renouvelle aujourd'hui ce conte. Certes, ce devait être une belle fête et une belle dévotion que de voir accourir dans une église des marchands de chameaux, de chevaux, de bœufs et d'ânes, et de les voir descendre de leurs montures pour coucher devant l'autel avec les principales dames de la ville. De bonne foi, cette infamie peut-elle être dans le caractère d'un peuple policé ? Est-il possible que les magistrats d'une des plus grandes villes du monde aient établi une telle police, que les maris aient consenti de prostituer leurs femmes, que tous les pères aient

abandonné leurs filles aux palefreniers de l'Asie? Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai. » Cela s'appelle raisonner de mauvaise foi, ou du moins peu philosophiquement. Ce qui n'est pas dans la nature n'est jamais vrai? mais malheureusement les usages les plus abominables sont dans la nature de l'homme. Qu'on conserve le raisonnement de M. Bazin mot pour mot, et qu'on l'applique à cet autre usage infiniment plus affreux, quoique incontestable et presque général, de sacrifier des victimes humaines, et l'on verra comme il sera concluant. Cette opposition des palefreniers de l'Asie avec les dames de Babylone, qu'on fait ressembler par son pinceau aux dames de Paris, n'est pas trop digne d'un philosophe, qui doit savoir que des usages barbares dans leur origine se conservent bien dans des temps plus policés, mais se raffinent à mesure que les mœurs se perfectionnent. Les pieds des douze apôtres avaient vraisemblablement grand besoin d'être bien frottés par notre Seigneur le jour de l'institution de la cène; mais lorsque le roi très-chrétien imite ce grand exemple d'humilité, les vieillards qui représentent les apôtres ont, je vous assure, les pieds bien lavés avant de les offrir à la serviette royale. Enfin, je ne m'étonne et je ne blâme point du tout qu'on renouvelle le conte d'Hérodote dans les histoires faites pour l'instruction de la jeunesse; car il est très-utile et très-important de faire sentir de bonne heure à la jeunesse à quelles atrocités et à quelles abominations la religion a de tout temps entraîné le genre humain, et le plus sûr moyen d'éloigner de nous les maux affreux du fanatisme, c'est d'en renouveler sans cesse l'horrible souvenir. Ce qui m'étonne et ce qui m'afflige, c'est de voir retracer à la jeunesse les impuretés, les trahisons, les assassinats et tant de crimes dont le récit révolte et dégoûte dans de certains livres, comme autant d'actions saintes, louables et agréables à Dieu: cet usage suppose une longue et douloureuse dégradation d'esprit et d'âme. Dans un siècle où la saine critique paraît avoir tout éclairci, tout épuré, je n'ai pas encore entendu juger Hérodote à ma fantaisie. On peut se moquer de la simplicité de ses raisonnements; mais il ne faut pas oublier que ses idées étaient celles de son siècle, et ce que toute une nation a pu croire ou entendre sans être révoltée ne doit jamais être traité légèrement par un philosophe qui veut tracer l'histoire de



l'esprit humain. Ce philosophe serait encore plus malavisé de nier les faits rapportés par Hérodote, parce qu'il ne trouverait rien dans sa tête qui pût lui en donner l'explication. Rien n'est vrai, si les faits rapportés par Hérodote ne le sont pas. Quel historien s'est jamais donné plus de soins et plus de peine pour constater la vérité? Son Histoire est le fruit des connaissances acquises par une longue étude et par de longs voyages; sa simplicité même ajoute un nouveau poids à sa véracité; et si nous pouvions jamais trouver la clef des usages et des faits qu'il rapporte, avec la suite des changements et des altérations que chaque usage, chaque cérémonie a subis depuis son origine, nous aurions enfin la véritable histoire de l'esprit humain, très-différente à coup sûr des conjectures de nos philosophes.

« On offrait aux dieux des prémices, dit feu M. Bazin dans un autre endroit de son livre, on leur immolait ce qu'on avait de plus précieux. Il paraît naturel et juste que les prêtres offrissent une légère partie de l'organe de la génération à ceux par qui tout s'engendrait. Les Éthiopiens, les Arabes, circoncirent aussi leurs filles, en coupant une très-légère partie des nymphes; ce qui prouve bien que la santé ni la netteté ne pouvaient être la raison de cette cérémonie, car assurément une fille incircconcise peut être aussi propre qu'une circconcise. » Ah! feu monsieur l'abbé, comme vous allez vite! Souffrez que je vous fasse en deux lignes l'histoire de l'inoculation, telle qu'on pourra la faire dans quelques milliers d'années d'ici. Je suppose d'abord que l'inoculation deviendra une pratique générale et commune partout, comme j'en suis convaincu; alors la petite vérole disparaîtra, et l'on ne conservera qu'un souvenir confus de ses dangers, de sa malignité, de ses ravages, etc. Il faut bien que ce moment arrive, soit par l'effet seul de l'inoculation, qui, devenue générale, affaiblira, de génération en génération, le venin de la maladie, et parce que je suis persuadé qu'un enfant qui pourra prouver autant de quartiers d'inoculation qu'il lui en faut de noblesse pour entrer dans un chapitre n'aura pas à redouter un grand danger de la part de la petite vérole naturelle, soit enfin parce que les maladies ont, comme tout ce qui existe, leurs périodes marquées, c'est-à-dire un commencement, une croissance, un déclin et une fin; mais la maladie aura disparu depuis longtemps, que l'usage d'inoculer les enfants

subsistera encore ; et lorsque l'inoculation, par sa vétusté, par l'ignorance de son premier but, et par son inutilité après la cessation du mal, sera devenue un mystère de la religion, un sacrement de l'Église, il restera seulement dans les têtes une tradition confuse et vague de l'efficacité de cette incision contre un certain mal quelconque que les théologiens décideront mal spirituel et toujours subsistant, tandis que les philosophes se casseront la tête pour découvrir dans l'histoire quelque trace de l'origine de cette pratique bizarre. Je ne sais si ce sera là précisément le sort de l'inoculation, parce que je ne me trouve pas en état de calculer les effets de l'invention de l'imprimerie et de l'établissement des postes ; mais je sais que tel a été le sort de presque toutes les pratiques religieuses, dont nous serions fort étonnés de connaître la véritable origine ; et un M. Bazin ne prouverait-il pas alors, avec beaucoup de raison en apparence, et dans le fond bien faussement, que la santé n'a pu être la première raison de la cérémonie de l'inoculation ? Je suis persuadé, au contraire, qu'il n'y a point de cérémonie religieuse dont l'institution ne doive son origine à quelque maladie ou à quelque calamité ; mais, pour y comprendre quelque chose, il faudrait être profond dans l'histoire des Égyptiens. Ceux-ci disaient aux Grecs : « Vous êtes des enfants, vous êtes d'hier ; vous ne savez rien ; » et nous, qui avons perdu le trousseau des clefs en entier, nous sommes bien loin de savoir ce que les Grecs en savaient. Ce qu'il ne faut pas manquer de remarquer, c'est que l'Égypte, ou peut-être l'intérieur de l'Afrique, a été le foyer de tous les maux et de toutes les superstitions qui ont affligé l'espèce humaine : ces deux choses sont inséparables ; l'homme, sain, content et heureux, aurait vécu sans philosophie peut-être, et à coup sûr sans religion.

— Après *la Philosophie de l'histoire*, il faut s'attendre à voir l'histoire successivement s'associer à toutes les sciences, et ce sera une grande calamité pendant quelque temps. Nous avons déjà une *Physique de l'histoire*<sup>1</sup>, dans laquelle on peut apprendre que les yeux bleus ne sont pas les plus clairvoyants, mais qu'ils font honneur à la tête qu'ils embellissent ; qu'ils annoncent un esprit agréable et une âme sensible et tendre, et

1. (Par l'abbé Pichon.) 1765, in-12.

d'autres pauvretés de cette espèce. Aussi *la Physique de l'histoire* est-elle imprimée avec approbation et privilège, qu'on peut toujours compter d'obtenir quand on veut être plat et bête. Au reste, feu l'abbé Bazin, qui a servi de prête-nom à *la Philosophie de l'histoire*, était en son vivant un bon janséniste, célèbre dans le parti par ses sermons : il se signerait plus d'une fois en lisant le livre qu'on lui a fait faire depuis sa mort.

— Je suis désolé qu'un autre prêtre à cheveux plats, appelé l'abbé Méry, ait usurpé un sujet que j'aurais voulu voir traité par un homme d'esprit et de goût. Il a intitulé son ouvrage *la Théologie des peintres et des sculpteurs*<sup>1</sup> ; et assurément on ferait sous ce titre une excellente poétique pour ces deux sortes d'artistes : heureusement le sujet, quoique traité par M. l'abbé Méry, est resté neuf et intact. L'auteur recommande, dans le portrait du diable, de n'oublier ni les cornes, ni la queue, ni les griffes : les cornes, à cause de sa puissance ; la queue, comme l'instrument de fraude et de séduction ; les griffes, à cause de sa rapacité. Moi, pour peindre un pauvre diable, je recommande aux artistes la figure de l'abbé Méry, à moins que l'archidiacre Trublet ne réclame son ancien droit bien constaté à servir de modèle consacré et invariable.

— Il a paru une *Lettre du chevalier M... à milord K...*, traduite de l'anglais, où elle n'a jamais existé. Cette Lettre est un plat panégyrique de M<sup>lle</sup> Clairon, précédé de plates réflexions sur l'excommunication des comédiens, et suivi d'une relation de tous les vers, tableaux, bustes, estampes, médailles, qui ont été faits à l'honneur de l'actrice, objet de cette prose. Nous avons voulu persuader au chevalier Mac-Donald, qui s'est fait généralement estimer pendant son séjour en France, et qui vient de repasser la mer, qu'il était l'auteur de cette Lettre, et que sa modestie l'empêchait d'en convenir. Cette plaisanterie nous a amusés pendant quelques jours. Si M<sup>lle</sup> Clairon était bien conseillée, elle n'aurait jamais souffert ce recueil des monuments érigés à sa gloire. Ces estampes, ces médailles, ces prétentions, cette envie d'occuper sans cesse les esprits de son mérite éminent a produit un tout autre effet ; il a révolté le

1. *La Théologie des peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs*, par M. l'abbé Méry de La Canorgue, 1765, in-12.

public. Les ennemis de M<sup>lle</sup> Clairon se sont aperçus de cette disposition, et en ont profité; ils ont triomphé en la voyant dans la même prison où elle avait voulu faire mettre le folliculaire Aliboron, dit Fréron, un mois auparavant. Le public, choqué d'un peu de vanité, a été assez imbécile et assez mal-honnête pour s'en venger sur le talent de l'actrice et de ses camarades, et pour les traiter, dans ces dernières querelles, avec une indignité que je ne lui pardonnerai de longtemps. L'autorité peut quelquefois sévir mal à propos; mais ceux qui sont l'objet de ses rigueurs doivent trouver un dédommagement dans la part que le public prend à leur sort, et ici presque tous les esprits se sont rangés du côté de l'oppression. Cependant il a fallu mettre fin à cette ridicule aventure, et opter entre la perte de la Comédie-Française ou celle du sieur Dubois; enfin, après avoir tenu Le Kain, Brizard, Molé et Dauberval en prison pendant un mois, et M<sup>lle</sup> Clairon pendant huit jours en prison et pendant trois semaines aux arrêts chez elle, et après avoir causé à la recette de la Comédie un vide de trente à quarante mille livres, ou plutôt du double, vu la circonstance du *Siège de Calais*, le conquérant de l'île de Minorque a jugé à propos de lever le siège devant le For-l'Évêque, auquel l'histoire prétend qu'il s'était déterminé, un peu malgré lui, sur la tendresse de son fils pour la belle Dubois. Les prisonniers sont sortis avec tous les honneurs dus à leur fermeté, et le sieur Dubois a été jugé bien chassé. On écrirait un volume d'anecdotes curieuses sur cette absurde et pitoyable aventure. Le jour de la bagarre, un jeune colonel d'infanterie s'écria, dans ses premiers transports contre les Comédiens : « Ah! que n'ai-je mon régiment ici! » L'histoire ne rapporte pas que, depuis 1757 jusqu'en 1763, il lui soit échappé une seule fois une semblable exclamation; il serait sans doute meilleur chef d'une troupe d'archers que d'un régiment d'infanterie. Les corridors et les foyers retentissaient d'injures contre les Comédiens dans les premiers jours; *coquins*, *marauds*, *gueux*, étaient des termes favoris dont on les honorait chez eux, dans leur hôtel, sur leur palier. Un homme sage arrêta un des illustres courroucés au milieu de ses nobles exhalaisons, et, lui montrant dans le foyer le portrait de Molière, il lui dit : « Voilà un de ces gueux qui a été plus envié à la France que ne le sera vraisemblablement un autre jour. »

blement jamais aucun premier gentilhomme de la chambre. » Symptôme fâcheux ! c'est qu'il n'y a pas eu une chanson, un couplet bon ou mauvais, durant cette absurde querelle. Ah ! Guillaume Vadé, les Welches n'ont jamais été aussi Welches, et tu dors !

— M. Requier, qui fait depuis bien des années le métier de traducteur de l'italien, a traduit depuis peu, en deux parties, des *Mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe, depuis le règne de Henri IV*<sup>1</sup>. Je ne sais par quelle raison M. Requier a oublié ou caché que ces Mémoires sont un ouvrage de Vittorio Siri, destiné à servir d'introduction à son *Mercur*. Vraisemblablement le traducteur compte en publier la suite. Le principal morceau de ce qui en paraît est l'histoire de la conjuration du maréchal de Biron, et cette histoire est fort intéressante. C'est dans de pareils écrits que les faiseurs de tragédies devraient apprendre leur métier et les véritables discours d'un homme condamné à mourir : ces discours sont un peu différents de leur langage froid, apprêté et emphatique. On ne voit pas sans étonnement ce mélange de bassesse, de hauteur, de fureur, de faiblesse, de religion, de désespoir, que Biron montra pendant sa prison et dans ses derniers instants. Voilà les *veræ voces* d'Horace, à côté desquelles nos puérilités théâtrales sont insupportables à un homme de goût. Un philosophe ne manquera pas de remarquer avec édification ce que dit l'historien, que le chancelier, fatigué du long discours de Biron le jour qu'on lui prononça son arrêt, prit congé, d'autant plus qu'il était bien aise d'aller dîner.

— Les *Mémoires et Voyages du R. P. de Singlande*, prêtre du tiers ordre de Saint-François, et présentement aumônier de la garnison, ville et forts de Cette en Languedoc, deux volumes in-12, ne sont pas aussi intéressants que les Mémoires de Vittorio Siri ; mais on peut les parcourir. Le P. de Singlande a passé avec le régiment de Béarn, en qualité de son aumônier, dans l'île de Corse, en 1738, lorsque feu M. le maréchal de Maillebois y fut envoyé. Il a ensuite fait la guerre, en 1741, en Allemagne et en

1. Requier a fait paraître 50 volumes de sa traduction des *Mémoires secrets* de Vittorio Siri ; on les relie en 25, mais il vaudrait beaucoup mieux encore les réduire à un moindre nombre. Le dernier a paru en 1785. (B.)

Flandre; il a aussi parcouru l'Italie, et il rend compte de tous ces voyages. Il s'en faut bien que le pauvre franciscain ou Picpus ait rien vu en aigle; mais sa simplicité extrême, pour ne rien dire de pis, fait quelquefois plaisir, et à travers ses pauvretés on trouve par-ci par-là une remarque sur les mœurs dont il ne connaît pas lui-même le prix. Quant à sa morale, elle est digne de son froc. Il vous conte avec beaucoup de pathétique la mort de deux jeunes officiers qui, grimant le long d'une vieille mesure pour dénicher des moineaux, se laissèrent tomber, et restèrent sans vie. Il dit que cet exemple a beaucoup fait d'effet sur leurs camarades; rien en effet ne prouve mieux que, quand on a grimpé fort haut, il faut tâcher de ne pas dégringoler.

— Les troubles excités à Genève par les *Lettres de la montagne* ont été enfin apaisés par la publication des *Lettres populaires*<sup>1</sup>, et bien mieux par une lettre de M. le duc de Praslin au résident de France, qui lui enjoint de déclarer aux chefs de la bourgeoisie que, le roi ayant eu la principale part à la médiation, et étant resté garant de la loi fondamentale connue sous ce nom, Sa Majesté ne souffrira pas qu'il lui soit porté la moindre atteinte, et qu'elle s'en prendra aux chefs de la bourgeoisie si la tranquillité n'est pas promptement rétablie. Cette petite insinuation a fait cesser le bourdonnement de la ruche, au moins pour un temps. Les *Lettres populaires* sont un nouvel ouvrage de M. Tronchin, procureur général de la république, auteur des *Lettres de la campagne*. Elles sont écrites avec la raison, la sagesse et la modération qui caractérisent les écrits de ce magistrat. Quoique la plus grande partie soit destinée à la discussion des lois particulières de Genève, on y trouve des principes généraux et une analyse du *Contra social*, qui rend cet ouvrage digne de l'attention des philosophes. Pendant que les *Lettres de la montagne* troublaient la république de Genève, elles pensèrent compromettre la sûreté de l'auteur dans la principauté de Neuchâtel. Les consistoires ne voulurent pas s'accommoder du christianisme de J.-J. Rousseau, et sans la protection du philosophe couronné<sup>2</sup>, le chrétien

1. *Lettres populaires, où l'on examine la Réponse aux Lettres écrites de la campagne* (par Tronchin), in-8°, s. l. n. d.

2. Frédéric II.

Rousseau aurait sans doute perdu son asile ; mais Sa Majesté, dont la logique est un peu différente de celle des prêtres, n'a pas cru qu'il puisse y avoir une bonne raison pour troubler le repos d'un homme, et le conseil d'État de Neufchâtel a décidé qu'il n'appartenait pas aux consistoires de rien statuer sur les matières de foi.

— M. Roger, Suisse établi à Copenhague et mort depuis à Hambourg à la fleur de son âge, publia quelque temps avant sa mort un premier volume de *Lettres sur le Danemark* <sup>1</sup>. On vient d'en donner la suite, qui est en partie du même auteur et en partie d'une meilleure main. On a prétendu donner dans cet ouvrage une idée juste du gouvernement, des lois, des mœurs, des arts, de la culture, du commerce, de la navigation et des colonies de la nation danoise. Le style de cet ouvrage est simple et commun ; le fond consiste en choses vues d'une manière fort ordinaire ; le ton est celui d'un panégyriste aux gages du gouvernement. Ce livre sera pourtant de grande utilité parce qu'on y trouve des faits qu'on aurait bien de la peine à rassembler, et parmi ces faits il y en a qui ne se trouvent peut-être nulle part.

— On vient de traduire de l'anglais l'*Histoire du règne de la reine Anne d'Angleterre, contenant les négociations de la paix d'Utrecht et les démêlés qu'elle occasionna en Angleterre*. Ouvrage posthume du docteur Jonathan Swift, publié sur un manuscrit corrigé de la propre main de l'auteur. Volume in-12 de plus de quatre cents pages. La partie intéressante de cet ouvrage a été traduite par M. le baron d'Holbach, et le reste par M. Eidous, traducteur à la toise, qui s'est chargé des soins de l'édition. Cette histoire ne contient que les quatre dernières années du règne de la reine Anne. C'est un ouvrage bien fait ; mais c'est un ouvrage de parti, et par conséquent il ne faut pas le lire sans précaution. Le but du célèbre doyen était de justifier les mesures de milord Bolingbroke et du nouveau ministère de la reine Anne contre les imputations de l'ancien et des partisans de Marlborough ; mais il est des causes malheureuses que le plus habile avocat ne saurait se permettre de défendre avec succès. Ce n'est pas la capacité qu'on dénierait au doyen : on lit son écrit avec grand plaisir ; mais la cause qu'il défend n'en

1. Voir t. III, p. 487.

est pas moins restée désespérée : quoi qu'on dise et quoi qu'on écrive, on aura de la peine à persuader à un homme de bon sens que les conférences de Gertruydenberg aient dû être suivies par le congrès d'Utrecht. Quand on voit à quoi ont abouti tant de merveilleux efforts du génie du prince Eugène et du duc de Marlborough, on est tenté de s'envelopper dans le manteau de l'indifférencé, pour le reste de ses jours, sur toutes les affaires de ce monde.

— On a traduit de l'anglais *l'Hôpital des fous*, petit dialogue du célèbre poëte Guillaume Walsh, maître et contemporain de Pope <sup>1</sup>. Le but de ce petit ouvrage est de prouver que tous les hommes plus ou moins sont fous, mais qu'aucun ne se rend justice à lui-même. Cela me paraît peu de chose dans l'original, et cela vaut encore moins dans la traduction. Il y a plus de génie dans la fable des deux besaces que dans tout ce bavardage, qui est orné d'estampes et de vignettes comme tout ce qui sort depuis quelque temps de l'imprimerie de Jorry.

— M. l'abbé Jurain, correspondant de l'Académie royale des sciences, vient de publier une *Logique, ou l'Art de penser dégagé de la servitude de la dialectique*, volume in-8° de deux cent quatre-vingts pages. Malgré l'air dégagé de M. l'abbé Jurain, je ne conseille à personne d'apprendre l'art de penser dans son livre.

— *Matière médicale raisonnée, ou Précis des médicaments considérés dans leurs effets à l'usage des élèves de l'École royale vétérinaire, avec les formules médicinales de la même école*, par M. Bourgelat, chef de cette école, établie à Lyon depuis quelques années et déjà célèbre. Gros volume in-4°. Notez que la matière médicale de l'école vétérinaire n'a pour objet que le traitement des animaux et les expériences relatives à cet objet. Les médecins des animaux devraient être plus avancés que ceux des hommes, parce que le champ de leurs expériences est bien plus vaste que celui des autres, et qu'ils peuvent opérer avec plus de hardiesse et de connaissance de cause ; mais la paresse, la présomption, et les autres vices de la nature humaine, gênent en tous sens le progrès de la véritable science. Si M. Bourgelat peut se préserver de la manie des systèmes, son école pourra devenir utile.

1. (Traduit par de La Flotte.) Paris Jorry, 1765, in-8° avec figure, vignette et cul-de-lampe par Eisen, gravés par Lafosse.



— *Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens, où l'on montre l'incertitude des premiers temps historiques des peuples relativement à cette date*, par le P. Gabriel Fabricy, de l'ordre des frères prêcheurs et de l'Académie des Arcades. Ce volume, rempli en effet de recherches historiques, est dédié à M. le comte de Caylus, qui sera vraisemblablement enterré avant la fin de l'année.

— Un de nos géographes, appelé Ricci Zanoni, a publié un atlas de la France qui doit servir à l'intelligence de l'histoire de France faite par l'abbé Velly et continuée par M. de Villaret. Si cet atlas est bien fait, il peut être instructif et utile.

— Je ne sais quel compilateur a publié les *Pensées de M. l'abbé Prévost rangées sous divers titres*<sup>1</sup>. On trouve à la tête de l'avertissement un précis de la vie de cet écrivain célèbre avec la liste de ses ouvrages.

## JUN.

1<sup>er</sup> juin 1765.

Alexis-Claude Clairaut, pensionnaire de l'Académie royale des sciences, est mort le 17 du mois dernier, d'une fièvre putride, âgé seulement de cinquante-deux ans<sup>2</sup>. Clairaut était un très-grand géomètre, presque sur la ligne des Euler, des Fontaine, des Bernouilli et des d'Alembert. Il avait moins de génie que Fontaine, plus de justesse et de sûreté, et moins de pénétration que d'Alembert : ce dernier a perdu, à sa mort, un rival qui le tenait sans cesse en haleine, et c'est une grande perte.

Clairaut eut de la réputation de bonne heure ; il fut reçu à l'Académie presque au sortir du collège. Il avait été l'instituteur de la célèbre marquise du Châtelet. Il avait accompagné Maupertuis dans ce fameux, brillant et inutile voyage du

1. (Publiées par dom Nicolas-Alexandre Dupuis.) Amsterdam et Paris, 1764, in-12.

2. Il était né le 7 mai 1713.

Nord. Maupertuis lui montra l'espérance d'une pension considérable ; et Clairaut, qui faisait grand cas de l'aisance, lui céda toute la gloire de l'entreprise pour de l'argent que la cour paya. Clairaut fut riche, mais Maupertuis fut peint et gravé, la tête affublée d'un bonnet d'ours, et aplatissant le globe d'une main. Clairaut avait une physionomie agréable, un air de finesse et de candeur, qu'on trouve rarement réunies, et qui vont si bien ensemble ; son profil, dessiné par M. de Carmontelle, a été gravé il y a deux ans. Il aimait éperdument le plaisir et les femmes ; il était fort gourmand, et il y a apparence que les indigestions qu'il entassait continuellement lés unes sur les autres n'ont pas peu contribué à abrégé ses jours. Il avait aussi le cœur très-inflammable : une passion vive, qu'il avait prise pour une femme aimable, mais déjà éloignée de la saison de l'amour <sup>1</sup>, passion qui n'obtint en retour que de l'estime et de l'amitié, influa, si l'on en croit ses amis, sur le repos de ses dernières années.

Il jouissait de dix mille livres de rente, en pensions et bienfaits du roi. La pension de mille livres, qu'il tenait de l'Académie des sciences, passe, suivant l'ordre du tableau, à M. d'Alembert, mais elle ne lui est pas encore accordée ; M. le comte de Saint-Florentin a dit aux députés de l'Académie, qui la sollicitaient pour lui, « que la chose souffrirait des difficultés, parce que le roi était mécontent des ouvrages de M. d'Alembert ». Je crois que celui-ci ne supporterait pas en silence un dégoût si marqué. Clairaut était honnête homme, bon ami et du commerce le plus sûr. Il aimait la musique. Il n'était pas sans ressource dans la société ; et une étude des sciences abstraites, commencée dès ses plus jeunes années, et continuée toute sa vie avec opiniâtreté, ne lui avait pas ôté la sérénité. Il était vrai, il était gai, et il avait bien son mot à lui dans la conversation. Il jouissait doucement de sa fortune avec ses amis, et une petite gouvernante fort jolie qui avait soin de son ménage, à qui il avait appris assez de géométrie pour l'aider dans ses calculs, et que sa mort laisse dans le veuvage. Une maladie subite et violente l'ayant emporté au bout de quatre jours, il n'a pu prendre aucun arrangement en faveur de la compagne de

1. M<sup>me</sup> de Fourqueux. (GRIMM.)

ses travaux et de ses plaisirs : son sort occupe et intéresse dans ce moment-ci tous les gens de lettres. Clairaut avait vu ce règne brillant de la géométrie, où toutes nos femmes brillantes de la cour et de la ville voulaient avoir un géomètre à leur suite. Il a cultivé particulièrement la science du calcul, et l'a appliquée à des problèmes de géométrie pure, de mécanique, de dynamique et d'astronomie ; sa carrière était la même que celle de M. d'Alembert. Clairaut, qui pouvait le disputer à d'Alembert en qualité de géomètre, ne pouvait souffrir que celui-ci cherchât encore à se distinguer dans les lettres ; il ne lui pardonnait pas de lire Tacite et Newton. Si vous demandez pourquoi Clairaut et d'Alembert se haïssaient, et pourquoi, mal entre eux, ils étaient l'un et l'autre bien avec Fontaine, c'est que Fontaine est tout entier à la perfection de l'instrument, et que d'Alembert et Clairaut se contentaient d'en user de leur mieux. Fontaine est un charron qui cherche à perfectionner la charrue ; Clairaut et d'Alembert s'en tiennent à labourer avec la charrue, comme elle est.

Cette charrue a passé de mode, ainsi que nous avons vu parmi nous diverses sciences régner et passer successivement. Les métaphysiciens et les poètes ont eu leur temps ; les physiciens systématiques leur ont succédé ; la physique systématique a fait place à la physique expérimentale ; celle-ci, à la géométrie ; la géométrie, à l'histoire naturelle et à la chimie, qui ont été en vogue dans ces derniers temps, et qui partagent les esprits avec les affaires de gouvernement, de commerce, de politique, et surtout la manie de l'agriculture, sans qu'on puisse deviner quelle sera la science que la légèreté nationale mettra à la mode par la suite. Tout homme, en ce pays-ci, qui n'a qu'un seul mérite, fût-il transcendant, s'expose, s'il vit longtemps, à voir sa considération s'éclipser et à tomber du plus grand éclat dans l'obscurité la plus profonde ; l'homme prudent étaye le mérite de son métier de plusieurs mérites accidentels et de côté, qui le soutiennent en cas de révolution. C'est à quoi Clairaut n'avait pas songé : tout entier à ses *xx*, il ne lui restait presque plus rien de sa première célébrité, aujourd'hui qu'un géomètre a de la peine à trouver un libraire qui se charge de ses ouvrages, et ne trouve presque pas un lecteur qui les ouvre. La petite brochure in-12 de d'Alembert *Sur la Destruc-*

*tion des jésuites*, qui n'est rien, a fait plus de sensation à Paris que les trois ou quatre volumes in-4° d'opuscules mathématiques qu'il avait publiés auparavant, et qui marquent bien une autre tête. C'est que le goût est tourné vers les choses utiles, et que ce qu'il y a d'utile en géométrie peut s'apprendre en six mois; le reste est de pure curiosité.

Il n'existe dans la nature ni surface sans profondeur, ni ligne sans largeur, ni point sans dimension, ni aucun corps qui ait cette régularité hypothétique du géomètre. Dès que la question qu'on lui propose le fait sortir de la rigueur de ses suppositions, dès qu'il est forcé de faire entrer dans la solution d'un problème l'évaluation de quelques causes ou qualités physiques, il ne sait plus ce qu'il fait : c'est un homme qui met ses rêves en équations, et qui aboutit à des résultats que l'expérience ne manque presque jamais de détruire. Si le calcul s'applique si parfaitement à l'astronomie, c'est que la distance immense à laquelle nous sommes placés des corps célestes réduit leurs orbites à des lignes presque géométriques; mais prenez le géomètre au toupet, et approchez-le de la lune d'une cinquantaine de demi-diamètres terrestres; alors, effrayé des balancements énormes et des terribles aberrations du globe lunaire, il trouvera qu'il y a autant de folie à lui proposer de tracer la marche de notre satellite dans le ciel que d'indiquer celle d'un vaisseau sur nos mers, lorsqu'elles sont agitées par la tempête <sup>1</sup>.

— On a imprimé en Hollande une brochure intitulée *Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse*, arrivée le 17 mai 1562, où l'on verra la conjuration des huguenots contre les catholiques, leurs différents combats, la défaite des huguenots, et l'origine de la procession du 17 mai, le dénombrement des reliques de l'église de Saint-Sernin, le tout tiré des annales de ladite ville. Cette brochure parut pour la première fois, à Toulouse, en 1762, après l'assassinat juridique de l'infortuné Calas, et vers le jubilé de la belle procession, dans le louable dessein de soutenir le fanatisme des catholiques contre les protestants, que le supplice de Calas avait déjà agréablement réveillé. Dans la nouvelle édition qu'on vient de faire de cette Histoire, on a ajouté des notes pour justifier les protestants des

1. Cet article est en partie de M. Diderot. (GRIMM.)

faits que l'auteur leur a imputés avec autant d'atrocité que de mauvaise foi. Quand on lit ce recueil d'horreurs et d'abominations, on ne peut s'empêcher d'admirer la douceur et la bonté naturelle de l'aimable genre humain.

— Vous ne doutez point que le succès de la tragédie du *Siège de Calais* n'ait produit une foule d'écrits et de brochures de toute espèce. Vers, Stances, Couplets poissards, Parades, Lettres à une dame de province, Examen impartial, tout a été épuisé pour chanter, analyser, disséquer et immortaliser M. de Belloy. On a embelli jusqu'à sa vie, dont on a fait un tissu d'événements merveilleux qui n'ont pas le moindre fondement. M. de Belloy est le fils d'un honnête employé dans les Fermes à Saint-Flour en Auvergne, où il est né, et où il a encore une sœur. Destiné au barreau, il a plaidé quelque temps, mais son goût l'a entraîné de bonne heure dans la carrière du théâtre. Il a joué la comédie en Russie, d'où il est revenu en France faire le plus bel ouvrage du siècle. Qu'est-ce qu'il faut pour faire le plus bel ouvrage du siècle? Il faut dire en dix-huit cents vers, dont dix-sept cent soixante-dix-sept durs et plats, de dix-huit cents manières différentes, qu'un roi doit aimer ses sujets, et que les sujets doivent aimer leur roi.

— On a publié, en quatre volumes in-12, les *Œuvres diverses de M. Marivaux*, de l'Académie française. La plus grande partie de ce recueil est occupée par le *Don Quichotte moderne*, et par *l'Iliade travestie*, deux ouvrages détestables; le reste est une bigarrure de toutes sortes d'écrits trouvés dans les papiers de l'auteur, et qu'il fallait jeter au feu. Marivaux n'est déjà pas trop supportable quand il est bon; mais c'est bien pis quand il est mauvais. Le premier volume de ces rapsodies se trouve orné du portrait de l'auteur, qui est assez ressemblant.

— L'héroïde est devenue, depuis quelques années, la manie de nos jeunes poètes, et comme leur libraire ne peut s'en promettre le débit par l'excellence du fond, il tâche de l'emporter par la forme d'une jolie impression, ornée d'estampes et de vignettes. L'héroïde de *l'Hermaphrodite Grandjean*, dé marié en dernier lieu par arrêt du Parlement<sup>1</sup>, a cependant paru sans

1. Pour cette affaire, voir précédemment, p. 182. *L'Hermaphrodite Grandjean*, ou *Lettre de Grandjean à Françoise Lambert, sa femme*; suivie d'*Anne de Boulen*

estampe, sans doute à cause de la difficulté du sujet ; elle est accompagnée d'une héroïde de *Anne de Boulen à son cruel époux Henri VIII* ; voilà deux morceaux bien assortis. Un autre poète, anonyme, comme le premier, vient de publier une héroïde de *Pétrarque à Laure*, suivie de remarques sur ce poète, et de la traduction en prose de quelques-uns de ses plus beaux sonnets <sup>1</sup>. On suppose, dans cette épître, Pétrarque ambassadeur à la cour du roi Alphonse de Castille, circonstance absolument étrangère au sujet, et qui le gâterait s'il y avait quelque chose à gâter dans ce morceau. Si cette circonstance était historique, il aurait fallu la supprimer peut-être, parce que l'homme d'État et l'amant ne peuvent jamais aller ensemble dans le même personnage, quoique le titre d'ambassadeur ne préserve pas des atteintes de l'amour. Il passe pour constant que la mort d'une femme chérie a coûté la vie au tendre et aimable chevalier Tiepolo, dernier ambassadeur de Venise en France. Avant d'expirer à Genève, à la fleur de son âge, on pourrait lui faire écrire une héroïde très-touchante à un de ses amis ; mais si l'on voulait lui conserver sa qualité d'ambassadeur, dans ses derniers chants, il faudrait du génie. Celui qui a osé faire écrire Pétrarque à Laure ne connaît que la poésie des épithètes, poésie si commune en France qu'il n'y aurait pas peut-être de poètes sans elle.

De l'amour fortuné la douce jouissance.....  
 De mes sens épuisés la touchante faiblesse.....  
 De mes yeux enchantés les regards satisfaits.....  
 Et d'un baiser ravi l'empreinte pénétrante.....

Toute l'épître est écrite dans ce goût-là, et marque

Du poète indigent la brillante misère.

L'héroïde du *Lord Velford* est encore plus longue, plus froide, plus insipide ; l'auteur est également inconnu <sup>2</sup>. Le

à *Henri VIII*, héroïde nouvelle, et deux idylles, Grenoble et Paris, 1765, in-8°. L'auteur était Simon de Troyes, depuis bibliothécaire du Tribunat. (T.)

1. *Lettre de Pétrarque à Laure, suivie de remarques sur ce poète, et de la traduction de quelques-unes de ses plus jolies pièces, par M<sup>me</sup> (Romet, maître des requêtes du comte d'Artois), Paris, Jorry, 1765, in-8°.*

2. *Lettre du lord Velford à milord Dirton, son oncle, précédée d'une lettre de l'auteur (Costard, auteur de la Lettre de Cain), Paris, Bauche, 1765, in-8°.*

sujet est tiré d'un petit roman qui a paru, l'hiver dernier, sous le titre de *Fanny, ou l'Heureux Repentir*<sup>1</sup>. Ce roman, qui n'a fait aucune sensation dans Paris, est de M. Baculard d'Arnaud ; et, à en juger par les éloges respectueux que le poëte héroïque prodigue à M. d'Arnaud, on serait tenté de croire que M. d'Arnaud et lui n'en font qu'un.

— *Le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de M. Rousseau, en forme de Lettres*, par M. Bergier, docteur en théologie, curé dans le diocèse de Besançon, 2 volumes in-12 ; tel est le titre victorieux d'un écrit où J.-J. Rousseau, le vicaire savoyard, et tous ses adhérents, sont mis en pièces. Que Dieu leur fasse miséricorde ! M. l'abbé Bergier a déjà exercé sa plume chrétienne contre M. de Voltaire, et si M. Rousseau veut entrer en lice avec lui, il promet de ne pas se faire attendre. Quel dommage qu'un si grand défenseur de la cause de Dieu soit confiné dans un village de Franche-Comté ! Ce zélé curé a publié, il y a quelque temps, un ouvrage sur les racines de la langue hébraïque<sup>2</sup>, où il y avait des observations assez curieuses et assez ingénieuses sur l'origine des langues en général ; mais on ne se soucie pas de la langue sainte comme de la cause de Dieu, et en combattant les incrédules, M. l'abbé Bergier va plus directement à son but, qui paraît être un bon bénéfice. Ainsi soit-il.

— Il y a quelques mois que M. l'archevêque de Paris remit à M. le duc de Praslin un mémoire contenant ses griefs contre la *Gazette littéraire*, qui se fait sous les auspices de ce ministre. Dans ce mémoire, on reproche aux auteurs de la Gazette d'avoir dit que le fanatisme religieux n'est dangereux que par la résistance qu'on lui oppose, que les différentes sectes en Angleterre ne causent aucun trouble, que les protestants furent la partie de la nation qui s'empressa le plus à seconder les desseins de M. Colbert, que Mahomet était un grand homme ; d'avoir insinué qu'il ne manque aux ouvrages des philosophes de nos jours que d'appartenir à quelque personnage de l'antiquité pour

1. 1765, in-12. La conjecture que Grimm met en avant dans les lignes suivantes est sans fondement, comme on l'a vu par la précédente note. (T.)

2. Voir tome V, page 455.

qu'on voie des beautés jusque dans leurs défauts; d'avoir soutenu que la population est la seule force réelle d'un État. Voilà un échantillon des propositions impies, malsonnantes, monstrueuses que M. l'archevêque de Paris reproche aux auteurs de la Gazette. Le mémoire contenant ces chefs d'accusation ayant été communiqué à quelques fidèles, une âme charitable, M. l'abbé Morellet, a fait des *Observations* sur cette dénonciation, qui, faisant une brochure de soixante-trois pages, ont été imprimées en pays hérétique<sup>1</sup>; mais on prétend que l'édition en a été confisquée en arrivant à Paris, de sorte qu'il ne sera pas aisé de se procurer la lecture de ces Observations charitables, qui, quoique un peu longuettes, m'ont paru la plupart aussi excellentes que modérées.

— Ah! monsieur de Boussanelle, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, capitaine au régiment du commissaire général, membre de l'Académie des sciences et beaux-arts de la ville de Béziers, qu'avez-vous fait? Un *Essai sur les femmes*<sup>2</sup>! que le ciel vous pardonne, car les femmes ne vous le pardonneront jamais; elles vous diront qu'elles aiment cent fois mieux les injures de J.-J. Rousseau que vos éloges tirés du Livre de la Sagesse et des Proverbes de Salomon. Ah! monsieur de Boussanelle, qu'avez-vous fait?

15 juin 1765.

On dit communément d'une chose plaisante, d'un trait ou d'un mot de caractère : Cela est à mettre en comédie; et cependant j'ai presque toujours vu siffler les traits véritablement comiques qu'on avait essayé de transporter sur la scène. La copie exacte de la vérité serait-elle sans attrait, et n'y aurait-il que l'adresse de mentir avec le plus de vérité possible, sans pourtant faire oublier qu'on ment, qui fit le charme réel de l'imitation; ou bien est-il de l'essence du copiste et de sa touche

1. Le manuscrit en avait été envoyé à Voltaire, qui se chargea de l'impression. Cet écrit était intitulé *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire*, in-8°. (T.)

2. *Essais sur les femmes*, 1765, in-12. Boussanelle, qui travailla pendant trente ans au *Mercure*, mourut vers 1796.



lourde et grossière de tout flétrir, et n'y a-t-il que l'imitateur qui, créant à l'exemple de la nature, sache conserver à chaque chose sa grâce et sa fraîcheur? L'un et l'autre pourraient bien être. Tous les traits du *Tom Jones*, dont M. Poinciset nous a régalez l'hiver dernier, sont tirés mot pour mot du roman de Fielding; on les a trouvés charmants dans le roman, et on les a sifflés au théâtre. Quelle injustice! s'écrie ce pauvre Poinciset, qui ne conçoit rien à cette fantaisie du public. Il ne sait pas qu'un barbouilleur du pont Notre-Dame fait en moins de rien d'un tableau de Greuze une enseigne à bière. D'un autre côté, la confiance du mensonge établie entre l'artiste et son spectateur donne aux ouvrages de l'art cet attrait secret et piquant qui séduit et qui enchante; et ce n'est point la chose elle-même qu'on désire de voir, mais l'imitation la plus vraie et la plus heureuse de la chose: sans quoi il faudrait envoyer une belle statue de Vénus de l'atelier de Praxitèle à celui d'Apelles pour lui donner les carnations et les vives couleurs de la déesse de la beauté, car enfin il n'est pas douteux qu'une statue coloriée ne soit plus près de la nature qu'un bloc de marbre blanc, qui ne tient la vie que du génie du statuaire.

Feu Cahusac, avant d'être atteint de folie, avait écrit un *Traité de la danse*, où il y a quelques faits curieux, beaucoup d'emphase et peu d'idées<sup>1</sup>. Dans ce *Traité*, il y a pourtant une ligne qui me plaît et que je voudrais avoir écrite: l'auteur dit qu'on fait bien de représenter nos spectacles aux lumières, parce que ce jour artificiel est un commencement d'imitation. Nous n'attendons ni n'exigeons la vérité du poëte, du peintre, du musicien, du statuaire, d'aucun artiste, et lorsque le plat et froid copiste nous montre la chose comme elle est, nous la trouvons maussade et nous le sifflons; c'est un mensonge adroit, fin, délicat, que nous cherchons dans les ouvrages de l'art, qui établisse entre nous et l'imitateur une communication secrète de sentiments et d'idées, et qui nous prouve que l'artiste a senti le côté original, le côté précieux de la chose imitée. Ainsi lorsque nous voyons des critiques judicieux faire un si grand cas de la vérité dans les imitations, il faut savoir attacher à ce terme sa juste valeur. Un homme ordinaire entre dans une taverne,

1. Grimm a rendu compte de cet ouvrage, tome II, p. 313 et suivantes.

et n'y voit qu'une troupe de paysans qui boivent ; mais David Téniers aperçoit vingt traits originaux et plaisants qu'il sait faire valoir sur la toile.

Pour réussir, la vérité de l'imitation ne suffit pas toujours. On peut être vrai et ennuyer ; l'artiste habile cherchera encore à acquérir la science de ce qui plaît, et qui souvent n'est pas seulement indépendante de la vérité, mais absolument contraire et opposée à la vérité. Cette science est le fruit de l'étude profonde de notre nature, et c'est la vérité de l'imitation combinée avec l'expérience de ce qui plaît, qui fait dans les arts les succès durables. Ainsi nous avons vu chez tous les peuples tant soit peu policés des représentations tragiques, parce qu'il est dans la nature de l'homme d'aimer à s'attendrir à l'image des malheurs de son espèce ; mais ces tragédies étaient toujours mêlées de scènes comiques et de bouffonneries, parce qu'il est aussi dans la nature de l'homme de ne vouloir pas s'affliger longtemps, et la douleur réelle n'est durable que parce qu'elle est involontaire. Rien n'est plus contraire à la vérité de l'imitation que ce mélange monstrueux de sérieux et de bouffonnerie ; et cependant il a toujours réussi chez toutes les nations, et en France même, où le goût s'est épuré d'après les raisonnements les plus sévères, où la représentation tragique n'a voulu souffrir aucun alliage, il a cependant fallu jouer une petite farce après la tragédie de *Rodogune* ou d'*Andromaque*, afin d'affaiblir l'impression douloureuse que l'assemblée avait éprouvée, et de faire rire ceux qui venaient de frémir et de pleurer. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu dans aucun faiseur de poétique rien qui enseigne cette science, ou qui puisse seulement mettre sur la voie de cette étude : ils croient avoir tout dit quand ils ont bien recommandé l'imitation de la nature ; mais je crois cette autre idée très-riche en vues neuves, et qui nous découvriraient le véritable secret des ouvrages de l'art. Heureusement ceux qui ont la vocation du génie sont guidés par un instinct qui leur fait deviner et le secret de la nature et celui de plaire, tiré de l'étude des hommes, et qui les dispense d'aller à l'école des philosophes et des critiques.

J'étais tristement occupé de ces idées en assistant avant-hier à l'enterrement d'une pièce nouvelle, qui n'a pas même vécu pendant sa représentation, et dont l'auteur peut chanter avec la

petite laitière de l'Opéra-Comique <sup>1</sup>, sur ce triste fruit de sa cervelle :

Pauvre petit infortuné,  
Vous êtes mort avant que d'être né!

Cette pièce était appelée dans l'affiche *le Mariage par dépit*, comédie nouvelle, en trois actes et en prose <sup>2</sup>. Elle mourut vers la fin du second acte, au milieu des huées du parterre. Jamais pièce n'eut moins d'espérance de réussir, car le premier mot fut sifflé; il est vrai que ce premier mot était une platitude, et comme le second ressemblait au premier, et le troisième au second, et ainsi de suite, ce ne fut qu'un redoublement de huées, jusqu'à ce que les acteurs eussent pris le parti de se retirer. Au milieu de ce tumulte, la garde avait arrêté un des messieurs du parterre, et l'on espérait que cet acte de rigueur rétablirait le calme, et ferait écouter la pièce jusqu'à la fin; mais les membres de cet auguste corps, se souvenant de leurs anciens droits, se mirent de plus belle humeur qu'auparavant, et s'écrièrent que si l'on se permettait de violer ainsi leurs privilèges, ils donneraient leur démission. Je ne suis donc pas en état de vous dire en quoi consistait ce dépit qui devait produire un mariage; tout ce que je sais, c'est qu'une petite personne fort aimable était, pour son malheur, fille d'une folle fieffée, qui s'appelait M<sup>me</sup> Cornet, veuve d'un marchand épicier, et qui, étant restée fort riche et ayant acheté une baronnie, voulait se faire appeler madame la baronne; toutes les plaisanteries du poëte roulaient là-dessus; les gens de la cour, que madame la baronne recevait chez elle, voulaient lui faire peindre l'enseigne de son défunt et celle de son père, cabaretier au *Mouton blanc*, afin de la rappeler à son origine. Vraisemblablement M<sup>me</sup> Cornet, ainsi bafouée, se serait à la fin dégoûtée de la société de ces agréables, et aurait consenti par dépit au mariage de sa fille avec un petit garçon qui, pour n'être pas noble, n'en était pas moins amoureux et digne d'être aimé; mais, comme je l'ai déjà dit, le parterre ne voulut se prêter à aucune bonne plaisanterie du poëte, et ne laissa pas à M<sup>me</sup> Cornet le temps de se corriger

1. *Les Deux Chasseurs et la Laitière*, d'Anseaume et Duni.

2. Cette pièce, représentée le 13 juin 1765, est de Bret.

de sa vanité ridicule. Le poëte avait beaucoup compté sur M. Bellemain, maître à danser, qui, paraissant sous les traits de Prévillo, était sûr d'une réception favorable; mais sa sortie ne répondit pas à son entrée. M. Bellemain vient pour donner leçon à la fille de madame la baronne. Afin qu'elle apprenne à se baisser et à se relever avec grâce, M. Bellemain jette un de ses gants par terre, et lui ordonne de le ramasser. Le public a été presque aussi choqué de cette impertinence que la fille de madame la baronne. « Sur quoi fonder l'espérance de réussir? dira le pauvre poëte. Ce n'est pas moi qui ai inventé ce trait; tout le monde le sait, et le conte parmi les histoires du célèbre Marcel <sup>1</sup>. On en rit quand on l'entend conter; moi, je le mets en action sur la scène, et l'on me siffle! » C'est ce caprice du public, moins incompréhensible pour moi que pour le poëte, qui m'a donné occasion de penser avec componction à cette différence essentielle entre la copie et l'imitation, dans le temps qu'on achevait le patient. Ce patient a voulu garder l'*incognito*, et l'on nomme aujourd'hui trois coupables. L'un est un homme fort obscur, nommé M. Renout, qui a déjà eu l'honneur de choir <sup>2</sup>; l'autre est ce pauvre M. Bret, pour qui il serait bien cruel d'avoir fait une si mauvaise pièce, et plus cruel encore de l'avoir risquée au théâtre; le troisième, enfin, est M. Bellecour, acteur de la Comédie-Française, qui n'aurait pu faire cette pièce que pour prouver qu'il est encore plus détestable auteur que mauvais acteur. C'est à ces messieurs à s'arranger entre eux pour savoir à qui des trois l'enfant restera. Si le parterre a été sévère, il faut convenir aussi que rien n'invitait moins à l'indulgence que cette malheureuse comédie.

Elle a encore eu le tort d'interrompre le début de M. Aufresne au milieu de son succès <sup>3</sup>. M. Aufresne a débuté dans le rôle

1. Le même qui s'écriait avec enthousiasme : *Que de choses dans un menuet!* (T.)

2. Grimm a déjà rendu compte de *Zélide*, tome III, p. 42, et d'*Hercule*, p. 358, même volume, pièces du même auteur.

3. Aufresne débuta le 30 mai 1765. Son talent vrai et son ton naturel produisirent un tel effet, que les comédiens sentirent promptement tout l'inconvénient résultant pour eux de ce voisinage et de la comparaison. Des dégoûts sans nombre furent suscités à Aufresne, qui n'eut d'autre parti à prendre que d'aller jouer en Prusse et en Russie, où il fut accueilli avec empressement par Frédéric et par Catherine. (T.)

d'Auguste de la tragédie de *Cinna*, dans celui de M. Dupuis de la pièce de *Dupuis et Desronais*, et dans le rôle de Zopire de la tragédie de *Mahomet*. Je n'ai pu malheureusement le voir que dans le rôle médiocre de Dupuis; mais quoique sa figure ne m'ait point plu, et que sa voix ne m'ait point séduit, il m'a fait sentir qu'il ne tiendra qu'à lui de m'émouvoir, de me calmer, de me faire frémir, pleurer, crier, de se jouer de moi à son gré. Cet acteur a un naturel prodigieux; ceux qui ont vu le fameux Baron disent qu'Aufresne le rappelle. On dit qu'il a joué le rôle d'Auguste d'une manière sublime; il a reçu les plus grands applaudissements dans celui de Zopire. Je sens qu'il me ferait *raimer* la tragédie avec passion, moi qui ne peux la supporter de la manière dont elle est jouée aujourd'hui; je sens aussi que, s'il était reçu, il faudrait bien que nos divines Clairon, nos illustres Le Kain revinssent au ton de la nature. Ils n'auraient pas beau jeu, avec leur chant traînant et emphatique, à côté de M. Aufresne. Nul apprêt, nulle emphase dans son jeu; une vérité, une aisance, une simplicité! Il y a des gens qui disent qu'il n'a point de chaleur; il est vrai que nos auteurs et nos acteurs ont inventé en ces derniers temps l'art d'avoir de la chaleur sans âme, et que M. Aufresne, n'ayant pas étudié ce bel art, n'a que de l'âme. Il ne tiendra qu'à lui de ramener la scène française au ton de la nature, dont elle s'est trop écartée depuis quelques années; mais on dit aujourd'hui que, malgré son succès, on n'a pu lui faire des conditions convenables pour le faire rester, et qu'il ira jouer la comédie à la Haye. Cette attention de priver le public des choses et des personnes qu'il honore de son suffrage est tout à fait obligeante, et mériterait de sa part la plus grande reconnaissance. Le véritable nom de cet acteur est Rival; il est fils d'un horloger de Genève<sup>1</sup>, et, en sa qualité de citoyen hérétique, autre obstacle, dit-on, à sa réception. On prétend qu'il faut qu'il se fasse catholique, afin de pouvoir être excommunié avec ses camarades. Rival a joué la comédie malgré ses parents, malgré lui; il n'a jamais pu résister à la passion qui l'entraînait vers l'art pour lequel il est né; et il est devenu ce qu'il est, sans maître, sans modèle, au milieu des mauvaises

1. L'horloger Rival est connu par une assez jolie pièce de vers intitulée *les Torts* adressée à Voltaire.

troupes de province, où il n'y avait pas vraisemblablement un seul acteur capable de sentir ce qu'il valait.

— Pour un seul petit roman agréable, il y en a vingt de détestables; mais il y a surtout des faiseurs qu'il faudrait en bonne police condamner aux travaux publics, parce que rien n'excuse en eux le libertinage de la tête; leur platitude extrême les obligeait du moins à être décents et honnêtes. Si cette loi a lieu, il faudra mettre au brancard de la brouette l'auteur de *Lucette, ou les Progrès du libertinage* en deux parties<sup>1</sup>; et immédiatement devant lui, en arbalète, l'auteur de *l'Inconnue, roman véritable, ou Lettres de M. l'abbé de\*\*\* et de M<sup>lle</sup> B\*\*\**<sup>2</sup>. Il n'y a point de décroisseur qui n'écrivit mieux que ces deux coquins. On ne comprend rien du tout à l'impertinente rapsodie du dernier. Là, comme je présume, l'héroïne du roman est une certaine M<sup>lle</sup> Renaud, ancienne maîtresse d'un comte de Bruhl, grand écuyer et frère du premier ministre; il faudra s'adresser à elle pour avoir la clef de cet insipide et détestable bavardage.

— *Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole adressé aux commissaires chargés par la Faculté de médecine d'examiner les avantages et les désavantages de cette pratique, en conséquence de l'arrêt du Parlement qui enjoint à la Faculté de donner son avis à son sujet*, par M. Roux, docteur régent de ladite Faculté, brochure in-4° de vingt-six pages. L'auteur avait lu ce mémoire dans une assemblée de la Faculté; les six commissaires qui ont donné en dernier lieu leur rapport contre l'inoculation avaient détaché plusieurs faits de ce mémoire et les avaient tronqués afin de les faire servir à leurs vues. En vain M. Roux avait-il réclamé en pleine assemblée contre cette falsification, ils ne firent pas moins imprimer leur rapport tel qu'ils l'avaient conçu. Cette mauvaise foi et cette impudence sans exemple ont déterminé le docteur Roux à faire imprimer son mémoire tel qu'il l'a lu à la Faculté, et à y ajouter quelques notes capables de confondre les six fripons, mais qui ne les feront pas rougir

1. Par Nougaret. Réimprimé plusieurs fois sous des titres indiqués par la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*.

2. La *Bibliographie* de M. Gay mentionne une édition de 1785, in-8°, d'après le catalogue Leber. Ce serait l'histoire de Félix-Julienne de Schonan, dite la Freulen, fille naturelle de François I<sup>er</sup>, empereur d'Allemagne, morte en 1765. C'est sans doute la même courtisane qui se faisait appeler M<sup>lle</sup> Renaud.

parce qu'ils ont un front à toute épreuve. Ce mémoire est du même format que le rapport, on peut les faire relier ensemble, mais si l'on imprimait le relevé de tous les mensonges contenus dans ce rapport, on aurait un des plus gros volumes de la Faculté.

Le docteur Roux, zélé défenseur de l'inoculation, est un bon esprit et un excellent chimiste. Possesseur du secret de feu M. de Montamy sur la porcelaine, il l'a beaucoup perfectionné et il aurait donné une véritable porcelaine à la France si le gouvernement avait jugé à propos de l'encourager, ou plutôt si le privilège exclusif de cette manufacture royale qui fait du verre colorié sous le titre de porcelaine de Sèvres ne l'eût gêné dans tous ses essais et dans toutes ses entreprises.

— Il vient de paraître un *Voyageur français* en deux volumes in-12 assez forts, qui doivent être suivis de plusieurs autres. L'auteur inconnu de cette nouvelle compilation se propose de glaner après M. l'abbé Prévost, c'est-à-dire de compléter cette immense *Histoire des voyages* que l'abbé Prévost a compilée pendant si longtemps avec trop peu d'ordre et de discernement. Dans les deux volumes que je viens d'annoncer, le *Voyageur français* promène ses lecteurs dans l'Archipel, en Égypte, en Perse, en Turquie, en Arabie, dans la plus grande partie de l'Asie. C'est dommage que les voyageurs compilateurs soient encore plus mauvaise compagnie que ceux qui nous content ce qu'ils ont du moins vu eux-mêmes dans leurs courses, et qui la plupart du temps sont bêtes et menteurs.

— Il paraît depuis quelques mois une *Dissertation sur la traite et le commerce des nègres*<sup>1</sup>, et que ceux qui ne seront pas persuadés de la beauté de ce commerce pourront comparer avec ce qu'en a dit le président de Montesquieu dans un des plus beaux chapitres de l'*Esprit des lois*. Malheureusement, l'habitude, plus forte dans les hommes que tous les principes, arrange et concilie toutes les contradictions, et les Européens, qui, depuis qu'ils se sont faits chrétiens, regardent l'esclavage avec horreur et comme contraire à leur religion, n'ont pas laissé d'établir le plus dur esclavage dans leurs colonies américaines; et le président, après avoir écrit son beau chapitre, ne

1. (Par l'abbé Bellon, de Saint-Quentin.) Paris, 1764, in-12.

laissa pas de s'intéresser pour un certain fonds dans la traite d'un armateur de Nantes.

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne<sup>1</sup> quelques représentations des *Amours de Gonesse*, opéra-comique en un acte, dont la musique est de M. de La Borde, amateur, et premier valet de chambre du roi. Les chutes fréquentes de M. de La Borde auraient bien dû le dégoûter du métier de compositeur, mais malheureusement c'est un barbouilleur de notes infatigable. On lui donne pour complice M. le chevalier de Ménilglaise, officier aux gardes françaises et auteur des paroles. Ils ont déjà eu l'honneur de tomber ensemble l'année dernière, devant le roi, sur le théâtre de Fontainebleau, avec un certain *Dormeur éveillé* qui a endormi tout le monde; *les Amours de Gonesse* leur ont procuré le même avantage sur le théâtre de Paris. Ainsi il ne manque plus rien à leur gloire, et nous espérons qu'ils se tiendront tranquilles.

— M. Moline vient de faire imprimer un opéra-comique, intitulé *les Législatrices*, qui fait aujourd'hui le sujet d'un procès. M. Moline prétend qu'il a remis sa pièce à M. Duni, et que celui-ci, au lieu de la mettre en musique, la lui a rendue après lui avoir volé le sujet et toutes les beautés de son ouvrage. Il ne nomme cependant ni le poète voleur ni le musicien recéleur. Ce procès a été plaidé devant l'auguste tribunal de *l'Avant-Coureur*. Lorsque vous aurez lu la pièce, vous croirez que le procès entre M. Moline et ses parties adverses tend à savoir qui sera déclaré innocent et absous du soupçon d'avoir part à cette pitoyable production.

— M. de M\*\*\*, dans un *Recueil d'instructions et d'amusements littéraires*, volume in-12 de plus de quatre cents pages, nous donne un ramas de tous sortes de compilations et d'extraits faits dans le cours de ses lectures. Si cette nouvelle branche de commerce réussit le papier nous manquera bientôt; jusqu'à présent ce n'a été qu'un commerce de contrebande, mais notre rapsodiste ouvre franchement et publiquement une boutique garnie de denrées dont aucune n'est de son cru.

1. Le 8 mai 1765.

---



## JUILLET.

1<sup>er</sup> juillet 1765.

*Lettre de Jean Gottlieb Sanftmuth, natif de Schaffhouse,  
écrite de Paris à madame sa mère,  
traduite de l'allemand.*

« Très-chère et très-honorée mère, j'ai balancé longtemps à vous ouvrir mon cœur plein d'amertume et de douleur ; mais enfin il faut que je vous fasse part de la découverte fâcheuse que j'ai faite, à mon égard, dès le commencement de mon séjour en cette ville, et dans laquelle j'en me suis que trop confirmé, depuis trois mois et demi que j'y suis resté pour mon malheur. Après avoir passé à Schaffhouse toute ma vie pour un garçon de la plus belle espérance, pourrez-vous croire ce que je vais vous annoncer ? C'est que je suis bête, chère mère, mais bête sans ressource ; votre tendresse maternelle vous fera d'abord douter de cette fatale vérité, si contraire aux apparences de ma première enfance ; mais malheureusement je n'ai que trop de bonnes preuves à vous en fournir ; et voilà la source de cette mélancolie que votre bon cœur vous a fait remarquer dans mes lettres. Hélas ! ma chère mère, la joie et la paix n'habitent plus en moi depuis que je connais mon état ; Dieu m'a ôté mon aveuglement dans sa colère.

« Étant parti de Schaffhouse, muni de votre bénédiction maternelle, je me rendis à Huningue pour voir mon cousin le major, qui y était en garnison, et pour prendre chez lui quelques instructions préliminaires et essentielles. Quoiqu'il n'eût jamais été à Paris, il me dit savoir positivement que tout le monde y avait de l'esprit, et il m'assura que si je pouvais y passer pour en avoir aussi, je n'aurais qu'à m'en retourner à Schaffhouse, et demander qu'on me fit hansgraf<sup>1</sup>. J'eus d'autant moins de peine à croire mon cousin, que je n'ignorais pas que la simple faculté de balbutier quelques mots français donnait un certain

1. Bailli ou *alderman*.

air de supériorité et cette confiance, signe infaillible de l'esprit. Ce signe infaillible, très-honorée mère, je l'ai perdu pour toujours.

« Arrivé à Paris, je comptais me trouver, au milieu des gens d'esprit de toute espèce, comme le poisson dans l'eau; et point du tout, j'y suis comme le poisson à l'air, dans une anxiété qui fait mon tourment jour et nuit. Je m'aperçus d'abord qu'ayant étudié la langue française avec beaucoup d'application, dans les meilleurs écrivains, je n'en avais cependant aucune connaissance précise, parce que les termes les plus communs ont à Paris toute une autre signification que dans les livres, et j'eus le chagrin de sentir qu'au lieu de faire des progrès dans cette langue, plus je restais à Paris, et plus je la désapprenais. Par exemple, chère mère, vous croyez peut-être que le mot *patriotisme* a la même signification en France qu'à Schaffhouse, et qu'un patriote français ressemblera *mutatis mutandis* à ce qu'était feu mon très-cher père dans notre louable canton. Je l'ai cru aussi, mais rien ne se ressemble moins. Le patriotisme en France ne consiste pas dans la préférence qu'on donne à l'intérêt public sur son intérêt particulier, ni dans ce généreux dévouement de nos talents et de nos facultés à l'avantage de la chose publique; au contraire, ici le patriotisme se borne à se tenir inviolablement à de certaines formalités, à étendre le plus qu'on peut les prérogatives de sa charge, à se croire libre de tout devoir, et à empiéter sans cesse avec une certaine morgue et cet air de contentement de soi-même qui inspire de la considération aux autres. D'ailleurs, tout le monde n'a pas le droit ici d'être patriote; il faut avoir acheté et payé une charge; et un homme sans fortune, quelque talent qu'il ait, ne peut s'occuper du bien public sans risquer d'être puni. Ceux qui s'en occupent par droit de leur charge prennent le titre de tuteurs des rois, mais cette tutelle ne les oblige pas à négliger leurs propres intérêts, et l'on n'attend du désintéressement de personne, quoique ce soit un ancien usage de s'en vanter. Dès que l'argent de la charge est payé, on est en possession de tout ce qu'il faut pour la bien exercer, et ce n'est pas ce qui m'a surpris, dans un pays où tout le monde a de l'esprit.

« Ce que vous aurez de la peine à croire, très-honorée chère mère, c'est que l'argent est ici préféré à tout. Je m'en aperçus

dès les premiers temps de mon séjour. J'allai au spectacle le plus à la mode, qu'on nomme Comédie-Italienne, quoiqu'on n'y parle presque jamais cette langue. On jouait une pièce appelée *l'École de la jeunesse*; on s'y portait en foule, mais la mode était d'en dire beaucoup de mal. C'était l'histoire d'un jeune homme livré à une passion violente pour une courtisane, et qui s'était dégradé au point de chercher à voler un oncle, son bienfaiteur, pour secourir l'indigne objet de son amour. Tout cela n'était pas trop bien représenté, car enfin on ne voyait pas dans le jeune homme ce défaut de liberté qui rend les crimes dignes de pitié; malgré cela, sa honte, son repentir, ses remords, attendrissaient, et son sort me paraissait capable de nous effrayer, nous autres jeunes gens, sur notre sécurité, car, me disais-je, où ne peut entraîner une passion funeste le cœur le plus droit! Que j'étais loin de penser juste! Tandis que je cherchais à profiter de cette École, j'entendis à côté de moi un gros homme. Il avait sur ses larges épaules une chevelure éparpillée, qui est le signe de la magistrature, et avec laquelle on incommode beaucoup ses voisins. Son embonpoint m'avait surpris, car je m'étais persuadé que personne n'était gros à Paris. Si celui-ci avait été de Schaffhouse, il aurait à coup sûr passé pour un esprit épais. « Grand Dieu! s'écria-t-il avec une véhémence et « un emportement qui me firent peur, en quel siècle sommes-  
« nous? Que deviennent les mœurs et la décence? Où le lieutenant de police avait-il la tête de permettre une telle pièce? Quoi!  
« l'on vole publiquement sur le théâtre, et l'on appelle cela une « *École de la jeunesse*? Voilà où nous a réduits cette licence effrénée, fruit de la philosophie de nos jours et du renversement  
« total de tous les principes! — Pardonnez, lui dis-je, à mon « ignorance. Je croyais que les crimes avaient été représentés de  
« tout temps sur les théâtres pour effrayer les hommes sur le « danger des passions, et pour les en préserver, s'il était possible. J'ai vu hier à la Comédie-Française une mère qui faisait assassiner un de ses fils, et qui a cherché à empoisonner  
« l'autre, le jour de ses noces, avec la princesse qu'elle lui a « choisie pour femme; on m'a assuré qu'on joue cette pièce depuis  
« cent ans<sup>1</sup>. Est-il plus décent d'empoisonner que de voler? » Le

1. *Rodogune*.

magistrat ne daigna pas répondre; mais, marmottant toujours entre ses dents : « Voler, voler sur un théâtre ! voilà les fruits « de la philosophie ! » il sortit plein d'indignation et de colère. Je croyais avoir rencontré le Caton de la France, et qu'il allait faire un réquisitoire contre le poëte et le musicien de la pièce. Point du tout; j'appris que cet homme, qui portait à la vérité un nom illustre dans les premières charges de l'État, passait sa vie dans la débauche et dans la crapule. L'auriez-vous cru, chère mère, il n'est pas nécessaire ici d'avoir des mœurs pour exercer un ministère public et pour être considéré ? Je compris que cette honte, ce désespoir, cet effroi qu'éprouve un cœur bien né, lorsqu'un égarement funeste a pu l'entraîner au bord de l'abîme, où un pas de plus l'aurait précipité sans ressource, n'était pas regardé ici comme un châtement du crime, tandis que dans ma simplicité je l'avais jugé plus cruel que le supplice; et puisqu'on pouvait commettre sur le théâtre tous les crimes, excepté le vol, j'en conclus que l'argent était ce qu'il y avait de plus précieux en France.

« Pendant que je réfléchissais sur mes découvertes, j'entendis un autre gros homme (car, chère mère, il y en a beaucoup à Paris) qui disait à son voisin : « Je conseille aux comédiens « de supprimer la musique dans cette pièce; car elle est trop in-  
« téressante, et, malgré la musique, on ne peut s'empêcher de  
« pleurer. » Ce propos me confondit; la musique m'avait fait pleurer trois fois au moins dans le cours de la pièce; j'avais cru toute ma vie que rien n'était plus propre à toucher, à attendrir, à faire pleurer, et j'apprends que rien n'est plus contraire. J'allai à l'Opéra pour découvrir le véritable but de la musique. On jouait *Castor et Pollux*. C'était, de l'aveu de toute la France, la plus belle pièce qu'il y ait jamais eu sur aucun théâtre du monde. L'élite de la nation se trouvait à ce spectacle, et à chaque représentation il y avait une foule si considérable qu'il était très-difficile d'y entrer. Malgré les efforts que je fis de paraître Français et homme de goût, l'ennui se saisit de moi à un tel point, les cris des acteurs et des actrices me firent tant de peur et tant de mal, que la sueur froide se répandit sur tout mon corps, et je faillis en tomber malade. Il y avait cependant un bel enterrement au second acte; deux bénédictins gardaient le cercueil de Castor; et l'on faisait au défunt un

assez beau service en plain-chant ; j'étais seulement surpris qu'on s'empressât et qu'on payât pour un spectacle qu'on pouvait voir tous les jours pour rien, plus beau et plus triste dans les églises. D'ailleurs, toute la marche de l'opéra me déplut. On y dansait et chantait alternativement, et presque toujours mal à propos. A chaque acte, la pièce était finie, et puis c'était à recommencer au suivant, et à la fin Castor se trouva tué, enterré, ressuscité et reçu en paradis. Pour célébrer son apothéose, les danseurs et les danseuses prirent le nom des planètes et des constellations, et dansèrent une chaconne ; et lorsque la lune, qui s'appelait M<sup>lle</sup> Peslin, se plaçait entre M. Vestris, le soleil, et M<sup>lle</sup> Allard, la terre, on baissait la rampe qui éclaire le théâtre, afin d'imiter l'éclipse. Cette idée fut trouvée très-ingénieuse et généralement applaudie ; il me parut cependant bien étrange qu'une éclipse terrestre se répandît sur tout l'Olympe, où était le lieu de la scène, et obscurcit tout le système planétaire, et notamment le soleil lui-même. Enfin, très-honorée chère mère, je me trouvais si loin de toutes les idées reçues, qu'abandonné à moi-même j'aurais infailliblement pris pour un magnifique et ennuyeux enfantillage ce qui est regardé ici comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, et comme l'honneur et la gloire de la France.

« Je ne fus pas plus heureux à la Comédie-Française, où je puis me vanter d'avoir assisté aux deux époques les plus mémorables, l'une la plus brillante, l'autre la plus désastreuse : la première, le succès du *Siège de Calais* ; la seconde, le châtement des Comédiens pour avoir montré des sentiments d'honneur. Dans ces deux occasions, je me suis encore trouvé si loin de tout ce qu'on a pensé et dit que je désespère, chère mère, de pouvoir jamais attraper cette manière de juger sûre et supérieure que tout le monde possède en ce pays-ci. A comparer *le Siège de Calais* à tant d'autres tragédies françaises, j'aurais parié que c'est une pièce des plus médiocres, et même ennuyeuse à voir deux fois ; et à en juger par les distinctions que l'auteur a reçues, c'est, sans contredit, le plus bel ouvrage qu'on ait jamais fait en France. Aucun des grands hommes de la nation n'a jamais obtenu le quart des honneurs qu'on a faits à celui-ci ; d'où je juge que l'auteur du *Siège de Calais* est le plus grand de tous, quoique je l'aie pris pour un des plus petits. Sans la cata-

strophe de la Comédie, je crois qu'on n'aurait plus joué d'autre pièce que *le Siège de Calais*. Dans le fait, il faut que la nation n'ait pas été beaucoup louée depuis quelque temps, puisqu'elle a payé des éloges peu recherchés avec une magnificence et par une patience à toute épreuve ; peut-être qu'il y a des temps où l'on a véritablement besoin de louanges ; en ce cas, l'auteur du *Siège de Calais* a bien pris le sien. Au milieu de l'enthousiasme qu'il avait excité, et que, malgré tous mes efforts, je ne pus jamais gagner, j'apprends que les principaux acteurs sont en prison pour avoir chassé de leur troupe un homme convaincu de friponnerie. Il faut qu'il y ait des raisons d'État qui s'opposent à ce que les comédiens aient des principes et des sentiments d'honneur, puisqu'on les en punit si rigoureusement. Ce sont là choses au-dessus de ma portée, et dont je ne me permets point de juger ; mais je n'aurais jamais imaginé que le public se déclarât si impitoyablement contre ces pauvres gens. J'ai voulu plaider leur cause, j'ai pensé me faire des affaires. On prétend qu'ils ont manqué de respect au public ; mais je n'ai jamais pu savoir en quoi. Je ne sais pas non plus pourquoi le public est quelque chose de si respectable, car, à en prendre chaque membre séparément, il s'y en trouve très-peu qui méritent du respect. Comment se peut-il que, rassemblés, ils soient en droit d'exiger un sentiment qu'aucun, presque, ne sait inspirer en particulier ? Vous voyez de reste, très-honorée chère mère, que sur tous ces points je suis encore aussi neuf qu'à mon départ de ma chère patrie, avec la différence que, ne connaissant pas mon triste état, je vivais dans la sécurité que j'ai perdue.

« Vous serez surprise, chère mère, que je ne vous aie encore parlé d'aucun de ces hommes célèbres, dont j'admirais tant les écrits étant à Schaffhouse, que je relisais avec tant de délices, et dont la société et l'entretien devaient faire le charme de mon séjour à Paris. Hélas ! après m'avoir vu tressaillir de joie et d'impatience à cette seule idée, quel sera votre étonnement d'apprendre ce que je vais vous confier ? Je ne vous cacherai pas que je les ai presque tous vus, et qu'ils ressemblent à peu près tous à l'idée que je m'en étais faite. Un caractère ouvert et facile, une conversation pleine d'instruction et de lumières, une éloquence naturelle et aisée ; au milieu des discours les plus

graves, beaucoup de gaieté : voilà, chère mère, ce qui m'a frappé en eux. Chose singulière ! Quoique leur réputation m'en imposât et me rendit timide, ce sont ici les seuls hommes avec lesquels je me sois trouvé de l'esprit ; il faut qu'ils sachent communiquer une portion du leur à ceux qui leur parlent, car l'embarras où je me suis trouvé avec tous les autres gens d'esprit, d'église, de robe et de finance, ne pouvant prendre le niveau d'aucune de leurs idées, cet embarras ne m'a que trop convaincu de ma situation. Il est vrai que le commerce de ces illustres écrivains m'aurait bien consolé de tous mes essais malheureux ; mais voici ce qui m'en a dégoûté, et le sujet de ma plus grande tristesse. C'est que tous ces auteurs si célèbres, si admirés dans toute l'Europe, sont haïs et détestés ici, et surtout généralement réputés dangereux. On entretient un homme exprès ; cet homme a le privilège exclusif de leur dire des sottises deux fois par mois, et ce privilège lui vaut douze à quinze mille livres par an. Ce n'est pas que je le trouve trop payé : on ne saurait donner trop d'argent à un homme qui exerce une profession malhonnête, jugée nécessaire ; mais je ne conçois pas cette satisfaction de la nation à entendre du mal de ceux dont les talents l'ont honorée et illustrée chez ses voisins. J'ai cru d'abord que ces auteurs avaient nui à leurs ouvrages par leur conduite, et qu'en écrivant de belles choses, ils en faisaient de mauvaises ; mais, chère mère, on dit qu'on ne peut attaquer leurs mœurs, mais que leurs écrits sont remplis d'affreux principes, et qu'ils sont cause de tout le mal qui est arrivé à la France depuis quelques années. Dites-moi, je vous prie, comment il se peut que le même livre soit pernicieux à Paris et admirable à Londres, à Stockholm, à Berlin, à Pétersbourg et à Schaffhouse ? Ce qui attaque les sources de la morale et du bonheur public n'est-il pas détestable partout ? et comment le même ouvrage peut-il faire admirer son auteur dans un pays et le faire abhorrer dans l'autre ? Comment se peut-il qu'un homme à talents soit digne des bienfaits des princes étrangers, à la gloire desquels il ne peut contribuer, et indigne de la protection de son souverain, dont il illustre le règne par ses travaux ? Les philosophes disent que c'est tout simple : que la jalousie et la superstition se sont liguées contre la philosophie, et qu'il faut qu'elle en souffre jusqu'à ce qu'elle succombe

ou qu'elle en triomphe. Quant à moi, chère mère, je m'y perds et, n'osant m'ingérer à juger des choses au-dessus de ma portée, je sens que le sort de la philosophie en France a mis le comble à ma perplexité.

« Ce considéré, très-honorée chère mère, j'ai arrêté ma place dans le coche de Strasbourg, pour samedi prochain, et compte ce jour, sous la garde de Dieu, reprendre la route de ma chère patrie, sans revoir mon cousin le major ; trop heureux si vous daignez m'accueillir comme je suis, avec votre bonté maternelle, et si le secret que je viens de vous confier sur mon état n'influe pas plus sur votre tendresse pour votre pauvre Jean-Gottlieb que sur le profond respect que ma triste situation ne m'empêche pas de ressentir pour vous comme auparavant. »

— Il faut conserver ici une lettre écrite de Suisse, et qu'on assure plus authentique que celle de M. Jean-Gottlieb Sanftmuth à sa chère mère. On n'a pas même besoin d'assurances à cet égard ; il y a dans cette lettre une naïveté et une tournure qui ne s'inventent pas. En leur faveur, vous ferez grâce à un terme déclaré malhonnête, mais qu'on ne pourrait changer sans nuire à la simplicité du style.

#### LETTRE D'UNE FEMME A SON MARI

SOLDAT DANS LE RÉGIMENT DE LOCHMANN, SUISSE ;  
TRADUITE DE L'ALLEMAND, LITTÉRALEMENT.

« Très-cher cœur, je ne puis m'empêcher de te donner avis que, grâce à Dieu, je suis saine et bien portante. Je serai très-aise d'apprendre la même chose de toi. J'espère que cela te va toujours bien. Tout va assez bien aussi dans la maison, excepté que tes frères me chagrinent ; voilà pourquoi je voudrais que tu demandes un congé à ton capitaine, pour revenir bientôt à la maison. Tes frères sont de méchantes langues, qui me traitent ni plus ni moins que si j'étais une putain.

« Je suis, dans l'espérance de te revoir,

« Ta fidèle Anne-Marguerite. »

« P. S. Je dois te dire, mais je ne l'ose presque pas, j'espère pourtant que cela ne te fera pas grand'chose ; je te dirai donc que je me suis approchée un peu trop près de notre voisin



George, et cela fait que je suis grosse. J'aurai sûrement soin de l'enfant comme si c'était le tien propre. Dépêche-toi, je te prie, de revenir bien vite pour aider à le faire baptiser, et me remettre en honneur. Tu le peux; ne suis-je pas toujours ta chère Marguerite? Et tu sais bien que, si tu avais été ici, le malheur ne serait pas arrivé. »

— M. Dorat vient de faire imprimer son *Épître*, adressée à l'Impératrice de Russie, à l'occasion du bienfait que Sa Majesté Impériale a accordé à un des plus célèbres philosophes de France, avec tant de générosité et de délicatesse<sup>1</sup>. On expose, dans un précis qui est à la tête, ce qui a donné lieu à cette *Épître*, dans laquelle le poète a fait d'ailleurs divers changements. Je lui fais mon compliment d'avoir, entre autres, ôté à ses Amours les fourrures d'Astrakan. Si M. Dorat pouvait un peu oublier les Amours, ses *Épîtres* seraient moins longues et de meilleur goût; mais un poète de vingt-quatre ans, et Français, se croirait déshonoré de faire une pièce fugitive sans y mêler les Amours. M. Dorat a eu tant de regret de déshabiller les siens, qu'il n'a pu s'empêcher de les confier à son dessinateur, qui les a mis en traîneaux et fourrés jusqu'aux dents dans la vignette placée à la fin de cette *Épître*.

— M. Vassé, un des plus habiles statuaires de notre Académie, vient d'exposer dans son atelier le modèle d'une salle d'audience, faite par ordre de l'Impératrice de Russie, sur un emplacement donné. Cet emplacement est dans le palais impérial, de cent vingt pieds de longueur sur soixante-deux de largeur. La manière dont M. Vassé a décoré son intérieur a été jugée d'une grande beauté; il a su réunir la simplicité, la noblesse et la richesse. Le trône se trouve sous une coupole soutenue par six colonnes de l'ordre corinthien, de la plus belle proportion. On y monte par un degré de marbre qui entoure cette espèce de temple, devant lequel se trouve une balustrade qui sépare cette portion du reste de la salle. On voit d'un côté de ce temple la statue de l'Europe, et de l'autre celle de l'Asie,

1. *Épître à Catherine II, impératrice de toutes les Russies*, Paris, Jorry, 1765, in-8°. Vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil. Le bienfait qui donne lieu à cette *Épître* est l'achat de la bibliothèque de Diderot, dont Grimm a parlé précédemment. (T.)

qui se partagent l'empire de Russie. Quelques autres statues de divinités anciennes sont distribuées dans les niches pratiquées entre les pilastres qui font la décoration de la salle. Au-dessus des portes et des niches, l'artiste a placé des bas-reliefs représentant les événements les plus mémorables de l'histoire de Russie. M. Vassé a montré qu'il n'était pas seulement sculpteur, mais architecte et homme de goût. On voit dans le même atelier le modèle d'une Diane de proportion colossale, qui sera exécutée en marbre pour le roi de Prusse. La déesse part pour la chasse, et elle est au moment de jeter en arrière son carquois, qu'elle tient de ses deux mains. Son attitude m'a paru pleine de légèreté, de fierté et de hardiesse, et toute la figure d'un beau caractère. M. Vassé a sur ses confrères l'avantage de bien dessiner, tandis que les autres se contentent de bien modeler. Il est élève de Bouchardon, et l'on découvre dans son style et dans sa manière la connaissance et le goût de l'antique.

— M. Blin de Sainmore commence aussi à mettre ses vers en images et en petite impression, de la façon de Sébastien Jorry. Il vient de faire réimprimer avec cette élégance son héroïde de *Biblis à Caunus, son frère*<sup>1</sup>, pour qui elle prit une passion incestueuse, suivant les *Métamorphoses d'Ovide*. M. Blin n'est pas un Ovide ; son poëme est d'un froid à glacer. Si la fantaisie de se faire imprimer avec ce luxe d'estampes et de vignettes dure à nos jeunes poètes, ils s'y ruineront, ou leur libraire fera banqueroute.

— J'aime mieux la modestie de l'auteur de l'*Ode sur le fanatisme*, et celle de M. Le Blanc de Guillet, auteur de l'*Ode sur le rétablissement de la bibliothèque de Saint-Victor*, en latin et en français. On peut y joindre l'ode de M. Chauvet, intitulée *le Sage*, et qui ne s'adresse sûrement pas à ses lecteurs, et surtout le dialogue de M. H\*\*\* avec son Esprit, qu'il a nommé *Réflexions à mon sujet, ou l'Esprit à moi*.

— Ah ! monsieur Monet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, vous m'avez attrapé, ainsi que bien d'autres honnêtes gens. Nous nous en fiions à votre enthousiasme, et nous comp-

1. *Lettre de Biblis à Caunus, son frère, précédée d'une lettre à l'auteur*, par M. Blin de Sainmore, Paris, Jorry, 1765, in-8°. Figure de Gravelot, gravée par Alliamet, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil.

tions sur un recueil de chansons précieux et unique dans son genre. Vous nous aviez assuré que votre *Anthologie française*<sup>1</sup> serait le fruit de vingt ans de recherches, que vous aviez consulté sur le choix tous nos beaux esprits, les plus capables de bien choisir, que vous en feriez un chef-d'œuvre de typographie. Abusés par ces promesses, nous avons souscrit ; mais votre enthousiasme était joué pour nous attraper dix écus. Monsieur Monet, en conscience, vous êtes un fripon. Le choix de ces chansons est fait sans goût et sans soin ; la plupart se trouvent dans tous les recueils du monde, et l'exécution n'est rien moins que superbe. Le premier volume contient les chansonniers morts ; le second, les vivants ; le troisième, les anonymes, et le quatrième, les sottisiers ; mais ce quatrième même est plat et indignement composé. C'était pourtant votre département, monsieur Monet : il est vrai qu'il y a assez de sottises dans les trois autres. Quand vous me parlerez avec enthousiasme de cette salle de bal que vous voulez construire au bois de Boulogne, où tout le monde sera admis pour un petit écu, qui sera garnie de boutiques de modes et de cafés, et d'une galerie en haut, et d'appartements pour les tête-à-tête, et surtout de ce superbe parapluie qui, en cas de pluie, se tirera sur toute la salle et couvrira en un clin d'œil deux mille têtes, quand vous me parlerez de tout cela, je vous enverrai étendre votre parapluie sur les deux mille sots qui vous croiront.

— *La Philosophe par amour, ou Lettres de deux amants passionnés et vertueux*, deux volumes in-12, voilà le titre d'un roman nouveau qu'on dit être de M<sup>lle</sup> Mazarelli, aujourd'hui M<sup>me</sup> la marquise de Saint-Chamond<sup>2</sup> : car en ce siècle de décence, il y a des gens que leur naissance n'empêche pas d'épouser en légitime nœud des courtisanes dont les charmes ont été longtemps un effet public, exposé et abandonné tous les

1. *Anthologie française, ou Chansons choisies depuis le treizième siècle jusqu'à présent*, Paris, Barbou, 1765, 3 vol. in-8°. Portrait par Cochin, gravé par A. de Saint-Aubin, et trois frontispices de Gravelot, gravés par Lemire. Les chansons libres sont contenues dans un volume supplémentaire. Le portrait de l'éditeur est en tête du recueil avec ces trois mots : *mulcet, movet, monet*. Monet avait également fait écrire cette devise jeu de mots sur la toile du théâtre de l'Opéra-Comique quand il en était directeur. (T.)

2. *La France littéraire* de 1769 attribue cet ouvrage à un nommé Lombard ; le *Dictionnaire des Anonymes*, à un avocat nommé Gatrety. (T.)

jours au plus offrant. Ce commerce est plus lucratif que celui des mauvais romans. M<sup>me</sup> de Saint-Chamond a volé à M. Baculard d'Arnaud son secret d'être pathétique. Ce secret consiste en points d'imprimerie. Dans tous les moments passionnés et terribles, rien de plus éloquent que ces discours interrompus par des points. Vous trouverez, pages 146 et 147 du second volume, l'amant de la Philosophe par amour près d'être pendu. Cela est assez fâcheux. Jugez de l'état de la Philosophe dans cette affreuse situation, par ce qu'elle écrit elle-même à son amie : « Il est deux heures du matin, dit-elle, et je n'ai pas encore fermé l'œil. » C'est là son plus grand malheur. Cent quarante-trois points distribués avec génie sur ces deux demi-pages disent tout le reste, et assurément mieux que n'aurait pu faire M<sup>me</sup> la marquise de Saint-Chamond.

— Si *la Philosophe par amour* ne vous a pas assez endormi, lisez bien vite *l'Humanité, ou l'Histoire des infortunes du chevalier de Dampierre*, contenant des anecdotes secrètes et particulières sur les dernières révolutions de Perse, deux volumes in-12 <sup>1</sup>, et sans points...

— Si votre insomnie résiste au *Chevalier de Dampierre*, abandonnez-vous à *l'Histoire des Galligènes, ou Mémoires de Duncan*, en deux parties. Vous y trouverez une satire des Français très-assoupissante.

— Il a paru une *Lettre de M. Gobemouche à tous ceux qui savent entendre* <sup>2</sup>. M. Gobemouche est un personnage de *la Soirée des Boulevards*, pièce à scènes détachées qu'on joue depuis une huitaine d'années à la Comédie-Italienne, avec beaucoup de succès <sup>3</sup>. Le caractère de ce M. Gobemouche est plaisamment imaginé. C'est un homme qui a toujours un avis à dire, des observations à faire, et qui ne dit jamais rien... « Messieurs, messieurs, entendons-nous; il y a bien des choses à dire, il faut considérer le pour et le contre. » Voilà l'avis de M. Gobemouche, au milieu d'un conciliabule de novellistes. Ces mes-

1. Par Contant d'Orville. (B.)

2. Amsterdam, 1765, in-8°. C'est une suite de la brochure intitulée *Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobemouche*, aux Boulevards, 1760, in-12. Les auteurs réunis de ces deux écrits sont Graville et Guichard. (T.)

3. Cette pièce de Favart fut représentée pour la première fois le 14 novembre 1758. (T.)

sieurs, après s'être bien disputés sur les affaires de l'Europe, en viennent aux voies de fait, et c'est M. Gobemouche qui reçoit les coups, quoiqu'il n'ait dit autre chose que : « Messieurs, entendons-nous. » Ce rôle a fait grande fortune. Vous ne deviendrez sûrement pas que la lettre de M. Gobemouche, dont j'ai l'honneur de vous parler, traite de l'éducation, et surtout de l'éducation publique, après l'expulsion des jésuites. L'auteur joue le rôle de Gobemouche bien mieux qu'il ne s'imagine. Il raisonne à perte de vue, sans avoir aucune idée. Il dit toujours « entendons-nous » ; il a toujours des choses à proposer, et ne sait ce qu'il veut. C'est Gobemouche ennuyeux.

RÉPONSE DE M. JÉRÔME-NICOLAS LIEBERKUHN,

ONCLE MATERNEL DE M. JEAN-GOTTLIEB SANFTMUTH,

A LA LETTRE DE CE DERNIER A SA TRÈS-HONORÉE CHÈRE MÈRE<sup>1</sup>.

« Puisqu'il est ainsi, mon cher neveu, ta pauvre mère t'attend de retour en ta patrie, et nous te promettons qu'il ne sera pas fait mention de ton accident, ne voulant point t'affliger, mais voulant au contraire te recevoir tous et un chacun comme notre cher respectivement fils, neveu et cousin, avec la tendresse que tu as toujours éprouvée de notre part, et comme si de rien n'était : car l'esprit nous vient de Dieu, dispensateur de tout bien, dit le sage Salomon (*Proverbes*, chap. 14).

« Ta mère garde le lit depuis ta lettre, mais ce ne sera rien.

« Ton fidèle oncle. »

« P. S. Informe-toi, avant de partir, s'il est bien sûr qu'il n'y ait point de sots à Paris. Quoique je n'aie jamais voyagé en France, je suis plus expérimenté que toi, et j'en ai toujours trouvé de quinze à vingt contre un homme d'esprit, dans tous les endroits où j'ai fait quelque séjour. Si ce calcul était applicable à Paris, sur huit cent mille âmes il y aurait proportionnellement beaucoup de sots à rencontrer dans cette grande ville ; et, ce calcul une fois vérifié et dûment collationné, ton mal ne serait pas peut-être aussi désespéré que nous le crai-

1. Voir page 303.

gnons, ce qui pourrait hâter le rétablissement de ta pauvre mère. Présent ou absent, atteint ou délivré du mal en question, je ne t'oublie pas dans mes prières. »

— Après quelques incertitudes, on s'est pourtant déterminé à recevoir M. Aufresne au nombre des Comédiens du roi <sup>1</sup>, et cet acteur a continué son début de la manière la plus brillante. Il sera aux appointements jusqu'au voyage de Fontainebleau, où, après avoir joué devant Leurs Majestés, il sera reçu à demi-part. En attendant, il joue presque tous les soirs à la Comédie-Française, et y attire beaucoup de monde, dans une saison où les spectacles ne sont guère fréquentés. J'ai déjà remarqué que la figure et la voix de cet acteur ne sont pas des plus intéressantes. Il a la voix sonore et la prononciation nette, mais un peu dure ; peu de variété dans les intonations, peu de flexibilité dans le gosier. Il a de la sécheresse dans son jeu, ou, pour tout dire en un mot, c'est la grâce qui lui manque, et dans son jeu, et dans la voix, et dans la figure. Cela rend quelquefois son débit froid, ou, dans les moments pathétiques, cela lui donne un air et un ton apostoliques : mais s'il est un secret qui puisse suppléer à la grâce ou en dédommager, c'est Aufresne qui le possède. Il sent avec une si grande justesse et avec tant de finesse, il a des détails si précieux et d'une si grande vérité, il raisonne et cause si délicieusement, qu'il entraîne et subjugué tout le monde. Si la nature eût secondé tant de talents, Aufresne eût été un Baron, un Garrick, un Roscius, un dieu. Quoi qu'on puisse désirer dans son jeu, il ne se montre jamais sans vous dédommager, par trois ou quatre instants sublimes, de ce que la nature lui a refusé. Aufresne sera l'acteur des gens d'un goût exquis, et qui réunissent dans le jugement des ouvrages de l'art l'extrême justesse de la véritable délicatesse. Je pense encore que sa réception amènera la plus heureuse révolution pour le théâtre français. Son jeu simple et vrai obligera ses camarades de se rapprocher de la nature, et de renoncer à ce chant emphatique, à ce jeu plein d'apprêt et d'affectation qui a

1. Les Comédiens, contraints par l'enthousiasme du public pour Aufresne, le reçurent aux appointements. Mais, comme nous l'avons déjà vu, ils surent bientôt, en lui suscitant des désagrémens, se débarrasser de ce voisinage dangereux pour leur gloire. (T.)

fait tant de progrès depuis quelques années, et qui a rendu les tragédies presque insupportables à voir représenter. Déjà l'on remarque que Le Kain, dans plusieurs scènes où il s'est trouvé vis-à-vis du nouvel acteur, a été obligé de moins enfler sa voix, et que son jeu a considérablement gagné dans ces occasions : nous ne devons pas seulement à Aufresne le plaisir qu'il nous fera, mais encore celui que nous feront les autres. M<sup>lle</sup> Clairon, en substituant l'art le plus profond, l'étude la plus heureuse au naturel qu'elle n'avait pas, nous avait insensiblement écartés de cette simplicité qui fait aux yeux d'un homme de goût le charme de la représentation théâtrale, et que rien ne remplace ; cette actrice savait tout imiter jusqu'à la simplicité et au naturel même ; mais on ne cessait jamais de voir le fruit de l'étude : l'art ne se cachait pas un seul instant, et ce qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer ne touchait presque jamais. Son exemple devint cependant contagieux ; ses succès lui firent des singes : tout le jeu de la tragédie se calqua insensiblement sur le sien, et devint fastueux, monotone et froid. Quoique l'exemple d'un acteur encore neuf soit moins puissant que celui d'une actrice soutenue par le suffrage des gens de lettres et d'un grand nombre de partisans, je mets ma confiance en M. Aufresne, et j'espère qu'il arrêtera la scène française sur le penchant de sa ruine.

C'eût été un spectacle bien intéressant que celui qui aurait mis Aufresne vis-à-vis de M<sup>lle</sup> Clairon. Il eût fallu voir alors qui des deux aurait été obligé de renoncer à sa manière, et de se rapprocher de celle de l'autre ; mais, grâce à la sévérité exercée si à propos envers les Comédiens, nous n'aurons pas la satisfaction de voir cette lutte. Ce que tout le monde a prévu vient d'arriver : M<sup>lle</sup> Clairon a demandé son congé. Il est vrai que M. le maréchal de Richelieu n'a point souscrit à cette demande ; qu'il lui a simplement accordé un congé d'une année pour rétablir sa santé, et qu'il lui a fait dire très-honnêtement qu'il ne signerait jamais sa retraite pendant l'année de son exercice ; mais il eût été encore plus honnête et plus court d'éviter ce ridicule éclat, qui ne caractérise pas moins l'esprit de notre siècle que beaucoup d'autres petits faits qui n'échappent pas à un observateur attentif. Il est un peu humiliant d'avoir exercé une si grande rigueur, dont tout le résultat se

réduit aujourd'hui à n'avoir pas conservé Dubois le fripon, et à perdre M<sup>lle</sup> Clairon. Aimables Welches, si vous croyez que c'est là le traitement qui convient aux talents, et que la prison du For-l'Évêque vous fournira des comédiens, je vous prédis que vous n'aurez plus bientôt d'autre théâtre que celui du sieur Nicolet sur le boulevard, où je ne doute pas que les facéties de M. Taconet et les gentillesses du grand Paillasse ne vous consolent de la perte de gens qui, après tout, ne savent que réciter les vers de Corneille, de Racine, de Voltaire et de Molière.

Un de mes grands regrets, c'est que le début de M. Aufresne n'ait pas commencé deux mois plus tôt; il se serait fait alors sous les yeux du célèbre Garrick, et j'ai dans la tête qu'Aufresne eût été digne de ses conseils, et qu'il en eût tiré un grand parti. Ce grand et illustre acteur, ce Roscius des Anglais, ou plutôt des modernes, car les grands talents n'ont point de patrie, et appartiennent à tous ceux qui les savent apprécier, ce David Garrick, en un mot, nous a tenu parole; il a passé six mois avec nous, après avoir parcouru l'Italie, et il y a environ trois mois qu'il a repassé en Angleterre. Il serait ingrat s'il ne regrettait un peu la France, où il a reçu l'accueil le plus distingué, mais où il s'est borné de préférence au commerce des philosophes, dont il a emporté les regrets, et dont il chérit à son tour le ton, les mœurs et les lumières. J'en demande pardon aux Anglais, mais je les ai presque toujours vus exagérer leurs avantages, et élever leurs gens à talents souvent assez gratuitement, mais très-franchement, au-dessus de ce que les autres nations ont de célèbre et d'illustre; voici la première fois qu'ils ne m'en ont point imposé. Garrick est en effet au-dessus de tout éloge, et il faut l'avoir vu pour s'en former une idée; mais on peut dire aussi que quand on ne l'a pas vu on n'a pas vu jouer la comédie. Cet acteur est le premier et le seul qui ait rempli tout ce que mon imagination attendait et exigeait d'un comédien; et il m'a démontré, à ma grande satisfaction, que les idées qu'on se forme de la perfection ne sont pas aussi chimériques que certaines gens à tête étroite voudraient nous le persuader: il n'y a point de limites que le génie ne franchisse.

Le grand art de David Garrick consiste dans la facilité de s'aliéner l'esprit, et de se mettre dans la situation du person-



nage qu'il doit représenter; et lorsqu'il s'en est une fois pénétré, il cesse d'être Garrick, et il devient le personnage dont il est chargé. Aussi, à mesure qu'il change de rôle, il devient si différent de lui-même qu'on dirait qu'il change de traits et de figure, et qu'on a toute la peine du monde à se persuader que ce soit le même homme. On peut aisément défigurer son visage, cela se conçoit; mais Garrick ne connaît ni la grimace ni la charge; tous les changements qui s'opèrent dans ses traits proviennent de la manière dont il s'affecte intérieurement; il n'outré jamais la vérité, et il sait cet autre secret inconcevable de s'embellir sans autre secours que celui de la passion. Nous lui avons vu jouer la scène du poignard dans la tragédie de *Macbeth*, en chambre, dans son habit ordinaire, sans aucun secours de l'illusion théâtrale; et à mesure qu'il suivait des yeux ce poignard suspendu et marchant dans l'air, il devenait si beau qu'il arrachait un cri général d'admiration à toute l'assemblée. Qui croirait que ce même homme, l'instant après, contrefait avec autant de perfection un garçon pâtissier qui, portant des petits pâtés sur sa tête, et bayant aux corniches dans la rue, laisse tomber son plat dans le ruisseau, et, stupéfait d'abord de son accident, finit par fondre en larmes? Il y a aussi loin de la physionomie de ces deux personnages que des traits de Garrick à ceux de Préville, et c'est avec la même perfection qu'il joue tous les rôles qui ont un modèle dans la nature; les seuls qu'il ne sache pas jouer sont ces rôles factices qui ne ressemblent à rien, et qui n'ont de fondement que dans l'imagination dérégulée et appauvrie d'un poëte. Il prétend qu'on ne saurait être bon acteur tragique sans être excellent acteur comique, et je crois qu'il a raison; mais si cela est, il a prononcé un terrible arrêt contre la plupart de nos acteurs tragiques, et nommément contre sa bonne amie M<sup>lle</sup> Clairon, qui n'a jamais su remplir un rôle comique, quel qu'il fût, d'une manière supportable.

M. de Carmontelle a dessiné Garrick en attitude tragique, et vis-à-vis de ce Garrick il a placé un Garrick comique entre les deux battants d'une porte, qui surprend Garrick le tragique, et se moque de lui. Je voudrais que ce tableau fût gravé. Pendant qu'il se faisait peindre, comme sa pétulance l'empêche d'être un moment tranquille, il s'exerçait à passer par des nuances

imperceptibles de l'extrême joie à l'extrême tristesse, et jusqu'au désespoir et à l'effroi<sup>1</sup>. Cela pourrait s'appeler la gamme du comédien : car pourquoi n'y aurait-il pas une gamme de passions comme de sons successifs ?

Garrick est d'une stature médiocre, plutôt petite que grande. Il a la physionomie agréable et spirituelle, et un jeu prodigieux dans les yeux. Sa vivacité est extrême. Il a beaucoup d'esprit, une grande finesse et une grande justesse ; il est naturellement singe, et il contrefait tout ce qu'il veut. Il a toujours de la grâce. Il a perfectionné ses grands talents par une profonde étude de la nature, et par des recherches pleines de finesse et de sublimité. Aussi il se trouve perpétuellement dans la foule, et c'est là où il surprend la nature dans toute sa naïveté et dans toute son originalité. Un jour, en revenant avec Prévillle, à cheval, du bois de Boulogne, il lui dit : « Je m'en vais faire l'homme ivre ; faites-en autant. » Ils traversèrent ainsi le village de Passy, sans dire un mot, et, en un clin d'œil, tout le village fut assemblé pour les voir passer. Les jeunes gens se moquèrent d'eux, les femmes crièrent de peur de les voir tomber de cheval, les vieillards haussèrent les épaules et en eurent pitié, ou, suivant leur humeur, pouffèrent de rire. En sortant du village, Prévillle dit à Garrick : « Ai-je bien fait, mon maître ? — Bien, fort bien, en vérité, lui dit Garrick ; mais vous n'étiez pas ivre des jambes. » Ce seul propos prouve avec quelle finesse Garrick voit la nature. Il apprit un jour qu'un homme en Irlande, en jouant avec son enfant, avait eu le malheur de le laisser tomber par la fenêtre, et de l'écraser sur le pavé devant ses yeux. Ce père malheureux perdit la parole sur-le-champ et devint fou. On fut obligé de l'enfermer. Garrick voulut le voir : c'était plusieurs années après son accident. Je n'ai jamais rien vu de plus effrayant que l'état de cet homme. Je dis que je l'ai vu, car Garrick le rend de manière à faire frémir.

Garrick est auteur de plusieurs pièces, mais on dit qu'elles sont médiocres. Il est grand admirateur de Shakespeare. Il ne pardonnera jamais à M. de Voltaire le mal qu'il en a dit depuis quelques années dans un certain *Appel aux nations* et dans ses

1. Ce dessin de Carmontelle n'a pas été gravé ; mais il existe plusieurs gravures anglaises où la puissante mimique du grand acteur est fort bien rendue.

*Commentaires de Pierre Corneille*, après l'avoir justement préconisé dans ses *Lettres anglaises*. Il faut convenir que ces dernières critiques n'ont fait honneur ni au goût ni à la bonne foi de M. de Voltaire. Quoi qu'on fasse et quoi qu'on écrive, il faudra toujours reconnaître dans Shakespeare un homme d'un grand et sublime génie; et si l'on traduisait la belle scène de Lusignan dans *Zaïre*, dans le goût des scènes de *la Mort de César*, qu'on lit dans les *Commentaires de Corneille*, elle paraîtrait aussi ridicule; mais enfin, un homme de goût sentira encore le mérite de l'original, même à travers ces vers blancs dont on a cherché à défigurer les morceaux de Shakespeare. Cette injustice n'empêche pas David Garrick de regarder M. de Voltaire comme le plus grand poëte tragique qu'ait eu la France : c'est là son sentiment. Il prétend que ce Racine, si beau, si enchanteur à lire, ne peut être joué, parce qu'il dit toujours tout, et qu'il ne laisse rien faire à l'acteur; que d'ailleurs l'harmonie des vers de Racine oblige à un chant très-éloigné de la véritable déclamation. Nous avons été bientôt d'accord avec Roscius-Garrick sur tous ces points, nous qui sommes ici un petit troupeau de vrais croyants, reconnaissant Homère, Eschyle et Sophocle pour la loi et les prophètes, nous enivrant des dons du génie partout où il se trouve, sans acception de langue ni de nation; le Roscius anglais a été de la religion et de l'église du petit troupeau.

M. Garrick jouit d'une fortune considérable. Il passe pour aimer l'argent. Il a bien cinquante à soixante mille livres de rente, argent de France, sans compter ce que lui vaut la direction d'un des théâtres royaux de Londres, dont il a le privilège. Nos gens à talents ne font pas de pareilles fortunes. En revenant d'Italie par le Tyrol, il a été attaqué à Munich d'une fièvre maligne qui a pensé le mettre au tombeau; l'air et le séjour de Paris l'ont parfaitement rétabli. Je doute cependant qu'il joue encore longtemps la comédie; la manière dont il s'affecte de ses rôles détruirait le tempérament le plus robuste, et le sien ne paraît pas fort. Maître d'une grande fortune, rassasié de gloire, chéri, estimé de ses compatriotes, illustre dans toute l'Europe, il peut se reposer quand il voudra dans une jolie maison de campagne qu'il a à peu de distance de Londres. Il a épousé, il y a environ dix-sept ans, une Allemande née à

Vienne en Autriche, et catholique, dont il n'a point d'enfants. Elle l'a accompagné dans ses voyages. Nous lui avons soutenu qu'il était né jaloux, et il n'a pas cherché à nous contester cette vérité.

— Carle Van Loo, premier peintre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, directeur et recteur de l'Académie royale de peinture, et directeur de l'École royale des élèves protégés par le roi, est mort ce matin subitement, des suites d'une apoplexie, âgé d'environ soixante ans<sup>1</sup>. Il avait été la veille à la Comédie-Italienne. Nous sommes en train de perdre, et voilà encore un homme célèbre de moins. Il ne faudrait pas que cela continuât, car douze ou quinze hommes de différents talents de moins dans la nation feraient un vide considérable, et influeraient sur la réputation de la France : la gloire d'un peuple et d'un siècle est toujours l'ouvrage d'un petit nombre de grands hommes, et disparaît avec eux. L'Académie de peinture a perdu en moins de six mois ses deux plus grands artistes, Van Loo et Deshayes, et ces pertes ne seront pas faciles à réparer. Carle Van Loo n'était pas seulement le premier peintre du roi, mais aussi de la nation ; il avait quelque réputation chez les étrangers. Ses ouvrages sont éparpillés ici dans les églises et dans les cabinets des particuliers. Les augustins de la place des Victoires, appelés les Petits-Pères, ont de lui une suite de la vie de saint Augustin, dont le chœur de leur église est orné. M<sup>me</sup> Geoffrin a de lui plusieurs tableaux de chevalet d'un grand prix. Celui qu'on appelle *la Conversation* eut un grand succès dans sa nouveauté, et a toujours conservé sa réputation ; celui de *la Lecture* a moins réussi. M<sup>me</sup> Geoffrin présidait alors à ces ouvrages, et c'étaient tous les jours des scènes à mourir de rire. Rarement d'accord sur les idées et sur la manière de les exécuter, on se brouillait, on se raccommodait, on riait ou pleurait, on se disait des injures, des douceurs ; et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avancait et s'achevait.

Personne n'a mieux prouvé que Carle Van Loo combien le génie est différent de l'esprit. On ne peut lui disputer un grand talent ; mais il était d'ailleurs fort bête, et c'était pitié de l'en-

1. Le 15 juillet. Il était né à Nice le 15 février 1705.

tendre parler peinture. Dans le choix, j'aime mieux un peintre faisant de beaux tableaux qu'un artiste jasant bien sur son art : car les bavards ne sont bons à rien. Ils ont fait grand tort au bon Van Loo. Le premier malotru assez confiant pour dire ses bêtises était capable de lui barbouiller le plus beau tableau avec une sottise critique; il en a gâté plus d'un sur des observations qui n'avaient souvent pas le sens commun, et, à force de changer, il se fatiguait sur son sujet et finissait par une mauvaise composition après en avoir effacé une excellente. Van Loo avait épousé à Turin une femme de mérite, sœur de Somis, célèbre violon en son temps. Elle était elle-même excellente musicienne, et chantait très-agréablement. Elle reste veuve, sans fortune; mais elle obtiendra sans doute une pension du roi. Il en a eu une fille fort jolie, qui est morte, et deux garçons qui, bien loin d'avoir des talents, ne promettent pas même d'être de fort bons sujets.

— M. Abeille vient de publier une brochure de quatre-vingt-deux pages sur les *Effets d'un privilège exclusif en matière de commerce, sur les droits de la propriété*, etc.<sup>1</sup> Il y porte jusqu'à la démonstration une vérité indubitable, c'est que ces effets sont funestes, et tendent à la ruine de l'État dans la partie sur laquelle tombe le privilège. Pas trop gouverner est un de ces grands principes de gouvernement qu'on n'a jamais connu en France. Le défaut des lois est encore moins nuisible à la prospérité publique que la fureur de tout régler : c'est cependant là notre grande maladie. En lisant le code des règlements qui existent dans le royaume sur les différents objets de commerce, on peut se vanter de connaître le recueil le plus impertinent et le plus absurde qui ait jamais existé. Qui croirait, par exemple, qu'il y a eu une loi, en vigueur pendant de longues années, qui prescrivait aux fabricants et aux commerçants la longueur, la largeur et la quantité des pièces de draps qu'ils pouvaient envoyer au Levant? C'est à cette belle loi que les Anglais sont redevables de la concurrence de leurs draps avec ceux de France, et des succès de leur commerce dans cette partie du monde. Le législateur imbécile a supposé que le négociant ne trouverait pas sans lui la mesure et la quantité de draps qu'il

1. Paris et Rouen, 1765, in-8°.

lui faut pour faire le commerce du Levant avec le plus d'avantage et le moins de dommage possible; ou plutôt ce n'est pas l'imbécillité qui dicte ces lois, car le bon sens et la droiture suffisent à une bonne législation, mais c'est l'intérêt particulier et la cupidité qui fondent ainsi leurs usurpations et leurs injustices sur la ruine de l'État et du bien public. Chaque règlement donne de l'autorité et du crédit à quelque sot ou à quelque fripon. Il faut des inspecteurs dans toutes les villes où l'on fabrique ces draps, pour savoir si la mesure prescrite est observée; il en faut dans les ports, pour savoir si l'on n'en embarque pas au delà de la quantité permise. Quand on est fripon, on fait sa main; quand on est sot, on croit jouer un rôle important dans l'État. Le véritable esprit des lois de France est cette bureaucratie dont feu M. de Gournay, cet honnête et digne citoyen, se plaignait tant : ici les bureaux, les commis, les secrétaires, les inspecteurs, les intendants, ne sont pas établis en faveur de la chose publique; mais la chose publique paraît établie pour qu'il y ait des bureaux.

L'écrit de M. Abeille attaque une ineptie toute pareille, fondée sur une déclaration du roi de 1713, qui défend le commerce intérieur et extérieur de l'eau-de-vie extraite du cidre et du poiré, afin de ne point nuire au commerce des eaux-de-vie tirées du vin. C'est, comme remarque fort bien M. Abeille, défendre les bas de laine, afin de favoriser le commerce des bas de soie. Un marchand de draps riche et accrédité a mal fait ses affaires dans une foire de Smyrne; il revient en France, et crie que les Français détruisent eux-mêmes leur commerce au Levant en y portant une trop grande quantité de draps. Il persuade la nécessité d'une loi prohibitive, ou, s'il le faut, il l'achète. Un marchand d'eaux-de-vie de vin un peu considérable n'a pas poussé ses ventes une année avec autant d'avantage que les années précédentes; il suit l'exemple du négociant de Smyrne, et obtient la proscription des eaux-de-vie de cidre et de poiré. M. Abeille s'élève avec beaucoup de force et de sagesse contre ces cruels abus, et, en les combattant, il discute plusieurs principes d'administration de la plus grande importance; c'est par là que son écrit sur un objet particulier devient d'une utilité commune et générale. Cet auteur a déjà fait une bonne brochure sur la liberté du commerce des

grains<sup>1</sup>. M. Abeille est un très-bon esprit; il discute avec beaucoup de bonne foi, et sait envisager un objet par tous les côtés; je désirerais seulement qu'il eût un peu plus de précision et de netteté dans son style.

Lorsque, dans deux ou trois mille ans, un enfant portera les yeux sur le code de nos lois de police et d'administration, il s'écriera : O sagesse ! ô profondeur ! Mais lorsque ce sera un philosophe ou un homme d'État qui en fera l'examen, il s'écriera : O ineptie ! ô enfance ! Défiez-vous des lois qui sont si belles sur le papier. Le législateur détailleur est un pauvre sire. Ce sont les grands ressorts d'un État qu'il s'agit de régler avec génie ; le reste est l'ouvrage de chaque citoyen, qui sait bien ce qu'il faut qu'il fasse pour prospérer et faire prospérer les siens. On peut renfermer en cinquante ou soixante pages toutes les lois nécessaires à la prospérité d'un vaste empire. Bergers, c'est des pâturages qu'il faut vous occuper ; tâchez de les rendre gras et bons ; mais si, après y avoir conduit vos troupeaux, il vous arrivait à vous ou à vos chiens de vouloir trier et assigner à chaque mouton la quantité et la qualité d'herbe qu'il faut qu'il paise pour se bien porter, vous feriez sans doute là-dessus les plus beaux et les plus savants raisonnements du monde, mais je ne vous en prierais pas moins de vous mettre à quatre pattes et de brouter avec vos moutons : car, pour les conduire, vous n'y entendriez jamais rien. Malheur aux troupeaux qui ont des moutons pour bergers ! car sous leur règne les loups se font chiens, et, sous prétexte d'avoir soin du troupeau, ils le dévorent. Dans ces temps de calamité, s'il se trouve par-ci par-là quelque mouton citoyen et patriote, voyant le mal sans pouvoir y remédier, il s'écrie avec M. de Pezay :

Sommeil consolateur, recours des misérables,  
Ferme des yeux lassés de l'aspect des coupables !

— On a fait depuis quelque temps une nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par M. Duclos, historiographe de France, et l'un des Quarante de l'Académie française. Cet ouvrage n'eut point de succès lorsqu'il parut

1. *Principes sur la liberté du commerce des grains.*

pour la première fois il y a quinze ans. Il avait été annoncé avec trop d'emphase. On reprocha à l'auteur un ton de prétention et de décision qui déplut. Son *J'ai vécu*<sup>1</sup> fut trouvé très-impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin, et à ferrailer, comme c'était alors la mode. Dans ces combats à mort, le plus fort *en gueule* était le plus considéré, et l'homme de lettres et le bel esprit contractaient le ton et les habitudes des crocheteurs. Ce siècle est passé. De tous les gens célèbres fréquentant jadis les cafés, il ne reste que M. de Voltaire, à qui un génie plein de délicatesse, une politesse naturelle et l'usage du grand monde, n'ont jamais permis de prendre ces mœurs grossières, et M. Duclos, le seul qui en ait transporté l'image dans la société des honnêtes gens et dans la bonne compagnie. Son livre sur les mœurs est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, mais de ce petit esprit de commerce qui a ses petites tournures et ses petites finesses dont on était autrefois si engoué en France, et que la philosophie a depuis ruiné de fond en comble. Il y a des hommes qui sont supérieurs à leur siècle de plusieurs générations. Tels sont le grand Galilée, milord Bacon, René Descartes, le chancelier de L'Hôpital, et tous les hommes d'un grand génie qui payent ordinairement de leur repos et de leur bonheur la gloire qu'ils ont de devancer leur siècle. Il y en a qui arrivent trop tard, et qui, un demi-siècle plus tôt, auraient joui d'une réputation que leurs contemporains ne peuvent plus leur accorder. Si M. Duclos était venu immédiatement après le duc de La Rochefoucauld et La Bruyère, il serait peut-être aujourd'hui une espèce d'auteur classique ; mais il s'avise de donner ses *Considérations* un an après la première édition de *l'Esprit des lois*<sup>2</sup>, au moment où l'arène était occupée par deux ou trois athlètes de la première vigueur ou d'une grâce et d'une agilité merveilleuses, et où tous les petits faiseurs de tours avaient déjà été balayés et renvoyés

1. Un des personnages de la comédie des *Philosophes* propose de commencer un livre de morale par ces mots : *j'ai vécu*. C'est une allusion aux *Considérations sur les mœurs*, qui commencent ainsi. (T.)

2. *L'Esprit des lois* est de 1748, les *Considérations sur les mœurs* sont de 1750. Cette redoutable concurrence ne les empêcha pas d'être réimprimées en 1751, 1753, 1764, et d'être traduites en plusieurs langues. (T.)



dans la foule : il fallait venir cinquante ans plus tôt. Ce n'est pas qu'on ne lise ces *Considérations* avec une sorte de plaisir : un homme qui les aurait faites et débitées dans le monde, en cercle, au coin du feu, passerait avec raison pour avoir beaucoup d'esprit et de finesse; mais le mal est que, quand on a lu un chapitre, il n'en reste rien, et que cela n'a rien fait penser. Les écrivains de la trempe de M. Duclos ont de petites bluettes qu'ils vous font papilloter devant les yeux, et qui donnent à leurs ouvrages un clinquant assez brillant; mais, pour la raison, la philosophie et le bel esprit véritable, il faut les chercher dans Voltaire; et les traits de lumière, dans Montesquieu; et les vues profondes et l'éloquence, dans Diderot; et le nerf et l'énergie, dans J.-J. Rousseau; et l'élévation et la noblesse du style, dans Buffon. Quant au style, celui de M. Duclos est d'un très-mauvais goût. Voulez-vous savoir ce que c'est que la reconnaissance? Écoutez. « C'est un sentiment qui attache au bienfaiteur avec le désir de lui prouver ce sentiment par des effets, ou du moins par un aveu du bienfait, qu'on publie avec plaisir dans les occasions qu'on fait naître avec candeur, et qu'on saisit avec soin. » Quel jargon! Cela se trouve pourtant dans un chapitre imprimé pour la première fois dans la nouvelle édition *Sur la Reconnaissance et l'Ingratitude*. S'il vous arrive jamais qu'un homme que vous avez obligé par vos bienfaits vous parle en ces termes de sa reconnaissance, effacez-le bien vite de votre liste; et s'il écrit un livre entier de ce ton-là, dites-lui qu'il a le cœur froid et le goût gâté, et qu'avec ces deux qualités il ne faut écrire ni sur les mœurs ni sur les arts. Quand on est de pierre, il ne faut jamais se mêler ni du métier de critique ni de celui de moraliste.

— On a loué une *Épître à l'Hymen*, publiée par M. Collet, auteur d'une petite comédie imitée de *l'Ile déserte* de l'illustre Metastasio. L'auteur nous apprend qu'il est époux heureux, et je lui en fais mon compliment; mais, pour poète heureux, c'est une autre affaire. Si l'essaim de nos jeunes poètes continue, je n'entendrai bientôt plus que les vers de Racine et de Voltaire. Comment voulez-vous que je comprenne cette apostrophe à l'Hymen ?

C'est à l'éclat de ton flambeau  
Que le vice, caché dans l'ombre,

Réduit en cendres le bandeau  
 Qui lui dérobait le tableau  
 Des biens que tu répands sans nombre.

Comment pourrais-je partager la joie de ce père de famille

Qui trouve à répandre ces larmes  
 Que le plaisir puise en nos cœurs,  
 Lorsque d'un fils soumis et tendre  
 L'heureux destin vient nous apprendre  
 Des traits qui le comblent d'honneurs?

Monsieur Collet, si vous m'en croyez, vous vous en tiendrez à être bon père et époux heureux, mais vous ne montrerez vos vers ni à votre femme ni à vos enfants. Ce M. Collet n'est pas M. Collé, auteur de *Dupuis et Desronais*.

— On a distribué ici clandestinement quelques exemplaires d'un livre intitulé *l'École de l'administration maritime, ou le Matelot politique*, volume in-8°, de deux cent soixante-dix pages<sup>1</sup>. L'auteur s'élève avec chaleur contre les abus de l'administration maritime en France; il fait voir qu'elle est sur un mauvais pied, qu'il n'en peut résulter que des malheurs et des disgrâces; il prétend que les Anglais nous sont plus redevables de leurs succès qu'à leurs talents et leur courage; et il y a beaucoup de vrai dans ce qu'il dit. Son grand principe est qu'il n'y a point de bonne marine militaire sans bonne marine marchande. Ce qu'on appelle en France Messieurs du corps de la plume conservera à coup sûr la plus belle haine possible contre l'auteur, qui attaque partout ce redoutable corps avec une hardiesse extrême. C'est cette hardiesse d'un bon citoyen qui fait lire avec plaisir un livre qui n'est rien moins que bien écrit. Il est dédié à l'Impératrice de Russie. Je le crois d'un certain M. Faure, fils d'un libraire du Havre-de-Grâce, et qui a fait dans la dernière guerre la course contre les Anglais. Quand il eut perdu ses navires, il se mit à réfléchir sur la mauvaise constitution de la marine française, et il fit dès lors un petit livret que le ministre empêcha de paraître, et dont j'eus l'occasion

1. Par de Châteauveron, d'après une note de Van Thol dont la mère, libraire à La Haye, devait publier le livre annoncé par Grimm et resté à l'état de projet.

d'avoir un extrait bien fait. Le ton de cet extrait et les idées qu'il contient s'arrangent si bien avec le *Matelot politique* qu'on peut supposer l'un et l'autre ouvrage de la même main. Au reste, l'auteur annonce un ouvrage beaucoup plus étendu, pour lequel on peut souscrire en Hollande.

— Le rabbin Aaron Mathatai a écrit une lettre à Guillaume Vadé, par laquelle il réfute plusieurs hérésies de ce dernier contre l'Ancien Testament et particulièrement contre les livres de Moïse<sup>1</sup>. Le rabbin est un bon janséniste, bien plat, bien obscur, à qui M. Guillaume Vadé ne fera pas seulement la grâce de répondre.

— Les *Lettres d'Isaac à Matthieu* sont une de ces satires fines et neuves des travers et des ridicules de Paris faites pour l'instruction et l'amusement des antichambres, et remplies de personnalités de toute espèce. Comme on dit dans ces lettres beaucoup de sottises à M. de Voltaire, maître Aliboron, dit Fréron, de l'Académie d'Angers, a passé pour en être l'auteur.

## AOUT.

1<sup>er</sup> août 1765.

Un petit livret, intitulé *Dei Delitti e delle Pene*, c'est-à-dire *Des Délits et des Peines*, et que M. l'abbé Morellet se propose de traduire en français<sup>2</sup>, vient de faire beaucoup de bruit en Italie. Ce livre est de M. Beccaria, gentilhomme milanais, que les uns disent abbé<sup>3</sup>, les autres jurisconsulte, et que je

1. Lettre du rabbin Aaron Mathatai à G. Vadé, traduite du hollandais par le lévite Joseph ben Jonathan, et accompagnée de notes plus utiles. Amsterdam, Root, 1765, in-8°. Cet opuscule de l'abbé Guinée a été refondu par lui dans ses *Lettres de quelques Juifs*.

2. La traduction de Morellet parut quelques mois après. Voir décembre suivant. (T.)

3. Ceux qui disaient le marquis de Beccaria abbé le confondaient avec J.-B. Beccaria (né à Mondovi en 1716, mort à Rome en 1781), professeur distingué de philosophie, puis de physique, auquel on doit plusieurs ouvrages sur l'électricité. (T.)

garantis un des meilleurs esprits qu'il y ait actuellement en Europe. Voilà donc la fermentation philosophique qui a franchi les Alpes, et qui approche du foyer de la superstition. L'empire de l'absurdité menace ruine de tous les côtés; si la raison pouvait enfin prendre sa place, il faudrait s'affliger d'être venu trop tôt au monde. Des observateurs éclairés m'ont assuré que les progrès qu'elle a faits en Italie depuis une trentaine d'années sont prodigieux. La révolution a commencé par une traduction des *Lettres persanes*; elle s'est étendue rapidement, et surtout en Toscane, jusque sur le peuple. Les ouvrages des philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées, et contribué à éclairer leurs habitants; ils en sont au point d'avoir réimprimé la *Profession de foi du vicaire savoyard* sous le titre de *Catéchisme des dames de Florence*. C'est un spectacle assez curieux que de voir la philosophie, en ces derniers temps, passer la Manche et le Rhin, se répandre en France, malgré les efforts de la superstition, et refluer de là dans toute l'Europe.

Une chose non moins remarquable, c'est que la langue la plus sourde et la plus timide de l'Europe, celle de toutes les langues vivantes qui, sans contredit, a le moins de génie, soit devenue la langue universelle, et marche à grands pas à la monarchie absolue. C'est peu qu'elle soit généralement répandue, que l'homme du monde et l'homme de lettres s'en servent indistinctement, qu'elle soit partout étudiée, parlée, maniée, estropiée; elle a encore influé sur le caractère de toutes les autres langues, et nous en sommes à ne plus lire que du style français avec des mots anglais, allemands ou italiens; c'est-à-dire que bientôt chaque langue aura perdu son idiotisme, et se sera pliée au génie et aux tours de la langue française. M. Hume a donné cet exemple à ses compatriotes; il est vrai qu'ils ne lui accordent pas les talents d'un bon écrivain. En Allemagne, cette mode commence à gagner partout. Quant à M. Beccaria, tous nos Français vous diront que son ouvrage est écrit à ravir, et, si l'on venait me dire que les Italiens lui refusent de savoir écrire sa langue, je n'en serais pas étonné. C'est que son style ne ressemble pas plus au style des écrivains des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, que le *Catéchisme de l'honnête homme*, dit *Caloyer*; au *Catéchisme de Montpellier*. M. Beccaria écrit du

français avec des mots italiens; l'harmonie est soumise à la clarté; et cette période que la langue italienne avait héritée de la langue latine, dont l'arrondissement et la beauté font la recherche des bons écrivains des deux siècles précédents, commence en général à disparaître des ouvrages modernes, et à faire place à la marche uniforme, et pour ainsi dire antipériodique de la langue française. Lorsqu'on imite les tours d'une langue en y pliant la sienne, il est bien naturel qu'on attache à un mot traduit littéralement un sens qu'il n'a jamais eu que dans la langue d'où il est traduit. C'est ainsi que M. Beccaria appelle l'esprit de famille *lo spirito famiglia*, quoique le mot *spirito* n'ait jamais eu en italien aucune des acceptions qu'il lui donne en vingt endroits, à l'imitation de notre *esprit*, mis, en ce sens, à la mode par M. de Montesquieu. Cette manière d'écrire sera du moins commode pour des lecteurs français; avec très-peu d'étude, ils pourront lire une langue étrangère, ou plutôt ils liront du français dans une langue pleine de grâce et d'harmonie. Mais, en abandonnant M. Beccaria au jugement de ses compatriotes pour le style, il faut adopter ses idées pour l'instruction et le bonheur du genre humain. Son livre mérite d'être traduit dans toutes les langues; ses principes doivent être un objet de méditation, et pour les souverains, et pour les philosophes.

Il ne faut pas avoir beaucoup réfléchi pour voir qu'une des plus fortes preuves de la barbarie de notre origine, c'est l'état de notre jurisprudence criminelle. Excepté en Angleterre, c'est, dans tout le reste de l'Europe, un tissu d'atrocités; c'est partout la science d'une cruauté tranquille et inutile, allant directement contre le but de la législation. En accordant à l'Angleterre quelques avantages à cet égard sur le continent de l'Europe, je ne prétends pas qu'elle n'ait beaucoup à apprendre dans le livre *Des Délits et des Peines*; mais sa jurisprudence criminelle n'admet point la torture, et chaque citoyen a le droit d'être jugé par ses pairs. Après avoir accordé à l'accusé tous les secours légitimes de défense, on assemble un jury composé d'un certain nombre de ses pairs; on leur lit la loi et puis les faits à la charge de l'accusé avec les preuves qui les certifient ou qui les infirment. Après quoi chaque membre du jury déclare par serment, et sur sa conscience, qu'il tient l'accusé pour

coupable ou pour innocent, c'est-à-dire qu'il le croit dans le cas ou hors du cas de la loi, et en conséquence l'accusé est immédiatement ou puni ou absous. Lorsque les jurés ou les pairs de l'accusé sont une fois assemblés, il faut qu'ils conviennent de leur jugement; ils sont enfermés sans pouvoir se séparer, ni manger, ni boire, qu'ils n'aient prononcé définitivement. C'est une des plus belles lois qui existent que celle qui assure à chaque citoyen le droit d'être jugé par ses pairs. Si quelque chose peut prévenir dans les jugements l'injustice et la passion, s'il est quelque moyen de rendre les hommes attentifs, équitables, miséricordieux, c'est cette égalité d'état et de condition entre l'accusé et ses juges, et le retour secret que chaque juré ne peut manquer de faire sur lui-même, sur la vicissitude des choses humaines, sur l'intérêt que tout citoyen a d'être jugé, dans l'occasion, selon son droit. Je suis étonné que M. Beccaria n'ait pas fait mention de cette belle partie de la jurisprudence du peuple britannique. L'accusé est un homme isolé qui a à se défendre contre toute la masse des citoyens; c'est un être dépouillé de toute sa force à l'instant de la lutte; il a donc besoin des secours les plus étendus. Le comble de la barbarie, c'est de lui en refuser; le comble de l'inhumanité, c'est de ne lui en pas offrir. Jusqu'à l'entière conviction de l'accusé, c'est son juge qui doit être son plus ardent défenseur. Le but de toute jurisprudence criminelle doit être de trouver des innocents, parce qu'alors il n'y aura que les coupables qui ne pourront échapper à la rigueur des lois. Je crois qu'il n'y a point de lieutenant criminel, nouvellement installé, qui n'ait fait une partie de ces réflexions, qui ne souscrive même les premières sentences de mort avec une extrême émotion; mais je crains aussi qu'il ne soit bientôt fait à son métier, et qu'au bout de six mois il ne signe un arrêt de mort avec moins de sentiment qu'un banquier n'en met à signer une lettre de change. La science du gouvernement consiste à tourner les hommes vers des habitudes heureuses, à empêcher ou affaiblir les mauvaises, mais surtout à prévenir efficacement et avec génie l'engourdissement qui résulte de toute habitude, bonne ou mauvaise.

M. Beccaria réduit la jurisprudence criminelle à un petit nombre de principes, les plus simples et les plus évidents, dont découlent toutes ses idées. Promptitude de châtement, impos-

sibilité de lui échapper, loi générale, sans acception ni exception de personne : voilà ce qui garantit en tout temps et en tout lieu la sûreté de la société contre les forfaits et les entreprises criminelles. La sévérité des peines est au moins inutile, quand elle n'est pas nuisible. C'est une observation constante que, plus les châtimens sont cruels, plus les crimes sont atroces. M. Beccaria établit un principe que je porte depuis longtemps au fond de mon cœur : c'est que, si la société est en droit d'ôter la vie à un de ses membres, elle n'est pas du moins en droit de lui faire souffrir des tourmens, quel que soit son crime ; ou plutôt c'est que la société n'est en droit de mettre à mort un homme que dans le cas unique où la vie de cet homme mettrait la chose publique en danger. Toutes les autres peines capitales sont, dans le droit, autant d'assassinats revêtus de formalités. Mais est-il question de droit parmi les hommes, si ce n'est du droit du plus fort ? Il faudrait donc du moins sentir que tous ces assassinats, nuisibles à la société, puisqu'une mort d'homme est toujours un dommage pour elle, sont encore inefficaces, puisqu'ils ne répriment pas le crime, et que le nombre des malfaiteurs reste à peu près toujours le même ; il faudrait constater une bonne fois si une vie misérable et asservie, dont les travaux peuvent être tournés à l'avantage de la société, n'est pas plus redoutable pour les hommes que l'idée de la mort ; il faudrait savoir si cet attrait secret qu'il y a à affronter le danger, à courir le risque de la vie, attrait qui est certainement dans la nature humaine, ne rend pas les supplices moins effrayants que l'attente certaine d'une vie laborieuse et pénible ? Il faudrait au moins se convaincre de l'importance qu'il y a à proportionner le châtiment au crime : car ôter la gradation des peines, c'est inviter le malheureux qui se résout au crime à faire à la société le plus grand mal possible, tandis qu'un beaucoup moindre aurait suffi pour remplir le but de son forfait. Je sais qu'une jurisprudence criminelle plus éclairée et plus équitable ne bannira pas les crimes de la société des hommes ; je sens que le misérable que ses forfaits ont conduit à la potence ou attaché à la roue nous prouverait, peut-être sans peine, que, tout considéré, vu la nature et l'enchaînement des événements depuis l'instant de sa naissance jusqu'au moment de son supplice, il n'a eu rien de mieux à faire que de

se faire pendre ou rouer ; mais cette triste apologie nous confirmerait seulement une vérité, malheureusement incontestable, c'est qu'il n'est pas donné à la sagesse humaine de prévenir tout le mal ; elle prouverait surtout que l'art d'empêcher les crimes et de diminuer le nombre des criminels tient à la grande science de l'emploi des hommes et aux premiers ressorts d'un gouvernement heureux et éclairé. Quoi qu'il en soit, il serait à désirer que tous les législateurs de l'Europe voulussent prendre les idées de M. Beccaria en considération, et remédier à la barbarie froide et juridique de nos tribunaux. J'ose même croire que si nosseigneurs du Parlement voulaient consacrer quelques assemblées de chambres à la réforme de la jurisprudence criminelle du royaume, en conformité des principes de notre philosophe milanais, ils mériteraient mieux de la nation, et donneraient au roi des marques plus essentielles de zèle et de fidélité qu'en s'occupant du salut d'une ursuline de Saint-Cloud <sup>1</sup>, et qu'en faisant des remontrances sur des objets qu'ils n'entendent pas toujours parfaitement bien.

M. de L'Averdy, aujourd'hui ministre d'État et contrôleur général, dans le temps qu'il était conseiller au Parlement, a composé un ouvrage de jurisprudence criminelle <sup>2</sup> qu'il serait intéressant de comparer avec le livre de M. Beccaria, pour voir la diversité des esprits. Vous trouveriez, par exemple, dans le livre du jurisconsulte français un long chapitre sur un crime que le philosophe milanais a tout à fait oublié : c'est le crime de la magie. Ce n'est pas que celui-ci ne doive rien à la France ; au contraire, sans le livre de *l'Esprit des lois*, le livre de M. Beccaria n'aurait vraisemblablement jamais existé. Vous pourrez donc aussi voir dans ce livre l'effet d'un grand ouvrage sur une seule bonne tête. Vous ne trouverez pas au philosophe milanais l'essor ni le tour de génie qui caractérise les écrits du président de Montesquieu ; mais vous lui trouverez un esprit lumineux, profond, juste et pénétrant ; vous lui trouverez une âme pleine de délicatesse, si tendre, si sensible, si attachée au bonheur des hommes, que vous ne pourrez vous défendre de la plus forte

1. Grimm veut sans doute parler ici de la sœur Perpétue, enlevée de son couvent pour avoir voulu communier malgré l'archevêque de Paris. Voir chap. LXV de *l'Histoire du Parlement*, de Voltaire, intitulé *Folies de Paris*. (T.)

2. *Code pénal*, 1752, in-12.



passion qu'il inspire pour lui-même. Son livre est d'ailleurs du petit nombre de ces ouvrages précieux qui font penser. Il n'y a aucune question intéressante qui n'y soit touchée pour vous inviter à la méditer; et cependant tout ce qu'il dit paraît si vrai, si conforme au bon sens et à la raison, que vous croyez lire vos propres pensées et un recueil de vérités généralement reconnues. On n'est étonné qu'en réfléchissant, après la lecture, combien la pratique des tribunaux est éloignée de ces principes. Pour le malheur des hommes, les vues du philosophe milanais sont encore toutes neuves; et depuis le bourreau qui rédigea la constitution criminelle de l'invincible empereur Charles-Quint, jusqu'au greffier qui signe les arrêts de la chambre de la Tour-nelle, aucun homme de loi n'a eu l'âme d'un Beccaria. Aussi son ouvrage a-t-il été condamné comme manquant de respect à la législation, qualification nouvelle et mémorable qui n'empêchera pas ce livret irrespectueux de faire fortune et d'acquérir bientôt la plus grande et la plus juste réputation. Il a déjà été réimprimé plusieurs fois. Dans une nouvelle édition que je viens à l'instant de feuilleter, je vois que l'auteur a ajouté plusieurs chapitres nouveaux et excellents. Il a aussi soigné tout son ouvrage, et fait plusieurs changements heureux.

Je lis dans une note ajoutée au chapitre des banqueroutiers un reproche qu'il se fait de les avoir traités avec trop de rigueur dans les éditions précédentes. « J'ai partout, dit-il, respecté la religion, et l'on m'a accusé d'irrégion; j'ai partout défendu les droits de la législation, et l'on m'a accusé d'avoir manqué de respect à la législation; j'ai eu le malheur en cet endroit de blesser les droits de l'humanité, et personne ne m'a rien reproché..... » Consolerez-vous, monsieur Beccaria, c'est chez nous comme chez vous; souffrez que les hommes se ressemblent. Eh! en quel lieu avez-vous vu prendre à cœur la cause du genre humain?

— Il est décidé que je monterai un de ces jours dans la chaire de la vérité, et qu'après avoir rassemblé autour de moi le plus de philosophes que je pourrai, je leur ferai à peu près le sermon suivant :

— « *Nolite clamare!* De quoi vous plaignez-vous? Y a-t-il un lieu de la terre où l'on vous refuse les preuves de votre mission

et les honneurs qui y sont attachés? N'êtes-vous pas assez haïs, assez calomniés, assez persécutés? Que voulez-vous de plus? Vous exigez des récompenses qui ne s'obtiennent sans peine que par la médiocrité. Premier tort. Vous exigez une reconnaissance que votre siècle ne vous doit point. Second tort. *Ave Maria.*

*Première partie.*

« C'est le droit de la médiocrité d'être protégée, prônée, promue, accablée de récompenses; c'est le droit du mérite éminent d'exciter la jalousie et l'envie, de n'obtenir les distinctions qui lui sont dues qu'à force de combats. *Nolite clamare.* De quoi vous plaignez-vous?

« Vous, François-Marie de Voltaire, n'avez-vous pas éprouvé de votre siècle trente années d'injustices et d'ingratitude? N'a-t-on pas allégué sans cesse vos sottises, qui ne faisaient du mal qu'à vous, pour diminuer le prix de vos ouvrages, qui instruisaient et formaient l'esprit et le goût des nations, en étendant la gloire de la vôtre? Pouvez-vous nous reprocher de vous avoir agrégé aux Quarante de l'Académie française, après votre *OEdipe*, après votre *Brutus*, après votre *Alzire*, après votre *Henriade*? Avez-vous une seule branche de laurier sur votre tête que vous n'ayez arrachée malgré nous? et cette tête n'était-elle pas grise lorsqu'on vous a accordé la grâce de vous nommer confrère de l'abbé Batteux et de l'archidiacre Trublet?

« Vous, Denis Diderot, pouvez-vous nous reprocher qu'il y ait plus d'une douzaine de personnes en France qui rende justice à vos vertus et à votre génie? Et, sans l'auguste et généreuse Catherine, n'aurait-on pas vu le philosophe obligé de vendre sa bibliothèque pour remplir les devoirs du père de famille?

« Pour vous, monsieur Thomas, je conviens que vous êtes en droit de vous plaindre. Vous n'avez eu que des succès jusqu'à présent : cela est fâcheux ; et si vous commenciez à douter un peu de votre mission, je n'en serais pas fort surpris. Mais un moment de patience ! Que votre poème de *Pierre le Grand* soit beau et sublime, et je vous promets que vous n'aurez pas fait impunément l'apologie de la philosophie.

« Si vous n'avez pas été mieux persécuté, généreux défenseur de l'humanité, tendre et sensible Beccaria, prenez-vous-en à un hasard unique et impossible à prévoir. Eh ! qui

pouvait deviner qu'une princesse, subjuguée par l'esprit de bigoterie qui dicte ses choix, mettrait à la tête du gouvernement de Milan un homme d'État, un philosophe éclairé et indulgent, un comte de Firmian? *Nolite clamare*. De quoi vous plaignez-vous ?

*Seconde partie.*

« Vous exigez une reconnaissance que votre siècle ne vous doit point. Eh ! qui a pu vous faire croire qu'un siècle doive quelque chose à ses philosophes ? Ce n'est pas pour lui que vous travaillez. Si vos travaux sont véritablement utiles au genre humain, ce n'est pas pendant votre vie ; il faut au moins un siècle révolu pour qu'une idée neuve, une vérité utile se loge dans les têtes, y germe et y parvienne au degré de maturité qui permette d'en espérer quelques fruits. *Nolite clamare*. Attendez ; et si, dans cent ou deux cents ans d'ici, vous n'avez pas obtenu justice, si votre nom n'est pas inscrit dans la liste des bienfaiteurs du genre humain, vous serez recevables à vous plaindre. Mais qui vous a dit qu'attaquer les opinions reçues, heurter les préjugés, offenser les sots, incommoder les fripons, blesser la médiocrité, exciter l'envie par des talents, était un métier où il y eût à gagner ? Où avez-vous vu que les hommes quittaient leurs idées, leurs principes, leurs préjugés, leurs absurdités en un instant ? et en quel temps la vérité ou l'erreur sans la force a-t-elle fait ses prosélytes subitement et sans difficulté ? La nature ne fait rien subitement. Il faut que le grain germe dans la terre ; il faut que les idées mûrissent dans les têtes. Il est dans l'homme d'aimer avec passion la nouveauté et de s'élever avec fureur contre elle. Puisque vous n'avez pu semer pour nous, n'exigez pas de nous une reconnaissance que vous n'êtes en droit d'attendre que de nos neveux, lorsqu'ils auront moissonné. En attendant le siècle de votre gloire, sachez-nous gré de vous laisser marcher dans les rues sans vous jeter des pierres, ou plutôt prenez-vous-en à ce fatal adoucissement qui est arrivé dans les mœurs, si nous ne vous jetons plus dans les bûchers avec vos livres. Ainsi soit-il. *Nolite clamare*. De quoi vous plaignez-vous ? »

— Il a paru une *Lettre à un ami sur un écrit intitulé Sur la*

*Destruction des jésuites en France*, par un auteur désintéressé. Cette lettre est l'ouvrage de quelque janséniste de mauvaise humeur <sup>1</sup>, qui dit de bon cœur bien des injures à M. d'Alembert, et qui ne manquerait pas de le faire un peu griller s'il en était le maître.

Moi aussi, je suis un peu de mauvaise humeur contre M. d'Alembert, et sa brochure *Sur la Destruction des jésuites* n'a certainement pas fait de bien à la philosophie et aux lettres. S'il était vrai que les jésuites eussent été victimes des progrès de la philosophie, il ne serait pas adroit à un philosophe de l'imprimer, de le crier sur les toits, dans un moment où la philosophie est si décriée par les fripons, que tous les sots sont alarmés de bonne foi de son danger, et que toutes les bégueules dévotes attendent en transe la fin du monde ou quelque autre petit accident de cette espèce. Je remarque, depuis quelque temps, qu'il n'arrive pas un malheur en France sans qu'on l'attribue aux philosophes; ils sont trop odieux à la cour pour avoir à espérer un sort plus heureux que celui de vivre ignorés: il faut donc se tenir tranquille.

L'assertion de M. d'Alembert est non-seulement bien imprudente, mais elle est aussi de toute fausseté. C'est bien à quelques hommes de lettres paisibles et isolés, étrangers à l'art de manier les esprits et les affaires, sans intrigue, sans parti, sans crédit, qu'il appartenait de détruire une société puissante et accréditée! Ah! quel conte! Il faudra encore un peu de temps avant que la philosophie fasse quelque révolution sensible en France. Le siècle des philosophes et le règne de la philosophie sont deux époques très-différentes.

Pour tout dire, la brochure de *la Destruction des jésuites* n'est pas écrite avec assez de chaleur et d'agrément pour passer par-dessus ces petits reproches. Quand on l'a lue, on n'en est pas plus avancé, on n'en sent pas le but, il n'en reste rien, pas même une impression agréable. M. de Voltaire, avec sa manière brillante et philosophique, a bien gâté la manière de tous ces faiseurs-là.

1. Elle est de l'abbé Guidi (1765), in-12.

CHANSON DE FERNEY POUR M<sup>lle</sup> CLAIRON <sup>1</sup>.SUR l'air : *Amette à l'âge de quinze ans.*

## LA BERGÈRE

Dans la grand'ville de Paris  
 On se lamente, on fait des cris;  
 Le plaisir n'est plus de saison;  
 La Comédie  
 N'est plus suivie;  
 Plus de Clairon!

## LE BERGER.

Melpomène et le tendre Amour  
 La conduisirent tour à tour;  
 En France elle donnait le ton.  
 Paris répète:  
 Que je regrette  
 Notre Clairon!

## LA BERGÈRE.

Dès qu'elle a paru parmi nous,  
 Les bergers sont devenus fous.  
 Tircis vient de quitter Fanchon;  
 Si l'infidèle  
 Trahit sa belle,  
 C'est pour Clairon.

## LE BERGER.

Je suis à peine en mon printemps,  
 Et déjà j'ai des sentiments.

## LA BERGÈRE.

Vous êtes un petit fripon.

1. Cette chanson se trouve dans les pièces mêlées de Voltaire, avec ce titre : *Couplets d'un jeune homme, chantés à Ferney le 11 août 1765, veille de Sainte Claire, à M<sup>lle</sup> Clairon.* La chanson est de Voltaire; le dernier couplet, le couplet détaché, est de Florian. Voir ses *Mémoires d'un jeune Espagnol.*

M<sup>lle</sup> Clairon était allée à Genève consulter Tronchin pour sa santé. Elle séjourna à Ferney, y joua la tragédie avec Voltaire, et déploya aux yeux du patriarche un talent qu'il ne connaissait que par la renommée : car il n'avait pas vu cette actrice dans l'apogée de sa gloire. (T.)

LE BERGER.

Sois bien discrète :  
La faute est faite,  
J'ai vu Clairon.

TOUS DEUX.

Clairon, daigne accepter nos fleurs ;  
Tu vas en ternir les couleurs ;  
Ton sort est de tout effacer.

La rose expire,  
Mais ton empire  
Ne peut passer.

*Couplet détaché.*

Nous sommes privés de Van Loo,  
Nous avons vu passer Rameau,  
Nous perdons Voltaire et Clairon :  
Rien n'est funeste,  
Car il nous reste  
Monsieur Fréron.

15 août 1765.

On donna hier, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *Pharamond*, tragédie nouvelle. Il y a en France un droit d'aides qu'on appelle le *trop bu* et qu'on exige, dans les villages, du pauvre père de famille, qui, la plupart du temps, n'a pas *de quoi boire assez*. Je savais bien qu'un droit à peu près semblable serait imposé à l'auteur de la première tragédie nationale, et que l'on compterait tous les applaudissements que M. de Belloy avait reçus de trop, en déduction de ceux que son successeur voudrait exiger de la reconnaissance du public pour les éloges donnés à la nation. En effet, l'auteur de *Pharamond* a eu beau louer les Français de tout son cœur, prophétiser l'amour inaltérable de ce peuple pour ses rois, le parterre est resté de pierre, et les vers nationaux de l'auteur de *Pharamond*, quelquefois plus français et plus élégants que ceux de M. de Belloy, ont été reçus avec un froid capable de glacer le poëte le plus intrépide. Celui de *Pharamond* a pris, comme vous voyez, les choses d'un peu haut. Si le projet de mettre l'histoire de France en tragédie subsiste, et que nos poëtes

s'assujettissent à l'ordre chronologique, nous aurons incessamment un *Mérovée* et un *Clovis* ; mais il nous faudra du temps pour voir un *Henri IV*. Ce qu'il y a de commode dans le sujet de *Pharamond*, c'est que le poëte peut le traiter et l'arranger à sa fantaisie, sans craindre les contradicteurs : car, comme il n'est pas encore bien sûr qu'il y ait eu un roi Pharamond, ou qu'on ignore du moins tous les événements de son règne, personne n'est en droit de lui disputer ceux qu'il fait servir au nœud de sa pièce. L'auteur de la tragédie nouvelle a profité de cet avantage, en nous présentant sous un nom antique un sujet de son invention.

Dans cette tragédie, Pharamond est vieux et cassé. Sa gloire, la mémoire de ses exploits, sa considération parmi les Français vainqueurs des Gaulois, tout est prêt de s'éclipser. La nation, ennuyée du gouvernement d'un vieillard, est entretenue dans cette disposition par Clodion le Chevelu, fils de Pharamond, très-impatient de succéder à son père. Ce Clodion est fils du second lit et d'une méchante femme. Cette mère ambitieuse, pour assurer à son fils le trône de son père, avait conspiré la perte de Mérovée, fils d'un premier lit de Pharamond, et par conséquent frère aîné de Clodion. Mérovée, dès son enfance, fut condamné à périr ; mais un fidèle sujet de Pharamond, appelé Phanès, eut pitié de lui, le sauva des pièges d'une cruelle marâtre, et l'éleva loin de la cour de Pharamond. Ce jeune prince s'illustra bientôt dans le métier des armes ; et, par ses exploits et ses services rendus à l'État, il se fraya le chemin aux premières dignités, et devint général de Pharamond, sous le nom de Valamir. Il y avait à la cour de Pharamond une princesse appelée Ildégone, que Clodion recherchait plutôt par politique que par goût, parce que sa main lui donnait des droits incontestables sur quelques provinces voisines des États de son père ; mais la vertueuse et belle Ildégone aimait Valamir, dont les vertus l'avaient touchée depuis longtemps, et dont elle n'ignorait pas les droits et la naissance. Si cette tragédie était le coup d'essai d'un jeune homme de dix-huit ans, on pourrait dire que ce n'est pas un ouvrage sans mérite, supposé qu'il y en ait dans une pièce de théâtre où tout, jusqu'aux défauts et aux beautés, est d'une honnête médiocrité. Les vers de l'auteur de *Pharamond* sont du moins plus français que ceux du *Siège de*

*Calais*, quoique j'abhorre en général cette manière d'écrire la tragédie d'un style emphatique et plein de circonlocutions. On a attribué la tragédie de *Pharamond* à M. de La Harpe <sup>1</sup>; mais je crois que ce jeune poëte est capable de faire mieux que cela. M. de Voltaire, chez qui il vient de passer quelques mois, prétend cependant *que c'est un four qui chauffe toujours et ne cuit jamais*. M. Colardeau a aussi été soupçonné, mais M. Colardeau est très-supérieur à l'auteur de *Pharamond*. M. Thomas, qu'on a encore nommé, s'en défend comme de meurtre. Ainsi, la pièce reste aujourd'hui à M. le marquis de Ximènes, auteur de quelques tragédies malheureuses <sup>2</sup>, et le plus grand nombre se réunit à l'attribuer à M. de Chabanon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur infortuné d'une certaine *Éponine* <sup>3</sup>, tant prônée avant la représentation, et qui eut au théâtre un sort tout semblable à celui de *Pharamond*. Quel que soit le père de ce pauvre *Pharamond*, il doit s'armer de philosophie et de résignation pour se consoler des rigueurs du public.

— L'Académie française avait proposé l'*Éloge de René Descartes* pour le prix d'éloquence qu'elle devait distribuer cette année. Entre quinze discours qui ont concouru, elle s'est arrêtée à deux qui lui ont paru d'un mérite égal, quoique le sujet n'y soit pas traité de la même manière. Elle a donc décidé que le prix serait partagé en deux, qu'au lieu d'une médaille de six cents livres on en frapperait deux de trois cents chacune, et qu'on couronnerait les deux auteurs à la fois. L'un de ces deux auteurs est M. Thomas, qui est depuis plusieurs années en possession de remporter les couronnes académiques; l'autre est M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les deux discours paraîtront le 25 de ce mois, jour de la fête du roi et de la séance publique de l'Académie; et nous verrons si le public confirmera le jugement de messieurs les Quarante.

— M. Boucher, un des plus anciens maîtres de l'Académie royale de peinture, vient d'être nommé premier peintre du roi, à la place de feu Carle Van Loo. La veuve de celui-ci conserve son logement au Louvre, avec une pension de deux mille quatre

1. Il en est effectivement l'auteur, comme Grimm le dit dans le mois suivant. (T.)

2. *Épicharis* et *Amalazonte*.

3. Voir tome V, p. 193.



cents livres et d'autres agréments. Michel Van Loo, neveu de Carle, et un de nos meilleurs peintres de portraits, aura la direction et tiendra la pension de l'École des élèves pensionnaires du roi. Par le même arrangement, on donne à M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, la direction des peintures pour les Gobelins, dont M. Boucher était chargé.

— L'Académie royale des sciences, à qui la cour, après deux mois d'incertitudes, a permis de nommer à la pension de feu M. Clairaut, vient de la donner à M. d'Alembert, qui est parfaitement rétabli de sa maladie.

— M. le marquis de Villette est fils d'un ancien trésorier de l'extraordinaire des guerres, décédé depuis quelques mois. Sa mère avait de l'esprit et de la beauté, et était une femme fort à la mode; elle est morte depuis plusieurs années. On dit que M. de Villette a aussi de l'esprit; mais jusqu'à présent il n'a été connu du public que par quelques scènes où la platitudo et l'étourderie se disputaient le pas. On peut être étourdi à vingt ans; mais il ne faut jamais être plat. Il y a un an qu'il remplit tout Paris d'un duel où il devait avoir tué un ancien lieutenant-colonel, après l'avoir outragé dans une promenade publique, de la manière la plus indécente et la plus punissable. C'était pour mettre sa bravoure hors de doute qu'il avait imaginé de faire courir ce bruit. Les campagnes en Hesse lui avaient offert des occasions plus simples de se laver de tout soupçon de poltronnerie. Quoi qu'il en soit, ce prétendu duel fit tant de scandale, l'offense qui devait l'avoir occasionné était si contraire aux mœurs, que le ministère public informa contre le fait; et lorsqu'on en vint aux éclaircissements, il se trouva qu'il n'y avait nul fondement ni à l'offense ni au combat. Cette platitudo fit enfermer M. de Villette pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. Au sortir de sa prison, il se rendit auprès de M. de Voltaire, à Ferney, d'où la mort de son père l'avait fait revenir à Paris. On dit que M. de Voltaire se sent beaucoup de faible pour M. de Villette, et il ne faut désespérer de la conversion de personne; je voudrais cependant trouver parmi notre jeunesse d'autres prosélytes de la philosophie que M. le duc de Pecquigny, M. le comte de Lauraguais et ce M. de Villette, marquis de fraîche date.

— La souscription pour l'estampe de la famille Calas, au

profit des infortunés qui ont survécu à leur désastre, a été accueillie du public avec la chaleur et l'intérêt dont l'humanité et la compassion la plus juste lui faisaient une loi; mais le sort qu'elle vient d'éprouver à Paris paraîtra incroyable, même à ceux qui connaissent le mieux les fureurs du fanatisme. A peine ce projet de souscription, muni du sceau et de l'approbation de la police, favorisé par les noms les plus illustres de la France, était-il devenu public, que quelques conseillers au Parlement en ont été choqués, et qu'on a exigé du lieutenant de police de faire suspendre la souscription. Un des premiers magistrats du royaume a motivé la nécessité de cette suspension par les trois raisons suivantes : 1° parce que M. de Voltaire <sup>1</sup> paraissait être le premier instigateur de cette souscription; 2° parce que l'estampe est un monument injurieux au parlement de Toulouse; 3° parce que ce serait faire du bien à des protestants. Il ne faut se permettre aucun commentaire sur ces trois raisons; car il est évident que ces messieurs veulent se conserver le droit de rouer les innocents; mais il n'est pas moins incompréhensible qu'on ose empêcher la nation de suivre l'exemple de bonté que son roi lui a donné, et que, pour éviter un dégoût à sept ou huit officiers coupables d'un parlement, on ose priver d'un secours nécessaire des innocents qui ont été si cruellement outragés, auxquels le roi a fait rendre justice par un jugement souverain rendu par près de cent juges, après l'examen le plus rigoureux, et que Sa Majesté a enfin jugés dignes de ses bienfaits. On n'a pu mettre aucune forme ni judiciaire ni extrajudiciaire à cette défense: car sous quel prétexte empêcher la publication d'une estampe pour laquelle le roi a donné un privilège à M<sup>me</sup> Calas, qui défend à tous ses sujets de la troubler dans le débit qu'elle jugera à propos d'en faire? C'est donc une violence arbitraire, et qui ne peut être justifiée par aucune loi; et c'est la magistrature qui se l'est permise en cette occasion! Si c'est là l'esprit public des pères de la patrie, qu'il doit paraître fatal et déplorable! On dit cependant qu'on trouvera des moyens pour faire lever cette suspension; mais ceux qui n'ont pas eu assez de pudeur pour ne point ordonner une injustice

1. Voltaire avait seulement souscrit pour douze exemplaires, comme on le voit dans sa *Correspondance*, lettré à Damilaville, du 29 avril 1765. (T.)

aussi atroce sauront bien la faire continuer. Elle manquait aux outrages que cette famille infortunée a éprouvés. Le parlement de Toulouse a toujours continué de lui faire tout le mal qui dépendait de lui. Après le jugement souverain, il a ordonné une révision du procès du malheureux père de famille assassiné. Toutes les formes ayant été violées dans ce procès, le nouveau rapporteur a conclu, d'après la révision, qu'il n'y a eu lieu de rouer Jean Calas. Sur quoi le parlement, au lieu de s'amender, a statué qu'une cour souveraine n'était pas obligée de rendre compte des motifs de ses arrêts, et, en conséquence de ce principe, il n'a pas voulu reconnaître le jugement souverain : les écrous ne sont pas biffés, et il ne s'est encore trouvé aucun homme de loi, aucun huissier qui ait voulu signifier le jugement souverain à Toulouse.

Il faut faire diversion aux réflexions affligeantes qui résultent de tous ces faits par un fait dont j'ai eu le bonheur d'être témoin. La veille du jour que la suspension de la souscription a été ordonnée, André Souhart, maître maçon, arriva chez le notaire. « Est-ce ici, dit-il, qu'on souscrit pour Calas? Je voudrais avoir quarante mille livres de rente, pour les partager avec cette femme malheureuse; mais je n'ai que mon travail et sept enfants à nourrir; donnez-moi une souscription : voilà mon écu... » O maître Souhart! Je n'oublierai jamais ce discours sublime, ni l'air dont vous l'avez prononcé, et je n'y penserai jamais sans sentir les larmes couler de mes yeux.

— Un observateur attentif ne manquera pas de remarquer cette Requête que les bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ont présentée au roi pour être affranchis de leur règle et pour quitter l'habit monastique <sup>1</sup>. C'est, après l'expulsion des jésuites, l'événement le plus extraordinaire qui soit ar-

1. On lit dans les *Mémoires secrets*, 13 juillet 1765 : « La Requête des Bénédictins n'a point eu le succès qu'ils s'en promettaient. On n'a vu dans cet ouvrage qu'un désir effréné de secouer le joug, et sans un examen bien réfléchi. M. de Saint-Florentin en a témoigné le mécontentement du roi aux supérieurs dans une lettre qui se voit imprimée à la suite de celle de ces mêmes supérieurs, qui en font part à toutes les communautés. Dom Pernetti, dom Lemaire, qui avaient la plus grande part à cet ouvrage très-bien fait, sont exilés. » — On remarquait aussi parmi les signataires Poirier, mort sous-bibliothécaire de l'Arsenal et membre de l'Institut, le 14 pluviôse an XI (3 février 1803), dans sa soixante-dix-neuvième année. (B.)

rivé depuis quelques années. Nous avons des philosophes qui aiment à attribuer tous ces événements aux progrès de la raison en France, et je voudrais, pour leur satisfaction et pour la mienne, en être aussi convaincu qu'eux; mais quand on voit avec quelle difficulté la lumière pénètre les masses, on désespère de les jamais voir bien éclairées, et l'on cherche d'autres causes aux événements qui ne sont pas dans le cours ordinaire. C'est que les opinions, les préjugés et les mœurs qui en résultent ont leurs périodes comme tout ce qui existe dans la nature, et qu'il vient un point de maturité où il faut qu'ils tombent, et dans les esprits un moment de satiété et de lassitude qui conduit à en changer, et qui est précédé par une inquiétude sourde qui porte les hommes à une révolution quelconque dans leurs opinions; mais je doute que cette révolution, qui s'annonce et qui se prépare, soit jamais l'ouvrage de la raison. Elle est le patrimoine de quelques sages; la multitude ne la connaîtra jamais. On prétend que cette Requête avait été concertée avec un prélat qui tient une place distinguée à la cour; mais elle n'en a pas moins été malheureuse. Les religieux qui y ont eu part ont tous été punis, et les chefs de la congrégation de Saint-Maur ont présenté de leur côté une Requête au roi qui désavoué celle des moines de Saint-Germain-des-Prés. Les bénédictins du couvent des Blancs-Manteaux de Paris ont imprimé une réclamation particulière. Ces derniers sont des jansénistes outrés; leur Requête est un chef-d'œuvre de platitudes soutenues par une foule d'autres platitudes tirées de la légende, et qu'on rougit de voir réimprimer en 1765. La Requête du supérieur général et des chefs de la congrégation est faite avec plus d'esprit. Si elle ne vous persuade pas, c'est qu'il est des causes qui ne peuvent être défendues au tribunal de la raison, et celle du monachisme est bien de ce nombre. Une des plus fortes sottises à laquelle les hommes soient enclins, c'est de contracter de bonne heure des engagements irrévocables, eux qui ont bien de la peine à être du même avis pendant trois jours de suite sur quoi que ce soit, et à qui tout engagement devient odieux aussitôt qu'il cesse d'être libre. Ce n'est là qu'un des moindres torts des vœux monastiques envers la société. Si le gouvernement avait jugé à propos de donner son agrément à la Requête des moines de Saint-Germain-des-Prés, je crois que, Dieu me

pardonne, dans vingt ans d'ici il n'y aurait plus eu un moine en France. Ce danger effroyable et imminent a réveillé toutes les âmes dévotes; elles ont, par leurs prières, détourné l'orage, et, Dieu merci, nous ne serons pas privés du bonheur de voir nos villes remplies de couvents et de monastères, et nos campagnes, de biens usurpés par les fainéants à capuchons. Comment d'ailleurs une sottise qui existe depuis douze cents ans, comme la règle des bénédictins, ne cesserait-elle pas d'en être une? On sait qu'*antique* et *sage* sont synonymes, et que les hommes n'ont été anciennement ni hypocrites, ni sots, ni fripons, ni imposteurs.

— La Requête présentée au roi par les bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés a donné lieu à des parodies et à des plaisanteries monacales. Il a paru, par exemple, une *Requête des hauts et puissants seigneurs les Mousquetaires noirs à notre Saint-Père le pape Clément XIII*<sup>1</sup>. Dans cette Requête, les Mousquetaires noirs s'adressent au pape pour faire la parodie des moines qui se sont adressés au roi; mais l'auteur oublie que l'État nourrit les moines, et que le pape ne donne pas la solde aux Mousquetaires. Quoi qu'il en soit, les Mousquetaires demandent aussi à changer d'habits, à être du moins défaits de leurs soubrestes, à être exempts de revues et de services militaires, à faire maigre, puisque les moines demandent à faire gras, etc. Les Mousquetaires gris, à l'exemple des Blancs-Manteaux, opposent une Contre-Requête à cette Requête des noirs, et tout cela est d'un goût et d'une platitude très-convenables à un bel esprit de cloître.

— M. Masson, trésorier de France, vient de publier une traduction en prose de *la Pharsale de Lucain*, 2 volumes in-12. Il a gagné de vitesse M. Marmontel, qui se proposait de publier l'hiver prochain une traduction de ce poète, à laquelle il travaille depuis longtemps. Je ne sais si le travail de M. Masson, jusqu'à ce jour inconnu dans les lettres, l'empêchera de publier le sien<sup>2</sup>; mais ces messieurs auront beau faire, ils ne réussiront jamais à faire une réputation à leur poète. On ne prend pas

1. Il parut aussi une *Requête des Capucins pour se faire raser, et de leur barbe faire des perruques aux Bénédictins. — Requête des perruquiers, etc.*

2. Marmontel n'en publia pas moins sa traduction, comme on le verra au mois de mai 1766 de cette *Correspondance*. (F.)

même la peine de leur prouver que Lucain est un mauvais poëte, malgré toutes les beautés qu'ils en rapportent, et sur lesquelles ils s'extasient, et dont quelques-unes sont réelles; je dis qu'on ne tâchera pas de les convertir, parce qu'il est des choses qu'il est trop tard de discuter, et des procès qui sont jugés péremptoirement. Un critique qui peut comparer Lucain à Virgile est un homme de bois échappé de la boutique d'un tourneur en bois; il peut être poli et artistement fait, et à force de ressorts contrefaire l'homme de goût, mais il ne changera jamais sa carcasse de bois en un corps de chair et de sang. La maladie ordinaire de ces critiques de bois est de prendre le boursoufflé et le gigantesque pour de la poésie et de l'élévation. Ils s'étaient de la passion du grand Corneille pour Lucain; mais Pierre Corneille avait le goût assez faux et assez espagnol pour tomber dans cette méprise. M. de La Harpe, qui ne sera pas vraisemblablement un grand Corneille, a écrit dans ses *Mélanges*, publiés l'hiver dernier, quelques pages sur Lucain, auxquelles je défie M. Marmontel et tous les partisans de ce poëte de répondre avec quelque solidité.

— J'apprends que l'auteur du *Matelot politique* s'appelle M. de Châteaueveron, et l'on assure qu'il vient de mourir en Hollande. Il avait été officier dans ce régiment des volontaires de Dunkerque, presque aussitôt réformé que créé. Quoiqu'il ait à peu près les mêmes principes que M. Faure, il s'en faut bien que ses vues aient autant de justesse et de netteté; M. de Châteaueveron n'est qu'un bavard en comparaison de M. Faure.

— On a donné <sup>1</sup> sur le théâtre de la Comédie-Italienne un opéra-comique intitulé *la Réconciliation villageoise*, en un acte, qui a eu quelques représentations. Cette pièce, dont la première idée appartient à M. de La Ribardière, a été mise au théâtre par M. Poinset, et en musique par M. Tarade. Reste à savoir si M. de La Ribardière trouvera bon que M. Poinset lui prenne ses pièces, et les mette au théâtre sans sa permission. Quant à M. Tarade, à la bonne heure, qu'il reste accouplé avec M. Poinset, ils sont aussi plats l'un que l'autre, et ils tomberont ensemble sans qu'on ait rien à regretter. Ce Poinset est d'un mauvais qu'on sent mieux qu'on ne peut le dire. Il y a dans ses

1. Le 15 juillet 1765.

pièces l'absence du bon, un vide, un ennui qui vous assomme. Mettez M. Poincinet, M. de La Ribardière, M. Tarade ensemble dans un mortier, pilez-les pendant trois mois de suite, et, si vous en tirez autre chose qu'un *caput mortuum*, je me ferai piler avec eux.

— M. l'abbé Laugier, qui a eu le bon esprit de quitter les jésuites avant leur catastrophe en France, a donné, il y a plus de douze ans, un *Essai sur l'architecture* qui eut beaucoup de succès. Il était alors encore jésuite. Il a trouvé depuis le moyen de se faire relever de ses vœux et d'entrer dans l'ordre de Cluny, c'est-à-dire d'être en petit-collet sur le pavé de Paris. Il a fait une *Histoire de la République de Venise* qu'il continue encore, mais qui n'a pas fait la moindre sensation en ce pays-ci. Il vient de publier des *Observations sur l'architecture*, volume in-12 de plus de trois cents pages. J'ai ouï dire qu'un certain architecte, nommé M. Silvy, revendiquait dans les papiers publics une partie ou la totalité de cet ouvrage. Peu m'importe le fond et l'issue de ce procès ; il me suffit de savoir que les principes de l'auteur, quel qu'il soit, sont bons, que ses vues sont justes, ses critiques en général fondées, et son ouvrage instructif. Pour en tirer tout le fruit, il faut bien connaître le peu de monuments d'architecture que nous avons à Paris, parce que l'auteur les cite à tout moment, soit pour louer, soit pour reprendre des défauts.

M. l'abbé Laugier a conservé un grand faible pour l'architecture gothique ; et il faut convenir que, si sa hardiesse et sa légèreté pouvaient se combiner avec le bon goût et la beauté de l'architecture grecque, ce serait un grand pas de fait, car ce qui est hardi et léger sera toujours agréable aux yeux pourvu que l'idée de solidité n'en soit pas offensée. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la hardiesse et la légèreté de l'architecture gothique me paraissent inséparables de son mauvais goût. M. l'abbé Laugier voudrait conserver l'architecture gothique dans l'intérieur de nos églises, et il donne, page 117 de son livre, l'idée d'une église décorée intérieurement en manière gothique, mais d'un goût épuré. Je ne déciderai pas de l'effet de son édifice sur sa description ; j'observerai seulement que le principe fondamental de cette architecture est faux et de mauvais goût. L'architecture ne doit pas se proposer d'imiter la nature

comme les autres arts. Dans nos églises gothiques on a voulu imiter ces grands berceaux que deux rangées d'arbres de haute futaie forment dans les forêts. Or cette vue est d'un faux et mauvais goût, quoiqu'elle paraisse plus sensée à M. l'abbé Laugier que nos ordonnances à colonnes surmontées d'un entablement ; car, en architecture, il ne s'agit pas d'imiter des formes animées ou inanimées, mais il est question de pourvoir à la sûreté, à la durée, à la commodité, au but et aux convenances de l'édifice, de la manière la meilleure et la plus agréable. Ainsi c'est la cabane rustique qui est le véritable modèle primitif de cet art, et que les ordres d'architecture doivent imiter ; cette cabane, c'est un entablement posé sur des troncs d'arbres qui sont devenus ensuite des colonnes. De tous les arts, celui de l'architecture me paraît le moins avancé. Nous autres barbares civilisés n'y avons pas fait un pas ; l'invention est de tous les dons du ciel le plus rare.

— M. Bergier, frère de ce curé de Franche-Comté qui combat depuis quelque temps avec tant de courage l'incrédulité de M. de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et consorts, vient de traduire de l'anglais un ouvrage intitulé *Recherches sur les beautés de la peinture et sur le mérite des plus célèbres peintres anciens et modernes*, par M. Daniel Webb. Vous avez vu dans ces feuilles un extrait de cet ouvrage fait par M. Diderot <sup>1</sup>. Il est plein de finesse, de goût, d'observations délicates et de vues déliées. Il a fait peu de sensation à Paris parce que la traduction est faible et indécise, malheur auquel tous les écrivains d'un goût délicat sont exposés. M. Webb me paraît élevé dans l'école d'Athènes et de Rome et nourri des meilleurs ouvrages de l'antiquité dont M. Bergier ne traduit guère plus heureusement les passages que le texte de son auteur ; mais laissons là M. Bergier, et parlons de M. Webb. Il a une grande idée de la peinture des anciens. Il ne se fait nulle difficulté de lui accorder tous les avantages de la nôtre avec un degré éminent de goût et de génie, et il prouve tout cela assez bien. J'observe seulement que l'argument sur la supériorité de leur coloris, tiré du poids des témoignages des auteurs, n'est pas aussi concluant qu'il le paraît d'abord. Les arts peuvent en général faire des

1. Voir tome V, p. 200.



progrès dans un pays, être poussés même à un haut degré de perfection ; mais ces succès n'influent pas toujours également sur tous les arts, et il se peut que tel art reste dans l'enfance, tandis que les autres font beaucoup de progrès. Tous ceux qui se connaissent en musique sont d'accord qu'il n'y a ni génie, ni goût, ni style, ni véritable science, ni âme, ni expression dans la musique française. Cependant, si dans deux mille ans on s'avise de s'en rapporter sur la musique aux monuments qui resteront de l'état des arts et des lettres en France, et surtout aux articles que l'immortel M. de La Garde insère tous les mois sur l'opéra dans le *Mercur de France*, articles remplis de distinctions savantes et précises et d'analyses d'effets qui paraissent ne pouvoir résulter que de la plus haute perfection, et qui paraissent si décisives à M. Webb, on se formera certainement une idée sublime de cette musique si misérable et si ennuyeuse. Pour moi, les meilleurs garants de la perfection de la peinture des anciens, ce sont, non les témoignages de leurs auteurs, mais les chefs-d'œuvre qui nous sont restés de leurs statuaire.

---

## SEPTEMBRE

1<sup>er</sup> septembre 1765.

Une partie du public s'est moquée, l'autre s'est indignée, du partage du prix d'éloquence que l'Académie française a fait entre M. Thomas et M. Gaillard. On a lu à la séance publique des extraits des deux discours couronnés, faits par les auteurs eux-mêmes, parce que le temps n'aurait pas permis de lire ces discours en entier. Le sort a sagement décidé que le discours de M. Gaillard serait lu le premier. Le public l'a écouté sans donner aucune marque d'approbation ; il a ensuite applaudi avec transport presque tous les morceaux du discours de M. Thomas ; et lorsque, après cette lecture, le secrétaire de l'Académie a appelé les auteurs pour leur donner à chacun sa

médaille, le public a pris la liberté de huer messieurs les Quarante chez eux, publiquement, d'avoir porté un jugement si singulier et si inique. Il est bon que justice prompte et sévère se fasse quelquefois. Ce pauvre M. Gaillard est bien heureux que son discours ait été lu le premier ; si le sort en avait ordonné autrement, jamais on ne l'aurait écouté après celui de M. Thomas, et il aurait à coup sûr reçu un affront public. J'aime à remarquer, pour la satisfaction de l'honnêteté et pour l'encouragement de la justice, combien la cabale et la passion sont quelquefois maladroites. En voulant servir ici M. Gaillard, elles lui ont fait un tort réel et sensible. Si l'Académie se fût contentée de lui donner un *accessit*, tout le monde aurait jugé son discours avec indulgence ; en voulant le mettre au niveau de l'ouvrage d'un homme plein de nerf et d'élévation, on l'a réellement déprimé, parce qu'on a obligé tout le monde de comparer les prouesses d'un écolier avec le talent d'un maître, et de remettre chacun à sa place.

Ce jugement de l'Académie est en effet incompréhensible. L'*Éloge de Descartes* est certainement le chef-d'œuvre de M. Thomas, et cet auteur, tant de fois couronné par l'Académie, n'avait jamais si bien mérité sa couronne. Si l'Académie, en couronnant l'*Éloge du duc de Sully*, il y a deux ans, eût partagé le prix entre M. Thomas et M<sup>lle</sup> Mazarelli<sup>1</sup>, elle n'aurait pas fait une chose aussi injuste et aussi absurde qu'en lui associant cette fois-ci M. Gaillard. Le discours de ce dernier est une des plus tristes *welcheries* qu'on puisse lire, une véritable amplification de rhétorique. Après avoir partagé son Descartes en deux, savoir, en homme privé et en philosophe (belle distinction !), l'orateur parle de tout, excepté de Descartes, dans ses deux parties. Celle où il a voulu nous montrer le philosophe est si maigre qu'elle fait pitié. On ne soupçonnera jamais M. Gaillard d'être trop imbu des erreurs de Descartes, ni d'avoir trop étudié sa philosophie. On ne lui reprochera pas non plus de l'avoir trop exalté, car M. Gaillard n'est éloquent que lorsqu'il peut quitter son philosophe et se jeter hors de son sujet ; c'est qu'apparemment le sujet ne lui a pas paru assez riche. Cependant il s'échauffe une fois jusqu'à évoquer

1. Voir tome V, p. 389 et suivantes.

l'ombre heureuse de Descartes pour se faire reprocher par elle d'avoir balancé s'il dirait partout la vérité. « Tu oses vanter, lui dit l'ombre, un homme simple et vrai, et tu n'oses être simple et vrai comme lui ! » Il me semblait, en arrivant à ce passage, voir l'ongle d'un lion au bout de la patte d'un matou, et je ne fus pas longtemps à connaître le lion à qui cet ongle avait été enlevé. Tout ce morceau est imité d'après Bossuet, dans son oraison funèbre du célèbre duc de Montausier<sup>1</sup>, dont le caractère, à ce qu'on prétend, a fourni à Molière l'idée de son *Misanthrope*; mais quelle différence entre le lion et le matou ! Il faut lire les deux morceaux : l'un est sublime, l'autre est pauvre et presque risible. Le grand reproche que Descartes se fait, c'est d'avoir vécu en Hollande, et d'être mort en Suède. Il assure bien tendrement sa patrie qu'il ne cessa jamais de l'aimer. C'est bien la peine d'évoquer l'ombre de Descartes pour lui faire dire trois ou quatre pages de pauvretés ! Mais c'est trop s'arrêter à M. Gaillard. Il n'a dans le fond aucun reproche à se faire, chacun fait comme il peut; il est même digne de pitié d'être la victime de l'honneur que l'Académie lui a fait si mal à propos et si indiscretement.

M. Thomas doit à son concurrent un succès plus éclatant que s'il avait été couronné seul. Ce succès a été prodigieux, et l'imprimeur de l'Académie n'a pu fournir assez d'exemplaires dans les premiers jours. On a reproché à M. Thomas d'être toujours dans les nues, et, à force d'élévation, de devenir ennuyeux et uniforme. Ce défaut ne m'a point frappé. Son discours est bien un peu fastueux, c'est sa manière; il y a sans doute encore trop de feuilles, mais sous ces feuilles j'aperçois un arbre de la plus belle venue, dont les rameaux, pleins de sève et de vigueur, poussent et s'élèvent vers le ciel. Cet arbre s'effeuillera un jour, et alors il sera un des plus beaux de la contrée. Le chemin que M. Thomas a fait de chacun de ses discours au suivant me garantit l'accomplissement de cette prédiction. Il y a un intervalle immense entre l'*Éloge du maréchal de Saxe* et celui de Descartes; il y a encore beaucoup de

1. Il n'y a qu'une petite observation à faire, c'est que l'Oraison funèbre du duc de Montausier n'est point de Bossuet, mais de Fléchier, comme tout le monde sait. Que devient à présent *cet ongle d'un lion au bout de la patte d'un matou?* (B.)

mauvaises phrases dans celui du duc de Sully, couronné il y a deux ans; il ne reste presque point de vestiges de ce mauvais goût dans l'*Éloge de Descartes*. Ce qui intéresse et prévient en faveur de ce discours, c'est qu'on voit dans l'orateur une profonde honnêteté, une âme pleine d'élévation et fortement touchée du sort de la philosophie et de la cause du genre humain : cause que les plus sages regardent comme désespérée, mais pour laquelle aucune âme véritablement honnête ne peut se réduire à l'indifférence. On prétend que M. Thomas a montré trop d'orgueil; qu'il paraît avoir fait son discours plutôt pour étaler ses connaissances et ses sentiments que pour faire l'éloge de son philosophe; mais il était de son sujet d'exposer les principes du cartésianisme, ainsi que de faire le tableau des progrès des connaissances humaines depuis le renouvellement des lettres jusqu'à nos jours, et je ne vois pas que ce soit un grand mal d'être assez bien instruit de tous les grands objets que ce tableau renferme, pour donner une idée de chacun en peu de lignes, avec netteté et précision. On ne reprochera pas à M. Gaillard de tomber dans ce défaut-là. Quant à l'orgueil, qu'il est aisé de pardonner celui qui ne porte qu'à des sentiments courageux et honnêtes, et qu'il faut chérir encore, lors même qu'ils sont un peu outrés! cet orgueil a inspiré à M. Thomas le noble et généreux dessein de faire, avec franchise et avec fierté, l'apologie de la philosophie dans un moment où elle est plus que jamais haïe et calomniée. C'est ce but honnête de l'orateur qui contribue singulièrement à l'intérêt que son ouvrage inspire.

Un de nos philosophes<sup>1</sup>, persécuté plus qu'aucun autre, mais dont l'Académie ordonnera sans doute l'éloge dans quelques centaines d'années d'ici, en réparation des injustices de son siècle, ce philosophe, consulté sur l'*Éloge de Descartes*, dit à l'auteur : « Écoutez : un jour Descartes dit à l'Être éternel : Donne-moi de la matière et du mouvement, et je créerai aussi un monde. Et l'Éternel lui donna de la matière et du mouvement, et dit : Voyons comment l'atome s'y prendra pour créer un monde. Et Descartes ordonna à la matière de se mouvoir circulairement, et aux parties de se soumettre aux lois

1. Diderot.

des corps mus en rond ; et l'Éternel étonné dit : C'est comme moi ; et il applaudit au philosophe en souriant ; mais lorsqu'il le vit, se livrant à son imagination, substituer ses chimères aux propriétés des corps et aux lois éternelles, et se perdre dans ses tourbillons, l'Éternel détourna ses yeux et rentra dans son repos. » M. Thomas n'a employé qu'une partie de ce tableau. Il fallait l'employer tout entier, parce qu'il montre à la fois le génie de Descartes et ses égarements.

Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à M. Thomas, c'est d'avoir fait de son philosophe un trop grand homme, ou du moins de lui avoir attribué une révolution qui a été plutôt l'ouvrage des siècles et de l'effort général de toutes les têtes. C'est bien assez de gloire pour Descartes d'y avoir influé pour sa part, et d'avoir payé son contingent dans cette fermentation générale qui s'était emparée de tous les esprits de l'Europe. Il avait été lui-même précédé par Copernic, Tycho-Brahé, Kepler et le grand Galilée. C'était donc dans toutes les parties de l'Europe que cette fermentation s'était manifestée à la fois, dans le temps que la France, déchirée par des guerres civiles, était en proie à toutes les horreurs et à toutes les abominations du fanatisme et de la superstition. M. Thomas fait dans une de ses notes le tableau de tous les grands événements, de toutes les grandes découvertes qui avaient préparé cette révolution mémorable, et qui en avaient fixé l'époque à l'instant même où le système politique de l'Europe moderne s'est formé. Ce système, en réduisant la guerre en science, et réservant le métier des armes à un certain ordre de citoyens, et tournant les autres vers l'industrie, les arts et le commerce, en facilitant les liaisons et la communication des lumières d'un bout de l'Europe à l'autre ; ce système, formé au moment où la prise de Constantinople par Mahomet occasionna la renaissance des lettres en Italie, a dû enfin faire son effet, et réussir à civiliser un peu toutes ces nations gothiques qui avaient couvert le sol de l'Europe, et que la superstition retenait dans l'ignorance et dans la barbarie. Calvin et Luther vinrent après, et s'ils ne substituèrent pas la vérité aux erreurs de la superstition, ils montrèrent du moins aux hommes l'exemple du courage avec lequel il convient de les combattre ; ils apprirent aux nations que tout ce qui est respecté n'est pas respectable ; ils leur

communiquèrent cet esprit d'examen qui a rétabli la philosophie dans ses droits, et auquel Descartes lui-même, sans le savoir, doit son doute et l'influence qu'il a eue sur les progrès de la raison et de l'esprit humain.

— Il n'est plus douteux aujourd'hui que la tragédie de *Pharamond* ne soit de M. de La Harpe. J'en suis fâché; je le croyais capable de faire mieux. Ce jeune poète ne manque pas de talent; mais je crois qu'il fera bien de renoncer à la carrière du théâtre. Il serait du moins fâcheux pour lui de faire un nouvel essai sans réussir; à force d'essais malheureux on tombe dans le mépris. J'avoue qu'on aurait pu reconnaître M. de La Harpe à la manière dont l'amour est traité dans sa tragédie. Il aurait bien dû apprendre, pendant son séjour à Ferney, de son maître et du maître de tous, que l'amour subalterne est une chose insupportable au théâtre, et qu'il faut qu'il soit ou la première des vertus ou le plus grand des crimes pour y faire de l'effet. Dans les trois pièces que M. de La Harpe nous a données, il est toujours postiche et en sous-ordre, et ne sert qu'à ennuyer. Je lui conseille de ne plus parler d'amour de sa vie. Il lui a fait tomber deux tragédies, et lui a fait faire un sot mariage: c'est avoir à s'en plaindre de reste à l'entrée dans la carrière. C'est une chose assez singulière, que ce poète ne manque pas de sensibilité, et qu'il n'ait aucun sentiment; il n'y a pas un vers tendre dans aucune de ses pièces. Il aurait encore bien fait d'en faire provision à Ferney.

— M<sup>lle</sup> Clairon a quitté le séjour de l'Apollon de la France, après en avoir été accablée de présents et de galanteries. Elle est allée joindre M. de Valbelle à Marseille, d'où elle se propose d'être de retour à Paris avant la fin de l'automne. M. Tronchin, qu'elle a consulté sur sa santé, l'a condamnée à renoncer ou à la vie ou au théâtre, et elle a déclaré depuis que le seul moyen de l'engager à y remonter, ce serait de donner à l'état de comédien les droits de citoyen, et d'abolir à leur égard l'excommunication et la note d'infamie civile, ainsi que la raison et la justice l'exigent<sup>1</sup>.

1. M<sup>lle</sup> Clairon ne remonta plus, à partir de cette époque, sur le Théâtre-Français. Elle ne parut plus que dans une représentation donnée chez le baron d'Esclapont, au bénéfice de Molé, et dans celles qui eurent lieu à la cour en 1770, à l'occasion du mariage du Dauphin, depuis Louis XVI. (T.)

— On a conté, il y a quelque temps, comme un fait certain arrivé en Angleterre, qu'une fille de qualité, éprise d'une passion insurmontable pour son laquais, maîtresse de sa personne et d'une grande fortune, avait disposé de tous ses biens en faveur de la famille illustre à laquelle elle appartenait, et, se réservant une très-petite somme d'argent pour sa dot, s'était retirée dans le pays de Galles pour y épouser son amant, et embrasser avec lui l'état de paysan. Il y a dans ce fait, s'il est vrai, un mélange singulier de bassesse et de grandeur<sup>1</sup>. M. de Saint-Lambert l'a cru propre à faire le sujet d'un petit roman, qu'on a inséré dans la dernière *Gazette littéraire* comme une traduction tirée de l'anglais; mais, au vrai, il n'a jamais existé dans cette langue. On en a imprimé quelques exemplaires à part en faveur de ceux qui n'ont pas la *Gazette littéraire*. Cette petite brochure a pour titre *Sara Th..., nouvelle traduite de l'anglais*. Cela est médiocre. Remarquez d'abord qu'une fille de qualité qui épouse son laquais ne peut être le sujet d'une petite nouvelle; c'est le sujet d'un roman terrible, et l'homme du plus grand génie ne serait pas trop fort pour le traiter comme il convient. Il faut que le caractère de cette Sara soit conçu supérieurement, que ce soit la créature du monde la plus honnête et la plus sensible, douée de l'imagination la plus inflammable à la fois et la plus indomptable; il faut que je la voie entraînée, malgré elle, par cette passion fatale, et que toute sa vertu ne soit employée qu'à la rendre moins blâmable, à force de sacrifices. Et le caractère de son amant, qui osera nous dire comment il faut qu'il soit? C'est un bonheur de le retrouver, mais dont on ne peut se flatter qu'après l'avoir obtenu. M. de Saint-Lambert a cru qu'en donnant à ce laquais des goûts et des qualités au-dessus de son état, il effacerait une partie de l'inégalité du mariage. Il s'est trompé, il n'en a fait qu'un caractère factice, moitié homme de lettres, moitié laboureur, raisonneur insupportable ainsi que sa femme, et qui au fond ne ressemble à rien du tout. Ah! que la ferme occupée par M. Philips, ci-devant laquais et maintenant époux de Sara, ne ressemble point au portrait que M. de Saint-Lam-

1. Grimm donne quelques nouveaux détails sur ce fait vers la fin de la lettre du 15 du même mois. (T.)

bert en fait ! Je vous assure que M. Philips n'a pas le temps de lire nos pauvretés sur l'agriculture, et qu'il ne fait pas cas des Mémoires de la Société d'agriculture de Rennes, quoiqu'ils aient beaucoup réussi à Paris. Ces livres sont bons pour fournir à la conversation des bavards et des fainéants, ou aux expériences de quelques enfants qui, ayant transformé leurs joujoux en charrues et en semoirs, s'imaginent être devenus des citoyens utiles ; mais un bon fermier a d'autres occupations. Je vous certifie que M. et M<sup>me</sup> Philips, quoique excellents maîtres, ne font pas manger leurs domestiques avec eux. Au contraire, dans la vie champêtre et rurale, rien n'est mieux observé que la subordination des conditions. Une bonne et honnête fermière ne regardera pas son valet et sa servante comme d'une espèce différente de la sienne, mais elle ne leur accordera pas non plus les droits des enfants de la maison. *Item*, M. et M<sup>me</sup> Philips, bons fermiers, seraient un sujet d'idylle pour M. Gessner, mais ils ne lisent pas ces idylles. Le naturel manque partout dans ce petit conte, et les réflexions dont il est farci ne sont pas assez neuves pour en dédommager.

— M. l'abbé de La Chapelle, connu par des *Éléments* et d'autres ouvrages de géométrie<sup>1</sup>, et qui a pendant longtemps enseigné les mathématiques à Paris, a porté à l'Académie royale des sciences la description d'un corset ou pourpoint de son invention, au moyen duquel on peut se soutenir dans l'eau, et par conséquent se garantir du danger de se noyer. L'Académie ayant nommé des commissaires pour examiner la structure de ce pourpoint, et pour en faire l'épreuve, M. l'abbé de La Chapelle s'y est soumis lui-même avec un succès complet. Il s'est jeté avec son corset dans la Seine, vis-à-vis de Bercy, un peu au-dessus de Paris, en présence de ses juges académiques ; il s'y est soutenu dans toutes les positions, ayant toujours les bras libres et la tête hors de l'eau, conservant tous les mouvements avec beaucoup d'aisance, mangeant, buvant, tirant des coups de fusil et de pistolet, se trouvant en un mot comme le poisson dans l'eau. Voilà le beau côté de la médaille ; mais comme je vois toujours embarquer de l'eau douce sur tous les

1. Ses ouvrages sur cette science sont : *Discours sur l'étude des mathématiques*, *Traité des sections coniques*, *Instructions de géométrie*. (T.)



bâtimens qui mettent en mer, quoique M. Poissonnier ait inventé, depuis trois ans, le secret de dessaler l'eau de la mer d'une manière très-commode et très-avantageuse, à ce qu'il prétend; comme je vois toujours nos manchots se promener sans bras, quoique M. Laurent ait inventé, il y a plusieurs années, un bras artificiel qui fait toutes les fonctions du bras naturel, j'attendrai que le corset de M. l'abbé de La Chapelle soit devenu d'un usage commun et général pour célébrer de mon côté l'importance de cette invention.

15 septembre 1765.

Ce sera toujours pour moi un sujet d'étonnement de voir Descartes partir de son doute, se faire une loi inviolable de ne regarder comme vrai que ce qui est évident, c'est-à-dire ce qui est clairement contenu dans l'idée de l'objet de sa méditation, et être conduit par ce principe à la chimère des idées innées, au roman des tourbillons, à une foule d'erreurs et de systèmes insoutenables. Comment un homme qui commence sa philosophie par dire : Je doute, je nie, j'affirme, donc je pense; je pense, donc je suis; comment cet homme, se tenant à des procédés si simples, n'admettant que des propositions inattaquables, arrivera-t-il aux notions d'esprit, de Dieu, et de tant de termes vides de sens dont sa métaphysique et la philosophie moderne sont remplies? Il est évident qu'il sera obligé, dès le second pas, de perdre de vue son principe : ou bien, en s'y tenant, sa philosophie lui donnera des résultats bien différens de la philosophie de Descartes.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à suivre M. Thomas dans l'analyse des procédés de son philosophe. Descartes, dit-il, avait senti en lui l'être qui pense, c'est-à-dire l'être qui doute, qui nie, qui affirme, qui conçoit, qui veut, qui a des erreurs, qui les combat. Cet être intelligent, continue-t-il, est donc sujet à des imperfections. — Cela me paraît évident. — Mais toute idée d'imperfection suppose l'idée d'un être plus parfait. — A la bonne heure. Que cela soit encore évident, j'y consens. — De l'idée du parfait naît l'idée de l'infini... Quel conte et quelle chute! L'idée d'un être plus parfait que moi, et

l'idée du parfait absolu sont deux idées très-différentes, dont je conçois l'une, mais dont l'autre est déjà vague et obscure, et un composé immense d'idées indéterminées; et c'est de cette idée du parfait que naît l'idée de l'infini ! Mais qu'est-ce que c'est que l'infini ? Ce n'est pas à coup sûr une idée, c'est un terme vide de sens. Vous voyez (mon cher monsieur Thomas) que votre philosophe est déjà à mille lieues de son principe d'évidence. Vous me demandez après cela comment l'homme dont les facultés intellectuelles et morales sont bornées de toutes parts, comment cet être si faible a-t-il pu embrasser et concevoir l'infini ?... Concevoir ! je vous assure qu'il ne l'a jamais conçu ; mais cet être si faible, si borné, est un peu fou de son naturel : il a de l'imagination, et cette imagination le tourmente sans cesse, et lui fait souvent substituer ses rêves et ses chimères à la réalité et à l'essence des choses. — Cette idée de l'infini, poursuit M. Thomas, ne lui est-elle pas étrangère ? — Oh ! pour cela, complètement, absolument. Voyons ce qui s'ensuit : Cette idée ne suppose-t-elle pas hors de l'homme un être qui en soit le modèle et le principe ? Cet être n'est-il pas Dieu ?... Quelle chaîne de conséquences gratuites ! d'où il résulte, suivant la philosophie analysée par M. Thomas, que toutes les autres idées claires et distinctes que l'homme trouve en lui ne renferment que l'existence possible de leur objet, et que l'idée seule de l'être parfait renferme une existence nécessaire. Et pourquoi l'idée de l'être parfait entraîne-t-elle une existence nécessaire ? Je veux mourir si je le conçois, dira-t-on, parce que ce qui n'est pas nécessaire ne peut être parfait. Cela s'appellerait jouer avec des mots. Je sens que tout ce qui est est nécessaire, par la raison même que cela est et ne saurait ne pas être ; mais je ne concevrai jamais la nécessité de ce que je ne vois pas, et dont je n'ai par conséquent aucune raison d'affirmer l'existence. Quand je vous ai permis de dire que toute idée d'imperfection suppose l'idée d'un être plus parfait, je ne vous ai point accordé le droit de conclure de l'idée d'un être plus parfait à son existence réelle : car de ce que je puis concevoir un être plus parfait que l'homme, il ne s'ensuit pas que cet être existe ; et de l'existence d'un être plus parfait que l'homme à l'existence d'un être parfait par excellence, il y a encore un intervalle immense dont l'œil ne saurait mesurer l'étendue.

C'est pourtant cette idée de l'être parfait et de son existence nécessaire qui devient pour Descartes le commencement de la grande chaîne et la base de sa philosophie. N'est-il pas étrange qu'un philosophe qui a commencé par douter de tout ce qu'on avait pensé et affirmé avant lui, et qui s'est promis de ne s'en rapporter sur toutes choses qu'à l'évidence, ait posé de tels fondements à son édifice ?

Il est évident qu'un homme né avec le génie de la méditation, et élevé parmi un peuple doux et sauvage, ou jeté dans une île déserte loin de nos opinions, de nos rêveries, de nos absurdités métaphysiques et théologiques, commencerait sa philosophie par le même principe que Descartes, et n'arriverait de sa vie à aucun des résultats de la philosophie cartésienne. Sa philosophie, à lui, serait claire et précise. Il dirait : Je pense, donc je suis ; mais il ne dirait pas : Il y a au dedans de moi un être qui pense ; car qu'est-ce que c'est que cet être ? Il y a en moi *moi*, voilà tout ce que je sais clairement. Vous me demandez comment je pense : je n'en sais rien ; mais je ne sais pas mieux comment je digère, comment je marche, comment je dors, comment je crois et décrois dans un certain espace de temps donné. Pourquoi voulez-vous que je conçoive mieux la pensée que le mouvement ? N'est-il pas plus philosophique de dire : je l'ignore, que d'abuser de son imagination pour inventer des explications incompréhensibles et des mots qui ne signifient rien ? Ce que je sais, c'est qu'il y a en moi une succession d'idées et d'images. Savoir si ces images n'existent que dans mon cerveau, ou si elles y sont excitées par l'action des objets extérieurs sur mes sens, c'est une question que je ne pourrai jamais résoudre avec quelque degré de certitude. Si, comme je suis porté à le croire, il y a hors de moi une succession de pensées et d'images et de perceptions, il existe un univers indépendant de mon existence. Je conçois que cet univers, ou, ce qui est la même chose, la matière ne peut avoir eu de commencement. Je conçois qu'elle est nécessaire et éternelle, quoique je ne conçoive pas clairement ce que c'est que d'être éternel. Vous me dites à présent que la matière ne peut penser ; mais connaissez-vous assez l'essence de la matière pour me dire quelles sont les propriétés qu'elle peut avoir, et celles qu'elle ne saurait avoir ; et quand je vous aurai accordé que la matière ne peut penser, m'expli-

querez-vous l'opération de la pensée d'une manière plus satisfaisante, ou vous croirez-vous plus savant quand vous aurez supposé quelque hypothèse impertinente sur laquelle vous aurez bâti un roman inintelligible ? Vous me parlez de deux substances unies en moi d'une manière surnaturelle : vous me parlez d'un être hors de l'univers, et qui a créé cet univers ; et vous ne pouvez me dire ce que c'est que créer. Vous me dites que je périrai et que je ne périrai point. Vous établissez une liaison entre moi et un être que vous dites vous-même incompréhensible. Vous m'imposez des devoirs envers lui. Vous prétendez que cet être peut disposer de mon sort à son gré, comme si mon sort n'entraînait pas aussi nécessairement dans l'enchaînement des choses que celui de l'astre qui nous éclaire, et celui de la fourmi que j'écrase sans le savoir... Mon ami, réveillez-vous, car vous croyez philosopher, et, à coup sûr, vous rêvez.

Voilà quel serait à peu près le résumé de la philosophie du solitaire élevé loin de nos écoles, et le discours qu'il tiendrait à Descartes et à ce Leibnitz, plus grand que Descartes : discours que le sage Locke écouterait en silence, et que Bayle recommanderait à la tolérance universelle. Malheureusement aucun philosophe ne peut être de bonne foi sur aucun des grands objets de la philosophie sans compromettre sa sûreté. Avec un désir inextinguible de connaître la vérité, l'homme ne hait peut-être rien tant que la vérité ; il ne la recherche qu'à condition qu'il trouvera le mensonge.

La grande plaie du genre humain, depuis quelques siècles, c'est qu'on ait jugé, en ces derniers temps, le mensonge et les impertinences métaphysiques immédiatement liés avec le maintien de l'ordre public et du bonheur des sociétés. Au lieu de respecter l'erreur, à l'exemple du gouvernement d'Athènes et de Rome, seulement parce que le peuple ne pouvait en être désabusé, on a dit : Sans erreur, plus de gouvernement ; et l'on a vu poser la tranquillité et la prospérité des empires sur la base précaire et frêle de quelques paralogismes. Il n'est pas singulier que ceux qui trouvaient, par le moyen de ces paralogismes, une considération et une fortune que les autres n'obtiennent de l'État qu'à force de mérite et de services, fissent tous leurs efforts pour persuader aux maîtres du monde que leur sûreté et l'obéissance des peuples étaient fondées sur la protec-

tion que le gouvernement accorderait à certaines idées métaphysiques, tandis qu'ils se disaient eux-mêmes exempts d'obéissance envers leur souverain; mais il est bien étrange que ceux qui se mêlent de gouverner aient pu adopter des principes si nuisibles à l'intérêt public, et si opposés à leur propre autorité. Les plus simples réflexions sur la nature de l'homme leur auraient appris que l'amour de l'ordre et de la justice, qui est né avec l'homme, et qu'il ne dépend pas de lui de pervertir ni d'éteindre; que cet amour, soutenu par la vigueur des bonnes lois, est le seul bien efficace des sociétés. Si l'intérêt particulier est souvent tenté de relâcher ce lien pour un petit moment à son avantage, il trouvera, dans une bonne constitution, toute la masse des citoyens réunie contre lui sous l'étendard des lois, pour le maintien de l'ordre et de la justice. Ce sont les passions des hommes qu'il faut craindre; les opinions ne sont dangereuses que lorsque le gouvernement cesse de les regarder avec indifférence; dès ce moment, l'ambition s'en fait l'instrument le plus redoutable au repos des empires. Il faut sans doute des préjugés aux hommes: sans eux, point de ressort, point d'action; tout s'engourdit, tout meurt. En tournant ces préjugés vers l'amour du bien public, de la patrie et de la véritable gloire, vous formerez un peuple de citoyens généreux, courageux, vertueux, quelles que soient d'ailleurs leur métaphysique et leur théologie; en les fixant, au contraire, sur des opinions également futiles et inintelligibles, vous parviendrez enfin à avilir une nation et à en faire un troupeau de pédants, de sots, de fripons, d'esprits cruels, turbulents et absurdes, parmi lesquels il n'y aura de sûreté pour la sagesse qu'autant qu'elle se réduira à l'action et au silence, et qui fatigueront sans cesse le gouvernement par leurs dissensions et leurs querelles toujours ridicules, souvent sanglantes, et tant de fois funestes au genre humain. Tant de siècles de tristes expériences ont en vain prêché cette vérité aux hommes; tant de massacres, tant d'horribles et inutiles cruautés accumulées d'âge en âge, l'ont inutilement attestée! L'empire de l'absurdité est resté affermi. Le génie de tant de grands hommes s'est épuisé en sa faveur dix-huit cents ans de suite. Tous leurs efforts; se sont réduits à déraisonner sur la spiritualité de l'âme, sur la liberté des actions, et sur d'autres énigmes jugées efficaces et indispensables à la

tranquillité publique; et ils ont vécu inutilement pour le progrès de la vérité, pour la gloire des nations, pour le bonheur du genre humain. Pour comble d'aveuglement et d'inconséquence, en persécutant les philosophes pour des opinions prétendues dangereuses, on a fondé la sûreté des empires sur un système dans lequel un instant de repentir suffit pour réparer soixante années de forfaits et de crimes.

— Les arts viennent de faire une perte considérable par la mort de M. le comte de Caylus, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et membre honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, décédé à l'âge de soixante-treize ans, après une longue maladie de langueur <sup>1</sup>. On disait de lui, avec assez de vérité, qu'il était le protecteur des arts et le fléau des artistes, parce qu'en les encourageant, en les aidant de sa bourse, il exigeait une déférence aveugle pour ses conseils; et, après avoir commencé par le rôle de bienfaiteur, il finissait souvent par celui de tyran. Mais si son caractère pouvait avoir des inconvénients pour les artistes, le bien qu'il a fait aux arts emporte de beaucoup la balance de ses torts. Le comte de Caylus jouissait au moins de soixante mille livres de rente; il n'en dépensait pas dix mille par an pour son entretien. Des bas de de laine, de bons gros souliers, un habit de drap brun avec des boutons de cuivre, un grand chapeau sur la tête : voilà son accoutrement ordinaire, qui n'était pas assurément ruineux <sup>2</sup>. Un carrosse de remise faisait le plus fort article de sa dépense. Tout le reste était employé à faire du bien et à encourager les talents. Se présentait-il un jeune homme avec d'heureuses dispositions, et sans pain, comme il convient à un nourrisson des

1. Né le 31 octobre 1692, Caylus mourut le 5 septembre 1765. (T.)

2. Son costume était si modeste que, s'étant arrêté un jour devant une boutique sur laquelle un peintre d'enseignes peignait un saint François, celui-ci, le prenant pour un de ses camarades, lui demanda son avis, et en fut si satisfait qu'il finit par lui mettre le pinceau à la main, en le priant de retoucher lui-même le tableau. Caylus monte à l'échelle, et réussit au gré du peintre. L'artiste veut absolument l'entraîner au cabaret voisin, quand il voit la voiture du comte s'avancer, et son domestique ouvrir la portière; il reste stupéfait. Caylus, lui donnant la main, lui dit : « Au revoir, camarade; ce sera pour la première fois que nous nous rencontrerons. » Naturellement bienfaisant, Caylus s'amusait quelquefois, lorsqu'il rencontra un pauvre dont la figure annonçait la probité, à lui donner un louis pour l'aller changer, et, se cachant ensuite, il jouissait de son embarras lorsqu'à son retour celui-ci ne le trouvait plus. (*Biographie universelle.*)

Muses, le comte de Caylus l'établissait dans l'atelier d'un bon maître de l'Académie, payait sa pension, présidait à son éducation, et pourvoyait à tout. Le public lui doit, de cette manière, les talents de Vassé et de plusieurs jeunes artistes de l'Académie de peinture et de sculpture.

Les gens du monde reprochaient au comte de Caylus cette simplicité outrée dans les habits, comme une affectation et un air de singularité. Ils prétendaient que, n'ayant pas embrassé le métier des armes, ainsi que l'auraient exigé son état et sa naissance <sup>1</sup>, et n'ayant pu, par conséquent, aspirer aux décorations du service militaire, il avait cherché à se distinguer par des mœurs totalement opposées à l'élégance et à la recherche des gens de la cour et de la bonne compagnie. Il se pourrait que cela fût un peu vrai, sans que le comte de Caylus le sût lui-même. Ce qu'il y a encore de singulier dans un homme qui s'était entièrement voué à l'étude et à la passion des arts, c'est qu'il avait l'air rustre et les manières dures, quoiqu'il eût beaucoup de bonhomie dans le fond. Ce qui n'est pas moins étrange, c'est qu'avec ces goûts, qui paraissent supposer tant de délicatesse et de chaleur d'âme, il n'avait pas l'air sensible; il écrivait platement, sans imagination et sans grâce. Au reste, à l'Académie de peinture et de sculpture, il prêchait l'étude de l'antique; à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'était livré à l'étude des antiquités égyptiennes, sur lesquelles il a donné plusieurs ouvrages remplis de recherches savantes <sup>2</sup>. Il fut l'ami particulier de Bouchardon et de Carle Van Loo; il a suivi de près ce dernier.

Le comte de Caylus avait une belle et franche aversion pour les médecins et pour les prêtres, et il est mort sans tomber entre les mains ni des uns ni des autres. Il avait été anciennement attaqué d'une maladie dangereuse, dans le temps que son oncle, le célèbre évêque d'Auxerre, janséniste, vivait encore. Ce prélat et tous ses parents étaient autour de son lit, et cher-

1. Grimm eût dû dire que Caylus commença sa carrière par les armes; qu'entré au service en 1709, il s'y fit distinguer, mais que son goût passionné pour l'étude des arts lui fit prendre sa retraite en 1715. (T.)

2. *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*; Paris, 1752 et années suivantes, sept vol. in-4°. L'abbé Barthélemy et d'autres savants l'avaient aidé dans la confection de cet ouvrage. (T.)

chaient une tournure pour lui proposer les sacrements. « Je vois bien, leur dit le malade, que vous voulez me parler pour le bien de mon âme... » Tout le monde se sentit soulagé à ces mots... « Mais, continua-t-il, je vais vous dire mon secret, c'est que je n'en ai point... » Et l'évêque et toutes les parentes dévotes de reculer d'horreur et de se signer ; mais, malgré toutes les exhortations, le malade les assurait toujours qu'il n'avait point d'âme, et qu'il devait le savoir mieux qu'un autre. Dans le cours de sa dernière maladie, au lieu de tâcher de corriger un sang corrompu par un régime doux et sage, il ne changea rien à sa manière de vivre, mangeait beaucoup, comme à son ordinaire, et toutes sortes de drogues, jusqu'à ce qu'enfin toute la masse du sang fût gangrenée. Comme il méprisait la douleur, et que le mal ne pouvait quasi venir à bout d'un tempérament robuste et vigoureux, il sortait dès qu'il pouvait se soutenir, et il ne pardonnait pas à ses amis de s'informer de l'état de sa santé. La veille de sa mort, il se promena encore dans son carrosse avec une fièvre épouvantable, et ayant le transport au cerveau ; il rentra et se coucha pour mourir. Tant de résistance contre la maladie n'avait d'autre but que d'échapper aux prêtres et aux secours de l'Église. Son curé, qui s'appelle M. Chapeau, étant venu le voir pendant que l'excès du mal le retenait chez lui malgré lui, il lui dit : « Monsieur le curé, je vous entends ; vous pouvez vous épargner la peine de revenir. Le temps est mauvais, et je vous promets de ne pas sortir d'ici *sans chapeau*. » Il lui a tenu parole ; il a bien fallu que M. Chapeau vint le chercher pour le transporter dans sa paroisse.

Le comte de Caylus a nommé son plus proche parent, le marquis de Lignerac, son légataire universel. Il a laissé son cabinet au roi. Il a fait quelques autres legs. Il a ordonné que si la fantaisie prenait à ses héritiers de lui ériger un mausolée, on choisit pour cela une urne étrusque qui est dans son jardin, et sur laquelle on graverait simplement son nom, avec les mots de *l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*<sup>1</sup>. Il

1. Il faut restituer à Diderot l'épithète épigrammatique à laquelle cette disposition testamentaire donna lieu, et qui a été souvent attribuée à Marmontel

Ci-gît un antiquaire acariâtre et brusque ;  
Oh ! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque !



ajoute dans son testament, qu'il ne trouve rien dans les coutumes de la religion qui s'oppose à l'exécution de ce projet.

— Il y a plus de vingt ans que M. de Voltaire donna une tragédie intitulée *Adélaïde du Guesclin*, qui tomba. Pendant son séjour à la cour de Prusse, il la renvoya à Paris, sous le titre du *Duc de Foix*, et elle fut jouée avec succès<sup>1</sup>. M. le maréchal de Richelieu, ne voulant donner que des pièces nouvelles pendant le prochain séjour de la cour à Fontainebleau, avait ordonné aux Comédiens de reprendre cette pièce sous son ancien titre. C'est ainsi qu'elle doit être jouée à la cour le mois prochain, et c'est ainsi qu'elle vient de reparaitre sur le théâtre de Paris avec des applaudissements universels. Le duc de Foix a donc repris son nom de Vendôme; son frère, celui de Nemours; Lisois, le nom de Coucy; et Amélie, celui d'Adélaïde du Guesclin. On n'a point consulté l'auteur sur cette métamorphose; on s'est simplement contenté de jouer la pièce telle qu'elle était tombée, et tout le monde l'a trouvée avec raison très-supérieure au *Duc de Foix*. Je ne saurais me lasser d'admirer la justice du public. Il commence toujours par siffler généreusement ses maîtres, qu'il ne devrait jamais envisager sans le plus profond respect; mais ils ne sont pas sitôt morts qu'il s'amende, et qu'il applaudit ce qu'il a sifflé: ce qui a le double avantage et de réparer un tort envers le mort qui n'en peut plus jouir, et de se servir du suffrage qu'on lui accorde pour déprimer les vivants. M. de Voltaire ne peut reprocher à son siècle de n'en avoir pas été traité en homme supérieur, car je crois qu'il n'y a point d'homme de génie qui puisse se vanter d'avoir éprouvé autant d'injustices et autant d'ingratitude que lui. Il a fallu qu'il arrachât les suffrages et les applaudissements pendant trente années de suite; et au milieu de ses succès et de sa gloire, on disait, aussi impudemment que généralement, qu'il n'était qu'un écolier en comparaison du vieux et barbare Crébillon, et même qu'il ne savait pas faire des tragédies. Mais enfin, à quelque excès que l'envie, la jalousie, la secrète douceur d'outrager un grand homme aient porté leur frénésie, le moment de la justice est du moins arrivé encore du vivant de M. de Voltaire, et, en récompense du bon esprit qu'il a eu de

1. Voir tome II de cette *Correspondance*, p. 256, note 2.

se tenir à cent lieues du théâtre de sa gloire, on lui pardonne de se faire admirer, et il jouit de la douceur de se voir traité comme s'il était mort.

Je ne dis pas qu'*Adélaïde du Guesclin* soit une de ses meilleures pièces : elle est faiblement écrite, elle languit dans quelques endroits ; mais elle a, comme toutes les pièces de M. de Voltaire, un grand dessein et des beautés d'un genre supérieur. Il était beau de montrer un héros d'un caractère généreux, mais violent, en proie aux malheurs d'un amour sans espérance, et de lui donner son frère pour rival, de l'exposer au crime de fratricide afin de le ramener à la raison et aux sacrifices qu'elle exigeait de lui. Le troisième et le cinquième acte sont admirables, et les noms de Bourbon, de Vendôme, de Nemours, de du Guesclin, de Coucy, devaient intéresser et toucher un auditoire français. Cependant, lorsque cette pièce parut pour la première fois, elle commença comme on vient de la reprendre par

Digne sang de Guesclin,

et le nom de Guesclin choqua le parterre, et il ne voulut pas laisser continuer la pièce. Et lorsqu'à la fin de la tragédie, Vendôme, rendu à la raison et à ses devoirs, se résout aux sacrifices les plus difficiles, et, s'adressant au sage Coucy, lui demande :

Es-tu content, Coucy?....

un plaisant du parterre répondit : *Couci-couci* ; et la pièce tomba. Il fallait peut-être rire de cette saillie, parce qu'il est toujours bon de rire ; mais il ne fallait pas qu'elle influât sur le sort de la pièce. Ce vers est aussi resté à la reprise, et n'a fait rire personne. Le duc de Vendôme, ayant ordonné le supplice de son frère, était convenu avec Coucy qu'il serait averti par un coup de canon de l'exécution de ses ordres. Ce coup de canon se tire à l'instant où Vendôme, déchiré par ses remords, appelle un officier, et lui ordonne de courir empêcher l'exécution de son frère. Il contribua beaucoup à la chute de la pièce dans sa nouveauté. Il a fait un effet terrible à cette reprise, et il a arraché plus d'une fois un cri d'effroi involontaire à tout le parterre.

Il n'est point douteux que cette pièce ne reste au théâtre sous le titre d'*Adélaïde du Guesclin*, surtout si le rôle d'Adélaïde peut être mieux rempli. La belle Dubois n'était rien moins qu'une touchante Adélaïde; sa monotonie, son jeu froid, sans passion et sans nuances, a beaucoup nui au succès de la pièce, qui est singulièrement dû à la manière supérieure dont M. Le Kain a joué le rôle du duc de Vendôme. On peut dire que cet acteur partage en cette occasion la gloire du succès avec M. de Voltaire.

— Le jour de l'apparition de *Pharamond*<sup>1</sup> sur la scène française, on donna sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première représentation d'*Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*, opéra-comique en un acte, par M. Favart, la musique de M. Blaise. Cette pièce fut plus heureuse que *Pharamond*, elle eut un grand succès. Il n'y a rien à dire de la musique : ce sont des chansons, de petits airs qui n'en méritent pas le nom; et dès que M. Blaise veut s'élever au delà du couplet, il devient mauvais. Quant à la pièce, c'est le conte de M. Guillaume Vadé, qui a pour titre *l'Éducation des filles*, mis sur la scène. On va donner à Fontainebleau *Ce qui plaît aux dames*, autre conte de ce précieux recueil de M. Vadé, de Ferney. Si cette pièce n'est pas charmante, ce sera bien la faute du poète<sup>2</sup>. Celle de *l'Éducation des filles* pouvait l'être aussi; mais elle est bien mal faite, et son succès est dû en grande partie au jeu de M<sup>me</sup> Laruelle, qui joue le rôle d'Isabelle avec tant de naïveté, d'innocence et de simplicité, qu'elle enchante. Les scènes d'Isabelle avec sa mère et avec son amant font un effet charmant au théâtre, et acquièrent par son jeu un prix qu'on ne peut sentir à la lecture. Je demande pardon à M<sup>me</sup> Laruelle, autrefois M<sup>lle</sup> Villette; j'ai toujours fort mal pensé de son talent, et, malgré sa jolie voix, j'étais persuadé qu'elle ne deviendrait jamais actrice. Elle s'est singulièrement formée depuis quelque temps, et c'est avec grand plaisir que je me rétracte. Son exemple prouve que l'application et l'étude soutenues par de bons conseils peuvent suppléer au défaut de dispositions naturelles.

1. Le 14 août 1765.

2. Il est rendu compte de cette pièce au mois de novembre, et principalement au mois de décembre suivants.

La bienséance de notre théâtre n'a pas permis à M. Favart de laisser M<sup>me</sup> Gertrude dévote comme elle l'est dans le conte. Ainsi ce M. André du conte, qui rend les gens heureux, est devenu M. Dupré; et la mère, au lieu de parler à sa fille d'exercices spirituels, est obligée de feindre qu'elle a un commerce avec les sylphes qui lui apparaissent sous la forme de quelque ami : commerce innocent et pur qu'on ne peut mériter qu'à force de vertu. Cette fiction est insipide et sans naturel, et il faut avoir le goût déjà bien faux pour se prêter à la supposition qu'une jeune fille de quinze ans verra son petit voisin qui en a vingt, et croira que c'est un sylphe qui a pris la forme de son petit voisin. Voulez-vous savoir pourquoi nous n'avons plus de comédie depuis Molière, et pourquoi ce grand homme devait tout à son génie et rien à son siècle ? C'est que nos petites mœurs s'opposent à toute vérité, et que leur raffinement, qui augmente tous les jours avec la corruption générale, rétrécit aussi tous les jours la carrière du théâtre. Dans la comédie anglaise de Gibber, qui a pour titre *le Mari nonchalant*, la toile se lève, et l'on voit le mari étendu et dormant sur un canapé à côté de la chambrière de sa femme, qui dort également avec la gorge découverte et ses habits dans un assez grand désordre. La femme entre, elle reste un moment surprise, et puis elle ôte son fichu de son cou, en couvre sa chambrière et se retire. Le mari se réveille, reconnaît le fichu de sa femme, et en reste interdit. La chambrière veut tourner l'aventure en plaisanterie : ce qui est bien dans le caractère d'une créature de cette espèce. Son maître ne le trouve pas bon, ce qui engage la scène; et voilà la véritable comédie. Ce tableau est même plein de goût. Je n'approuve pas le désordre des pièces anglaises; mais si l'on pouvait combiner leur vérité avec la régularité française, on aurait enfin une comédie.

Nous n'osons désigner sur le théâtre aucun état de la société, excepté celui de médecin et de procureur : car vous jugez bien que les caractères vagues de petit-maitre ou de robin ne représenteront jamais les mœurs d'un homme de la cour ou d'un homme de robe avec une certaine vérité. Un maître des requêtes et un conseiller au Parlement sont tous les deux de la robe; mais leurs mœurs sont très-différentes. Ayez le génie de Molière, faites la comédie du *Conseiller au Parlement*, et vous

verrez si l'on se soucie de la véritable comédie. Elle n'existera jamais en France; mais ce ne sont pas les honnêtes gens qui s'y opposeront. Ils redoutent peu la licence la plus effrénée; ils n'y voient point de risque pour eux, et cela suffit pour leur tranquillité. Ce sont les fripons qui persuadent aux sots que tout serait perdu si l'on accordait à la presse et aux spectacles publics une certaine liberté; et ils ont de bonnes raisons pour établir ce principe. Chose indubitable: si vous voyez une nation s'industrier pour multiplier les entraves de la presse et des théâtres, si vous entendez dire à chaque moment que la satire est un fléau qu'on ne saurait trop réprimer, comptez que cette nation est sans mœurs; comptez aussi que ses ouvrages d'art et de génie ne sauraient avoir un certain caractère de vigueur. Le *Tartuffe* est l'ouvrage de l'homme le plus sublime des siècles modernes: et voyez cependant comme tout l'art du poète a été employé à affaiblir le caractère principal, afin de le rendre susceptible de la représentation. Si Molière avait osé faire de son *Tartuffe* un prêtre qui, en qualité de directeur des consciences, s'empare de l'esprit du mari et de la femme, et des affaires de toute la maison, fait déshériter le fils, envoie la fille au couvent, séduit la femme sous le langage mystique de la religion, réussit dans cet infâme dessein, et parvient à ruiner cette famille de fond en comble; si, bien loin d'être puni à la fin contre toute vraisemblance, en vertu de notre pitoyable système dramatique, ce fourbe triomphait insolemment de l'imbécillité de ses dupes trop tard déçues, alors le *Tartuffe* serait devenu un ouvrage important et public, digne à jamais de servir d'école aux mœurs et d'instruction à une nation éclairée. — Et nos filles seront témoins des séductions qu'un fourbe emploie pour abuser la femme de son bienfaiteur? — Oui; car si vous étiez digne du spectacle que je propose, la vertu de vos enfants ne serait pas fondée sur l'ignorance des sexes et du but de la nature; vous ne cherchiez pas à prolonger cette ignorance jusqu'au moment où elle ne peut finir sans danger, et vous abandonneriez un système funeste aux mœurs, et qui est devenu, parmi nous autres peuples froids et dévots, la source des désordres et de la débauche.

— Le petit roman de *Sara Th...*, par M. de Saint-Lambert, m'a donné occasion de faire quelques perquisitions au sujet de

l'histoire véritable qui en a fourni l'idée. Tout se simplifie à mesure qu'on perce jusqu'à la vérité. Cette Sara prétendue charmante est une vieille fille de qualité qui s'est coiffée de son laquais, et qui l'a épousé. Il est vrai qu'avant de consommer ce beau mariage, elle a fait un testament qui, en réservant à son digne époux une partie de son bien, assure le reste à sa famille; mais elle en a sagement gardé la jouissance jusqu'à sa mort; et si elle était d'âge à avoir des enfants, le testament tomberait de lui-même. Elle ne s'est point retirée à la campagne, mais elle vit à Londres dans le mépris qu'elle mérite, et l'on prétend que les mauvais traitements qu'elle a essuyés du cher objet de sa passion, après le mariage, l'ont convaincue depuis qu'il ne faut pas toujours suivre son penchant. Si nous avions un Fielding en France, il ferait une parodie excellente du petit roman de M. de Saint-Lambert, en suivant le tableau véritable. Ce serait encore le parent qui parlerait, et qui se plaindrait de la mauvaise foi avec laquelle l'auteur du petit roman a exposé les faits. Cet ouvrage pourrait être plein de gaieté et d'un très-bon ton de plaisanterie.

— Quand je parle de *Sara Th...* comme d'un ouvrage médiocre, ce n'est assurément pas en comparaison avec une foule de romans qui paraissent journellement, et qui sont détestables. Tels sont : *Clairval philosophe, ou la Force des passions; mémoires d'une femme retirée du monde*, deux parties in-12<sup>1</sup>; *Callisthène, ou le Modèle de l'amour et de l'amitié*, ouvrage mêlé de caractères et de moralités qui apprennent à connaître le cœur humain et à se conduire dans la vie, deux parties in-12; *la Belle Berruyère, ou Aventures de la marquise de Fierval*, deux parties in-12. (Berruyère, c'est-à-dire originaire du Berry, vulgairement dite Berrichonne). Un de ces écrivains obscurs et faméliques qui composent ces romans vient de commenter un ouvrage périodique intitulé *les Indiscrétions galantes, amusantes et intéressantes*. La première partie qui paraît contient *l'Histoire de deux femmes esclaves, ou l'Innocence justifiée*. Personne à Paris ne lit ces pauvretés, qui trouvent apparemment des lecteurs dans les provinces et dans les colonies.

1. Par de Rozoy.

— Il vient d'arriver ici une aventure assez fâcheuse à M. Gatti, médecin consultant du roi. Il avait inoculé M<sup>me</sup> la duchesse de Boufflers, il y a deux ans et demi. Elle n'avait pas pris la petite vérole; mais comme elle avait eu un peu d'inflammation autour de la plaie, quoique sans fièvre, M. Gatti avait cru pouvoir l'assurer qu'elle était à l'abri de la petite vérole. Elle vient de l'avoir naturellement, et cette légèreté du médecin retardera peut-être les progrès de l'inoculation en France. Tous ceux qui n'étaient qu'à demi persuadés reculeront leur conversion. Quant à M. Gatti, cette aventure lui fera certainement grand tort, et j'en suis fâché, car c'est un homme d'esprit et de mérite; mais malheureusement il est un peu léger.

— *L'Hyène combattue, ou le Triomphe de l'amitié et de l'amour maternel*, en deux poèmes héroïques. Et grâce au sujet, ces deux poèmes héroïques ne remplissent pas plus de dix-huit pages. Chaque siècle a ses héros. A la place des Condé et des Turenne, nous chantons le jeune Portefaix et M<sup>me</sup> Chataujou, et leurs exploits contre la bête féroce de Gévaudan. On peut bien dire aussi que tels héros, tels poètes.

— *Essai sur la lecture*. Brochure de cent vingt-cinq pages<sup>1</sup>. C'est bien le troisième essai qui paraît depuis quelque temps sur ce sujet sans que personne ait voulu les lire.

— L'Académie royale de peinture et de sculpture a ouvert, le jour de la fête du roi, le Salon où elle expose tous les deux ans ses ouvrages aux regards du public. Le philosophe Denis Diderot, à qui j'ai accordé un brevet de mon grand-salonnier, se met actuellement en état de vous rendre compte de cette exposition. Ainsi je ne dois pas empiéter sur ses droits. Je me contente de l'avertir tous les matins par un petit billet qu'il s'est passé vingt-quatre heures depuis la veille.

— Il est vrai qu'on a accordé une espèce de tolérance à la souscription pour l'estampe de la famille Calas, dans l'espérance que ces Messieurs n'en parleront plus à la buvette. Messieurs peuvent être contents du mal qu'ils ont fait, il est assez grand. Sans leurs propos de buvette, ce projet de souscription

1. (Par Bollioud-Mermet.) Lyon, 1765, in-8°. Réimprimé par M. Paul Chéron sous le titre : *De la Bibliomanie*, Paris, 1867, in-16.

serait devenu un monument mémorable d'humanité et de bienfaisance publique. Le riche et le pauvre le secondaient également, les grands se signalaient par leurs bienfaits, et le peuple y portait son denier. La suspension a tout dérangé. Le mal s'est fait publiquement, et le bien se fait en secret; et pour ne point choquer la délicatesse de Messieurs du parlement de Toulouse, qui ont eu le malheur d'assassiner juridiquement un père de famille, on pourra bien souscrire pour l'estampe, mais on ne pourra annoncer cette souscription ni dans le *Mercure de France* ni dans les autres papiers publics; du reste, quoique la planche soit achevée, l'estampe ne sera tirée et délivrée que lorsque la souscription sera fermée. Alors on fera le dénombrement des estampes demandées, et l'on n'en tirera pas une au delà.

— On prétend qu'il existe un écrit intitulé *Dénonciation de la Bible à tous les souverains de l'Europe*<sup>1</sup>, et que cet écrit vient de Ferney. Comme je n'ai encore rencontré personne qui ait pu me dire l'avoir vu, je doute qu'il existe. Nous avons prêché au patriarche, depuis *le Portatif*, la nécessité du silence avec tant d'onction, nous le croyons si indispensable à sa tranquillité, qu'il pourrait bien être tenté de l'observer moins que jamais; mais je doute qu'il veuille casser les vitres à ce point à gens qui n'entendent pas plaisanterie et qui ramasseraient à la fin ses cailloux pour lui casser la tête. Il court en Suisse sept ou huit lettres sur les miracles qu'on attribue encore au patriarche. On m'assure au contraire que ce n'est qu'un rabâchage tiré du *Caloyer* et d'autres petits écrits de cette espèce, et que le patriarche n'a aucune part au réchauffement de ces rogatons.

— *Idées sur l'Opéra, avec un projet d'établissement d'une véritable Académie de musique qui aurait la direction de l'Opéra-Comique.* L'Opéra de Paris prend, comme vous le savez, le titre d'Académie royale de musique, ce qui, suivant une observation de Jean-Jacques Rousseau, lui donne le droit de faire la plus mauvaise musique de l'Europe et d'empêcher dans toute l'étendue du royaume qu'on n'en fasse de bonne. Comme, nonobstant ses privilèges, cette Académie royale est incommodée d'une maladie de langueur depuis environ douze ans, l'auteur des *Idées*

1. Ce livre n'a jamais paru.



propose des restaurants comme, par exemple, d'obliger tout ménétrier de guinguette et joueur d'instruments d'acheter une permission de l'Académie moyennant six livres par an, de défendre à tout traiteur et cabaretier de faire jouer chez lui les savoyardes de la vielle sans l'agrément de l'Académie royale, etc.; comme il règne dans les *Idées* le même esprit de sagesse qui a fait fixer le prix des draps du Levant et défendre les eaux-de-vie de cidre, je ne doute pas qu'elles ne soient incessamment adoptées et mises à exécution.

— *Extrait du cœur humain.* C'est le titre d'une petite élogie qui ne fait pas l'éloge des hommes. Le poète leur reproche surtout l'ingratitude.

Vieux par état, ingrat par habitude,  
Il n'est rien de si faux que le cœur d'un humain.

C'est là le résultat de l'élogie, et ce résultat n'est pas flatteur pour le cœur humain.

## OCTOBRE.

1<sup>er</sup> octobre 1765.

Après l'usage que Descartes a fait de sa méthode, il doit être permis de se défier un peu des éloges qu'elle a reçus, et qui viennent d'être renouvelés dans tous les discours qui ont concouru pour le prix de l'Académie française <sup>1</sup>. C'est moins par sa philosophie, qui est déjà oubliée, que par sa méthode, que ce philosophe est regardé comme le régénérateur de la raison, et le premier moteur des progrès qu'elle a faits en Europe depuis cent ans. En convenant que la marche de Descartes est celle

1. Outre les deux *Éloges* couronnés, de Thomas et de Gaillard, on vit paraître en 1765 ceux de M<sup>me</sup> de Saint-Chamond, Fabre de Charrin, Covanier-Deslandes, Gourcy, Mercier, tous imprimés in-8°. (T.) — Voir plus loin, p. 382.

d'un philosophe distingué, et que son *Traité de la méthode* est un excellent ouvrage, j'avoue que je ne puis attribuer à la méthode en général les avantages dont on prétend que nous lui sommes redevables. Il en est de la méthode ou de l'ordre qu'il convient de suivre dans la recherche de la vérité, comme des règles inventées pour la perfection des beaux-arts : jamais ces règles n'ont fait faire un beau tableau, une belle tragédie ; jamais la méthode n'a produit un ouvrage de génie. On n'assurera pas sérieusement, je pense, que sans la méthode de Descartes, Newton et Leibnitz n'auraient pas été ce qu'ils sont. Si l'on entend par méthode ce qu'Horace appelle *lucidus ordo*, il est évident qu'elle n'est point de l'invention de Descartes, mais qu'elle est inséparable de la bonne philosophie, et aussi ancienne qu'elle. Il est impossible qu'un homme de génie, appliqué à la recherche de la vérité, n'observe une certaine marche, et n'établisse une chaîne de communication entre ses idées : et c'est en quoi consistera sa méthode ; mais chaque homme de génie aura la sienne, comme chaque grand peintre a sa palette, chaque grand poète son faire. Cette méthode, au contraire, qui consistera dans un recueil de préceptes généraux et dans une route commune, tracée et prescrite à tous les philosophes, ne sera jamais d'aucune utilité aux esprits supérieurs ; elle ne pourra être une ressource que pour les esprits vulgaires. Peu s'en faut que je ne définisse la méthode une science qui apprend aux hommes médiocres le secret de faire un livre avec les idées d'autrui, et aux sots celui de se donner les airs des gens d'esprit ; mais c'est un grand mal d'avoir souffert cette usurpation en philosophie, et que les écoliers aient pu parler avec un ton de maître : rien n'a fait autant de tort à la véritable science que le bavardage.

Lorsqu'on étudie sans prévention la philosophie des anciens, on est frappé de voir que tout a été pensé avant nous, et que depuis que nous sommes sortis de la barbarie, nous n'avons presque pas fait un pas en avant, si l'on en excepte ce que l'invention fortuite de quelques instruments nous a fait découvrir en astronomie et en physique ; encore les anciens avaient-ils pressenti presque toutes les grandes vérités qui ont été constatées depuis. On ne dira point sérieusement, je pense, qu'on s'aperçoit dans la philosophie de Thalès, d'Anaxagore, de Pytha-

gore, de Socrate, et des grands hommes sortis de son école, du défaut de la méthode de Descartes. On ne croira point que le plus beau génie de Rome, Cicéron, en transférant dans sa langue toutes les richesses de la philosophie grecque, ait manqué de clarté et d'ordre. Quel est donc le mérite de cette méthode, qui n'a rien fait découvrir depuis cent ans, qui n'a servi ni à Newton ni à Leibnitz, et dont tous les grands hommes de l'antiquité se sont si bien passés? Son mérite est d'avoir porté les premiers coups efficaces à ce jargon barbare des écoles qui avait subjugué toutes les têtes, ou plutôt d'avoir fait écrouler un édifice déjà ébranlé par des coups multipliés pendant cent ans de suite. Cette gloire est assez solide pour qu'on ne songe pas à en altérer l'éclat par de fausses suppositions. Mais cette méthode de Descartes nous préservera-t-elle du retour de la barbarie? Cet esprit géométrique qui s'est emparé de toutes les écoles de l'Europe nous garantira-t-il du malheur de retomber dans le jargon philosophique, et de nous payer de mots pendant quelques milliers d'années, comme il était arrivé? Qui osera résoudre ce problème? Lorsqu'on voit d'un côté l'influence de la liaison politique et mutuelle de tous les peuples, la prompte communication des lumières d'une extrémité de l'Europe à l'autre, le mouvement prodigieux porté dans toutes les parties par l'industrie et le commerce, l'établissement des postes et de l'imprimerie, on est tenté de croire que les progrès de la raison ne finiront plus qu'avec notre planète, et que le genre humain, à mesure qu'il vieillira, deviendra de plus en plus éclairé, sage et heureux. Quand on considère en revanche combien les bons esprits sont rares, combien il y a de têtes absurdes; quand on pense que la multitude se paye toujours de mots, que ceux qui parlent le même langage, qui emploient les mêmes expressions, n'ont quelquefois pas une notion commune entre eux, alors on commence à douter que la raison et la vérité soient faites pour l'homme.

J'aperçois dans la succession des siècles quelques hommes d'un génie supérieur, d'une trempe d'esprit particulière; mais je les vois épars et rares. J'aperçois aussi quelques âmes privilégiées qui, sans avoir reçu le don de créer, savent sentir et entendre. Voilà ce qui compose l'élite du genre humain, entre laquelle il s'établit une liaison et une correspondance de lumières.

res, de sentiments et d'amitié que ni la différence de nation, ni la diversité des mœurs, ni la distance des lieux, ni celle des temps, ne peuvent ni vaincre ni altérer. C'est dans cette élite que réside la sagesse des nations ; c'est à elle qu'est confié le dépôt des connaissances et des ouvrages de génie en tout genre ; le reste des hommes, incapable de recevoir et de souffrir la lumière, demeure étranger à la véritable science, et lui refuse tout droit d'indigénat.

En étudiant les révolutions de l'esprit humain, on remarque que les instants de lumière ont été excessivement courts, qu'ils ont été comme l'effet de quelque effort heureux et merveilleux de la nature, et l'ouvrage d'un très-petit nombre d'hommes de génie, d'abord contredits, calomniés et persécutés, ensuite approuvés, adoptés et exaltés, souvent sans meilleure connaissance de cause, et bientôt après défigurés par ceux qui se disaient leurs sectateurs et leurs disciples. Ces révolutions m'ont l'air d'être périodiques. Lorsque l'absurdité est parvenue à son plus haut degré, on s'en dégoûte. Alors s'il se trouve un bon esprit, il l'attaque, et en prenant bien son temps il réussit à l'abattre ; mais il n'apprend pas pour cela aux hommes à se préserver de l'erreur. Tout ce qu'il produit sur eux se réduit ordinairement à mettre un autre dictionnaire philosophique à la mode. On croit, en se servant de ses termes et en se moquant des termes anciens, être aussi profond philosophe que lui. Le jargon change, mais la raison y gagne-t-elle ? Que lui importe que tel terme soit plutôt à la mode que tel autre ? Toute l'école socratique, et toutes les sectes qui en sont sorties, n'ont jamais su ce que c'était que l'esprit et le cœur, qui jouent un si grand rôle dans nos moralistes ; il n'y a point de mot, ni en grec ni en latin, pour exprimer ces deux termes dans l'acception que nous leur donnons. Croirons-nous pour cela que Socrate ne savait pas faire de la morale, qu'un dialogue de Platon ne vaut pas bien une maxime de La Rochefoucauld ou une page de La Bruyère, et mettrons-nous les *Essais* de M. Nicole au-dessus des *Tusculanes* de Cicéron ? Tout est périodique dans ce monde, tout est mode parmi les hommes. Je crains qu'il ne vienne un temps où les termes favoris de la philosophie moderne soient aussi absurdes que le jargon de l'école péripatéticienne. Il ne faut pour cela que du temps et des commentateurs ; et peut-être sommes-nous moins éloi-

gnés de cette époque que nous ne croyons. Alors, notre gravitation, notre attraction, nos forces centrifuges et centripètes, pourront paraître aussi barbares que les quiddités et les entéléchies de la philosophie scolastique; et le mot d'esprit que nous mettons à toute sauce jouera un aussi beau rôle que les facultés occultes. Ce sera alors la tâche d'un nouveau Descartes de profiter à propos de la satiété de notre jargon pour le battre en ruine, de remettre pour un petit moment les choses à la place des mots, et d'obliger les subalternes, d'abord d'arrêter un peu le cours de leurs sottises, et puis de les reproduire en les parant du dictionnaire à la mode. Le très-petit nombre d'excellents esprits, le nombre prodigieux d'esprits absurdes et de têtes étroites, ne sont pas propres, encore une fois, à rassurer sur le sort de la philosophie et sur les progrès de la raison; et je crains que, malgré l'étalage que nous aimons à en faire, l'histoire que je viens d'en tracer ne soit véritablement celle de tous les siècles et de toutes les écoles.

Dans l'histoire de Descartes, ses panégyristes devaient surtout insister sur l'application de l'algèbre à la géométrie, qui est de son invention. Car c'est en cela principalement qu'il s'est montré créateur et homme d'un grand génie; et cette gloire lui demeurera, lorsque tous les discours composés à sa louange seront oubliés, et qu'il ne restera plus trace d'aucune de ses vues, ni d'aucun de ses rêves philosophiques.

— Le vertueux auteur de l'*Année littéraire*, dans la guerre qu'il fait, depuis longues années, à M. de Voltaire, avec autant de succès que de bienséance, n'a pu voir sans chagrin la gloire que celui-ci a recueillie de la justification de cette malheureuse famille Calas, à laquelle il a servi de défenseur et de père depuis son désastre. Jean Fréron, pour soutenir toujours la beauté de son rôle, s'est fait écrire une lettre par un philosophe protestant, dans laquelle, pour enlever à M. de Voltaire la part qu'il a eue à la justice rendue à la famille Calas, il cherche à jeter du louche sur toute cette déplorable aventure<sup>1</sup>. Je n'ai pas lu ces horreurs; je peux dire avec plus de vérité, je crois, que M. de Voltaire, que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*; mais il faut être le dernier des hommes pour oser attaquer l'innocence d'une famille

1. *Année littéraire*, 1765, tome. III. p. 147.

si cruellement opprimée, simplement parce qu'elle compte parmi ses défenseurs un homme qu'on a intérêt de décrier. Cette bassesse, commise après le jugement souverain rendu en faveur de ces infortunés, mériterait même une punition exemplaire, si l'innocence était efficacement protégée parmi nous. Il faut aussi être le dernier des hommes pour supporter patiemment le châtement qu'il a plu à M. le marquis d'Argence, brigadier des armées du roi, d'infliger audit Jean Fréron. Cet officier, justement indigné de la bassesse de ce journaliste, vient d'écrire et de signer une lettre qui est imprimée depuis quelques jours, et à laquelle tout homme qui n'a pas perdu tout sentiment d'honneur ne peut répondre qu'en se faisant tuer par celui qui l'a écrite, ou qu'en lui perçant le cœur. Le vertueux Fréron ne prendra pas ce parti-là; il s'enveloppera dans sa vertu. La réponse de M. de Voltaire à M. d'Argence, aussi imprimée, n'est pas moins terrible pour le célèbre folliculaire<sup>1</sup>. Le mot, *je sais bien qu'il n'en aurait pas été touché*, est un des plus cruels qu'on ait jamais dits d'un bandit.

Jean Fréron vient de faire un voyage en Basse-Bretagne pour recueillir la succession d'une nièce, qui lui est échue inopinément, et qu'on dit assez considérable, vu le trafic lucratif que la défunte faisait de ses charmes dans les ports les plus fréquentés de la province. Cette succession engagera peut-être ce grand homme à se reposer désormais sur ses lauriers, auxquels la lettre de M. d'Argence vient d'ajouter un beau rameau. En passant par Rennes, Jean Fréron a cru pouvoir dissertar sur les affaires du parlement de Bretagne comme sur le procès du malheureux Calas. M. de La Chalotais, procureur général du roi, instruit de ses propos, l'a fait venir chez lui : « Comment vous appelez-vous? — Monseigneur, je suis Fréron. — Je ne connais pas Fréron, mais on m'a rendu compte de vos propos, et je vous conseille de quitter Rennes sous vingt-quatre heures, si vous ne voulez pas qu'on en fasse justice. » M. Fréron, avant de suivre le conseil du magistrat, a voulu voir la comédie. Dès qu'on l'a vu entrer dans la salle, tout le monde a crié : *L'Écos-*

1. La *Lettre de M. le marquis d'Argence, brigadier des armées du roi*, et la *Lettre de Voltaire*, ont été imprimées (1765) in-12 de huit pages. C'est à l'occasion de cette Lettre que le marquis d'Argence fut loué par Voltaire dans la onzième strophe de son *Ode à la Vérité*. (T.)

*saise! l'Écossaise! donnez-nous l'Écossaise!* Le héros de *l'Écossaise* a jugé prudent de se retirer, et de ne pas assister à la représentation d'une pièce où il joue un si beau rôle. En arrivant à Brest, le commandant des galères lui a fait demander s'il venait prendre possession de son bénéfice. Ces honneurs multipliés rendus à Jean Fréron tout le long de sa route ne l'amusement pas, je crois, tout à fait autant que les oisifs de Paris qui en sont instruits par la renommée.

— Quoique la folie de J.-J. Rousseau soit de n'être pas philosophe, les prêtres lui en accordent les honneurs malgré lui, et le font traiter en conséquence. Les nouvelles de Neufchâtel disent que le pasteur Montmollin, son bon ami, et qui l'avait admis à la sainte table il y a deux ans, vient de le faire chasser par ses paroissiens de Motiers-Travers à coups de pierres. Le pauvre Jean-Jacques s'est retiré dans le canton de Berne, malgré le décret qui y subsiste contre lui, et l'on assure que, s'il veut y demeurer en repos, le gouvernement ne l'en empêchera pas. On nous a montré un dessin qui représente le véritable paysage de Motiers-Travers. On voit sur le devant J.-J. Rousseau, en habit arménien, qui fait l'aumône à un pauvre, tandis que le pasteur Montmollin exhorte ses paroissiens à lui jeter des pierres <sup>1</sup>. Comme ce tableau est moral, nous tâcherons de le faire graver avec cette inscription simple et naturelle : *Le pasteur Montmollin exhorte ses paroissiens à jeter des pierres à J.-J. Rousseau, qui fait l'aumône aux pauvres.*

Il paraît une foule d'écrits contre ce pauvre Jean-Jacques ; mais ils ne lui feront pas autant de mal que les pierres de Motiers-Travers. Les *Lettres écrites de la plaine en réponse à celles de la montagne, ou Défense des miracles contre le philosophe de Neufchâtel* <sup>2</sup>, sont d'un philosophe qui mérite une place entre M. de Caraccioli et M. de Keranflech <sup>3</sup>. Il est aussi plat que le

1. Rousseau donne le récit très-circonscancié de ses rapports avec Montmollin, dans une lettre à M. du Peyrou, qu'on trouve dans sa Correspondance à la date du 8 août 1765. Grimm revient sur cette affaire dans le mois qui suit. (T.)

2. Paris, 1765, in-12. Par l'abbé Sigorgne, mort à Mâcon en 1809, âgé de quatre-vingt-dix ans. (B.)

3. Nous avons eu précédemment occasion de parler de Caraccioli. Quant au Breton Keranflech, il est auteur d'une *Dissertation sur les miracles* et de plusieurs autres écrits tout aussi oubliés, dont la liste se trouve dans la *France littéraire* de 1769, et dans son *Supplément*. (T.)

pays d'où il écrit. La *Lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau* est une brochure grand in-8° de deux cent cinquante pages, qui attaque son *Contrat social*<sup>1</sup>. Il paraît aussi un *Anti-Contrat social*<sup>2</sup> et une *Lettre de Jean-Louis Rousseau*, fils naturel de Jean-Jacques Rousseau, par M. Vincent, avocat, brochure de trente pages. Cette lettre est une froide et insipide plaisanterie.

— Outre les discours de M. Thomas et de M. Gaillard, on a imprimé l'éloge de Descartes par un jeune homme de dix-sept ans, nommé Fabre. C'est l'ouvrage d'un enfant, et malheureusement l'éloge de Descartes ne peut être l'ouvrage d'un enfant.

M. l'abbé de Gourcy a aussi fait imprimer son discours par les conseils du corps auguste qui en a proposé le sujet. Jusques à présent, nous ne connaissions en France de corps auguste que le Parlement, et M. l'abbé de Gourcy pourrait fort bien être décrété à la rentrée d'ajournement personnel pour avoir désigné l'Académie française sous cette dénomination pompeuse.

M. l'abbé Couanier-Deslandes a été encore mieux traité par l'auguste corps des Quarante. Il a obtenu un accessit. Je lui donnerai son *secessit* quand il voudra. Ce qu'il a fait de mieux dans son éloge, c'est de transcrire beaucoup de morceaux de Descartes dans ses notes.

Quant à M<sup>lle</sup> Mazarelli, aujourd'hui M<sup>me</sup> la marquise de Saint-Chamond, elle est en possession, non pas de concourir pour le prix, mais de traiter sans concourir les sujets proposés par l'Académie française. Elle a donc aussi publié son éloge de Descartes sous le nom de « l'auteur de *Camédis* », pour ne point choquer le public par la métamorphose des noms de M<sup>lle</sup> Mazarelli en celui de marquise de Saint-Chamond. On trouve à la tête de cet éloge le portrait de Descartes en taille douce, et c'est ce qu'il y a de mieux. Il est impossible de rien lire de tout cela après le discours de M. Thomas.

— Le sujet proposé par l'Académie française ayant ramené

1. Par Élie Luzac, d'abord imprimeur-libraire, puis avocat à Leyde, et mort dans cette ville en 1796, âgé de soixante-treize ans. C'est de lui qu'est encore une *Seconde Lettre d'un anonyme à J.-J. Rousseau, contenant un examen suivi d'un plan d'éducation, etc.*, Paris, 1767, in-8°. (B.)

2. Par P.-L. de Bauclair, citoyen du monde, La Haye, 1765, in-12.



l'attention publique sur Descartes, un libraire de Rennes a profité de la circonstance pour tâcher de vendre un ouvrage imprimé incognito en 1761. Il porte pour titre : *l'Hypothèse des petits tourbillons justifiée par ses usages ; où l'on fait voir que la physique, qui doit son commencement aux tourbillons, ne peut être mieux perfectionnée qu'en poussant le principe qui l'a fait naître*, par M. de Keranflech; volume de plus de trois cent cinquante pages.

C'est un étrange philosophe que ce M. de Keranflech; il peut aller de pair avec ce M. de Caraccioli, colonel au service du roi de Pologne, électeur de Saxe, à qui nous devons tant de beaux ouvrages de philosophie et de morale. M. de Keranflech, outre ces tourbillons, vient de publier un *Essai sur la raison* dans lequel il prouve l'incarnation, la transsubstantiation et l'autorité infaillible de l'Église. Le résultat de sa philosophie est qu'elle ne donne dans aucun cul-de-sac. Il s'est servi de la méthode de Descartes, c'est-à-dire qu'il a médité comme s'il n'y avait eu rien de pensé avant lui, et cette route l'a conduit tout droit aux dogmes évidents que je viens de rapporter. Dans un siècle éclairé, le chemin qu'a pris M. de Keranflech l'aurait mené droit aux petites-maisons; dans le nôtre, il pourrait bien le conduire à la fortune. Des philosophes de l'étoffe de celui-ci risquent à la vérité d'être un peu sifflés et un peu couverts de mépris, mais l'Église sait le secret de les dédommager de ces humiliations, d'ailleurs salutaires à un bon chrétien.

— J'ai oublié d'associer à M. de Keranflech et compagnie un des plus fiers athlètes qui vient d'entrer en lice contre les philosophes, et principalement contre ce sourcilleux écrivain nommé Voltaire. Son ouvrage prouve victorieusement que toutes les calamités de la terre viennent de la lecture des libelles des déistes. Il a appelé le sien *le Philosophe dithyrambique*<sup>1</sup>, c'est-à-dire, suivant l'explication qu'il donne lui-même, le philosophe charlatan, obscur, obscène, hypocrite, etc., etc.; cela est plaisant à force de bêtise et de violence.

— Le 30 du mois dernier on avait annoncé la tragédie de *Phèdre* sur l'affiche de la Comédie-Française. La salle se trouva bien garnie, parce qu'on espérait de voir M. Aufresne dans le

1. (Par le P. Fidèle de Pau, capucin). Amsterdam, 1765, in-8°.

rôle de Thésée, qu'il avait joué supérieurement quelque temps auparavant, et où il s'était surtout fait admirer par un jeu muet qui portait le trouble dans tous les cœurs pendant ce récit si célèbre, si beau et si déplacé, que Thérémène vient lui faire de la mort d'Hippolyte. La toile se lève, et au lieu du palais de Phèdre, on voit un paysage, et dans le fond deux maisons l'une à côté de l'autre, toutes les deux d'assez chétive apparence. Au même instant M. Prévile s'avance en habit de valet, et demande au parterre la permission de jouer une pièce nouvelle, la crainte de l'auteur et sa modestie ne lui ayant pas permis de se faire afficher. Le parterre ayant agréé la requête, on joua, à la place de *Phèdre*, *le Tuteur dupé*, ou *la Maison à deux portes*, comédie en prose et en cinq actes, par M. Cailhava d'Estandoux, qui arriva, il y a quelques années, du fin fond de la Gascogne, avec une comédie intitulée *le Présomptueux*, si je m'en souviens bien<sup>1</sup>, et sifflée en moins d'une demi-heure. *Le Tuteur dupé*, joué ainsi par surprise, a eu un sort plus heureux; il a été bien accueilli, et M. Cailhava d'Estandoux a été obligé de comparaître en personne pour recevoir les applaudissements et les félicitations du parterre. Il aurait bien dû faire jouer à son nom un rôle dans sa pièce; car je le trouve tout à fait théâtral. Comme je n'étais pas du secret, je n'ai pu voir *le Tuteur dupé* qu'à la seconde représentation; elle a été bien reçue, mais il y avait peu de monde. On a continué depuis à la jouer, et elle est à sa sixième ou septième représentation.

Cette pièce est du genre de celles qu'on nomme pièces à intrigue. Tout y roule ordinairement sur les fourberies et les ruses d'un valet qui s'intéresse au mariage d'un couple amoureux dont il est gagné, et qui le fait réussir en dépit de quelque vieux tuteur qui s'y oppose. Voilà le sujet du *Tuteur dupé* en deux mots; il n'est assurément pas neuf. M. Merlin, valet du vieux tuteur, y fait tout; il dénoue et renoue la pièce à tout moment, et la mène ainsi d'acte en acte jusqu'à la fin. M. Cailhava d'Estandoux a eu le bon esprit de tenir son Merlin sans cesse sur la scène. Il a prévu que ce rôle serait joué par Prévile, et ce charmant acteur sait se faire applaudir malgré

1. C'est-à-dire *la Présomption à la mode*, représentée le 1<sup>er</sup> août 1763. Voir tome V, p. 348.

qu'on en ait. Son jeu, plein de verve et d'originalité, entraîne. Le succès du *Tuteur dupé* lui est dû entièrement; sans lui, la pièce n'aurait pas été jusqu'à la fin. Ce n'est pas que l'auteur ne mérite des encouragements. Il a de la gaieté, et même des ressources dans la tête; mais notre goût est si éloigné de ce genre, et ce genre est si éloigné de la bonne comédie! Il pouvait être bon et vrai dans le siècle de Plaute, dont M. Cailhava a emprunté son sujet. Les esclaves étaient alors réellement les chefs et les machinistes de toutes les intrigues; mais aujourd'hui que l'invention du papier, de l'encre et de la cire d'Espagne réduit les valets au rôle de simples commissionnaires dans la plupart des intrigues amoureuses, et qu'il est rare qu'un valet soit l'arbitre des résolutions importantes et des révolutions domestiques, il n'y a plus ni goût ni vérité à lui faire jouer ce rôle dans nos comédies. Ce n'est pas là ni la comédie de Térence, ni celle de Molière: c'est la farce italienne, imitée elle-même d'après la comédie de Plaute, transportée sur le théâtre français sans les masques, et arrangée avec un peu plus de régularité. Ce genre ne peut donc avoir ni vérité ni but moral; il ne représente ni les mœurs, ni les conditions, ni le cours véritable et naturel des événements. Quand le poète a beaucoup d'esprit, ses pièces peuvent servir d'amusement et de délassement après le travail; elles peuvent offrir le spectacle des ressources de sa tête, des finesses et de l'originalité de son esprit. Ainsi, cette sorte de drame a cela de particulier que c'est le poète qui y est en spectacle, et non pas la chose représentée; au lieu que les autres ouvrages dramatiques ne sont bons qu'autant que l'idée de l'auteur ne s'offre jamais au spectateur. Sous ce point de vue, on pourrait faire un parallèle entre M. Cailhava d'Estandoux et M. Goldoni: car, dans le fait, celui-ci ne s'est point élevé au-dessus de ce genre de comédie à intrigue. La partie des mœurs de ses pièces et ses discours sont quelquefois vrais, mais toujours communs et plats. En revanche, il a des ressources infinies dans la tête, et il entend l'imbroglio supérieurement. Donnez-lui une clef, un portrait, une corbeille; il ne lui en faut pas davantage pour faire une pièce qui vous amusera depuis le commencement jusqu'à la fin. Il tirera un parti infini du plus petit accident avec une adresse merveilleuse; il préparera des riens, et s'en servira un moment après

avec un grand avantage et une extrême finesse. Il s'en faut bien que M. Cailhava d'Estandoux, malgré son nom magnifique, puisse soutenir sur ce point le parallèle avec son rival, le modeste et humble Goldoni.

Dans sa pièce, il s'agit donc de duper un vieux tuteur, M. Richard, qui, au moment d'épouser la vieille Argante, sa voisine, se coiffe d'une jeune pupille appelée Émilie, qu'il élève dans sa maison. Cette jeune personne n'est point du tout d'avis d'épouser son vieux tuteur. Elle aime tendrement un jeune homme qui s'appelle Damis, et qui est favorisé par la vieille Argante, tante d'Émilie, surtout depuis que cette vieille a quelques pressentiments de l'infidélité que M. Richard se propose de lui faire. Mais rien n'est gagné si l'on ne peut mettre le valet de M. Richard dans les intérêts des jeunes amants. Ce M. Merlin est un homme de ressource, plein d'adresse et d'industrie; la promesse d'une bonne récompense et la main de Marton, femme de chambre de M<sup>me</sup> Argante, l'attachent bientôt au sort d'Émilie et de Damis. Merlin, en frappant sur le mur mitoyen des deux maisons, avait remarqué un son creux; il s'était leurré l'imagination avec l'idée d'un trésor qu'il trouverait dans ce mur. Point du tout, en détachant la tapisserie, il découvre une porte secrète de communication, qui donne dans la maison de M<sup>me</sup> Argante. Il vient annoncer cette bonne nouvelle aux deux amants; il leur dit en sanglotant d'être bien joyeux. Il pleure parce qu'il n'est pas encore consolé de n'avoir pas trouvé de trésor; il leur recommande de rire, parce qu'au moyen de cette porte, dont M. Richard n'a point de connaissance, ils pourront se voir tout à leur aise. Ce Merlin, qui en pleurant presse les jeunes gens de rire, sans leur dire pourquoi, voilà un échantillon du comique de M. Cailhava d'Estandoux qui a réussi, mais qu'il était aisé de rendre plus plaisant: car on ne se désespère pas de n'avoir pas trouvé un trésor; il fallait donc trouver à Merlin un sujet réel de désolation, et cela n'était pas difficile. Voilà donc une porte de communication qui conduit Émilie dans la maison de M<sup>me</sup> Argante, où Damis est logé. Le jardinier de M. Richard voit, par les fenêtres, Émilie avec un jeune homme chez M<sup>me</sup> Argante. Il vient en avertir son maître, et lui conseille d'aller les surprendre. Ce n'est pas là le compte de Merlin, qui, en sa qualité de fripon, a toute la

confiance de son maître, comme cela doit être, tandis que l'honnête jardinier passe pour un benêt. Merlin fait sentir à M. Richard qu'ayant rompu avec M<sup>me</sup> Argante, il ne lui convient point d'aller chez elle. Merlin ira à sa place pour vérifier le fait. M. Richard restera devant la maison, afin qu'Émilie ne puisse en sortir sans être vue; et le jardinier ira voir dans la maison de M. Richard si, comme le prétend Merlin, Émilie est dans son appartement. En effet, Merlin court bien vite dans la maison de M<sup>me</sup> Argante avertir la jeune pupille. Elle repasse par la porte secrète, et le jardinier est fort sot de la trouver à la porte de son appartement. Cependant il jure sur son dieu qu'il l'a vue un moment, auparavant par les fenêtres, dans la maison de M<sup>me</sup> Argante; et Merlin, pour ôter tout soupçon à M. Richard, qui est fort sot et qui se prétend très-fin, est obligé de dire que la personne que le jardinier a prise pour Émilie est la sœur d'Émilie. Il est établi dans la pièce que cette sœur, qui s'appelle Hortense, ressemble si parfaitement à Émilie qu'il n'y a pas moyen de les distinguer l'une de l'autre. A la bonne heure, on se prête au théâtre à ces suppositions absurdes; mais Hortense est en ville et au couvent! cela est vrai, mais M. Merlin sait mentir en cas de besoin. Il assure qu'elle vient d'arriver dans le dessein d'épouser son vieux tuteur, dont la tête lui tourne. M. Richard est fâché de causer du tourment à une jeune personne, mais il ne peut donner la préférence à Hortense sur Émilie : celle-ci est douce et tendre, l'autre est folâtre, enjouée, capricieuse. On est aussi prévenu qu'elle va toujours habillée en amazone. M. Richard est résolu de la voir, et de lui ôter toute espérance. Son projet est de la marier avec Damis.

Au milieu de toutes ces menées, la pièce est arrivée au cinquième acte. Il s'agit de trouver un dénouement. Rien n'est plus aisé. Il y a un double contrat à signer, celui de Damis avec Hortense, et celui de M. Richard avec Émilie. Au moyen d'un escamotage, le notaire fait signer au vieux barbon son contrat de mariage avec la vieille Argante d'un côté, et de l'autre celui d'Émilie avec Damis; et, pour qu'il ne reste point d'incertitude sur la tricherie, Damis s'est glissé dans la maison de M. Richard par la porte secrète, et en sort publiquement avec Émilie en présence de M. Richard, qui en reste stupéfait, mais qui est

obligé de consentir à leur mariage, et de donner la main à Argante. On prétend qu'à la première représentation le dénouement était fondé sur ce que le notaire se trompait de porte, et qu'il entra chez M<sup>me</sup> Argante au lieu d'entrer chez M. Richard. On dit aussi que l'auteur a d'autres dénouements tout prêts, et que dans un cas de besoin il pourrait en changer à chaque représentation. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fait rire, qu'il a des saillies assez plaisantes, qu'il noue, dénoue et renoue son intrigue avec assez de facilité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que pour faire réussir les ruses de son Merlin, il a été obligé de rendre son vieux tuteur excessivement bête. Molière n'a pas recours à ces malheureuses ressources, et le vieillard de *l'Andrienne* joué par Dave est lui-même très-rusé, et raisonne toujours juste : voilà des gens qui valent la peine d'être trompés. Je conseille à M. Cailhava d'Estandoux de s'en tenir à ses succès dramatiques, et de ne point ambitionner les succès de l'impression : car sa pièce tomberait infailliblement à la lecture, et si bas, qu'il aurait peut-être lui-même de la peine à se persuader son succès au théâtre.

J'étais assis à côté d'un homme grave, et je m'extasiais sur la manière dont Préville savait faire valoir les moindres détails de son rôle, et en escamoter, pour ainsi dire, les mauvais à l'attention du public : « Vous avez raison, me dit mon homme avec un grand sérieux, c'est un charmant acteur que ce Préville. Je crois, Dieu me pardonne, s'il l'entreprenait, qu'il ferait réussir le *Pater*.<sup>1</sup> »

15 octobre 1765.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie-Italienne *le Petit-maître en province*<sup>2</sup>, opéra-comique en un acte, de M. Harny<sup>3</sup>; la musique, d'un violon nommé M. Alexandre : Ce

1. Ce mot n'était qu'une contre-partie de celui de Piron, qui, dépité contre de mauvais acteurs, s'écriait : « En vérité, ces gens-là feraient tomber l'Évangile s'ils le représentaient; et cependant c'est une pièce qui se soutient depuis dix-sept cents ans. » (T.)

2. Le 7 octobre 1765.

3. Harny de Querville, auteur de *Bastien et Bastienne*, et de plusieurs autres pièces. Grimm parle dans le mois suivant de l'impression du *Petit-maître en province*. (T.)

M. Alexandre est un faiseur de notes ; il sait le secret de la plupart des musiciens français, c'est de mettre une pièce entière en musique sans avoir une seule idée musicale. En revanche, le poète n'est pas sans mérite. Il fait à la vérité des tirades, et pas toujours du meilleur ton ; mais il les fait avec facilité, et quelquefois même avec élégance. Il y a des choses plaisantes dans sa pièce. Le héros est un des agréables de Paris, qui a toutes les passions à la mode. Il est surtout cocher dans l'âme ; c'est là l'expression propre et une des grandes prétentions de nos jeunes gens de qualité. Ce petit-maitre se rend en province pour épouser la fille d'un gentilhomme campagnard. Elle est riche, belle, charmante, cela va sans dire. Son futur s'établit dans le château avec toute la fatuité d'un homme de son espèce. Il donne des ordres pour l'embellissement de la maison et des jardins, comme s'il était chez lui. Il était arrivé avec un grand train de chevaux, de chiens, de valets. Ces valets sont habillés de riches habits bourgeois où il n'y a trace de livrée : c'était aussi un peu la mode avant la dernière guerre. Quant à M. le Marquis, il passe les deux tiers de la journée en frac, le fouet à la main, faisant le cocher et exerçant ses chevaux. Vous jugez bien que M. le Marquis, si enchanté de lui-même, n'enchanté pas la personne qu'il vient épouser, et qui aime un jeune homme de sa province, plein de raison et de mérite ; mais le petit-maitre a pour lui la mère de sa prétendue, vieille folle très-digne de protéger un petit fat. Le chef de la famille est absent. A son retour, il est étrangement scandalisé de trouver sa maison et ses jardins à moitié culbutés. Il chante pouille à son jardinier, et plus encore à sa femme, et il se propose bien d'en dire son sentiment à son prétendu gendre, lorsque celui-ci paraît dans son accoutrement de cocher, le fouet à la main, suivi d'un de ses gens. Le campagnard, qui est fort brusque, mais bon homme au fond, ne veut pourtant pas humilier son gendre devant son cocher : c'est-à-dire qu'il prend le valet pour le maître et le maître pour le cocher. Cette méprise, qui est plaisante, a fait grande fortune. Cependant le petit fat est toujours soutenu par la mère ; et, pour la désabuser, son mari l'amène pendant que le petit-maitre fait un portrait excessivement satirique de son beau-père et de sa belle-mère. Cette dernière, outrée, change de dessein ; le petit-maitre est

renvoyé, et l'on donne la fille au jeune homme qu'elle aime. Toute cette dernière moitié de la pièce ne vaut pas l'autre. En général, M. Harny n'a point d'invention, et son dénouement est détestable. Cette manière de faire venir ses personnages sur le derrière du théâtre, tandis que ceux qui sont sur le devant trahissent leur secret sans s'apercevoir qu'on les écoute, voilà la grande ressource de nos poètes pour amener un dénouement; par l'usage continuel qu'ils en ont fait, elle est devenue aussi fastidieuse qu'elle est dénuée de vraisemblance. *Le Petit-maitre en province* a beaucoup réussi. Il faut espérer que M. Harny trouvera une autre fois des moyens plus heureux pour intriguer et dénouer sa pièce, et que tout son mérite ne se réduira pas à quelques jolis détails.

— Il existe un poème épique dans le goût de *la Pucelle*, intitulé *la Chandelle d'Arras*, en dix-huit chants <sup>1</sup>. Cela vient de Hollande. L'auteur est un certain M. du Laurens, mathurin défroqué, et qui a de bonnes raisons pour n'être pas en France. Il a déjà publié un autre poème, il y a quelques années, intitulé *le Balai*, dans lequel on remarqua un portrait de M. le cardinal de Bernis, noyé dans un tas de platitudes et d'impertinences. Ce M. du Laurens est assurément un détestable poète, ses indécentes et ses obscénités à part; mais si ce M. du Laurens avait été élevé dans le monde, et qu'il eût su prendre le ton de la bonne compagnie, et se former le goût, il n'aurait pas manqué de talent. Il rencontre quelquefois une demi-douzaine de vers qui rappellent la manière de M. de Voltaire; mais sa bonne fortune ne dure pas longtemps, et il se noie bientôt après dans un tas de bêtises et d'ordures. *La Chandelle d'Arras*, grâce à la vigilance de la police, ne se trouve pas à Paris.

— Ce qui m'a bien rappelé la manière de M. de Voltaire, c'est un jeune homme de vingt ans, fils d'un horloger de Paris, appelé Gudin, et protestant, qui nous a lu ces jours passés deux chants d'un poème épique dans le goût de l'Arioste <sup>2</sup>. Cela

1. Berne, 1765, in-8°, et Paris, 1807, in-12.

2. Gudin avait alors vingt-sept ans, car il était né en 1738. Il est mort en 1812. Ce poème épique, dont *la Conquête de Naples par Charles VIII* est le sujet, a été imprimé en 1801, 3 vol. in-8°. Il n'a pas obtenu, à beaucoup près, le succès que lui prédisait Grimm. (T.)



m'a paru plein de chaleur, de verve d'originalité, de folie, de goût, d'élégance et de poésie, autant qu'on en peut juger d'après une lecture rapide faite dans un cercle très-nombreux. Au commencement de son poëme, un chevalier errant, fort engoué de la vertu des dames, rencontre dans une forêt un autre chevalier noir, triste comme un bonnet de nuit, montant la garde auprès d'un tombeau, et criant à tout venant qu'il n'y a point de femme honnête au monde. Le combat s'engage sur ce seul propos. Un troisième chevalier survient, sépare les combattants et veut juger leur différend. Il se trouve que le chevalier noir a parcouru tous les pays; qu'il a partout été trahi, et qu'en dernier lieu il a surpris sa maîtresse à Rome avec un homme qu'il a poignardé dans un premier mouvement, et qu'il a ensuite reconnu pour son meilleur ami. C'est cet ami intime, aux soins duquel il doit son dernier brevet du cocu, qui repose dans ce tombeau. Les chevaliers conviennent que ce cas est fâcheux : cependant celui qui a séparé les champions dit qu'il ne faut pas outrager tout le sexe, qu'il est des femmes dont la vertu est au-dessus de toute attaque, qu'il a le bonheur de posséder une maîtresse dont le cœur n'a jamais été à personne. Et il ne l'a pas sitôt nommée que le chevalier lui dit qu'il ment, et que c'est là le nom de sa maîtresse qui est un modèle de vertu au-dessus de tout soupçon; et cependant le chevalier noir prétend que c'est précisément celle qui lui a été infidèle, et dont la trahison a coûté la vie à son meilleur ami. Tout cela est très-gaïement et très-plaisamment conté. Les trois chevaliers font leur paix, et se rendent de là dans un jardin où ils surprennent leur belle dans un bosquet et dans les bras d'un musulman qui jure par Allah qu'il n'a jamais connu de plus aimable créature. Je ne sais si M. Gudin parviendra à ordonner un plan général, à composer une fable intéressante, à choisir un sujet heureux pour son poëme; mais il fera un ouvrage supérieur à celui de *la Pucelle*, car il m'a paru avoir tout autant d'agrémens, de grâce et de chaleur que l'auteur de *Jeanne d'Arc*, et bien plus d'invention et d'originalité. Tout cela est très-libre; mais c'est la faute ou le privilège du genre.

— *Opuscules sur les impositions*, par deux patriotes. Brochure de cinquante pages. Ah! que les patriotes m'ennuient!

— M. Eidous, un de nos plus redoutables traducteurs à la

toise, vient de traduire de l'anglais les *Aventures de M. Laville*<sup>1</sup>, en quatre petites parties. Les Anglais n'ont, depuis les romans de Fielding, rien en ce genre ni en beaucoup d'autres qui mérite la moindre attention. Le roman de M. Laville est très-mauvais pour le fond, et M. Eidous l'a encore rendu plus détestable par sa traduction. Cela fait quelquefois rire à force d'être bête, mais il est impossible d'y tenir plus d'un quart d'heure.

— *Le Bacha de Bude* est l'histoire vraie ou fausse du bacha qui défendit la capitale de Hongrie lorsqu'elle fut reprise pour la dernière fois par les Autrichiens. L'auteur avait gagé contre une femme de ses amies qu'il écrirait en moins d'un mois une histoire intéressante sans amour, et qui ne serait ni un roman ni un conte. Il a tenu parole tant bien que mal.

— *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine, précédé de l'art de peindre sur l'émail, et suivi de plusieurs Mémoires sur différents sujets intéressants, tels que le travail de la porcelaine, l'art du stuccateur, la manière d'exécuter les camées et les autres pierres figurées, glaces, etc.* Ouvrage posthume de M. d'Arclais de Montamy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans; volume in-12 de plus de trois cents pages. Transcrire le titre de cet ouvrage, c'est en donner une idée. Il est rempli de recherches curieuses, et l'auteur s'en est occupé plusieurs années de suite jusqu'à sa mort. On pourra compter sur le résultat de ses expériences, et ceux qui voudront les répéter et qui en trouveraient de différentes n'auront qu'à s'en attribuer la faute, et hardiment les recommencer, car je n'ai jamais connu d'observateur moins entêté, moins systématique, plus flegmatique, plus patient, plus infatigable que M. de Montamy.

— Il paraît une brochure de cent vingt pages intitulée *Observations physiques sur l'agriculture, les plantes, les minéraux et végétaux, etc.* L'annonce pompeuse de ce titre se réduit à la discussion de deux questions, dont la seconde surtout vous paraîtra d'une utilité singulière pour les progrès de l'agriculture. L'auteur demande dans cette question : Pourquoi les plantes ne seraient-elles pas de véritables animaux? La pre-

1. (Par sir John Hill). Amsterdam (Paris) 1765, 4 vol. in-12.

mière question est d'une espèce différente ; elle est énoncée de cette manière : Ne reste-t-il plus d'épreuves à faire sur la nature des vignes en Normandie et autres pays qui ne donnent point de vin, ou qui en donnent un sans qualité ? Ces observations physiques sont vraisemblablement d'un membre de quelque société d'agriculture, ou très-digne d'en être.

— *Manuel du jardinier, ouvrage nécessaire aux cultivateurs, amateurs de la botanique et de la physique*, traduit de l'italien de M. Mandirola de Florence, par M. Randi ; volume in-12 de quatre cent cinquante pages. Le traducteur a la bonne foi de rapporter à la tête de l'ouvrage une lettre que l'auteur lui a écrite de Florence et dans laquelle il convient qu'il a composé son livre fort à la hâte et sans beaucoup de soins, à la prière d'une dame milanaise qui s'amusait de son jardin. Il lui envoie en même temps quelques corrections et additions pour rendre sa traduction moins fautive.

— On vient de faire un extrait en deux volumes de tous les *Ana*. C'est une compilation difforme, faite sans jugement et sans goût.

— Les grands inconvénients en toute chose viennent de la légèreté et de l'étourderie. Ce qui est arrivé à M<sup>me</sup> la duchesse de Boufflers est un accident très-simple, et va faire un très-grand bruit en Europe, après avoir passé par toutes les métamorphoses que la mauvaise foi, l'esprit de parti et le mensonge voudront lui faire subir. M. Gatti n'ayant pas donné la petite vérole à M<sup>me</sup> de Boufflers par l'inoculation qu'il lui a faite, elle l'a prise naturellement. Rien n'est plus simple. Tout son tort se réduit à l'avoir assurée qu'il la croyait à l'abri de la maladie. Il se pourrait bien que, pour ne pas avoir l'air d'un homme de mauvaise foi, il eût assuré trop légèrement que la maladie dont M<sup>me</sup> de Boufflers vient de relever était une petite vérole : car on assure que le dixième jour de sa maladie, elle n'avait plus ni croûtes ni marques sur le visage, quoiqu'elle eût été couverte de boutons ; et ce fait suffira à tout médecin de bonne foi pour certifier que ce n'est point là une véritable petite vérole ; si bien que, malgré son inoculation et la maladie qu'elle vient d'essuyer, elle pourrait la gagner encore et l'avoir pour la première fois. Quand je dis qu'elle n'avait plus de croûtes le dixième jour, c'est que je tiens d'un témoin irréprochable, qui

vit la malade ce jour-là, qu'elle lui assura que ses croûtes étaient tombées depuis trois jours, c'est-à-dire le septième de la maladie ! Quelle petite vérole ! Mais M. Gatti ayant prononcé le cinquième jour, à l'inspection des boutons que, c'étaient des boutons de petite vérole, n'a plus voulu varier dans ses propos, de peur d'être accusé de mauvaise foi ; et actuellement toute cette affaire est si bien barbouillée que, vu les préjugés des uns et la mauvaise foi des autres, je défie le Père éternel de la tirer au clair.

— *La Belle au crayon d'or* est un petit conte de fée d'une belle insipidité. Il faut être adroit pour ennuyer quand on permet à son imagination toutes les extravagances possibles. L'auteur de ce petit conte a cependant ce secret. Je parie que c'est quelque vieille fille surannée à qui nous devons *la Belle au crayon d'or*, dont les aventures n'ont aucun but, et par conséquent rien qui intéresse. Cela n'a pas le sens commun.

— Vous lirez avec plus de plaisir un conte moral, intitulé *Mikou et Mézi*. Cela est du moins médiocre. Le commencement même n'est pas trop mal fait ; mais cela faiblit bien vers la fin ; l'histoire du singe et la bataille livrée aux moines sont bien plates. Les pièces de vers que l'auteur anonyme a ajoutées à son conte moral sont encore plus mauvaises.

— *Principes de chorégraphie, suivis d'un traité de la cadence qui apprendra les temps et la valeur de chaque pas de la danse, détaillés par caractères, figures et signes démonstratifs*, par M. Magny, maître de danse ; volume in-8° de deux cent quarante-quatre pages. La chorégraphie est à la danse ce que les notes musicales sont au chant, c'est l'art d'écrire les pas de la danse. M. Magny m'apprend que cet art, qui ne date que du siècle de Louis XIV, est dû à Arbeau et à Feuillet, deux maîtres de danse français. Il développe leurs principes dans son ouvrage. Vous y trouverez une gamme chorégraphique complète, c'est-à-dire l'art de peindre les figures et les mouvements de la danse, avec les tables de tous les pas qui varient ces figures de tant de manières. Ensuite vient un traité de la cadence dont la théorie, à ce que prétend M. Magny, a été seulement effleurée par M. Feuillet. Ce traité est suivi de figures de plusieurs danses de Pécourt et du célèbre Marcel, et d'une méthode pour connaître aisément les contredanses dessinées, sans que les pas

soient écrits, et pour les tracer soi-même. Le tout est terminé par une démonstration des pas du menuet. Si le livre de M. Magny échappe au temps, il sera dans quelques milliers d'années, je crois, encore dans l'enfance, malgré le nombre infini de ses pas et de ses figures.

## NOVEMBRE.

1<sup>er</sup> novembre 1765.SPECTACLES DONNÉS A FONTAINEBLEAU SUR LE THÉÂTRE  
DE LA COUR

M. le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre du roi, en exercice cette année, a voulu qu'on ne représentât, sous ses auspices, que des pièces nouvelles devant Leurs Majestés, et ces représentations ont été continuées jusqu'à ce moment sans interruption, malgré l'état de monseigneur le Dauphin et les inquiétudes que donne sa santé.

L'ouverture du théâtre s'est faite par la tragédie de *Cinna*, de Pierre Corneille, pour faire débiter Aufresne devant le roi dans le rôle d'Auguste. On dit que cet acteur n'a pas plu. Il faut espérer qu'on n'en permettra pas moins au public de Paris de s'en accommoder.

Le second spectacle a été rempli par la représentation de *Thétis et Pélée*, opéra du vieux berger Fontenelle, que M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, a essayé de remettre en musique, quoiqu'un certain Colasse, disciple de Lulli, l'ait psalmodié, il y a environ quatre-vingts ans : entreprise sacrilège, dont l'impunité prouve la décadence des mœurs et l'approche du jugement dernier, à ce que prétendent nos vieilles perruques ; car ce qu'il y a de plus sacré en France, après les poésies de M. Le Franc de Pompignan, ce sont les paroles d'un opéra ; quand une fois elles ont été mises en psalmodie par un soi-disant musicien, et braillées par les aboyeurs et

et les glapissantes de l'Académie royale de musique, il n'est plus permis à aucun mortel d'y toucher. Il est vrai que si j'avais le génie de Hasse ou de Pergolèse, je me garderais bien d'enfreindre cette loi; et depuis *Cadmus*, premier opéra de Quinault, jusqu'aux *Amours de Tempé*, dernier chef-d'œuvre de feu Cahusac, tous les poèmes dont la boutique lyrique de Paris est en légitime possession seraient bien respectés par moi, notamment *Thétis et Pélée*, du vieux berger Fontenelle, et son fameux acte du Destin. Parbleu, il est bien question, quand on veut effrayer les hommes sur les arrêts cachés et irrévocables du Destin, de placer de chaque côté du théâtre une file de polissons en barbe grise et les bras croisés, et de leur faire brailler quelques vers métaphysiques sur la mélodie d'un hymne luthérien! et puis cette foule de dieux qui jasant avec une familiarité charmante!

## UN MINISTRE DU DESTIN.

Dieu de la mer, quel sujet vous amène ?

## NEPTUNE.

Mon amour pour Thétis cause toute ma peine,  
Jupiter vient troubler mes feux :  
Prononcez qui de nous verra remplir ses vœux.

## LE MINISTRE.

Destin, un grand dieu te demande  
Quel succès tu veux qu'il attende.  
Dans tes secrets il cherche à pénétrer :  
Daïgneras-tu les déclarer ?

Après quoi, d'autres polissons en barbe grise, et les robes retroussées, font des gambades et des entrechats; et cela s'appelle, sur le livret, faire un sacrifice et des libations au Destin, c'est-à-dire remplir la cérémonie la plus grave et la plus auguste envers le dieu le plus redoutable que les hommes se soient jamais forgé... Mais je n'ai garde d'exploiter cette vieille boutique de marionnettes, autrement dit théâtre de l'Académie royale de musique, et qui menace ruine de tous côtés par sa pauvreté et par sa vétusté. Je suis seulement bien aise de vous observer que c'est la faute de la poésie plus que de la musique si l'opéra français est plat et ennuyeux, et que ce sont les

poètes qui, avec leur genre faux et puérilement merveilleux, ont égaré le musicien, et empêché la musique de s'établir en France. On dit que, dans l'essai que M. de La Borde vient de faire, la partie du chant, c'est-à-dire la psalmodie, est mauvaise, et les airs de danse jolis. Pour moi, je donnerais la plus belle psalmodie, et le plus bel éclat de voix de M<sup>lle</sup> Arnould, pour un de ses bons mots, et toutes les notes de M. de La Borde pour les solfeggi de Leo.

Troisième spectacle : *Renaud d'Ast*, opéra-comique en deux actes, les paroles de M. Le Monnier, auteur du *Cadi dupé*, et de quelques mauvaises pièces ; la musique de MM. Trial et Vachon, jeunes musiciens de M. le prince de Conti. On a trouvé la musique assez jolie, et la pièce détestable. Elle n'est assurément pas bonne ; mais j'en ai vu, en ce genre, réussir de plus mauvaises. C'est encore un vieillard qui veut épouser sa pupille, et à qui son neveu, secondé par son valet et par la jardinière de son oncle, l'escamote. Faible et maussade imitation de la pièce *On ne s'avise jamais de tout*.

La tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, donnée pour quatrième spectacle, a eu un succès universel.

Le cinquième a été rempli par *Silvie*, opéra nouveau en trois actes, avec un prologue : les paroles, de M. Laujon, secrétaire des commandements de M. le comte de Clermont ; la musique, de MM. Berton et Trial ; succès médiocre, poème insipide et froid. Dans le prologue, l'Amour se fait forger, par Vulcain et par ses cyclopes, des armes tout exprès pour faire une niche à Diane. Dans la pièce, il blesse avec ses armes une nymphe de Diane appelée Silvie. Elle devient amoureuse d'un jeune chasseur appelé Amintas, qui brûle déjà en secret pour elle, Lorsque Diane s'aperçoit de ces feux profanes, elle veut faire du bruit ; mais l'Amour élève son temple sur les débris de celui de la chaste déesse, et couronne ces tendres amants : et il faut voir comme cela est intéressant et chaud !

A *Silvie* a succédé *Palmire*, ballet héroïque en un acte. Palmire, reine d'Amathonte, est destinée à Zélénor, prince de Chypre, qui l'adore, et dont la valeur vient de se signaler par la défense du temple de l'Amour. Le grand-prêtre de l'Amour brûle en secret pour la belle Palmire, et afin de l'enlever à Zélénor, il fait prononcer un faux oracle. On ne reprochera

pas à cet oracle d'être équivoque et obscur ; il dit à Palmire, de la part de l'Amour, en termes très-exprès :

Tu ne dois être unie  
Qu'au ministre de mes autels.

Les deux amants se désolent ; mais l'Amour ne souffre pas longtemps la supercherie de son fripon de prêtre. Il arrive tout courant pour le chasser, après quoi il unit Zélénor à Palmire ; et pour ne pas faire mentir l'oracle prononcé, il déclare Zélénor son grand-prêtre à la place du fourbe. Je crois qu'il faut déferer l'auteur de ce poëme à ces messieurs contre lesquels M. l'archevêque de Novogorod-la-Grande vient de donner un Mandement schismatique <sup>1</sup> ; car un dieu qui n'est pas de l'avis de l'assemblée de son clergé, et qui vient exprès pour en chasser le président, à cause d'un petit oracle supposé à son profit, c'est un petit vétilleux de très-mauvais exemple. Où diable l'auteur a-t-il vu un dieu donner un démenti à ses prêtres ? Cet auteur est, suivant le livret, M. Chamfort ; mais M. Chamfort s'en défend comme de meurtre. Il prétend qu'il a assez de ses propres péchés, sans se charger des péchés d'autrui. Il a raison, aujourd'hui qu'on lui attribue aussi la tragédie de *Pharamond* exclusivement. Ainsi, malgré le livret, *Palmire* passe généralement pour être de M. le duc de La Vallière <sup>2</sup>. Je plains de tout mon cœur celui qui sera obligé de la reconnaître pour son enfant. On assure que le mérite de la musique répond parfaitement à celui du poëme. Elle est de M. Bury, surintendant de la musique du roi. Le roi très-chrétien donne sans doute, par charité chrétienne, le pain à trois ou quatre surintendants de musique, que leur science musicale ne pourrait mettre à l'abri du besoin dans tout le reste de l'Europe. Jélyotte a chanté le rôle de Zélénor, et n'a pas fait plaisir, à ce qu'on m'a dit.

1. *Mandement du révérendissime père en Dieu, Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande*, par Voltaire.

2. Quoi qu'il en soit, *Palmire*, représentée le 24 octobre 1765 à Fontainebleau, est regardée comme de Chamfort, et se trouve imprimée dans ses *OEuvres*, publiées par Auguis en 1824, tome IV, p. 399 et suiv. Quant à *Pharamond*, on sait que La Harpe en était seul coupable. (T.)



Ce ballet héroïque, qui est tombé à plat, a été suivi d'une pantomime héroïque, intitulée *Diane et Endymion*, en trois actes; imitation des ballets que M. Noverre fait pour les fêtes du duc de Wurtemberg. J'en ai vu aussi, de ce genre, de très-beaux à la cour de Manheim; mais ces ballets ont tout un autre système que ceux de l'opéra français. On y marche bien plus qu'on ne danse. On y voit bien moins de pas et de danses symétriques que de gestes et de groupes; on n'y connaît point ces deux files de danseurs et de danseuses rangées de chaque côté du théâtre. Cet arrangement de bal ne peut tout au plus avoir lieu qu'après le dénoûment, lorsqu'il n'est plus question que de terminer la pièce par un divertissement général. Je n'ai pu encore savoir l'effet du ballet de *Diane et Endymion*, et si l'on s'y est conformé au protocole ordinaire de l'opéra français, ou s'il a été français, ou s'il a été réellement dessiné d'après les principes de M. Noverre; ce que je sais, c'est qu'outre la beauté des décorations, ce genre exige une musique délicieuse et qu'il faut faire faire cette musique par Cannabich, par Toeschi ou par Rodolphe, et non pas par M. le surintendant Bury. On dit que la décoration du temple de la Lune a été superbe.

Quand je dis que M. Chamfort a assez de ses propres péchés, c'est que j'ai vu un certain acte d'opéra, intitulé *Zénis et Amalsie*, qui doit être joué demain à Fontainebleau, qui porte son nom, et qui est un bien gros péché. Il n'est pas croyable qu'une nation qui a tant de chefs-d'œuvre sur l'un de ses théâtres souffre dans la même capitale de telles pauvretés et de telles extravagances sur un autre de ses théâtres. C'est qu'on a cru, pendant près de cent ans, que ce pitoyable merveilleux était de l'essence de l'opéra. Ici c'est un Génie, père, qui pour éprouver la vertu de son fils, dont il veut faire un héros avant de couronner son amour pour une jeune reine d'Égypte, le tourmente comme un misérable, et après mille tourments cruels, se fait connaître à son fils pour le cher papa, et lui dit que tout cela n'est qu'une plaisanterie. Ce père, tout Génie qu'il est, est fou à enfermer; les deux amants sont deux benêts, le poète le troisième, et à tout événement nous garderons un brevet de quatrième, jusqu'après la représentation, au service de ce M. de La Borde, premier valet de chambre du

roi, qui en a fait la musique. On attribue ce poëme également à M. le duc de La Vallière <sup>1</sup>.

Mais *le Triomphe de Flore*, autre acte d'opéra, précédé d'une comédie en vers, intitulée *Églé*, l'emporte, pour la platitude, sur tout ce qui a été joué à la cour. Les sujets de Liparus, roi de Liparie, sont désolés par des calamités de toute espèce, entre autres par des vents, c'est-à-dire (car il est bon de s'expliquer) que les enfants d'Éole ont ravagé leurs campagnes. Le bon Liparus est fort fâché de tout cela, et ne sait qu'y faire. Sa fille Liparis est, malgré les grands vents, amoureuse d'un prince général des armées de Liparie. Ce brave général bat les ennemis de Liparus comme plâtre; les vents cessent; Flore paraît, et répare le mal qu'ils ont fait : c'est-à-dire, suivant une note de l'auteur, qu'après l'hiver arrive le printemps, et que le général liparien épouse la princesse Liparis de Liparie. L'auteur a l'insolence de dire que tout cela n'est qu'une allégorie, et que la Liparie c'est comme qui dirait la France. En vérité la tête lui tourne. A la bonne heure que lui, M. Vallier, colonel d'infanterie, de l'Académie d'Amiens <sup>2</sup>, soit le meilleur poëte de la Liparie, c'est tout ce que je peux lui accorder. Il a pris pour devise :

Ne peut-on plus combattre pour son maître ?  
Il faut chercher à l'amuser.

Tudieu, quel amuseur ! Si M. Vallier n'avait pas mieux combattu pour son maître qu'il ne l'a amusé, la France serait actuellement ravagée par ses ennemis, comme la Liparie par les vents. Il faut croire qu'on défendra la cour aux poëmes de cet amuseur, ne fût-ce qu'à cause des allusions et des adulations indécentes et réellement offensantes pour la majesté royale. La musique de cette Liparie est d'un autre surintendant, appelé M. Dauvergne. Je n'ai pas ouï dire s'il a heureusement rendu les vents de M. Vallier.

On dit que la comédie d'*Églé*, du même poëte, était quelque chose de plus terrible encore que les vents de Liparie,

1. Le ballet de *Zénis et Almasie*, représenté le 2 novembre, est également imprimé dans les *OEuvres de Chamfort*, tome IV, p. 385 et suiv. (T.)

2. Déjà cité, p. 90, pour une *Épître aux grands et aux riches*.

qu'elle a précédés. Cette comédie était ornée d'un ballet et ce ballet était une dispute entre le Sentiment et l'Amour, immédiatement après le déluge. M. Vallier aime les calamités physiques. Les premières bergères, au sortir de cette inondation, doivent décider la querelle. Les suivants du Sentiment dansent d'abord autour d'elles, mais si lentement et si nonchalamment, que les bergères se mettent à bâiller et à s'endormir. Les suivants de l'Amour et les Plaisirs arrivent, au contraire, sur un air gai; et voilà les bergères réveillées et décidées en leur faveur. Les suivants du Sentiment veulent se montrer encore, mais on les chasse. Si M<sup>lle</sup> Guimard, qui est le principal suivant du Sentiment, ne savait où trouver gîte, je la recueillerais volontiers pour une nuit. Cet ingénieux ballet de l'amuseur Vallier m'a rappelé un certain acte d'opéra de ma connaissance, que l'auteur avait intitulé *le Ballet de l'Ennui*. On y voyait un pauvre officier d'infanterie, nouvellement réformé, faisant un beau monologue à l'aspect de sa bourse vide. Ce monologue est interrompu par un chœur de Créanciers qu'on entend et qu'on ne voit point. Une entrée de Regrets danse tristement autour de l'officier; cette cohorte est relevée par une entrée de Projets, qui danse trop vaguement pour empêcher l'irruption des Créanciers; mais lorsque l'officier est aux abois, la théâtre change; on voit dans le fond s'élever des châteaux en Espagne; l'Espérance descend du ciel; une suite d'Expédients dansent si affectueusement autour des Créanciers, que ceux-ci quittent la partie: après quoi l'officier d'infanterie prend possession des châteaux en Espagne. Cette excellente plaisanterie est de M. de Martange<sup>1</sup>, aujourd'hui maréchal de camp, et qui serait, je crois, un peu plus propre que M. Vallier à remplir sa devise.

Le seul spectacle qui ait réussi, outre la tragédie d'*Adélaïde*, c'est *la Fée Urgèle*, fête théâtrale en quatre actes, autrement dit, *Ce qui plaît aux dames*, conte de M. Guillaume Vadé de Ferney, mis au théâtre et exécuté par les acteurs de la Comédie-Italienne. Cette pièce, qui a eu un succès général; sera incessamment jouée à Paris. Le poëme est d'un anonyme, aidé et

1. Nous avons donné des détails sur M. de Martange, à l'occasion d'une jolie épître de lui rapportée par Grimm, tome III, p. 210. (T.)

corrigé par M. Favart, lequel on dit aidé à son tour par M. l'abbé de Voisenon ; car ce pauvre Favart ne peut rien faire qu'on ne lui donne son meilleur ami pour teinturier. S'il n'était question que de bons mots, j'y consentirais ; mais Favart a cent fois plus de talent qu'il n'en faut pour se tirer d'une pièce comme *la Fée Urgèle*, ou *Isabelle et Gertrude*. La musique d'*Urgèle* est de M. Duni ; j'en ai vu la partition. Cela est d'un style un peu vieux et faible, mais d'ailleurs plein de finesse, de charme, de grâce et de vérité. C'est toujours, malgré sa faiblesse, l'homme chez lequel nos jeunes compositeurs devraient aller à l'école.

On devait donner à la cour *le Philosophe sans le savoir*, comédie nouvelle, en prose et en cinq actes, de M. Sedaine, reçue depuis plusieurs mois par les Comédiens français ; et pour que la représentation devant Leurs Majestés pût être mieux exécutée, la pièce devait être jouée à Paris la veille. Beaucoup de nos beaux esprits qui, pour avoir obtenu quelques petits succès passagers sur le Théâtre-Français, regardent M. Sedaine avec dédain comme un faiseur d'opéras-comiques, ne feraient pas mal de le saluer avec plus de respect. Je fais plus de cas de son petit opéra *On ne s'avise jamais de tout*, et de *Rose et Colas*, et surtout du *Jardinier et son seigneur*, que de tout ce que nos grands faiseurs nous ont donné en comédie sur le Théâtre-Français depuis quinze ans, sans excepter *Nanine* et *l'Écueil du sage*. Je ne connais pas M. Sedaine. Il est maître maçon, et je ne lui donnerais pas ma maison à bâtir, de peur qu'il ne songeât au plan d'une jolie pièce lorsqu'il faudrait songer au plan de mon appartement. Je ne connais pas sa comédie du *Philosophe sans le savoir*, mais je sais que cette pièce, au moment d'être jouée, a été arrêtée par ordre de la police ; et l'auteur n'ayant pu s'arranger avec le censeur, il est fort douteux aujourd'hui qu'elle paraisse jamais sur le théâtre. Un duel conseillé par un père a mis toute la police en alarmes ; on a craint sans doute que, le lendemain de la représentation, tous les enfants de famille ne demandassent l'aveu de leurs parents pour se couper la gorge. Cependant j'entends dire quelquefois qu'il règne une humeur si pacifique parmi la jeunesse de tous les ordres, qu'il ne serait pas peut-être hors de saison d'ordonner les duels avec autant de sévérité qu'on en a employé à les défendre dans le siècle précédent. Quoi qu'il en soit, il est

évident que la police ne veut pour auteurs dramatiques que des faiseurs de plats lieux communs qui s'accordent avec la mesquinerie de notre morale perpétuellement opposée aux mœurs d'une nation qui a de l'honneur et de l'élévation : tout poète qui a la force et le talent de crayonner le tableau des mœurs doit être proscrit. Montrez-moi un père qui fasse une belle capucinade à son fils, et vous serez sifflé peut-être, mais vous aurez approbation et privilège ; mais montrer un père qui ne veut pas que son fils, après avoir fait une étourderie, commette aussi une lâcheté, et qui lui conseille au théâtre le seul parti que tout homme d'honneur voudrait que son fils prît dans le monde, s'il avait le malheur de se trouver en pareille circonstance, oh ! ce serait du plus dangereux exemple. On voit bien que nous ne sommes pas dans le siècle des Corneille. Le cardinal de Richelieu n'aurait pas eu la peine aujourd'hui d'ameuter ces roquets beaux esprits contre *le Cid* ; car si le bon Pierre était venu porter son *Cid* à M. Marin, censeur de la police, il l'aurait envoyé souper avec M. Sedaine.

Voilà bien du chagrin, me direz-vous, pour la suppression d'une pièce. Il est vrai, mais qui peut calculer ce que le succès d'une pièce et la considération qui en résulte peuvent sur l'âme d'un poète ? Et si notre pédanterie ne nous coûtait qu'une bonne pièce, il y aurait encore de quoi s'affliger. D'ailleurs, c'est l'esprit public qu'il faut considérer en toute occasion ; il ordonne des grandes choses comme des petites ; et lorsqu'il s'oppose toujours à toute énergie, à toute élévation, à toute vérité, il faut trembler, parce que Jésus-Christ a dit que c'est la fin du monde.

En attendant que M. le censeur de la police se décide définitivement sur la pièce de M. Sedaine, ou l'oblige de la gâter assez convenablement pour pouvoir être jouée, je le supplie de vouloir bien se faire donner par ses inspecteurs et exempts de police une solution aux questions suivantes : Savoir si Louis XIV a fait une loi bien sage en défendant les duels, ou si cette loi n'a pas été plutôt la sauvegarde du lâche, et une horrible et cruelle rigueur envers l'homme d'honneur ? Savoir, par conséquent, à quel point il convient de protéger et d'encourager la lâcheté dans une nation ? Savoir si le législateur peut s'élever directement contre les mœurs publiques et contre les préjugés

conformes à ses mœurs, ou s'il ne faut pas s'y prendre tout autrement quand on veut réussir à détruire une opinion, à déraciner un préjugé? Et dans le cas dont il s'agit, savoir si Louis XIV n'aurait pas mieux fait, sans défendre ni ordonner les duels, de statuer des peines infamantes et graves contre l'auteur de l'insulte, quel que fût le succès du duel? Savoir si cette loi de Louis XIV a réellement contribué à abolir les duels, ou si leur rareté actuelle n'est pas plutôt une suite de l'adoucissement général des mœurs de tous les peuples de l'Europe? Ces Messieurs voudront bien considérer à cet égard que le duel n'est pas défendu en Angleterre par la loi, et qu'il n'y est cependant pas plus commun aujourd'hui qu'en France. La loi, en Angleterre, ne connaît que le meurtre qu'elle punit de mort, et l'homicide qui est l'action de celui qui tue un homme en duel. Dans ce dernier cas, la loi absout l'accusé s'il sait lire le caractère gothique. Enfin, je voudrais que ces Messieurs examinassent pourquoi la valeur des Romains a fini avec les jeux des gladiateurs; s'il convient de régler une grande nation comme un troupeau de moines; s'il est bon de réformer tout abus sans distinction, ou si un législateur éclairé ne fait pas bien de se souvenir du mot de Sénèque : *Sic enim vitia virtutibus immixta sunt ut illas secum tractura sint?* Ce qui veut dire qu'il est des vices et des vertus qui se tiennent si intimement, qu'en corrigeant les uns vous anéantissez les autres; principe qui n'est pas encore reconnu dans les couvents des capucins. Lorsque Messieurs de la police auront publié dans *l'Avant-Coureur* leur réponse à mes petites questions, je leur en fournirai d'autres.

— M. Harny a fait imprimer sa petite pièce du *Petit-Maitre en province*. On voit, par la préface, que cette pièce a été faite pour le Théâtre-Français, et qu'ensuite l'auteur y a ajouté ce qu'on appelle en France des *ariettes*, pour en faire un opéra-comique. Je crains que M. Harny ne soit un petit fat à qui son petit succès a tourné la tête, et je puis l'assurer qu'il n'y a pas de quoi; car malgré un peu de facilité, malgré ses tirades toujours hors du véritable dialogue de la scène, je n'ai pu découvrir en lui aucun talent pour le théâtre. Il se plaint beaucoup des Comédiens français, et il ne tient pas à lui de nous persuader que, par le peu d'accueil qu'ils font aux auteurs, ils

nous privent d'une succession de Molières. J'ai cherché M. Harny parmi les collatéraux les plus éloignés de cette tige, et n'ai jamais pu le trouver. Je me déclarerai pour lui contre les Comédiens, dès qu'il m'aura apporté une bonne pièce, outre les siennes, qui n'ait pas été jouée, même une médiocre que les Comédiens n'aient pas tenté de faire réussir. M. Cailhava d'Estandoux a joui plus modestement de son succès ; il n'a point fait de préface à sa pièce, et son Épître dédicatoire à M<sup>me</sup> la duchesse de Ville-roy respire l'humilité d'un grand homme.

15 novembre 1765.

Il paraît que les premières nouvelles des insultes faites à M. Rousseau dans le village de Motiers-Travers ont été fort exagérées, et que la conformité de son sort avec celui de saint Étienne, premier martyr, n'est pas bien constatée. Si l'on peut se fier aux perquisitions ordonnées par la justice, tout se réduit à quelques cailloux jetés dans les fenêtres de M. Rousseau, par des ivrognes que le hasard avait rassemblés à sa porte sans aucun dessein. Avec une imagination ardente, il est aisé de transformer de petits cailloux en une grêle de grosses pierres et deux ou trois ivrognes en une troupe d'assassins. Le pauvre Jean-Jacques était d'ailleurs trop mal à Motiers-Travers pour y rester davantage. Quand il n'aurait eu d'autre pénitence que d'assister trois ans de suite aux sermons de son pasteur Montmollin, comme il faisait régulièrement, c'était bien faire son enfer en ce monde. Il paraît que l'ennui résultant inévitablement de la continuité de ces devoirs, et l'impossibilité de le cacher à la longue, et de donner sans aucun relâchement des marques d'estime et d'égards à un sot à qui l'on a affaire tous les jours, ont occasionné le premier refroidissement entre M. Rousseau et son sot pasteur, et que le mécontentement de M. de Montmollin couvait depuis longtemps sous cendres, lorsque les *Lettres de la montagne* l'ont fait éclater. On trouve le détail de toutes ces tracasseries dans une Lettre de Goa, écrite par un partisan de M. Rousseau, appelé M. du Peyrou, un des plus riches citoyens de Neuchâtel. Cette Lettre, ennuyeusement et pesamment écrite, a été réimprimée avec une réfuta-

tion de ce libelle, par le professeur de Montmollin<sup>1</sup>. M. du Peyrou est triste et lourd, au lieu que M. de Montmollin est divertissant à force d'être bête et plat : il écrit d'ailleurs un français délicieux : c'est, ma foi, le Trublet de Neuchâtel. Si j'avais un parallèle à faire, je dirais que celui-ci est plus finement, et M. de Montmollin plus naïvement sot. Il convient s'être sincèrement réjoui d'admettre M. Rousseau, dont la célébrité faisait tant de bruit, à la sainte table en 1762, quoique plusieurs de ses confrères regardassent cette admission comme un trop-fait de la part de M. de Montmollin. « Je vous avoue, ajoute-t-il dans un moment d'effusion, qu'indépendamment du plaisir que j'en ressentais pour le salut de M. Rousseau, mon amour-propre était flatté de cet événement, que je regardais comme un des plus glorieux de ma vie. » Ses griefs contre M. Rousseau ne l'empêchent pas de rendre justice à ses bonnes qualités. Il dit « qu'il s'est fait aimer d'abord par son affabilité et par son silence ; et que quoiqu'il ne soit pas riche, ni près de là, il s'élargit beaucoup sans éclat le jour qu'il communia. » La première fois que M. de Montmollin voudra faire l'éloge d'une dame charitable, je lui conseille de prendre garde à ses termes. Enfin, dans ces derniers temps, il y eut une négociation entamée entre M. de Montmollin et son pénitent, pour détourner l'orage dont il était menacé. Le pasteur propose divers expédients à M. Rousseau (je parle toujours son langage), entre autres, qu'il voulût bien promettre qu'il ne communierait pas aux fêtes de Pâques, tant pour l'édification que pour son propre bien. M. Rousseau hésite quelques moments sur sa réponse. Enfin il dit : Si vous me garantissez pour les fêtes suivantes, je pourrai bien me rendre à vos raisons. Le sage Montmollin ne veut pas garantir la communion à M. Rousseau pour les fêtes suivantes ; et voilà la négociation rompue.

Le dénoûment de toute cette tracasserie n'est pas aussi gai que ces détails. M. Rousseau, excédé de la charité active de son pasteur, a pris occasion du tumulte des ivrognes devant sa maison, ou en a été réellement assez effrayé pour se retirer du village de Motiers-Travers, dans une petite île du canton de

1. *Lettre à M\*\*\*, relative à J.-J. Rousseau. A Goa, 1765, avec la réfutation de ce libelle, par le professeur de Montmollin, 1765, in-8°.*



Berne. Leurs Excellences de Berne, malgré l'assurance contraire que nous avait donnée ici un de leurs membres, n'ont pas voulu souffrir le malheureux Jean-Jacques sur leur territoire, et l'ont fait prier d'en sortir. On prétend qu'il leur a écrit pour les supplier de le mettre en prison jusqu'au printemps prochain, s'offrant de pourvoir à sa subsistance, de n'être à charge à personne, de ne recevoir et de n'écrire des lettres qu'avec l'agrément de ceux qui le garderaient, ne se réservant, au surplus, que la promenade d'un petit jardin dans le lieu où l'on voudrait l'enfermer, et promettant de quitter le pays au retour de la belle saison. La réponse à cette déplorable requête a été un nouvel ordre de se retirer, et l'on dit qu'en conséquence M. Rousseau a pris la route de Berlin pour se rendre auprès de milord Maréchal, d'où il compte, au printemps prochain, passer en Angleterre. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient M. Rousseau dédommagé de tous ses malheurs par la célébrité qui y est attachée, et je pense que depuis qu'il a quitté l'asile de Montmorency, il est un des plus malheureux hommes de la terre. On le dit actuellement malade dans un village d'Alsace.

— Il faut dire un mot d'une querelle un peu plus gaie, qui s'est élevée à Genève sur les miracles, et dont j'étais très-mal instruit quand j'ai eu l'honneur de vous dire que le bon patriarche de Ferney n'y avait point de part. C'est au contraire lui qui a fait et fait encore tous les frais de cette dispute, et ce sont quelques originaux de Genève qui en payent les dépens. Je ne crois pas qu'il ait rien fait de plus fou et de plus gai depuis *Candide*, de plaisante mémoire, et sans excepter les facéties pompignanes. Il faut donner ici un précis historique de cette dispute, qui est encore plus piquante quand on connaît l'intérieur de Genève.

M. Claparède, pasteur de Genève et homme d'esprit, s'avise, je ne sais à l'instigation de quel mauvais esprit, de publier une défense des miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament contre les attaques de M. Rousseau <sup>1</sup>. Aussitôt il se trouve à Ferney un proposant, c'est-à-dire un jeune étudiant en théologie, qui se destine au ministère du saint Évangile, lequel prend la liberté

1. *Remarques sur la troisième des Lettres écrites de la montagne, ou Considérations sur les miracles*, 1765, in-8°.

de proposer à M. le professeur Claparède quelques questions sur les miracles <sup>1</sup>. Ce n'est pas que lui, proposant, ne soit un très-bon croyant; mais il est quelquefois exposé à entendre les discours des incrédules. Il s'adresse avec humilité à son maître pour lui demander des armes contre eux. Au fond, il ne fait guère que rabâcher ce que le *Caloyer* et d'autres gens de sa clique nous ont dit plus d'une fois. M. Claparède n'était pas assez sot pour répondre aux questions du proposant; mais ne voilà-t-il pas un certain M. Needham qui se trouve en passant à Genève avec un neveu de l'archevêque de Narbonne, dont il est gouverneur, et qui se fourre, pour son malheur, dans cette dispute <sup>2</sup>. Ce M. Needham est Irlandais, soi-disant Anglais. M. le proposant dit qu'il est Anglais, comme Arlequin est Italien. Il prétend aussi que M. Needham a été Jésuite, et qu'il sait faire des anguilles avec de la farine : ce qui est vrai, c'est que M. Needham a fait anciennement des observations microscopiques avec M. de Buffon. Il s'est cru assez fort pour répondre aux questions du docte proposant sur les miracles, et assez plaisant pour parodier la troisième lettre dudit proposant, toujours sur les miracles. M. Needham, que le proposant appelle aussi le *Jésuite des anguilles*, devait se souvenir que ce n'est pas tout d'être lourd et ennuyeux, qu'il faut encore être poli. C'est ce qu'il oublia : il nomma, dans un de ses doctes écrits, très-impoliment et très-indiscrètement M. de Voltaire; et voilà mon proposant en campagne contre M. Needham, mettant en pièces ses miracles, ses anguilles et ses réponses.

Il y a déjà quatorze lettres de publiées sur cette querelle; les unes plus plaisantes que les autres, et il y en aura peut-être encore autant <sup>3</sup>, car ce diable de proposant trouvera le secret d'y mêler à la longue toute la terre. Voici quelques-uns des acteurs qui ont paru jusqu'à présent : 1° Un certain capitaine allemand, appelé M. le comte..., riche, honnête homme,

1. *Questions sur les miracles à M. le professeur Cl...*, par un proposant, in-8°. On vit paraître ensuite *Autres Questions d'un proposant*, puis *Troisième Lettre d'un proposant*, etc., etc., et des *Réponse, Parodie*, etc., etc. (T.)

2. *Questions sur les miracles à M. Claparède, professeur de théologie à Genève*, par un proposant, ou *extrait de diverses lettres de M. de Voltaire, avec des réponses*, par M. Needham, de la Société royale des sciences, etc., 1765; réimprimées en 1767, in-8°.

3. Voltaire en publia vingt, recueillies dans ses *Œuvres*.

et ne croyant pas aux miracles, lequel, voyant qu'on ne se presse pas, à Genève, de donner au jeune proposant une cure, lui offre une place de déiste dans sa maison, avec cent écus pagons de gages ; 2<sup>o</sup> madame la comtesse son épouse, qui, étant dévote, et croyant aux miracles, exige du proposant, lorsqu'il est installé, de lui transporter une montagne au moyen d'un grain de foi gros comme un grain de moutarde. Cette montagne ôtait une très-belle vue à la maison de campagne de madame la comtesse. La douzième lettre, qui rend compte à M. Covelle du succès de ce miracle, est une des plus folles. 3<sup>o</sup> Ce M. Covelle se trouve dans cette dispute sans sa faute ; il n'a pas écrit comme M. Needham, mais il y a à Ferney des gens qui écrivent pour lui. C'est que M. Covelle, citoyen de Genève, et horloger très-réellement existant, eut, l'année dernière, une aventure qui eut un grand succès à Ferney. Ayant eu le plaisir de faire un enfant à M<sup>lle</sup> Ferbot, sa concitoyenne, il fut cité au consistoire, pour rendre compte du bâtard résultant de ce plaisir. M. Covelle se présente devant le vénérable consistoire avec une noble assurance. On lui propose de se mettre à genoux, M. Covelle demande pourquoi. On lui dit que c'est pour s'humilier devant Dieu. « Volontiers, messieurs, si vous voulez vous humilier avec moi, car cela est toujours de saison. » Messieurs du consistoire insistent pour que le pénitent se mette seul à genoux. M. Covelle se fâche, et leur dit : « Messieurs, voilà comme vous nous avez toujours traités depuis Louis le Débonnaire ; mais ce sera jusqu'à Jean Covelle exclusivement, s'il vous plaît. » Il dit, et quitte le consistoire, et plaide contre lui, et prouve qu'un citoyen n'est pas obligé de se mettre à genoux devant une assemblée de prêtres, pour avoir fait un enfant ; et, qui pis est, M. Covelle gagne son procès. Le bruit de son héroïque résistance à la tyrannie des prêtres ayant retenti à Ferney, M. Covelle est invité d'y venir passer une journée. Lorsqu'il arrive, on ouvre les deux battants, on sonne le tocsin du château, on le reçoit avec tous les honneurs dus à son courage, on tire un feu d'artifice, on lui donne une fête dans les formes ; de sa vie M. Covelle n'avait reçu tant de distinctions : voilà aussi ce qui lui a valu l'honneur de jouer un rôle dans l'affaire des miracles, et ce qu'il faut savoir quand on veut lire ces Lettres avec un peu d'édification. J'ai dit qu'il y en avait

jusqu'à présent quatorze. On les a brûlées à Genève. Je crois qu'elles sont excessivement rares, et qu'on n'en a imprimé que très-peu d'exemplaires. Malgré tous les soins que je me suis donnés, je n'ai pu encore les avoir. La quatorzième est écrite à M. Covelle par un certain M. Beaudinet, citoyen de Neuchâtel, qui lui rend compte de ce qui s'est passé à Motiers-Travers, au sujet de M. Rousseau. Les miracles reviennent toujours. M. Beaudinet prétend qu'un certain comte de Neuchâtel en a fait un assez remarquable en résistant pendant sept années de suite à toutes les forces de l'Europe, et que, si après cela il prenait fantaisie audit comte d'envoyer des démons dans un troupeau de cochons et de les noyer, lui, M. Beaudinet, ne l'en estimerait pas davantage !

— Cette importante discussion n'a pas empêché une nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif* en deux volumes. On y trouve entre autres augmentations considérables plusieurs articles nouveaux, par exemple : *Abbé, Genève, Gens de lettres, Dogmes, Théiste, Théologien, Prêtre, Orgueil, Martyre, Saint Paul*. Il paraît que nous aurons tous les ans une édition augmentée et que le canon de ce divin ouvrage ne pourra être arrêté en concile qu'après la mort de certain patriarche que Dieu conserve !

— *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*. Cette brochure de cent soixante-cinq pages grand in-8° contient une correspondance de M. le contrôleur général avec M. le premier président du parlement de Bretagne sur les différends actuels de la cour avec ladite province. Il faut toujours remarquer les révolutions qui arrivent dans l'esprit public d'une nation. Ce sont autant d'époques pour un historien philosophe. Il y a trente ans que le gouvernement n'aurait pas fait publier une telle correspondance. Aujourd'hui il ne dédaigne pas de mettre le public au fait d'une contestation importante et de le constituer, pour ainsi dire, juge entre le roi et une partie de ses sujets. C'est la conduite d'un ministère véritablement doux et équitable.

— Il a paru dans le cours de cet été, pendant l'assemblée du clergé, un Mémoire pour les curés à portion congrue, écrit par M. Le Clerc, avocat au bailliage de Caen, et signé par soixante-trois curés de Normandie. Il vient aussi de paraître un

Mémoire pour les curés du diocèse de Chartres, sur la modicité de leurs bénéfices, et sur l'insuffisance des portions congrues, écrit par M. Janvier de Flainville, avocat au parlement et au bailliage de Chartres, et signé par un très-grand nombre de curés de ce diocèse. Le revenu annuel d'un curé à portion congrue est de trois cents livres, c'est-à-dire que tous ceux qui ne sont pas gros décimateurs, et c'est le plus grand nombre, meurent de faim, tandis que des fainéants d'abbés possèdent des bénéfices simples de quarante et cinquante mille livres de rente dont ils ne font pas toujours l'usage le plus édifiant. Ce n'est pas là un des moindres scandales que la chaste épouse de J.-C. ait donnés ; mais, en cela comme en autre chose, ceux qui ont eu le pouvoir et le crédit en main ont tout arrangé pour le mieux, c'est-à-dire par rapport à eux. On inventa anciennement les bénéfices simples ou sans charge d'âmes, en faveur de ceux qui étaient envoyés en conversion, ou pour autres intérêts de la religion, parce que leur mission empêchait leur résidence. Vous voyez ce que cela est devenu avec le temps. Les gros bénéficiers ont tout, et ne convertissent plus personne, et les seuls prêtres utiles dans l'ordre de la religion sont privés même du nécessaire. On s'était persuadé que la dernière assemblée du clergé s'occuperait de cet objet, et fixerait la portion congrue à six cents livres ; mais ces-messieurs ont été trop occupés de la prééminence de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle pour pouvoir songer aux intérêts du clergé subalterne : ce sera pour une autre fois. J'ai d'ailleurs ouï dire à un respectable prélat de cette assemblée qu'il en était des curés comme des paysans, qui ne valaient qu'autant qu'ils étaient vexés et écrasés par les impôts. Je pense que Sa Grandeur, tout bon évêque diocésain qu'elle est avec quarante mille écus de rente, serait encore meilleur pacha à trois queues.

— On vend furtivement les actes de cette assemblée, publiés peu de jours avant sa séparation, et supprimés par arrêt de la cour du Parlement. Ces actes contiennent une condamnation de l'*Encyclopédie*, du livre de l'*Esprit*, d'*Émile*, du *Contrat social*, et d'autres ouvrages que peu de nos saints prélats sont en état d'entendre ; ensuite une déclaration sur la bulle *Unigenitus* et sur la doctrine des deux puissances. Je n'ai rien à ajouter à ce que M. l'archevêque de Novogorod-la-Grande a

dit à ce sujet dans son pieux mandement, malheureusement trop peu connu pour l'édification publique. Je laisse aux critiques des siècles à venir à examiner comment ceux qui tenaient tout de la libéralité du prince et des peuples pouvaient leur soutenir, sans les fâcher, qu'ils avaient tout par la grâce de Dieu et d'un certain saint-siège apostolique.

— Lorsque, après l'assassinat juridique de Jean Calas, sa malheureuse veuve fut mise hors de cour et de procès par le parlement de Toulouse, la première douceur qu'elle éprouva dans la retraite où elle pleurait des malheurs sans exemple, ce fut de se voir enlever ses deux filles par la maréchaussée au milieu de la nuit. Elles furent mises par lettres de cachet dans deux couvents différents de Toulouse, pour y être converties à la religion catholique. Tandis que l'aînée éprouva les traitements les plus durs et les plus rigoureux, la cadette eut le bonheur de trouver dans son couvent des âmes plus sensibles ; bientôt elle en fit la conquête ; et depuis que les lettres de cachet ont été révoquées, et les filles rendues à leur mère, la cadette a toujours entretenu une correspondance d'amitié avec une des religieuses du couvent qui lui a servi de prison. Vous ne serez pas fâché peut-être de lire une de ces lettres : elle n'est pas propre à réconcilier avec une religion qui porte les âmes féroces à haïr et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui pensent autrement, et qui tourmente les âmes tendres et les tient dans des angoisses cruelles sur le sort des personnes qui ne sont pas de leur croyance, et qu'elles ne peuvent s'empêcher d'aimer. Le frère dont il est question dans cette lettre est Louis Calas, qui s'est fait catholique avant la catastrophe, et qui en est dans le fait la principale cause. Le clergé vient de lui obtenir une gratification de mille écus pour l'empêcher de se repentir de sa conversion.

*A mademoiselle Nanette Calas.*

\* De notre monastère de Toulouse, ce 29 septembre.

† Vive Jésus !

« Votre lettre, ma petite amie, m'a comblée de joie. J'étais au moment de vous écrire pour soulager l'affliction dont mon

cœur était pénétré, au risque d'y mettre le comble par votre réponse. Je m'informais de vos nouvelles à ceux que j'en croyais instruits, et l'on m'assura que vous étiez si fort dans les bonnes grâces de l'ambassadeur d'Angleterre, que je m'attendais à tout moment d'apprendre un grand mariage dans ce royaume. Je ne vous cache pas que la mort me serait plus douce, et que j'en prendrais des regrets jusqu'à mon dernier soupir..... Vous direz sans doute : Qu'est-ce que cela fait ? Je suis aussi ferme en France qu'en Angleterre. Ma chère Nanette, l'espérance est la dernière chose qui meurt en nous : tout le temps que vous ne serez pas liée, je pourrai espérer que vous le serez un jour avec quelqu'un qui vous mènera au point que je désire. Grand Dieu, serait-il possible que de si rares vertus et des qualités uniques dont le ciel vous a comblée ne pussent vous servir que pour cette vie ! Il faudra que le ciel soit d'airain, si nous n'en arrachons ce que nous désirons. N'y mettez pas obstacle, ma chère petite. Conservez l'intégrité de mœurs qui vous est si naturelle. Ne perdez pas, par la séduction du monde, les heureuses dispositions de votre caractère. Où trouver un cœur comme le vôtre ? Il est inimaginable que vous conserviez le souvenir de ce qui est si loin de vous, avec cette tendresse, ces attentions, ce désir de nous être utile. Il est vrai que vous me devez quelque chose pour les sentiments de mon cœur, qui vous est dévoué bien plus que je ne puis l'exprimer.

« Je ne suis point en retraite. Je la commencerai le 11 du mois prochain jusqu'au 20. J'ai une grâce à vous demander, ne me la refusez pas. Durant ces dix jours, dites à Dieu : « Seigneur, exaucez-la, s'il est utile à mon salut. » Je ne vous demande, mon cher cœur, rien de plus, ainsi que toute notre communauté, qui est transportée de vos lettres. Pas une ne vous oubliera, et toutes à l'envi vous font mille tendres compliments ; notre sœur de Heunaud, Violet, etc.

« Je ferai vos compliments à toutes vos connaissances. Notre supérieure grillerait de vous voir, sur tout ce que nous lui disons de vous. Elle vous remercie et vous assure de son amitié. Je vous prie d'assurer de la mienne la chère maman et la chère sœur. Je suis bien sensible à leur souvenir.

« Vous ne vous êtes point aperçue du vide que vous laissez dans votre lettre, mais mon cœur le sent. Vous ne me dites pas

un mot de vous, rien de votre santé, ni de vos plaisirs, ni de vos peines. Comment me traitez-vous, ma chère petite amie? croyez-vous que je n'aie pas un cœur comme vous? Ah! si vous le voyiez, ce cœur, vous vous y trouveriez bien empreinte.

« Je recevrai avec grand plaisir l'estampe dont vous me parlez. J'y verrai ma chère petite en figure, si je ne puis la voir en réalité : pourvu qu'il n'y ait point de nudités! Je prends grande part au nouveau bienfait du roi en faveur de M. votre frère Louis. Oserais-je vous demander s'il se soutient dans la catholicité? Je crains la réponse; mais je suis persuadée que, de quelque façon qu'il en soit, c'est à votre bon cœur qu'il doit cette gratification, malgré..... Je vous reconnais à ce trait. Vous aurez employé vos protections en sa faveur. Vous voilà tout au long, je vous connais jusqu'au fond.

« N'oubliez pas que Dieu ne vous a donné un cœur que pour lui. Adieu, ma très-chère petite amie, que j'aime très-tendrement. Je suis et serai toujours toute à vous.

*Signé* : SŒUR ANNE-JULIE FRAISSE, de la *Visitation de Sainte-Marie*. Dieu soit béni!

« Notre sœur de Heunaud se fâche de ce que je ne vous dis pas qu'elle vous aime de tout son cœur. »

J'aime bien de tout mon cœur cette tendre et aimable sœur Julie de la Visitation de Sainte-Marie de Toulouse, et je suis fâché de lui dire qu'il n'est pas dans la nature humaine que sa chère petite Nanette se convertisse à la religion du capitoul David, quoiqu'il soit devenu fou depuis le jugement souverain, et actuellement enfermé comme tel, ni à la croyance des sept conseillers fanatiques qui ont fait périr son père sur un échafaud. Que sœur Julie prenne donc son parti, et tâche de calmer son tendre cœur sur le salut de son amie, et que le ciel accorde à sa chère petite, ainsi qu'à sa sœur aînée, un époux bon hérétique, honnête, sensible, tendre, digne, en un mot, de posséder un cœur tel que le sien! La souscription pour l'estampe aurait pu servir de moyen au public de doter ces deux orphelines, dont la tutelle lui appartient, mais d'autres fanatiques y ont mis obstacle. Telle qu'elle sera, elle pourra du moins contribuer à remplir en partie cet objet, et être un monument d'humanité et de bien-



faisance bien honorable pour la nation. M. le duc de Choiseul vient de faire souscrire cent louis d'or pour deux estampes, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville en a souscrit cinquante pour un exemplaire.

— On a représenté, le 5 de ce mois, devant Leurs Majestés, à Fontainebleau, *l'Orpheline léguée*, comédie en vers libres et en trois actes, par M. Saurin, de l'Académie française; et le lendemain cette pièce a été jouée à Paris sur le théâtre de la Comédie-Française. *L'Orpheline léguée* n'a point réussi à Paris, et son succès à la cour n'a pas été bien brillant. En retranchant les choses qui ont le plus choqué, on lui a procuré quelques faibles représentations. On ne peut nier que ce ne soit l'ouvrage d'un homme d'esprit. Un style assez facile, quelques tirades bien faites, quelques détails heureux, quelques traits comiques en font foi; mais le naturel, le talent, la force comique manquent partout. La pièce est singulièrement vide d'idées et d'action, et dépourvue de ressources; on est à tout moment tenté de demander, avec l'abbé Terrasson, qu'est-ce que cela prouve? Même en supposant le plan supérieurement exécuté, l'on n'en saurait rien; car cela n'a aucun but. Je crois cependant que, si l'auteur n'avait eu que l'ambition d'en faire une petite pièce en un acte, elle aurait pu avoir beaucoup de succès, à cause du dénouement, qui est bien dans nos conventions théâtrales, et ménagé avec art. Je suis bien fâché de traiter M. Saurin avec cette sévérité; après avoir dit beaucoup de mal de sa pièce, je dirai beaucoup de bien de sa personne. C'est un très-honnête homme, un peu de sapin, mais plein de sens, et doué d'un esprit et d'un cœur également droits. Il a épousé, il y a quelques années, une assez jolie femme, qu'on dit fort touchée de cette chute. C'est un vilain métier que celui d'un faiseur de feuilles. Sans l'obligation qu'il m'impose de dire impitoyablement la vérité, j'aurais vu *l'Orpheline léguée*, j'en aurais été fâché, et puis je n'y aurais plus pensé. C'est ce que je conseille à M. Saurin. A sa place, je renoncerais entièrement à la carrière dramatique: pour la courir avec quelque avantage, il faut être possédé d'un démon qui ne l'a, je crois, tourmenté de sa vie.

Prévile a joué le rôle du Philosophe anglomane, mal à mon sens. Quoique ce rôle ne soit pas bon, je crois qu'Aufresne en aurait fait quelque chose; mais Aufresne n'existe plus pour nous

On dit qu'il a exigé des conditions qu'il n'était pas possible de lui accorder, du moins la première année; et, se refusant à toute espèce d'accommodement, il a pris la route de la Haye. S'il est juste d'encourager les talents, il ne faut pas que les récompenses qu'on leur accorde deviennent un sujet de dégoût pour les autres. Je tenais moins à cet acteur à cause de ses talents que par le bien que j'étais sûr que sa présence ferait à la longue au jeu de ses camarades; je désirais encore beaucoup en lui, mais j'étais convaincu qu'il ramènerait surtout le jeu de la tragédie au ton de la vérité et de la nature qu'on a trop perdu de vue depuis quelque temps. Au reste, je ne désespère pas de revoir bientôt M. Aufresne. On dit qu'il a de la vanité; ainsi il lui faut, outre de l'argent qu'il trouvera partout, une monnaie qui ne se trouve qu'à Paris, c'est la vivacité des applaudissements : dans une ville où il y a huit cent mille âmes de rassemblées, cette monnaie circule avec une vitesse qui en double et triple le prix en moins de rien. Monsieur Aufresne, je me flatte que vous vous ennuierez bientôt de ne pas tâter de cette monnaie-là.

Vous croyez bien qu'on a dit que M. Saurin a oublié une syllabe dans le titre de sa pièce, et qu'elle doit s'appeler *l'Orpheline reléguée*; car, Dieu merci, en fait de pointes, il n'est pas possible de nous le disputer, et je défie qu'on en invente qui n'ait été dite à Paris lorsque l'occasion s'en est présentée. Il a aussi couru une mauvaise épigramme que voici, contre cette pauvre *Orpheline* :

Dans une froide comédie,  
Le dur Saurin dit qu'un cheval  
Veut parler à quelqu'un : expression hardie !  
Langue nouvelle, et qui ne va pas mal  
A l'auteur qui jouit du bonheur sans égal  
D'entendre quelquefois parler l'Académie.

— La clôture des spectacles de Fontainebleau s'est faite le 9, par un acte d'opéra intitulé *Érosine*, la musique de M. Berton, les paroles de M. de Moncrif, de l'Académie française, lecteur de la reine. Ce spectacle a eu du succès. Jélyotte y a pris congé du théâtre de la cour, et a reçu de grands applaudissements. Le poème n'est qu'une copie du *Sylphe*, opéra

de M. de Moncrif, autrefois célèbre. C'est bien peu de chose ; mais enfin M. de Moncrif a quatre-vingt-dix ans au moins, et il est beau à cet âge-là d'être dans le monde sans aucune infirmité, de souper à fond tous les soirs en bonne compagnie, et de faire encore des actes d'opéra, même mauvais <sup>1</sup>.

Ce poëte presque centenaire a fait de mauvais ouvrages, à la bonne heure ; mais il a fait quelques chansons et quelques romances d'un goût si exquis qu'il faut lui accorder une des premières places parmi ceux qui se sont exercés dans ce genre.

Deux jours auparavant, on avait représenté *Thésée*, tragédie lyrique de Quinault, remise en musique par M. de Mondonville.

Si un ange était descendu du ciel avec une nouvelle musique de *Thésée*, il serait tombé, à cause d'un reste de vénération agonisante pour le révérend père Lulli ; il y a vingt ans que cet ange eût été brûlé vif avec sa partition, comme sacrilège, devant la grande porte de l'Académie royale de musique. Le pauvre Mondonville, avec sa petite musique de guinguette, est donc bien heureux d'avoir risqué son essai dans un temps où tout tend à la tolérance ; il est tombé tout platement, sans émouvoir la bile des défenseurs du goût antique. On donnera dans peu, sur le théâtre de Paris, l'opéra de *Thésée*, du vieux Lulli, et l'on se contentera de rajeunir seulement les airs de danse, sans toucher à cette sacrée psalmodie dont nos aïeux nous ont transmis l'habitude de nous extasier.

— On imprime à Genève trois nouveaux volumes de mélanges à ajouter aux œuvres de M. de Voltaire. Ces trois volumes entreront difficilement ici, où la vigilance de la police augmente de plus en plus. La plus grande partie des morceaux qui composent ces nouveaux volumes sont connus, sans compter le *Traité de la Tolérance et la Philosophie de l'Histoire*, qui en font la principale partie. Il n'y a guère que le troisième de ces volumes qui contienne des morceaux non connus. C'est de la philosophie un peu superficielle et légère, mais toujours agréable à lire ; c'est du rabâchage, mais le rabâchage du plus bel esprit de l'Europe, qui a toujours de la grâce et le langage de la raison

1. Louis XV disait un jour à Moncrif : *Comment ? on vous donne quatre-vingt-dix ans ?* — *Oui sire, répondit-il, mais je ne les prends pas.* (T.)

lors même qu'il se trompe. Au reste, le zèle contre l'infâme perce à chaque page.

— M. Le Kain, acteur de la Comédie-Française, vient de faire imprimer la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, avec la permission de M. de Voltaire. On trouve à la tête un petit précis des raisons qui ont occasionné la chute de cette pièce dans sa nouveauté, et ces raisons sont tout à fait édifiantes <sup>1</sup>. Ce qui ne l'est pas tant, c'est que cette édition n'est pas fort soignée. Je crois qu'on trouvera cette tragédie dans un des trois nouveaux volumes, imprimée avec plus de soin et d'exactitude.

— Un compilateur anonyme qui nous a déjà fait présent des pensées de M. Rousseau vient de publier les *Pensées de M. de Voltaire* en deux petites parties, faisant un volume in-12 <sup>2</sup>; c'est-à-dire qu'il range sous de certains titres de matières les passages tirés des ouvrages de cet illustre écrivain qui y ont rapport. Il faut croire que ces compilations se vendent puisqu'on en imprime de tant d'espèces.

— Dans l'édifiante dispute sur les miracles, nous avons vu paraître deux lettres nouvelles. La quinzième est une continuation de la quatorzième, adressée par M. Beaudinet, prétendu citoyen de Neuchâtel, à M. Covelle, très-réel citoyen de Genève. On y discute, à l'occasion de ce qui s'est passé à Motier-Travers, le droit des prêtres de faire lapider les gens qui leur déplaisent, et l'on y raisonne sur la puissance spirituelle des ministres protestants d'une manière très-opposée aux principes de tout bon prêtre catholique ou protestant. Cette lettre n'est pas plaisante; M. Beaudinet prétend que, si l'on doit se moquer des superstitions, il n'en est pas de même de la persécution. Dans la seizième, le proposant rend compte d'une visite que M. le jésuite irlandais Needham vient faire à M. le capitaine allemand chez lequel le proposant, comme vous savez, occupe une place de déiste. Le capitaine, toujours poli et honnête, retient l'anguillard Needham à diner, et madame la comtesse, son épouse, a l'attention de faire supprimer du menu un pâté d'anguilles

1. Cette préface est celle qui est demeurée en tête de la pièce, et dans laquelle Voltaire cite si à propos le mot de l'avocat italien aux juges qui lui avaient fait perdre, un jour, et gagner, un autre, un procès sur une même question : *E sempre bene.* (T.)

2. Publiées par Contant d'Orville.

qu'on devait servir. M. le proposant rend compte de la conversation de ce dîner, où le jésuite des anguilles Needham, suivant sa coutume, déraisonne magnifiquement. Ce pauvre M. Needham, je le plains de tout mon cœur. Que diable allait-il faire dans cette galère? Il y périra, lui et ses anguilles. On mande de Genève qu'il va se fâcher tout de bon, et qu'il prépare un gros in-quarto contre M. de Voltaire. Je les plains lui, son imprimeur et son in-quarto. Il vient d'envoyer un projet imprimé de cet in-quarto à John Catilina Wilkes, qui est de retour à Paris depuis quelque temps; il lui confie naïvement que ce projet lui paraît un chef-d'œuvre de plaisanterie. Ce pauvre M. Needham! il se confie à un traître, car son ami Wilkes est absolument dans les intérêts du proposant, de son maître monseigneur le capitaine allemand, de M. Covelle, et de toute cette clique maudite qui paraît acharnée à donner le jésuite anguillard à tous les diables.

— Barbou, qui a continué les éditions élégantes des auteurs classiques commencées par Coustelier, vient de publier une nouvelle édition (c'est la quatrième) de la traduction des *Entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, par M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française. Deux volumes in-12. Cette édition est très-bien exécutée quant à la partie typographique. L'ouvrage de Cicéron sur la nature des dieux est un des plus beaux et des plus intéressants qui nous soient restés de l'antiquité; mais il est plaisant qu'il soit orthodoxe de le traduire en français dans un temps où l'on crie sans cesse à l'impiété

— *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, avec des épreuves de nouveaux caractères de musique présentés aux imprimeurs de France*, par M. Fournier le jeune. Imprimé de cinquante pages in-4°. L'invention de l'impression de la musique en caractères mobiles aussi nets et aussi beaux que ceux de la musique gravée est due à M. Breitkopf fils, célèbre imprimeur à Leipzig. M. Fournier, fameux fondeur de caractères, prétend avoir de son côté trouvé ce secret à Paris, et cela se peut; mais M. Breitkopf se sert de son secret depuis plus de dix ans au grand profit de son commerce, et M. Fournier n'a donné jusqu'à présent que des échantillons du sien. Il est vrai que l'imprimeur Ballard a disputé à M. Fournier le droit de faire usage de son secret, en vertu du privilège que ledit

Ballard a d'imprimer seul la musique en caractères gothiques ; et cela prouve, comme bien d'autres choses, que les privilèges exclusifs sont une belle invention. M. Fournier défend dans cet écrit ses droits contre Ballard, qui ne pourra lui répondre, attendu qu'il est mort. Il faudra voir la fin de ce procès.

— M. Fessard propose sans fin et sans cesse par souscriptions les fables de La Fontaine ornées par lui d'estampes en taille-douce, et le texte aussi gravé. Six volumes in-8° d'un format portatif ; le total de la souscription : 36 livres, ou bien 48 livres en papier de Hollande. C'est dommage que M. Fessard soit un mauvais graveur, car d'ailleurs les fables de La Fontaine ne seront pas plus mauvaises qu'elles ne sont. On nous en a déjà fait, il y a quelques années, une édition gravée in-folio, dont les souscripteurs n'ont eu aucunement lieu d'être satisfaits.

— Un procès pendant au parlement de Rennes a donné lieu à la discussion de la question de la légitimité des naissances tardives. Le médecin Bouvart et le chirurgien Louis se sont déclarés dans leurs écrits contre la légitimité des naissances tardives. Le docteur Petit, l'anatomiste, et le chirurgien Lebas ont écrit en leur faveur. Comme les disputes où l'honnête et doucereux M. Bouvart se mêle sont toujours excessivement polies, celle-ci a bientôt fini par des sottises de part et d'autre. Aujourd'hui une M<sup>lle</sup> Plisson, nom vrai ou faux, je l'ignore, s'avise de rendre jugement dans cette querelle par une brochure intitulée *Réflexions critiques sur les écrits qu'a produits la légitimité des naissances tardives*, in-8°, cent onze pages. Je trouve que le fond de la question importe peu au bien public, pourvu que la loi ait fixé un terme précis à la légitimité, et que ce terme soit favorable à l'enfant à naître.

— M. Crevier, professeur émérite de rhétorique de l'Université de Paris, vient de publier une *Rhétorique française*, en deux volumes in-12, dédiée à M. le contrôleur général. Gardez-vous bien de faire apprendre à vos enfants les principes de l'art oratoire dans les livres du lourd Crevier, pédant et janséniste. Je ne sais toutefois pourquoi le patriarche a assigné à M. Crevier émérite l'épithète de *lourd* exclusivement ; celle de *plat* lui conviendrait bien au ssi.

— On vient d'imprimer à Avignon un livre que je recom-

mande au proposant, à M. Covelle et à M. Beaudinet. Il est intitulé *Semonce générale de paix et de réunion à l'Église et à la chaire apostolique, adressée à toute la nation des Juifs*, par François Guillaume \*\*\* , catholique français <sup>1</sup>. Brochure de cent dix pages in-8°. Cette semonce générale de paix est divisée en cinq parties. L'auteur appelle la première évocative; la seconde, diversive; la troisième propositive; la quatrième, déterminative; la cinquième, conciliative. Croirait-on ce livre imprimé en 1765? Tout s'achemine vers la fin du monde, ou du moins vers la conversion des juifs, qui doit la précéder, et vers le règne de mille ans. On mande de Berlin que, par ordre du roi, la célèbre tragédie de *Saül* a été représentée publiquement pour l'édification générale, et que son succès a bien répondu aux vues pleines de zèle et de ferveur de ce monarque. Sa Majesté a voulu que la tribu d'Israël, répandue dans ses États, assistât à cette représentation, et l'on dit que le peuple de Dieu a pensé étouffer de rire en voyant Samuel couper en morceaux le roi infidèle prisonnier de Saül, et lorsque le roi prophète se met à danser et à chanter, en s'accompagnant de la harpe, l'aimable chanson :

Et les chiens s'engraïsseront  
De ce sang qu'ils lécheront.

— *Les Erreurs instructives, ou Mémoires du comte de* \*\*\* <sup>2</sup> font un nouveau roman en trois parties. Suivant le sens d'une épigraphe tirée du Tasse, l'auteur prétend que pour faire agréer à la jeunesse une morale sévère, il faut savoir l'adoucir sous des images riantes, et en conséquence de ce système il a fait des tableaux très-libres afin de dégoûter les jeunes gens de la débauche et des plaisirs d'un amour illégitime. Ce moyen ne peut manquer de réussir, et les erreurs des héros de roman seront réellement instructives en ce que la jeunesse, qui n'est pas encore initiée dans les raffinements du libertinage, pourra trouver dans ce roman de quoi satisfaire sa curiosité. Il n'y a d'ailleurs ni goût, ni style, ni talent dans cette misérable rapsodie. *Nota* que cela s'imprime à Paris, publiquement avec le

1. François-Guillaume Quériau.

2. Par Jonval.

nom du libraire, tandis que le plus léger essai philosophique y est de contrebande. C'est qu'il est bien plus essentiel d'avoir de la foi que d'avoir des mœurs.

— On vient de réimprimer les *Contes* de M<sup>me</sup> de Villeneuve, en cinq parties qui seront suivies de plusieurs autres. Cela est d'une belle insipidité, et d'un vide à exténuer le lecteur le plus intrépide. La réimpression prouve cependant que ces sortes de livres ne manquent pas de lecteurs; c'est qu'il y a tant de désœuvrés qui ne savent comment tuer le temps!

— On peut joindre aux contes précédents le recueil qui a pour titre *De tout un peu, ou les Amusements de la campagne*, par l'auteur de *Rose*<sup>1</sup>, qui fait aussi des contes moraux et des contes à dormir debout. Ce qu'il y a de bon, c'est que personne au monde ne connaît l'auteur de *Rose*, mauvais petit roman que personne n'a regardé. Il en sera de même des *Amusements de la campagne*. L'auteur nous apprend dans son épigraphe qu'il dine, boit, chante, joue, lit, soupe et dort; malheureusement pour ceux qui lisent, son recueil prouve aussi qu'il écrit, et c'est ce qu'il y a de mauvais dans son régime.

---

## DÉCEMBRE

1<sup>er</sup> décembre 1765.

M. l'abbé Morellet, après nous avoir fait attendre longtemps, vient enfin de publier sa traduction du livre *Des Délits et des Peines*. Cette traduction mérite plus d'un reproche. Premièrement, elle a été imprimée avec si peu de soin qu'on est arrêté à tout moment par les contre-sens les plus grossiers; chaque page fourmille de fautes, en sorte qu'on est obligé sans cesse de recourir à un énorme *errata* qui se trouve à la tête du livre. Cette négligence rebute de la lecture de l'ouvrage le plus inté-

1. (Desboulmiers.) Paris, 1766, in-12.



ressant qui ait paru depuis fort longtemps, et qui méritait le plus d'être soigné. En second lieu, on a affecté d'imprimer cette traduction dans un goût gothique, soit pour dérouter les ennemis de la philosophie, soit pour d'autres raisons moins essentielles. Cette plaisanterie, rendant la lecture pénible aux yeux qui n'y sont pas faits, a déplu à beaucoup de monde ; elle me conviendrait assez si le livre n'était pas d'ailleurs défiguré. Mais ce qui me le rend insupportable, ce qui est d'une témérité inouïe, ce qui ne peut venir que dans la tête d'un bel esprit français, c'est que le traducteur, pour jouer un rôle important dans tout ceci, a prétendu que M. Beccaria ne savait pas ordonner ses idées, et qu'il avait besoin de lui, abbé Morellet, pour l'ordre dans lequel il fallait les présenter. En conséquence de cette hypothèse, il a non-seulement changé l'ordre et la succession des chapitres, mais il s'est permis de bouleverser toute la texture de l'ouvrage, d'ôter des passages d'un chapitre pour les transporter dans un autre. Cette témérité n'est en vérité pas d'un homme d'esprit ; elle serait risible si l'importance du livre ne la rendait impertinente et répréhensible. Comment a-t-on la confiance de se flatter qu'on ordonnera les idées d'un esprit juste, profond, lumineux, d'un homme tel que M. Beccaria, mieux que lui, parce qu'on sait les translater de l'italien en français ? Quelle étrange présomption, et quelle folie de croire qu'il n'y a qu'en France où l'on ait le secret de mettre de l'ordre dans ses idées, comme si tout bon esprit n'avait pas sa marche, son ordre, sa méthode ! L'opération de M. l'abbé Morellet n'augmentera pas mon goût pour l'art de cette méthode universelle qui apprend la science de faire un livre, ni mon respect pour ses prétentions orgueilleuses. Le jour qu'on érigeria le métier de faiseur de livres en communauté, et que nos fabricants littéraires se seront fait passer maîtres, comme les maîtres fabricants de bas et de bonnets, M. l'abbé Morellet peut compter sur ma voix pour être syndic de la communauté, maître carreleur et inspecteur général, avec droit d'examiner tout livre nouveau, de le toiser, décarreler, recarreler, souder, plomber, etc. ; mais jusqu'à ce que lettres-patentes lui soient expédiées, je croirai en ma conscience qu'il a cruellement gâté le livre de M. Beccaria, et qu'en vassal téméraire et déloyal, il s'est rendu coupable de félonie envers son seigneur suzerain. Il faut

avoir la tête étroite comme une ruelle pour tomber dans une tentation de cette espèce. Si l'on s'était avisé de faire cette petite opération au livre de *l'Esprit des lois*, elle aurait causé avec raison un soulèvement général. Cependant cet essai eût été bien moins déplacé sur l'ouvrage d'un génie brillant et plein de fougue, tel que le président de Montesquieu, et dont le tissu n'est souvent lié que par des fils imperceptibles. Mais un esprit sage, délicat et d'une marche paisible, comme notre philosophe milanais, monsieur l'abbé, de par les bancs de la Sorbonne et le Dieu vivant que vous y avez si souvent et si méthodiquement démontré, je vous jure qu'il n'avait pas besoin de vos lisières, et qu'il vous saura mauvais gré de lui en avoir mis malgré lui <sup>1</sup>.

J'ai lu le livre *Des Délits et des Peines* avec le plus grand plaisir, en italien; et si l'on passe à l'auteur un langage quelquefois trop géométrique, je ne vois point de reproches à lui faire; aussi j'ai été surpris d'entendre dire aux personnes qui venaient d'en lire la traduction que cette lecture avait ses difficultés, que ce n'était pas un ouvrage à lire de suite, qu'il y avait beaucoup de choses louches et inintelligibles. On a raison; mais c'est moins l'original que la traduction qui a ces défauts. Le traducteur l'a si habilement dépecé, qu'il en est résulté un ouvrage de marqueterie, où il n'y a plus ni proportion ni harmonie. Sa maladresse est souvent singulière. M. Beccaria sait toucher à certaines matières délicates avec une finesse et une légèreté infinies; son grand art est de faire résonner certaines cordes sans paraître y avoir porté les doigts. Par exemple dans le huitième chapitre, où il traitait de la division des délits, il avait trouvé moyen de dire un mot, en passant, du crime de lèse-majesté, et de nous en parler d'une manière adroite et

1. La meilleure édition de la traduction de M. Morellet, du *Traité des Délits et des Peines*, est celle de 1797, in-8°; elle est accompagnée d'une correspondance de l'auteur avec le traducteur, de notes de Diderot, et suivie d'une *Théorie des lois pénales*, par Jérémie Bentham, traduite de l'anglais par M. Saint-Aubin. « Je vous remercie de tout mon cœur, dit Beccaria à l'abbé Morellet, du présent que vous m'avez fait de votre traduction, et de votre attention à satisfaire l'empressement que j'avais de la lire. Je l'ai lue avec un plaisir que je ne puis vous exprimer, et j'ai trouvé que vous avez embelli l'original. Je vous proteste avec la plus grande sincérité que l'ordre que vous y avez suivi me paraît à moi-même plus naturel et préférable au mien, et que je suis fâché que la nouvelle édition italienne soit près d'être achevée, parce que je m'y serais entièrement ou presque entièrement conformé à votre plan. » (B.)

subtile ; et ne voilà-t-il pas le traducteur qui prend ce passage, le transporte au beau milieu du livre, en fait un chapitre à part, qui devient un galimatias parce qu'il ne tient plus à rien, et qu'il intitule bravement *Du crime de lèse-majesté*, terme que l'auteur s'était très-bien dispensé de prononcer ! Monsieur l'abbé, je reprends mes lettres patentes. Quand on a la fureur de décarreler et recarreler chez les autres, il faut en savoir un peu plus long. Ce qui me donne de l'humeur, c'est que cet essai informe en empêchera un meilleur. Aucun homme de mérite ne voudra prendre la peine de nous faire une traduction exacte et littérale ; et moins M. l'abbé Morellet aura réussi avec la sienne, moins il sera disposé peut-être à réparer sa faute ; d'ailleurs, pour être l'interprète d'un homme tel que M. Beccaria, il faudrait avoir l'âme aussi sensible, aussi douce, aussi délicate que lui ; il faudrait avoir beaucoup de goût, beaucoup de grâce et de flexibilité dans le style ; il faut donc renoncer à l'espérance de lire dans la langue la plus répandue un des ouvrages qui méritait le plus de l'être, et dont il était aisé de rapprocher la traduction du mérite de l'original.

M. l'abbé Morellet est l'auteur de ces *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire*, qu'on a empêché avec tant de soin de paraître l'été dernier, et que personne n'a lues depuis qu'on en a toléré la distribution : c'est qu'il faut l'à-propos à tout. Si M. l'abbé Morellet ne m'avait pas donné tant d'humeur, je dirais qu'il y a d'excellentes choses dans ces *Observations*, quoiqu'en général elles soient un peu languettes ; mais il prend mal son temps pour me demander un éloge.

Les ennemis de la philosophie ont prétendu que le livre *Des Délits et des Peines* a été fabriqué en France ; qu'ensuite il a été envoyé en Italie pour y être traduit en italien, et publié en cette langue afin d'en pouvoir être retraduit en français. Ils disent que c'est là une nouvelle ruse que les philosophes de France ont imaginée pour répandre leurs opinions dangereuses, et ils s'applaudissent de leur sagacité de savoir si bien pénétrer dans les complots les plus cachés. Ces messieurs sont diablement fins ; il faudrait qu'un philosophe se levât de bon matin pour les attraper. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que cette opinion s'est assez généralement établie à Paris, et qu'on vous dit à l'oreille avec un certain air fin et de satisfaction :

Ce livre-là ne nous vient pas de si loin. Cela n'est pas si sot pourtant qu'on le croirait bien. Sans compter qu'il est d'usage et de bon ton de parler mal des philosophes, sans compter qu'on fait un acte de sagacité et de pénétration en démêlant ainsi leur profonde politique, et qu'il n'y a rien de si satisfaisant que d'être fin, on établit encore tacitement et implicitement le théorème qu'il n'y a qu'en France où l'on ait le sens commun, et où l'on puisse faire un bon livre ; et cela ne laisse pas que d'être consolant sous un autre point de vue. M. Beccaria occupe à Milan une chaire de jurisprudence. Il est fort jeune ; il jouit dans son pays d'une grande considération que l'Europe partagera bientôt avec l'Italie. Son ouvrage a été attaqué par des moines et d'autres marouffes, avec beaucoup d'emportement : c'est dans la règle. Dans cent cinquante ou deux cents ans d'ici, quelques hommes d'État éclairés et intègres tâcheront d'en profiter pour le bonheur des peuples confiés à leur soin : c'est encore dans la règle. Les hommes ne deviendront pas sages, parce que cela n'est pas dans la règle ; mais à moins que quelque grande calamité physique ne s'en mêle, les habitants du petit coin qu'on appelle Europe ne laisseront pas que d'avoir quelques superstitions de moins, sans être plus à plaindre. J'ai ouï dire à un janséniste que Jésus-Christ avait très-mal fait de défendre à ses disciples de faire descendre le feu du ciel, parce que cette méthode aurait terminé beaucoup de disputes ; et si le philosophe Beccaria avait été enlevé comme le prophète Élie dans un char de feu, il aurait eu beau jeter son manteau au diable, qu'il se fût trouvé dans toute l'Europe un philosophe curieux pour le ramasser. Les pédants disent, suivant leur refrain ordinaire, que les idées du philosophe milanais sont fausses et dangereuses. Je suis bien éloigné de les prendre pour des arrêts infailibles, émanés du trépied d'un oracle, et je crois qu'il y en a plusieurs qui, par leur importance, exigent d'être approfondies longtemps avant de faire prendre au législateur un parti décisif ; mais quand le principe, que la cruauté et la rigueur des supplices ne répriment pas efficacement le crime, ne serait que très-peu vraisemblable, l'intérêt des mœurs et des gouvernements, le bonheur du genre humain, exigeraient du moins que ce principe ne fût pas rejeté légèrement. Tous les essais sont encore à faire dans la science du gouvernement et de la légis-

lation, et un homme de génie à la tête d'un grand ou d'un petit État ne se plaindra pas que ses prédécesseurs ne lui aient pas laissé de l'occupation.

Si j'avais à attaquer le livre *Des Délits et des Peines*, ce serait par ses fondements; je n'entraînerais pas pour cela l'édifice, je le reprendrais simplement sous œuvre pour l'asseoir sur des fondements plus solides. Les hommes sont des enfants; leur vie se passe à jouer avec les mots, à s'en payer, à en avoir peur. Le philosophe ne vaut pas mieux, à cet égard, que l'homme frivole et léger qui n'a jamais rien pensé. Voyez, je vous supplie, toute cette belle doctrine du contrat social, exprès ou tacite, dont on fait la base du droit de la souveraineté et de l'obéissance des peuples. M. Beccaria fonde sur ce principe tout son ouvrage. Il soutient que tout homme, en se mettant en société, n'a prétendu céder que la moindre partie de sa liberté, et retirer en revanche de l'association les plus grands avantages possibles. Il n'est pas probable, dit-il, qu'un homme ait prétendu mettre dans le contrat jusqu'au sacrifice de sa vie, puisqu'il n'a contracté que pour la mieux conserver : donc la société ne peut la lui ôter légitimement, même pour crime, etc., etc. J'appelle cela jouer avec les mots. Je sais que c'est ainsi que raisonnent tous nos professeurs en droit naturel et en politique, et que le contrat social joue le plus grand rôle immédiatement au sortir de l'état de la nature, dont je n'ai jamais trouvé trace dans l'histoire de l'homme. Je suis fâché de n'avoir pas le loisir de faire des *Éléments* du droit naturel, comme je les entends; je tenterais du moins de débarrasser une bonne fois cette partie de la philosophie d'un fatras de mots et d'idées métaphysiques qui ne signifient rien, sur lequel nos meilleurs esprits se sont appesantis depuis bien longtemps, et sur lequel M. J.-J. Rousseau bavarde si éloquemment depuis quelques années. O le beau scandale que mon catéchisme politique exciterait parmi les enfants de la philosophie!

Aimable philosophe de Milan, daignez m'écouter : vous êtes doux et sensible, vous n'avez point d'entêtement, et je suis curieux de votre suffrage. Je suis né citoyen libre d'une ville impériale que l'orgueil de la liberté n'a point enflée. J'ai changé plusieurs fois de domination, suivant les différentes provinces d'Allemagne où le sort m'a conduit. Je vis depuis bien des

années en France sous la domination d'un monarque qui ne se dit engagé qu'avec Dieu, et non avec la nation. Je vous assure que personne n'a jamais prétendu nulle part avoir contracté avec moi, et que je ne me souviens pas d'avoir donné une seule fois mon consentement à aucun acte de législation et de gouvernement. Ainsi, s'il vous arrivait de me demander ce que j'ai prétendu mettre au jeu, ou bien me réserver, je croirais infailliblement que vous voulez vous moquer de moi. Pourriez-vous me citer un seul homme sur la terre qui ait jamais entendu parler ailleurs que dans les écoles d'un contrat passé entre lui et la société, ou l'État où il vit ? Voulez-vous à présent que je vous dise ce que je pense ? ne soyons pas enfants, et n'ayons pas peur des mots. C'est que, de fait, il n'y a pas d'autre droit dans le monde que le droit du plus fort ; c'est que, puisqu'il faut le dire, il est le seul légitime. Le monde moral est un composé de force comme le monde physique : ne vouloir pas que le plus fort soit le maître, c'est à peu près aussi raisonnable que de ne vouloir pas qu'une pierre de cent livres pesant pèse plus qu'une pierre de vingt livres. C'est la science du calcul et des différentes forces qui fait les véritables éléments du droit naturel et du droit des gens. Que ce soit par la force des armes, ou par celle de la persuasion, ou par celle de l'autorité paternelle, que les hommes aient été subjugués dans le commencement, cela est égal ; le fait est qu'ils n'ont pu éviter d'être gouvernés, et qu'ils le seront toujours ; qu'un homme seul ne peut rien contre la masse, et qu'il faut, quelque hypothèse que vous supposiez, qu'il souffre la pression de cette masse ; que l'état des sociétés est un état forcé dont l'action et la réaction sont continuelles, et qu'il est aussi absurde de vouloir assurer aux empires une tranquillité permanente qui consisterait dans la cessation de la réaction, que de certifier à un homme qu'il ne recevra jamais de dommage injuste de la masse générale, ou qu'il peut transiger à volonté avec elle.

En ce cas-là, me direz-vous, le despote le plus dur sera le maître le plus légitime, et le genre humain n'a qu'à casser aux gages tous les philosophes et tous les prédicateurs de la justice et de l'humanité. Malheureusement le monde va ainsi dans les temps de ténèbres ; mais lorsque les siècles de barbarie sont passés, lorsque des mœurs plus douces ont succédé à des mœurs

féroces, la force qui constitue l'autorité change de forme comme les mœurs. Les souverains comprennent que le moyen le plus sûr de rendre leur pouvoir durable, c'est de faire du bien aux hommes, et de se faire aimer de leurs sujets. La masse des forces morales et de société se balance et se calcule sur d'autres données, mais qui n'en sont pas moins des forces réelles : la force des opinions a toujours produit de plus grandes choses dans ce monde que la force des armes.

Sage et sensible Beccaria! il vous reste encore une assez belle tâche à remplir : c'est d'apprendre au plus fort, quel qu'il soit, suivant les différentes constitutions des sociétés, l'art de connaître ses forces, et de les employer à son véritable intérêt, à sa plus solide gloire, qui sont inséparables de la gloire, du bonheur et de l'amour des nations. Déchirez hardiment ce contrat social qui n'exista jamais, et dont l'idée n'a jamais épargné ni un crime, ni une plaie au genre humain, et croyez que vos vœux, pleines de philosophie et de sensibilité, sur les *Délits et les Peines*, pour n'avoir pas une assiette imaginaire sur je ne sais quelles conventions idéales, n'en seront pas moins dignes d'être le bréviaire des législateurs. Mais si jamais la philosophie doit faire des progrès solides, il faudra commencer par guérir les philosophes de la peur des mots, et de l'abus qu'ils ne cessent d'en faire.

— Timoléon de Cossé, duc de Brissac, chef d'une des plus illustres maisons de France, a conservé les mœurs et le ton de la chevalerie au milieu d'un siècle qui en est fort éloigné<sup>1</sup>. Brave, altier, désintéressé, galant et doux avec les femmes, courtois avec tout le monde, le prince héréditaire de Brunswick lui a, à la vérité, appris qu'il n'était pas habile général; mais personne ne doute que ce ne soit un preux chevalier et un valeureux guerrier. A l'armée, il conversait sans cesse avec le soldat, et ses propos étaient excellents. Les jours qu'on ne marchait point, il montait le soir dans son quartier sur un tonneau, ayant toujours son cordon bleu sur son habit, et là, il lisait la gazette

1. Né en 1698, fait maréchal en 1768, mort en 1784. Il avait conservé le costume du siècle de Louis XIV, et porta longtemps l'écharpe et les deux queues. Le comte de Charolais le trouvant un jour chez sa maîtresse, lui dit brusquement : « Sortez, monsieur. — Monseigneur, répondit le duc de Brissac, vos ancêtres auraient dit : *Sortons.* » (T.)

aux grenadiers assemblés autour de son tonneau, et faisait les commentaires les plus propres à perpétuer l'esprit militaire. M. d'Éon a fait connaître le style de M. le duc de Brissac, en insérant une de ses lettres dans son fameux recueil <sup>1</sup>. Il faut conserver ici une autre lettre de M. le duc de Brissac, qui a couru l'été dernier. C'était une réponse à M<sup>me</sup> la comtesse de Gisors, fille de M. le duc de Nivernois, qui l'avait prié de solliciter les juges de M. le curé de Saint-Sulpice, Dulau-Dallemans, contre son concurrent l'abbé Noguès. Ce procès avait partagé tout le faubourg Saint-Germain, et était devenu une affaire de la plus grande importance. Les molinistes tenaient pour M. Dulau, les jansénistes pour M. Noguès. La cour même y prit une grande part, et l'on a vu, dans les gazettes, la lettre de félicitation que M. le Dauphin jugea à propos d'écrire, après le gain du procès, à M. Dulau-Dallemans. Voici de quoi il était question : M. Dulau avait résigné la cure de Saint-Sulpice, une des plus considérables de Paris, entre les mains de M. le comte de Clermont, prince du sang, et, en sa qualité d'abbé de Saint-Germain, patron de la cure. En conséquence de ce sacrifice, on donna une riche abbaye à M. Dulau, et le prince patron nomma l'abbé Noguès pour lui succéder. Celui-ci, connu pour janséniste, souleva contre lui tous les molinistes de la paroisse, que M<sup>me</sup> la comtesse de Gisors, amie intime de M. l'archevêque de Paris, se faisait gloire de commander. Intrigue, cabale, rien ne fut épargné de part et d'autre pour triompher d'une manière éclatante; mais M. Dulau prit un parti courageux et décisif. Un curé qui a résigné sa cure peut se repentir de sa résignation pendant un certain espace de temps limité. Alors la résignation est nulle. M. Dulau, après avoir reçu et accepté l'abbaye qu'on lui avait donnée, se repentit. Sa résignation fut nulle, et il ne resta que l'acceptation de l'abbaye de valable. C'est ce que le Parlement lui-même, qui portait l'abbé Noguès de toutes ses forces, ne put s'empêcher de juger dans son arrêt. Le repentir du curé de Saint-Sulpice ne surprit personne, parce que M. Dulau est depuis longtemps un homme fort décrié; mais cela n'empêcha pas le parti moliniste de triompher, comme s'il avait le

1. Les *Mémoires de M. d'Éon de Beaumont*, connu depuis sous le nom de la chevalière d'Éon, *Mémoires* dont il a déjà été parlé p. 70.



plus grand saint à sa tête. En fait de parti, il est question de succès, n'importe par quels moyens, et la probité qui échoue a mauvaise grâce vis-à-vis la friponnerie qui réussit. La morale de M. le duc de Brissac n'admet pas cette doctrine. Pour entendre sa lettre, il faut se souvenir de tout ce que je viens de dire, et savoir qu'il est marguillier d'honneur de la paroisse, et que l'église de Saint-Sulpice n'est point achevée.

LETTRE DE M. LE DUC DE BRISSAC A MADAME LA COMTESSE  
DE GISORS.

« Ma seule, unique et essentielle déité veut donc que j'aie domquichotter pour les paroissiaux intérêts de sa conscience couleur de rose? Elle m'ordonne le rôle de valet de tragédie d'un schisme en faubourg Saint-Germain, à moi qui galope une place dans Calais assiégé. L'équitable marguillier d'honneur d'un temple commencé doit porter par écrit ses sollicitations fondées sur l'amour des héroïnes de nos bandières processionnelles. Je n'ai vécu qu'avec nos drapeaux et nos étendards. Nourri de détails unis avec l'honneur, j'ai vu démissions valoir, d'autres refusées selon la volonté du chef. J'ai vu qu'autrefois faire et dire était un terminé inviolable. Sur quoi tabler dans ces climats nouveaux, où les formes sont en continuelle bataille avec le fond? Que la volonté de Dieu soit faite au profit de nos âmes en leur direction! Je ne balayerai jamais la mienne, ma chère sœur, de l'amour que vous m'avez inspiré.

« *Signé* : le duc DE BRISSAC. »

2

La lettre qu'on attribue à M. le Dauphin est mémorable sous un autre point de vue; elle est adressée à l'honnête M. Dulau-Dalleman, et conçue en ces termes :

« J'aurais peine à vous exprimer, monsieur, la joie que j'ai ressentie de l'heureux succès de votre affaire, et plus encore de la manière dont la paroisse y a applaudi. Jouissez de votre triomphe; il n'est pas celui de l'orgueil, mais de la vertu qui sait toujours reprendre ses droits et se faire reconnaître lorsqu'elle est véritable. Elle doit aussi vous être un sûr garant de mes sentiments. »

— M. Bouchaud, docteur agrégé de la Faculté de droit, vient de traduire de l'anglais des *Essais historiques sur les lois*, volume in-12 de près de quatre cents pages. L'auteur de ces *Essais* est un Écossais dont le nom n'est pas connu. Le premier *Essai* présente une *Histoire de la jurisprudence criminelle*; le second, l'*Histoire de la propriété*. M. Bouchaud y a ajouté des observations sur la loi *Cincia*, célèbre dans la jurisprudence romaine. Nous avons en Allemagne une *Dissertation latine* sur cette loi, par un savant connu dont le nom ne me revient pas. Je ne veux pas accuser M. Bouchaud légèrement; mais je crains qu'il n'ait pillé, sans s'en vanter, cette *Dissertation* d'un bout à l'autre <sup>1</sup>. Au reste, on peut comparer ces *Essais* avec le livre *Des Délits et des Peines*. Le traducteur Bouchaud a cela de commun avec le traducteur Morellet, qu'il a aussi décomposé son original, et fait plusieurs transpositions qu'il a jugées nécessaires.

— M. de Brosses, président à mortier au parlement de Dijon, vient de publier, en deux gros volumes in-12, un *Traité de la formation mécanique des langues, et des principes physiques de l'étymologie*. Ceux qui aiment ces sortes de recherches, trouveront dans cet ouvrage des observations très-fines et très-curieuses. L'auteur, qui est membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'est occupé de ces recherches depuis nombre d'années. Je crois même qu'on en a inséré quelques-unes dans l'*Encyclopédie*.

— *Discours sur cette question : s'il est plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer*, par M. l'abbé Millot, écrit de vingt-huit pages. Mon cher monsieur l'abbé Millot, les hommes ont été conduits dans tous les temps; nous attendons encore celui où ils seront éclairés, car les lumières d'un siècle éclairé résident dans un très-petit nombre d'élus qu'on ne peut comprendre sous le nom générique d'hommes. Donc il ne fallait pas vingt-huit pages de verbiage pour nous prouver que les hommes sont plus difficiles à éclairer qu'à conduire, parce que

1. Je crains bien que Bouchaud n'ait trop mérité les reproches que lui fait Grimm, d'avoir pris, presque en entier, dans une dissertation latine ce qu'il dit, dans ses *Essais sur les lois*, de la loi *Cincia*, puisqu'on l'a entendu lire à l'Institut une suite de Mémoires sur la police des Romains concernant les grands chemins, lesquels ne sont autre chose qu'une traduction de l'ouvrage latin d'Éverard Otton, intitulé *De Tutela viarum publicarum, Traj. ad Rhenum, 1731, in-8°*. (B.)

cette vérité, si neuve d'ailleurs, peut, comme vous voyez, se démontrer en deux lignes.

— M. l'abbé Aubert, qui, dans l'espérance d'attraper un bénéfice, fait la guerre aux philosophes dans les *Petites Affiches* de Paris, dont il est rédacteur, vient de faire imprimer *la Mort d'Abel*, drame en trois actes et en vers, imité du poëme de M. Gessner. Bien imaginé, monsieur l'abbé; le ramage cadencé de vos vers alexandrins fait à merveille dans le gosier du père des hommes et de ses premiers enfants. Monsieur Aubert, quoique vous soyez un des abbés les mieux peignés de Paris, vous n'avez pas l'ombre de goût; et si cette petite observation vous révolte, parce que vous avez écrit des Fables qui ont eu une sorte de succès, c'est que vous n'entendez pas seulement ce que c'est que du goût, et que vous croyez de bonne foi que son temple est dans la boutique des *Traits galants*, ou chez M<sup>lle</sup> Alexandrine, marchande de modes.

— Parmi les almanachs dont il paraît dans cette saison une foule innombrable, nous avons distingué l'année dernière l'*Almanach des muses*, destiné à ramasser les pièces fugitives qui ont couru à Paris pendant l'année. Cet Almanach vient de paraître pour la seconde fois; mais la moisson de 1765 n'a pas rendu comme celle de 1764. Il n'y a que très-peu de jolies pièces, et le plus grand nombre en est pitoyable. Les plus mauvais poètes remplissent presque toute la place. Les compilateurs diront que ce n'est pas leur faute s'il n'a rien paru de mieux; mais ils ont tort. Il était très-aisé de mieux composer cette rhapsodie, et vous avez lu, à la suite de ces feuilles, nombre de pièces qui, sans être des chefs-d'œuvre, avaient plus de titres pour être choisies que les platitudes de M. d'Arnaud, de M. Légier, de M. de La Dixmerie, de M<sup>me</sup> Guibert, de M. Tricot, et d'autres polissons dont le *Mercur*e même ne voudrait pas conserver les productions.

— Il vient de paraître un gros volume grand in-8°, intitulé les *Plagiats de M. J.-J. Rousseau, de Genève, sur l'Éducation*<sup>1</sup>. On ne peut nier la conformité de plusieurs passages de M. Rousseau avec d'autres passages de Montaigne et de Locke, etc.; mais il fallait surtout indiquer dans ce livre à qui M. Rousseau

1. Par D. C. (dom Cajot). La Haye et Paris, 1766 (1765), in-8° et in-12.

a volé sa manière, son style, son éloquence, son coloris. Tout a été dit en morale; ainsi, la manière de dire fait tout. L'auteur de ces *Plagiats* en promet la suite <sup>1</sup>; mais, quand il n'y aurait pas une de ses recherches pénibles qui ne fût évidente et incontestable, il peut compter qu'il n'enlèvera pas à M. Rousseau un seul lecteur, et qu'il aura bien de la peine à en trouver pour sa compilation, malgré l'attention qu'il a eue de lui donner le format des œuvres de M. Rousseau.

Cet auteur célèbre va se rendre en Angleterre sans aller à Berlin. C'est du moins ce que M. Hume nous a dit, et ce que d'autres personnes qui l'ont vu à Strasbourg m'ont confirmé. Vu le décret de prise de corps qui subsiste contre lui, le gouvernement n'a pu permettre qu'il passât l'hiver à Strasbourg, et je l'en crois actuellement parti. On a fait, pendant son séjour dans cette ville, un journal d'autant plus plaisant qu'il paraît fait sérieusement.

#### JOURNAL

*Ce 9 novembre 1765.* — J.-J. Rousseau s'est rendu aujourd'hui, à deux heures après midi, à la salle du spectacle, pour y voir la répétition générale de son opéra et y donner ses avis. Je l'ai vu de très-près, et à loisir, pendant plus de deux heures et demie que la répétition a duré. Il est fort parlant, et il paraissait être à son aise sur le théâtre, où il a placé les acteurs lui-même et leur a fait répéter son opéra tout entier, en les faisant recommencer fort souvent. Il ne leur a pas passé la moindre faute, non plus qu'à la musique, qui y était complète, et qu'il a fait exécuter très-doucement et très-simplement, ainsi que le chant. Je lui ai entendu dire que les gens du village parlant simplement, ils devaient chanter de même. Ses ajustements sont fort simples; il est habillé en Arménien, excepté un bonnet de drap petit-gris, avec une bordure de poil de quatre à cinq doigts de hauteur. Je ne sais si le bonnet en est doublé, car il ne l'ôte jamais à personne.

*Ce 10.* — L'opéra du *Devin du village* à été exécuté aujourd'hui avec tout l'applaudissement possible, hors le Colin,

1. Il ne tint pas parole.

qui ne vaut rien ; mais la petite chanteuse a fait des merveilles. Cette pièce a été précédée de *la Jeune Indienne*, et suivie des *Fêtes Tyroloises*, grand ballet-pantomime. La musique a été exécutée on ne peut mieux. Le spectacle était rempli dès quatre heures et demie ; on a été obligé de rendre l'argent à beaucoup de monde qui n'a pu trouver place. Jean-Jacques avait envoyé dès le matin chez le directeur de la comédie pour qu'on lui retînt une loge grillée sur le théâtre pour quatre personnes, dont il avait voulu payer les places, ainsi que la sienne, et il n'a pas été possible au directeur de refuser son argent.

*Ce 12.* — M. Angar a été lui rendre visite, et lui a dit : « Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre *Émile*. » Jean-Jacques a répondu à M. Angar : *Tant pis, monsieur, pour vous et pour votre fils ; tant pis.*

*Ce 13.* — Il a été présenté à M. de Blair de Boisemont par M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la place. Il avait été chez M. le maréchal de Contades quelques jours avant, dont il a été très-bien reçu, à ce qu'on assure.

*Ce 14.* — Dès le 11 il avait demandé à être présenté à M. le préteur, qui lui avait fait dire de venir aujourd'hui à onze heures du matin. Il vient d'en sortir après avoir eu un quart d'heure d'entretien avec lui.

*Ce 15.* — Il a été à la Comédie.

*Ce 16.* — Il a été au concert qui se donne tous les samedis chez M. de Chastel, trésorier de la province. Il avait été à celui de la ville le 11 de ce mois, où il y a bonne musique. Il paraît s'amuser ici et y être content.

*Ce 17.* — Il ne sort pas aujourd'hui, il est un peu indisposé.

*Ce 18.* — Il va aujourd'hui au concert de la ville, où il doit entendre la fille de Barbesan, chirurgien-major en second de l'hôpital militaire, qui doit chanter *J'ai perdu mon serviteur*, morceau de son opéra.

J.-J. Rousseau a plusieurs lettres de crédit chez différents banquiers dont il ne fait pas grand usage, entre autres sur M. Sollikoff, qui lui a ouvert sa caisse. Il en a pris trois louis d'or, disant qu'il n'avait besoin que de cela. Le bruit est général que des personnes en place ont écrit au ministre pour savoir

si on pouvait le garder ici sans inconvénient. C'est par l'envie qu'on a qu'il reste, que l'on prend cette précaution. Il est bien accueilli ; mais il le serait bien davantage si l'on pouvait avoir cette permission pour lui : car il paraît très-disposé à rester ici jusqu'au mois de mars ou d'avril prochain pour rétablir sa santé.

— Pendant que M. Rousseau voyage pour trouver un asile, la fermentation excitée à Genève par les *Lettres de la montagne* s'est manifestée plus que jamais au moment où le peuple s'est assemblé pour nommer aux charges de l'État. Toutes les élections ont manqué jusqu'à présent. Rien ne prouve mieux que ces troubles, qu'il n'est pas si aisé de rendre les hommes heureux : car s'il existe un gouvernement doux et paternel par sa constitution et par ses effets, il me semble que je l'ai trouvé à Genève. Les boute-feu du peuple n'ont aujourd'hui même aucun grief à alléguer contre les Conseils ; mais les esprits ont reçu une impulsion, une secousse, et ils en sont agités machinalement. Je crois que tout homme d'État (ce qui est autre chose qu'un barbouilleur de papier) qui voudra se donner la peine d'examiner la constitution de Genève regardera le droit négatif dont la bourgeoisie voudrait dépouiller le Conseil comme la véritable sauvegarde de la constitution, sans laquelle elle serait sans cesse exposée aux troubles que chaque brouillon serait le maître d'exciter. A mon grand regret, M. de Voltaire a voulu jouer un rôle dans ces querelles. Les honneurs rendus à M. Covelle lui ont captivé l'affection du peuple, qui, jusqu'à ce moment, l'avait toujours regardé de mauvais œil. Un des mécontents vient de lui dédier une brochure qui est un tissu d'injures contre le conseil d'État et contre la famille Tronchin, à laquelle M. de Voltaire a quelque obligation. Il a cru devoir se défendre de cet honneur par la lettre que vous allez lire. Je suis tout à fait fâché qu'il soit mêlé dans ces querelles. Il est toujours enfant : flatté dans ce moment de jouer le rôle de médiateur, il n'en sent pas les dangers ; mais bientôt, semblable au savetier dans *le Médecin malgré lui*<sup>1</sup>, l'enfant médiateur aura

1. Nous ne pouvons nous expliquer ce qui a pu faire tomber Grimm dans cette confusion. Il n'y a point de savetier dans *le Médecin malgré lui*, et le personnage qu'il indique ici n'est désigné dans la liste des rôles de cette pièce que sous le nom de *M. Robert, voisin de Sganarelle* (T.)

mécontenté les deux partis, et s'apercevra trop tard de la sottise qu'il y a, à un voisin, de se mêler d'une querelle de ménage.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A M. TRONCHIN-CALANDRIN,  
CONSEILLER D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

« Du 13 novembre 1765.

« Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentants, la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keat, gentilhomme anglais plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève ; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial et ami de la paix ; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché, à vous, à vos parents, à vos amis et à la constitution du gouvernement. Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentiments qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zèle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu. Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le conseil d'État contre lui. On ne se tromperait pas moins si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le Conseil. J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage ; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions cette famille doit se réunir.

« Je n'ai point caché aux principaux citoyens que s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement vos illustres médiateurs, et ils

pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus : ils n'ont vu les *Lettres de la montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées ; cela peut vous surprendre, mais cela est vrai. J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'État, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître ; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte ; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité. Je suis bien loin de croire que je puisse être utile ; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération à des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus conciliants me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance. Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur ; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentiments pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés. »

15 décembre 1765.

Le 30 du mois dernier, sur les onze heures du matin, une commission du Châtelet s'est transportée à l'hôtel de la Comédie-Française pour assister à la répétition du *Philosophe sans le savoir*, comédie en prose et en cinq actes, par M. Sedaine, retenue à la police depuis plus d'un mois pour des raisons de



dernière importance, dont j'ai eu l'honneur de vous faire part<sup>1</sup>. Cette descente du Châtelet devait enfin décider si nous verrions *le Philosophe sans le savoir*, ou non. La commission était composée de M. de Sartine, lieutenant-général de police, de M. du Lys, lieutenant criminel, et de M. le procureur du roi au Châtelet. Le poëte, très-sagement, avait prié ces magistrats de vouloir bien mettre leurs femmes de la commission. « Mais elles n'entendent rien à la partie de la législation, a dit M. de Sartine... — N'importe, a repris M. Sedaine, elles jugeront le reste. » M. Sedaine a de l'esprit; sans cette précaution, nous n'aurions peut-être jamais eu la satisfaction de voir sa pièce. M<sup>me</sup> de Sartine est fort aimable; madame la lieutenant-criminelle a de fort beaux yeux, sans compter un naturel charmant. Les beaux yeux de ces dames ont fondu en larmes pendant toute la répétition. La sévérité des magistrats n'a pu tenir contre de beaux yeux en larmes. D'un autre côté, on a obligé le poëte à quelques sacrifices, désavoués à la vérité par la raison et le bon sens, mais convenables à l'esprit de pédanterie qui souffle depuis quelque temps; et de tout cela, il est résulté que le 2 de ce mois on a donné la première représentation d'une pièce charmante que le public n'osait plus se flatter de voir.

Le sort de M. Sedaine est de tomber à la première représentation, et puis de se relever peu à peu aux suivantes, et puis de tourner les têtes à la sixième ou septième, et puis d'être joué vingt fois de suite avec un concours de monde prodigieux. J'ose prédire que tel sera le sort du *Philosophe sans le savoir*. Médiocrement applaudi à la première représentation, il a toujours été accueilli de plus en plus aux suivantes; incessamment on en sera ivre. Je ne puis savoir mauvais gré au public de cette gradation. Indépendamment de la nouveauté du genre qui doit le dérouter, parce qu'il n'a point d'objet de comparaison, la touche de M. Sedaine est si légère, si spirituelle, il prépare ses effets avec tant de finesse, il a dans toute sa manière une si grande délicatesse, que je ne suis point étonné que le grand nombre ne sente et n'entende qu'à la longue. L'hypocrène de ce poëte n'est point de ces liqueurs

1. Voir précédemment, page 402.

fortes, impétueuses, qui enivrent du premier coup ; c'est un breuvage délicieux qui charme les sens peu à peu, et finit par s'en emparer avec la plus douce volupté. Le langage de M. Sedaine est aussi fin et aussi délié que celui de la musique ; pour en saisir toutes les beautés, il faut l'entendre plusieurs fois de suite. On ne sent tout le charme d'un excellent opéra qu'à la troisième ou quatrième représentation ; il en est précisément de même des pièces de M. Sedaine. J'attends nos journalistes et leur précieux bavardage sur cette pièce. Le beau champ qu'ils auront pour déraisonner magnifiquement, et comme ils vont s'en donner ! Et moi, comment ferai-je pour vous donner une idée de cette charmante pièce, qui ne sera pas peut-être imprimée si tôt <sup>1</sup>, et qui n'aura pas peut-être non plus à la lecture le même charme qu'à la représentation ? Comment pourrai-je faire passer dans une froide analyse la grâce et la fraîcheur du coloris, la légèreté et la délicatesse de la touche de ce poëte ? Il faut compter sur votre indulgence, et demander pardon à Dieu et à M. Sedaine de tout le tort que je lui ferai.

Je ne me souviens pas d'avoir jamais eu au spectacle une émotion plus délicieuse que celle que j'éprouvai à la première représentation de cette charmante pièce. Mon seul regret était de ne la pas voir recommencer tout de suite. Quoique je ne connusse l'auteur, pas même de vue, je me sentis tout à coup embrasé pour lui de l'amitié la plus vive et la plus tendre. Je l'ai vu depuis ; son air simple, serein et tranquille, n'est pas propre à diminuer l'intérêt qu'inspire son ouvrage. Je pense que tout homme qui a le goût du vrai et de l'honnête ne peut penser à M. Sedaine et à sa pièce avec indifférence, et j'ai éprouvé que l'attache qu'on met à son succès peut aller jusqu'à troubler le sommeil. Mais j'aime mieux laisser parler M. Diderot. Je lui écrivis le lendemain de la première représentation. J'avais à réparer avec lui. Il avait lu la pièce plus de huit mois auparavant, il m'en avait parlé avec enthousiasme, et je m'étais un peu moqué de lui : non que je n'eusse bonne opinion des talents de M. Sedaine, mais je connaissais encore mieux la

1. *Le Philosophe sans le savoir* fut imprimé presque immédiatement après la représentation. (T.)

facilité de mon philosophe de créer de très-belles choses, et de croire ensuite de la meilleure foi du monde les avoir vues dans l'ouvrage qu'on lui a montré. Voici la réponse qu'il fit à ma lettre :

« Si je savais, mon ami, où trouver Sedaine, j'y courrais pour lui lire votre lettre et vos observations. Ouf! je respire. Voilà le jugement que j'en ai porté, et hier, en l'écoutant, à chaque instant je me suis surpris pensant à vous et devinant vos transports. Mais une chose dont vous ne me parlez point, et qui est pour moi le mérite incroyable de la pièce, ce qui me fait tomber les bras, me décourage, me dispense d'écrire de ma vie, et m'excusera au jugement dernier, c'est ce naturel sans aucun apprêt, c'est l'éloquence la plus vigoureuse sans l'ombre d'effort ni de rhétorique. Combien d'occasions de pérorer auxquelles on ne se refuse jamais, sans le goût le plus grand et le plus exquis! Exemple : « Je me suis couché le plus tranquille, « le plus heureux des pères, et me voilà! »

« Vous avez raison, ne nous plaignons pas encore du public. Il faut être un ange en fait de goût, pour sentir le mérite de cette simplicité-là. J'ai quelquefois eu hier la vanité de croire, au milieu de deux mille personnes, que je le sentais seul; et cela, parce qu'on n'était pas fou, ivre comme moi, qu'on ne faisait pas de cris... Je ne pouvais souffrir qu'on dit froidement avec un petit air de satisfaction indulgente: Oui, cela est naturel.... Saint-dieu! croyez-vous qu'on mérite ces ouvrages-là quand on en parle ainsi?

« Au sortir, l'abbé Le Monnier me fit entrer au café. Un blanc-bec s'approche de lui, et lui dit : « L'abbé, cela est joli. » A l'instant je me lève de fureur, et je dis à l'abbé : « Sortons, « je n'y saurais tenir. Comment, mordieu! vous connaissez des « gens comme cela <sup>1</sup>? »

« Oui, mon ami, oui, voilà le vrai goût, voilà la vérité domestique, voilà la chambre, voilà les actions et les propos des honnêtes gens, voilà la comédie... Ou cela est faux, ou cela est vrai. Si cela est faux, cela est détestable; si cela est vrai, com-

1. Avant de faire représenter sa pièce Sedaine avait voulu la soumettre à Diderot. Lorsque la lecture fut finie, celui-ci, se levant avec cette véhémence de sentiment qui lui était naturelle, se précipita dans les bras de Sedaine en s'écriant : « Oui, mon ami, si tu n'étais pas si vieux, je te donnerais ma fille. » (T.)

bien il y a sur nos théâtres de choses détestables, et qui passent pour sublimes !

« J'étais à côté de Cochin, et je lui disais : « Il faut que je sois un honnête homme, car je sens vivement tout le mérite de cet ouvrage. Je m'en récrie de la manière la plus forte et la plus vraie ; et il n'y a personne au monde à qui elle dût faire plus de mal qu'à moi, car cet homme me coupe l'herbe sous les pieds. »... J'attends à présent tous nos petits censeurs de la rue Royale. Je ne me donnerai pas la peine de les contredire ; mais leur jugement va devenir pour moi la règle et la mesure du goût qu'ils ont.

« Eh bien, monsieur le plaisant, m'en croirez-vous une autre fois quand je vous louerai une chose ? Je vous disais que je ne connaissais rien qui ressemblât à cela ; que c'était une des choses qui m'avaient le plus surpris ; qu'il n'y avait pas d'exemple d'autant de force et de vérité, de simplicité et de finesse. Dites le contraire si vous osez. Je sens bien, je juge bien ; et le temps finit toujours par prendre mon goût et mon avis. Ne riez pas : c'est moi qui anticipe sur l'avenir, et qui sais sa pensée. Il faut que je vous voie aujourd'hui. Hartmann m'a envoyé un clavecin ; nous en causerons ce soir. Bonjour. Je vous embrasse de tout mon cœur. Il me semble que vous me soyez plus cher encore ; cette conformité de voir et de sentir me serre contre vous d'une manière délicieuse. Comme je vous baiserais si vous étiez à côté de moi ! »

M. Diderot ne sait ce qu'il dit quand il prétend que c'est à lui que les succès de M. Sedaine pourraient nuire ; jamais un homme de génie n'a fait tort à un homme de génie, et je n'ai jamais ouï dire qu'un beau tableau du Corrège ait gâté un beau tableau de Raphaël. On a dit aussi que puisque c'est là la véritable comédie, celle de Molière ne vaut donc rien. Quelle bêtise ! mais nous sommes toujours extrêmes, et à Paris il n'y a point de goût qui ne soit exclusif. S'il était possible qu'un homme de génie traitât avec succès un sujet sans l'avoir créé lui-même, on pourrait donner celui du *Philosophe sans le savoir* à cinq ou six poètes de la première force : chacun l'aurait tourné à sa manière, et au lieu d'une pièce nous en aurions eu cinq ou six charmantes, et toutes différentes les unes des autres, quoique le sujet fût le même ; ce n'est pas l'ouvrage qui manque, ce

sont les ouvriers. M. Sedaine nous tourmente à sa manière; M. Diderot nous aurait tourmentés à la sienne : Molière, avec le même sujet, nous aurait fait mourir de rire. Si vous en doutez, je vous demanderai si le sujet du *Tartuffe* est bien comique? On y rit pourtant depuis le commencement jusqu'à la fin, quoique la pente du sujet soit tournée à l'horreur, et même à la terreur. Messieurs les bavards, un mot! Tâchons d'avoir des hommes de génie, et puis nous déraisonnerons tant que nous voudrons; leurs ouvrages resteront. Je ne dis point que si M. Sedaine continue à faire des pièces pour le Théâtre-Français, il ne réussisse à en chasser Néricault-Destouches et La Chaussée, comme avec deux ou trois opéras-comiques il est parvenu à chasser d'un autre théâtre tous ces Favart, ces Panard, ces Piron, ces Collé, qui mettaient l'épigramme et les tours d'esprit, et souvent l'équivoque, à la place du naturel et de la force comique; mais le jour que M. Sedaine aura fait enterrer Destouches et La Chaussée, avec leur froid et faux genre, les gens de goût lui feront chanter un *Te Deum*.

On ferait un parallèle intéressant entre M. Sedaine et Térence, car leur genre de comédie est le même avec des temps, des mœurs et des peuples différents. Si le poète latin a l'avantage du côté de la pureté, de l'élégance et de la grâce de la diction, le poète français a en revanche bien plus de verve. Je ne sais si le *Philosophe sans le savoir* gagnera ou perdra à la lecture; mais je suis sûr qu'avec de la grâce, de la douceur et de l'élégance dans la diction, cette lecture ne pourrait manquer d'être délicieuse comme la représentation. A tout prendre, cette grâce, ce charme du style est la seule chose que je désirerais voir à M. Sedaine; la nature lui a donné tout le reste; mais si, pour acquérir cette qualité, il fallait aussi apprendre le secret des tirades, des maximes, des déclamations théâtrales, et s'affubler de tout ce faux et pitoyable attirail de nos auteurs dramatiques, oh! Sedaine, j'aime mille fois mieux ton style un peu sauvage et heurté que de te voir tomber dans ces pauvretés. Mais, Dieu merci, tu taillais la pierre pendant que les poètes tes confrères étudiaient la rhétorique. Heureusement pour nous, tu n'as pas appris à faire des phrases; tu ne sais faire que des mots; mais quelle foule de mots vrais, simples, pathétiques, de toutes sortes de caractères, toujours heureuse-

ment et judicieusement placés ! Aucun poëte n'a jamais allié à tant de naturel et de finesse tant de simplicité et de force comique ; aucun n'entend le théâtre comme lui.

Le grand art de M. Sedaine consiste à méditer longtemps son sujet, à le couvrir, pour ainsi dire, et le féconder de toutes les manières possibles : voyez tout ce que son génie lui a fourni pour éprouver la fermeté de son philosophe. Voyez comme tout tient au sujet, en sort et y ramène ; voyez avec quel art et quel naturel les plus petits détails sont fondés ; à tous les instants de la pièce, on sait l'heure qu'il est. Voyez comme une misère, une montre, une clef devient entre ses mains une machine terrible. Voyez comme avec des riens il sait faire le portrait et l'histoire de ses personnages ; sans qu'il ait paru rien dire, sans faire jamais violence à la vérité du dialogue, il nous apprend, pour ainsi dire, toute leur vie. Veut-il nous faire connaître les mœurs et la régularité de conduite du jeune Vanderk, il n'est pas assez bête pour camper, à l'imitation de nos plats poëtes, une soubrette sur le bord du théâtre dévidant une tirade qui instruisse le parterre. Victorine dira que la dispute est arrivée dans un café. « En ce cas, lui répondra son père, elle ne peut regarder le fils de la maison, car il n'y va jamais. » Lui-même, lorsque son laquais lui dira qu'Antoine a les clefs de la maison, il demandera : « A-t-il coutume de les prendre ? » Question naturelle et simple, mais qui suppose que la régularité de la conduite du jeune homme est telle que jusqu'à ce jour il n'a jamais eu occasion de s'informer de la police de la maison à cet égard.

Tout est raisonné avec la même profondeur et la même finesse, et plus on réfléchit sur cette pièce, plus on est forcé de l'admirer. Tout tient à la force de la situation ; et celle-ci une fois trouvée, on croirait que tout ce que disent les personnages, on l'aurait dit à leur place. J'ai vu la pièce quatre fois, et je la sais presque par cœur, moi qui n'ai jamais pu retenir, moi qui, à mon grand regret, ne sais pas six vers par cœur d'aucun poëte. C'est qu'ici il n'y a que des choses et point de mots à retenir, et que la situation et les mœurs du personnage connues, on en sait le discours. D'ailleurs le charme et l'illusion que ce poëte sait répandre sur la totalité de son ouvrage sont incroyables.

Je vous laisse à vous-même le soin de faire l'éloge que les mœurs doivent à M. Sedaine. Il a arrêté vos regards sur la famille la plus intéressante et la plus respectable. Ordinairement, quand on dit d'un auteur que son ouvrage fait honneur à son cœur, cela veut dire en termes propres qu'il a fait un plat ouvrage; mais il est réservé à l'auteur du *Philosophe sans le savoir* de réunir toutes les espèces d'éloges, sa pièce fait également honneur à son cœur et à son génie.

Incessamment je ferai imprimer une requête adressée à tous nos jeunes poètes, littérateurs et ayants cause, les requérant humblement de vouloir bien accorder à M. Sedaine, maître maçon, quelque peu d'estime, et se persuader, s'il est possible, qu'il a plus de génie dans son petit doigt qu'ils n'en ont dans toutes leurs cervelles réunies ensemble.

On a beaucoup critiqué le titre. Si M. Vanderk n'est pas un véritable philosophe, qu'on me dise ce que c'est qu'un philosophe. Or il l'est certainement sans le savoir. Ce qui m'en plaît encore, c'est que le mot de philosophe n'est pas prononcé une seule fois dans toute la pièce. Cela fait un beau contraste avec la pièce de M. Saurin, où les philosophes et la philosophie ont pensé me faire périr d'ennui.

M. Sedaine a fait depuis peu un opéra intitulé *la Reine de Golconde*. C'est le conte charmant de M. le chevalier de Boufflers mis au théâtre. Cet ouvrage sera joué dans deux ou trois mois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, et, s'il réussit, M. Sedaine pourra se vanter d'avoir cueilli des lauriers sur les trois théâtres de Paris

Le *Philosophe sans le savoir* a été joué supérieurement : le rôle du fils de la maison, par M. Molé; celui d'Antoine, à ravir, par M. Préville; celui de Victorine, par M<sup>lle</sup> Doligny. C'est bien dommage que notre ami Brizard n'ait pas le plus grand talent du monde. C'est un si galant homme, c'est une figure si belle et si intéressante au théâtre qu'on voudrait qu'il fût le premier comédien du monde. Il s'est bien mal tiré du rôle de M. Vanderk; ce rôle est rempli d'une infinité de nuances, et M. Brizard n'en a point du tout dans son jeu. Il ne joue probablement qu'à la longue, et à force de remâcher son rôle. Ainsi je l'attends à la reprise; mais je suis malheureusement bien sûr qu'il ne jouera jamais de manière à me satisfaire. En général, à l'exception

des rôles dont je viens de parler, on ne peut dire que l'ensemble de la représentation réponde au charme et à la vérité du poëme. Il y a encore trop d'apprêt dans le jeu de nos acteurs. M. Sedaine a arrangé le jour de noce de Sophie Vanderk tel qu'il s'est passé dans la maison de son père, sans penser qu'il y aurait un pan de ce cabinet à bas, et que par ce moyen le parterre verrait tout ce qui s'y passerait. Je voudrais bien que ses acteurs fussent dans cette heureuse ignorance; mais à chaque pas, à chaque mot on voit qu'ils savent qu'on les regarde.

— Deux jours après *le Philosophe sans le savoir*<sup>1</sup>, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première représentation de *la Fée Urgèle, ou Ce qui plait aux dames*, fête théâtrale en quatre actes, qui a eu un grand succès à la cour, et qui a médiocrement réussi à Paris. Cela est froid et sans intérêt. La représentation m'a confirmé dans l'idée que je m'étais formée du poëme après l'avoir lu. L'auteur n'a su tirer aucun parti du sujet, qui était charmant. Ce rôle de la vieille qui occupe presque tout entier les derniers actes, et qui a eu un si grand succès à Fontainebleau, a ennuyé à Paris parce que, dans le fait, il n'est ni intéressant ni agréable. La musique est de M. Duni: elle m'a paru un peu faible et d'un goût un peu passé; il y a cependant des choses charmantes dans le premier acte et dans la première moitié du second. Dans les deux autres il n'y a presque plus de musique, et les petites tirades de M. Favart, débitées par la vieille, n'en dédommagent point. Les Comédiens-Italiens ont dépensé 20,000 livres en habits et en décorations pour mettre cette pièce au théâtre; ils auront de la peine à faire de grands profits avec ce spectacle. Pitrot, à qui ils donnent 2,000 écus pour être leur maître des ballets, et qu'ils auraient dû chasser le lendemain de son premier essai et de son début, ce détestable Pitrot a achevé de casser le cou à cette pauvre *Fée Urgèle* par un ballet-pantomime de sa composition, intitulé *le Pouvoir des dames*. C'était un chef-d'œuvre de bêtise. Il était d'ailleurs d'une longueur si excessive que le parterre, assommé d'ennui et craignant de coucher à la comédie, se mit à pousser de profonds gémissements, surtout lorsque, vers la fin, Pitrot s'avança vers le bord du théâtre pour faire

1. Le 4 décembre 1765.



une pirouette qui dura elle seule une demi-heure. Jamais jen'ai vu un désespoir plus plaisant. Quand enfin, après cet éternel ballet, l'acteur s'avança pour annoncer la seconde représentation de *la Fée Urgèle*, le parterre s'écria d'un ton suppliant et pitoyable : « A la bonne heure ; mais point de ballet. » Il faut que ce Pitrot soit bête à manger du foin. Il faisait jadis les beaux jours du théâtre de Dresde, où il faisait exécuter, tant bien que mal, les ballets qu'il avait vus à Paris ; mais depuis qu'il nous donne du sien, c'est un homme prodigieux.

— On a donné ces jours passés sur le théâtre de la Comédie-Italienne un opéra-comique nouveau, intitulé *le Garde-chasse et le Braconnier*, qui a été sifflé. Il faut qu'il ne soit pas aussi aisé qu'on le croirait bien de faire un joli opéra-comique, car, enfin, M. Sedaine s'est fait une réputation très-agréable dans ce genre, et les succès valent beaucoup d'argent, parce qu'on est joué cent fois de suite, et malgré cet exemple et ces avantages, nos musiciens ne peuvent trouver des poèmes tant soit peu supportables. On ne peut pas dire non plus que le public soit trop difficile : car à la place du comique, il se paye volontiers de plaisanteries et de gaieté, si le poète sait en répandre. Mais nos faiseurs de pièces sont maussades et sans ressources. Je ne connais pas celui qui a fait *le Garde-chasse*, il ne sera pas tenté de se faire connaître. La musique était de M. Schobert, jeune claveciniste de la musique de M. le prince de Conti. M. Schobert est Silésien. Il est en France depuis cinq ou six ans ; et il a, ainsi que quelques autres Allemands, ruiné de fond en comble la réputation des Couperin, des Duplessis, des Balbâtres, qu'on avait la sottise de regarder comme des joueurs de clavecin, avant d'avoir entendu Bach, Muthel, Eckard, Schobert, Honauer et quelques autres. Eckard est, à mon gré, le plus fort de tous. Il a du génie, les plus belles idées, avec un jeu plein de sensibilité et d'une légèreté surprenante. Tout le monde n'est pas digne de sentir le prix de ses compositions. Schobert a le jeu le plus brillant et le plus agréable ; c'est aussi le caractère de sa composition. Aussi plaît-il plus généralement que son rival, mais il s'en faut bien qu'il puisse lutter contre lui pour le précieux et le choix des idées. L'opéra du *Garde-chasse* est son coup d'essai dans la musique vocale. Ce musicien connaît les effets, son harmonie est pure et ne manque point de magie ; mais ses idées, quoique

agréables, sont communes. Dès qu'un chant commence, on en sait d'avance les tournures et la fin, et tout ce que ses airs apprennent, c'est que M. Schobert n'a pas le secret de créer. Ce musicien gagne beaucoup d'argent par la gravure de ses pièces de clavecin ; je crois qu'il fera bien de s'y tenir, et d'abandonner le projet d'écrire pour la voix.

— Un gentilhomme, appelé M. de Réminiac, ayant reçu un billet de capitation où il était qualifié de bourgeois, qu'on avait raccourci par abréviation et où il se trouvait taxé trop haut, a adressé au prévôt des marchands la représentation suivante :

Bignon, magistrat très-intègre,  
 Quatre-vingts livres sont chose aigre ;  
 En outre, messieurs vos commis,  
 Au lieu de *bourgeois*, *bourge* ont mis.  
 Il faudra que je les assomme,  
 Ou que je leur cogne les doigts :  
 J'ai l'honneur d'être gentilhomme,  
 Et ne suis *bourge* ni *bourgeois* .

— M. Dorat vient de nous faire présent des *Tourterelles de Zelmis*, poème en trois chants, orné de vignettes et d'estampes, et très-élégamment imprimé<sup>1</sup>. C'est un ramage plein de grâce, un sifflement de serin on ne peut plus agréable, que la poésie de M. Dorat ; mais autant en emporte le vent ; quand il a fini, on se demande ce que cela veut dire, on se le demande inutilement. Cet aimable serin n'a pas une idée dans son petit cerveau. Nulle invention. Tout se réduit à un choix de mots agréables, mais qui ne signifient rien. Ce poème est précédé de réflexions sur la poésie érotique ou voluptueuse, et ces réflexions sont l'ouvrage d'un enfant. Je crains que M. Dorat ne reste toute sa vie enfant et serin. Cette volière de jeunes poètes que nous voyons se peupler depuis quelques années deviendra importune à la longue. Cela ne sait rien, cela n'apprend rien, cela ne veut pas étudier les modèles de l'antiquité, cela veut courir les spectacles, les cercles, les promenades, et puis chanter : l'éducation d'un poète demande autre chose.

— Ce qu'il y a de pis, c'est qu'avec cette ineptie et cette

1. Paris, Jorry, 1766 (1765) ; in-8°. Frontispice, figure, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil.

ignorance, nos jeunes poètes ont encore la fureur de faire les héros. Ceux d'entre eux qui ont été sifflés au théâtre se jettent dans la poésie héroïque, évoquent les mânes de tous les grands hommes de l'antiquité, et les font jaser en vers français alexandrins. M. Barthe, émule de M. Dorat, ou M. de La Harpe, ou quelque autre poëtereau au-dessous d'eux, peut-être M. Parmentier, vient de jouer ce tour à Caton d'Utique, en lui faisant écrire une Lettre en vers français à César, au moment où ce dernier soutien de la liberté de Rome vient de se donner la mort pour ne point tomber entre les mains de son vainqueur<sup>1</sup>. On ferait du Caton de M. Barthe, ou autre, un fort bon écolier de rhétorique au collège de Clermont, dit de Louis-le-Grand. On voit même qu'il a bien lu sa *Bible*, car il a fait des prédictions sur Rome, qui sont merveilleusement imitées d'après les *Lamentations* du prophète Jérémie sur la cité sainte.

— Jean-Baptiste-Louis Crevier, professeur émérite en l'Université de Paris, vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans<sup>2</sup>. Il a ennuyeusement continué l'*Histoire* du bonhomme Rollin, qui n'est la meilleure pour l'instruction de la jeunesse que parce qu'il n'y en a pas d'autre. Il a aussi fait une *Histoire de l'Université de Paris* en plusieurs volumes, et d'autres ouvrages qui respirent toute la platitude et la pédanterie d'un bon janséniste qu'on croirait à mille lieues du centre de la lumière ou à quelques siècles en arrière du nôtre.

— La nouvelle boutique de Lacombe nous a fait présent d'un *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cette science, son application à la physique, à l'histoire naturelle, à la médecine et à l'économie animale, avec l'explication détaillée de la vertu et la manière d'agir des médicaments chimiques, et les principes fondamentaux des arts, manufactures et métiers dépendant de la chimie*. Deux gros volumes in-8°. Voilà un titre qui promet beaucoup; mais M. Macquer, docteur en médecine et auteur de ce dictionnaire, est un pauvre chimiste qui a pillé depuis longtemps les cahiers de M. Rouelle, qu'il n'entendait pas toujours. Ce qui n'empêche pas

1. *Lettre de Caton d'Utique à César*, Paris, Lambert, 1766 (1765), in-8° Figure de Gravelot, gravée par Fessard. L'auteur était Parmentier, un des versificateurs soupçonnés par Grimm. (T.)

2. Né en 1693, Crevier mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1765.

qu'on n'ait mis à l'Académie des sciences l'écolier à côté du maître.

— Si un homme de beaucoup de mérite, en état d'entendre les œuvres de milord Bacon et de juger ce qu'il conviendrait d'en conserver et d'en rejeter, si un tel homme voulait se donner la peine de faire un bon abrégé des œuvres de ce grand homme, il rendrait sans doute service à la philosophie. Mais c'est M. Mary de Moulin qui s'en avise et qui publie des *Fragments extraits des œuvres du chancelier Bacon* <sup>1</sup>. M. Mary du Moulin ne se fait pas lire, et le public ne connaît pas mieux qu'auparavant les ouvrages du chancelier d'Angleterre.

— *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations* <sup>2</sup>. Ce titre promettrait du moins une brochure piquante, mais rien n'est moins piquant que la plume de M. Gaz on-Dourxigné, à qui nous devons cet essai. C'est un pauvre diable qui écrit pour vivre ; ainsi il faut respecter sa plume, qui, je crois, le nourrit assez mal. Il faisait autrefois des héroïdes ; mais, voyant que les vers ne rendaient pas, il s'est jeté dans la prose, et, pour grossir le volume de sa prose, il y a ajouté à la fin ses poésies ! Il faut acheter l'essai de M. Gazon-Duorxigné, ne fût-ce que pour en faire présent à votre épicier.

— *L'Héroïsme, ou l'Histoire militaire des plus illustres capitaines qui aient paru dans le monde, instructive et intéressante surtout pour la jeunesse destinée à la profession des armes* <sup>3</sup>. Volume in-12 de près de quatre cents pages, qui doit être suivi de trois autres. M. l'abbé Raynal a fait une *École militaire* à l'usage des élèves de cet établissement royal, dans laquelle il a compilé une foule de traits d'élévation, de vertu et de courage. Cet ouvrage, fait avec une grande précipitation, n'a point mérité de succès et n'en a pas eu. Voici un écrivain anonyme qui entreprend une histoire militaire pour les élèves de l'École militaire. Son premier volume contient la vie d'Annibal, celle du vicomte de Turenne, l'histoire d'Alexandre le Grand, celle du prince Eugène de Savoie, et enfin la vie de Paul-Émile. Le projet de cette entreprise est excellent ; mais l'exécution y ré-

1. Amsterdam et Paris, 1765, in-12. Ces fragments avaient été choisis par un médecin anglais, Pierre Shaw.

2. Pékin et Paris, 1766, in-12.

3. Par dom Labbé, bénédictin.

pond bien mal. On n'a pas besoin, en lisant le récit de la mort de M. de Turenne, de se rappeler les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné pour s'apercevoir de la platitude de notre historien. Comme il rapporte le mot sublime de Saint-Hilaire à son fils ! L'auteur parsème tout de réflexions, et cela est sans doute convenable quand on écrit pour la jeunesse ; mais c'est qu'il faudrait le sens de Plutarque pour faire ces réflexions, et les réflexions de notre Plutarque moderne font pitié. Dieu merci, ce n'est pas la besogne qui manque : il y aurait cent ouvrages excellents à faire, ouvrages d'une utilité générale, d'un avantage immense pour tous les temps et tous les lieux ; mais les ouvriers manquent partout, et avec eux la véritable culture.

— *Les Souhaits d'une heureuse année suivie de plusieurs autres, adressés à M. de..., à Abbeville, en réponse au nouveau projet d'un canal dans la Picardie et d'un port à Amiens, qui entraîneraient la destruction d'Abbeville et de Saint-Valery ; avec quelques observations sur l'utilité du commerce et sur la manière d'élever les enfants qui y sont destinés*<sup>1</sup>. Vous voyez qu'il ne faut à ce patriote d'Abbeville que l'occasion d'une nouvelle année pour s'abandonner à son zèle pour la conservation de sa ville, qu'il croirait perdue si le projet du canal se réalisait. Il peut se rassurer. Ce projet, fût-il cent fois plus beau, n'aura pas encore lieu l'année prochaine ni l'autre. Le moment de faire en France des canaux et des poèmes épiques paraît passé pour un peu de temps.

— M. Denesle a publié depuis peu les *Préjugés du public sur l'honneur, avec des observations critiques, morales et historiques*. Trois volumes in-12. Ce M. Denesle, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a résolu de couler tous les préjugés à fond. Il a déjà publié les *Préjugés du public en littérature*. A ces *Préjugés* ont succédé les *Préjugés des anciens et nouveaux philosophes sur la nature de l'âme humaine, ou Examen du matérialisme*, en deux volumes ; et il ne compte pas rester en si beau chemin. Le seul préjugé qu'il aura de la peine à déraciner, c'est le préjugé malheureusement très-légitime du public contre ses talents, qui sont décriés au point que personne n'a voulu lire ses pieuses et vertueuses platitudes.

1. (Par A.-F. de Calonne, avocat.) Amsterdam et Paris, 1765, in-8°.

— Il faut atteler M. Denesle avec cet impitoyable barbouilleur de papier qui s'appelle marquis de Caraccioli, et qui vient de publier un *Éloge historique du pape Benoit XIV* <sup>1</sup>. Il appartient bien à un pied-plat de cette espèce de prononcer le nom du plus aimable pontife qui ait jamais été assis sur la chaire de Saint-Pierre. Qu'il garde ses dictons pour célébrer la mémoire de Clément XIII quand il aura pris congé de ses brebis.

— *Mémoire sur la vitalité des enfants*, par M. Hoin, chirurgien à Dijon <sup>2</sup>. On a disputé sur les naissances tardives. M. Hoin recherche dans son mémoire à quel terme, en deçà des neuf mois, les enfants peuvent venir au monde et vivre sans que leur vie fasse douter de la légitimité de leur naissance comparée avec le moment de leur conception.

— M. Lieutaud, médecin des enfants de France, a écrit en latin un précis de la médecine pratique. On vient de traduire en français la seconde partie de ce traité sous le titre de *Précis de la matière médicale*. Gros volume in-8°. M. Lieutaud n'a point de réputation à Paris; mais j'ai ouï dire à nos gens capables d'en juger que c'est un homme d'un savoir distingué, et vis-à-vis duquel très-peu de nos médecins seraient en état de se montrer avec avantage. La réputation n'est pas toujours la compagne du mérite.

— *Instruction facile sur les conventions, ou Notes simples sur es divers engagements qu'on peut prendre dans la société et sur leurs suites* <sup>3</sup>. Cet ouvrage est à sa troisième édition, mais il n'est point muni du sceau de l'autorité publique. Une des plus fortes preuves de notre barbarie, c'est de voir les citoyens de tous les pays de l'Europe vivre et mourir sans avoir même une notion précise des lois par lesquelles ils sont gouvernés. Ces notions devraient composer le premier catéchisme d'un peuple policé. Dans la confusion actuelle des lois, la fortune, l'état et souvent la vie des citoyens sont abandonnés au hasard et à ses combinaisons fortuites.

— Le bavard <sup>4</sup> qui a fait un mauvais livre sous le titre de

1. Paris, 1766, in-12.

2. Londres et Paris, 1765, in-12.

3. (Par Jussieu de Mortuel.) Paris, 1766, in-12. Plusieurs fois réimprimée.

4. L'abbé T. Pichon.

la *Physique de l'histoire* vient de publier un *Mémoire sur les abus du célibat dans l'ordre politique et sur le moyen possible de les réprimer*. Écrit de cinquante-huit pages in-12 avec l'épigraphie : *Ceux-ci sont déloyaux à l'Église et au roi*. Aussi les flanque-t-il à l'impôt le plus dur sans miséricorde ; il veut que les célibataires supportent toutes les charges. A la bonne heure ; mais faut-il leur dire des injures à toute outrance ? Est-ce ma faute à moi, si le luxe a poussé tous les besoins de la vie à un point qui m'ôte le courage et la possibilité de les procurer à une compagne aimable, et si une délicatesse très-juste m'a privé des douceurs du mariage ? Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le rigide censeur des célibataires est lui-même de leur clique. Il est vrai qu'en qualité d'abbé il est obligé à la continence malgré lui.

— *L'Enthousiasme français* est une petite production de quatre-vingts pages in-12, de l'avocat Marchand, l'aigle des beaux esprits du Marais. Dans cette plate brochure, le plus insipide de tous les moralistes satiriques reproche aux Parisiens toutes les sottises dont ils se sont occupés depuis une quinzaine d'années. La dispute de la musique et de l'inoculation, les Pantins, Ramponeau, rien n'y est oublié. M. Marchand est un des plus mauvais plaisants et des plus bas que nous ayons ; mais comme il a voulu cette fois-ci parler raison à ses compatriotes, il n'est pas aussi détestable que de coutume ; il s'est borné à être plat.

— *Mémoires du colonel Lawrence, contenant l'histoire de la guerre dans l'Inde, entre les Anglais et les Français, sur la côte de Coromandel depuis 1750 jusqu'en 1761, donnés sur les papiers originaux*, par Richard Owen Cambridge, écuyer. Traduit de l'anglais<sup>1</sup>. Deux volumes in-12. Cette nouvelle histoire de la dernière guerre de l'Inde est principalement fondée sur les mémoires d'un officier anglais qui jouissait d'une grande réputation jusqu'à ce qu'il ait été éclipsé par milord Clive. L'historien ne connaît ni la religion, ni les mœurs, ni la politique, ni le commerce de l'Inde, ou du moins il ne les fait pas connaître. Il ne dit que des choses locales et du moment, mais il est exact. C'est un gazetier plus impartial que ne le

1. Par Eidous.

sont communément les écrivains de sa nation. Il voit les Français à terre, et ne les insulte pas; ses détails, excessifs, le paraîtraient même quand il écrirait des événements plus rapprochés de nous.

Il me semble que des faits si éloignés de nous ne devraient être rapportés que relativement aux mœurs ou à l'influence qu'ils peuvent avoir en Europe. Vous en trouverez de cette dernière espèce dans l'histoire dont j'ai l'honneur de vous parler; mais ils n'y sont pas traités avec plus de soin que les autres. C'est à mon gré le grand vice de cet ouvrage. Le traducteur a ajouté à la médiocrité de l'original un style incorrect, négligé, diffus et pesant.

— *Voyages depuis Saint-Pétersbourg en Russie dans diverses contrées de l'Asie, savoir : à Pékin en Chine, à Ispahan en Perse, et à Constantinople. On y joint une description de la Sibérie et une carte des deux routes de l'auteur, entre Moscou et Pékin.* Par Jean Bell d'Antermony, traduits de l'anglais, trois volumes in-12. Quoique cet ouvrage soit encore très-mal traduit par M. Eidous, un des plus déterminés traducteurs à la toise, on peut le parcourir. Les idées et les connaissances de l'auteur sont cependant assez brouillées; mais aussi rien ne doit être lu avec plus de circonspection que les voyageurs. Le nôtre dit beaucoup de mal des Russes et des Chinois, ce qui, réduit à sa juste signification, veut dire que dans tout coin de la terre habité par des hommes, il est fort aisé d'être satirique.

— On vient de nous envoyer de Hollande les *Voyages et Découvertes faites par les Perses le long des côtes de la mer Glaciale et sur l'Océan oriental, tant vers le Japon que vers l'Amérique. On y a joint l'histoire du fleuve Amur et des pays adjacents depuis la conquête des Russes, avec la nouvelle carte qui représente ces découvertes et le cours de l'Amur, dressée sur des mémoires authentiques et publiée par l'Académie des sciences de Pétersbourg.* Ouvrages traduits de l'allemand de M. G.-P. Muller, par M. Dumas. Deux volumes in-12. Cet ouvrage est intéressant et curieux. Le traducteur promet plusieurs autres morceaux du même genre et de la même plume.

— M. le comte de Bruhl de Martinskirchen, envoyé de l'Électeur de Saxe à la cour de Londres, vient d'y faire imprimer



en français une *Comparaison de l'impôt de France avec celui d'Angleterre*. Écrit in-8° de quarante-deux pages. Cette comparaison est tout à l'avantage de l'Angleterre ; mais elle manque un peu de clarté et d'évidence, qui dans ces sortes d'écrits ne sauraient être portées trop loin. C'est ce que nos écrivains de finance et d'économie publique oublient trop aisément. Rien n'est cependant plus inutile et plus impatientant que des raisonnements louches sur ces matières.

— *Réflexions hasardées d'une femme ignorante, qui ne connaît les défauts des autres que par les siens, et le monde que par relation et par oui-dire* <sup>1</sup>. Deux volumes in-12. Il n'y a rien à ajouter à ce titre. Jamais épithètes n'ont été plus justes ni mieux placées. La femme ignorante nous apprend encore qu'elle est née avec peu d'agrément dans l'esprit et dans la figure : c'est ce qu'il ne fallait pas dire. Pour l'esprit, le livre le prouve de reste ; et pour la figure, madame, il fallait nous laisser la ressource de la croire charmante. Sur quoi voulez-vous que votre lecteur se rejette ? Je crois ces réflexions de M<sup>me</sup> Bon-temps, la douce amie de M. le marquis de Mirabeau, à qui elles sont dédiées.

— *Les Contes des génies ou les Charmantes Leçons d'Horam, fils d'Asmar*. Ouvrage traduit du persan en anglais, et de l'anglais en français <sup>2</sup>. Trois volumes in-12. Bonne lecture pour ceux qui ne savent que faire de leur temps.

— M. le marquis de Villette, pendant le séjour qu'il a fait à Ferney il y a quelque temps, a fait peindre M. de Voltaire par un certain M. Danzel, et depuis son retour à Paris, il a fait graver ce portrait, qui se vend ici pour prix et somme de trois livres.

— MM. de Querlon et de Surgy proposent au public de continuer l'histoire des voyages entreprise par feu l'abbé Prévost d'après une compilation anglaise. Les conditions de la souscription sont exposées dans un prospectus publié à ce sujet. Je ne connais pas M. de Surgy. M. de Querlon a travaillé jusqu'à présent à des journaux. Ce n'est pas un aigle, mais il écrit sensément. L'abbé Prévost faisait toutes ces compilations avec une

1. Par M<sup>me</sup> de Verzure.

2. Traduits de Ridley par J.-B.-R. Robinet.

extrême précipitation et beaucoup de négligence ; il ne travaillait pas pour acquérir la gloire, mais pour avoir de l'argent. Malgré cela on le lit avec plaisir, parce qu'il écrivait avec autant de noblesse que de facilité.

---

1766

JANVIER.

1<sup>er</sup> janvier 1766.

Il a paru, sur la mort du Dauphin, un fatras d'odes, de stances et de poèmes ; et dans tout ce fatras, il ne se trouve pas un morceau médiocre <sup>1</sup>. Le prétendu discours du prince mourant à son fils aîné a été déclaré faux par la *Gazette de France*. Il m'avait paru un peu trop peigné ; mais celui qu'on lui a substitué ne le vaut pas, à beaucoup près. Nous avons aussi, sur la perte de ce prince, une foule de mandements de nos évêques. M. l'archevêque de Paris a fait dans le sien une petite excursion sur les philosophes, qui ne manquera pas d'être imitée par nos prélats de province. C'est un pauvre homme que le faiseur des mandements de M. l'archevêque de Paris ! il n'y a pas, dans tout son opuscule, un pauvre petit mot digne d'entrer dans l'éloge de l'héritier présomptif d'un grand royaume : et c'est à de telles têtes que l'éloge et l'instruction des princes sont abandonnés ! O pauvre genre humain, que ton sort est à plaindre !

Piron ayant été voir M. l'archevêque de Paris, le prélat, dès qu'il l'aperçoit, lui demande, en présence de beaucoup de monde : « Monsieur Piron, avez-vous lu mon mandement ? — Et

1. Le Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, mort le 20 décembre 1765. C'est à lui que le duc de Choiseul disait : *Monsieur, je puis être condamné au malheur d'être votre sujet ; mais je ne serai jamais votre serviteur*. On trouvera le catalogue des odes et autres poésies composées pour sa mort, pages 140-41 de l'*Almanach des Muses* pour l'année 1767. (T.)

vous, monseigneur? » lui demande le poète<sup>1</sup>. On ne change pas de caractère comme de système. Piron s'est fait dévot, mais il est resté mordant et caustique.

C'est une bête bien bizarre que cet animal bipède et sans plumes qu'on appelle homme ! Piron a fait, dans sa première jeunesse, une ode malheureusement trop célèbre, et véritablement blâmable, puisqu'elle outrage les bonnes mœurs. Sur le déclin de l'âge, la peur du diable le saisit, et, pour s'en délivrer, il fait imprimer, dans le *Mercur de France*, en expiation de sa faute de jeunesse, un *De profundis* en vers français. Ainsi il espère que le Père éternel, en faveur des rimes d'un psaume hébreu, voudra bien fermer les yeux sur cette fameuse ode adressée jadis au dieu des jardins, et qu'il lui tiendra compte de l'intrépidité avec laquelle il s'est rendu ridicule aux yeux du public en faisant amende honorable avec grande componction. Pauvre Piron, que la paix de l'âme soit avec toi ! J'ai ouï dire à M. de Voltaire que La Fontaine, se sentant près de sa fin, voulut absolument qu'on le mit dans un tombereau, et qu'on le promenât par toutes les rues de Paris, pieds nus, en chemise, la corde au cou et torche allumée, en expiation de ses Contes<sup>2</sup>. Cela n'est pourtant pas trop extraordinaire. Les poètes ne doivent pas avoir l'âme forte. La même oscillation dont ils ont besoin pour saisir, créer et produire, doit les rendre naturellement timides et pusillanimes; et lorsque l'âme n'est pas fortifiée contre ses trances par un raisonnement sain et vigoureux, les préjugés de l'enfance doivent tôt ou tard maîtriser une tête incertaine et sans consistance. Depuis sa conversion, M. Piron fréquente donc les dévots et les prélats; mais il paraît que ceux-ci ne s'en trouvent pas mieux.

— J.-J. Rousseau a fait son entrée dans Paris le 17 décem-

1. Le Brun a rimé ce mot dans son *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie* :

Un jour certain prélat d'ignorante mémoire,  
Fier d'un beau mandement dont il payait la gloire,  
Aborda ce railleur si connu parmi nous :  
« L'avez-vous lu, Piron? — Oui, monseigneur; et vous? »

2. Cette assertion n'est digne d'aucune confiance, car autrement ce fait aurait été mentionné dans le récit fort circonstancié du confesseur de La Fontaine, d'après l'autorité duquel M. Walckenaer a, dans son intéressante *Histoire*, retracé les derniers instants du fabuliste. (T.)

bre dernier. Le lendemain il s'est promené au Luxembourg en habit arménien; mais comme personne n'était prévenu, personne n'a profité du spectacle. M. le prince de Conti l'a logé dans l'enceinte du Temple, à l'hôtel de Saint-Simon, où ledit Arménien a eu tous les jours nombreuse cour en hommes et en femmes. Il s'est aussi promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevard, dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer en public sans nécessité, en dépit du décret de prise de corps, a choqué le ministère, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire, par la police, de partir sans autre délai s'il ne voulait pas être arrêté; en conséquence, il quittera Paris samedi 4 janvier, accompagné de M. David Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose, s'il faut l'en croire, de revenir passer beaucoup de temps à Paris. M. Hume doit aimer la France, il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais s'est plu dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume; il est naturellement serein, il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. O que nous sommes un drôle de peuple!

Pour revenir à Jean-Jacques, voici une lettre qui a couru à Paris pendant son séjour, et qui a eu un grand succès :

LETTRE DU ROI DE PRUSSE A M. ROUSSEAU.

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété: venez donc chez moi. J'admire vos talents, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut, à la fin, être sage

et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun, cela les fâchera sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible; je vous veux faire du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon; mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

Cette lettre est de M. Walpole, fils du célèbre ministre du roi George II d'Angleterre <sup>1</sup>. Ce M. Walpole est à Paris depuis le mois d'octobre dernier, et se propose d'y passer l'hiver. C'est un homme fort considéré en Angleterre. Il est auteur de divers ouvrages estimés; il a fait, entre autres, un roman en vieux langage gothique, qui a eu beaucoup de succès <sup>2</sup>. Dans la préface de ce roman, il attaque les derniers écrits de M. de Voltaire contre Shakespeare, d'autant plus attaquables qu'ils ne sont pas de bonne foi. M. Walpole a une mauvaise santé; il est souvent tourmenté de la goutte.

A propos de M. de Voltaire et de J.-J. Rousseau, il faut conserver ici une anecdote qu'un témoin oculaire nous conta l'autre jour. Il s'était trouvé présent à Ferney le jour que M. de Voltaire reçut les *Lettres de la montagne*, et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit, et lui qui s'écrie avec une voix terrible: « Ah! le scélérat! ah! le monstre! il faut que je le fasse assommer... Oui, j'envverrai le faire assommer dans les montagnes entre les genoux de sa gouvernante. — Calmez-vous, lui dit notre homme, je sais que Rousseau se propose de vous faire une visite, et qu'il viendra dans peu à Ferney. — Ah! qu'il y vienne, répond M. de Vol-

1. Rousseau soupçonnait, mais à tort, d'Alembert d'être l'unique rédacteur de cette lettre, pour laquelle Walpole eut des collaborateurs.

2. *The castle of Otranto*, a gothic story translated by Will. Marshal, from the original italian of Onuphrio Muralto (by Horace Walpole).

taire. — Mais comment le recevrez-vous ? — Comment je le recevrai ?... Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai : Voilà un bon souper ; ce lit est le meilleur de la maison ; faites-moi le plaisir d'accepter l'un et l'autre, et d'être heureux chez moi. »

Ce trait m'a fait un sensible plaisir. Il peint M. de Voltaire mieux qu'il ne l'a jamais été ; il fait en deux lignes l'histoire de toute sa vie.

— Nous avons un neveu, appelé M. l'abbé Mignot, conseiller au grand Conseil, cour souveraine établie principalement pour les affaires ecclésiastiques, mais qui, croyant ses prérogatives attaquées, a donné sa démission, il y a quelque temps, sans que le roi ait daigné jusqu'à présent s'expliquer sur ce sujet. Quand je dis nous avons un neveu, c'est-à-dire le vénérable patriarche de Ferney, dont les parents doivent jouir du droit d'adoption le plus étendu dans toutes les églises de l'Europe où sa suprématie est reconnue. Du reste, il n'existe aucun point de ressemblance entre l'oncle et le neveu. L'oncle est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau ; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue extrêmement basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme, et l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. Ce neveu n'a jamais prétendu aspirer aux lauriers de la poésie ; mais il a cru pouvoir partager avec son oncle la réputation d'historien ; et voilà le mal. Nous devons déjà à cette prétention une *Histoire de l'impératrice Irène*, et une *Histoire de Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples* ; et voici un nouveau morceau que la plume féconde du neveu vient de publier sous le titre d'*Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, en deux volumes in-42 assez considérables.

On ne reprochera point à M. l'abbé Mignot de n'avoir pas bien choisi son sujet. La réunion du royaume de Castille au royaume d'Aragon, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, la découverte du nouveau monde, l'établissement de l'Inquisition, l'affermissement de l'autorité souveraine sur les débris du désordre féodal, révolution qui n'est arrivée en France que plus de cent ans après, sous le ministère du cardi-

1. Grimm a déjà parlé de ces ouvrages tome V, p. 432.

nal de Richelieu : quel champ pour un grand historien ! Ferdinand, Isabelle, Christophe Colomb, le cardinal Ximènes, le grand capitaine <sup>1</sup> : quels personnages pour un grand peintre, sans compter ceux auxquels ils avaient affaire ! L'esprit de ce siècle, ce mélange de grandeur, de bassesse, d'ambition, de crimes, de grandes qualités ternies par la fourberie la plus vile ou par la superstition la plus horrible : quel tableau pour un philosophe ! Tout est grand ici, excepté le talent de l'historien. Il fait d'inutiles efforts pour être au niveau de son sujet ; il n'y réussit pas un seul moment. Son ouvrage est faible, aride, froid, sans style et sans verve. On y remarque surtout ce signe infail-  
 lible du défaut de talent, que l'auteur a de commun avec le plus grand nombre de ses confrères les historiens modernes, de ne savoir tracer la liaison entre les causes et les effets ; de donner des résultats tout autres que ceux que la narration avait préparés ; de donner de faux coups de crayon et au tableau des affaires et à la physionomie des personnages. On s'épuise à chercher les raisons pourquoi le talent de l'histoire est si rare parmi les modernes. Rien n'est plus simple. Il faut avoir longtemps manié les grandes affaires, quand on veut se permettre de les narrer ; il faut être homme d'État consommé, il faut que l'expérience seconde le talent, quand on veut faire le métier d'historien. Un homme de cabinet et de lettres, quelque esprit et quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, ne peut se flatter de réussir dans cette carrière à côté d'un Thucydide et d'un Xé-  
 nophon. C'est donc à la forme de nos gouvernements qu'il faut s'en prendre si nous manquons d'historiens : elle a rendu la profession d'homme d'État et celle d'homme de lettres presque incompatibles ; la combinaison contraire n'aurait pas fait du neveu un grand historien, mais elle aurait merveilleusement servi l'oncle.

— Jean-Baptiste Ladvoct, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, censeur royal, vient de mourir de la poitrine <sup>2</sup>. Il était du nombre des érudits, qui diminue de plus en plus en France. Ces savants ont bien leur mérite, et surtout leurs prétentions ; ils se prisent et se méprisent entre eux, et se chamaillent au

1. Gonzalve de Cordoue.

2. Ladvoct, né le 3 janvier 1709, mourut le 29 décembre 1765.

milieu de Paris, sans que personne s'en doute. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève ont actuellement un petit bibliothécaire dont le nom ne me revient pas <sup>1</sup>, mais qui ne veut souffrir personne dans sa carrière. Il a attaqué M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi; un certain M. de Bure, libraire et bibliographe, qui a écrit sur les livres rares, et notre feu bibliothécaire de Sorbonne a eu aussi plus d'un assaut à soutenir de sa part .

M. l'abbé Ladvoat, après s'être fait grand théologien à force d'étude, était devenu athée à force de réflexions, comme il arrive quelquefois aux bonnes têtes de la Sorbonne. Un jour, à la vacance d'une chaire de théologie, on eut à choisir entre trois concurrents. Le premier était bon chrétien et fort bête; le second était savant, mais n'avait point de mœurs; le troisième avait des mœurs, mais il était athée: on s'en tint au dernier, et c'était M. l'abbé Ladvoat. Il n'a jamais eu de tracasseries dans son corps; il en imposait aux sots par son savoir et ses connaissances. Il était serein et fin, et avait un air singulier de faire deviner sa façon de penser, sans jamais rien prononcer de positif, sans exposer sa sûreté, sans manquer à la décence de son état. Feu M. le duc d'Orléans lui avait donné une pension. Un jour il l'envoya chercher pour lui communiquer quelques doutes sur l'interprétation d'un passage hébreu de l'Ancien Testament. Le théologien lui représenta avec beaucoup de discrétion qu'il ferait mieux de s'occuper de choses plus dignes de sa naissance que de s'embarrasser des subtilités grammaticales d'un passage hébreu. Le prince lui dit: « Monsieur l'abbé Ladvoat, je vous ai fait venir pour m'expliquer un passage, et non pour me donner des conseils; » et le len-

1. L'abbé Mercier Saint-Léger.

2. On trouve dans le Journal de Trévoux de l'année 1763 trois lettres assez étendues du P. Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, depuis abbé de Saint-Léger de Soissons, sur la *Bibliographie instructive* de feu de Bure, dit le jeune. Quelques exemplaires ont été tirés séparément, et l'on y a joint ordinairement une réponse du libraire de Bure. Ce que Mercier a écrit contre Capperonnier se réduit à deux pages relatives à l'approbation donnée par ce censeur à l'ouvrage du sieur de Bure; il n'existe aucune trace de ses démêlés avec l'abbé Ladvoat, si ce n'est le compte avantageux qu'il a rendu dans le Journal de Trévoux des lettres publiées par l'abbé Saas de Rouen, contre le Dictionnaire historique portatif du bibliothécaire de Sorbonne. (B.)



demain, la pension de M. l'abbé fut rayée. M. l'abbé Ladvoat a vécu heureux : le mal qu'il s'était donné pour arranger la bibliothèque de la Sorbonne a ruiné sa santé, et l'a conduit au tombeau à l'âge d'environ cinquante-cinq ou six ans.

— M. Armand, doyen des acteurs de la Comédie-Française, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il y avait plus de quarante ans qu'il était au théâtre de Paris, et il a voulu mourir dans l'arène sans la quitter<sup>1</sup>. Il jouait les rôles de valet, et ce qu'on appelle rôles de caractères ; il avait plutôt l'adresse d'un habile bateleur que le talent d'un grand comédien. Son jeu avait ordinairement la charge de la farce, et plaisait au parterre ; mais il faut convenir aussi qu'il avait une grande gaieté, et cette qualité est bien précieuse dans un comédien : un homme qui s'amuse le premier est presque toujours sûr d'amuser les autres. Depuis une dizaine d'années, les grands succès de Prévile ont donné un peu de chagrin à Armand ; il a été obligé d'abandonner plusieurs rôles qu'on ne pouvait plus voir jouer par d'autres quand Prévile y avait mis son esprit et sa tournure. Armand portait dans la société la même gaieté qu'il avait sur le théâtre. Il avait de l'esprit ; il était bon vivant et aimait passionnément le plaisir. Le roi lui demanda à Fontainebleau, à l'avant-dernier voyage, combien il avait de bâtards. Il en accusa trente-trois, tous en vie, et il n'était pas capable d'en imposer à son roi. Armand avait une façon de penser très-décidée. Il s'était choisi pour confesseur un petit homme qui ne lui avait pas appris à penser chrétiennement, mais à qui il avait appris à vivre, comme lui, joyeusement. Il ne voulut pas entendre parler de sacrements. Le petit confesseur, désespérant de son crédit, s'adressa à Prévile : celui-ci prêcha son camarade mourant avec tant d'onction et de véhémence qu'il se soumit à tout. Je doute que le petit confesseur jouât aussi bien un rôle de Crispin ; il m'a l'air d'un pauvre comédien, puisqu'il ne sait se tirer d'un mauvais petit rôle qu'il répète tous les jours. Cela me rappelle un autre sermon pathétique, prêché en pareille circonstance. Une grande dame avait une femme de chambre, jeune et jolie, qui se mourait de la poitrine et qu'elle aimait

1. Armand, né en 1699, reçu en 1724, s'était retiré à Pâques 1763, et mourut le 26 novembre de la même année.

beaucoup. La pauvre petite malade ne voulut absolument pas recevoir les sacrements, et sa maîtresse montra la plus grande répugnance à l'y forcer malgré elle. Une autre de ses femmes se chargea de la négociation, et promit d'y réussir. Elle entra en effet dans la chambre de sa camarade, et lui dit : « Eh bien, mademoiselle, qu'est-ce donc? Comment donc? Pourquoi donc? Fi donc! Eh bien donc! Allons donc! » La malade n'eut point de réponse à de si bonnes raisons, prit le parti de se faire administrer et de mourir, comme on dit, en bonne posture.

— Nous avons encore perdu, dans le cours de l'année dernière, un certain M. Panard, chansonnier et faiseur d'opéras-comiques, c'est-à-dire de ces anciens opéras-comiques à vaudevilles, d'un genre et d'un goût détestable, mais qui est absolument balayé du théâtre depuis cinq ou six ans <sup>1</sup>. On ne peut plus jouer aujourd'hui une seule de ces pièces qui eurent tant de vogue dans leur nouveauté. Que d'esprit de perdu! Ces messieurs avaient supérieurement la tournure du couplet, un choix de mots rare et une facture singulière, mais nul véritable talent pour le théâtre. Au contraire, ils en ont chassé le naturel jusqu'à ce qu'on les en eût chassés à leur tour. Il ne reste de toute cette bande de chansonniers que M. Favart et M. Collé, excellents dans deux genres différents. Panard, Galiet et compagnie ont passé leur vie au cabaret, poussant le désouci de la vie au plus haut degré. Un jour, c'était le vendredi-saint, sortant tous ivres d'un cabaret, l'un d'eux dit : « Mes amis, c'est aujourd'hui ce jour terrible ; toute la nature est affligée, la terre chancelle sous nos pas, il ne fait pas bon dans les rues <sup>2</sup>. »

1. Panard, né vers 1694, mort le 13 juin 1765. Ses *OEuvres* forment 4 vol. in-12 ; Paris 1763. Armand Gouffé en a donné un choix en 3 vol. in-18, Paris, 1803. C'est Panard et non pas Vadé, comme l'a dit Voltaire, qui a donné à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*.

2. « Je vais, dit Collé, t. I, p. 150 de son *Journal historique*, je vais placer sous ce jour (le vendredi-saint 27 mars 1750), une ancienne épigramme de Gallet sur le vendredi-saint, et qui, sans être fortement versifiée, à l'impiété et à quelques autres petits défauts près, est assez jolie :

Le vendredi-saint, dans les rues,  
Un ivrogne, dès le matin,  
De force pintes par lui bues  
Voiturerait le faix incertain.

Ils rentrèrent dans la taverne, et n'en sortirent que le jour de Pâques. Gallet avait été épicier, et avait fait banqueroute ; deux heures avant sa mort, il envoya des couplets à Panard. « J'avais, dit-il dans le sixième, résolu d'en faire autant qu'il y a d'apôtres ; mais certain fossoyeur est là qui m'attend, accompagné de plusieurs autres. » C'est à peu près le sens et la tournure ; mais je ne me rappelle pas le couplet au juste <sup>1</sup>.

— M. Noël, musicien de la cour de Brunswick, est venu à Paris avec un instrument appelé *Pantaléon*, du nom de son inventeur, Pantaléon Hebenstreit, Saxon. Cet instrument est une espèce de *tympanon* qui a 276 cordes, et se joue avec deux

Quelqu'un passant se scandalise,  
Et dit : « Comment un jour si bon  
Est-il possible qu'on se grise ? »  
A quoi repart le biberon,  
Non sans espèce de raison :  
« Quand toute la nature en crise  
Voit succomber la déité,  
Quoi ! ne saurait-on sans surprise  
Voir chanceler l'humanité ? »

1. Nous allons rapporter les couplets et rectifier le fait d'après l'autorité de Collé, tome II, p. 140.

L'épicier Gallet était très-malade ; son ami Collé ne l'allait plus voir, parce qu'il ne l'avait jamais assez estimé pour le visiter dans ses derniers moments. Quel fut son étonnement de recevoir de sa part, le lendemain du premier jour de l'année 1756, les trois couplets suivants :

Du premier du mois de janvier  
Je me f... comme du dernier ;  
Que la politique aille aux peautres.  
Dans mon répertoire j'ai mis  
Qu'on trouve peu de vrais amis,  
Accompagnés de plusieurs autres.

Ce petit couplet de chanson  
Est un compliment sans façon  
A Collé, le meilleur des nôtres.  
C'est prou pour moi, pauvre animal,  
Prêt à succomber sous un mal  
Accompagné de plusieurs autres.

Autrefois presque en un instant  
J'en aurais pu rimer autant  
Que nous reconnaissons d'apôtres ;  
A présent, j'abrège d'autant  
Qu'à l'église un prêtre m'attend,  
Accompagné de plusieurs autres.

Gallet ne mourut pas de cette maladie. Deux mois après l'envoi de ces couplets il écrivit à Collé qu'il était guéri. Sa guérison lui paraissait un miracle de la nature et il ne mourut qu'au mois de juin 1757. (B.)

baguettes. On dit qu'il n'y a aujourd'hui que deux hommes en Europe qui en jouent ; et je n'en suis pas étonné, car c'est, sans contredit, l'instrument le plus difficile qui existe. M. Noël a une exécution supérieure. Il fait avec ses baguettes des choses qui feraient honneur à un habile claveciniste usant de ses dix doigts. La grande difficulté est de faire chanter un instrument qu'on touche avec des baguettes, dont le jeu est naturellement sec et heurté ; il m'a semblé que M. Noël possède bien ce secret. C'est aussi une des plus belles têtes que j'aie entendues, lorsqu'il s'abandonne à l'inspiration et aux fantaisies.

L'instrument du *pantaléon* fut porté en France dès son origine, comme on le voit dans le *Dialogue sur la musique des anciens*, auquel ce *pantaléon* donna lieu. L'inventeur se fit entendre chez la célèbre Ninon de Lenclos en 1705, devant une nombreuse compagnie. Tout le monde fut d'autant plus émerveillé, qu'il venait, dit l'auteur, d'un pays peu sujet à produire des hommes de feu et de génie. On était alors, en France, dans l'heureuse persuasion que tout ce qui n'était pas français mangeait du foin et marchait à quatre pattes. Cette opinion a duré fort longtemps, ainsi que la vanité et l'ignorance sur lesquelles elle est fondée. Je crois avoir encore vu le temps où un Allemand donnant quelques symptômes d'esprit était regardé comme une espèce de prodige. Depuis quinze ans la nation s'est éclairée et instruite. On commence à croire que l'esprit et le génie sont de tous les pays ; on lit les poètes allemands dans de mauvaises traductions, et l'on convient assez qu'en fait de musique il faut que la France se mette à l'école en Allemagne. Le *Dialogue sur la musique des anciens*, imprimé à Paris en 1725<sup>1</sup>, est d'ailleurs curieux et instructif. Il est de l'abbé de Châteauneuf, qui fut amoureux fou de Ninon, âgée de quatre-vingts ans. Ce fut lui qui mena Voltaire, encore enfant, chez cette Ninon si célèbre, qui joua un rôle si singulier de son vivant, et qui a conservé une si grande réputation après sa mort.

1. L'ouvrage de l'abbé de Châteauneuf est intitulé non pas *Dialogue*, mais *Traité de la musique des anciens*. L'auteur était mort en 1709, et son ouvrage ne fut publié qu'en 1725, par les soins de Morabin. L'abbé de Châteauneuf était parrain de Voltaire. (T).

15 janvier 1766.

On a reçu ici, de Hollande, quelques exemplaires en contrebande d'un ouvrage intitulé *l'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différents peuples de la terre*, par feu M. Boulanger. Trois gros volumes in-12. Ceci est le développement des idées que vous avez pu voir dans les *Recherches* de l'auteur *sur le despotisme oriental*, publiées pour la première fois en 1762<sup>1</sup>. M. Boulanger prétend que toutes les idées religieuses des différents peuples répandus sur ce globe tiennent originairement à des calamités et des catastrophes physiques, dont l'effroi et la tradition se sont propagés de génération en génération. Cette vue est grande et philosophique, et peut être juste sous quelques rapports : je suis fâché seulement que M. Boulanger l'ait voulu réduire en système, et nous prouver géométriquement que les idées superstitieuses des Juifs ont été universelles parmi tous les peuples de la terre. Il y a peu de choses plus évidentes que la haute antiquité de ce globe ; tout prouve aussi qu'il a subi de grandes révolutions, dont on peut, avec quelque vraisemblance, fixer la dernière à six mille ans de notre âge. Des catastrophes physiques doivent faire une impression prodigieuse sur des êtres faibles et doués d'imagination, tels que l'homme. Si la moitié du genre humain était exterminée par quelque fléau affreux et subit, la frayeur de ceux qui survivraient serait sans doute extrême, et les porterait, à coup sûr, à attribuer leurs malheurs au courroux de quelque puissance invisible. De là l'idée d'un dieu vengeur, commune à tous les peuples ; et l'on a eu raison de dire qu'un dieu qui ne serait que bon n'aurait point d'autels parmi les hommes, et qu'il faut qu'il soit terrible pour être adoré. Jusque-là, M. Boulanger a raison ; mais quand ensuite il veut prouver que tous les symboles religieux sont les mêmes parmi tous les peuples de la terre, l'amour du système le porte sans doute trop loin, et l'égare. Ses vues ne sont pas d'ailleurs assez nettes ; son érudition, au lieu de les éclairer, les em-

1. Voir tome V, page 366.

brouille. On aperçoit beaucoup de lueurs, mais on n'en sent pas tous les résultats. Il faut premièrement ne jamais donner ses conjectures pour des démonstrations ; il faut, en second lieu, porter ses conjectures au plus haut point de clarté possible. M. Boulanger n'observe ni l'un ni l'autre de ces principes. On lit, à la tête de son livre, un précis de sa vie, esquissé fort à la hâte par M. Diderot; ce précis est intéressant.

Un faiseur de poétique tirerait, ce me semble, un grand parti des idées de M. Boulanger. Il montrerait comme quoi la verve poétique a pris, ainsi que les religions, sa source dans les catastrophes physiques arrivées dans notre planète, et comment, en s'en éloignant, elle s'est affaiblie successivement, en sorte que les Grecs ont eu moins de verve que les anciens peuples asiatiques, les Romains moins que les Grecs, et qu'il en reste à peine quelques traces parmi les peuples modernes. Quelle verve pourrait avoir un Parisien au milieu de ce tas de pierres symétrisées, et qui n'a jamais vu ni des montagnes s'écrouler, ni des torrents briser leurs digues, ni des volcans s'ouvrir une route, ni des tremblements de terre renverser des villes? Cette idée mériterait d'être développée davantage.

— L'année dernière, M. Dorat, pour augmenter le nombre de ses héroïdes, fit abandonner Zéila par son perfide amant, nommé Valcour, dans une île déserte où il l'avait conduite, le tout pour qu'elle eût occasion de lui écrire une héroïde dans laquelle elle lui reproche sa trahison. Ce Valcour avait d'autant plus de tort que Zéila lui avait conservé la vie parmi les sauvages dont elle avait reçu le jour. On voit parmi les aimables agaceries dont *l'Avant-Coureur* est plein la lettre d'une inconnue qui reproche à M. Dorat sa dureté envers cette pauvre Zéila, et d'avoir fait commettre ce crime par un Français. Cette lettre a donné des remords à M. Dorat. Il a fait une *Réponse de Valcour à Zéila*<sup>1</sup>, où celui-ci se justifie autant qu'il est possible, et se repent de tout ce qui n'est pas pardonnable dans sa conduite. Cette lettre de Valcour est pour le moins aussi froide que l'était celle de cette pauvre Zéila. Ainsi, qu'ils

1. *Réponse de Valcour à Zéila*, précédée d'une lettre de l'auteur à une femme qu'il ne connaît pas; Paris, Jorry, 1766, in-8°. Figure, vignette et cul-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil et Alliamet. Framery avait déjà fait une *Réponse de Valcour à Zéila*, en 1764; voir tome V, p. 452.

aillent se rejoindre, et qu'ils ne se séparent jamais : cela leur épargnera les occasions de s'écrire. M. Dorat a en même temps réimprimé trois autres héroïdes qui avaient déjà vu le jour, mais qu'il a considérablement retouchées. Heureusement voilà tout, et M. Dorat nous promet de ne nous donner plus rien d'héroïque. Il conçoit que nous pouvons en avoir assez, et il vaut mieux le sentir tard que jamais. Toutes ces petites productions sont ornées d'estampes et de vignettes en taille-douce. M. l'abbé Galiani disait un jour *que ce poëte se sauve du naufrage de planche en planche*. Cette plaisanterie donna lieu à l'épigramme suivante, que M. Dorat a la bonne foi de rapporter lui-même, car M. Dorat n'a point de fiel et entend raillerie :

Lorsque j'admire ces estampes,  
Ces vignettes, ces culs-de-lampe,  
Je crois voir en toi, pauvre auteur  
(Pardonne à mon humeur trop franche),  
Un malheureux navigateur  
Qui se sauve de planche en planche.

— M. du Rozoy a fait, il y a plusieurs années, un *Siège de Calais*<sup>1</sup> que les comédiens n'ont pas voulu jouer. Quand M. du Rozoy a vu le succès de M. de Belloy, il a pris de l'humeur, et il a dit que celui-ci l'avait volé. Pour lui faire passer son humeur, on l'a mis pendant quelque temps au For-l'Évêque. Cela est bien sévère. M. du Rozoy était assez puni, ce me semble, d'avoir fait une pièce cent fois plus méchante que celle de son heureux rival. Quoi qu'il en soit, M. du Rozoy vient de publier un poëme en six chants, intitulé *les Sens*<sup>2</sup>. C'est un terrible poëte que ce M. du Rozoy ! Son poëme est imprimé avec un faste, une élégance, des estampes, des vignettes ; mais aussi voilà tout ce qu'on y trouve de bon. M. Dorat dit plaisamment : *De quoi ce mêle ce faquin, d'imiter notre luxe ?*

— Un autre poëte, M. de Saint-Péravy<sup>3</sup>, vient de publier des *Stances sur une infidélité*, et une *Épître sur la consom-*

1. *Les Décisus français, ou le Siège de Calais*. Voir p. 204.

2. Paris, Kolman, in-8°. Voir la note du *Guide* de MM. Cohen et Mehl sur les estampes de ce poëme.

3. Saint-Péravy, né en 1732, mourut en 1789. Un choix de ses poésies a été réuni aux *Morceaux choisis de La Condamine et de Pezay*, Paris, 1810, in-18. (T.)

tion. Voilà qui est gai ! Que le diable emporte celui-là ! si on le laissait faire, il nous donnerait la goutte, la gravelle, la pierre, et pis encore. Qu'il garde ses présents pour lui. Je conviens qu'en le lisant on pourrait gagner la consommation ; mais ce ne sera pas moi.

— Nous avons depuis quelques jours les trois nouveaux volumes de *Mélanges* de M. de Voltaire, qui renferment principalement le *Traité de la Tolérance* et la *Philosophie de l'Histoire*. Le troisième de ces volumes est composé de rapsodies, pour la plupart bien mauvaises : c'est, ma foi, le fond du sac, mais qu'il ne fallait pas exposer à la vue publique. Un pot-pourri, un dialogue entre un chapon et une poularde ; un chapitre sur Pierre le Grand et sur J.-J. Rousseau, plein d'injures contre ce dernier ; un chapitre des ignorants ; ah ! quel chapitre ! Heureusement, cela n'empêche pas que M. de Voltaire n'ait fait la *Henriade*, et cent autres ouvrages immortels.

Un libraire de Hollande vient d'imprimer un volume intitulé *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, avec des notes historiques et critiques ; brochure grand in-8° de deux cents pages <sup>1</sup>. Les lettres qui composent ce recueil ont été écrites successivement, depuis 1760, à différentes personnes ; elles ont couru Paris, soit imprimées, soit en manuscrit, et vous en avez lu la plus grande partie à la suite de ces feuilles. Quelque polisson les a ramassées à mesure qu'elles couraient Paris, et en a formé ce recueil, qu'il a vendu ensuite à un libraire d'Amsterdam ; et si le libraire l'a bien payé, il n'y a pas grand mal à cela. Mais ce qui est moins excusable, c'est que ledit polisson, qu'on ne connaît pas, a mêlé le texte de beaucoup de notes satiriques injurieuses à M. de Voltaire, et remplies de mensonges. Il a même falsifié le texte, et soit par ignorance, soit par malice, intercalé des passages qui n'ont jamais existé dans les originaux de ces copies. Je dis par ignorance ou par malice, parce que je ne suis pas encore décidé si c'est la méchanceté ou la bêtise qui prédomine dans l'honnête éditeur de ces lettres. Il a fourré dans cette rapsodie une épître en vers que M. Dorat adressa à M<sup>lle</sup> Arnould il y a quelques années. C'est avoir le

1. Ce recueil avait été compilé par Robinet comme le précédent : *Lettres et crêtes*. Voir p. 139.



tact heureux que d'attribuer à M. de Voltaire une épître de M. Dorat. Au reste, on n'a pas voulu laisser entrer ce recueil à Paris, et c'est en Hollande qu'il faut le chercher.

— Nous vivons, grâce au ciel, dans un siècle où tous les arts, attelés avec la philosophie, marchent d'un train de chasse vers la perfection; aussi nous en usons bien comme gens accoutumés au luxe de l'abondance et des richesses. Tandis qu'un pauvre diable de fiacre fait durer et marcher des rosses qui peuvent à peine se soutenir, un jeune seigneur, fringant et leste, campé en cocher sur le devant de son diable, crève, en moins d'une matinée, le plus superbe attelage. Nous voyons ce tableau moral se composer et se décomposer tous les jours dans les rues de Paris, et nous ne songeons guère à en faire notre profit. Il y a quelques années qu'un mauvais plaisant publia une *Encyclopédie perruquière*<sup>1</sup> dans laquelle on vit, en gravures, plus de cent quinze sortes différentes de perruques. Ce beau livre fut oublié au bout de huit jours. Quand je pense combien il sera un jour précieux pour la postérité, supposé qu'il puisse échapper aux injures du temps et à notre indifférence, je pleure sur l'aveuglement et sur l'ingratitude de notre âge. Je redoute cet endurcissement à l'égard d'un autre grand homme qui vient d'inscrire son nom dans les fastes de l'immortalité, en prenant la qualification modeste de sieur Le Gros, coiffeur des dames. Tous les grands cœurs ont toujours été jaloux de servir les dames, et si je fais de moi quelque estime, c'est parce qu'en imitant de loin le noble Le Gros, je brûle aussi de me consacrer à leur service. Le sieur Le Gros n'est pas celui qui crie à l'Opéra trois fois la semaine, d'une voix de fausset, comme une ouaille de saint Antoine qu'on écorche, et qui à chaque fois croit avoir chanté; le nôtre, sans crier, à su porter la renommée de son art d'un bout de l'Europe à l'autre, car il nous assure qu'il a fait annoncer son ouvrage à l'Impératrice de Russie, à la reine de Suède, à toutes les princesses de l'Europe qui se piquent de goût, et qui ont su approfondir le grand art de la toilette. Cet ouvrage fait un volume in-4°, intitulé *Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux d'après mes accommodages, avec le*

1. Voir tome III, p. 353.

*Traité en abrégé d'entretenir et de conserver les cheveux naturels.* Ce livre précieux n'a que cinquante-quatre pages ; mais combien de secrets importants dévoilés dans ce petit espace ! Les seules manières différentes de coiffer les dames sont portées au nombre de vingt-huit, et représentées en autant de têtes de femmes. Ces têtes enluminées sont, à la vérité, horribles pour le dessin ; mais M. Le Gros a voulu nous prouver qu'il n'imitait pas la fausse délicatesse de ce peintre à qui l'on avait donné, à l'article de la mort, un mauvais crucifix à baiser, et qui fit un dernier effort pour se relever et pour crier : « Fi ! qu'on m'ôte cette tête ; elle n'est pas ensemble. » Parmi les vingt-huit têtes de M. Le Gros, dont aucune n'est ensemble, les quinze premières représentent les coiffures les plus distinguées et les plus nobles pour la cour et la ville ; les treize autres, les plus élégantes pour les bals et les théâtres. Il est vrai que les femmes de Paris auxquelles on ne peut pas plus disputer la compétence sur ce point qu'à un pair de France le droit d'être jugé par le Parlement, chambres assemblées ; il est vrai, dis-je, que les femmes de Paris ont mis notre illustre Le Gros et son livre en poussière, qu'elles ont déclaré toutes ses vingt-huit coiffures détestables sans rémission, qu'elles les ont cédées aux filles et aux courtisanes à perpétuité, et qu'à l'exception de deux ou trois de ces vingt-huit coiffures, et encore tout au plus, aucune des autres ne peut servir à une femme qui se pique de goût et de décence ; mais qui ne sait ce que peut l'envie qui s'attache sur les pas d'un grand homme ? Le beau sexe s'est soulevé contre les talents de l'illustre Le Gros : au lieu de créateur, on a voulu le réduire au rôle d'imitateur, et le restreindre à représenter, avec une froide exactitude, la manière dont les femmes de la cour et de la ville ont coutume de se coiffer. On a dit qu'il était affreux d'en imposer aux étrangers et à la postérité sur un article aussi essentiel ; mais,

C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Le grand Le Gros en a fait l'épreuve avant d'être dans l'art de la coiffure, où il s'est formé seul et sans maître après avoir été cuisinier chez M. le marquis de Bellemare, dont, dit-il, *j'ai fait un livre de cuisine qui n'est point encore imprimé, parce*

que je n'ai point eu le temps de le finir, car il aurait été très-utile pour l'armée et pour la ville. C'est, comme vous le voyez, parler avec l'élégance d'un prophète. Ainsi la casserole ou le peigne en main, M. Le Gros a toujours été brillant et grand; mais aussi toujours en butte à l'envie. Heureusement un étalage de trente poupées toutes coiffées, pendant la foire Saint-Ovide, en 1763, à réduit ses ennemis au silence. Il n'y a pas un mot à perdre de son discours préliminaire, d'où je viens de tirer ces détails précieux. Il nous apprend qu'il a établi aux Quinze-Vingts une académie divisée en autant de classes que l'Académie des sciences. Sa modestie l'oblige de demander pardon d'employer pour son établissement les termes d'académie et de classe; mais il nous prouve sans réplique que ce sont pourtant les termes propres de la chose, et qu'en certains cas la modestie est contrainte de céder à la force de la vérité.

— Il a paru, pendant l'exposition des tableaux, une brochure intitulée *Lettre à M\*\*\* sur les peintures, les sculptures et les gravures exposées dans le salon du Louvre en 1765*. Ces lettres ont été d'abord publiées séparément et puis recueillies en une brochure de cent pages. L'auteur s'appelle M. Mathon de La Cour. Cela est sensé, insipide et froid. Comme on savait M. Diderot occupé d'un travail sur le salon, on lui a assez généralement attribué cette brochure. C'est se connaître en manière! C'est à peu près attribuer une bambochade à Michel-Ange ou au Tintoret.

Il a aussi paru une critique du salon en trente-quatre pages<sup>1</sup>. C'est le barbouillage de quelque polisson, que personne n'a regardé.

— On a vu ici quelques exemplaires d'un *Code Évangélique* en trente-cinq pages grand in-8<sup>o</sup>. Ce code a bien l'air de sortir de la manufacture de Fernéy, quoique le patriarche nous en ait gardé le secret. Son zèle devient tous les jours plus ardent, et il ne faut plus compter qu'il puisse désormais travailler à autre chose qu'à la vigne du Seigneur. L'auteur du *Code Évangélique* prétend qu'il faut avoir un peu de bonne

1. Critique des peintures et sculptures de messieurs de l'Académie royale, l'an 1765. La lettre d'envoi est signée Le P.

2. Inconnu à tous les bibliographes.

foi pour mettre fin à des disputes interminables, qu'il est impossible de défendre les absurdités dont les évangiles sont remplis, qu'il en faut extraire ce qu'ils renferment de bon, et abandonner le reste. En conséquence, il rapporte jusqu'à neuf pages de bonne morale contenue dans ces livres; le reste de la brochure rapporte ce qu'il faut supprimer comme absurde ou extravagant, ou même contraire à la bonne morale. L'auteur paraît de bonne foi. Je doute cependant que son code soit reçu en Sorbonne de toute l'année 1766. Grâce à la vigilance de la police, nous sommes bien préservés de tous ces poisons. A peine y avait-il six exemplaires du *Code Évangélique* de distribués que les distributeurs étaient au cachot. Je n'ai pas été assez heureux pour en attraper un.

— Dans la savante et édifiante dispute sur les miracles, nous avons actuellement la vingtième lettre qui est une des plus gaies. On y fait faire amende honorable à M. Needham, anguille en main, devant le consistoire de Neuchâtel; et s'il n'est pas lapidé, c'est parce que, suivant la loi, c'est le plus absurde qui doit jeter la première pierre. Or, cette loi excite un combat de politesse dans la vénérable classe; aucun ne veut commencer ni prendre le pas sur son confrère, et pendant cette dispute de leur cérémonial, le pauvre Needham trouve le moyen de s'échapper. Je crois qu'il voudrait bien aussi savoir comment se sauver des pattes du proposant, de M. Covelle, de M. Beaudinet, qui ne me paraissent pas d'humeur à le lâcher sitôt. Il vaudrait mieux tomber entre les mains du Dieu vivant que sous les griffes de ces gens-là. Dans les lettres qui précèdent la vingtième, il est un peu question de M. Rousseau et de ses dernières tracasseries, mais toutes ces lettres ne sont pas également bonnes. On dit qu'il y en a une vingt et unième de M<sup>lle</sup> Le Vasseur, gouvernante de M. Rousseau, à M<sup>lle</sup> Ferbot, qui a eu la gloire de donner le jour à un petit Covelle; mais personne n'a vu cette dernière lettre <sup>1</sup>.

— En s'amusant ainsi aux dépens de l'orgueilleux ou sot prochain, le génie qui réside à Ferney trouve bien encore le moment de dire son mot sur les querelles qui divisent la république de Genève. Il a publié, toujours en se cachant de nous, un

1. Elle est restée inconnue ou n'a jamais existé.

petit écrit de quarante-cinq pages grand in-8°, intitulé *Idées républicaines* par un membre du corps. Cet écrit n'est pas plaisant. Il contient des idées très-sensées, et sans entrer dans le détail des tracasseries genevoises, il propose des partis fort sages. Il relève plusieurs passages du *Contrat social* de M. Rousseau et de l'*Esprit des lois* du président de Montesquieu. Ce qu'il dit du dernier ne réussira pas à Paris. D'ailleurs la vigilance de la police nous prive de tous ces morceaux. Celui-ci est en général d'une bonne philosophie.

— On a distribué avec plus de publicité une brochure de cent quarante-cinq pages grand in-8° intitulée *la Vérité dite à M. de Voltaire, suivie d'une dissertation historique et critique sur le gouvernement de Genève et ses révolutions*. C'est cet ouvrage, fait pour appuyer les prétentions de la bourgeoisie, qui a donné lieu à la lettre de M. de Voltaire à M. Tronchin, conseiller d'État, que vous avez lue à la suite de ces feuilles. Si le but de l'auteur des *Lettres de la montagne* a été de mettre le trouble dans sa patrie, il peut se glorifier d'un succès complet. La république, ne pouvant plus remédier aux dissensions, vient de réclamer la médiation de la France et des cantons de Zurich et de Berne. Ce qu'il y a de singulier dans cette querelle, c'est que la bourgeoisie n'allègue point de griefs ; elle attaque simplement les droits que le Conseil s'attribue, par les inconvénients qu'il serait possible d'en voir résulter. O prévoyants habitants de cette petite ruche appelée Genève, que vous mériteriez bien qu'il se levât à l'Orient ou à l'Occident une grosse baleine pour vous engloutir, et que vous êtes bien plus heureux que vous n'êtes sages, puisque votre situation entre trois grandes baleines vous permet de vous ennuyer de votre liberté et de n'être point dévorés !

— M. Villaret vient de publier les quinzième et seizième volumes de l'*Histoire de France*, continuée après la mort de l'abbé Velly; le continuateur soutient sa réputation. Ces deux volumes renferment le règne de Charles VII et commencent celui de Louis XI. M. Villaret attribue au premier établissement de la milice réglée sous Charles VII toute la révolution que les historiens ont coutume d'attribuer au génie souple, adroit, sévère et hypocrite de Louis XI.

— Le libraire Barbou, après avoir continué les élégantes

éditions de Coustelier des principaux auteurs classiques, s'occupe à en donner successivement des traductions dont la partie typographique est également bien soignée. Il vient de publier les *Tusculanes* de Cicéron traduites en partie par Bouhier et en partie par l'abbé d'Olivet. Deux volumes in-12 de la forme des précédents.

— Les libraires associés à l'*Encyclopédie* viennent de publier le quatrième volume de planches relatives à cet ouvrage immense. Ce volume est composé de 298 planches. Voici les arts et métiers qui s'y trouvent expliqués et détaillés : 1. Ébénisterie, marqueterie. — 2. Émailleur à la lampe, en perles fausses et peinture en émail. — 3. Éperonnier. — 4. Épinglier. — 5. Escrime. — 6. Éventailiste. — 7. Faïencerie. — 8. Ferblantier. — 9. Fil et laine. — 10. Fleuriste, artificiel. — 11. Grosses forges et art du fer. — 12. Formier. — 13. Fourbisseur. — 14. Fourreur. — 15. Gainier. — 16. Gantier. — 17. Manufacture des glaces tant coulées que soufflées, poli des glaces. — 18. Horlogerie.

Il y a sans doute beaucoup de choses à désirer dans ce vaste recueil ; mais j'en reviens toujours à dire que ce n'en est pas moins une espèce de prodige que de voir un seul homme, non-seulement sans nul encouragement, mais au milieu de la plus forte et de la plus absurde persécution, et malgré une infinité d'obstacles suscités de toutes parts, mettre fin à la plus grande entreprise qui se soit jamais faite en littérature. Le courage et la constance de M. Diderot ont animé et soutenu un grand nombre d'autres gens de lettres qui ont concouru, la plupart gratuitement, à la perfection de ce grand ouvrage. Parmi ces derniers, M. le chevalier de Jaucourt mérite la première place.

Les libraires ont fourni jusqu'à présent mille et une planches ; il en reste encore autant à publier, dont un bon nombre sont déjà gravées. Mais à l'exception de ces volumes de planches, tout le corps de l'ouvrage est entièrement achevé et paraît dans les provinces et en pays étrangers. On prétend qu'il y en a déjà plus de mille exemplaires de distribués, et l'on n'en voit pas un seul dans Paris ; les libraires les font tenir aux souscripteurs hors de Paris tant qu'on veut, mais ne se chargent point de procureur aux souscripteurs de Paris leurs exemplaires. Ils attendent que le gouvernement ait accordé une

espèce de tolérance à cet égard. Vraisemblablement toute l'Europe sera fournie avant que nous en voyions un seul exemplaire à Paris. Cette livraison consiste en dix volumes in-folio pour lesquels on paye deux cents livres. Les souscripteurs hors de Paris peuvent se procurer leurs exemplaires en s'adressant avec leurs billets de souscription à Briasson, libraire à Paris, et en lui donnant l'adresse sous laquelle il faut faire partir le ballot. Ces dix volumes, ajoutés aux sept volumes de texte qui étaient publiés avant la suppression du privilège, font dix-sept volumes in-folio. Il y a quatre volumes de planches qui seront suivis de quatre autres. Ainsi tout le corps de l'*Encyclopédie* sera composé de vingt-cinq volumes in-folio et aura été conçu et achevé en moins de vingt années de temps. Et pour ce, le nom d'Encyclopédiste sera devenu odieux à la cour et à la ville, et signifiera un homme conjuré à la perte de l'État; et puis, travaillez pour votre siècle, et comptez surtout sur sa reconnaissance!

— Le vertueux Jean Fréron étant de retour depuis peu de son voyage de Bretagne, où il s'était rendu dans l'espérance de recueillir une succession qu'il n'a pas trouvée ouverte, attendu que celle qui devait la laisser s'était ravisée de vivre, vient de reprendre les glorieux travaux de son *Année littéraire*, qu'il avait abandonnés dans son absence à quelques subalternes. Ce retour a été célébré par la pièce que je vais transcrire et qui a couru Paris, mais dont l'auteur ne s'est pas fait connaître.

## DIALOGUE

ENTRE M. FRÉRON, A SON RETOUR DE BRETAGNE,  
ET M. BACULARD, SON AMI.

BACULARD.

Qu'as-tu, Fréron? Je te trouve interdit,  
Moins insolent, plus bas que de coutume.

FRÉRON.

Oui, j'ai le cœur dévoré d'amertume.

BACULARD.

Sans doute, on vient, comme je l'ai prédit,  
De réprimer l'audace de ta plume?

FRÉRON.

Qui l'oserait?... Je te le dis tout bas,  
J'ai des amis qui ne s'en vantent pas;  
Mais...

BACULARD.

Qu'as-tu donc ?

FRÉRON.

Le chagrin me consume.

BACULARD.

A-t-on joué *l'Écossaise* à Quimper ?

FRÉRON.

Partout, sans cesse, on la joue, on l'accueille ;  
Mais tous les mois l'auteur est dans ma feuille  
Mis sur la scène, et nous sommes au pair.

BACULARD.

D'être hué n'as-tu plus le courage ?

FRÉRON.

Moi ? Cette haine aiguillonne ma rage ;  
Et dès longtemps j'y suis fait, Dieu merci !

BACULARD.

Avoue enfin que l'opprobre te pèse ?

FRÉRON.

Oh ! point du tout. Tu m'y vois endurci :  
Le mal est fait et le calus aussi.  
Va, dans la honte on vit fort à son aise  
Quand de l'honneur on n'a plus de souci :  
Je l'écrivais autrefois à Marsy<sup>1</sup>.

1. Quand Marsy fut chassé de chez les jésuites pour avoir trop aimé les enfants dont il était le préfet, Fréron, alors jésuite, lui adressa les vers suivants :

Adieu, Jupiter adorable,  
Revêtu du manteau d'abbé,  
Laisse là ton honneur flambé ;  
Prends soin seulement qu'à la table  
Toujours un Ganymède aimable  
Te verse le nectar à la place d'Hébé.

Ce Marsy a fait depuis une *Histoire des Chinois, Japonais* et autres peuples de l'Asie, dans le goût de l'histoire ancienne du bonhomme Rollin. Il est mort depuis quelques années. (GRIMM.)



BACULARD.

Quel accident peut donc troubler ton âme?

FRÉRON.

Ah! sur les sots je régnaï autrefois ;  
 Ce temps n'est plus : la louange, le blâme,  
 Dans nos écrits ne sont plus d'aucun poids.  
 Même en province on a su me détruire ;  
 Et sans retour j'ai perdu, je le vois,  
 Mon seul plaisir, l'heureux pouvoir de nuire.

— *Nouvel Abrégé de l'Histoire de France à l'usage des jeunes gens*, par M<sup>lle</sup> d'Espinassy. Deux parties in-12, en attendant la suite de cette nouvelle entreprise. Je ne sais ce que c'est que M<sup>lle</sup> d'Espinassy. Son projet est de nous donner la carcasse de l'histoire de l'abbé Velly et de Villaret ; mais à quoi bon cet élagage, puisque nous avons l'*Abrégé* de M. le président Hénault? Ce nouvel abrégé est dédié à la reine : ainsi on peut compter sur son orthodoxie.

## FÉVRIER.

1<sup>er</sup> février 1766.

Le défenseur de M. Rousseau contre son ancien pasteur, M. de Montmollin, l'ennuyeux M. du Peyrou, n'a pas cru devoir laisser la réfutation pastorale sans réponse. Il vient de publier une seconde lettre relative à M. Rousseau avec les pièces justificatives, et une troisième servant de post-scriptum à la seconde<sup>1</sup>. M. du Peyrou assure le lecteur étranger en homme d'honneur que c'est pour lui seul qu'il reprend la plume, parce que les lecteurs du pays connaissent tous M. le pasteur de Motier. Je remercie M. du Peyrou pour ma part de lecteur

1. Toutes ces lettres et la réfutation du pasteur Montmollin, imprimées d'abord séparément, ont été réunies ensuite sous le titre de *Recueil de lettres de J.-J. Rousseau et autres pièces relatives à sa persécution et à sa défense, le tout transcrit d'après les originaux*, Londres et Paris, 1766, in-12. (T.)

étranger; il m'a fait bâiller tant qu'il a voulu. Quand on est fanatique et plat, on s'attache ordinairement à la cause d'un homme célèbre pour avoir la satisfaction de jouer un rôle; celui de M. du Peyrou est bien insipide. Il prétend nous dévoiler tous les ressorts cachés de la conduite de M. de Montmollin, et il dit les plus grandes pauvretés. Il résulte de son laborieux récit que M. de Montmollin est un petit homme d'Église, qui a sa petite vanité, ses petites sottises, ses petites manœuvres, sa petite hypocrisie; mais tout cela résultait bien plus agréablement de la lecture des propres écrits de M. de Montmollin publiés par icelui pour sa défense. On y voyait un coin de platitude originale et amusante, au lieu que la platitude de M. du Peyrou est ennuyeuse. Ce qu'il y a de précieux dans ce fatras dégoûtant, ce sont deux rescrits du roi de Prusse en faveur de M. Rousseau ou plutôt de la tolérance. Le genre humain serait bien malheureux s'il était partout gouverné sur ces principes; il faudrait bien alors qu'il fût sage, et c'est pour lui de tous les états le plus pénible. On lit aussi parmi les pièces justificatives une lettre de M. Rousseau à M. du Peyrou, où il rend compte de ses tracasseries avec M. de Montmollin. Je conviens que le style de M. Rousseau est un peu différent de celui de M. du Peyrou, son apologiste, et de M. de Montmollin, son antagoniste; mais je n'aime pas cette manière d'arranger toujours sa morale et ses principes suivant la situation où l'on se trouve. Il prétend que dans le temps où il se louait publiquement de la conduite vraiment pastorale de M. de Montmollin envers lui, il se sentait repoussé malgré lui par son air et son regard sinistre. Il fallait imprimer en 1762, lorsque M. de Montmollin l'admit à la sainte table, qu'il était touché de la charité de ce pasteur malgré sa mauvaise physionomie, ou il n'en fallait jamais parler: car le moyen de se fier à vous, si vous vous réservez le droit de mettre en tout temps à tout ce que vous avez dit des correctifs qui disent le contraire? Ce pauvre Jean-Jacques devrait bien s'interdire désormais tout éloge: car jusqu'à présent il a toujours été dans le cas de révoquer ses louanges au bout d'un certain temps; il est malheureux de se tromper toute sa vie sur ceux avec lesquels on a à vivre. On vient de lui accorder un passeport pour traverser le royaume et s'embarquer à Calais, et on l'attend ces jours-ci à

Paris, où il doit s'arrêter quelques jours, pour partir ensuite avec M. Hume pour l'Angleterre.

Il y a dans sa lettre des choses excellentes sur l'esprit des gens d'église. Il prétend qu'après avoir établi leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale, et puis, en vertu de ce scandale, ils s'emparent de l'affaire scandaleuse pour la juger, « semblables, dit-il, à ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues, et qui, sortant par une porte, estropiait les passants, puis, rentrant subitement, ressortait par l'autre pour les panser. » La différence qu'il y a entre M. Rousseau et ce chirurgien et tous les clergés du monde, c'est que le chirurgien guérissait du moins ses blessés, au lieu que ces messieurs, en traitant les leurs, les achèvent.

— On répand ici le prospectus d'un ouvrage qui aura six volumes in-4° et qui sera intitulé *Mémoire historique sur les affaires du Saint-Siège avec les Jésuites, où l'on verra que les rois de France et de Portugal, en chassant ces religieux, n'ont fait qu'exécuter le projet déjà formé par plusieurs grands papes de supprimer leur société dans toute l'Église*. Quelle excellente pâture pour un bon janséniste que ces six volumes in-4° ! Je pense que tout le parti se met déjà à jeûner afin de les dévorer au moment de leur apparition. L'auteur prétend que le pape Innocent XIII avait rendu un décret qui défendait à la société de Jésus de recevoir des novices, lorsque sa mort subite en prévint l'exécution. Il assure que le bon Benoît XIV voulait chasser les jésuites des missions comme des hommes incorrigibles. Les preuves de tout ce qu'il avancera seront tirées des archives de Rome, et l'on peut compter sur l'impartialité du rédacteur, car c'est l'abbé Platel, ci-devant le P. Norbert, capucin, qui s'est chamaillé toute sa vie avec les jésuites, et qui leur rend haine pour haine bien cordialement.

— Nous venons de perdre une femme de lettres, morte depuis peu, non physiquement, mais littérairement ; c'est-à-dire que M<sup>me</sup> Belot, qui a traduit l'*Histoire* de M. Hume, et qui ne s'en est pas acquise un honneur immortel, est perdue pour la carrière des lettres. Elle vient d'épouser M. de Meinières, président retiré du Parlement, mais qui passe pour y avoir conservé un grand crédit. C'est un des aigles de l'auguste corps, et quand on est à portée d'éplucher un de ces aigles,

on se forme bien vite une idée assez juste de tout le nid ; ce n'est pas de ce nid-là que nous viendra le salut de la France. M. le président de Meinières a une assez belle bibliothèque. Il a dépensé trente mille livres pour faire copier les registres du Parlement. Il avait logé M<sup>me</sup> Belot dans sa maison pour qu'elle pût se servir de sa bibliothèque ; il a fini par l'épouser pour qu'elle pût y coucher, et ce mariage a fourni pendant quelques journées aux entretiens de Paris <sup>1</sup>.

Il y a une M<sup>me</sup> Bontemps de par le monde qui a cru devoir nous consoler, sans perte de temps, de la mort littéraire de M<sup>me</sup> Belot. Elle a publié un roman intitulé *Élisabeth*, en quatre parties. M<sup>me</sup> Bontemps nous prend pour des enfants ; elle sait qu'on tâche de les endormir quand ils ont du chagrin, et elle a voulu nous faire essayer ce remède. Je crois que c'est elle qui nous a donné, il y a quelques années, une traduction en prose du poëme anglais des *Saisons* par Thompson, traduction que personne n'a entrepris de lire.

— On vient de traduire de l'anglais un roman intitulé *Histoire de miss Honora, ou le Vice dupe de lui-même*. Quatre parties in-12 <sup>2</sup>. Cela est encore de la plus belle médiocrité et n'a eu aucun succès.

— Les *Lettres de Thérèse* <sup>\*\*\*</sup>, ou *Mémoires d'une jeune demoiselle de province pendant son séjour à Paris*, en six parties in-12 <sup>3</sup>. C'est le titre d'un autre roman nouveau détestable, écrit apparemment pour l'amusement des décrotteurs à la royale, par un membre de leur société.

— On a imprimé en Hollande une *Histoire du compère Mathieu* qu'on ne trouve pas à Paris. Le compère Mathieu est

1. On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 11 décembre 1765 : « M<sup>me</sup> Belot a si fort enjôlé le président, qu'elle l'a conduit à l'épouser, il y a plusieurs mois. Le mariage s'est déclaré avant-hier ; elle a joué le sentiment au point de ne vouloir recevoir aucun avantage par son contrat de mariage. On dit : joué, parce qu'on ne peut supposer une façon de penser si délicate dans une femme qui a été aux gages de M. de La Popelinière, à ceux de Palissot, et qui a vécu scandaleusement avec différents personnages, et surtout avec le chevalier d'Arcoq, homme très-décrié par ses mœurs. »

2. Selon Barbier, ce roman est de Le Fèvre de Beauvray, qui en confia une copie à l'abbé Iraill et qui désavoua, dans le *Journal encyclopédique*, l'édition imprimée sur cette copie.

3. (Par l'abbé Bridard de Lagarde.) La première édition est de 1737 ; celle-ci est au moins la cinquième.

un fripon associé à un autre fripon, et ces deux fripons sont philosophes et justifient toutes leurs coquineries par des préceptes de morale tirés des écrits des plus célèbres philosophes français ; c'est avoir exécuté en roman le noble projet de l'auteur de la comédie des *Philosophes*. Chemin faisant, le compère Mathieu rencontre un troisième fripon, Espagnol et dévot, lequel se permet bien toutes les infamies possibles, mais sans jamais manquer aux pratiques de religion. L'auteur de ce beau roman mériterait un brevet de pensionnaire honoraire de la maison royale de Bicêtre. Il s'appelle M. l'abbé du Laurens, ex-mathurin retiré en Hollande, auteur du *Balai*, poëme héroïque, et d'autres beaux ouvrages. Il vient de désavouer publiquement *la Chandelle d'Arras*, autre poëme héroïque, et *la Fille de la Nature*, roman licencieux et obscène.

— *Sidnei et Silli, ou la Bienfaisance et la Reconnaissance, histoire anglaise suivie d'odes anacréontiques*, par l'auteur de *Fanny*. Mais mon cher auteur de *Fanny*, qui que tu sois, dis-nous ton nom illustre plutôt que de nous renvoyer à *Fanny*, que personne ne connaît. Je ne sais cependant si ce n'est pas M. Baculard d'Arnaud qui passa pour le père de cette *Fanny* <sup>1</sup>. En tout cas, *Sidnei et Silli* ne nous ennuieront pas longtemps ; c'est une affaire de quatre-vingt-dix pages. Il y en a tout autant remplies d'odes anacréontiques. Anacréontiques ! Ah ! je t'en donne !

— *Journal historique ou Fastes, du règne de Louis XV, surnommé le Bien-Aimé* <sup>2</sup>. Deux volumes in-12, chacun d'environ quatre cents pages. Je ne sais quel est le noble compilateur de ces fastes, qui sont proprement, un relevé de *la Gazette de France* depuis l'année 1715 jusqu'à la fin de l'année 1764. L'auteur aurait dû y ajouter l'année 1765, qui aurait complété les cinquante ans du règne de Sa Majesté. Cette compilation peut être commode pour les dates, en attendant que M. Duclos, historiographe de France, pensionné et breveté, nous donne ses doctes annales, ce qu'il fera aux calendes grecques prochaines.

— On a imprimé une tragédie intitulée *Eudoxe*, qui n'a

1. Ces deux romans sont en effet de lui.

2. (Par le président de Lévy.) La première édition est de 1737.

jamais été jouée <sup>1</sup>. Ce n'est pas qu'elle ne soit merveilleusement découpée sur le patron de nos tragédies modernes. D'abord, elle est toute de l'invention du poète anonyme, sans aucun fondement historique : usage que M. de Voltaire a introduit sur la scène, et dont nos poëtereaux se sont prévalus sans aucune mesure. Ensuite on y trouve tous les ingrédients essentiels à une tragédie française, comme un tyran plus méchant que la gale, des conspirations, des emprisonnements, des soulèvements, des empoisonnements, des répudiations, de fausses imputations, le tout terminé par le coup de poignard que reçoit celui qui veut le donner, suivant le dernier goût et la mode la plus nouvelle, et comme il arrive tous les jours dans le monde : car on sait que cet assassinat par escamotage est la chose du monde la plus naturelle. Il faut que l'auteur d'*Eudoxe* soit plus bête que ses confrères ; il y en a parmi eux qui ont été joués, même avec quelque succès, et dont les intrigues et les dénouements sont tout aussi vraisemblables et bien combinés.

— Quand vous condamnerez *Eudoxe* au feu éternel, malgré ses vertus, vous ordonnerez qu'on allume son bûcher avec *Lucrèce*, autre tragédie non jouée, en trois actes et en prose <sup>2</sup> ; je dis avec *Lucrèce*, malgré sa chasteté. Ceci est le coup d'essai d'un jeune homme. Tarquin en fit un, sur cette beauté célèbre, qui promettait davantage.

15 février 1766.

M. Dandré-Bardon, professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, n'expose point de tableaux au salon, mais il fait des livres. Il a publié pendant le dernier salon un *Traité de peinture, suivi d'un essai sur la sculpture*, en deux volumes in-12. Ce traité, qui est dédié à M. le marquis de Marigny, doit servir d'introduction à une histoire universelle de la peinture et de la sculpture à laquelle M. Dandré-Bardon travaille. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce traité des réflexions justes, des observations sensées ; mais elles sont présentées d'une manière si insipide, si lourde, si ennuyeuse, que le lecteur le moins

1. Paris, Jorry, 1765, in-8°. L'auteur de cette tragédie était le marquis de La Salle.

2. Londres et Paris, Dufour, 1765, in-8°.

délicat n'y résiste pas. C'est un signe certain de réprobation que de se mêler de beaux-arts et d'en écrire d'un style si pesant et si froid. M. Dandré-Bardon insiste à chaque page sur la nécessité de l'étude des principes de théorie ; sans elle, point d'artiste. On pourrait lui dire : « Vous êtes théoricien, monsieur Josse » ; mais personne ne prouve mieux contre ses préceptes que lui-même : car, malgré toute sa profonde et merveilleuse théorie, M. Dandré-Bardon n'a jamais su faire un tableau supportable. Ce traité est terminé par un catalogue raisonné des peintres, sculpteurs et graveurs de l'école française. Ce catalogue devrait du moins servir à donner une idée précise du talent de chaque artiste ; mais on n'y trouve qu'une répétition fastidieuse de termes parasites et vagues qui ne donnent nulle envie de lire l'histoire universelle de la peinture et de la sculpture que M. Dandré-Bardon prépare.<sup>1</sup>

— *Étrennes aux dames, ou Recueil des plus nouvelles chansons.* Le compilateur nous apprend que ce recueil a été formé pour l'usage d'une demoiselle qui suivit l'année dernière M<sup>me</sup> la comtesse de Woronzoff en Russie. Cette demoiselle s'est mal adressée. On ne peut guère composer un recueil plus détestablement que celui-ci. L'auteur, qui met aujourd'hui sa rapsodie sous la protection des dames, nous en promet une autre beaucoup plus étendue. Je ne crois pas qu'à l'exception de quelques bourgeois de la rue Saint-Denis, cet échantillon attire beaucoup de chalands à sa boutique.

— *Dialogue sur les mœurs des Anglais et sur les voyages, considérés comme faisant partie de l'éducation de la jeunesse, traduit de l'anglais*<sup>1</sup>. Volume in-12 de deux cents pages. L'auteur inconnu de ces dialogues leur a choisi deux interlocuteurs célèbres, milord Shaftesbury et le sage Locke. Le premier se déclare pour l'utilité des voyages, le second en combat les prétendus avantages. On peut dire beaucoup de choses spécieuses et surtout beaucoup de lieux communs pour et contre les voyages ; mais le résultat de toute cette dispute doit nécessairement se réduire à ceci : c'est qu'un sot a beau courir le monde, il revient de ses voyages tout aussi sot qu'il était en partant ; ce qui n'empêche pas qu'un homme d'esprit et de

1. Par l'abbé Le Blanc.

mérite n'ait infiniment à gagner par les voyages, ou, si vous aimez mieux, infiniment à perdre du côté des préjugés. Si dans les disputes on voulait aller au fait, il y aurait bien de l'encre ou bien de la salive d'épargnée.

— Ce même sujet a été discuté en vers par M. l'abbé Delille, professeur au collège d'Amiens, dans une assez longue *Épître sur les voyages* qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille. Cet auteur, qui est fort jeune, a déjà publié quelques morceaux de poésie qui se sont fait un peu remarquer. Il se déclare pour l'utilité des voyages, et répond à différentes objections. Il finit son épître par l'éloge de Pierre le Grand et de Catherine II.

— M. l'abbé Méry de La Canorgue vient de publier le *Génie d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, ou ses Pensées avec les traités remarquables de sa vie*. Petit in-12 de deux cent quarante pages. C'est une rapsodie tirée des écrits d'Antoine de Palerme, précepteur et historiographe d'Alphonse, surnommé le sage. Cet Alphonse était un sage du milieu du xv<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire qu'il n'était pas absolument aussi barbare que son siècle et ses sujets, mais du reste encore un assez pauvre sire. Il n'y a dans ces apophthegmes ni sel ni sens. La plupart en sont d'un trivial à faire pitié, d'autres, d'une fausseté insigne. Il n'y a que M. l'abbé Méry qui soit encore plus plat que son héros. Ce compilateur a fait une *Théologie des peintres*, et mériterait punition pour avoir défiguré un si beau sujet. Qu'il compile!

— *Éloge historique de M. Rameau, lu à la séance publique de l'Académie de Dijon*, par M. Muret, secrétaire perpétuel. Brochure in-8°. Comme Rameau était Bourguignon, et de plus associé de l'Académie de Dijon, cette compagnie s'est crue dans le cas de faire faire son éloge, malgré ceux qui ont paru à Paris. Si jamais les Français parviennent à savoir ce que c'est que la musique, ils seront singulièrement étonnés du phébus et du non-sens des panégyristes, en relisant les divers éloges de feu Rameau.

— *Le Philosophe redressé*<sup>1</sup> est un petit écrit plein de fiel,

1. *Le Philosophe redressé par un curé de campagne, ou Réfutation de l'écrit intitulé, etc.* (Par l'abbé M.-A. Reynaud.) 1765, in-12, 43 p.



d'injures et de fureur contre M. d'Alembert et contre sa brochure *Sur la Destruction des jésuites en France*. Cela est écrit par un honnête janséniste qui brûlerait volontiers une chandelle pour la Vierge si elle voulait lui procurer la douce satisfaction de voir étrangler une demi-douzaine de philosophes par arrêt de la cour du Parlement. J'avoue que je pense, comme le doux janséniste, que M. d'Alembert aurait peut-être tout aussi bien fait de ne pas écrire sa brochure sur la destruction des jésuites ; mais si je suis d'accord avec le janséniste sur ce point, je ne puis me vanter que ce soit par les mêmes raisons. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le doux janséniste trouve les jésuites trop bien traités dans l'écrit de M. d'Alembert, et qu'il en infère que M. d'Alembert pourrait bien être lui-même un jésuite de robe courte.

— M. Daniel O'Sullivan, maître en fait d'armes des Académies du roi, vient de publier une brochure de cent pages intitulée *l'Escrime pratique, principes de la science des armes*. Quoi qu'en dise M. Daniel O'Sullivan, je crois les estampes plus nécessaires aux éléments de cette science qu'aux *Héroïdes* de M. Dorat. Je ne suis pas, du reste, assez bon spadassin pour décider si ce livre contient d'ailleurs de bonnes vues et de ces secrets infailibles qu'il faut pour expédier son homme. Dans cette science, l'habileté n'est rien sans le bonheur, et plus d'une fois le maître le plus expérimenté et le plus habile s'est trouvé tué roide mort par un malotru.

— *Dieu*, ode, par un certain M. Feutry, triste comme un bonnet de nuit. O Dieu ! Quelle ode !

— *Les Droits respectifs de l'État et de l'Église rappelés à leurs principes* forment une brochure de cent vingt-deux pages, écrite avec une apparente modération en faveur des prétentions du clergé. L'auteur se propose de décider par la raison et la saine philosophie le procès entre les deux puissances, qui ne dure que depuis mille et tant d'années. Les résultats que la philosophie et la raison lui suggèrent sont tous favorables aux prêtres. Voilà une étrange raison et une philosophie toute nouvelle ! Suivant la mienne, les droits de l'État consistent à gouverner, et ceux de l'Église à obéir. Voilà le vrai mieux possible que l'auteur prend à tâche de rechercher de bonne foi, à ce qu'il dit. La puissance de l'Église doit réserver son exercice

tout entier pour l'autre monde ; celui-ci ne mérite pas son attention. Quant aux biens périssables dont l'Église s'est si charitablement approprié la plus grande partie possible, l'auteur prétend que le mieux possible exige qu'elle les garde, et qu'on ne pourrait attaquer sa propriété sans intéresser celle des autres citoyens. C'est-à-dire que le clergé consent d'être traité en citoyen quant aux privilèges ; quant aux charges et à la soumission, c'est autre chose. Mais je m'ennuie de réfuter de tels principes. Les prêtres ont bien fait de les établir, puisqu'ils ont eu affaire à des dindons pendant tant de siècles ; mais si jamais le genre humain se dédindonnise, on enverra promener l'avocat des singes avec sa raison et son mieux possible. Avis charitable aux proto-dindons de plusieurs basses-cours de ma connaissance : Aussi longtemps que vous souffrirez que vos devoirs et ce qui regarde votre bonne aventure de l'autre monde vous soient remontrés par des gens qui ont fait vœu de chasteté, c'est-à-dire de ne jamais tenir à vous par aucun lien de la société, vous pouvez être sûrs que, vous et les vôtres, vous serez grugés par ces gens-là, et il n'y aura de paix dans la basse-cour que lorsque vous les aurez extirpés, ou intéressés par le liens du mariage et de la paternité à la conservation de la basse-cour.

— *Justification de l'appel comme d'abus relevé, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, contre le régime actuel de cette même congrégation.* Par dom Emmanuel-Marie Limairac, religieux bénédictin, volume in-12 de trois cents pages, tendant à prouver la justice de cette réclamation, qui a si mal réussi. La maturité des moines qui est, comme vous savez, le moment de la chute, sera beaucoup plus tardive que celle des jésuites. Ceux-ci la hâtaient en se remuant sans cesse, au lieu que les moines n'en approchent que lentement par une végétation longue et immobile.

---

## MARS.

1<sup>er</sup> mars 1766.

Parmi les *Contes moraux* de M. Marmontel il y en un qui a singulièrement plu aux femmes, et dont je n'ai jamais pu sentir le mérite : c'est celui de *la Bergère des Alpes*. Il n'a pour moi ni naturel, ni intérêt, et je ne sais m'attendrir sur des malheurs que le poëte arrange paisiblement dans son cabinet. Quand je dois donner des larmes à l'infortune, je veux y voir la main du sort, et non celle de l'auteur. Dans les arrangements du sort, je remarque une nécessité inévitable : dans ceux du poëte, je ne vois que sa volonté ou son caprice, et je demande : Pourquoi le veut-il ainsi, puisque cela pourrait être autrement? Aussi toutes ces prétendues situations pathétiques qu'il invente me laissent froid comme marbre, et je suis moralement sûr que *la Bergère des Alpes* ne me coûtera jamais une larme. Qui croirait que le conte de *la Bergère des Alpes*, si dépourvu de naturel et de vérité, a tenté presque tous nos faiseurs de pièces pour le mettre en opéra-comique? Les Comédiens italiens ont refusé plus de douze pièces ; et enfin un mauvais esprit a tenté M. Marmontel lui-même de traiter ce sujet : M. Kohaut l'a mis en musique, les Comédiens l'ont joué, et la pièce est tombée <sup>1</sup>.

Je n'ai guère rien vu de plus faible, de plus froid et de plus mal fait. On a dit que du moins la pièce était bien écrite. Après les ouvrages qui font honneur au cœur des auteurs, je ne crains rien tant qu'une pièce bien écrite. Cela signifie presque toujours qu'elle est froide et manquée, mais que l'auteur ne manque pas d'une certaine tournure dans son style. Eh ! que me fait sa tournure, s'il n'y a ni sentiment ni vérité, ni bien-séance dans le discours de ses personnages? Comment pourrai-je m'intéresser à la douleur d'Adélaïde, qui, pour nous toucher, dit :

1. Elle avait été représentée pour la première fois le 19 février.

Autour de moi je vois s'éteindre  
 L'éclat des plus brillantes fleurs ;  
 J'apprends aux ruisseaux à se plaindre :  
 On dirait qu'ils roulent des pleurs.

Cela s'appelle un ramage d'opéra à la Cahusac, mais est-ce là le langage de la douleur? Vous croirez peut-être que M. de Fonrose, qui est un vrai père de parade, parle en homme sensé! Voici ce qu'il pense de la conduite de son fils :

Rassurons-nous, sa faute annonce une âme honnête.  
 J'excuse, en la voyant, cette première ardeur.  
 C'est l'écart d'une jeune tête,  
 Mais le mouvement d'un bon cœur.

C'est là le premier raisonnement de ce benêt de père. Si j'avais un fils qui, pour m'avoir entendu parler d'une jolie paysanne, courût se faire paysan dans son canton et se passionner pour elle, je le ferais inscrire dans la partie des pauvres d'esprit qui doivent hériter du royaume des cieux. Le premier feu de jeunesse peut entraîner dans de grands écarts; mais il est des folies qui ne sont permises qu'à un imbécile.

Monsieur Marmontel, je ne veux plus entendre parler de votre *Bergère des Alpes*. Elle a eu quelques représentations où l'on a bâillé; vous venez de la retirer: voilà qui est bien, et qu'il n'en soit plus question. Malheureusement je ne puis pas dire plus de bien du musicien que du poète. M. Kohaut n'a ni verve, ni idées, ni coloris dans sa musique; il est faible et mesquin. C'est que c'est une grande entreprise que d'écrire pour le théâtre, et qu'il ne faut pas croire que parce qu'on sait faire de jolis menuets, on est en état de mettre une pièce en musique. Ici tout le monde s'y escrime, mais aussi quels ouvrages! Ce Kohaut a un frère aîné à Vienne qui a reçu en partage tout le génie de la famille. C'était autrefois un homme sublime sur le luth. Dieu pardonne à M. le prince de Kaunitz d'en avoir fait un secrétaire!

Deux mois avant l'apparition de *la Bergère des Alpes* à la Comédie-Italienne, c'est-à-dire le 15 décembre de l'année dernière, on en a donné une sur le théâtre de la Comédie-Française, en un acte. Il faut convenir que celle-là ne peut

prendre le pas sur celle de M. Marmontel ; mais l'auteur a eu le bon esprit de faire jouer le rôle de la bergère par M<sup>lle</sup> Doligny, et celui du vieux paysan par M. Préville ; et, grâce à cet arrangement, la pièce a eu quelques représentations. Elle n'a pas gagné à la lecture, et le public lui a rendu toute la justice qu'elle mérite. C'est un M. Desfontaines, jusqu'à présent inconnu parmi les poètes <sup>1</sup>, qui s'est déclaré père de cette bergère, fille d'un mauvais naturel, qui a résolu de donner du chagrin à tous ceux qui en voudront faire quelque chose. Il n'y a pas jusqu'à Vernet qui n'en ait fait un mauvais tableau pour le cabinet de M<sup>me</sup> Geoffrin, autant toutefois qu'il est possible à Vernet d'être mauvais : car quoique la totalité du tableau soit sans effet, les détails en sont précieux, et nos poètes seraient bien heureux qu'on en pût dire autant de leurs pièces.

— On a remis sur le théâtre de la Comédie-Italienne *Tom Jones*, comédie en musique et en trois actes : le poème, de l'insoutenable Poincette ; la musique, de M. Philidor. Cette pièce était tombée l'année dernière malgré sa belle musique <sup>2</sup> ; la platitude du poète avait entraîné le musicien dans la ruine. Comme le sujet de la pièce est charmant, on a consulté M. Sedaine : celui-ci a supprimé plusieurs poincettes, a mieux arrangé le second et le troisième acte, et, à la faveur de ces changements et de la belle musique que Philidor n'a eu garde de changer, *Tom Jones* a beaucoup réussi à cette reprise. C'est sans difficulté le meilleur ouvrage de Philidor. Ce compositeur a beaucoup de nerf et de chaleur, un style très-vigoureux, beaucoup de noblesse et de coloris dans sa musique. On lui reproche de piller avec une grande intrépidité les meilleurs compositeurs d'Italie. Cela est vrai ; mais il faut encore avoir beaucoup de mérite quand on veut piller comme lui. Plût à Dieu que M. Kohaut sût piller ainsi ! Quant à Poincette, je ne lui pardonnerai, ni à la vie ni à la mort, d'avoir volé à M. Sedaine le sujet de *Tom Jones*, car c'était à celui-ci qu'il appartenait de droit ; et quoiqu'il ait supprimé bien des pauvretés, il n'a pu donner aux rôles de Tom Jones et de Sophie

1. Grimm a cependant annoncé de lui une *Épître à Quintus*, p. 90.

2. Voir p. 218.

Western tout le charme et tout l'intérêt qu'ils auraient acquis sous sa main, s'il avait traité le sujet à sa manière.

Une jeune actrice, M<sup>lle</sup> Mandeville, a débuté sur ce théâtre dans l'opéra-comique. Elle ne sait pas encore chanter; mais elle a une fort belle voix, et la figure noble et intéressante. C'est un sujet de grande espérance, si elle ne tombe pas dans le désordre, aussi contraire à la perfection des talents qu'à celle des mœurs.

— La Comédie-Française a fait débiter sur son théâtre M<sup>lle</sup> Sainval, qu'on avait annoncée d'avance comme devant nous consoler de l'absence de M<sup>lle</sup> Clairon<sup>1</sup>. On ne dira pas qu'elle n'ait pas choisi de beaux rôles : elle a joué successivement celui de Phèdre, d'Alzire, et de Camille dans *les Horaces*. Elle n'a ni figure, ni talent; c'est la plus belle médiocrité que j'aie jamais vue; mais la belle Dubois, aujourd'hui notre unique ressource, étant plus occupée à peupler l'État de bâtards qu'à perfectionner son talent, et se trouvant ou grosse ou en couches la moitié de l'année, il a bien fallu souffrir M<sup>lle</sup> Sainval, ou bien se résoudre à se passer de tragédies.

On croit aujourd'hui que M<sup>lle</sup> Clairon n'est pas entièrement perdue pour le théâtre, et qu'elle reparaitra après Pâques<sup>2</sup>. Il y a de grands projets sur le tapis pour favoriser la Comédie-Française. On prétend qu'elle sera érigée en Académie royale dramatique par lettres patentes enregistrées au Parlement. Par cette forme on n'espère pas lever l'excommunication des prêtres : elle est trop absurde pour ne pas subsister encore longtemps; mais l'état de comédien ou de membre de cette Académie aura du moins ses droits civils; et comme, en vertu de leur institution, les Comédiens font partie de la chambre du roi, on dit qu'on accordera aux acteurs le titre de valet de chambre du roi, et aux actrices celui de femme de chambre de la reine. On assure que c'est sous cette condition que

1. Le nom de Sainval a été porté par plusieurs actrices. M<sup>lle</sup> Sainval l'aînée débuta le 5 mai 1766, fut reçue en 1767, et se retira en 1779. M<sup>lle</sup> Sainval cadette débuta le 27 mai 1772, fut reçue en 1776, et se retira vers 1792. Enfin l'actrice dont Grimm annonce ici le début est M<sup>lle</sup> Lachassaigne, qui débuta sous le nom de Sainval le 16 janvier 1766; elle ne fut reçue qu'en 1769 et se retira au commencement de l'an XIII. (*Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, par Le Mazurier, tome II, p. 401-2.)

2. Cet espoir ne fut pas réalisé. Voir la note de la page 366.

M<sup>lle</sup> Clairon consent de reprendre le service, et d'oublier les duretés de M. le maréchal de Richelieu, et les horreurs de la prison du For-l'Évêque. Si cela est nous verrons, immédiatement après sa rentrée, *Gabrielle de Vergy*, tragédie nouvelle de M. de Belloy.

— On peut compter parmi les auteurs célèbres de ce siècle le roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, qui vient de mourir à Lunéville, au grand regret de cette province<sup>1</sup>. Il a beaucoup écrit. On a recueilli ses ouvrages sous ce titre : *Œuvres du Philosophe bienfaisant*<sup>2</sup>. Son livre sur le gouvernement de Pologne passe pour ce qu'il a fait de mieux<sup>3</sup>. Le sort de ce prince est encore plus singulier que son caractère et ses qualités personnelles, et cette singularité d'étoile s'est soutenue jusqu'à la fin : car périr par le feu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ce n'est pas une destinée commune, et il est douloureux pour ceux qui perdent à sa mort de penser que, sans cet accident, il aurait pu vivre encore quelques années. Ce prince n'avait jamais porté de robe de chambre ; il se servait d'une redingote de ratine : la reine, sa fille, lui ayant fait honte de cette coutume pendant le séjour qu'elle fit à Lunéville l'automne dernier, elle l'obligea de mettre une robe de chambre dont elle lui fit présent. C'est dans cette robe de chambre qu'il a été brûlé. On disait d'abord que le feu y avait pris en tombant de sa pipe, et l'on remarquait que ce feu se serait amorti sur la ratine, au lieu qu'il a pris avec rapidité à l'ouate dont la robe de chambre était garnie ; et sur cela on raisonnait à perte de vue sur la fatalité de ce présent. Il passe aujourd'hui pour plus vrai que ce prince, qui voulait absolument être seul dans son cabinet, ayant appelé pour avoir du feu pour sa pipe, et n'ayant pas été entendu tout de suite, a cédé à son impatience naturelle, et que, voulant prendre du feu dans sa cheminée, il a eu le malheur d'y tomber. Il a été secouru fort vite : un vieux valet de chambre, nommé Sister, s'y est brûlé la main considérablement. Ce Sister était au roi dans le temps qu'il était

1. Stanislas I<sup>er</sup> Leckzinski mourut le 23 février 1766 ; il était né le 20 octobre 1682. (T.)

2. Publiées par Marin ; 1763, 4 vol. in-8° et in-12.

3. *La Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne*, Paris, 1749, in-12.

encore staroste<sup>1</sup>. Stanislas n'a pas voulu conserver l'épithète de bienfaisant au delà de sa mort; il n'a laissé de pension à personne : tous ses bienfaits envers ses grands et petits officiers se réduisent à une année de gages. Ce n'est pas récompenser en roi un valet de chambre qu'on a conservé depuis sa starostie. Toute sa maison devra donc uniquement aux bontés du roi ce que Sa Majesté daignera faire en sa faveur. Beaucoup de subalternes, qui ont vieilli au service de ce prince, seraient fort à plaindre si le roi s'en tenait aux termes du testament de son beau-père; mais c'est ce que sa bonté ne lui permettra pas. Voilà, je crois, le dernier compagnon des travaux et de la gloire de Charles XII qui vient de mourir. Sa mort est une perte irréparable pour la Lorraine. Rien n'est plus touchant que la douleur répandue parmi les habitants de Nancy et de Lunéville. Le dernier jour, pendant l'exposition du saint-sacrement et les prières des quarante heures, les rues et les temples retentissaient de cris et de gémissements; et lorsqu'on sut que le roi était expiré, la foule se porta au château : on fut obligé de lui ouvrir les portes, qu'on avait fermées, et tout le peuple se jeta sur son corps en l'arrosant de larmes et en se frappant la poitrine. Je doute qu'on fasse à Stanislas une plus belle oraison funèbre que celle-là<sup>2</sup>.

— L'Académie royale de peinture a fait une perte dans la personne du chevalier Servandoni, mort dans un âge avancé<sup>3</sup>. Cet artiste jouissait d'une grande réputation en France, et était célèbre dans toute l'Europe. Il passait pour avoir beaucoup de génie en architecture et en décoration. Il a bâti l'église de Saint-Sulpice, qui n'est pas encore achevée extérieurement, et qui est trop mal placée pour produire le moindre effet de beauté ou d'agrément. Quant à son génie pour la décoration théâtrale, j'en ai toujours ouï parler avec admiration; mais je ne suis pas assez vieux en ce pays-ci pour en juger par moi-même. Je n'aime pas à déprimer le mérite, surtout lorsqu'il est généra-

1. *Staroste*, ou juge de la noblesse du palatinat d'Odolanou.

2. Il lui en fut fait six cependant, dont la *France littéraire* de 1769 donne le titre. Une fut prononcée par le P. Elisée le 10 mai 1766, dans l'église primatiale de Nancy, une autre à Notre-Dame de Paris, le 1<sup>er</sup> juin suivant, par l'évêque de Laval (Boisgolin de Cucé). Proyart a publié l'*Histoire* de ce prince, Lyon, 1784, 2 vol. in-12. (T.)

3. Né en 1695, Servandoni mourut le 29 janvier 1766.



lement reconnu : au contraire, personne ne lui rend justice et hommage plus volontiers que moi ; mais ce qui m'a quelquefois donné des soupçons sur celui de Servandoni, c'est que son génie n'a pas laissé de traces sur nos théâtres. Je sais qu'un homme supérieur ne transmet pas son génie à ses successeurs ; mais il en reste cependant quelques vestiges dans les ouvrages de ceux qui le suivent ; et comme je vois dans tous nos projets de décoration une symétrie choquante, qui ne m'offre jamais qu'une toile au fond et des coulisses sur les côtés ; comme je n'y ai jamais aperçu de décoration en diagonale, mais toujours de face, ce qui lui procure tous les avantages de l'uniformité la plus fatigante ; comme je vois nos théâtres toujours éclairés également, et que nos décorateurs ne savent seulement pas que pour produire de grands et de frappants effets, il faut, dans l'occasion, éteindre d'un côté et forcer de lumière d'un autre, je suis quelquefois tenté de croire que jamais homme d'un vrai talent ne s'est mêlé d'un théâtre où les premiers éléments de l'art sont si peu connus. Je conviens que l'éloge d'un Bibiena, d'un Quaglio, ne se lit pas dans le *Mercur de France*, et que Servandoni ou Boucher et compagnie y ont été souvent élevés aux nues ; mais malgré cela, les premiers pourraient bien avoir beaucoup de mérite : car les superbes décorations que j'en ai vues ne me sont pas sorties de la tête. Un certain Nicolini, aujourd'hui attaché à la cour de Brunswick, savait aussi ce que c'est que de décorer un théâtre.

— Les Anglais ont une jolie comédie qui a pour titre *le Roi et le Meunier*, et qui est traduite depuis nombre d'années<sup>1</sup>. Le sujet est intéressant et théâtral. Un roi s'égare à la chasse, et se trouve trop heureux d'être recueilli, vers la nuit, par un meunier qui ne le connaît pas. Cet accident lui apprend à connaître une vie et des mœurs dont il n'avait point d'idée ; il lui fournit aussi l'occasion de réparer l'injure qu'un de ses courtisans a faite à cette honnête famille rustique par l'enlèvement d'une jeune et aimable paysanne. Je souhaite à tout souverain de s'égarer une fois de sa vie chez un meunier qui ressemble à

1. Voir tome V, p. 192, note 1. Cette pièce a été traduite dans le *Choix de petites pièces du théâtre anglais* (traduites en français par Patu), Londres et Paris, 1756, 2 vol in-12. (T.)

celui de la pièce anglaise. M. Sedaine en a fait un opéra-comique, il y a trois ou quatre ans, intitulé *le Roi et le Fermier*. Cette pièce a eu plus de cent représentations sur le théâtre de la Comédie-Italienne. On ne l'a pu jouer cet hiver à cause de la mort de M<sup>lle</sup> Collet, jeune actrice de ce théâtre, très-médiocre dans tous les rôles, excepté celui de Betzy, dans cette pièce, qu'elle jouait si bien qu'aucune actrice n'a encore osé s'en charger. Betzy ne ressemble pas mal à Victorine; elle en a la naïveté et la gentillesse; mais vous n'apercevrez dans l'une qu'une petite paysanne simplement et rustiquement élevée. Le caractère de Victorine a reçu tout un autre développement.

M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, a voulu traiter le même sujet pour la Comédie-Française; et pour jeter plus d'intérêt dans sa pièce il y a placé Henri IV au lieu d'un roi quelconque. Cette idée est heureuse, et l'auteur pouvait se flatter d'intéresser, par ce moyen, jusqu'à ses ennemis à son succès. Car quel Français pourrait désirer la chute d'une pièce où Henri IV joue un rôle? Malgré cela, il fallait un grand talent pour faire cette pièce supérieurement, et l'exécution de M. Collé ne répond que médiocrement à l'attente du public. Cet homme n'a point de force comique. Les meilleurs traits de sa pièce sont tirés de l'original. Le rôle de Henri IV, passé la scène de la réconciliation avec Sully, n'est point fait. Il fait un pauvre et quelquefois un mauvais personnage chez le meunier, et Henri IV y eût été sublime. Quant aux paysans, M. Collé, au lieu du ton naïf, leur donne le ton grivois, ce qui est fort différent. Il ne sait pas mieux faire parler l'homme d'État et le courtisan. Ce qu'il y a de bien est tiré mot pour mot des *Mémoires de Sully*. On ferait un parallèle très-intéressant entre M. Sedaine et M. Collé, mais qui tournerait absolument à l'avantage du premier. Ce dernier n'a point de talent pour le théâtre. Vous ne manquerez pas de remarquer, dans ce parallèle, que M. Sedaine prend ses spectateurs pour des gens d'esprit et que M. Collé les prend au contraire pour des bêtes. Quand il a une pauvre petite finesse à employer, il meurt de peur qu'elle ne nous échappe, et il a grand soin de nous la bien faire remarquer par quelqu'un de ses personnages. Ah! qu'il ne faut pas faire comme cela, monsieur Collé! et que votre maître Sedaine ne s'y prend pas ainsi! C'est pour les gens d'esprit

qu'il faut travailler, sans quoi ils se moquent de vous; et les bêtes, sur qui vous comptez, ne se piquent pas de reconnaissance : ils vous font faux-bond en répétant machinalement ce qu'ils ont entendu dire aux gens d'esprit.

M. Collé a intitulé sa pièce *la Partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes et en prose. Le premier acte se passe au château de Fontainebleau. C'est la bouderie de Henri IV avec le duc de Sully, et la réconciliation. Le second se passe dans la forêt, et le troisième au village de Lieusaint, chez le meunier. Cette pièce n'a pas été jouée. On a dit que Henri IV était trop près de notre temps pour être mis sur le théâtre. Ainsi, l'auteur a fait simplement imprimer sa pièce<sup>1</sup>, et l'a ornée de quatre estampes gravées d'après les dessins de Gravelot, afin de la vendre plus cher. Son succès a été médiocre à la lecture, et elle est déjà oubliée. Elle aurait plus réussi au théâtre, parce que le public assemblé aurait fait, pour le nom de Henri IV, ce qu'il n'aurait pas fait en faveur du poëte Collé. Elle a été jouée deux fois au château de Bagnolet, sur le théâtre de M. le duc d'Orléans<sup>2</sup>. J'ai assisté à la première représentation. Vous jugez bien que le succès en fut très-brillant, surtout le petit-fils de Henri IV jouant lui-même dans la pièce, et jouant supérieurement : car M. le duc d'Orléans est un excellent acteur, et il y a dans la troupe de Bagnolet plusieurs autres acteurs d'un grand talent, entre autres M. le comte de Bonnac-Donnezan. L'auditoire était composé d'environ deux cents personnes de la première distinction. Ce prince a accepté, comme de raison, la dédicace de cette pièce; mais on ne peut rien lire de plus plat que cette épître dédicatoire. Vous trouverez aussi beaucoup d'incorrections dans le style de M. Collé, et cela est bien singulier de la part d'un homme qui a fait tant de chansons et de parodies qui sont des chefs-d'œuvre pour le choix des mots

1. Paris, Gueffier, 1766, in-8°. La première édition, tirée à 2,000 exemplaires, fut, si l'on en croit l'auteur, épuisée en cinq jours. (T.)

2. *La Partie de chasse* fut représentée pour la première fois à Bagnolet le 25 décembre 1764. On voit, à la date du 31 du même mois, dans le *Journal historique* de Collé, que le roi en défendit la représentation à la ville comme à la cour. Le siècle de Henri IV était encore trop peu ancien. Elle fut cependant représentée par les Comédiens français, mais dans la salle des Menus-Plaisirs, le 14 mai 1766, et sur le théâtre de Bordeaux le mois suivant. Enfin, elle ne parut sur le Théâtre-Français que le 6 novembre 1774. (T.)

et l'originalité des tournures. Mais tirez un homme de son genre, et il n'est plus le même. M. Collé, qui sait faire des tours de force incroyables quand il danse sur la corde, sait à peine marcher quand il est à terre. Il a donné à sa pièce le titre général de *Théâtre de société*; il compte sans doute faire ainsi imprimer successivement ses autres pièces <sup>1</sup>. J'en ai vu jouer une à Bagnolet, intitulée *la Vérité dans le vin*, qui m'a paru charmante; mais les mœurs y étant représentées comme elles sont, on ne peut espérer de la voir sur un théâtre public. Il y a dans cette pièce un évêque d'Avranches, vieux, caduc, dévot, bourrelé de remords, après avoir été libertin et débauché dans sa jeunesse. Il a un petit bâtard, abbé, qui passe pour son neveu, et qui est un aussi grand vaurien que son oncle. Ces mœurs sont peut-être aussi vraies que celles de M. Sedaine; mais il s'en faut bien qu'elles soient aussi touchantes. Nous avons de M. Collé, jusqu'à présent, outre la comédie de *Dupuis et Desronais*, qui a été jouée avec succès, une pièce intitulée *la Veuve*, qui est d'un froid magnifique, et *le Rossignol*, opéra-comique dans le goût ancien des vaudevilles, genre aussi détestable pour le bon goût que contraire aux bonnes mœurs, par les allusions et les équivoques obscènes qui en font tout le piquant. Nous devons à M. Sedaine de nous avoir délivrés de ce mauvais genre.

— Le bon et grand Henri n'a pas à se louer de nos auteurs depuis que M. de Voltaire ne s'en occupe plus. Un certain M. de Bury a donné, il y a plus de six mois, une *Histoire de la vie de Henri IV* <sup>2</sup>, qui n'a pas fait la plus légère sensation à Paris. Je ne connais point de préjugé plus légitime et de condamnation plus cruelle. Il faut être un écrivain bien détestable, quand on ne s'attire aucune attention en écrivant la *Vie de Henri IV*. M. de Bury a sans doute travaillé pour la province et pour les pays étrangers, où le nom du héros fait épuiser une édition avant qu'on sache que son historien ne vaut rien. On a fait de cette *Histoire* en même temps une édition in-4°, et

1. Il avait déjà fait imprimer dans ce but *la Veuve*. En 1768, ses comédies furent réunies en deux volumes intitulés *Théâtre de société*, ou Recueil de différentes pièces, tant en vers qu'en prose, qui peuvent se jouer sur un théâtre de société, par l'auteur de *la Partie de chasse d'Henri IV*; 2 vol. in-8°; 1777, 3 vol. in-12. (T.)

2. 1765, in-4°; 1766, 4 vol. in-12.

une autre en quatre volumes in-12. Ainsi, l'auteur a compté sur du débit. Il faut nous en tenir sur ce point à l'histoire que Péréfixe a écrite de la vie de Henri IV. Elle fait bien connaître l'homme, et elle est fort bonne, du moins jusqu'à ce qu'un philosophe s'empare d'un sujet dont le héros sera à jamais cher à tout bon Français.

— M. Gaillard, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le même qui, l'année passée, partagea si injustement le prix de l'Académie française avec M. Thomas, vient de donner une *Histoire de François I<sup>er</sup>, roi de France*, en quatre gros volumes in-12, qui doivent encore être suivis de deux autres. Cet ouvrage a réussi. M. Gaillard a du style. Il sait présenter les faits avec clarté, et même avec intérêt. C'est dommage qu'il soit si fécond en réflexions, et que ces réflexions soient ordinairement triviales et de peu de sens; mais, à tout prendre, M. Gaillard est un historien très-supérieur à M. de Bury et à M. l'abbé Mignot.

15 mars 1766.

Après le brillant succès du *Philosophe sans le savoir*, la Comédie-Française se proposait de jouer la tragédie de *Barnevelt*, par M. Lemierre, auteur d'une tragédie d'*Hypermnestre*, qu'on joue de temps en temps, et de quelques autres qui sont tombées à leur première apparition. On ne reprochera pas à M. Lemierre de n'avoir pas choisi un beau sujet. Quel homme à peindre que Barnevelt! quelle sublimité d'âme! quelle simplicité de mœurs! quelle vertu sans aucune forfanterie, sans aucun fard! Ce généreux et inflexible vieillard versant son sang plutôt que de renoncer à son système de patriotisme et de céder à l'ambition du prince d'Orange est, de tous les personnages modernes, peut-être le plus théâtral, celui qui approche le plus de l'héroïsme des temps antiques. Quel tableau, d'ailleurs, que celui de cette république confédérée, alors dans toute sa force de vertu et de patriotisme, et dont la naissance tient du prodige; celui des querelles sanglantes des Arminiens et des Gomaristes, qui ont tant servi de prétexte à la haine et à l'ambition; celui enfin du prince d'Orange et de tous les acteurs nécessaires à cette grande tragédie! Si quelque chose peut me consoler de

n'avoir pas vu la tragédie de *Barnevelt*, c'est qu'en conscience je ne crois pas M. Lemierre en état de la faire. Elle existe cependant, et l'on parlait déjà du jour de sa première représentation, lorsque des raisons imprévues l'ont fait défendre. Il ne tiendra qu'à nos poètes de se regarder désormais comme des personnages importants. Leurs ouvrages sont examinés aujourd'hui avec sévérité, comme si le repos des empires en dépendait. Incessamment il faudra qu'un poète, avant de choisir un sujet, l'envoie dans toutes les cours de l'Europe pour savoir s'il lui sera permis de le traiter. L'ambassadeur de Hollande auprès de cette cour a suscité les premiers scrupules contre la tragédie de ce pauvre M. Lemierre. Il a trouvé je ne sais quelle espèce d'indécence qu'on jouât à Paris la tragédie de *Barnevelt* au moment où le prince d'Orange, majeur, serait installé à la Haye dans sa dignité de stathouder, tandis que ce même Barnevelt est joué journellement en Hollande, sous le titre de *Calamède*, et qu'on y joue tant qu'on veut la pièce de *la Bataille de Hochstedt*, et d'autres sujets peu agréables à la France. Le ministre des affaires étrangères, sur les représentations de l'ambassadeur de Hollande, a fait examiner la pièce de M. Lemierre. On n'y a rien trouvé d'injurieux à la maison de Nassau. On y a changé quelques expressions relatives à l'Espagne. L'ambassadeur s'est dit satisfait, et l'on a rendu la pièce aux Comédiens, lorsque la police s'en est emparée. Elle a trouvé mauvais que M. Lemierre fit juger Barnevelt par une commission. Le pauvre poète a eu beau représenter que ce n'était pas sa faute, mais celle de l'histoire, le roi ayant jugé à propos de révoquer la commission de Saint-Malo, on n'a pas voulu qu'il y en eût une autre sur le théâtre de Paris, et la tragédie de *Barnevelt* est restée supprimée<sup>1</sup>.

Les Comédiens, ne voulant point perdre le peu de temps qui leur restait jusqu'à la clôture des spectacles, se sont mis à étudier tout de suite la tragédie de *Gustave Wasa*, présentée à la Comédie-Française par M. de La Harpe depuis environ six semaines, et reçue avec acclamation. En conséquence on donna, le 3 de ce mois, la première représentation de la tragédie de

1. *Barnevelt* ne fut en effet représenté que le 30 juin 1790, sur le Théâtre de la Nation. (T.)

*Gustave*; et, malheureusement pour le poëte, ce fut aussi la dernière. Jamais chute n'a été moins équivoque ni moins contestée. Nos faiseurs de tragédies ne manquent pas par le choix du sujet. M. de La Harpe peut se vanter d'avoir bien choisi. Le héros à qui la Suède est redevable de toute sa gloire, mérite bien d'être le héros d'une tragédie; mais il faudrait que l'âme du poëte fût au niveau de son sujet, et c'est ce qu'on voit rarement.

Quant à l'âme de M. de La Harpe, il faut qu'elle renonce absolument à la carrière dramatique. Après la tragédie de *Warwick*, on pouvait concevoir quelque espérance de son talent; mais *Timoléon*, *Pharamond*, et *Gustave*, ne nous permettent plus la moindre illusion à cet égard. Ce jeune homme est froid; il n'a nulle espèce d'invention ni de ressource dans la tête. Il est vrai qu'il a du style, qu'il fait bien le vers, et je crois qu'il a de l'esprit; ainsi il lui reste bien des partis de littérature où il pourra s'exercer avec succès. Malheureusement il a fait la sottise de se marier, et de s'exposer à toutes les suites de l'indigence avec une femme et des enfants, sans fortune; un peu de vanité et de présomption lui a fait d'ailleurs une foule d'ennemis, et sa chute a excité en général peu de compassion. Dieu préserve M. de La Harpe de faire des tragédies, et nous, de les voir! Je conviens que la cour de Stockholm, en sa qualité d'ancienne alliée, serait en droit de porter des plaintes contre lui pour avoir fait d'un des plus grands héros de la Suède un pauvre et mesquin personnage. Si le grand Gustave Wasa n'avait su que jouer le rôle que M. de La Harpe lui donne, il aurait traîné des jours obscurs et sans gloire dans les mines de la Dalécarlie, ou plutôt il n'aurait jamais été digne d'y travailler. Sa chère sœur, l'insipide Éléonore, a achevé de le tuer sur le théâtre de Paris. Dès le second acte, le pauvre Gustave a tourné à la mort. Son agonie a été longue et pénible.

Quinze jours avant la représentation, on a rendu à M. de La Harpe un petit service d'ami en publiant une traduction de *Gustave Wasa, le libérateur de son pays*, tragédie anglaise, par Henry Brooke<sup>1</sup>. Cette pièce parut à Londres en 1739. On ne

1. Paris, Duchesne, 1766, in-8°. Cette traduction était de Maillet-Duclairon, auteur de la tragédie de *Cromwell*, dont Grimm a rendu compte, p. 16 de ce volume.

peut se dissimuler que M. de La Harpe l'a connue, et qu'elle lui a donné l'idée de la sienne ; mais partout il a affaibli son modèle. Il s'en faut bien que je regarde la tragédie anglaise comme un chef-d'œuvre ; mais du moins on y trouve un germe de situations tragiques. Gustave y est grand, et M. de La Harpe en a fait un bavard et un nigaud. Le projet de l'entrevue de Gustave et de Christiern est de la plus grande beauté dans la pièce anglaise. C'est une pauvreté dans la tragédie française. Le poète anglais n'est du moins pas froid. Son imitateur est froid, faible et languissant.

Notre Piron a fait une tragédie de *Gustave*, il y a une trentaine d'années. Cette pièce eut beaucoup de succès ; elle est même restée au théâtre, et on la joue de temps en temps. Tout cela est fait à la française ; mais aussi longtemps que nos auteurs dramatiques ne sauront pas peindre les mœurs des personnages qu'ils mettent sur la scène, ni l'esprit des peuples et des siècles dont ils empruntent leurs sujets, je regarderai leurs pièces comme des ouvrages faits pour amuser ou épouvanter des enfants ; mais jamais je ne les croirai dignes de servir d'instruction et de leçon aux souverains et aux nations : c'est pourtant là le véritable but de la tragédie. Le bon dévot et mordant Piron n'a pas trouvé bon que M. de La Harpe prit la peine de faire un *Gustave* après lui, comme il appert par deux épigrammes publiées avant et après la représentation de l'infortuné *Gustave*. L'Évangile nous ordonne de quitter père et mère pour le royaume des cieux ; mais il n'exige pas d'un père poète de devenir indifférent pour ses enfants.

#### ÉPIGRAMME DE LA VEILLE.

Souvent qui refait, refait pis :  
*Sémiramis, Rome sauvée,*  
*Œdipe, Oreste* recrépis.....  
 Vins de la dernière cuvée.  
 Camarade, à vous la corvée.  
 J'ai laissé *Gustave* imparfait ;  
 Retouchez-y ; mais gare un trait  
 Que vous et moi nous devons craindre :  
 Messieurs, criera quelque indiscret,  
 Mévius gâta le portrait,  
 Bavius l'achève de peindre.



## ÉPIGRAMME DU LENDEMAIN.

Brave sans pareil,  
 Enfant de Dédale  
 Ou fils du Soleil,  
 La chose est égale :  
 Encore deux chutes !  
 Quatre culebutes  
 Élèvent bien haut.  
 Lourd, froid, sec, étique  
 Dans le dramatique,  
 Publie aussitôt  
 Une poétique ;  
 Et partant de là,  
 Bientôt te voilà  
 Membre académique.

On voit par ces épigrammes, entre autres choses, que la dent que Piron a eue toute sa vie contre M. de Voltaire ne lui est pas encore tombée. Après la première représentation de *Sémiramis*, M. de Voltaire, rencontrant Piron au foyer de la Comédie, lui demanda ce qu'il en pensait. « Vous voudriez bien, lui dit Piron, que je l'eusse faite. » Ma foi, M. Piron pouvait le vouloir aussi en toute sûreté : car c'est une des plus belles de M. de Voltaire, et celle qu'on joue avec le plus de succès et d'éclat aujourd'hui.

Pour revenir à *Gustave Wasa*, vous connaissez le morceau d'histoire que l'abbé de Vertot en a écrit, et qui est fort estimé. M. l'abbé Raynal a traité le même sujet dans ses *Anecdotes historiques* ; mais la réputation de son prédécesseur a fait grand tort à son ouvrage.

— *De la Prédication*. C'est le titre d'une brochure de cent soixante-seize pages, qui a fait quelque sensation à Paris. Elle est de M. l'abbé Coyer, connu par différentes *Baguettes morales* : c'est ainsi qu'il a lui-même intitulé ses écrits, et c'est le terme propre. Parmi ces *Baguettes*, celle de *la Prédication* est la meilleure. Le plan de ce petit ouvrage était excellent. L'auteur voulait prouver que tous ceux qui se mêlent de prêcher les autres, comme poètes, orateurs, prêtres, philosophes, etc., n'ont fait que le métier de bavards depuis que le monde existe : bavards qu'on écoute par passe-temps quand ils ont du talent, et dont

on se moque quand ils n'en ont point, mais qui, éloquents ou non, n'ont jamais corrigé personne. Le véritable prédicateur, le seul qui prêche avec fruit, c'est, suivant M. l'abbé Coyer, le gouvernement, parce qu'il joint au débit de la morale la force de l'exemple et de l'exécution. Ainsi, quand le gouvernement sait bien prêcher, tout va bien ; et quand il prêche mal, tous les sermons des autres prédicateurs, c'est marchandise perdue.

Vous voyez que le texte de M. l'abbé Coyer était excellent, qu'il était susceptible d'une tournure également philosophique et plaisante, que ce petit écrit pouvait être un chef-d'œuvre de morale et de plaisanterie ; mais l'exécution n'y répond que très-imparfaitement, et le prédicateur Coyer ne prêche pas mieux que ses prédécesseurs et ses collègues, dont il se moque. La chaleur qui règne dans sa brochure est une chaleur de déclamation qui s'évapore à l'instant, et qui ne pénètre pas au cœur ; son petit sermon ne laisse aucune impression ; on l'écoute, et puis on n'y pense plus. La première partie du sermon est ce qu'il y a de mieux, parce que l'auteur y fait une courte énumération de tous ceux qui, depuis le commencement du monde, ont prêché inutilement : c'est qu'après tout la satire est aisée, et qu'en attaquant des abus, on peut facilement se promettre du succès ; on peut aussi se flatter d'avoir un sujet inépuisable, parce que partout où il y a des hommes, tout fourmille d'abus. Mais lorsque, dans la seconde partie de son sermon, M. l'abbé Coyer veut montrer aux gouvernements comment il faut qu'ils prêchent pour édifier les peuples, il devient commun, mesquin et plat. Il veut établir des censeurs, et donner aux chefs de famille une autorité illimitée sur leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques ; il veut régler les mœurs d'une nation comme la police d'un couvent de moines. M. l'abbé Coyer est un pauvre homme qui a de bonnes intentions, mais voilà tout. Lisez dans l'ouvrage de M. Beccaria le chapitre de *l'Esprit de la famille*, et comparez-le avec le bavardage de notre prédicateur, et vous verrez ce que c'est que le coup d'œil d'un philosophe, en comparaison d'un détailleur de lieux communs. De quoi s'agit-il dans le gouvernement d'une grande nation ? C'est de lui donner des lumières et de l'élévation. A mesure que les hommes s'éclairent, leurs mœurs s'adoucissent ; et lorsqu'on leur a fait connaître la gloire, ils conçoivent une idée de

leur dignité, qui les éloigne d'une foule de crimes ; la plus grande partie des maux dont le genre humain est affligé prend sa source dans la bassesse des sentiments et dans la fausse direction de leur énergie.

Pourquoi le gouvernement des prêtres est-il détestable ? C'est que leur autorité se fonde sur l'abrutissement et la dégradation des esprits. Quand vous aurez délivré une nation de ces deux grandes calamités, vous pourrez vous dispenser de lui établir des censeurs comme on donne des prieurs à un couvent de moines. M. l'abbé Coyer ne se doute pas seulement que ces censeurs puissent avoir quelque inconvénient, et si l'on voulait tant soit peu les détailler, ces inconvénients, on en ferait une brochure plus longue que celle de sa prédication. Comment l'auteur empêcherait-il, par exemple, que les censeurs ne devinssent, ou les maîtres absolus du gouvernement, ou des tyrans insupportables au peuple ? Comment ferait-il pour rendre ces censeurs supérieurs à leur siècle et à leur nation ? Car s'ils ne l'étaient pas, à quoi serviraient-ils et de quel droit feraient-ils le métier de pédagogues de leurs concitoyens ? Enfin, à moins que le Père éternel n'envoyât aux peuples de la terre une cohorte d'anges pour faire le métier de censeurs parmi nous, je ne verrais dans l'établissement de la censure qu'un moyen de plus, assuré aux pédants, aux sots, aux ambitieux, aux esprits remuants et hypocrites pour embarrasser le gouvernement et tourmenter le peuple.

Je hais les bavards, surtout lorsqu'ils s'appesantissent sur les questions qui intéressent le bonheur du genre humain. On sait leurs lieux communs par cœur. Veulent-ils appuyer leurs rêveries sur des exemples, après avoir cité Sparte ils nous mènent à la Chine, et là arrangent ce vaste empire suivant leurs petites idées, avec d'autant plus de succès que personne ne peut réclamer contre. Dieu sait comme ils se donnent carrière ! Je me trouvai, il n'y a pas longtemps, à un grand repas avec un de ces philosophes qui sait son peuple chinois par cœur. Après nous avoir parlé fort au long de la Chine, de sa population, de ses mœurs, des grands et petits ressorts de son gouvernement, il se rabattit sur l'Allemagne, et nous soutint que les électeurs n'étaient pas des princes souverains, puisque leurs sujets pouvaient appeler de leurs arrêts au conseil aulique de l'Empire. Je lui

dis : « Illustre chevalier, comment se peut-il que vous soyez si profond sur tout ce qui se passe à la Chine, où vous n'avez jamais été, et que vous ignoriez que non-seulement les électeurs, mais plusieurs maisons souveraines de l'empire, jouissent du droit de *non appellando* : vous, qui avez fait si longtemps la guerre en Allemagne ; vous, qui y ferez peut-être dans peu le métier de négociateur ; vous, qui n'avez épargné ni temps ni peine pour vous instruire des lois et des mœurs de cette partie de l'Europe ? » Alors le philosophe Diderot, qui n'avait encore rien dit, prenant la parole et s'adressant à David Hume qui se trouvait à l'autre bout de la table, et qui n'avait pas parlé davantage, lui dit : « Historien de la Grande-Bretagne, de par le Dieu vivant je vous somme de nous dire combien de temps il faut demeurer dans un pays pour savoir le temps qu'il y fait ? » Cette sommation nous fit quitter la Chine dont l'Anglais John Bell dit assez de mal dans son voyage de Pétersbourg à Pékin, qui vient d'être traduit<sup>1</sup>, et de laquelle, vu le caractère des historiens de ces contrées, aucun bon esprit ne se permettra de parler ni en bien ni en mal avant d'y avoir passé quelque temps.

Après les Spartiates et les Chinois, tout ce que M. l'abbé Coyer sait nous proposer de plus touchant pour les mœurs et pour le bonheur, c'est l'histoire des quatre premiers siècles de la république de Carthage, dont nous ne savons pas un mot ; mais Aristote dit que pendant ce temps-là il n'y avait eu ni tyran ni sédition considérable, et cela suffit au prédicateur Coyer. Et pour nous toucher par des exemples domestiques, il nous peint le siècle de Charlemagne comme une des époques les plus heureuses du genre humain. C'est aussi, je crois, la folie de M. l'abbé de Mably, dans ses *Observations sur l'histoire de France* ; mais c'est se moquer de nous. Charlemagne était sans doute un grand homme ; mais tous les monuments de son temps déposent de la grossièreté, de la barbarie et de la dureté de son siècle. Tout esprit sage sera même excessivement réservé dans ses opinions sur tous ces siècles du moyen âge : car, sans compter l'ignorance et la barbarie des historiens de ces temps, on s'aperçoit encore que la plupart d'entre eux sont des menteurs et des imposteurs, et cependant les moyens manquent pour les confondre

1. Voir p. 454.

et pour mettre la vérité à la place de leurs mensonges. Nos historiens modernes, et entre autres MM. de Mably et Coyer, ont pris une autre tournure : c'est de faire la satire des temps présents par des peintures chimériques du bonheur des temps passés. Cette manière d'écrire l'histoire est très-répréhensible, et elle répugne à la qualité d'honnête homme dont un historien doit être si jaloux. *L'Histoire du roi de Pologne Jean Sobieski*, par M. l'abbé Coyer, est remplie d'allusions aux malheurs et aux fautes que nous avons vus arriver, et il en résulte qu'après avoir lu cette histoire on se rappelle une foule d'anecdotes de ce pays-ci quand on est au fait, et l'on ne peut se former aucune idée nette de l'état de la Pologne sous le règne de Sobieski.

— M. le marquis de Luchet vient de publier le premier volume de son *Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours; ce volume in-4° contient plus de cinq cents pages et doit être suivi de deux autres volumes de pareille force <sup>1</sup>. Ah! le cruel historien que M. le marquis de Luchet! Quels efforts il fait pour développer des choses que tout le monde sait! Avec quelle emphase il dit des pauvretés! Et tout cela est soutenu d'un style, ah! quel style! Il faudrait d'abord que M. le marquis de Luchet apprît son rudiment avant de se mêler d'écrire. Ma foi! j'aime mieux vous parler de M<sup>me</sup> Luchet que de monsieur; c'est une citoyenne de Genève, appelée M<sup>lle</sup> Delon, pleine d'esprit naturel, d'enjouement et de folie. La joie la suit partout, et le défaut de fortune n'influe pas sur la bonne humeur. Ainsi l'ouvrage de son mari pourra tomber, son souper en pourra souffrir; mais sa gaieté n'en souffrira pas, et c'est ce qui me console. M<sup>me</sup> de Luchet est née à Gênes, où des affaires de commerce avaient fixé pour quelque temps son père et sa mère. Elle y a pris le goût de la musique italienne. Elle chante agréablement, surtout le bouffon; elle a en tout un naturel très-aimable. Elle a à Genève une sœur, M<sup>me</sup> Cramer, qui a infiniment d'esprit; celle-ci a osé entreprendre une traduction de l'Arioste, qui pourra lui faire une réputation si elle a le courage d'aller jusqu'au bout. M. de Luchet, qui a épousé M<sup>lle</sup> Delon

1. Le peu de succès qu'a obtenu le premier volume de *l'Histoire de l'Orléanais*, par le marquis de Luchet, a empêché l'auteur de publier les deux qui devaient compléter l'ouvrage. (B.) — Jousse fils a publié une critique de cet ouvrage. (T.)

il y a environ un an, est vraiment homme de condition. Il portait avant son mariage, je ne sais pourquoi, le nom de M. de La Roche du Maine, qui n'était pas le sien. Il est triste pour un gentilhomme d'être réduit à faire le métier de mauvais écrivain.

— M. de Saint-Foix vient de publier un dernier volume de ses *Essais historiques sur Paris*. C'est le cinquième. Le premier but de cet ouvrage était de recueillir quelques anecdotes curieuses sur les rues, sur les différents quartiers et sur certains édifices de Paris. Cet Essai ayant beaucoup réussi, M. de Saint-Foix a voulu faire l'historien, et à propos des rues de la capitale, il a traité différents points de l'histoire de la monarchie; de conteur d'anecdotes assez agréable, il est devenu historien assez ennuyeux. Dans ce dernier volume, l'objet de l'auteur est de montrer la conformité ou la différence entre nos mœurs, nos idées, nos usages et nos coutumes, et les mœurs, les idées, les usages et les coutumes des autres nations. Les peuples anciens et modernes, proches et éloignés, barbares et policés, l'auteur met tout à contribution : le tout est assaisonné d'anecdotes, de traits, de mots dits par des personnages célèbres. On parcourt ce volume avec plaisir, quoique assurément il ne soit pas trop fort de philosophie.

1. Un peu plus tard le marquis de Luchet écouta sans doute ce conseil, et voulut se faire spéculateur; mais il réussit moins encore qu'au métier d'écrivain. Une exploitation de mines à laquelle il se mit absorba toutes ses ressources. Voltaire peint sa situation embarrassée dans sa lettre à d'Argental, du 16 avril 1775. (T.)

# TABLE

## DU TOME SIXIÈME

1764

Pages.

JUIN. — Article de Diderot sur les <i>Représentations des citoyens et bourgeois de Genève au premier syndic de cette république</i> . — <i>Le Jeune homme</i> , comédie, par de Bastide. — <i>Camille aubergiste et la Dupe vengée</i> , comédies, par Goldoni. — Quatrième chant ajouté par Nougaret à <i>la Dunciade</i> de Palissot. — <i>Le Pot-Pourri, épître à qui on voudra</i> , par Dorat. — <i>Réponse de Valcourt à Zéila</i> , par de Framery. — <i>La Tête de mort et le Masque d'argent, la Légitime et l'Avocat perroquet</i> , romans nouveaux. — <i>Naufrage et Retour en Europe de M. de Kearny</i> , par Meusnier de Querlon. — <i>Les Métamorphoses</i> , traduites de l'allemand de Zacharie, par Muller. — <i>Le Code de l'amour, ou Décisions de Cythère</i> . — <i>Cromwell</i> , tragédie, par Maillet-Duclairon. — Mémoire d'Élie de Beaumont sur la légitimité du mariage des protestants en France. — Arrêt du conseil d'État cassant l'arrêt rendu contre Jean Calas par le parlement de Toulouse. — <i>Histoire de miss Jenny</i> , par M <sup>me</sup> Riccoboni. — Quatrième volume de <i>l'Histoire des philosophes modernes</i> de Savérien, illustrée par François. — <i>Histoire de Méhmet II</i> , par Belin de Monterzy. — <i>Loisirs et Amusements de ma solitude</i> , par Gain de Montagnac. . . . .	3
JUILLET. — Réflexions sur l'histoire naturelle à propos des dixième et onzième volumes de Buffon et Daubenton. — Brochures sur la liberté du commerce des grains. — <i>Le Triumvirat</i> , tragédie, par Voltaire. — Mort d'Algarotti et de Le Vayer de Marsilly. — <i>Lettres du marquis de Roselle</i> , roman, par M <sup>me</sup> Élie de Beaumont. — Poésies diverses de Sabatier, Rochon de Chabannes, Mauger, Le Bret, etc. — <i>Les Muses françaises</i> , par Duduit de Mézières ou Pijon. — <i>L'Homme, ou le Tableau de la vie</i> , par l'abbé Prévost. — Mémoire de Necker sur la Compagnie des Indes. — Mort du P. Barre, chanoine de Sainte-Geneviève. — Suites de portraits gravés par Ficquet et Marcenay de Ghuy. . . . .	22
AOUT. — Bons mots du pape Benoit XIV. — Parallèle entre le Tasse et l'Arioste, à propos d'une traduction du <i>Ricciardetto</i> du Tasse, par Dumouriez. — <i>Le Droit public de l'Europe</i> , par l'abbé de Mably. — Treizième et quatorzième volumes de <i>l'Histoire de France</i> , de Velly, continuée par Villaret. —	

Sonnet de Crudeli sur le mariage d'une dame milanaise. — Épigrammes sur la mort de M<sup>me</sup> de Pompadour. — *Lettres d'Alcibiade à Glycère*, par Pezay. — Publication de la tragédie de *Cromwell*, par Maillet-Duclairon. — *Timoléon*, tragédie, par La Harpe. — Portraits de M<sup>me</sup> de Pompadour, et du fils de lord Holland, par Drouais. — Portrait de M<sup>lle</sup> Clairon, peint par Carle Van Loo, gravé par ordre du roi. — Découpage d'Huber, représentant Voltaire montrant « l'auguste spectacle de la nature » à des dames. — Brochures pour et contre l'inoculation. — Procédés d'Apelby et de Poissonnier pour dessaler l'eau de la mer. — *Offrande aux autels et à la patrie*, par le pasteur Roustan. — Brochures contre les philosophes. — *Histoire de Julie Mandeville*, traduite de l'anglais de mistress Fr. Brooke, par Bouchaud. — *Le Citoyen du monde*, traduit d'Olivier Goldsmith, par P. Poivre. — *Dictionnaire domestique portatif*. — *Plan d'études et d'éducation*, par le P. Sutaine. — *OEuvres diverses de l'abbé Clément*. — *Les Amours champêtres de Zézoraïde et Alcidon*, et de Noël et Agathe. — *Pièces choisies pour la toilette des dames*, par Masson. — *Vie du R. P. de Condren*, par Caraccioli. . . . . 40

SEPTEMBRE. — Examen de *Timoléon*. — Reprise du *Malade imaginaire* et de trois pièces de Saint-Foix, *Deucalion et Pyrrha*, *l'Ile sauvage*, et *les Grâces*. — *Le Portrait d'Arlequin*, comédie, par Goldoni. — Première édition du *Dictionnaire philosophique*. — Mise en vente du portrait de M<sup>lle</sup> Clairon, gravé par Beauvarlet d'après Carle Van Loo. — *L'Abbé et le Rabbïn*, dialogue, par le baron d'Holbach. — *Le Pêril du moment*, vers de Diderot. — *Le Cercle, ou la Soirée à la mode*, par Poincnet le jeune. — *L'Anneau perdu et retrouvé*, opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de La Borde. — Concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française : prix décerné à Chamfort ; accessits accordés à Gaillard, Le Prieur et Chabanon. — Vers de l'abbé Le Monnier sur un soulier trop étroit. — Mort du graveur Balechou. — *Examen* (par l'abbé Boudot) de *quelques objections faites à l'auteur du nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France* (le président Hénault) dans l'ouvrage intitulé *Mémoires des reines régentes et maîtresses de France* (de Dreux du Radier). — Lettre de Blin de Sainmore sur les éditions de Corneille, publiées par Voltaire. — *Santoliana*, par l'abbé Dinouart. — *L'Homme éclairé sur ses besoins*, par Jean Blanchet. — Romans et contes nouveaux. — *Manuel de botanique*, par Duchesne fils. — Exposition de l'Académie de Saint-Luc. — *Manuel du laboureur*. — *Histoire des insectes*, par Geoffroy. — *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, par Louis. — *Recherches sur quelques points de l'histoire de la médecine qui peuvent avoir rapport à l'arrêt du Parlement de Paris, concernant l'inoculation*, par Bordeu. . . . . 59

OCTOBRE. — Réflexions sur l'origine et l'application des lois à propos de la brochure de Linguet intitulée *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois en France*. — Vers du marquis de Sancé sur la petite maison de Vauréal, évêque de Rennes, occupée par le baron de Besenval. — Mort de Rameau. — Poincnet fait imprimer *le Cercle*. — Desfontaines et Vallier publient les épîtres qu'ils avaient adressées au concours de l'Académie française. — *Le Bon Tuteur*, comédie par La Grange. — *Les Rendez-vous nocturnes et l'Inimitié d'Arlequin et de Scapin*, comédies, par Goldoni. — Protestation des anti-inoculateurs contre la décision de la



- Faculté de médecine. — *Examen de la religion* de La Serre, attribué à Saint-Évremont et à Dumarsais; anecdotes sur celui-ci. — Brochure de Le Roy sur les temples anciens, à propos de l'église Sainte-Geneviève construite par Soufflot. — *Poème sur la mort de Zéline* (M<sup>me</sup> de Pompadour). — *Des Passions*, par M<sup>me</sup> Thiroux d'Arconville. — *Spectacle historique*, par C.-A. Cailleau. — *Loisirs de M. de C...* (Chenevières). — *Épître à l'auteur des Grâces* (Saint-Foix) par Dorat. — *Placet présenté aux dames* par Nicolet, à propos de l'interdiction qui lui est faite de jouer d'autres pièces que des pantomimes. — Brochures sur la mendicité. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions* vendus au rabais. . . . . 79
- NOVEMBRE.** — Examen de l'origine, du plan et de l'appropriation des temples antiques et des temples chrétiens. — Lettre de Stanislas Poniatowski à M<sup>me</sup> Geoffrin. — *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, par Elzéar Mauvillon. — *OEuvres de M<sup>me</sup> du Bocage*. — Lettre de Pascal Paoli à J.-J. Rousseau pour lui demander une législation à l'usage de la Corse. — *Lettres sur l'Encyclopédie*, par l'abbé Saas. — Résumé d'une conversation de Grimm avec Diderot et Galiani sur les origines du christianisme. — *L'Homme singulier*, comédie, par Néricault-Destouches. — *Ulysse dans l'Île de Circé*, ballet héroïque, par Pitrot, maître de ballets. — Réquisitoire de La Chalotais pour l'enregistrement de l'édit sur la liberté du commerce des grains. — *Rameau aux champs élysées*, par Duransot. — *Le Dormeur éveillé*, opéra-comique en deux actes, paroles du chevalier de Ménéglaise, musique de La Borde, représenté sur le théâtre de Fontainebleau. — *Socrate*, tragédie par Linguet. — Annonce des *Lettres écrites de la montagne*, par J.-J. Rousseau, et d'un livre contre les parlements publié par les jésuites. — *Théorie de la musique*, par Ballière. . . . . 101
- DÉCEMBRE.** — Réflexions sur le christianisme, son autorité et sa décadence. — Annonce d'un recueil de lettres de Voltaire, publiées à l'étranger, et d'un recueil de lettres de Rousseau, publiées par un libraire de Paris. — *Lettre du comte de Comminges à sa mère*, héroïde, par Dorat. — *Les Amants malheureux, ou le Comte de Comminges*, drame, par Baculard d'Arnaud. — Querelles des capucins. — Polémique de l'abbé de Mably et de l'abbé Rome au sujet de la conduite du maréchal de Belle-Isle pendant la guerre de la succession d'Autriche. — Reprise de *Timoléon*, tragédie de La Harpe. — *Lettre de Caïn après son crime, à Méhala, son épouse*, héroïde, par Costard. — *Éloge de Rameau*, par Chabanon. — *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, publiées par Robinet. — Mort de Roy et du marquis de Montmirail. — *Fables* de Lessing, traduites par Antolmi. — Représentation à Saint-Germain-en-Laye, chez le duc d'Ayen, de *Miss Sara Sampson*, tragédie de Lessing, traduite par Trudaine de Montigny. — *Fables pour les dames*, traduites de l'anglais d'Edw. Moore. — *Principes de la littérature*, par l'abbé Bateux. — *Examen du Catéchisme de l'honnête homme* (de Voltaire) par l'abbé François. — *Contes philosophiques et moraux*, par La Dixmerie. — *Étrennes encyclopédiques, ou les Philosophes en querelle*, par Dauptain (l'abbé de La Porte). — *Essai de traduction des batailles de César*, par M. de S<sup>\*\*\*</sup>. — *Théorie des sentiments moraux*, d'Adam Smith, traduite par Eidous. — *L'Iliade*, traduction de Bitaubé; *Essai d'une traduction en vers de l'Iliade*, par de Rochefort. — Lettre de M. de L'Averdy, contrôleur général, au duc d'Aiguillon, et paraphase, en vers, de cette lettre. — Polémique entre

Voltaire et Foncemagne, au sujet de l'authenticité du *Testament politique du cardinal de Richelieu*; examen de cette question. — *Lettre d'un chevalier de Malte* (par Patouillet). — Mort de Michel-Ange Slodtz. — *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture françaises de M. de La Live*. — Cinq lettres nouvelles de La Condamine au docteur Maty, sur l'inoculation. — *Le Portefeuille d'un homme de goût*, par l'abbé de La Porte. — *L'Agriculture complète, ou l'Art d'améliorer les terres*, traduit de l'anglais de Mortimer. — *Variétés sérieuses et amusantes*, réunies par Sablier. — *Le Triomphe de l'amour de Miréris et Zinzénie*. — *La Comtesse*, comédie, par Collé. — Étrennes optico-lyriques envoyées à M. le comte d'Argenson à sa terre des Ormes, par la marquise de Mauconseil; paroles et musique de Favart. . . . . 127

## 1765

JANVIER. — Réflexions sur la tragédie à propos du *Timoléon* de La Harpe. — Rivalité de beauté entre la baronne de Warsberg, née Nesselrode, et M<sup>me</sup> Pater; retour de celle-ci à Paris après sa séparation. — *Le Serrurier*, opéra-comique, paroles de Quétant, musique de Kohaut. — *OEuvres de Théâtre*, de J.-B. de La Noue. — *Lettres écrites de la montagne*, par Jean-Jacques Rousseau; opinion d'un Genevois sur ces lettres; reproches que Diderot eût adressés à l'auteur. — Mariage, procès et condamnation de l'hermaphrodite Grandjean. — Portrait de Hume, gravé par Cochin. — *La Matrone chinoise*, comédie, par Le Monnier. — *Arlequin et Camille, esclaves en Barbarie*, par Goldoni. — Romans nouveaux: *Fanny, ou l'Heureux repentir*; *Rose, ou les Effets de la haine, de l'amour et de l'amitié*, par Desboulmiers; *Zélaschim, histoire américaine*; *la Capucinade, histoire sans vraisemblance*, par Nougaret; *Voyage de milord Ceton dans les sept planètes; Mémoires en forme de lettres de deux jeunes femmes de qualité*, par M<sup>me</sup> de Saint-Aubin; *Bibliothèque des génies et des fées*. — Nouvelle édition des *Pensées* de Cicéron, traduites par l'abbé d'Olivet. — *Le Bijou trop peu payé et la Brunette anglaise*, contes, par Jean-Joseph Vadé. — Nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique*. . . . . 170

FÉVRIER. — *L'École de la jeunesse*, comédie en trois actes, paroles d'Anseaume, musique de Duni. — Lettre du chevalier de Boufflers à l'abbé Porquet, son ancien gouverneur. — *Contemplation de la nature*, par Charles Bonnet. — *Sentiment des citoyens sur les Lettres écrites de la montagne*, par Voltaire. — *Le Sauvage en contradiction*, pamphlet contre Jean-Jacques Rousseau. — *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*, par Séguier de Saint-Brissson. — *Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, par l'abbé Baudeau. — *Le Siège de Calais*, tragédie par de Belloy. — *Les Décis français, ou le Siège de Calais*, par Du Rozoy. — Second volume de *la Nature* de Robinet. — Éloge exagéré de la vertu de M<sup>lle</sup> Doligny, par Fréron; vengeance de M<sup>lle</sup> Clairon; épigramme de Saint-Foix,

sur la médaille frappée en l'honneur de cette dernière ; réplique d'un de ses admirateurs ; quatrain de Garrick. — *De l'Origine du gouvernement français et De l'Éducation civile*, par l'abbé Garnier. — *La Bardinade, ou les Noces de la stupidité*, poëme par Delisle de Sales. — *Arlequin joueur*, par Goldoni. — Débuts du jeune Blainville à la Comédie-Française. — *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, par d'Origny. — *L'Espion Chinois*, par Ange Goudar. — *Diogène conteur*. — *Le Goût du siècle*, par F. Riccoboni. — *Précis sur le globe terrestre, ou Explication de la mappemonde*, par Maclot. — Mort de d'Arclais de Montamy et du peintre Deshayes. — Réception de J.-B. Le Prince à l'Académie royale de peinture. . . . 187

MARS. — Réflexions sur le despotisme et la liberté à propos des *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* du marquis d'Argenson. — *Éloge du comte d'Argenson*, par le Beau. — *Tom Jones*, opéra-comique, paroles de Poincnet le jeune, musique de Philidor. — Fréron est dispensé d'aller au For-l'Évêque ; colère de M<sup>lle</sup> Clairon à ce sujet et plaisant parallèle établi par un ministre entre sa situation et celle de cette actrice. — *Lettres de Sophie et du chevalier de \*\*\**, par Desfontaines. — *Camédris*, par M<sup>lle</sup> Mazarelli. — *Téraddin et Rozéide, conte moral, politique et militaire*. — Avis à un jeune poëte qui se proposait de faire une tragédie de *Régulus*, par Diderot ; Dorat fait imprimer une tragédie sous ce titre : *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami en Italie, écrite de la Trappe*, héroïde, par Barthe. — Représentation gratuite du *Siège de Calais*. — Départ d'Helvétius pour Berlin. — Arrêt définitif de réhabilitation de Jean Calas. — Mémoire de Loyseau de Mauléon pour M. de Valdahon contre M. de Monnier. — Fragment d'une lettre de Voltaire au marquis de Fraigne. — *Réfutation des faits imputés au sieur Godeheu par le sieur Dupleix*. — *Histoire des guerres de l'Inde*, traduite de l'Anglais, par Targe. — *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en 1764*, par Carlet de La Rozière. — *Maria, ou les Véritables Mémoires d'une dame illustre par son mérite, son rang et sa fortune ; Soliman et Alména ; les Amours de Laïs*, romans nouveaux. — *Histoire amoureuse de Pierre Le Long et de Blanche Bazu*, par Billardon de Sauvigny. — *OEuvres diverses de Marin*. — *Description de la ville de Pékin*, par le P. Pingré et Delisle. — *Théorie des sentiments moraux d'Adam Smith*, traduite par Eidous sous le titre de *Métaphysique de l'âme*. — *Recherches philosophiques sur l'origine des idées que nous avons du beau et du sublime*, traduites de Burke par l'abbé Desfrancois. — *Discours sur une nouvelle manière d'apprendre et d'enseigner la géographie d'après une suite d'opérations topographiques*. — *Lettre à M. de \*\*\**, docteur de Sorbonne, sur la pièce de poésie qui a remporté le prix à l'Académie française, par l'abbé Guidi. — Planches dessinées par Daubenton le jeune pour l'*Histoire naturelle*. — *Arbre chronologique de l'histoire universelle*, par Renaudot. — Carte d'Allemagne par de Beaurain fils. — *Almanach des muses et Almanach du whist*. — *Catalogue des livres de feu M<sup>me</sup> la marquise de Pompadour*. — Prospectus d'une édition de Racine avec commentaires par Luncau de Boisjermain et estampes de Gravelot. — Prospectus de l'*Anthologie française* de Monet. — *Histoire des révolutions de Florence*, traduite de Benedetto Varchi, par Requier. — *Cours de mathématiques*, par Bezout. — *Les Dévirgineurs et Combabus*, par Dorat. — *L'Escarpolette*, conte en vers. — *Zamon à Zélie*, héroïde. — *OEuvres mêlées de M. de La Fargue*. — *Aventures d'un jeune homme, pour servir de supplément à l'histoire de*

*l'amour ; l'Amour auteur et malheureux ; les Bonnets, ou Talémik et Zinéra.* . . . . . 212

AVRIL. — Remarques de Diderot sur le *Siège de Calais*, et examen critique (par Grimm) de cette tragédie. — *Le Tonnelier*, opéra-comique, paroles et musique d'Audinot. — Rapport des six commissaires de la Faculté de médecine sur l'inoculation. — *Le Pain mollet*, poëme, par La Condamine. — Arrêt condamnant au feu le *Dictionnaire philosophique* et les *Lettres de la montagne*. — *Histoire des Plantagenets*, de David Hume, traduite par M<sup>me</sup> Belot. — *Observations sur l'histoire de France*, par Mably. — *Sur la Destruction des jésuites en France*, par d'Alembert. — Ravages de la bête de Gévaudan ; poëme sur le courage du jeune Portefaix. — Reprise du *Siège de Calais* ; affaire scandaleuse du comédien Dubois, accusé d'escroquerie et chassé du théâtre ; démarches de sa fille pour obtenir sa réintégration, refus des comédiens de jouer avec lui ; scènes tumultueuses dans la salle ; M<sup>le</sup> Clairon, Le Kain, Brizard, Molé, Dauberval sont enfermés au For-l'Évêque. — Héroïdes diverses sur la famille Calas ; présentation de M<sup>me</sup> Calas et de ses enfants à la cour ; souscription en leur faveur. — Acquisition de la bibliothèque de Diderot par Catherine de Russie. — *Mélanges de diverses médailles*, par Pellerin. — *Mémoire sur l'éducation publique*, par Guyton de Morveau. — *Pensées et Réflexions morales sur divers sujets*, par M<sup>me</sup> Thiroux d'Arconville. — *Introduction générale aux sciences, avec des conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse mais choisie*, par Formey. — *Mémoires et Observations sur l'Italie et les Italiens*, par Grosley. — *Considérations historiques et politiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, par La Roche du Maine (marquis de Luchet) . . . . . 241

MAI. — *Philosophie de l'histoire*, par Voltaire. — Nouvelle édition des *Contes moraux* de Marmontel. — *Essais de contes moraux et dramatiques*, par Bret. — *Recueil de pièces détachées*, par M<sup>me</sup> Riccoboni. — Suite de l'examen de la *Philosophie de l'histoire*. — *Physique de l'histoire*, par l'abbé Pichon. — *Théologie des peintres et des sculpteurs*, par l'abbé Méry de La Canorgue. — *Lettre du chevalier M<sup>\*\*\*</sup> à milord K...* — Rentrée à la Comédie-Française des acteurs incarcérés au For-l'Évêque. — *Mémoires secrets tirés des archives de l'Europe*, traduits de Vittorio Siri, par Requier. — *Mémoires et voyages du R. P. de Singlande*. — *Lettres populaires*, par Tronchin. — Deuxième volume des *Lettres sur le Danemark*, par Roger. — *Histoire du règne de la reine Anne d'Angleterre*, traduite de Swift, par d'Holbach et Eidous. — *L'Hôpital des fous*, traduit de l'anglais de G. Walsh, par de La Flotte. — *Logique*, par l'abbé Jurain. — *Matière médicale*, par Bourgelat. — *Recherches sur l'époque de l'équitation*, par Fabricy. — *Atlas de la France*, par Ricci Zanoni. — *Pensées de l'abbé Prévost, rangées sous divers titres*, par Dupuis. . . . . 268

JUN. — Notice sur Clairaut, par Diderot et Grimm. — *Histoire de la délivrance de la ville de Toulouse.* — Écrits divers sur le *Siège de Calais* et sur son auteur. — *Oeuvres diverses* de Marivaux. — *L'Hermaphrodite Grandjean*, par E.-T. Simon, de Troyes ; *Lettre de Pétrarque à Laure*, par Romet ; *Lettre de lord Vilford à milord Dirtton*, par Costard, héroïdes. — *Le Déisme réfuté par lui-même*, par l'abbé Bergier. — *Observations sur*

une dénonciation de la Gazette littéraire, par Morellet. — *Essai sur les femmes*, par de Boussanelle. — *Le Mariage par dépit*, comédie, par Bret; début d'Aufresne. — *Lucette, ou les Progrès du libertinage*, par Nougaret, et *l'Inconnue, roman véritable*. — *Mémoire sur l'inoculation*, par le docteur Roux. — *Le Voyageur français*. — *Dissertation sur la traite et le commerce des nègres*, par l'abbé Bellon. — *Les Amours de Gonesse*, opéra-comique, paroles de Ménilglaise, musique de La Borde. — Différend entre Moline et Duni au sujet d'un opéra-comique intitulé *les Législatrices*. — *Recueil d'instructions et d'amusements littéraires*. . . . . 278-287

JUILLET. — Lettres de Jean Gottlieb Sanftmuth à sa mère. — Lettre d'une femme à son mari, soldat dans le régiment de Lochman (Suisse). — *Épître à Catherine II*, par Dorat. — Modèle d'une salle d'audience pour cette souveraine, par Vassé. — *Lettre de Biblis à Caunus, son frère*, héroïde, par Blin de Sainmore. — *Ode sur le rétablissement de la bibliothèque de Saint-Victor*, par Le Blanc de Guillet. — Poésies diverses. — *Anthologie française*, par Monet. — *Le Philosophe par amour, ou Lettres de deux amants passionnés et vertueux*, par Lombard ou Gatrey. — *L'Humanité, ou l'Histoire des infortunes du chevalier de Dampierre*, par Contant d'Orville. — *Histoire des Galligènes, ou Mémoires de Duncan*. — *Lettre de M. Gobe-mouche à tous ceux qui savent entendre*, par Graville et Guichard. — Réponse de M. Jérôme-Nicolas Lieberkuhn, oncle maternel de Jean Gottlieb Sanftmuth. — Réception d'Aufresne à la Comédie-Française; réflexions sur M<sup>lle</sup> Clairon et sur Garrick. — Mort de Carle Van Loo. — *Effets du privilège exclusif en matière de commerce*, par Abeille. — Nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs*, de Duclos. — *Épître à l'hymen*, par Collet. — *École de l'administration maritime, ou le Matelot politique*, par de Chateaueveron. — *Lettre du rabbin Aaron Matathai à Guillaume Vadé*, par l'abbé Guénéé. — *Lettres d'Isaac à Mathieu*. . . . . 303

AOUT. — Sur le traité *des Délits et des Peines*, par Beccaria. — Sermon aux philosophes. — Lettre de l'abbé Guidi sur la brochure de d'Alembert contre les jésuites. — Chanson de Voltaire en l'honneur de M<sup>lle</sup> Clairon. — *Pharamond*, tragédie par La Harpe. — Thomas et Gaillard partagent le prix décerné par l'Académie française pour l'Éloge de René Descartes. — Boucher est nommé premier peintre du roi. — La pension de Clairaut est accordée à d'Alembert. — Le marquis de Villette. — Souscription pour l'estampe de la famille Calas. — Requête des bénédictins de Saint-Germain-des-Prés pour être affranchis de leur règle et pour quitter l'habit monastique. — Requête des mousquetaires gris au pape, parodie de la précédente. — Traduction de *la Pharsale* de Lucain, par Masson. — *La Réconciliation villageoise*, opéra-comique, paroles de Poinciset le jeune, musique de Taradé. — *Observations sur l'architecture*, par l'abbé Laugier, ex-jésuite. — *Recherches sur les beautés de la peinture*, traduites de l'anglais de Daniel Webb, par Bergier. . . . . 329

SEPTEMBRE. — Séance de l'Académie pour la distribution des prix accordés à Thomas et à Gaillard. — Remarques sur *Pharamond*. — M<sup>lle</sup> Clairon quitte le théâtre. — *Sarah Th...*, par Saint-Lambert. — Corset insubmersible inventé par l'abbé de La Chapelle. — Examen des théories de Descartes. —

Mort du comte de Caylus. — Reprise du *Duc de Foix (Adélaïde du Guesclin)*, tragédie de Voltaire. — *Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*, opéra-comique, paroles de Favart, musique de Blaise. — *Éclaircissements sur la véritable histoire de Sarah Th...* — *Clairval philosophe; Callisthène, ou le Modèle de l'amour et de l'amitié, la Belle Berruyère, ou Aventures de la marquise de Fierval; les Indiscrétions galantes*, recueil périodique. — Diagnostic inexact de Gatti sur l'inoculation de la duchesse de Boufflers. — *L'Hyène combattue, ou le Triomphe de l'amitié et de l'amour maternel*. — *Essai sur la lecture*, par Bollioud-Mermet. — Interdiction d'annoncer dans le *Mercur*, et autres journaux, la souscription pour l'estampe de la famille Calas. — Annonce d'un livre attribué à Voltaire qui n'a jamais paru (*Dénonciation de la Bible à tous les souverains de l'Europe*). — *Idées sur l'Opéra*. — *Extrait du cœur humain*, élogie. . . . . 351

OCTOBRE. — Examen du *Discours de la méthode* de Descartes. — *Doutes de Fréron sur l'innocence de Calas*; lettre de Voltaire au marquis d'Argence, brigadier des armées du roi, à ce sujet; La Chalotais expulsé Fréron de Rennes. — Aventures de J.-J. Rousseau à Motiers-Travers; brochures et pamphlets contre lui. — Publication des divers éloges de Descartes, par Fabre, de Gourcy, Couasnier-Deslandes, M<sup>me</sup> de Saint-Chamond. — *L'Hypothèse des petits tourbillons justifiée par ses usages*, par de Kéranflech. — *Le Philosophe dithyrambique*, par le P. Fidèle de Pau, capucin. — *Le Tuteur dupé*, comédie, par Cailhava d'Estandoux. — *Le Petit-Maitre en province*, opéra-comique, paroles de Harny, musique d'Alexandre. — *La Chandelle d'Arras*, par du Laurens. — Fragment d'un poème héroï-comique de Gudin sur la conquête de Naples. — *Opuscles sur les impositions*, par deux patriotes. — *Aventures de M. Laville*, par John Hill, traduites par Eidous. — *Le Bacha de Bude*. — *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, ouvrage posthume par d'Arclais de Montamy. — *Observations physiques sur l'agriculture, les plantes, etc.* — *Manuel du jardinier*, traduit de l'italien de Mandirola par Randi. — Extrait de tous les *Ana*. — Petite vérole de la duchesse de Boufflers. — *La Belle au crayon d'or*, conte de fée. — *Mikou et Mézi*, conte moral. — *Principes de chorégraphie*, par Magny, maître de danse. . . . . 375

NOVEMBRE. — Spectacles donnés à Fontainebleau sur le théâtre de la cour; débuts d'Aufresne dans *Cinna*; *Thétis et Pélée*, opéra de Fontenelle et La Borde; *Renauld d'Ast*, opéra-comique, paroles de Lemonnier, musique de Trial et Vachon; *Adélaïde du Guesclin*, tragédie de Voltaire; *Silvie*, opéra, paroles de Laujon, musique de Berton et Trial; *Palmire*, ballet héroïque, paroles de Chamfort, musique de Bury; *Diane et Endymion*, pantomime; *Zénis et Amalsie*, opéra, paroles de Chamfort, musique de La Borde; *Eglé*, comédie, et *le Triomphe de Flore*, ballet, paroles de Vallier; *le Ballet de l'ennui*, scénario de Martange; *la Fée Urgèle*, féerie, paroles de Favart, musique de Duni. — *Le Philosophe sans le savoir*, de Sedaine, est interdit par la censure. — Publication du *Petit-Maitre en province*, de Harny. — J.-J. Rousseau quitte Motiers-Travers. — *Questions sur les miracles*, par Voltaire. — Nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique*. — *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*. — Mémoires sur les curés à portion congrue. — Actes de l'assemblée du clergé contre l'*Encyclopédie, Emile, le Contrat social*. — Lettre à M<sup>lle</sup> Nanette Calas, par

une religieuse. — *L'Orpheline léguée*, comédie, par Saurin. — Clôture des spectacles de Fontainebleau : *Erosine*, opéra, paroles de Moncrif, musique de Berton ; *Thésée*, opéra, paroles de Quinault, musique nouvelle de Mondonville. — Publication de trois nouveaux volumes de *Mélanges*, par Voltaire, et d'*Adélaïde de Guesclin*, par les soins de Le Kain. — *Pensées de M. de Voltaire*, recueillies par Contant d'Orville. — Nouvelles lettres de Voltaire sur les miracles; Needham se propose d'y répondre par un volume in-4°. — Nouvelle édition des *Entretiens de Cicéron sur la nature des dieux*, traduits par l'abbé d'Olivet. — *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, par Fournier le jeune. — Prospectus des *Fables de La Fontaine*, illustrées par Fesnard. — *Réflexions critiques sur les écrits qu'a produits la légitimité des naissances tardives*, par M<sup>lle</sup> Plisson. — *Rhétorique française*, par Crevier. — *Semonce générale de paix et de réunion à l'Église et à la chaire apostolique, adressée à toute la nation des Juifs*, par F.-G. Quériau. — *Les Erreurs instructives, ou Mémoires du comte de \*\*\**, par Jonval. — Nouvelle édition des *Contes de M<sup>me</sup> de Villedieu*. — *De tout un peu ou les Amusements de la campagne*, par Desboulmiers. . . . . 395

DÉCEMBRE. — Examen de la traduction du *Traité des Délits et des Peines* de Beccaria par Morellet. — Lettre de Timoléon de Cossé, duc de Brissac, au sujet de la querelle des molinistes et des jansénistes pour la cure de Saint-Sulpice. — *Essais historiques sur les lois*, traduits par Bouchaud. — *Traité de la formation mécanique des langues*, par le président de Brosses. — *Discours sur cette question : S'il est plus facile de conduire les hommes que de les éclairer*, par l'abbé Millot. — *La Mort d'Abel*, drame en vers imité de Gessner par l'abbé Aubert. — *Almanach des muses de 1765*. — *Plagats de M. J.-J. Rousseau, de Genève, sur l'éducation*, par dom Cajot. — Journal du séjour de Jean-Jacques à Strasbourg. — Fermentation excitée à Genève par les *Lettres de la montagne*; lettre de Voltaire à Tronchin-Calendrin. — Première représentation du *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine; lettre de Diderot à Grimm sur cette pièce. — Représentation à la Comédie-Italienne de *la Fée Urgèle*, suivie du *Pouvoir des dames*, ballet composé et dansé par Pitrot. — *Le Garde-Chasse et le Braconnier*, opéra-comique, paroles d'un anonyme, musique de Schobert. — Huitain de M. de Réminiac à Bignon, prévôt des marchands. — *Les Tourterelles de Zelmis*, poème par Dorat. — *Lettres de Caton d'Utique à César*, héroïde par Parmentier. — Mort de Crevier. — *Dictionnaire de chimie*, par Macquer. — *Fragments extraits des œuvres du chevalier Bacon*, par Mary du Moulin. — *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*, par Gazon-Dourxigné. — *L'Héroïsme, ou l'Histoire militaire des plus illustres capitaines qui aient paru dans le monde*, par dom Labbé. — *Les Souhaits d'une heureuse année*, par A.-F. de Calonne. — *Préjugés du public sur l'honneur*, par Denesle. — *Éloge historique du pape Benoît XIV*, par Caraccioli. — *Mémoires sur la vitalité des enfants*, par Hoin. — *Précis de la matière médicale*, par le docteur Lieutaud. — *Instructions faciles sur les conventions*, par Jussieu de Montluel. — *Mémoires sur les abus du célibat dans l'ordre politique*, par l'abbé Pichon. — *L'Enthousiasme français*, par Marcland. — *Mémoires du colonel Lawrence*, publiés sur les papiers originaux, par Richard Owen Cambridge et traduits par Eidous. — *Voyage*

depuis Saint-Petersbourg en Russie dans diverses contrées de l'Asie, par Jean Bell d'Antermony, traduit par Eidous. — *Voyages et Découvertes faits par les Perses le long des côtes de la mer Glaciale et sur l'Océan oriental*, traduits de l'allemand de G.-P. Muller, par Dumas. — *Comparaison de l'impôt de France avec celui d'Angleterre*, par le comte de Bruhl. — *Réflexions hasardées d'une femme ignorante*, par M<sup>me</sup> de Verzure. — *Les Contes des génies, ou les Charmantes Leçons d'Horam, fils d'Asmar*, traduits de Ridley par Robinet. — Portrait de Voltaire, peint par Danzel et gravé à Paris par les soins du marquis de Villette. — Meusnier de Querlon et de Surgy proposent de continuer l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost. 422

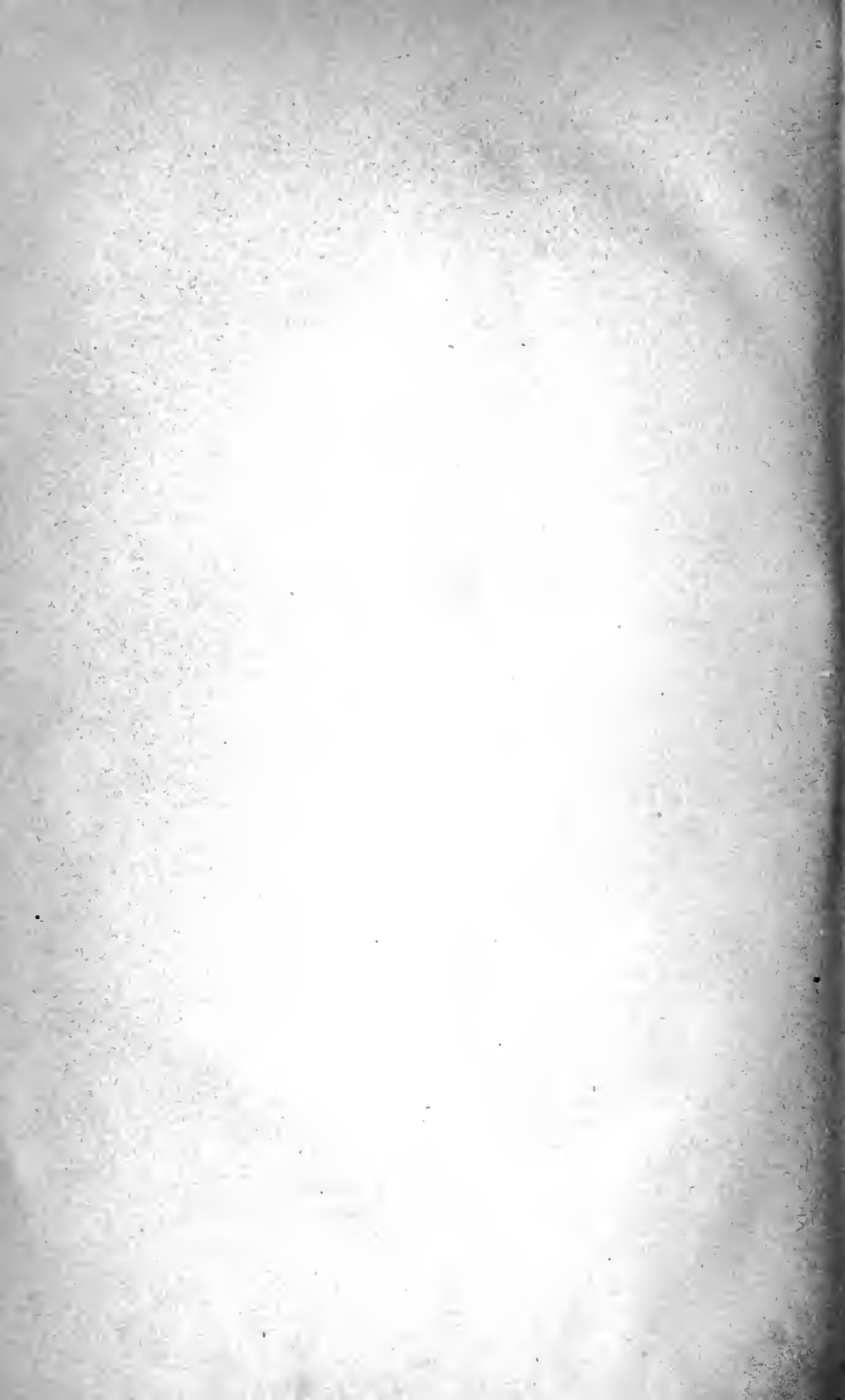
## 1766.

JANVIER. — Répartie célèbre de Piron sur le mandement de l'archevêque de Paris touchant la mort du Dauphin. — Arrivée de J.-J. Rousseau et de David Hume à Paris. — Lettre de Frédéric à Jean-Jacques, fabriquée par Walpole. — Curieux propos de Voltaire sur Rousseau. — *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, par l'abbé Mignot. — Mort de J.-B. Ladvoat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, du comédien Armand, et de Panard. — Séjour à Paris du musicien Noël. — *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, par feu Boulanger. — *Réponse de Valcour à Zéila*, par Dorat. — *Les Sens*, poëme, par du Rozoy. — *Stances sur une infidélité et Éptre sur la consommation*, par Saint-Pérvay. — Nouveaux volumes des *Mélanges* de Voltaire. — *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, recueillies par Robinet. — *Livre d'estampes de la coiffure des dames françaises*, par Le Gros, coiffeur. — *Lettre à M<sup>\*\*\*</sup> sur les peintures, sculptures et gravures exposées au salon du Louvre en 1765*, par Mathon de La Cour. — *Critique des peintures et sculptures de Messieurs de l'Académie Royale*. — *Code évangélique*, attribué à Voltaire. — Vingtème lettre sur les miracles. — *Idées républicaines*. — *La Vérité dite à M. de Voltaire*. — Quinzième et seizième volumes de l'*Histoire de France* de Velly et Villaret. — *Les Tusculanes*, traduites par Bouhier et l'abbé d'Olivet. — Quatrième volume des planches de l'*Encyclopédie*. — Dialogue en vers entre Fréron et Baculard d'Arnaud. — *Nouvel Abrégé de l'histoire de France à l'usage des jeunes gens*, par M<sup>lle</sup> d'Espinassy. . . . . 456

FÉVRIER. — Réponse de du Peyrou au pasteur Montmollin au sujet des persécutions de Jean-Jacques à Motier-Travers. — Prospectus des *Mémoires historiques sur les affaires du Saint-Siège avec les jésuites*. — Mariage de M<sup>me</sup> Belot et du président de Meinières. — *Élisabeth*, roman par M<sup>me</sup> Bontemps. — *Histoire de Miss Honora, ou le Vice dupe de lui-même*. — *Lettre de Thérèse \*\*\*, ou Mémoires d'une jeune demoiselle de province pendant son séjour à Paris*, par l'abbé Bridard de La Garde. — *Le Compère Mathieu*, par du Laurens. — *Sidnei et Silli*, par Baculard d'Arnaud. — *Journal historique, ou Fastes du règne de Louis XV*, par le président de



Lévy. — <i>Eudoxe</i> , tragédie par le marquis de La Salle. — <i>Lucrèce</i> , tragédie. — <i>Traité de peinture</i> , par Dandré-Bardon. — <i>Étrennes aux dames, ou Recueil des plus nouvelles chansons</i> . — <i>Dialogue sur les mœurs des Anglais</i> , par l'abbé Le Blanc. — <i>Épître sur les voyages</i> , par l'abbé Delille. — <i>Génie d'Alphonse V, roi d'Aragon</i> , par l'abbé Méry de La Canorgue. — <i>Éloge historique de M. Rameau</i> , par Muret. — <i>Le Philosophe redressé</i> , par l'abbé Reynaud. — <i>L'Escrime pratique</i> , par Daniel O'Sullivan. — <i>Dieu</i> , ode, par Feutry. — <i>Les Droits respectifs de l'État et de l'Église rappelés à leurs principes</i> . — <i>Justification de l'appel comme d'abus</i> , par dom Emmanuel-Marie Linairac, bénédictin . . . . .	479
MARS. — <i>La Bergère des Alpes</i> , opéra-comique, paroles de Marmontel, musique de Kohaut. — Reprise de <i>Tom Jones</i> , revu par Sedaine. — Débuts de M <sup>lle</sup> Sainval (La Chassaigne) à la Comédie-Française. — Mort de Stanislas Leckzinski et de Servandoni. — <i>La Partie de chasse de Henri IV</i> , comédie, par Collé. — <i>Histoire de la vie de Henri IV</i> , par de Bury. — <i>Histoire de François 1er</i> , par Gaillard. — <i>Barnevelt</i> , tragédie de Lemierre, est interdite par la censure. — <i>Gustave Wasa</i> , tragédie par La Harpe; <i>Gustave Wasa, libérateur de son pays</i> , tragédie de Henry Brooke, traduite de l'anglais par Maillet-Duclairon; épigrammes de Piron contre La Harpe. — <i>De la Prédication</i> , par l'abbé Coyer. — <i>Histoire de l'Orléanais</i> , par le marquis de Luchet. — Cinquième volume des <i>Éssais sur Paris</i> , de Saint-Foix. . . . .	480







1000  
1000  
1000



NOT WANTED IN HBSC

PQ  
273  
C67  
t. 6

Correspondance, littéraire,  
philosophique et critique

For use in  
the Library  
ONLY

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

NOT WANTED IN HBSC

For use in  
the Library  
ONLY

